This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

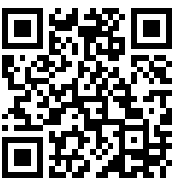

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

AP20
R314
ser. 3
1913
pt. 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

XLV^e ANNÉE — 3^e SÉRIE

BRUXELLES
SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49
—
1913

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DE LA XLV[e] ANNÉE (1913)

Etudes.

	Pages.
Notre enquête : La jeunesse belge et le problème militaire	1, 113, 184, 298, 771
Louis Thomas. Neuf lettres inédites de Chateaubriand	4
P.-H. Devos. Franz Hellens et l'attribution du prix Picard	27
Félix Goblet d'Alviella. L'arbitre	57
Emile Digneffe. Un amendement au projet du ministre de la guerre	65
Léon Dumas. Cinématographie mondiale	73
Maurice de Miomandre. Contre la séparation	169, 230
Marguerite Baulu. La mort	225
Emile Buisset. La réforme moderne des hôpitaux et hospices	281
Lalla Vandervelde. Les femmes et la grève	341
René Vauthier. Remarques sur le nouveau projet de loi de milice	344
Dr C. Vanlair. Le repas du troglodyte	364, 406
Georges Lachapelle. La crise parlementaire en France	397
Louise Ganshoff-Vander Mersch. Une heure chez le père Hyacinthe.	419
Fulgence Masson. Paul Janson	455
M. W. Paul Janson et la G. G.	462
P. Cauderlier. La puissance politique de l'église romaine	465, 507
P.-H. Devos. Horace Van Offel	484
L. Dechesne et M. de Miomandre. Le mouvement wallon et la question financière	517
Goblet d'Alviella. Los von Rom	559
A. De Rudder. A propos de Marie-Magdeleine	581
Léon Dumas. La représentation des intérêts	615
V. Fris. La paternité du retable de l'agneau mystique	630
Georges Bigwood. Les nouveaux impôts	671, 746
M. Wilmotte. La dernière pensée d'un règne	687

Digitized by Google

Pages.

Charles de Saint-Cyr. M. Louis Bertrand 729
L. Tréfois. A propos d'un congrès 793
Louis Thomas. Oscar Wilde, critique littéraire. 806

L'Exposition de Gand :

G. Abel. L'histoire de l'exposition 841
V. Fris. La ville de Gand et la Vieille-Flandre à l'Exposition . . 851
Paul Bergmans. L'Exposition de l'Art ancien dans les Flandres. . 869
J. De Smet. Les Beaux-Arts à l'Exposition de Gand 889
A. M. Wiart. La participation française 901
Robert Delmotte. Les fleurs à l'Exposition de Gand 923
Dorsan van Reysschoot. La musique à l'Exposition de Gand . . 932
M. W. Bibliographie de l'Exposition universelle 936
Ray Nyst. L'élément national à l'Exposition de Gand 955
Emile Buisset. Le français, langue officielle de la Belgique . . 939
J. Lortel. Jacques Boyceau. 972
Goblet d'Alviella. Une religion universelle est-elle possible ? Est-elle désirable ? 991
A.-J. Wauters. La légende et le monument des Van Eyck . . . 1003
M. Wilmotte. Un geste pour la Wallonie 1043
A. De Rudder. Trois romans de Grazia Deledda 1048
Louis Thomas. Lettres de la vieillesse 1069
Félix Goblet d'Alviella. Autour du projet Poullet 1091
Ernest Mahaim. L'économie politique dans l'éducation 1103
L. G. Suain. La marine de guerre 1139, 1218
Léon Dumas. L'été de 1913 1159
Charles de Saint-Cyr. M. Henri de Régnier, digne émule du Bonhomme 1191, 1263
L. Tréfois. De l'insécurité des créances hypothécaires 1207
Maurice Varosi. Hélène la Patarine 1212
Roland De Mares. La crise française 1241
M. Wilmotte. Diderot et nous 1244

Poèmes, romans, contes et théâtres.

Lucie Delarue-Mardrus. Liége 10
Richard Dupierreux Etude de jeune fille 11, 83
Avétis Aharonian. Le retour. 121, 193, 242
François Léonard et **Georges Rens.** *Les torches* 134
Maurice Gauchez. Vilaine. 293
Louis Piérard. En attendant la grève générale 376
Bertha Mertens. La veuve 478

Digitized by Google

Pages.

Max Deauville. Le pasteur de Hemstede 532
Maurice Darin. L'arrestation d'Ernest Olivette . . . 571, 641, 696, 759
Jacques de Mendiri. Noblesse oblige 815
René Golstein. La Marie à Pierre Luguet 962
Ella Dalville. Au royaume des songes. 1021
Bertha Mertens. Le cas pigame. 1055
Théo. Nicolet. Les mitaines 1119
René Golstein. Le retour de Marthe l'Envolée 1150
Jean Mallech. L'heure était venue. 1201
Alexandre Bonnel. Basile Danger 1254

La Revue de Belgique à Paris.

Léon Allemand. Notes sur le théâtre. 153, 204, 252, 312, 381, 433, 491, 586, 657, 713, 778, 828, 1030, 1079, 1126, 1171, 1227
M. Beerblock. Le cinéma populaire 34
M. Darin. Degas 33
— Concours 202
— D'un extrême à l'autre 311
— Guignol tragique. 432
— Après le divorce 655
— La Société des gens de lettres 777
— Le dernier scandale 978
E. Gérard-Gailly. L'enthousiasme pour un homme froid 151
— L'Opéra de la rive gauche. 250
— Assassin ou spadassin 585
R. Le grand steeple-chase 33
— L'élection du Président de la République. 151
— Un procès sensationnel 202
— Un premier geste. 250
— Un incident de frontière. 491
— Vers les trois ans. 585
— Un geste malheureux 655
— Echange de toasts. 713
— Le vieux général. 777
— Les députés aux champs 828
— Les soucis de M. Hennion 978
— Le beau voyage 1030
— Tras los montes 1079
— L'agression autrichienne 1126
— M. Rouché à l'Opéra. 1169
— La faute qu'il ne fallait pas commettre 1227

Digitized by Google

Chroniques.

Pages.

M. W. Petite chronique des lettres. 55, 104, 168, 219, 275, 333, 392, 445, 501, 553, 612, 664, 726, 788, 838, 988, 1040, 1082, 1135, 1236, 1289

Herman Dons et **Franz Foulon.** Chronique parlementaire. 39, 158, 207 (*Intérim*), 255, 316, 385, 494, 543, 595, 661, 718, 836, 1131, 1185, 1231, 1278

Marguerite Van de Wiele. Le chapitre de la femme. 96, 161, 321, 427, 589, 708, 824, 980, 1075, 1279

A. De Rudder. Chroniques artistiques. 100, 263, 329, 388, 443, 607, 985, 1188, 1286

Maubel. En marge de la musique. . . . 42, 104, 259, 325, 497, 1282

Maurice Gauchez. Les poètes 46, 209, 781, 1174

L. G. Suain. Chroniques scientifiques. 142, 268, 436, 545, 598, 831, 1033

Louis Piérard. L'actualité (sportive) 721

Mathieu Crickboom. Notes de musiques 1233

J. de W. Les théâtres à Bruxelles (non paginé).

Chroniques de la curiosité (non paginé).

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 1 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

La Revue de Belgique :
NOTRE ENQUÊTE : LA JEUNESSE BELGE ET LE PROBLÈME MILITAIRE.

Louis Thomas :
NEUF LETTRES INÉDITES DE CHATEAUBRIAND.

Lucie Delarue-Mardrus :
LIÉGE.

Richard Dupierreux :
ÉTUDE DE JEUNE FILLE.

...osver-Henri Devos :
HELLENS ET L'ATTRIBUTION DU PRIX PICARD.

DE BELGIQUE A PARIS :
...rand steeple-chase.
...arin : Degas.
...erblock : Le cinéma populaire.

...ARLEMENTAIRE.

...A MUSIQUE.

...S LETTRES.
...S.
...E.

...ANVIER 1913

...R LA SOCIÉTÉ ANONYME
...CH, IMPRIMEUR DU ROI
...INÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

[illegible]

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. Maurice Ansiaux, professeur à l'Université de Bruxelles; E. Braun, député à Gand; E. Buisset, échevin et député, à Charleroi; E. Cauderlier, à Bruxelles; Comte Goblet d'Alviella, sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; Adolphe Greiner, directeur général des Usines Cockerill; Paul Émile Janson, avocat et député suppléant, à Bruxelles; F. Hanrez, sénateur à Bruxelles; Paul Hymans, député et professeur à l'Université de Bruxelles; Ch. Magnette, sénateur, à Liège; F. Masson, échevin et député, à Mons; Ed. Peltzer de Clermont, sénateur à Verviers; Louis Strauss, échevin à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; Sam Wiener, sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : Maurice Wilmotte et Félix Goblet d'Alviella.

Secrétaire de la rédaction : Prosper-Henri Devos.

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de [illegible] fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à [illegible], rue de Paris, à Bruxelles. — [illegible] Verviers, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte [illegible] exemplaire parviendra à la rédaction.

ABONNEMENTS :

Pour les abonnements, changements [illegible] s'adresser à la Société anonyme [illegible] du Roi, Éditeur, 40, rue de P[illegible]

[illegible]

[illegible]

Pour la Belgique [illegible]

Pour l'étranger [illegible]

Par année [illegible]

NOTRE ENQUÊTE

LA JEUNESSE BELGE ET LE PROBLÈME MILITAIRE

Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir que nos jeunes gens ne sont plus ce que nous fûmes. Il serait invraisemblable qu'ils nous ressemblassent comme des frères, on en conviendra, mais il se concevrait qu'il y eût entre eux et nous des analogies si puissantes et si formelles que de les interroger, ce serait une façon de nous confesser nous-mêmes.

Or, nous avons acquis lentement la conviction que cette hypothèse est sans base, que les hommes de 18 à 25 ans ne ressemblent à leurs aînés ni au physique ni au moral. Au physique, les sports les ont autrement modelés; ils leur doivent et cette assurance dans le geste, et cette résistance corporelle, et ce goût de l'action dont nous étions trop dépourvus. Au moral, c'est bien autre chose. Ils toisent les êtres et les objets d'un œil qui nous stupéfie. Ils sont « réalistes »; ils raisonnent au-dessus de leur âge, ils aiment et jouissent dans des formes que notre romantisme eût réprouvées; ils se déplacent, s'exilent, disposent d'eux, et même de nous, avec une insouciance que l'on eût, il y a vingt ans, sévèrement qualifiée. On aurait eu tort, sans doute, car rien ne démontre que leur sensibilité, si différente de la nôtre, soit de qualité inférieure, ni non plus leur mentalité, même chez l'élite, bien que fort dépourvue de cette culture livresque à laquelle nous restâmes attachés, nous, sans fausse honte.

Est-ce peut-être à ce « réalisme », à cette éducation plus martiale, à ce goût des sports que sont dus les sentiments qui

Digitized by Google

se font jour maintenant? On peut le conjecturer. Il est incontestable que les Belges âgés de 18 à 20 ans ne pensent plus comme leurs aînés. Sur le devoir militaire, notamment, ils ont des notions infiniment plus dignes d'une nation consciente de son rôle dans le monde, et ils commencent à envisager l'accomplissement de ce devoir avec des sentiments qui nous rapprochent de ce qui se passe en Allemagne et en France. Certes, la loi imposant le service à un fils par famille a, malgré son application défectueuse, pu contribuer, dans une faible mesure, à créer ou à développer ce nouvel état d'esprit. Mais il est manifeste qu'il dérive, dans sa généralité, de causes plus profondes et, en partie, fort curieuses.

De là notre enquête, dont nous avons l'ambition de croire qu'elle intéressera notre public, mais qui, si la presse veut bien la suivre avec attention, pourra exercer sur l'opinion une saine et réconfortante influence. Qui sait même si elle ne sera pas de nature à modifier les idées et, en tout cas, à atténuer les préventions de certains hommes politiques! A droite, ou à l'extrême gauche, et pour des raisons si différentes qu'elles en deviennent contradictoires, on marque, en somme, peu d'enthousiasme pour la généralisation du service militaire, organisé sur les bases actuelles; il n'est pas indifférent qu'on sache ce que les intéressés et surtout les fils de la bourgeoisie (c'est-à-dire de la classe qui va être directement atteinte par ce changement dans nos lois) pensent d'une réforme dont l'opportunité patriotique ne rencontre plus guère d'incrédules.

Reste à savoir qui répondra.

Les jeunes gens? Oui, certes, et pour les déterminer, on n'a rien négligé. On a envoyé ce questionnaire dans un certain nombre d'établissements d'enseignement public ou privé, où des maîtres dévoués, amis sûrs et discrets, ont bien voulu

Digitized by Google

en confier des exemplaires à ceux de leurs élèves qu'ils jugeaient les plus conscients, les plus aptes à nous envoyer des réponses raisonnées autant que sincères. Grâce à des concours démocratiques, des fils du peuple, ouvriers ou petits employés dans de grandes usines à Liége, Charleroi, Gand, etc., employés de commerce à Bruxelles et à Anvers, ont été également touchés, ce qui nous permet d'affirmer que nulle catégorie sociale n'a été omise. Quelques jeunes gens de la campagne flamande ou wallonne ont été, parmi des milliers, priés de faire connaître aussi leur avis. Mais la sélection, quoique inévitable, n'a nullement été tendancieuse.

Devions-nous exclure les parents, les maîtres, les patrons?

Nous ne l'avons pas cru. Si même nous devions dire toute notre pensée, nous confesserions attacher peut-être plus de prix à d'autres témoignages qu'à ceux des intéressés eux-mêmes. A 50 ans, l'homme trop souvent se cherche encore, lorsqu'il ne se fuit pas, si grande est l'horreur inavouée que lui inspire la découverte de son *moi*; à 20 ans, il n'en est pas encore là, et beaucoup se désintéressent de cette auto-introspection, sans quoi on n'est qu'une ombre animée et incertaine.

C'est, au contraire, autour des jeunes gens, vers ceux qui ont charge de leur âme, qui subissent leur contact, qui sont commissionnés socialement pour les façonner, les parents, les maîtres, les patrons, les supérieurs, qu'on devrait particulièrement diriger une enquête comme celle-ci. Les témoignages de ces aînés acquerraient, des diverses responsabilités dont ils supportent le poids, un prix inestimable.

Tel a été notre sentiment : nous espérons qu'en lisant les réponses que publieront nos prochains fascicules, nos lecteurs l'approuveront et le feront leur.

La Revue de Belgique.

Digitized by Google

Neuf lettres inédites de Chateaubriand.

Je publie ici neuf lettres de Chateaubriand, qui nous le montrent dans le rôle du père de famille. On nous a si bien habitués à voir surtout en lui un séducteur ou un ambitieux, que nous sommes presque surpris de le trouver si simple, si naturel. Et pourtant quelle ne serait pas notre erreur, si nous ne voulions pas reconnaître ce naturel charmant qui lui permettait de passer tour à tour de la diplomatie à la galanterie, ou du jardinage à la poésie sans cesser d'être lui-même !

Les lettres que voici m'ont été communiquées par M. le comte de Chateaubriand, par l'intermédiaire de mes dévoués éditeurs, MM. Honoré et Edouard Champion; je ne saurais trop les remercier de cet appoint intéressant à la Correspondance Générale *du grand écrivain dont je poursuis en ce moment la publication.*

LOUIS THOMAS.

I

Au comte Frédéric de Chateaubriand.

Paris, le 29 juin 1825.

Je vous envoie, mon cher ami, copie de la lettre que je viens d'écrire à M. d'Haussonville; il faut maintenant attendre la réponse. Je désire que vous n'ayez rien dit qui soit en contradiction avec ce que j'ai dit de mon côté. Le mieux est de parler franchement et de montrer votre position sans détours et sans tromperies.

Je vous embrasse, mon cher Frédéric, votre tante vous dit mille tendresses.

CHATEAUBRIAND.

Digitized by Google

II

A Monsieur d'Haussonville.

Paris, le 29 juin 1825.

MONSIEUR,

Mon cousin germain Armand de Chateaubriand, fusillé par Buonaparte pour le service du roi, a laissé un fils unique, mon neveu Frédéric de Chateaubriand, officier dans les cuirassiers de la reine.

Frédéric vient de m'écrire que M^lle^ Jenny de Gastaldi et sa famille lui témoignaient quelques bontés. Il s'exprime avec une vivacité qui ne peut me laisser de doute sur les sentiments qu'il a conçus pour M^lle^ de Gastaldi. Frédéric n'a rien que son nom, son épée, un caractère excellent, un esprit raisonnable et une conduite pleine d'honneur. Si dans cette position de fortune il pouvait aspirer à la main de M^lle^ de Gastaldi, j'oserais, Monsieur, la solliciter pour lui. Je regarde Frédéric comme mon fils, il est peut-être destiné à perpétuer mon nom. Je n'ai point d'enfants, mon autre neveu, fils de mon frère, colonel héritier de ma pairie, n'a jusqu'à présent que des filles. Je n'ai rien à la vérité à laisser dans ce moment à Frédéric, mais il est jeune et bien des chances peuvent améliorer son sort.

Je vous ai parlé, Monsieur, avec franchise. Le consentement de M^lle^ de Gastaldi et de sa famille me remplirait de joie et de reconnaissance, et leur refus m'affligerait, sans me faire perdre le souvenir de la bienveillance qu'ils ont montré à Frédéric.

J'ai l'honneur...

Digitized by Google

III

Au comte Frédéric de Chateaubriand.

Paris, le 6 juillet 1825.

Voilà, mon cher Frédéric, la réponse que j'ai reçue de M. d'Haussonville et la réponse que j'y ai faite ; mais je vous ai déjà envoyé copie de ma première lettre et vous ne m'en avez pas accusé réception. Ne l'auriez-vous pas reçue ?

Je vous embrasse, mon cher Frédéric, et répondez-moi vite.

CHATEAUBRIAND.

IV

A Monsieur d'Haussonville.

Paris, le 7 juillet 1825.

J'étais à la campagne, Monsieur, lorsque votre lettre du 3 de ce mois est arrivée à Paris ; c'est ce qui m'a empêché d'avoir l'honneur de vous répondre plus tôt.

Je m'empresse aujourd'hui, monsieur, de vous remercier et de vous prier de vouloir bien offrir à M^lle^ de Gastaldi ma vive et sincère reconnaissance.

Frédéric fera tous ses efforts pour rendre *ma nièce* heureuse et sa nouvelle famille lui tiendra lieu de celle qu'il a perdue.

Il est bien naturel, Monsieur, que vous vouliez consulter lord Fingall (1).

J'ose me flatter que sa réponse nous sera aussi favorable que la vôtre. Je vais instruire mon neveu de tout ce qui s'est

(1) Lord Fingall, cousin et tuteur de M^lle^ de Gastaldi.

Digitized by Google

passé, afin qu'il puisse mettre comme moi ses respectueux hommages aux pieds de M^lle^ de Gastaldi et lui témoigner toute sa gratitude.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

Monsieur,

Votre très humble
et très obéissant serviteur,
CHATEAUBRIAND.

V

Au comte Frédéric de Chateaubriand.

Paris, le 17 novembre 1825.

Je ne puis, mon cher Frédéric, vous donner de conseils sur ce que vous avez à faire. Les partis décisifs, il faut les prendre de soi-même. Quitter le service, rester sans état toute sa vie, c'est une grande affaire. Votre espoir d'avancement, il est vrai, n'est pas grand dans l'ordre naturel; reste pour vous la chance de ma fortune qui peut changer comme aussi elle peut empirer ou rester la même. Pesez bien tout cela avant de vous décider. Nous vous verrons avec grand plaisir, vous et votre femme, à votre voyage à Paris.

J'ai vu votre beau-frère; j'espère qu'il voudra bien dîner avec nous mercredi prochain. Tout à vous, mon cher Frédéric. Mille choses à M^me^ de Châteaubriand.

[Paraphe.]

VI

A Madame la comtesse de la Rochejacquelin.

Paris, ce 15 novembre 1827.

Je vous remercie mille fois, Madame : les palmiers ont dû vous embarrasser sur la route; je vais soigner ces beaux

Digitized by Google

petits étrangers, mais le climat des Gaules est bien rude et je n'ai pas la main heureuse. J'ai déjà écrit à Madame votre mère et je vais lui écrire encore, pour lui dire toutes vos bontés.

Agréez, Madame, je vous prie, mes respectueux hommages,

CHATEAUBRIAND.

VII

Au comte Frédéric de Chateaubriand.

Paris, 30 janvier 1832.

J'ai bien tardé, mon cher Frédéric, à vous répondre; j'ai été malade et embarrassé de mille affaires. J'accepte avec grand plaisir la nomination de l'enfant à naître; mais, mon cher neveu, je suis superstitieux, je crois porter malheur et aimerais mieux vous voir choisir un parrain en meilleure intelligence que moi avec la fortune, ensuite il est probable que je quitterai la France pour toujours au printemps. Il me sera impossible d'aller en Bretagne, je ne pourrai nommer que par procuration. Pesez bien tout cela, mon cher ami, et si vous tenez toujours à votre première intention, vous me direz ce que j'ai à faire, et à qui je devrai envoyer ma procuration [1]. Offrez mes hommages et mes compliments affectueux à votre femme. Votre tante se joint à moi dans ses vœux et vous embrasse; j'en fais autant, mon cher Frédéric, et je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez si bien.

CHATEAUBRIAND.

(1) L'enfant, dont Chateaubriand fut le parrain, mourut à un an, brûlé par un accident de domestique.

Digitized by Google

VIII

Au comte Frédéric de Chateaubriand.

Paris, 1er mai 1832.

Eh bien, mon cher Frédéric, puisque vous le voulez, et à vos risques et périls, je nommerai votre fils ou votre fille, mais Dieu sait où je serai quand l'enfant viendra au monde. Je ne suis bon à rien et pour rien. Ma sœur a raison, c'est *François-René* que porte mon extrait de baptême. Mille hommages à votre femme. Je vous embrasse tendrement..

CHATEAUBRIAND.

IX

Au comte Frédéric de Chateaubriand.

Paris, 27 février 1832.

Je vous félicite bien sincèrement, mon cher Frédéric : puisse ce nouveau Chateaubriand être plus heureux que ses devanciers. Mille choses à votre femme. Votre tante est mieux, mais encore assez souffrante. Je ne suis pas moi-même très bien. Espérons des jours meilleurs.

Je vous embrasse, mon cher Frédéric.

CHATEAUBRIAND.

Digitized by Google

Liége.

Je me rappellerai cette verte hauteur
D'où j'ai vu s'étager la travailleuse Liége,
Fantastique cité, récit de vieux conteur,
Sous un nuage immense et changeant qui l'assiège.

Le soleil disparu, sous un mince croissant
Qui tient seul, dans le ciel, la place encore rouge,
Lune en profil, bijou du soir, unique accent
Du décor ardoisé, vaporeux et qui bouge,

Tout ce qui fume est là, blanc, gris, et se confond
Avec le grand nuage, avec la Meuse pâle.
Noire, une flèche dit l'église cathédrale.
D'autres pointes encor percent le vague fond.

Quatre plans de maisons pas encore allumées,
Hauts fourneaux et clochers hérissant les brouillards;
Et dans le même sens vont toutes les fumées
Rejoindre on ne sait où les nuages fuyards.

L'ombre tombe, alentour, sur la douce campagne.
Mais je sais deux points noirs de l'espace endormi.
Ici, c'est la Hollande et là, c'est l'Allemagne,
Les frontières déjà, l'étranger, l'ennemi...

Pays wallons, pays wallons, petites Frances,
N'oubliez pas de qui vous êtes les enfants.
Ni toi qui, des voisins trop proches, te défends,
O Liége, capitale étrange des nuances!

LUCIE DELARUE-MARDRUS.

Digitized by Google

Etude de jeune fille.

A J.-H. Rosny aîné,
respectueusement.

Au débarqué, les bras cordiaux de Julot étreignirent ma poitrine sanglotante. J'avais aperçu, sur l'île, ce petit restaurant des *Trois Rois*, à la terrasse duquel, un soir d'août, nous dînâmes aux bougies, Gaby et moi; mes oreilles avaient saisi, encore que déchirés par les flèches du vent, les sons d'une valse familière, triturée dans un boui-boui du port par quelque orgue épileptique; ç'avait suffi à me mettre en larmes. L'enfance, les paysages et les gens affluèrent d'un même assaut, à mon cœur. Je restai suffoqué, comme par la fumée acre d'un foyer, qui refoule brusquement. Je m'étais dit en partant de là-bas : « Une blague, l'émoi du retour ! Mes douze années de Brésil ont émoussé ces tendresses-là », et souvent, quand je regardais, du quai de Rio, rentrer les rapatriés larmoyants au bastingage des transatlantiques, j'avais soulevé dédaigneusement mes épaules d'homme fort ! Je larmoyais plus que personne en revoyant le Steen et Notre-Dame sur le fond étamé du ciel. Je larmoyais, et j'eusse assurément donné la moitié de ma laborieuse fortune pour qu'un parent, un ami cher, fût parmi tous ces mouchoirs agités, à m'espérer, pour l'accolade. Et quelle joie, quelle furieuse joie de me ruer sur l'ample thorax de ce brave Julot auquel je ne pensais point !

Je l'avais, dame ! tant oublié, qu'il eût été de franche justice de me voir, à mon tour, oublié par lui ! Une carte par-ci par-là, quatre mots à la venvole, quand je m'ennuyais : je ne me souvenais même plus du tout de l'avoir averti de mon retour ! Maintenant qu'il était là, mille

Digitized by Google

repentirs me bourrelèrent. Leur façon de surgir à mon esprit ne manquait pas, cependant, d'être encore égoïste : les trois jardins que je voyais de ma chambre, celui de mes parents, couché sous mes fenêtres, puis, à droite, celui du père Lasalle flanqué de cette annexe, au carreau de laquelle, silencieuse, cousait sans fin la blanche Angèle, et, plus à droite encore, celui de Julot, évoquaient mes joueries provinciales, les petits fusils de bois, les albums d'Epinal feuilletés dans la gloriette, et Bibi, le cheval de carton qu'on ornait de feuillages frais. Brave Julot ! De mon cœur sensible, des attendrissements s'élevaient au souvenir de la trompette de fer-blanc dont nous avions l'usage collectif ! Plus tard, quand le feu d'adolescence commençait à nous brûler les veines, nous nous blottissions dans la haie pour surprendre les yeux d'Angèle, toujours assise à la vitre de l'annexe, toujours cousant, mais jeune fille déjà, les tresses blondes roulées en macarons sur les oreilles. — Mon brave Julot ! — L'avoir oublié ! — L'heure expansive me rendait, pour mes crimes de lèse-souvenir, plus rigoureux que je n'avais imaginé qu'on eût pu l'être jamais, pendant mes douze années d'exil. J'avais hâte, maintenant, de revoir la place de ma villette natale, le mail et le boulingrin, et la cour Perrette, où nous buvions à la pompe communale, en sortant de l'école, Julot et moi. — A mon gré, le voyage fut trop long ; je maudis la lenteur de l'express ; j'anathématisai le banlieue qui nous prit à Namur pour nous conduire chez nous.

Il était six heures quand nous sautâmes du train. La grosse émotion était calmée et la réalité qui m'apparaissait remettait à leur juste place les exagérations de ma rêverie. Je fus moins ému que je ne l'avais espéré.

Les trottoirs de la Grand'rue débordaient d'ouvriers qui sortaient de la verrerie. Ils s'étaient entouré le cou de leur blouse de travail, et tout machurés, la pipe aux dents, la toile cirée aux tartines roulée sous le bras, s'avançaient en faisant sonner les pavés. Des femmes étaient mêlées à leurs groupes, serrées dans leur châle, un mouchoir sur la tête ; les porteuses de canons qu'agaçaient les gamins s'effaraient avec un bruit de sabots castagnettant sur le trottoir.

— Tiens, fis-je à Julot ; vois celle-là au bras de ce bougre

Digitized by Google

roux, elle me fait songer à Angèle. C'est singulier ! Le souvenir que j'ai conservé de son visage, le voilà !

— Mais c'est-elle, répondit mon ami, c'est elle-même !

— Tu plaisantes ? Angèle Lasalle ?

Je regardais passer l'ouvrière. Sous la penne, son profil se dessinait, ravagé, la peau salie, les yeux brûlés et profondément retirés dans l'orbite, c'est vrai ! Mais ce front droit et court, ce nez un peu boulu dont les ailes s'ouvraient, cette bouche audacieusement marquée, ce menton à angle droit ; c'étaient bien là le nez, le front, la bouche et le menton que j'avais vus, enfant, penchés sur le linge blanc que piquait une aiguille habile. — Je regardais Julot et je continuais à douter :

— Voyons, Julot ! tu te moques de moi...

— Pas le moins du monde... Veux-tu ? nous nous hâterons un peu ? et je raconterai l'histoire après le dîner.

Le repas se termina sans que j'eusse entendu le moindre mot d'un récit que je me montrais cependant bien impatient d'écouter. — Julot éluda mes questions et me fit parler. — Au surplus, j'en pris mon parti, et comme je suis porté à la forfanterie, je mis en coupe mes souvenirs de Brésil — et bien un peu aussi mon imagination et mes lectures. — Je crus de bon goût de tâcher à étonner mon ami, en étalant une âme sans scrupule, seulement éveillée aux riches appétits de ma nature forcenée, et dont le cynisme maquillé devait faire bondir sa provinciale placidité. — Ma verve se glaçait cependant, devant le sourire poivré d'ironie de mon auditeur. — Les liqueurs bues, il se leva, et me prenant le bras, il m'attira vers la fenêtre, qu'il ouvrit large sur la nuit :

—Regarde ces murs et ressuscite dans ta mémoire l'état du voisinage pendant notre enfance. — Voilà le jardin de tes parents. Voilà celui du père Lasalle. Voilà cette annexe où cousait la silencieuse petite Angèle. Derrière les trois jardins et séparée par un murtin dont la cime était hérissée de tessons de bouteilles, se déployait une prairie, qui appartenait, tu le sais, aux Lasalle. On poussait une porte — nous l'avons souvent poussée — et l'on entrait alors, jusqu'aux genoux, dans l'herbée odorante. On y jouait sans crainte, à l'abri des passants et du garde champêtre : du côté de la route,

Digitized by Google

une seconde porte, plus lourde, et qu'on ouvrait à l'aide d'une grande clef grinçante. Puis, la campagne, coupée, au flanc du mur, par la route du Manet-Culot, qui rejoint par un grand détour les faubourgs et les usines. Ce côté de la campagne n'était guère habité.

— Des briquetiers, si je me souviens bien, y avaient installé leurs baraquements.

— Tout juste. — Voilà les lieux dessinés, le décor du drame planté...

— Au tour des spectateurs.

— Un seul : moi. Et quel spectateur ! J'ai vécu le drame plus que ses héros eux-mêmes. J'y ai participé au point qu'il pénétrait ma vie, qu'il frémissait en moi. Plus conscient qu'eux, parce que j'étais de sang-froid et qu'une ténèbre opaque de passion leur aveuglait l'esprit; parce que j'entrais dans leur vie comme un voleur entrerait dans une maison étrangère avec un trousseau de clefs qu'il aurait trouvé sur la route. — C'est bien cela. — Un soir, un bout de l'énigme m'apparaît. Je m'y accroche, je veux voir tout, savoir tout. Je me passionne. De mortels secrets glissent dans ma paix et la dissolvent comme les gouttes de sang chaud, vengeresses du parricide, tombaient, dans la légende, sur le manteau du roi maudit. Parfois, j'ai pensé me soustraire à la torturante curiosité : le hasard obsédant m'y replongeait de force. — C'était affreux. — La destinée nous joue de ces tours innocents. Tel, en traversant une chambre, s'attarde à la fraîcheur d'un vent coulis. C'est la mort qui glisse avec cette fraîcheur, dans ses os. Tel, se penche à sa fenêtre, s'attarde à suivre des yeux un fantôme, et voilà, un mauvais génie est assis dans son âme, qui ne le quittera plus.

* * *

Il alluma sa pipe ; ensuite, s'accoudant à la fenêtre ouverte sur le jardin qui sentait bon les feuilles, il reprit d'une voix plus basse :

— Comme aujourd'hui, une nuit pareille à cette nuit, les étoiles emmitouflées de nuages, la lune bâillonnée, le jardin roulé dans le sommeil. — A l'église du Sépulcre,

Digitized by Google

onze heures et demie viennent de sonner : j'ai fermé mes livres, j'ai éteint ma lampe et je fume en rêvassant, assis sur l'appui de fenêtre. Tout à coup, sur le fond noir de la nuit, dans le jardin des Lasalle, une silhouette blanche. Je scrute l'ombre, un peu inquiet. La forme bouge ; je cache dans ma paume le brasillement rouge du fourneau et j'observe. On a beau ne pas croire aux esprits, une apparition aussi singulièrement silencieuse, avant le coup de minuit, vous fiche un brin de tremblote. La mienne glisse en farfadet. La voilà disparue. Je la perds des yeux. Puis, dans une tache d'ombre plus claire, je la revois qui s'immobilise : je devine qu'elle vient d'ouvrir la porte au fond du jardin et qu'elle s'arrête là. Le silence. Alors, trois petits « psstt » comme d'un oiseau qui s'éveille. Encore le silence. Enfin, la porte se referme et le fantôme se met à glisser dans la nuit. Mais il revient vers la maison des Lasalle plus lentement qu'il ne s'en éloignait tout à l'heure. Je vois une petite tache blanche à côté de sa pâle apparence. Ils sont deux assurément. Oui. Passant sous mes fenêtres, je les entends qui chuchotent ; l'oreille aux aguets, je perçois des sons que jamais je n'aurais pu recueillir si je n'avais tendu à un tel point mon attention : c'est d'abord une voix d'homme :

— Quelle idée de venir si tard ! J'étais transi.

— Je n'aurais pu faire autrement. Il ne dormait pas et m'a appelée trois fois pour sa potion. Alors, j'ai forcé la dose d'un rien. Assez pour que nous soyons à l'aise.

Un rire bref pouffe dans le silence.

Imagine si je restais stupéfait : Angèle, la douce couseuse dont le museau de chlorose n'avait, semblait-il, jamais senti l'air vif, l'assise de chaque matin et de chaque soir, je la voyais accueillant un amant dans le fond de son jardin, au milieu de la nuit, et l'emmenant dans son lit de vierge, peut-être à côté de la chambre même du père ! Ma stupéfaction se fit bientôt joyeuse : eh ! la garcette ne manquait pas de piquant ! Je l'aimai d'être dans cette province d'espionnage et de suspicion, assez habile pour satisfaire avec une si imprévue rouerie des désirs aussi inattendus. Les nuits suivantes, je l'observai encore et je tremblai pour elle. — Pendant qu'elle s'éloignait vers le fond du jardin et

Digitized by Google

que je la voyais disparaître au tournant des massifs de lilas, j'épiais la masse noire de sa demeure. Mon cœur battait d'y voir apparaître dans l'illumination brusque d'une lampe, le visage du vieux Lasalle. En même temps cette crainte m'était un bonheur. Comme naturellement, nous sommes portés à héroïser la représentation mentale de tous nos gestes, je me persuadais que je veillais sur la tendre destinée d'Angèle et je me sentais ennobli d'être, en quelque façon, le complice silencieux de ses nuitées amoureuses.

* * *

J'examinais les lendemains Angèle, qui, dix heures sonnant, venait s'asseoir à la fenêtre de l'annexe. — Son visage se fanait un peu, mais guère plus qu'il ne sied à une recluse de dix-huit printemps. De ses mains très longues, elle assurait les épingles de ses tresses roulées en colimaçons, sur les oreilles ; elle tapotait un peu ses bandeaux blonds, puis elle s'asseyait et attirait sur ses genoux l'amas neigeux du linge. Elle ne levait ses yeux noirs et frangés de cils recourbés qu'à la minute d'enfiler l'aiguille. Tandis que ses doigts visaient le pertuis, je la voyais de face : tu devines si je lisais sur son masque du matin la perversité de ses nuits. Point grand clerc n'étais-je à supputer l'hypocrisie du geste, à doser la sensualité des lèvres, à pénétrer la fausseté des yeux ; le vrai est que celui qui la voyait sans prévention, c'est-à-dire tout le monde, à part moi, admirait la pureté de son regard et la candeur de ses attitudes. M^me^ Chabot elle-même, dont la langue était sans tendresse (au fait, tu l'as connue, M^me^ Chabot, la femme de ménage), ne manquait jamais d'interrompre le nettoyage de mon bureau pour affirmer, appuyée sur le manche du balai, d'une voix noyée d'attendrissement : « Pour une bonne jeune fille, c'est une bonne jeune fille. Et modeste, et à sa place, et travailleuse... On peut le dire : modeste, et à sa place, et travailleuse ».

M^me^ Chabot colportait de maison en maison les potins de la villette. Tout en frottant les bottes de M. Longeron, elle dépeignait l'avarice des Anciaux, « des gens qui ont de quoi, puisque leur oncle Germain est millionnaire. Je ne

Digitized by Google

le certifie pas, mais je répète ce que tout le monde pense, et il n'y a pas de fumée sans feu, n'est-ce pas, Madame Longeron ? Des gens qui ont de quoi et qui disputeraient le pain de leurs bonnes ! On a raison de le dire, grosse fortune fait cœur de pierre ! » D'autre part, en écurant la vaisselle des Anciaux, elle déplorait les brouilles du ménage Longeron : « Ils ont tout ce qu'il faut pour s'entendre ; chacun sait qu'ils ne manquent de rien ; leur fils gagne bien sa vie et leur demoiselle est établie. Mais on a raison de le dire, il y a toujours un cheveu dans la soupe ; entre nous, Monsieur n'est pas mauvais homme, quoiqu'un peu dépensier... (Après tout, son bien est son bien et l'argent n'aime pas de dormir); mais le caractère de Madame est bien aigre. Je puis vous l'avouer, elle est devenue impossible. »

Je l'écoutais sans colère : si naturellement méchante qu'on oubliait sa méchanceté au bénéfice de son naturel, Mme Chabot activait par son bavardage ininterrompu le zèle qu'elle apportait aux travaux ménagers. Aussi, dès qu'elle entrait chez moi, l'excitai-je à se livrer sans vergogne à son éloquence saliveuse.

— Bonjour, Madame Chabot ! Quoi de neuf, Madame Chabot ? Elle répondait invariablement : « Vous êtes bien aimable » et commençait :

— Il en est arrivé une bonne à la fille Calongette. Elle était allée hier avec son galant, Jacques Brûlard, vous savez bien, le souffleur, celui qui habite au Tienne à Gattes, à la ducasse de Vignelles ; même qu'il lui avait acheté un ruban rouge à nouer au cou, un grand peigne d'écaille incrusté d'argent, et des boucles d'oreilles ornées de pierres vertes. Des folies, quoi, des folies d'amoureux ! On avait mis les cadeaux dans une boîte de carton. Ils sont rentrés la nuit par la rue du Manet-Culot ; ils se sont assis (qu'ils disent) au tournant, qu'on voit d'ici. Mais il faut croire que leur entretien a été bien émouvant, puisque la fille Calongette a oublié là sa boîte à bijoux ! Ils ne l'ont pas retrouvée quand ils sont allés pour la chercher. Pensez, toute une nuit s'est passée, on a eu le temps de la remarquer. Ce qu'on trouve est trouvé. Allez-y voir. Je l'ai rencontrée, elle pleurait comme une Madeleine ! Que l'aventure lui serve de leçon ; elle deviendra peut-être un jour une Made-

Digitized by Google

leine repentie ! Il n'y aurait pas de mal à cela, allez, Monsieur Jules !

Je ne te raconte pas ces balivernes pour le seul plaisir de me souvenir de Mme Chabot. Non... c'est parce que ces bijoux et ce ruban jouèrent un petit rôle dans l'étude que je faisais, Sherlock Holmès amateur, du caractère d'Angèle. Parfaitement. Peu après le départ de Mme Chabot, je regardais la fenêtre de ma voisine. Sa chaise était vide et le linge roulé sur le tabouret. Mais en examinant la chambre avec soin, je distinguai sa silhouette. Debout devant un miroir elle s'éclairait de lumière réfractée. Je la vis telle, que je la reconnus à peine. Un ruban ponceau enserrait son cou et en vulgarisait la blancheur d'un étrange rappel de fille, aperçue un dimanche, flânant au bras d'un mâle à rouflaquette ; à ses oreilles, dégagées par un chignon haut que soutenait un peigne historié d'argentures clinquantes, pendait un bijou de simili, figurant un serpent enroulé sur lui-même et dont les yeux de verroterie jetaient des feux courts. Angèle souriait à son reflet et minaudait ; les yeux coulés, la bouche entr'ouverte sur les dents serrées, la tête penchée, elle était comme une catin dédaigneuse et aguichante ; les lèvres avancées en moue, on eût dit qu'elle aspirait à la paille la fraîcheur d'un wisky-soda. Ses paupières battaient à l'afflux d'un désir; puis le geste contourné de ses mains caressa son image. Le décor d'un bar citadin s'évoquait pour moi, autour d'elle : sa mimique soulevait le souvenir violoné d'une valse au fond de ma mémoire qu'elle hallucinait. — Angèle, parée des bijoux de la Calongette, Angèle en robe de nuit, frileuse à courir par le jardin nocturne, Angèle silencieuse et douce, enclose comme un tableau dans son cadre, dans le châssis blanc de sa fenêtre, je restai chancelant devant cette figure ambiguë, au point que je doutais qu'elle fût réellement toujours la même.

* * *

C'est peu après qu'on découvrit, dans le Manet-Culot, le cadavre du cordonnier Bagasse; au pied du mur, la tête tuméfiée sur la poitrine, les jambes écartées, les mains crispées au bout des bras ballants; on eut vite fait de s'aper-

Digitized by Google

cevoir qu'on l'avait étranglé, le dos à la brique, puisqu'on l'avait laissé choir, le séant dans la boue. Il était assis comme un homme fatigué ou un ivrogne. De déductions en déductions je parvins... mais pourquoi te conter le lent travail de mon esprit passionné à poursuivre une énigme? Eveillé au mystère d'Angèle, nulle occasion ne m'échappait d'en dissoudre les ténèbres. Ainsi quand une grande frayeur habite en nous, le plus léger craquement des meubles dans la nuit, le moins sensible frottement du vent sur les pierres, le plus soyeux frou-frou des feuillages résonne dans notre cœur, comme un tonnerre et nous fait tressaillir. J'étais doué d'une façon de fièvre somnambulique, souffrante et joyeuse. En quelqu'endroit, à quelqu'instant que ce fût, si un travail obscur fermentait ce mystère, j'en étais aussitôt averti, par une sensibilité qui m'effrayait parfois. Mon imagination clairvoyante rattachait les faits par des liens anxieux : je les coordonais en moi et je sentais, comme un croyant est sûr de sa croyance, que je ne me laissais point duper par ma propre pensée.

Ecoute : la nuit est visitée par la diffuse lueur d'un peu de lune. Il se fait très tard ; la pluie fanée du carillon s'est ponctuée des douze pulsations sonores de la grande cloche. Trois fois déjà dans le jardin pénétré par le serein, la blanche Angèle s'est avancée en vain. Personne à ses appels d'oiseau n'a répondu, dans le fond de la prairie. Son cœur tremble : il ne viendra pas, que peut-il avoir ? Elle s'inquiète et mord ses lèvres blanches glacées par la fraîcheur de la nuit et l'angoisse en même temps qu'incendiée de désirs incontentés; elle s'appuie au chambranle de la porte ouverte du jardin, elle épie dans les herbes hautes la noire silhouette qui doit glisser à pas feutrés vers sa chair en attente. Il ne vient pas : un coup de cloche froide se détache dans le silence : quelle heure est-il ? Minuit et demi ? Une heure ? Une heure et demie. Où est-il? Que fait-il? Aux tendresses souffrantes succèdent les jalousies que chaque minute fait crier dans son cœur, comme un onglet cruel râclant les cordes trop tendues d'une guitare. — Dans la nuit elle voit son corps couché au long d'un corps de femme : leurs nudités enlacées sommeillent, las des voluptés bues. Ah ! de ses doigts aigus déchirer; ah ! de ses dents mordre, cette

Digitized by Google

chair qui la trahit ! Elle songe à des vengeances : ses yeux, elle les percera pour les arracher tout vivants de sa face criminelle. — Puis elle espère : la cendrée crie au rythme d'un pas lent. Pourquoi tarde-t-il tant ! Elle traverse le pré. Maintenant, elle n'est plus que du feu. La main sur la porte qui accède à la route, elle attend qu'il pousse le panneau ; elle sent son cœur qui fond comme neige au soleil. Mais les pas s'arrêtent. Qu'est-ce ? La voilà, de nouveau emportée dans un tourbillon glacé et brûlant en même temps. Pourquoi s'arrête-t-il ? Elle attire la porte à elle. Puis, ce brusque sang-froid que les femmes ne perdent jamais, la force à la repousser doucement, insensiblement. Elle veut voir, savoir. Ses mains s'accrochent au faîte de la muraille, ses pieds nus battant la brique et le bois, cherchant le point d'appui d'une arête saillante. — Elle se brise les orteils crispés sur la traverse de la porte, elle regarde la rue pâle ; ses avant-bras tâtonnent dans le mortier et les tessons ; elle voit : non, ce n'est pas lui. Mais pourquoi cet homme s'est-il arrêté ? Il considère l'ombre avec méfiance. Puis, il se remet en marche. — Soudain le bruit d'une course la fige : à trois pas de lui, un rousseau trapu se pelotonne, dans une attitude d'attaque. Sa voix tremble. Il tend ses mains vers l'agresseur.

— Stope, camarade; Louis, attends; que veux-tu ? Tu n'as rien à me reprocher... Ne frappe pas ! — C'est ma femme ? Non, je n'ai rien dit. Tu sais bien que je n'ai rien dit et je ne dirai rien...

— Canaille ! Et cette lettre-là ?

— Cette lettre-là ?

Le rousseau chiffonne un papier dans sa main tendue.

— Oui, cette lettre-là ! Si ta femme ne te l'avait pas volée, hein ? Ça y était tout de même, bon apôtre... mais je la tiens. Parle donc maintenant... Répète encore que tu ne voulais rien dire...

L'autre blémissait.

— Je ne dirai rien, je te jure, camarade Louis !...

Un coup de poing sonne sur sa tempe. Angèle écarquille les yeux. Le sang bourdonne dans son crâne; il martèle ses poignets, il bat le tocsin dans son côté gauche. — Elle regarde: elle n'a pas peur. Il lui semble même qu'elle a bon; elle croit

Digitized by Google

défaillir comme durant l'amour ; oh ! les voilà qui se heurtent, leurs corps ne nouent ; les épaules de l'un cognent la muraille ; une sueur de volupté coule du front d'Angèle. Elle a besoin de se meurtrir. Sa chair appuie sur la brique ; elle sent des fragments de verre couper sa peau ; ses ongles pénètrent le mortier ; une petite salive aigre coule aux commissures de ses lèvres sèches ; elle respire profondément. — Une tête martèle le mur, en face d'elle; elle la voit, au-dessus du dos ramassé de l'agresseur, de ses épaules larges, de son cou trapu ; elle la voit bleuissante, avec deux yeux qui chavirent ; elle la voit qui retombe comme une loque. Ah ! autour de cette minute mortelle s'enroule sa vie furieuse ; ses nerfs font boule autour de cette agonie. Elle se retient de crier de joie. Il entre dans sa chair des mollesses sensuelles, des tiédeurs d'extase, des ivresses tendres. L'homme est retombé assis, le menton sur la poitrine. Elle se sauve. — Elle rentre et se jette au lit : ses draps sont frais comme neige pour ses membres en fièvre. Elle se sent délicieusement brisée. Son pouls se régularise. Elle s'endort en souriant, comme quand elle s'imagine avoir vu le Paradis, après la possession.

* * *

Julot s'arrêta pour prendre de l'air d'une longue haleinée. Il soufflota dans le tuyau de sa pipe qui venait de s'éteindre, et ayant secoué le fourneau contre l'appui de fenêtre, la remit en poche. — Tous ces gestes s'alentissaient d'une pensée insistante. Il reprit alors sur un ton calme :

—Le meurtre du cordonnier Bagasse eut, comme tu le penses, un retentissement prolongé dans les commérages de la ville. La justice amoncela enquête sur enquête, greffa perquisitions sur perquisitions, échafauda hypothèse sur hypothèse et finit par classer l'affaire, tout bonnement. Trois longs mois, les bavardages de M^me^ Chabot, alimentés par cette source abondante, fluèrent dans mon bureau pendant les matinées de nettoyage. — Puis, comme Bagasse était un homme de peu, l'attention cessa de rôder autour de sa tombe et s'orienta vers des sujets plus stables, tels le mariage de M^lle^ Nicolas et les gilets du

Digitized by Google

juge de paix. Les soirs, à ma fenêtre, reprirent leur cours normal : Angèle allait, comme jadis, quérir l'amant transi de rosée au fond de son jardin pour le réchauffer aux étreintes de son amour clandestin. Mon enquête n'avançait guère : ce n'est que plus tard, en effet, que je m'avisai de reconstituer la tragique soirée au profit de mon roman de sang et de passion.

Je connus, toutefois, quel était le gars favorisé par ma mystérieuse voisine : je ne l'en félicitai guère, car Georges Delloye n'apportait qu'une âme pauvre et qu'un esprit étroit avec la beauté vulgaire et fade de son corps épais. La petite, sans doute, adulait l'athlète rondouillard et se plaisait à son étreinte, qui endolorissait la maigreur de ses membres encore comme enfantins. La rude santé de Georges satisfaisait sans doute ses appétits dévorateurs.

Peut-être aussi l'avait-elle élu parce qu'il fut le seul jeune homme qu'elle connut, à l'aube de son désir : c'était au temps où le père Lasalle, encore ingambe, exploitait la sablonnière du Caillou-Dormant ; il avait choisi Delloye comme employé à cause de sa parfaite calligraphie et du soin qu'il apportait dans la tenue des livres. Il avait mis en lui beaucoup de confiance et Angèle s'était ruée sur Georges avec l'aveuglement de sa réclusion prolongée et de ses ardeurs accumulées. Peu avant cette attaque de paralysie, qui devait le tordre comme une racine, et lui enlever quasiment l'exercice de la parole, le père Lasalle s'était aperçu de l'existence nébuleuse d'une inclination entre les deux jeunes gens. Il y mit une fin brutale en renvoyant Georges ; Angèle se roula aux pieds du père, lui cria qu'elle aimait celui qu'il chassait si méchamment, le supplia de lui permettre de l'épouser, gronda, menaça ; le vieux restait implacable : il arguait que les situations n'étaient point égales et qu'il ne voulait pas faire le malheur de sa fille en la jetant dans les bras d'un blanc-bec qui ne gagnait pas ses douze cents l'an. Ce n'était qu'un prétexte : à sa mort on découvrit qu'une légion d'hypothèques rongeaient les biens dont il se targuait si haut de son vivant ; au vrai, c'est une avarice de veuf qui le poussait à garder sa fille, à thésauriser ses sourires et ses tendresses ! Mauvais placement, vraiment ! La gamine se cloîtra; silencieuse

Digitized by Google

comme une nonne, elle tirait l'aiguille à l'infini, fermentée de haines sourdes pour ce vieux qui jetait au travers de sa route sa volonté acharnée. On lui refusait Georges, elle l'eut quand même, machinant les ruses, limant des fausses clefs, stupéfiant le paralytique, en forçant ses potions avec une audace prudente qu'elle puisait aux sources d'une passion désordonnée. J'imagine cependant, qu'au moment où nous en sommes, le goût aventureux de cet amour s'exténuait en eux : rien n'est plus banal que le danger quand on en prend l'habitude. Angèle le sentait : outre qu'elle ne frémissait plus guère à l'angoisse d'être surprise, Lasalle s'ankylosant de plus en plus, elle souffrait de ne tenir Georges que quelques heures quand elle eût pu le tenir toute sa vie ; l'hypocrisie de son jeu l'altérait de liberté franche ! Sa rêverie habitait une petite maison, au bord de la campagne, avec un jardinet où tendre sa lessive, et dans la cuisine, l'odeur des fricots, cuisant pour son homme ; elle s'attendrissait à entendre son pas frapper la mosaïque du vestibule ; elle le voyait ouvrir la porte de la chambre où elle l'attendait, à cœur sonnant, les mains tendues et les lèvres ! pour choyer son beau visage aux yeux si bleus.— Et quand le cri gâteux du père, réclamant sa cuillerée de sirop ou, geignant qu'elle le mît sur sa chaise percée, la refoulait dans les pleutres réalités de sa vie, les poings d'Angèle se serraient d'impatience.

Chez Georges, c'était, je crois, tout autre chose : il avait aimé la petite, c'est certain, mais comme on aime à dix-huit ans. Dix mois plus tard, s'il avait eu assez de courage, il l'aurait lâchée : il n'attendait plus rien d'elle, il la connaissait dans tous ses gestes, il n'ignorait aucun de ses baisers et le monde débordait de femmes inconnues ! Or, voilà ! Georges n'avait pas de courage. Il revint chaque soir comme à une corvée; ces amours alarmés l'ennuyaient; il n'était pas né pour les aventures. Lâcher Angèle, c'était plus facile à dire qu'à exécuter. Il la connaissait violente, dédaigneuse du scandale et n'osait penser à quel emportement son orgueil froissé et son amour avili pourraient l'entraîner un jour. Il se résignait, en songeant quelquefois qu'il avait rudement gaffé en s'engageant si jeune ! Quand Angèle lui parlait de mariage, il s'évadait du tourment en

Digitized by Google

fermant d'un baiser la bouche de sa maîtresse, et quand elle insistait il répondait par des « ouis » attentifs et composés, mais il savait l'éventualité lointaine et se réconfortait à part soi.

* * *

Le hasard qui me servait (si c'est servir un homme que de lui remplir l'âme d'angoisses étrangères) qui me servait si fidèlement depuis le soir du fantôme, me permit de déduire ces pensées d'une conversation entendue une après-midi d'été sous ma fenêtre. — Angèle avait conduit le vieux Lasalle à l'ombre du saule-pleureur et travaillait à ses côtés. Le père ébloui par la si rare présence de sa fille bavardait sans suite, à la façon des enfants qui jouent. Sa parole aimable se heurtait au silence d'Angèle. Il disait :

— C'est curieux comme cet arbre a grandi! Du temps de ta mère, je prenais le tronc entre mes deux mains, sans aucune peine. Il en faudrait bien quatre maintenant, les deux tiennes et les deux miennes. Hein fillette? Il y avait alors dans la fourche, là, entre les branches, un nid. Je ne le vois plus à présent! Il est vrai qu'il y a quinze ans de ça! Dame! on vieillit, et les bambines qui ne vous montaient pas aux genoux vous dépassent aujourd'hui, 'pas, Angèle ? Qu'est-ce que tu fais là ? On appelle cela repriser, je crois? Non. Oh! je ne m'y connais pas, moi, en couture.— Mais dis, petite, si tu laissais là ton ouvrage? Tu dois te fatiguer les yeux à travailler toujours à cette lingerie... Elle fatigue rien qu'à la regarder, tu sais; elle est si blanche au soleil. Et puis le soleil est si beau. Regarde un peu le soleil sur les fleurs. Comme c'est bon, vivre! Qu'est-ce que tu as, dis-moi? Tu ne parles pas, tu sembles toute triste? Allons, fais risette à ton vieux papa! Non, mais quelle moue! Tu as du chagrin, mon Angèle?

— Vous le savez bien que j'en ai. Pourquoi me le demander, si ce n'est pour m'en faire plus encore?

— Quelles idées! Mais non, je ne sais pas si tu as du chagrin ! Comment veux-tu que je le sache ? Je ne te vois pas. Tu restes toujours dans l'annexe, tu ne me parles jamais.

— A quoi bon!

Digitized by Google

— A quoi bon? A te soulager, peut-être! Que sais-je moi! Ça ne vaut rien de conserver de la tristesse sans en faire jamais la confidence. Et puis peut-être à réjouir un peu ma vie. Elle n'est pas gaie, tu sais, ma vie!

— La mienne non plus.

— Je ne dis pas. Mais les parents souffrent tant pour leurs enfants, que les enfants peuvent tout de même supporter un peu les misères de leurs parents. — La jeunesse est égoïste. Elle oublie vite...

— Ce n'est pas vrai, répondit Angèle en pensant à Georges.

— Si, elle oublie vite. Elle a la vie, elle. C'est la grande affaire, la vie! Et puis, tu n'es pas si malheureuse, voyons! Est-ce que je te refuserais si tu me demandais quelque chose? Hein? Mais voilà, tu ne m'as jamais demandé quoi que ce soit; tu n'aimes pas ces riens qui font plaisir aux autres jeunes filles : un ruban, un bijou, un colifichet dont on se pare et qui vous fait jolie. Tu n'aimes pas tout cela, pas, fillette? Sinon, je serais le premier à te les donner. Mais oui; tiens, est-ce qu'il te manque quelque chose, maintenant? Dis, est-ce qu'il te manque quelque chose?

Angèle regarda son père.

— Oui, fit-elle à voix sourde.

— Et quoi? et quoi donc?

Elle articula froidement, comme insensible à ce qu'elle disait :

— Georges Delloye.

Le vieux frappa de la paume le bras du fauteuil :

— Georges Delloye! Encore cette sottise-là. Ce n'est pas fini? Oui, tu es une sotte! Georges Delloye! Pour te mettre sur la paille avec un sans-le-sou, est-ce la peine de quitter son père? Et puis, il se fiche bien de toi, Georges Delloye! Si tu crois. Il t'a bien oubliée à l'heure qu'il est.

— Non, papa!

Tu n'en sais rien! Tu ne l'as pas revu! Georges Delloye. Vraiment, tu n'es pas plus sérieuse? On le croirait à te voir et tu es plus folle qu'une folle. Voilà trois ans que tu traînes cette pensée, qu'elle te mine, qu'elle te ronge, qu'elle te fait souffrir!

— Vous savez bien que j'aime Georges et vous aurez

Digitized by Google

beau dire, je continuerai à l'aimer. Si c'était à refaire, il y en aurait deux que je ne serais plus ici.

— Et pourquoi, Mam'zelle ? Pour suivre votre freluquet ? Mais j'aurais préféré vous tuer de ma main.

— Oh ! non, mon père, j'aurais bien fait cela moi-même.

— Plus folle qu'une folle, je dis, ma fille ! Vous êtes a lier, savez-vous ! Et maintenant silence, ne me parlez plus de cela. Vous me remuez les sangs. Est-ce que je ne souffre donc pas assez ! Je ne veux rien entendre et je vous le dis, moi, à l'heure qu'il est, retenez-le, ma fille, je vous le dis, une fois pour toutes : pour épouser Georges Delloye, il faudrait que je sois mort, oui, que je sois mort.

Angèle soupira. Elle ne répondit rien. Mais son aiguille fut si furieuse à s'enfoncer dans le linge qu'elle piqua aussi le bout du doigt et qu'une perle de sang s'écrasa et fit tache sur la toile.

(*A suivre.*) RICHARD DUPIERREUX.

Digitized by Google

Franz Hellens et l'attribution du prix Picard.

La libre Académie de Belgique a attribué le treizième prix annuel de la fondation Edmond Picard à M. Franz Hellens, dont le dernier livre [1] fut remarqué autant que ces *Hors-le-vent* qui établirent naguère sa réputation. Depuis huit ans, le prix Picard n'avait plus été accordé à un écrivain. Les écrivains s'en plaignaient. La libre Académie n'attendait, assure-t-on, que l'occasion d'apaiser les mécontents. On ne peut nier que l'œuvre de M. Franz Hellens lui en fournissait une.

Le talent qu'elle a consacré, essayons de le définir et de le situer dans notre littérature.

* * *

Il ne se trouve, je crois, plus personne aujourd'hui pour affirmer qu'il existe une littérature proprement belge. Une même langue ne peut servir deux littératures. Cependant, ceux qui définissent la Belgique, au point de vue littéraire, une province française comme les autres, me paraissent négliger à tort une circonstance qui fait de notre pays une province française très différente des autres. J'entends que les autres produisent des écrivains depuis le temps où l'on commença d'écrire en français, tandis que notre participation continue à la littérature française ne remonte guère au delà d'un demi-siècle.

[1] *Les Clartés latentes*, vingt contes et paraboles (A. E. B.).

Digitized by Google

C'est pourquoi, si nous sommes fondés à repousser l'hypothèse d'un tempérament littéraire national, basé sur des caractères raciques, estimant que quant à la race, nous ne différons pas plus des Français qu'ils ne diffèrent entre eux, confessons que notre production littéraire offre avec celle des voisins des contrastes très sensibles. Si le fait est nié par certains d'entre nous, le public ne s'y trompe pas, et il a raison de donner au qualificatif, dans l'expression « auteur belge », un sens littéraire bien plus que géographique.

Et l'explication tirée de la race écartée, il ne nous reste qu'à avouer que notre demi-siècle de labeur ne représente qu'un début à côté du millénaire français.

Que faut-il à un individu pour devenir un écrivain? Le don, des maîtres, un travail personnel. Ces trois conditions sont aussi celles de l'épanouissement d'une littérature.

Je ne vois pas que le don nous fait défaut. Nous avons les mêmes maîtres que les Français. Ce qui nous manque, c'est le travail personnel qui libère des influences, qui enseigne l'application à une matière originale des procédés tirés des maîtres, qui les perfectionne et en fait découvrir de nouveaux.

Le collégien qui se sent la vocation littéraire commence par imiter ceux qu'il admire. A dix-huit ans, l'adolescent se veut personnel et dépense toute sa verve en innovations verbales, en raffinements d'écriture. Il est généralement poète lyrique, uniquement préoccupé d'impressions et de sensations en face du monde extérieur. A vingt-cinq ans, il fait du roman éperdument subjectif : soit que, subissant encore les spectacles naturels, il décrive à perte de vue, ou que, sollicité par le paysage intérieur, il s'absorbe en des autobiographies méticuleuses. S'il ne s'en tient pas là, c'est donc que les autres hommes l'auront intéressé. Il tentera, dans ses romans suivants, de les suivre à travers les mille riens qui forment et déforment une âme; ou bien, choisissant dans la vie de ces

Digitized by Google

âmes une crise, il en fera s'entrechoquer les éléments en une série de gestes et de dialogues.

Nous avons été le collégien avec André Van Hasselt, l'adolescent avec les Jeune-Belgique. Nous n'avons guère dépassé la première manière du romancier et l'auteur dramatique n'est apparu que par intermittences. De tous temps, je veux dire dès le début, nous avons cultivé tous les genres. La littérature française ne contenait-elle pas des modèles de chacun d'eux? Mais nous n'avons eu ni grands dramaturges, ni grands romanciers : seulement de grands poètes lyriques, la poésie lyrique étant, après l'épique, qui a disparu avec le merveilleux, le premier genre accessible à une littérature en formation.

* * *

Je m'excuse d'avoir donné, pour préambule à ces observations sur le livre de Franz Hellens, des généralités encombrantes ici et cependant plus qu'insuffisamment défendues. L'occasion se présentera, sans doute, de revenir sur quelques-uns des points soulevés plus haut. Mais il importait de fixer les idées.

Je vois l'œuvre de Franz Hellens à la frontière qui sépare le roman subjectif de l'objectif. Je trouve chez cet écrivain des souvenirs d'un art antérieur et des aspirations vers des formes nouvelles.

Hellens a regardé des hommes; mais il a vu surtout des villes et des campagnes, et c'est leurs visages qui l'ont impressionné le plus, animés par les passions des éléments. Dans les livres d'Hellens, le décor est toujours au premier plan. Le personnage, on ne le distingue que par transparence; si vous préférez, comme une ombre derrière un rideau. Comme l'ombre, il a des gestes surprenants et des attitudes fantastiques. Et quand nous nous sentons sollicités par cette présence, nous ne jurerions pas que ce n'est pas le fantastique seul qui s'imposa à notre attention. Supprimez

Digitized by Google

chez Franz Hellens les apparences qu'il prête à la vie, — mais, remarquez-le bien, qu'il n'a pas trouvées dans la vie, — je me demande si de cette vie il vous restera même une ombre.

On me fera la vieille objection : « Une œuvre, c'est toujours le monde vu à travers un tempérament ». D'accord. On ne conçoit pas, en effet, que l'œuvre échappe à ce filtre, la pensée de l'artiste. Mais il y a des filtres qui retiennent tout. Il y a aussi des filtres qui, s'ils enlèvent au liquide certaines impuretés, le chargent de matières provenant de précédents filtrages. La pensée de M. Hellens est un filtre qui enrichit le liquide.

Et, des corps étrangers qu'il y introduit, le principal est le symbole. Choisissons un exemple entre cent. Le conte *Les bulles de savon sur la mer* est une illustration de cette idée que l'effort individuel ne compte pas, puisque tous les hommes recommencent la même tâche, et qu'il faut aimer la vie non pour les réalités que nous lui arrachons, mais pour les illusions qu'elle nous dispense, car « le meilleur de la vie n'est pas ce qu'on peut soupeser dans la main ». Ainsi, les hommes ne sont que des bulles de savon qui, sitôt nées, éclatent, mais où, durant un instant, le monde s'est reflété en d'idéales couleurs; et la terre elle-même n'est qu'une grosse bulle qui voyage dans l'immobile éternité.

Relisons la dernière page de ce conte :

« Sous les rayons nouveaux du soleil, la mer sembla renaître. Si loin qu'on pouvait voir, elle arrondissait sa surface polie où la lumière mélangeait à l'infini les tons empruntés à tout ce qui brillait dans l'espace, et qui semblaient animés eux-mêmes et faire le tour d'un globe immense. Parfois, un nuage qui passait détournait l'ardeur du soleil ; les couleurs vives de la mer s'éteignaient subitement, le globe semblait éclater en crépitant, et l'on croyait entrer dans un autre monde. Mais d'autres rayons rallumaient

Digitized by Google

bientôt la mer qui reprenait son tournoiement de bulle étincelante, poussée par la brise vers l'inconnu. L'air était animé d'une multitude de bulles transparentes et nacrées. Elles éclataient et renaissaient dans le même moment. Les flots étaient couverts de leur brillante poussière.

« Tout vivait, tout mourait, et rien n'était changé. »

La description est extrêmement séduisante. Mais remarquez que ce qui en fait le charme, c'est uniquement ce qui concourt à composer le symbole, symbole suggéré non par le spectacle que décrit le conteur, car la mer nous apparaît comme une plaine et non comme une sphère, mais par la réflexion purement subjective de l'écrivain, qui sait que la terre est ronde. Puisque la terre est ronde, elle ressemble à une bulle de savon. Et le descripteur s'ingéniera à nous rendre cette ressemblance sensible à l'aide de traits aussi faux que jolis. Ce sont « les tons empruntés à tout ce qui brillait dans l'espace, et qui semblaient animés eux-mêmes et faire le tour d'un globe immense ». Essayez de vous figurer cela. C'est le globe qui « semblait éclater en crépitant ». Quel crépitement ? C'est la mer qui « reprenait son tournoiement de bulle étincelante, poussée par la brise vers l'inconnu ». Je voudrais bien voir cette mer-là. Mais ne conservez du tableau que les touches exactes, le vu, le senti, il reste :

« Sous les rayons nouveaux du soleil, la mer sembla renaître. Si loin qu'on pouvait voir, elle arrondissait sa surface polie. Parfois, un nuage qui passait détournait l'ardeur du soleil ; les couleurs vives de la mer s'éteignaient subitement. Mais d'autres rayons la rallumaient bientôt.

« Tout vivait, tout mourait, et rien n'était changé. »

Ça n'est déjà pas si mal, mais la mer en inspirerait autant à n'importe qui. Cependant, je n'ai omis que l'ornementation symbolique, conventionnelle, l'analogie que le tableau ne suggère pas et que le poète lui endosse comme une camisole

Digitized by Google

de force ; car tout le reste, c'est cela ; tout le reste est littérature...

Tant que nous ne nous dégagerons pas de cette littérature-là, nous demeurerons des débutants, et le public et la critique — à part la critique belge, bien entendu — se détourneront de nos romans avec un dédain peut-être excessif, mais non pas injustifié. N'est pas romancier qui ne sait sortir de soi ; et l'art de M. Hellens est un art de cabinet et de chambre de rhétorique. Ses allégories me font penser à celles du Roman de la Rose. On pourrait choisir plus mal ses modèles. Tout de même, cela nous ramène au moyen âge.

Il faut s'empresser d'ajouter qu'avec Franz Hellens, nous sommes déjà à quelque distance du moyen âge de la littérature belge. Hellens a un goût exquis pour un barbare, et nous avons vu que pour être fausses, ses images n'en sont pas moins adorables. Je ne vois pas quels progrès on pourrait souhaiter à sa forme d'accomplir. D'ailleurs, il faut le reconnaître, il n'est plus personne aujourd'hui, pas même ceux qui l'ont rendu célèbre, qui oserait user encore de ce style belge 1880, bien connu sous le nom de macaque flamboyant. C'est un pas en avant, cela. Et si M. Hellens refusait d'en faire un autre, ce que je regretterais infiniment, il lui resterait l'honneur d'avoir laissé, si l'on veut, de parfaits modèles d'un genre périmé.

Qu'on n'interprète donc pas les lignes qui précèdent comme un blâme de la décision de l'Académie Picard. Je suis tout disposé à admettre qu'on n'a pas publié en Belgique, en 1912, de livre supérieur aux *Clartés latentes* de M. Franz Hellens. Et l'Académie Picard a eu mille fois raison de couronner une œuvre qui répondait à l'idéal littéraire de la plupart de ses membres. Ce qu'il importait de dire, c'est que cet idéal n'est plus celui de la génération qui grandit, et surtout qu'il serait déplorable qu'il le fût resté.

PROSPER-HENRI DEVOS.

Digitized by Google

La Revue de Belgique

à Paris.

Le grand steeple-chase.

La date est proche, et toute la France est attentive à l'épreuve unique, dont va dépendre l'octroi de la première magistrature politique du pays. Jamais peut-être une concurrence aussi vive et aussi belle n'a servi d'aussi ardentes curiosités. Chacun des candidats se présente avec des titres dont l'aloi est indiscutable. Chacun d'eux met une sorte de coquetterie à ne point vouloir diminuer, par de basses manœuvres ni de médiocres calculs, les chances de ses rivaux. Que nous voilà loin du spectacle qu'a offert récemment le Nouveau-Monde, loin et plus haut! Qu'on se rappelle ces assemblées préparatoires, où s'égosillaient des fanatiques, couvrant de leurs huées la voix de l'orateur prônant Roosevelt! Qu'on se rappelle Roosevelt provoquant une scission du Congrès, improvisant un parti avec la rude adresse d'un manieur d'hommes et d'argent, opposant son trust au trust démagogique!

Au lieu de cela, dans Versailles, séjour de nos rois, plein encore de leur souvenir et de leurs reliques, quelques centaines de bourgeois en redingotes iront porter un bulletin silencieux dans l'urne rituelle. Et puis tout sera dit... R.

* * *

Degas.

M. Degas est, parmi tous les peintres vivants de France, et peut-être du monde, celui qui vient d'atteindre, pour l'une de ses toiles, le plus haut prix dans une vente publique. Les *Danseuses à la barre* ont été vendues 435,000 francs. M. Degas avait cédé ce tableau, autrefois, pour 500 francs.

Cet artiste, que l'élite connaissait bien et qu'elle apprécie, n'est pas populaire. Il ne le sera jamais. La foule s'intéresse seulement aux gloires tapageuses qu'une réclame patiente et forcenée lui

Digitized by Google

impose; la concurrence, en art, comme ailleurs, rejette dans l'oubli les solitaires et les silencieux; le succès est pour ceux qui crient fort et longtemps. Tant de gens, en face d'un tableau, hésitent et se demandent s'il est excellent ou détestable! C'est la rumeur publique qui les renseigne définitivement.

D'ailleurs, la manière de M. Degas n'est point plaisante. Il y a, dans les attitudes de ses danseuses, une tristesse amère et sombre, je ne sais quoi de violent, d'hostile, de sévère, d'impitoyable, d'irrité. Le public n'aime pas les misanthropes; il ne voit dans l'art qu'un divertissement; il ne veut regarder que des choses jolies et des ballerines roses qui sourient comme des poupées.

Il est déconcertant pour les hommes d'aujourd'hui, et réconfortant aussi, de penser que l'auteur de la toile désormais célèbre — et M. Degas n'est point pauvre — habite un modeste appartement au cinquième étage d'une ancienne maison, qu'une vieille bonne suffit à son service, qu'il sort à pied et qu'il prend l'omnibus. Ce vieillard est étranger à nos querelles, à nos orgueils, à notre petitesse quotidienne. Il ferme sa porte : les visiteurs l'ennuient. A Rodin, abonné au téléphone, il disait l'autre jour : On vous sonne donc, comme un laquais? Il y a, dans ce pessimisme, dans ce hautain isolement d'un grand artiste, une beauté impressionnante et rare qui force au respect. D'autres sont aimables et familiers; d'autres nous émeuvent, parce que nous sentons en eux une âme pareille à la nôtre; d'autres ont un talent facile et gracieux; d'autres plaisent; mais il y a en M. Degas autre chose, qui n'est pas fréquent : un caractère.

MAURICE DARIN.

* * *

Le cinéma populaire.

Il ressemble à une église provinciale. Un grand rideau, dans l'ombre, se dresse à la place du chœur, et, tout au fond, sur la tribune privée d'orgue, une cabine hermétique darde sur le rideau, par un trou de sa cloison de planches, le faisceau pâle de son regard mystérieux. On dirait d'une comète captive, dont la queue filtrerait par une fissure dans la paroi de sa prison, éclairant au passage la fumée bleue des cigarettes.

Une rumeur court entre les banquettes alignées, faite de dialogues grasseyés, de confidences ressassées, de chuchotements étouffés, et coupée de brusques sifflets, d'accès de toux, de vagissements, d'éclats de rires. Trois silhouettes opaques, coiffées de képis et

Digitized by Google

vêtues de pèlerines à capuchon, adossent dans l'un des bas côtés leur officielle nonchalance.

Dans ce temps étrange, les hommes de demain se souviendront d'avoir épelé, syllabe par syllabe, les légendes éternelles qui font battre les cœurs de désir et d'envie, de révolte et de mépris, d'enthousiasme et de vaine joie. C'est là que le peuple romanesque et frondeur se rassasie d'illusions et de satire. La comédie de mœurs ou de caractère y succède au roman d'aventures, le mélodrame à la poésie, l'information scientifique aux faits-divers. Pendant une soirée tout entière, le théâtre, la conférence et le roman se donnent la main et, pour six sous, font la révérence à la concierge, au camelot, aux petites mains, aux rôdeurs de barrière.

Voici les palais merveilleux, les cavernes éblouissantes, les ballets pailletés, les magiques métamorphoses, toute la mythologie, toutes les féeries étranges d'Orient.

Voici le déroulement des lointains voyages, dans les pays interdits aux désirs des humbles, les vallées aux profondeurs de vertige, les neiges éternelles des glaciers, les chutes sauvages des torrents, les survivants de la préhistoire observés au seuil de leurs repaires, les infiniment petits découverts, magnifiés, suivis pas à pas dans toute leur éphémère existence.

Voici le roman de l'abandonnée, la navrante odyssée du joueur, l'odieuse vengeance du prétendant éconduit, l'ingénieux stratagème du détective américain. Voici l'erreur judiciaire, la fin tragique de l'homme de proie, le généreux mensonge de la mort, l'adoption de l'orpheline par le vieux baron misanthrope et bien renté.

En quelques minutes, que de rêves matérialisés, touchés du doigt! « Demain! » se dit la jolie plumassière, et le père, inquiet de l'avenir, se dit : « Demain! ». Car chacun, ici-bas, doit jouer son rôle, avoir son tour. Hugo l'a dit en vers, et c'est écrit là, sur la toile, tout au long.

Sans compter qu'à l'attrait des bougeantes images, au charme des aphorismes consolants, un pianiste ascétique ajoute la mélodie appropriée. Il se lamente avec le charpentier en quête d'embauche, frétille avec le jeune homme entreprenant, tonne avec le maître de forges inflexible, et, de triolets en triolets, galope avec l'Indien peau-rouge dans l'herbe sèche des pampas.

Pourtant, les plus angoissantes poursuites, les manœuvres de l'artillerie monégasque, la scène même du robinet récalcitrant, seraient mornes et décolorées sans le génie obscur d'un homme

Digitized by Google

accroupi dans un coin de la scène, parmi les plus hétéroclites accessoires. Sans lui, quel invraisemblable silence accompagnerait les mouvements les plus endiablés! L'épopée éclatante de l'écran serait pareille au grelot qui s'agite en silence sous la cloche de la machine pneumatique. Car les acteurs de ce théâtre sont muets, les trains roulent sans bruit, la tempête est aphone, la sirène du navire qui sombre est sans voix.

Dieu merci! le bruisseur veille. Assis au milieu de sa ferraille innommable, ce brocanteur à la manque prête à la pantomime mécanique des personnages toutes les ressources d'une fantaisie ingénieuse et précise; il l'anime du souffle de l'esprit. Ce n'est pas trop de dire qu'il lui donne vraiment la vie. Au commencement, tout était néant. Le premier jour, la Providence créa la toile blanche; le deuxième, l'écriture sur verre; le troisième, le mécanisme d'horlogerie; le quatrième, le pellicule de mica; le cinquième, la lumière oxyhydrique; le sixième, la photographie animée. Le septième jour, le bruisseur, en s'essuyant la bouche, sortit de chez le bistrot, portant sa cloche et ses baguettes, son tuyau sonore, sa mailloche, sa boite à limaille; il s'assit derrière son abri, à côté de la timbale de l'orchestre, et le silence agaçant des changeantes images se mit à parler, à danser, à pleurer, à rire. Et ce fut le cinema.

Quand l'honnête ouvrière épouse enfin son riche sauveur, c'est grâce au barreau rouillé que le bruisseur frappe en cadence que la cloche tinte au clocher, et son collier de grelots annonce, bien avant qu'il paraisse, le coupé blanc de la mariée. Armé d'un jong et d'une planchette, c'est parce qu'il fait vraiment parler le rifle aux mains du Visage Pâle que les Sioux sanguinaires tombent pour ne plus se relever. C'est à cause de la timbale et par la volonté du bruisseur que les salves de l'artillerie en manœuvres roulent à tous les échos du local, réveillant au dedans les nourrissons endormis et, dehors, les chiens errants de la rue Custine et du passage du Baigneur.

La conscience de son rôle le grise et l'accapare tout entier. Pendant qu'un entr'acte habilement ménagé suspend, au plus fort de l'oppression générale, l'intérêt haletant des fidèles, on entend le bruisseur répéter discrètement « le télégraphe Morse » ou « le moteur d'automobile ». Tandis que, pour apaiser le tumulte de l'assistance, la menace d'évacuation surgit en lettres rouges sur la toile blanche, dramatique en son impitoyable langage, il potasse activement son programme, prépare sa batterie, range à portée de sa main le maillet de bois, la boite avec la limaille, la cloche pour le tramway électrique.

Digitized by Google

Un coup d'œil suffit ; à la tragique légende : « Capitaine ! nous sombrons par bâbord ! », il répond en soufflant éperdument dans la sirène ; il promène, en de savantes saccades, sa brosse de paille au fond du tamis où dansent en grêle les haricots décortiqués. Et il n'y a pas à dire, c'est cela. L'océan lui-même ne ferait pas mieux. Même, à l'instant précis où l'héroïque fiancé cueille sur les lèvres de la bien-aimée le baiser triomphant de la récompense, on voit l'humble bruisseur pencher vers les poils roux de sa main calleuse sa moustache poissée de tabac et marinée dans d'innombrables demi-setiers. Et, de la salle obscure, cent baisers aussitôt lui répondent, dont quelques uns, sans doute, ne sont pas donnés sur les mains.

Lentement, à voix haute, et tous ensemble, les fidèles lisent la lettre calligraphiée du solliciteur ou le scénario de la comédie. Car les légendes paraissent longtemps sur l'écran du cinéma populaire. Dans les arrondissements du centre, où l'on projette en salle éclairée, le public prévoit les événements, il devine l'épilogue. Ici, chaque phase nouvelle provoque une surprise, un murmure de curiosité. Qu'un chainon vienne à se rompre, la chaine fragile est brisée. La « direction » le sait ; la « direction » ne veut pas que la marchande à la toilette, qui dépense six sous à chaque renouvellement du programme, vienne se plaindre « qu'elle n'a jamais fini de lire l'histoire quand le « machin commence à marcher ».

Le cinéma populaire est une image d'Epinal pour les grands et pour les petits. Et quand une image coûte ce prix-là, il est juste qu'on n'en perde pas une larme, surtout quand elle enseigne au peuple, aigri d'envie ou affamé de puissance, que le travail, que l'honneur, que la charité ne sont pas nécessairement de vaines balançoires ; quand elle donne aux déshérités, avec une telle vraisemblance, la consolante illusion que la conscience n'est pas seulement un mot vide, et qu'il y a peut-être une justice.

MAURICE BEERBLOCK.

Digitized by Google

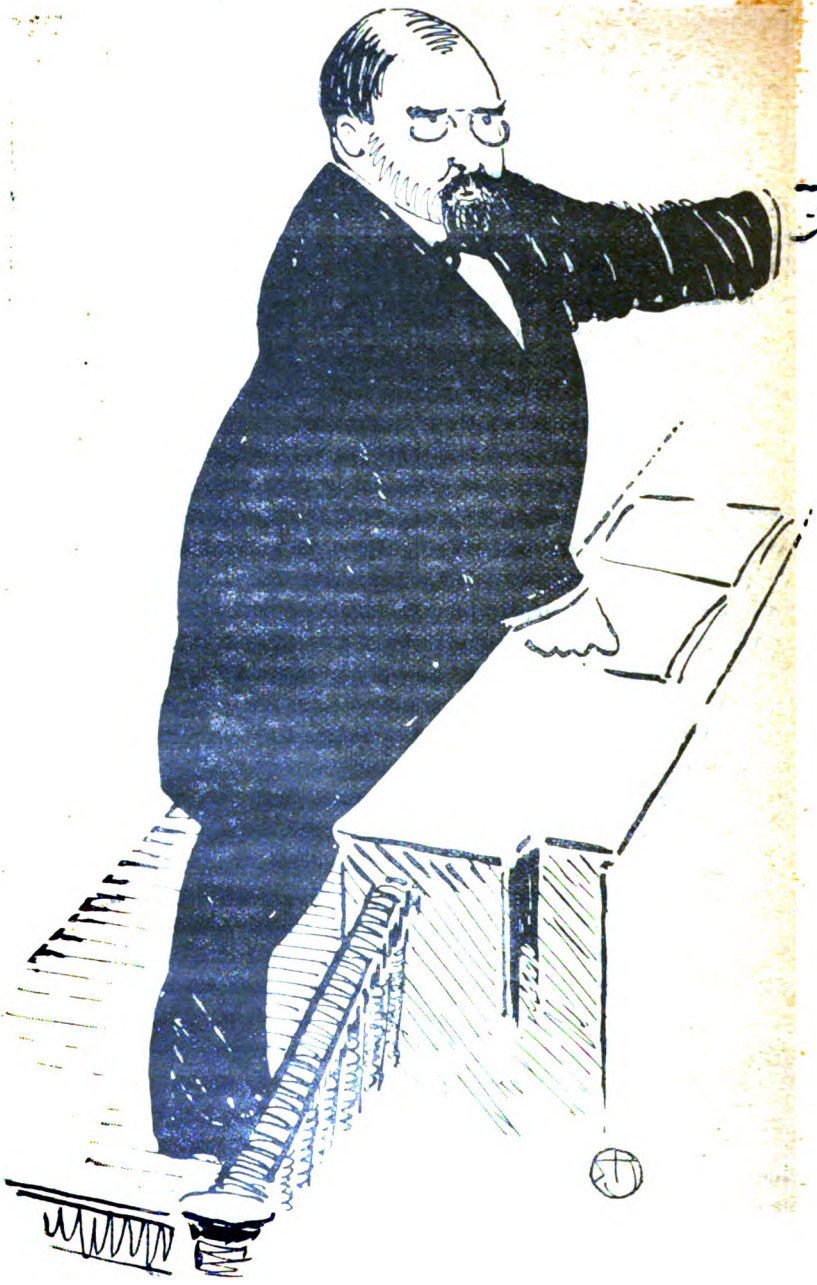

Émile ROYER à la tribune.

Digitized by Google

Chronique Parlementaire.

FIN D'ANNÉE.

La Chambre, avant de s'en aller en vacance, a procédé au déblaiement le plus urgent de son ordre du jour. Elle a renvoyé à la rentrée de janvier la discussion de la question électorale et le vote de la loi militaire et elle a expédié la fin du débat soulevé par l'interpellation Troclet sur la fusillade de Liége, ainsi que la discussion de la circulaire ministérielle relative au « groupage » et le vote du budget des voies et moyens.

Ces dernières séances nous ont valu d'assister aux débuts parlementaires de deux députés de Liége, MM. Xavier Neujean fils et Nicolas Goblet. Celui-ci a l'éloquence imagée et sonore de son tempérament impétueux, mais il est bien dommage qu'elle soit si superficielle. C'est un tonnerre de fer-blanc. Ses amis s'extasiaient... Mais en toute conscience, cet enthousiasme nous a paru un peu forcé, un peu théâtral, comme l'éloquence même de M. Goblet.

M. Neujean fils n'est pas un orateur, mais il sera un excellent *debater*. Le verbe a de l'aisance, de la clarté, de la sobriété. Les explications que le député de Liége a données au sujet de la fusillade de la Populaire ont sûrement impressionné la Chambre par leur tragique concision, par leur émouvante simplicité.

Au débat concernant les voies et moyens, M. Franck a mené une vigoureuse attaque contre la politique financière du gouvernement et M. Levie a essayé de gagner du temps en renvoyant la suite de cette escarmouche à plus tard.

Le ministre des finances n'en a pas moins dû affronter au Sénat l'ennui d'un débat tout pareil, car l'opposition de la Chambre haute a voulu, elle aussi, embarrasser ce bon M. Levie et celui-ci, pour jeter du lest, a annoncé à mots couverts un

Digitized by Google

impôt prochain sur les valeurs de Bourse, — ce qui apparemment fera faire d'amères réflexions au monde financier qui, le 2 juin, contribua à la victoire cléricale.

* * *

Au Sénat, le débat soulevé par le vote des budgets coloniaux a suscité une très heureuse intervention de M. Herbert Speyer, le nouveau sénateur du Luxembourg, qui a présenté une série de critiques au sujet de la direction qu'imprime M. Renkin à la politique et à l'administration congolaises. Fait digne d'être remarqué, le ministre des colonies a pu entendre ces critiques sans mettre sous pression le moulin de son arrogance bien connue. C'est là un véritable triomphe dont M. Speyer peut se féliciter.

Le jeune et distingué sénateur a, d'ailleurs, fait des débuts très appréciés qui lui ont valu la sympathique attention du Sénat tout entier et la vive approbation de ses collègues de gauche.

M. Speyer est une excellente recrue pour le Sénat. Il y affirmera de jour en jour son autorité par la sûreté de son érudition et la précision de sa documentation.

Le Sénat a besoin d'éléments jeunes, actifs et ardents : M. Speyer est de ceux-là et le parti libéral peut saluer avec joie le rôle que le sénateur du Luxembourg s'apprête à y jouer.

* * *

Clôturons ce court et rapide bulletin par l'évocation du souvenir de M. Hambursin, dont l'arrondissement de Namur surtout et la Wallonie tout entière portent le deuil.

Feu Hambursin était d'une particulière compétence en matière agricole et il était devenu « l'homme » des paysans, d'autant plus que ses origines ancestrales le rattachaient à la glèbe. Peu de lutteurs politiques jouirent dans nos campagnes d'une popularité aussi profondément spontanée, aussi foncièrement sincère qu'Hambursin.

Sa mort constitue un véritable désastre pour l'arrondissement de Namur, où nos amis sont si pauvres en hommes. C'est une perte pour le pays dont le défunt était un ardent citoyen.

En politique, Hambursin, bien qu'il fût un radical décidé,

Digitized by Google

pouvait rallier l'opinion des plus modérés, car ceux-ci avaient pour lui une estime complète et avaient pleine confiance dans sa sagesse et sa raison. De leur côté, les socialistes connaissaient la ferveur et le désintéressement de ses sentiments démocratiques qui, par exemple, le faisaient, lui, grand propriétaire terrien, travailler à la réforme des baux ruraux. Il était la vivante incarnation du cartel, mais d'un cartel complet, du cartel de tous les anticléricaux, y compris... le bois mort.

De tels hommes sont rares, ils sont trop rares pour qu'on ne leur jette pas quelques fleurs quand ils disparaissent, frappés au champ d'honneur, comme le fut Hambursin qui, l'avant-veille de sa mort, prenait encore une part active aux débats parlementaires, en prononçant, dans la discussion du budget des voies et moyens, un petit discours plein de bon sens et de mesure.

HERMAN DONS.

Digitized by Google

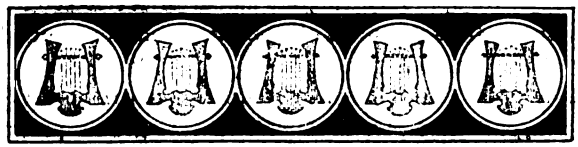

En marge de la musique.

M. Ernst Wendel, qui dirigeait dernièrement l'exécution de quelques œuvres de Brahms chez Ysaye, a peut-être trop présumé de la curiosité de ses auditeurs en leur jouant des œuvres qui ne sont que des essais de débutant ou des études. La *Sérénade* (1) pour grand orchestre, la première en date des œuvres symphoniques du maître de Hambourg, contient au moins un admirable thème d'*adagio* où l'on aperçoit les influences mêlées de Beethoven et de Bach. Les variations sur un thème d'une Suite de Haydn furent composées quinze ans plus tard. Ce thème de choral est-il de Haydn ou de quelque anonyme? les historiens l'ignorent. C'est un chant d'une ferveur candide. Brahms ne l'a pas épargné. Sa main s'abat dessus un peu lourdement. Il a beaucoup pratiqué la variation; en manière d'exercice sans doute. Cet homme du Nord avait un tempérament puissant. Le geste de la force lui était plus naturel que le geste de la grâce. Il avait peine à suivre les chemins légers qui contournent le pied de la montagne sans essayer de soulever la montagne. Voyez pourtant l'*allegretto* de la deuxième symphonie. Mais sait-on le long effort que cette page, et quelques autres pareilles à celle-là, lui ont coûté? Peu d'auteurs ont autant lutté contre la matière pour la réduire et la façonner. Si son langage est touffu, épais et embarrassé quelquefois, c'est que la matière en lui est puissante. Sous la rude écorce de son art se concentre une personnalité originale et profonde. Il n'a rien s'il n'a pas de génie. Il est intéressant de suivre la formation d'un génie et de comparer ses ouvrages imparfaits aux œuvres de sa maturité.

* * *

La symphonie en *mi* mineur commence par un *allegro* en deux blanches. Toutefois, la mesure brève n'est ici que pour réaliser plus librement le rythme. Un imperceptible flottement convient à l'allure

(1) En *ré* majeur. Il y en a une autre en *la*.

Digitized by Google

de ce morceau mêlé d'énergie et de mélancolie. Le motif en est simple. Deux notes liées. Leurs rapports de tierce, de sixte, d'octave disposés alternativement vers le grave et l'aigu font retentir pleinement les accords brisés sur lesquels ils se posent. A l'analyse, c'est peu de chose. On dirait la parole distraite et nonchalante d'un homme qui marche. Prêtez à cette parole l'accent des chants populaires et ce sera assez pour éveiller l'âme aux vastes horizons de la vie intérieure. Un paysage se lève. Par le moyen des agrégations harmoniques et des figures sonores, par le moyen des rythmes et de leurs conflits, le musicien va le colorer, l'animer, le peupler d'une foule en humeur d'action et d'héroïsme. Cette foule doit venir de la puszta hongroise ; car on perçoit, à la fin de l'*allegro*, les accents de la marche de Rakoczy.

La transition de la première à la deuxième partie de la symphonie est étrange. L'*allegro* vient de finir sur l'accord mineur de sa fondamentale : *mi*. Les cors partent de cette note pour jeter, dans la solitude de la plaine, un chant pastoral. Il y a là, entre le geste et l'expansion du songe que la chaleur des luttes a suscité, une sorte d'interlude où les couleurs du majeur et du mineur se confondent dans l'indécision tonale d'un mode ancien jusqu'au moment où, sur le *mi* prolongé en « pédale », les clarinettes appuient un *sol dièze*, tierce moelleuse qui fait surgir, ainsi qu'une floraison, les harmonies du ton de *mi* majeur. Les voix du paysage orchestral répondent à l'appel des pâtres. Elles le redisent comme un thème de légende. Il est grave, ce thème ; il est pensif. Il a des inflexions tendres, des effusions passionnées, des élans vainqueurs. Mais sa nature est intime, son destin est de revenir. Ses plus heureuses minutes sont celles du retour à soi. Les chants populaires gonflent le cœur de Brahms. De son pays de Hambourg il apporte un esprit préparé à goûter la sourde tristesse qui sonne aux marches de l'Orient. Des ombres bordent ses images. Elles en entament le contour ; elles en fanent la couleur. Ecoutez ce qui se glisse d'amer sous l'harmonieuse mélodie de cet *andante*. C'est quelque chose, pour nous, d'exotique. Deux gammes ici se rencontrent et s'altèrent l'une l'autre. Chaque fois que la mélodie se penche vers sa quinte ou vers sa tonique, chaque fois qu'elle plie, l'accent dur d'une consonance anormalement dilatée trouble son harmonie. De là vient son inoubliable, son obsédante saveur. De courts développements, une progression pathétique la déplacent sans la transformer. Elle est passive. Elle est lourde d'une nostalgie qui l'épuiserait si un thème moins beau, mais plus sage et persuasif,

Digitized by Google

ne venait la conforter. C'est l'antithèse par quoi s'accomplit la structure psychologique et formelle du morceau.

Secouons le songe et... « gaudeamus ! » La fantaisie passe en arrachant des grappes sonores aux espaliers de l'orchestre. Des rythmes moteurs mettent les timbales en verve. Un *ut* majeur à deux temps nous emporte, à travers le tumulte d'une fête estudiantine, vers un *finale* d'une façon nouvelle, bien que soit ancienne la forme qu'il introduit dans la sonate d'orchestre. Elle vient de la « suite ». C'est une forme de danse du style le plus rigoureux. C'est la chaconne. Elle est faite d'un thème de huit mesures qui reparaît obstinément sous divers aspects. Basse obstinée qu'à juste titre on appelle aussi contrainte, car elle évoque à l'imagination la force esclave que l'impitoyable caprice du dompteur ramène dans le cirque pour un exercice périlleux. Il y a une part de virtuosité dans la réalisation de ce divertissement Mais on devine la puissance que peut y mettre l'orchestre sculptant de tous ses instruments une matière musicale plastique comme celle de Brahms. Trente-deux variations et une conclusion libre composent ce *finale energico e passionato* dont le motif dessine, de la tonique à la quinte du ton de la symphonie, un trait droit, un trait fort que termine l'angle impérieux de la cadence parfaite. Devant cette page insolite, d'une écriture âpre et violente, le public de 1886 fut un instant déconcerté et de doctes critiques déclarèrent que Brahms contrevenait aux règles du classicisme. Ils auraient pu ajouter qu'au temps où il les observait ses symphonies étaient déjà pénétrées de l'esprit romantique. Ce romantisme intime, parent de celui de Schumann, faut il dire qu'il habite les œuvres chorales, notamment le *Requiem* que Tinel avait mis au programme des Concerts du Conservatoire et que M. Du Bois vient de faire exécuter ?

* * *

Dans une courte étude, la première peut-être qui fût publiée sur Brahms en pays français, M. Hugues Imbert écrivait : « Les Baudelaire, Musset, Renan, Taine, Leconte de l'Isle, Bourget, Sully-Prudhomme .. ont créé à l'exemple de Gœthe, Byron, Léopardi, Amiel, un monde de sentiments qui, jusqu'à eux, avaient été à peine entrevus. Ils ont cherché à scruter les ténèbres de la tombe et l'au-delà des misères humaines. Brahms a été un des traducteurs de cet état maladif de notre esprit au XIXe siècle. Il a paraphrasé, peut-être avec autant d'amertume que Schumann, cette phrase de Lamennais :

Digitized by Google

« Mon âme est née avec une plaie ». Mais, suivant en cela l'exemple de son modèle, Beethoven, il a su trouver des pensées plus empreintes de consolation et d'espérance ». Cette citation (1) pourrait servir d'épigraphe au *Requiem allemand*. L'œuvre qui porte ce titre ne sert aucun culte. C'est une sorte de thrène lyrique, de méditation en sept chants sur des paroles de la Bible. Elle se place au milieu de la carrière du musicien. Brahms avait une trentaine d'années lorsqu'il la conçut. Il venait de perdre sa mère et son ami le plus proche, Robert Schumann. Il semble que ces secousses douloureuses aient contribué à dégager son génie. Le *Requiem* suffirait à immortaliser son nom. C'est une œuvre à mettre en parallèle avec *les Béatitudes* de Franck. Elle est admirable pour l'ampleur et l'équilibre de ses formes, la plénitude de sa substance, la pureté de son sentiment, la beauté de ses idées mélodiques. Un poète sonde ici son cœur et sa conscience. Il en touche les profondeurs calmes. Il faut entendre le « timbre » spirituel de ses chants. Le premier chœur développe dans un contre-point lié la pensée du *Sermon sur la montagne* : « Bienheureux ceux qui pleurent... » Le deuxième, figure la descente d'une foule enivrée d'amour et de patience vers la vallée. C'est la marche de l'humanité par le chemin du destin. Un chant poignant vient ensuite, d'une grandeur saisissante sur les mots : « Dieu, enseigne-moi que ma vie n'est que vanité ! » La voix du baryton retentit dans le paysage dénudé de l'orchestre. Doublée par les cors, scandée par le roulement des timbales, la phrase fait sonner sur une marche des basses, les quintes virulentes du ton de *ré* mineur et le chœur la reprend en lui donnant la teinte douce d'un répons lointain. Une sorte de cadence fuguée dans le style de l'orgue termine ce morceau très développé, après lequel un chœur rythmé en berceuse : « Bien douces sont tes demeures, ô Dieu d'Israël... » se déroule comme passerait une caresse sur des yeux épouvantés par l'image du néant. Enfin, une page de surhumaine tendresse où les voix du soprano et du chœur s'enveloppent et se pénètrent l'une l'autre atteint au sublime des Passions de Bach.

« Vous qu'afflige la douleur, espérez. Je reviendrai vers vous et vos âmes seront joyeuses. » En dépit du sens chrétien de ces paroles, on sent bien que la musique dont elles se revêtent n'est qu'une transfiguration de la douleur désespérante que causent les séparations terrestres. L'imagination espère ce qu'elle désire et cette douce voix qui dit : « Je reviendrai » elle l'écoute. Si, dans sa folle

(1) Des *Profils de Musiciens*. Fischbacher, 1888.

Digitized by Google

espérance, elle est près de croire, c'est la question que pose tragiquement et presque religieusement l'*andante* du sixième chant, où les voix descendent aux notes les plus graves du ton d'*ut* mineur : « Nous n'avons ici de durables cités, mais nous cherchons celle des bienheureux. » Le dessin de la mélodie et la marche harmonique évoquent le geste tâtonnant de ceux qui cherchent, évoquent leurs pas lourds d'aveugles. Après une péripétie dramatique, une fugue pareille à celles des *gloria* des messes catholiques, une fugue écrite dans le ton d'*ut* majeur, exceptionnel chez Brahms, semble répondre à la question qui se pose, et le septième chant ramène sous une forme musicale nouvelle le thème de la béatitude. Il ne s'agit plus maintenant du repos des morts; il s'agit de la lumière éternelle qui rayonne sur les âmes. Sommes-nous vraiment au royaume de la foi? La première idée, plus humaine, semble avoir ému plus fortement le musicien. Brahms ne fut jamais un croyant. Tourmenté d'aspirations infinies, il n'avait, pour panser « sa plaie », que des songes de poète. Les dernières pages du *Requiem* sont d'une beauté moins émue que tout ce qui les a précédées. On en admire surtout l'architecture sonore. Mais il fallait un aboutissement certain au long voyage de la pensée errante. Il fallait à cette méditation lyrique une conclusion ferme. Il le fallait pour l'accomplissement d'une œuvre que l'écriture de ses parties vocales remplit de la plus claire harmonie et qui doit, néanmoins, aux vives intuitions et à la sûreté de main du symphoniste sa force expressive et son coloris. Une étude détaillée du *Requiem* montrerait avec quelle clairvoyance d'artiste Brahms sait choisir, distribuer et aussi ménager les ressources instrumentales dans ces œuvres mixtes où les voix humaines et celles de l'orchestre se partagent sa mélodie abondante. C'est peut-être là qu'il trouve ses expressions les plus personnelles et son plus beau langage. Qu'on se souvienne du *Voyage d'hiver dans le Hartz*, cette « Rhapsodie » pour voix d'alto, chœur et orchestre, dont j'ai parlé ici l'année dernière.

Je n'ai pas pour habitude de m'attarder à des distributions de palmes et de couronnes. Il me plait cependant de remarquer avec quelle autorité M. Léon Du Bois a pris possession de son pupitre de chef au conservatoire. Au programme fixé avant sa nomination et qui comprenait, outre le *Requiem* de Brahms, la cantate de Bach sur le choral de Luther, il avait ajouté deux pages d'Edgard Tinel. Il a mené d'une main fine et énergique l'exécution de l'ouverture de *Sainte-Godelieve*. Par une interprétation à la fois analytique et très vivante, il a fait ressortir tout ce que cette page a de couleur, d'accent, de relief.

MAUBEL.

Digitized by Google

LES POÈTES

PIERRE NOTHOMB, *Notre-Dame du Matin.* — Paris, Éditions de *L'Occident.*

Le blanc, le bleu clair, le rose pâle sont les couleurs de l'âme, des pensées et des vers de Pierre Nothomb dans les poèmes qu'il dédie à son Dieu. La légende veut que Nothomb ait fort intimement connu cet amusant *Petit serpent* qui, dans la très artistique *Durandal*, s'efforça de marquer à l'égard de notre revue une ironique attention : l'esprit sarcastique, que je sache, n'est pourtant guère le compagnon de la Muse poétique.

Blanc pur des ailes d'anges, rose délicat des lèvres ferventes, azur tendre des cieux clairs, Pierre Nothomb trouve pour vous chanter des mots délicieusement puérils. Que n'ai-je encore l'innocence première du temps où sous les yeux de ma mère je bégayais mes prières du soir ou du matin? Que n'ai-je encore la blancheur d'âme nécessaire pour savourer pleinement les liliales candeurs de la foi? Hélas! une longue habitude — qui m'est une seconde nature — du péché, m'a inspiré le goût des fortes nourritures, des chairs fermes et puissantes; je chanterai la joie de vivre, la joie aiguë de la volupté; mais, comme je redescends du Cervin et du Mont-Blanc — Ave, monseigneur, dirait Edmond Picard —, comme ces altitudes neigeuses font quelque peu songer à l'Architecte du Monde, je me dis que peut-être en vieillissant....

Mais trêve de plaisanteries sacrilèges! Pierre Nothomb n'a pas qu'une corde à sa lyre. Il a des vers d'amour plus profanes qui sont charmants; il a de délicieux tableaux et je citerai, *au hasard*, celui-ci, entre divers autres de même valeur :

Tu dors à demi, ta croisée
Est ouverte sur le jardin...
Quelle fraîcheur en ce matin!
Il sent la rose et la rosée...

Digitized by Google

Est-ce le rêve ou le réveil ?
Tu ne sais, tu souris, il semble
Qu'un cerisier clair-fleuri tremble,
Et s'effeuille sur ton sommeil...

Ces voix, comment les reconnaître
Sont-ce des eaux ou des oiseaux ?
Que c'est bon ! l'air du jour nouveau
Entre en riant par la fenêtre.

Et léger, candide, étonné,
Il caresse ta joue de pêche,
Et baigne, comme d'une eau fraîche,
Tes deux bras nus abandonnés...

Il faudrait transcrire aussi le poème *Alouettes*, de pensée haute, au noble symbole, et qui dégage une intense impression d'art; également, la pièce :

« Je vous désire en ce printemps qui va finir... »

de sentiment délicat, de ton précieusement nuancé.

Pierre Nothomb est un poète infiniment tendre et pénétrant dont l'art exprime avec précision les nuances les plus subtiles des idées et des choses...

*
* *

Lucien Griveau, *La couronne de Troène*. — Paris, Bernard Grasset.

Lucien Griveau n'apprécie guère les impressionnistes dont les esquisses, trop sommaires, heurtent son amour de la belle ordonnance et de la noble symétrie :

« Plus de règles, de code, et foin des vieux jus rances !
« Sujet, modelé, style, à la hotte, au fripier,
« Quant au dessin, bonsoir !... »

Aussi ne trouve-t-on pas chez lui ces extravagances de forme et de métrique, ces audaces révolutionnaires de pensée et d'expression. Ses vers sont réguliers et soignés, sa philosophie est calme et raisonnable.

Si je me laissais entraîner à la manie de « catégoriser », il me faudrait classer L. Griveau dans le genre psychologique des visuels. C'est pour les yeux surtout qu'il goûte les excitations qui le sollicitent, et, chez lui, les idées se résolvent naturellement en paysages.

Digitized by Google

De là vient l'émotion intime et pénétrante qu'il dégage de la description des plus humbles choses, la vie qu'il communique aux plus modestes tableaux : voyez *Nocturne*, *Le facteur*, et tant de pièces au plus haut point évocatrices.

Je ne puis assez souligner l'exactitude des impressions qu'il donne, en de courts sonnets, de tant de peintres ; je citerai, par exemple, ce poème consacré à Corot ; je le considère comme un modèle :

Dans la blanche oseraie, harmonieuse et floue,
Quand l'aube emperle encor le saule et le bouleau,
Une atmosphère exquise estompe au bord de l'eau
Les arbres argentés où l'aurore se joue.

Des dryades, à pas légers, sortent du flot.
Un zéphyr matinal leur caresse la joue.
La ronde mollement se noue et se dénoue,
Tandis qu'au fond du tremble un chant de merle éclôt.

Mais, silence ! Un pêcheur glisse le long des berges.
Il froisse les roseaux, et, d'un bruit d'aviron,
Effarouche l'essaim des vaporeuses vierges.

Tout fuit ; l'arbre se tait. Lorsque le liseron,
Dont le feuillage en cœur vibre au saut des rainettes,
Murmure : « C'est Corot !... » Chantez, bergeronnettes !

Si la justesse de ses visions procure à Lucien Griveau des sensations intenses et multiples, elle nous vaut d'en goûter à notre tour l'expression, traduite par la plume d'un artiste.

* * *

Thomas Braun, Fumée d'Ardenne. — Bruxelles, De Man.

Voici un recueil de poèmes inspirés à l'auteur par son Ardenne natale, et profondément imprégnés des parfums du terroir. Thomas Braun aime d'amour cette Ardenne farouche, dont il évoque, avec une intense vérité, les ravins profonds

« ...Qu'une eau rapide creuse »,

les rivières limpides et froides,

« Aux remous clairs, où la truite
Est en fuite »,

Digitized by Google

les routes en lacets, bordées de noirs épicéas. Il en connaît les villages pittoresques, les masures en torchis, aux toits d'ardoises sombres, où pendent

« Aux poutres du fournil, le lard et les jambons » ;

il en connaît la faune et la flore ; il y poursuit les papillons multicolores :

« Paons du jour palpitant sur les pierres brûlantes,
« Grand machaon que l'août caniculaire dore,
« Vulcain, dit l'Amiral, à festons tricolores
. . . . . .
des bois d'Ardennes !

Il se plaît à errer

« Par la bruyère humide ou les gazons brûlés,

à escalader les pentes abruptes de la Semois capricieuse,

« Tandis qu'un brouillard blanc
« Monte là bas au fond de la vallée qui s'ouvre
« Dans les bois de Bohan. »

puis, du sommet, il admire le paysage :

« L'humble pays, vu de là-haut, quel territoire ! »

Avec une ferveur sincère, il s'applique à en retracer les aspects familiers et, ainsi, il réalise une œuvre simple, vraie, émue.

* * *

HENRI DE LISLE, *La sage ardeur*. — Paris, *Le beffroi*.

Henri de Lisle, corse d'origine, a rencontré, au cours d'un voyage à son île natale, une jeune fille dont il s'est vivement épris.

Elle a « couronné ses feux » et les heureux époux vivent désormais à Paris, lui, retournant à ses occupations, et faisant des vers après son travail, auprès de sa muse.

Ces événements ont inspiré la plupart des pièces de « *La sage ardeur* ». Si la forme n'en est pas parfaite et si l'exécution en est parfois laborieuse, il faut cependant louer l'intention et la tendance morale de ces poèmes, qui forment autant de pierres qu'apporte le bon époux à l'édifice de l'amour conjugal.

J'ai épinglé dans l'œuvre de Henri Delisle les deux vers suivants :

« *Mais le froid glacial* QU'ÉMANE LA SCIENCE... —
« *Ayant monté la vie ainsi qu'un promontoire...* —

Digitized by Google

qui ornent les pages 16 et 12 de perles inattendues et j'ai relu deux fois la singulière déclaration que voici :

« Mes lèvres ont voulu goûter au vert laurier
Qui ne doit couronner que ma gloire posthume;
D'avoir ainsi tenté le destin mensonger
Il leur est resté tout un goût d'amertume.
. . . . . .
Sans renier le fier et lointain idéal
Selon notre destin mangeons parmi les hommes. »

* * *

Nicolas Brauduin, *Les poètes* (1er fascicule). — Paris, E. Basset & Cie.

La plaquette de Nicolas Beauduin qui paraît dans l'édition des « Poètes » exprime une désespérance aiguë, une douleur intime et profonde :

Gloire, amour, tout sanglote et se perd dans le vide.
Et mon Rêve d'azur, mon beau Rêve limpide,
Morne et crucifié sur les Cités de l'or,
Mon Rêve, lambeau noir et muet, saigne encor!

Quelle est la cause de cette noire tristesse? Est-ce l'amour? Le poète fait certaines allusions à un bonheur perdu, à une femme aimée :

« Ses rires s'enroulaient au thyrse des caresses,
« Puis montaient, rayons d'or, dans les gloires du jour. »

Mais sa douleur paraît résulter surtout d'une tendance générale de son esprit :

« Mon Dieu, tout m'abandonne sur la terre;
« Et je vois au lointain l'ombre et le désespoir,
« Au bord des lacs d'argent tordre leurs cheveux noirs! »

Et d'un bout à l'autre du recueil, c'est la même note désespérée, la même attitude de deuil et d'angoisse. Et pourtant l'intérêt s'éveille et se maintient au long de ces pages. C'est que le poète est servi par une extraordinaire variété d'expression, de rythmes et d'images.

* * *

F.-T. Marinetti, *Le monoplan du pape*. — Paris, E. Sansot & Cie.

Voici un livre écrit avec la préoccupation de satisfaire au programme exposé dans divers manifestes et notamment le « Manifeste technique de la littérature futuriste » :

« Il faut détruire la syntaxe en disposant les substantifs au hasard de leur naissance. »

Digitized by Google

« Il faut employer le verbe à l'infini. » (infinitif, sans doute?)
« Il faut abolir l'adjectif. »
« Il faut abolir l'adverbe. »
« Faisons crânement du « laid » en littérature. »
« Il faudra renoncer à être compris. Etre compris n'est pas nécessaire. »

Le résultat de ces « théories », qui s'efforcent de produire de l'excentrique, du bizarre, de l'inouï, de défier le ridicule, a-t-il quelque rapport avec l'art?

« Il est indiscutable, dit modestement l'auteur, que mon œuvre se distingue nettement de toutes les autres par son effrayante puissance d'analogie. Son étonnante richesse d'images égale presque son désordre de ponctuation logique. Elle aboutit au premier manifeste futuriste, synthèse d'une cent-chevaux lancée aux plus folles vitesses terrestres. »

Le *Monoplan du Pape* ne m'a pas fait éprouver ces sensations extraordinaires. Je ne suis évidemment doué que pour apprécier ses vertus... dormitives qui m'ont paru éminentes, au point de m'empêcher d'en achever la lecture.

* * *

Charles, Baron de Saint-Cyr, *Toute mon âme*. — Paris, N. Rivière.

L'âme de de Saint-Cyr vibre aux sollicitations du dehors. Les héros de l'histoire et de la légende, de l'art et de la littérature l'incitent à des méditations qu'il extériorise. Et par là, il fait en quelque sorte œuvre de critique, critique tout intérieure et psychologique. Quand il expose son « moi » intime, ses luttes, ses hésitations, ses douleurs et ses doutes, il fait penser quelquefois à Verlaine, par l'allure générale de la phrase, par l'analogie de la pensée, par la familiarité de l'expression. Mais il lui manque cette douceur ailée, cette aisance souveraine, ce détachement exquis de l'auteur de *Sagesse*...

Tel qu'il est cependant, de Saint-Cyr est un auteur intéressant, dont les poèmes produisent une impression de sincérité qui n'est pas leur moindre mérite.

* * *

Pierre Valdelièvre, *Les heures émues*. — Paris, *Le Beffroi*.

Pierre Valdelièvre est un homme pieux, aimant sa femme et craignant Dieu; il rapporte et dédie la totalité de son talent poétique à sa compagne. Il a en sainte horreur les villes

« Sodomes où les cours se perdent sans retour,
« Où règnent la débauche et la luxure immondes. »

Digitized by Google

C'est à vous, paysans, que vont ses sympathies :

« Vos cœurs naïfs sont bons, gens simples aux mœurs pures

. . . . . .

« Surtout, n'écoutez pas l'appel maudit des villes :
« Elles ont le cœur dur, et leurs yeux sont méchants :

Il célèbre donc les douceurs de la campagne et a quelques accents heureux quand il chante, en de courts poèmes, la beauté de la mer, l'intimité de la maison, les charmes et les vertus de sa femme. Il réussit moins bien lorsqu'il aborde des sujets plus importants. Son style est parfois laborieux et sa langue insuffisamment châtiée. Au demeurant, un homme simple, modeste et sincère.

* * *

Francis Carco, *La Bohème et mon cœur*, — XX.

Esquisses, pochades, nuances, impressions — le tout brossé comme à la hâte, d'une touche légère et détachée.

Matin gris, paresse ingénue...
Sur l'horizon
Les vieux noyers de l'avenue
Et le toit bleu de la maison.

Le vent berce les feuilles rousses
D'un peuplier.
On dirait qu'à brusques secousses
Il pleut soudain dans l'air mouillé...

Et rien n'est si doux, ni si triste
Que de savoir
Le vent d'automne qui persiste
A faire qu'il pourrait pleuvoir (1).

M. Carco est-il original ? Il s'y efforce, et le bizarre même l'attire un peu. Si, à travers sa chanson, on semble percevoir vaguement quelques notes de Verlaine, de Laforgue, sans doute pourrait-on attribuer ces ressemblances (si elles existent réellement et ne résultent point d'une hallucination) à une similitude d'esprit, à une parenté de sentiments et de pensée qui ne sont vraiment pas dépourvues de charme.

(1) Cette dernière strophe est un peu imprécise, cependant.

Digitized by Google

ROBERT-E. MÉLOT, *Butin fragile.* — Bruxelles, Larcier.

Vers amoureux, ciselés avec amour. Ils nous font apprécier un sentiment délicat, un sens éminemment artiste. Il est bien vrai que cette chanson n'est pas neuve, que les mots pour la dire se répètent éternellement, mais, qu'importe! elle est toujours jeune, comme le renouveau, la passion et l'espoir.

M. Mélot s'émeut aux spectacles qui l'entourent. Les saisons, les bois, les nuages, les eaux sollicitent tour à tour son attention, s'impriment dans sa pensée, s'accordent avec ses sentiments. Le livre est trop peu important : on désirerait, en effet, goûter pleinement cette poésie délicate. Aussi comptons nous sur une œuvre prochaine de M. Mélot.

MAURICE GAUCHEZ.

Memento. — CAMILLE SANTERRE, *La Chanson de mon Automne*, Paris, Sansot & Cie. Méditations poétiques, échos d'émois, de lectures, de voyages, de rêves, de vie calme, monotone :

L'amour est passé deux fois dans ma vie,
Hôte fugitif, en incognito.
Quand j'ai reconnu l'ombre évanouie,
L'ombre avait fui, bien loin et bien haut.

Vers corrects, abondants, honorables, sans relief excessif. — L. M. THYLIENNE, *Les Lauriers sont coupés*. Bruxelles, *Les Editions Nouvelles*. Vers ironiques, vers tendres, moqueurs, émus, ricaneurs, sanglotants. Petit opuscule d'écriture soignée, d'inspiration fraîche, alerte, spirituelle. — LÉON CHENOY, *Au gré des Heures*, Paris, *Le Beffroi*. La lecture des poètes est profitable à la jeunesse. L. Chenoy a eu le bonheur de lire Verhaeren et Verlaine. Il nous en sert des répliques atténuées. Notre mémoire est comme une maison hantée dont les corridors sont peuplés des pâles réminiscences. N'est pas exorciseur qui veut. Lorsque M. Chenoy se dégagera des influences qui l'oppriment, il produira, je crois, une œuvre digne de louange. — EMILE GIELKENS, *La Cour d'Amour*, Bruxelles, J. Lebègue. Un drame dont l'action, mince d'ailleurs, se passe dans la coulisse. Cette œuvre serait tout à fait dénuée d'intérêt, s'il n'y avait les erreurs d'un style baroque qui procurent au lecteur un plaisir que l'auteur n'a pas cherché à lui donner. — ALBERT DE BERSAUCOURT, *Le beau voyage au Mont-Saint-Michel*. Paris, *A la belle Édition*. Le court éloge, en prose lyrique, du Mont-Saint-Michel, donne à peine, en un opuscule élégant, la matière d'une petite chronique. Jolie petite brochure au texte correct et régulier. — ABEL NOËL, *Vers et Prose*. Mons, Imprimerie Générale. M. G. Lermusiaux réunit les quelques vers écrits par feu Abel Noël. Ces poèmes sont jolis, délicats et tristes. Ils font regretter le poète bien doué qui les a conçus.

M. G.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres.

Les morts.

Nous avons perdu un collaborateur en la personne de M. Eugène Monseur, professeur de philologie comparée à l'Université libre de Bruxelles. On n'a pas oublié les curieuses études qu'il publia ici sur les projets de langues artificielles ; son esprit original, si riche de savoir et de pénétration, s'y donna libre carrière. M. Eugène Monseur ne fut pas d'ailleurs qu'un érudit, dont la curiosité inlassable s'orienta diversement, mais ce fut aussi un homme d'œuvre, et chaque fois qu'il fallut payer de sa personne, il s'exécuta avec cette vivacité enjouée et ce désintéressement que connurent et aimèrent en lui tous les défenseurs de la libre recherche.

M. Morisseaux est mort quelques jours plus tard, et à un âge qui rend sa disparition encore plus douloureuse. Il avait débuté en littérature en 1904 par la publication presque simultanée d'un roman, *A travers le vitrail*, et d'un livre de vers, *Les Esquisses sentimentales*. Romancier de talent, conteur charmant, il écrivit aussi et fit représenter, dès 1905, plusieurs comédies De récents succès faisaient concevoir à son égard les plus légitimes espérances.

Conférences.

Outre celles des *Annales* (M. Funck-Brentano y remporta un joli succès et M. Masson y fut abondant et disert, malgré l'abus des petits papiers, enfin M. Richepin y triompha comme d'ordinaire), il vaut la peine de signaler une causerie de M. A. Du Fresnois, le 16 décembre et quatre jours plus tard, une évocation de Max Waller, par M. Léopold Rosy. M. Du Fresnois parla de la chanson moderne. Il distingua de la chanson, dont le sujet est toujours sentimental, le lied, qui aborde tous les sujets et parfois même illustre de musique des pages de prose. Le lied constitue donc une variété plus noble du genre. Le conférencier retraça son histoire, ses débuts avec Gœthe et Heine qu'interprète l'inspiration de Schubert et de Schumann, son passage en France ensuite, où la plupart des poètes et des musiciens lui sacrifient. M^lles^ Freda d'Ambly et Maud Delstanche ajoutèrent d'aimables illustrations musicales à cet exposé très littéraire. M. Léopold Rosy parla, lui, à la Maison du livre. Il fit revivre la figure spirituelle de Max Waller ; d'autre part, on le retrouva le lendemain rue du Fort, où il introduisit la lecture des *Aigles Noirs*, de M. François Léonard, par une causerie, consacrée à la genèse de la pièce. M. Rosy est expert en ces besognes d'élégante vulgarisation. On ne doit pas oublier qu'admirablement secondé par sa femme et quelques amis, il a, depuis plusieurs hivers, multiplié ces lectures dialoguées d'œuvres dramatiques, utile et modeste initiation dont il n'est pas ambitieux de soutenir qu'elles ont mieux servi les intérêts du théâtre national que certaines représentations devant les banquettes vides...

Digitized by Google

Deux livres de philologie.

Ils ne se ressemblent guère ; l'un est un véritable traité, malgré qu'assemblé de pièces assez disparates. La pensée dirigeante de l'œuvre les relie de façon assez ostensible pour justifier le titre adopté par l'auteur : *La défense de la langue française* (Paris, Colin, in-12). Que M. Dauzat étudie la crise de notre langue (ou plutôt des méthodes dont on use pour l'enseigner), qu'il en analyse les déformations (l'argot) ou les raffinements, qu'il se pose la question de savoir si elle a des titres à l'universalité et des chances d'y atteindre, toujours c'est le même amour passionné — et clairvoyant — qui dicte ses avis. Très informé des derniers travaux de ses maîtres, de M. F. Brunot en particulier, M. Dauzat a le don de la vulgarisation élégante et sobre. M. Phil. Lebesgue n'est pas du tout de la même école. C'est un fantaisiste, qui devine plus de choses encore qu'il n'en sait. *Le pèlerinage à Babel* (G. Sansot) est un conte dans la manière du XVIII^e^ siècle, un peu plus lent de conduite et plus lourd de ton, parce qu'il contient plus d'éléments scientifiques, pris de toutes parts, avec un extraordinaire éclectisme, et utilisés avec une liberté qui devient parfois un peu anarchique. Sur plus d'un point, toutefois, les vues de M. Lebesgue se rapprochent de celles de M. Dauzat, et comme ils s'adressent à des publics différents, c'est tant mieux pour notre propagande.

***

L'autorité de Proudhon est aujourd'hui invoquée par les esprits les plus opposés. Syndicalistes-révolutionnaires et néo-royalistes, radicaux et socialistes se réclament de ses diverses thèses.

Dans son livre, intitulé : *La sociologie de Proudhon* (chez Colin, à Paris), M. Bouglé s'efforce de départager, sinon de réconcilier, ces héritiers ennemis. Suivant pas à pas, dans son développement, la pensée audacieuse et tourmentée de l'auteur de la *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, il recherche, sous la diversité des thèses affrontées, l'unité qu'imposent quelques préoccupations maîtresses. Il explique par ses instincts de moraliste anticlérical — et aussi par ses goûts de comptable passionné, inventeur d'une « solution banquière » de la question sociale, — l'attitude intermédiaire que Proudhon se plut à prendre entre le communisme et l'individualisme.

***

Cawët, ainsi est intitulé un court récit, dont l'auteur, M. Michel Yell, s'est tout de suite imposé à l'attention littéraire. C'est l'histoire d'un pauvre bougre arraché par la conscription à sa vie sordide d'ouvrier industriel et bientôt désigné comme souffre-douleur à l'ironie grossière et brutale de ses compagnons et de ses chefs. Rien ne serait plus vulgairement déplaisant que cette pénible anecdote sans l'art d'un écrivain, qui excelle aux plus audacieuses transpositions. Cawët devient le déplorable héros d'une sorte de voyage infernal, dont chaque étape est décrite avec une précision d'autant plus imprévue que le fantastique s'y mêle violemment aux réalités médiocres. C'est à lire (à la *Nouvelle Revue française*).

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 2 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Félix Goblet d'Alviella :
L'ARBITRE.

Émile Digneffe :
UN AMENDEMENT AU PROJET DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Léon Dumas :
CINÉMATOGRAPHIE MONDIALE.

Richard Dupierreux :
ÉTUDE DE JEUNE FILLE.

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME.

Arthur De Rudder :
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

Maubel :
EN MARGE DE LA MUSIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

15 JANVIER 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◇ ◆ ◇

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction : **Prosper-Henri Devos**

◇ ◇ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue*.

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

L'ARBITRE

Depuis le dépôt du projet de loi militaire, et après les commentaires indispensables des premiers jours, il s'est manifesté dans les rangs du parti libéral un silence étonnant au sujet de l'important événement qui bouleverse tout notre système militaire actuel.

La presse libérale, après avoir reproduit le projet et après l'avoir analysé dans ses grandes lignes, comme si elle obéissait à un mot d'ordre, a cessé d'en parler. La brève enquête de l'*Etoile* en pays étranger n'a porté, naturellement, que sur des points techniques. C'étaient les seuls qui pussent être soumis à des écrivains militaires étrangers. La *Gazette* a annoncé une série d'articles, mais elle n'en a jusqu'ici publié qu'un seul, dont l'auteur n'est d'ailleurs pas sorti de vagues généralités.

Seule, la *Flandre libérale* avait un peu longuement discuté, mais elle aussi s'est tue et semble éviter de parler.

De temps en temps, l'un ou l'autre quotidien revient sur la question, mais pour traiter un point à côté ou pour critiquer les idées plus ou moins saugrenues des flamingants ou des cléricaux antimilitaristes.

Parmi les associations politiques, la grande majorité s'est abstenue de discuter le projet. Par-ci par-là seulement, on a vu l'une ou l'autre assemblée voter un ordre du jour critiquant le projet ou plutôt subordonnant son examen même à la solution positive du problème de la revision électorale.

Aucun des hommes politiques auxquels nous nous sommes

Digitized by Google

adressés n'a voulu nous parler du projet dans la *Revue*. Tous ont formulé des objections d'inopportunité. Ils veulent bien exprimer leur opinion en particulier, ils considèrent comme dangereux de la dire tout haut et de la livrer au public.

Pourquoi ce silence général? Pourquoi cette crainte de parler ou d'écrire, d'autant plus remarquables qu'ils ne se manifestent que chez les libéraux? On en donne l'explication suivante : les chefs ont conçu et ont mis à exécution la tactique la plus patriotique et en même temps la plus habile. Nul n'ignore la gravité de la situation présente. Tout le monde sait que si le gouvernement s'est enfin décidé à proposer une organisation un peu sérieuse de notre défense militaire, ce n'est qu'à la toute dernière minute, sous la pression des événements extérieurs, et qu'il a même fallu l'intervention de puissances étrangères, intéressées à l'intégrité de notre territoire, pour obliger notre premier ministre à faire son simple devoir. Il nous faut une armée très forte pour préserver notre pays d'une invasion éventuelle sinon imminente. Le projet du gouvernement nous donne cette armée. Peu importe donc que le projet soit mauvais, il importe, par devoir patriotique, de ne rien faire qui puisse retarder le vote du contingent nécessaire. Et cette attitude « patriotique » est aussi la plus habile, car elle n'est pas faite pour déplaire au corps électoral, bien au contraire. Et l'on insinue que beaucoup de ces « modérés » qui ont lâché le parti au 2 juin seront enchantés de voir se réaliser de nouveau l'indépendance des libéraux vis-à-vis des socialistes : ils en concluront que les libéraux se sont séparés de leurs anciens alliés, et ils reviendront au parti qu'ils avaient abandonné en l'accusant de s'être compromis avec leurs ennemis.

Le prétexte, c'est donc le devoir patriotique; le but réel, d'éviter que le parti libéral, profondément divisé sur la question militaire, ne souffrît d'une discussion approfondie du projet et c'est aussi de lui permettre d'affirmer son « auto-

Digitized by Google

nomie » à l'égard des socialistes qui, eux, combattent le projet avec acharnement.

Eh bien! au risque de déplaire à beaucoup de gens, nous devons à la vérité de dire que cette tactique est déplorable et que si elle est réelle, elle témoigne de la courte vue de nos dirigeants. S'ils ont pu se tromper avant le 2 juin sur la meilleure tactique à suivre au point de vue électoral, si les libéraux ont peut-être poussé trop loin la politique d'Embrassons-nous Folleville sur le modèle de MM. Hymans et Vandervelde, leur erreur était excusable, si toutefois, tout bien pesé, erreur il y avait. Ils ne pouvaient escompter une défection aussi considérable de leurs troupes, et se heurtèrent d'ailleurs à la campagne la plus habile et la plus formidable que jamais les cléricaux eussent menée. Mais aujourd'hui, le défaut de clairvoyance serait impardonnable, puisqu'il ne s'agit pas d'une lutte qui grise et qui fausse le jugement par l'espoir de la victoire et par l'autosuggestion de la parade électorale. Ici, on ne demande au libéralisme que d'examiner froidement un projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre et dont le brevet d'invention, en quelque sorte, lui a été volé par le gouvernement clérical. Le principe de son « autonomie » n'exige pas qu'il se renferme dans un prudent silence, son « devoir patriotique » ne consiste pas à entériner purement et simplement les propositions de M. de Broqueville. Il faut qu'il dise tout haut ce qu'il en pense, tout ce qu'il en pense. Il ne suffirait même pas qu'il se prononce, il faut qu'il apporte des modifications au projet qui, après avoir été le sien, est devenu celui du gouvernement. Il faut qu'il dise comment ses principes, ses désirs, ses espoirs y ont été faussés, dénaturés. Il faut qu'il en dénonce les vices et qu'il s'efforce de les faire disparaître par l'organe de ses élus au Parlement.

Telle est la véritable tactique à suivre par le parti libéral, qui est non seulement en droit, mais encore en situation de l'adopter.

Digitized by Google

Il est certain que les socialistes, unis à la fraction radicalement antimilitariste de la droite, repousseront toute augmentation des charges militaires. Dès lors, pour obtenir la majorité nécessaire au vote de la loi, auquel son existence même est désormais liée, le ministère de Broqueville a besoin du concours des libéraux. Sans aucun doute, « l'accord patriotique » de la gauche libérale et de la droite gouvernementale est indispensable pour obtenir l'amélioration de notre défense nationale. Mais les libéraux ont par conséquent l'avantage de pouvoir dicter des conditions au gouvernement et il ne manque pas de points sur lesquels ils pourraient *exiger* des modifications, que le gouvernement serait bien obligé de leur concéder. Les modalités des exemptions, la composition des conseils de milice et d'aptitude, la question du service des membres du clergé régulier, et ainsi de suite sont matières à intervention efficace.

A cette tactique de discussion et d'intervention, on oppose trois objections.

Si la gauche libérale s'efforce d'obtenir des amendements, la droite antimilitariste, les « niemand gedwongen soldaat », les partisans du service militaire à domicile, agiront de même. Il importe qu'on ne puisse descendre en dessous du minimum de garanties militaires que présente le nouveau projet. Il faut donc se hâter de le voter tel quel. Le projet est mauvais, soit, mais il ne faut pas y toucher de peur qu'il ne devienne pire. Tel paraît être le sentiment avoué de nos dirigeants libéraux. En réalité, ils savent très bien que les socialistes et de nombreux cléricaux combattront le projet à la tribune parlementaire, les premiers par un refus catégorique de le voter, les seconds par voie d'amendement.

D'un autre côté, on invoque l'urgence. Or, voilà deux mois que le projet est déposé sur le bureau de la Chambre, et deux mois encore nous séparent du moment où il faut qu'il soit voté pour que la loi puisse être appliquée en 1913. Pourquoi

Digitized by Google

Messieurs de la chambre sont-ils partis en vacance, s'il fallait de suite délibérer? L'urgence est donc un prétexte fallacieux.

Déjà, sous prétexte d'éviter de très hypothétiques spéculations, le gouvernement a réussi à imposer au pays, en une seule séance, par un tour de passe-passe prestigieux, la loi sur la suppression du droit de licence. Il ne sera pas dit qu'il escamotera l'examen d'un projet d'organisation militaire qui, parmi des dispositions heureuses, en contient tant qui ne le sont guère.

Enfin, on dit que les libéraux, en combattant le projet du gouvernement, auraient l'air de brûler ce qu'ils ont adoré. Il est sans doute fâcheux que les libéraux n'aient pas songé à présenter un contre-projet, établissant nettement leur souci de défense nationale et tenant compte en même temps des idées libérales exprimées lors de l'alerte d'Agadir. Mais la volonté de discuter actuellement un projet mauvais n'implique pas le moindre abandon des réformes militaires si énergiquement réclamées par le parti libéral dans le passé.

Et puisque l'urgence est démentie par la procédure parlementaire et que l'ingérence des droitiers hostiles est certaine, le mutisme de nos mandataires ne se justifierait pas. Bien plus, il constituerait une marque de pusillanimité et contribuerait à diminuer encore l'influence des idées libérales dans le pays.

Il ne faut pas se faire d'illusions : le parti libéral a été battu aux dernières élections. Ce sont les socialistes et surtout les cléricaux qui ont profité de sa défaite. Après le coup de massue du 2 juin, les politiciens libéraux sont restés un moment comme assommés. Puis ils se sont trouvés désorientés. Certains ont fait volte-face, et ont carrément lâché leurs alliés de la veille, comme si le contact des socialistes leur brûlait les doigts. D'autres ont éprouvé une grande difficulté à tourner le dos à leurs amis d'hier et continuent à leur serrer

Digitized by Google

la main. Que faire maintenant, puisque nous avons été vaincus? Telle est la question qui se posait, au lendemain du scrutin, et le malaise résultant de ce qu'on ne savait y répondre persiste encore aujourd'hui.

Pourtant voici pour le libéralisme le moment de se ressaisir. Il peut jouer un rôle, il doit prendre une attitude autre que celle de l'indifférence calculée. Il n'est pas admissible que M. de Broqueville continue à être le véritable chef de la gauche libérale. Il faut que le ministre civil de la guerre cesse d'être le ministre de la guerre civile, sous peine de voir échouer son projet!

Escomptant l'appui des libéraux, M. de Broqueville a rédigé un statut des officiers et a bouleversé les principes établis en matière d'avancement d'une manière telle que, avant dix ans, la cléricalisation de l'armée sera absolue, que de plus, 75 p. c. des officiers seront des mécontents, et qu'au lieu de rester fidèles à leur chef suprême, le roi, beaucoup d'entre eux seront animés de sentiments républicains.

En 28 années, le gouvernement est arrivé à la cléricalisation complète de la magistrature, du notariat, de l'administration à tous les degrés et de tous les services publics. L'armée seule était demeurée à peu près indemne de la gangrène. Il y a peu de temps encore, le général Michel pouvait dire qu'il n'avait jamais connu les opinions politiques d'un de ses subordonnés. Demain, il n'en sera plus de même : M. de Broqueville défend aux officiers de faire partie d'une Loge. Celle-ci étant une association « secrète », il faudra donc une enquête inquisitoriale et de la mouchardise pour établir les infractions au règlement. L'officier ne pourra faire partie d'une organisation politique quelconque, mais il pourra faire partie d'une société d'agrément ou de charité ou même ayant pour but de favoriser la « religion ». Et nous savons combien les cléricaux excellent à cacher leur travail électoral, politique et confessionnel sous l'aspect de la bienfaisance ou de l'agré-

Digitized by Google

ment. L'officier le mieux noté de ses chefs sera celui qui fera partie du Tiers-ordre ou de la société de Saint-Vincent de Paul, etc. La série des avancements au choix, la prépondérance excessive accordée désormais au « mérite », si elle tient mieux compte de la valeur personnelle que le système actuel, ne sera qu'un merveilleux instrument de cléricalisation entre les mains d'un gouvernement dépourvu de tous scrupules à cet égard. Ce sera le système des « fiches », avec tout son cortège de bassesses et de délations. Il est inutile d'insister sur les services que les aumôniers pourront rendre à cet égard.

Eh bien! il n'est pas admissible que les libéraux laissent passer de pareilles choses sans protester au Parlement et sans demander l'abandon de telles mesures à titre de rançon pour le vote du projet du gouvernement. Et le projet étend cette situation abominable à toute l'armée. Par le système des exemptions accordées au gré de juridictions à la dévotion du gouvernement, la dispense du service deviendra une arme électorale puissante entre les mains des ministres et de tous leurs amis. Ici encore les libéraux doivent intervenir et réclamer le tirage au sort, en attendant le service général, seule assurance sérieuse contre les risques de guerre.

En 1910, les libéraux ont bataillé pour l'accomplissement d'une réforme qui leur tenait à cœur : l'abolition du remplacement. Ils y sont parvenus. Mais les cléricaux qui leur ont donné leur appui ont eu bien soin d'imposer leurs conditions, et ce n'est que lorsqu'ils les eurent obtenues que « l'accord patriotique » créa la loi de 1910.

Aujourd'hui, la situation est identique, mais les rôles sont intervertis. Cette fois, c'est le gouvernement qui demande, c'est aux libéraux à imposer. Si nos mandataires continuent à s'abstenir, s'ils ne montrent pas d'énergie, s'ils continuent à faire le jeu du gouvernement en évitant de lui créer des difficultés, le parti libéral aura subi une *capitis diminutio*,

Digitized by Google

une déchéance cette fois irrémédiable, parce qu'il se sera montré incapable d'affronter une question grave intéressant l'avenir du pays. De plus, à l'heure de la reddition des comptes, c'est-à-dire des mandats, il faut espérer que les associations et, à leur défaut, les électeurs sauront remplacer des mandataires « indésirables » et faire éprouver à ceux-ci une surprise désagréable mais salutaire. S'ils savent, au contraire, déjouer l'astuce cléricale, s'ils savent tenir tête au gouvernement, et lui imposer ne fût-ce qu'une seule de leurs revendications, par exemple le maintien du système de recrutement actuel pour les juridictions d'exemption, le pays leur en sera reconnaissant, le libéralisme aura fait preuve de force et de vitalité, d'indépendance réelle et de patriotisme véritable.

Sans doute, nos alarmes sont-elles vaines. Il ne nous a cependant pas paru inopportun de les exprimer ici.

N'oublions pas que le libéralisme a un beau rôle à jouer dans les circonstances présentes, et il ne faut pas qu'on puisse lui reprocher plus tard de n'avoir pas su le remplir. Le parti libéral peut tout, il aura une lourde part de responsabilité dans l'organisation future de notre armée et de notre défense nationale : il est l'arbitre de la situation.

FÉLIX GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

Un amendement au projet du ministre de la guerre.

Le Parlement belge s'occupe enfin de la question militaire.

Depuis longtemps tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la Belgique, souffraient de l'indifférence avec laquelle la réorganisation de la défense nationale était envisagée.

Léopold II dans certains discours restés fameux, avait mis la nation en garde contre les dangers de son scepticisme persistant.

Des généraux plus conscients de leurs responsabilités le général Brialmont en tête, s'étaient efforcés de faire écho dans leurs écrits aux avertissements du souverain.

Quelques hommes politiques libéraux spécialement documentés sur la gravité de la crise inévitable en cas de guerre entre l'Allemagne et la France, avaient tenté de dessiller les yeux des parlementaires.

Pendant des années ces paroles si graves ces écrits si concluants parurent n'avoir eu sur l'opinion publique aucune action; et les ministres au pouvoir invoquaient cette indifférence générale pour ne rien changer à l'organisation de l'armée, heureux de donner par là satisfaction aux évêques affolés à l'idée qu'une réorganisation militaire en faisant passer tous les paysans flamands par la caserne, pourrait compromettre l'empire du clergé sur ces électeurs ignorants et médusés, sur la fidélité desquels repose toute la puissance politique du parti catholique!

Ainsi la Belgique allait à une situation chaque jour plus

Digitized by Google

critique, lorsque le général Hellebaut devenu ministre de la guerre, mettant à profit le mouvement d'opinion provoqué par le parti libéral en faveur de l'abolition du remplacement militaire, réussit à imposer à la majorité cléricale le vote de la réforme de 1909, le système du fils par famille.

Cette loi Hellebaut était loin de réaliser l'effort attendu de la Belgique par tous les patriotes clairvoyants, pour la sauvegarde de son indépendance.

Mais c'était un premier pas fait dans la bonne voie.

Le baron de Broqueville vient d'en faire un second, en déposant le projet que l'on sait.

Pour avoir aussi délibérément et de façon aussi inattendue, rompu en visière aux préoccupations exclusivement électorales de beaucoup des chefs sinon des inspirateurs du parti dont il se réclame, pour avoir fait aussi complètement table rase des déclamations antimilitaristes dont beaucoup de ses coreligionnaires politiques avaient depuis trente ans, fait leur crédo politique, le président du Conseil doit avoir reçu d'au delà de la frontière des avertissements qu'il a jugés graves, en dépit de ce qu'il les ait appelés dans un de ses discours des « révélations amicales » !

Mais qu'importent les faits, les déclarations, les interventions, les suggestions qui ont éclairé sa religion, formé sa conviction, dicté ses résolutions, décidé son action : Une chose est acquise dont la genèse n'importe guère, dont les conséquences seront décisives : Un projet de loi est déposé, que le chef du cabinet motive en disant que *la Belgique consciente de son devoir vis-à-vis des nations actuellement en présence sur l'échiquier international, doit réorganiser son armée de façon à opposer à toute armée étrangère qui voudrait violer notre territoire, des forces assez imposantes pour faire abandonner par quiconque tout dessein de ce genre !*

Comment au fait ne pas envisager cette hypothèse, alors qu'elle fait partie intégrante du plan de campagne officielle-

Digitized by Google

ment arrêté et avoué par le grand état-major allemand pour le cas de guerre avec la France, comme le rappelait ces jours-ci même le colonel Boucher dans sa brochure : *La Belgique à jamais indépendante !*

Et pour enlever à toute armée étrangère la possibilité de nous envahir, que faut-il? Une armée assez nombreuse, assez instruite, assez bien équipée et approvisionnée pour pouvoir à la fois défendre les forts de la Meuse et la place d'Anvers, et tenir la campagne contre un ennemi débouchant soit des Ardennes, soit par la Campine !

Le baron de Broqueville chiffre à 330,000 le nombre d'hommes nécessaires à cet objectif, et il préconise comme base fondamentale d'organisation de cette armée nouvelle, l'incorporation imposée à tous les Belges en état de porter les armes, et le service de quinze mois.

Les militaires autorisés diront si ce programme est adéquat à la situation créée à la Belgique, par l'importance des forces dès maintenant massées derrière la frontière allemande, dans l'intention évidente de lancer au lendemain de la déclaration de guerre, cinq corps d'armée au moins à travers notre territoire.

Je n'ai pas dessein de m'appesantir sur ce côté de la question, sur la solution de laquelle il semble d'ailleurs que l'opinion des spécialistes soit très généralement ralliée aux idées du président du conseil.

Mais le Parlement aura à examiner si le projet de Broqueville répond à la préoccupation qu'il faut avoir dans un pays aux aspirations démocratiques comme le nôtre de répartir également les devoirs et les charges du service militaire entre tous les citoyens.

Il semble d'ailleurs qu'à ce point de vue aussi le projet du gouvernement puisse être voté par les membres de l'opposition libérale; et il est réconfortant de voir nombre de représentants et de sénateurs de ce groupe ne considérer dans

Digitized by Google

cette affaire que l'intérêt national, et abandonnant en l'occurrence toute préoccupation de stratégie parlementaire, déclarer dès maintenant que sauf à proposer des amendements à quelques articles du projet, ils en voteront les dispositions d'ensemble, et apporteront leur entier et loyal concours à l'œuvre de sauvegarde nationale.

Mais lorsque ces derniers passeront au crible de l'examen certains chapitres du projet, notamment ceux qui déterminent les cas de dispense de service, peut-être pourraient-ils s'inspirer de ces considérations opportunes.

Prendre toutes les mesures que la technique commande pour recruter, organiser et instruire au mieux une armée, c'est fort bien; et l'on ne doit pas douter, je le répète, de ce que les hommes de métier qui ont collaboré à la rédaction du projet de Broqueville aient assuré à tous les problèmes posés dans ce domaine, des solutions adéquates.

Mais pour doter la Belgique d'une armée forte et redoutable à l'adversaire, ne faut-il pas en tout premier lieu (c'est l'affaire de simple bon sens me paraît-il de répondre à cette question), chercher à inculquer à la Nation cet ensemble de qualités morales qui constituent l'esprit militaire, cet esprit militaire dont les régiments belges qui autrefois parurent sur maints champs de bataille souvent même au service de nations ou de souverains étrangers, firent montre à un haut degré, mais dont avouons-le franchement la génération actuelle prise dans son ensemble semble fort dépourvue!

L'expérience de toutes les guerres l'a invariablement prouvé, et les faits de la guerre récente de Mandchourie ceux de la guerre des Balkans qui s'achève, confirment à cet égard les enseignements du passé: Ce qui rend une armée forte c'est de compter dans ses rangs des hommes imbus de la noblesse et de la grandeur de leur tâche, conscients de leurs devoirs, disciplinés jusqu'à l'abnégation dans l'endurance, pénétrés de l'importance du rôle de chacun dans l'action commune.

Digitized by Google

Or la mentalité que la possession de pareils sentiments implique, ce n'est pas le seul séjour d'un an ou même de deux ans au régiment qui peut la faire naître ou la développer chez l'homme incorporé momentanément dans les rangs.

C'est surtout affaire d'éducation, d'action exercée sur le cœur autant que sur la raison au début de la vie. Et cet état d'esprit doit avoir été formé dès la prime jeunesse, non seulement par l'effet des idées dont l'enfant s'imprègne au foyer de la famille, mais par les enseignements qu'il reçoit à l'école primaire d'abord, puis plus tard au cours de l'enseignement qu'il ira chercher pour achever sa formation d'homme, dans les athénées ou les écoles moyennes pour les uns, dans les écoles professionnelles pour le plus grand nombre, dans les universités pour l'élite !

L'éducation esquissée dès l'enfance par le père complétée dans l'adolescence par l'instituteur et par le professeur, au cours d'un enseignement méthodiquement combiné dans ce but et constamment dirigé vers cet objectif, peut seule donner aux jeunes Belges nos soldats de demain, le sentiment que le service militaire tel qu'il doit être compris et organisé dans une nation orientée comme la nôtre vers un régime de démocratie sainement comprise, est non pas une charge mais un devoir, un devoir de l'ordre le plus élevé le même pour tous, que tous doivent s'honorer de remplir et s'appliquer à exécuter consciencieusement, auquel seuls les dégénérés, les peureux ou les lâches cherchent à se soustraire !

Pour atteindre ce résultat, certes, l'influence du père peut être grande ; mais l'action du maître est plus grande encore par les leçons qu'il donne chaque jour, par l'émulation des bons sentiments qu'il peut constamment faire naître entre élèves assis sur les mêmes bancs, appliqués aux mêmes tâches, susceptibles des mêmes élans d'amour-propre, d'aspiration vers le bien, de rivalité dans la conquête de l'estime d'autrui.

Digitized by Google

Pour modifier dans le sens désiré la mentalité belge, pour faire apprécier par la jeunesse la vie de soldat, pour *faire aimer par tous l'armée*, but suprême à atteindre, notre corps enseignant peut donc avoir une action capitale.

Dès lors pour que ses membres soient préparés à cette tâche, faisons en sorte qu'ils commencent par s'assimiler eux-mêmes ces sentiments, qu'ils en arrivent à apprécier et à comprendre spontanément la vraie nature du devoir militaire chez une nation consciente de la valeur de son indépendance.

Et pour arriver à cela, au lieu d'exempter du service militaire nos futurs instituteurs, nos professeurs de demain, pourquoi ne pas leur faire faire à tous ces quelques mois de caserne durant lesquels en s'initiant à la vie du soldat, en profitant des enseignements de cette grande école d'énergie et d'honneur, de devoir et de patriotisme, de discipline et d'abnégation, d'initiative et d'endurance physique que doit être une armée bien organisée et bien commandée, ils s'abreuveront aux sources mêmes de ces sentiments!

Après avoir appris à connaître l'armée, n'en parleront-ils pas mieux à leurs élèves, ne sauront-ils pas mieux la faire aimer ?

Pareille proposition heurte beaucoup d'idées reçues; mais raisonnons.

Lorsque le service militaire était considéré comme une charge dont on pouvait s'exonérer à prix d'argent et n'était, en fait, imposé qu'à ceux qui n'avaient pas la somme nécessaire pour s'y soustraire, on conçoit que des hommes ayant un prétexte aussi bon que celui de se préparer à éduquer les autres, aient tenu à être exempté de cette charge, aient apprécié comme un avantage sinon comme un honneur de n'être pas soldat, et aient converti à ces idées les dirigeants d'alors!

Mais aujourd'hui que de par le principe même de la loi le service militaire doit être considéré comme un devoir

Digitized by Google

imposé à tous les citoyens, pourquoi les futurs instituteurs, régents ou professeurs seraient-ils encore exemptés? Pourquoi ne seraient-ils pas obligés, après avoir achevé leurs études à l'école normale (car il vaudrait mieux ne pas interrompre la fréquentation de celle-ci), de faire leur service militaire comme tout le monde, avant de pouvoir être appelés par une administration publique à des fonctions rétribuées?

Et si on trouve que pour les jeunes gens obligés à de très longues études, le temps sacrifié au service militaire constituerait une trop lourde charge, pourquoi ne pas leur donner pendant leur séjour au régiment une solde spéciale, qui leur constituerait une sorte de traitement d'attente? Pourquoi même ne pas compter le temps passé par eux au régiment comme période de service actif lors du calcul de la pension à laquelle doit normalement aboutir leur carrière?

Si cette suppression de l'exemption des jeunes gens qui se destinent à l'enseignement doit imposer à l'État quelques dépenses, le budget peut supporter cette surcharge lorsqu'un si grand intérêt national est en jeu!

Concluons : on n'aura en Belgique une armée forte que quand on aura inculqué à tous les jeunes Belges, l'esprit militaire qui manque à beaucoup d'entre eux. Or, pour donner à ces jeunes Belges cet esprit militaire, dont la possession fera d'ailleurs d'eux des citoyens à tous points de vue mieux préparés à la lutte pour la vie, plus utiles à leur pays même lorsqu'ils seront rentrés dans la vie civile, l'intervention de l'instituteur, du professeur est indispensable.

Ne reculons donc pas devant une mesure, destinée à préparer le mieux possible ces derniers à la tâche que l'on attend d'eux.

Je parle expressément d'astreindre au service militaire les seuls normaliens qui se destinent à l'enseignement. Je ne soulève pas la question de la suppression de l'exemption actuellement accordée aux séminaristes.

Digitized by Google

J'ai entendu dire qu'en France où les séminaristes passent maintenant par la caserne, le clergé catholique est mieux recruté aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois, et que les jeunes gens entrant dans les ordres après avoir fait leur service militaire, deviennent des prêtres qui honorent et font respecter plus que les autres l'habit qu'ils portent...

Mais soulever cette question en Belgique, à l'heure actuelle, serait une faute de tactique. Ce serait donner à certains catholiques le prétexte qu'ils cherchent peut-être pour voter contre une loi dont leurs préoccupations de politiciens bien pensants souvent plus fortes que leur patriotisme, leur fait désirer le rejet.

Que les libéraux de la Chambre ou du Sénat proposent donc de supprimer l'exemption du service militaire maintenue dans le projet de Broqueville en faveur de ceux qui se destinent à l'enseignement à tous les degrés; mais qu'ils se gardent de soulever la question de l'abolition de cette exemption conservée en faveur des séminaristes.

Et s'ils rallient la majorité du Parlement à la suppression de l'exemption prévue en faveur des normaliens, ces libéraux auront contribué pour une part dont le pays devra leur être reconnaissant à l'œuvre de la reconstitution de la défense nationale.

Ils continueront d'ailleurs en agissant ainsi la politique traditionnelle du parti libéral, qui fut si longtemps seul à se préoccuper de la réorganisation de notre armée, et à la clairvoyance duquel le gouvernement catholique rend aujourd'hui le plus éclatant hommage, en imposant à sa majorité de faire siennes des idées auxquelles elle avait été jusqu'à présent irréductiblement hostile.

ÉMILE DIGNEFFE.

Digitized by Google

Cinématographie mondiale

La surface de la Terre, vue de l'espace, nous déroule le plus beau des films.

Pour l'homme, entraîné dans une incessante giration, la mobilité des phénomènes est dans l'univers; c'est le voyageur qui voit défiler le paysage. L'observateur isolé dans l'espace jugerait plus sainement que la mobilité des astres, comme nous l'apprécions, ne peut être qu'une conception terrienne. Cet observateur devient le spectateur de la cinématographie mondiale, dont les détails locaux à peine aperçus se fondent dans un ensemble prestigieux.

L'horloge de Flore est la moins exacte; réglée par le Soleil, un nuage suffit pour la déranger. L'horloge cosmogénique éprouve moins de variations.

La Terre tourne devant le Soleil une face mobile, en conservant dans une immuable fixité les 24 points horaires qui, pour nous seuls, la divisent. L'astre à la lumière éblouissante qui occupe un demi-degré dans le ciel, soit la 1/360 partie d'un demi-cercle allant du zénith à l'horizon, est d'un diamètre 109 fois plus grand que celui de la Terre. C'est dire que ses rayons convergent vers nous. Arrivés au pourtour de la surface, ils s'infléchissent vers le centre de la nuit. Cette inflexion, qui n'a l'air de rien, nous fait voir le Soleil, la Lune, les astres, un peu avant leur lever et un peu après leur coucher, un temps d'autant plus long que l'atmosphère humide est plus réfractante. A l'équateur, les eaux marines rendent l'atmosphère humide à une altitude plus élevée; le froid nocturne y condense un serein en lequel la réfraction solaire devient bien visible : c'est la lumière zodiacale. Jusqu'à ces derniers temps, on avait émis sur ce phénomène les interprétations les plus fantaisistes.

La demi-face terrienne qui se présente devant le Soleil naît à la vie; en retournant à la nuit, elle prend toutes les apparences de la mort. Arrêtons la rotation du globe et la vie disparaît. Elle disparaît parce qu'elle est faite de transitions modérées; la constance d'un plein

Digitized by Google

Soleil lui serait aussi funeste que son absence continue; l'aube et le crépuscule en permanence apporteraient bien la modération des énergies, mais sans leurs vivifiantes variations.

La vie, c'est le réveil de la matière, brute ou organisée. Avec l'apparition du jour, la roche, la terre, le terreau subissent un travail moléculaire qui s'active un moment, se ralentit avec les ardeurs de la méridienne, reprend avec la vesprée, sommeille la nuit. La vie des choses exige l'association pondérée des énergies, et c'est pourquoi l'intensité solaire la tempère comme sa fugue nocturne l'endort.

A plus forte raison la vie des êtres, composites d'éléments chimiques sensibles, subit-elle les mêmes réactions, et c'est bien l'horloge de la vie qui se déroule devant nous, depuis le balbutiement de l'aube, jusqu'à l'active adolescence de la matinée, le repos de la méridienne, la seconde jeunesse qui vainct l'âge de retour, le déclin de la vieillesse et l'immobilisme de la mort. La rotation terrestre déroule deux phases d'activité entre deux phases de repos; ses vingt-quatre heures de vie journalière sont le raccourci symbolique de la vie entière.

C'est moins une image qu'une réalité. Les heures diurnes accusent un dosage d'influence solaire qui règle la multiplication des cellules, leurs fonctions physiques, leurs relations mentales, et elles exercent leur pouvoir sur les destinées des civilisations. Les heures matinales sont celles de l'assimilation des sensations, conquises avec une impression de bien-être; les heures vespérales se consacrent à la condensation, à l'emmagasinement mnémonique, à leur mélancolique analyse, car elles clichent un passé. L'éveil de l'aube est joyeux, car il appelle l'espérance, l'exploration vers l'inconnu; le crépuscule s'éloigne dans la résignation, entre un passé qui vient de mourir et la stagnation nocturne.

Si nous quittons un moment le cercle horaire pour apprécier l'influence solaire sur le cercle méridien, les mêmes variations de son énergie ramènent les mêmes conséquences. La zone intertropicale doit à une insolation trop directe, masquée parfois près des côtes par un voile mat déprimant, une contention nerveuse qui sollicite les instincts belliqueux, la ruse et la cruauté. C'est surtout dans les zones tempérées, aux réceptions ménagées et transitionnelles, que l'intelligence s'aiguise et active les fonctions physiques; ce sont les zones d'expansion civilisatrice, d'une fécondité suffisante pour leur permettre un certain envahissement des frontières zonales au sud et au nord. Insuffisante vers les pôles et d'une continuité d'action plus

Digitized by Google

énervante que compensatrice, elle enraie net la civilisation pour ne laisser subsister que quelques îlots humains qui reprennent les mœurs de la faune marine.

Sur un même cercle horaire, chacun des méridiens stabilise une phase cosmographique ; la succession de ces phases, par la rotation géographique, découvre des spectacles d'une indescriptible variété : dans le même moment s'observent tous les modes d'activité sur la face éclairée, et toutes les phases de repos dans l'ombre. Les transitions de la nuit sont aussi nombreuses que celles du jour; elles échappent aux humains réfugiés dans le sommeil, mais la faune nocturne n'est active qu'aux crépuscules ou sous les nuits lunaires; plus rarement la nuit noire, quoique moins noire pour eux, sert leurs instincts. Le noctambule humain fait exception parce qu'il s'entoure d'un jour artificiel ; et l'apache se munit d'un soleil de poche quand l'éclairage public ne lui ménage pas les pénombres. Les ténèbres absolues endorment le mal comme le bien, car elles désorientent les sens.

Dans le même moment, aux extrémités d'un même diamètre, l'oiseau s'éveille et se couche, l'animal chasse ou se repose, la plante absorbe le carbone ou le condense dans ses tissus; on se lève où l'on dort, on déjeune ou on soupe, on dîne ou on sommeille. Mais, au même moment aussi, le même méridien stabilise les mêmes actes. L'horloge de la vie laisse passer les êtres, mais au passage leur impose les mêmes agissements aux mêmes lieux cosmographiques.

Le jour éclairé, qui est toute la vie, est astronomiquement peu de chose : les objets formant obstacle aux rayons solaires, s'éclairent, et éclairés rayonnent leur lumière sans que leurs rayons en deviennent visibles. Les corps s'éclairent selon leur texture et leur composition intense et par là même se caractérisent et se différencient. Le jour n'est qu'une nuit aux objets éclairés, mais l'atmosphère et l'espace restent obscurs. Partons du méridien vers le Soleil et nous quittons un sol lumineux pour les ténèbres sans perdre de vue un soleil qui se rapetisse et gagne, dit-on, une lumière violette. Si nous doutons de la faiblesse de cet éclairement, regardons, la nuit, la Lune au premier quartier avec sa moitié nocturne fondue dans l'espace noir; voyons les planètes qui, malgré leur atmosphère, gardent les contours nets, sans luminosité de l'air.

* * *

Si, par la pensée, nous empruntions la vitesse de la Terre pour la remonter en sens inverse de la rotation, nous pourrions choisir une

Digitized by Google

heure et y vivre avec l'illusion de ne jamais vieillir. Nous choisirions les méridiens de 9 et 10 heures, les plus belles heures matinales, symbolisant l'adolescence du jour. Encore faut-il arrêter la latitude. car, fixe pour un point, l'aspect varie avec la distance de l'équateur. Au grand cercle équatorial, nous prendrions le méridien de 6 à 7 heures, et vers le pôle éclairé, nous garderions le méridien vrai de 12 heures.

Mais à quoi bon ce désir fou ? Le spectateur idéal peut séjourner, c'est la Terre qui fuit sous lui vertigineusement : il ne verrait rien, ne sentirait rien, et il continuerait à vieillir, la rotation mesurant le temps. Que peut être la vie sans sensations, donc sans mémoire, ni restitution, ni intelligence, sinon une forme, extrêmement cruelle, de cette mort que l'on considère comme le suprême repos !

La réalité est infiniment préférable aux voyages fictifs qui nous feraient remonter le cours des choses, sans nous permettre de les saisir ; ou qui, doublant la vitesse de rotation pour mieux voir les enchaînements, nous vieilliraient cinématographiquement. La vie, en effet, se limite à un nombre déterminé de rotations terrestres ; nous vivons des jours et non des ans.

Mais qu'est-ce que le jour ? Une rotation, vingt-quatre heures ! C'est la croyance commune, un de ces axiomes qu'on n'analyse pas.

La rotation n'est rien moins que fixe : elle est uniformément croissante, puis devient uniformément décroissante, de sorte qu'il n'est pas certain que les vingt-quatre heures mathématiques se présentent réellement.

Les jours n'ont pas tout à fait vingt-quatre heures en hiver, ils ont un peu plus de vingt-quatre heures en été, si l'heure est l'unité de mesure. Si c'est la rotation, il faut rappeler que la rotation est plus rapide l'hiver que l'été ; le temps de pose devant le Soleil est une des causes qui justifie la durée de l'échauffement et le caractère de la saison.

L'heure n'est pas plus stable que la rotation. De l'équateur aux pôles, nous pouvons tracer une multitude de cercles parallèles ; ils sont tous coupés par les *fuseaux* horaires, car ce sont des fuseaux et non des plans rectangulaires. L'heure équatoriale embrasse une étendue de 1,666 kilomètres, alors que, à 50 centimètres du pôle, cette étendue se limite à 13 centimètres. Les vingt-quatre heures de notre 50° de latitude correspondent à trente-six heures à l'équateur pour l'étendue.

Digitized by Google

La Terre rétablit l'équilibre par une vitesse de rotation inversement proportionnelle et nous roulons un tiers moins vite — en chiffres ronds — à 50° latitude qu'à l'équateur. On voit, sous les tropiques, le Soleil couchant s'enfoncer à l'horizon des mers, alors que chez nous cette immersion est insensible. Le court crépuscule des régions intertropicales est moins poétique, dans ses magnificences de coloris, que nos crépuscules plus longs et d'une douce mélancolie.

L'heure combine deux composantes variables : l'espace et la vitesse de rotation ; du pôle à l'équateur, elle se modifie sans cesse, ainsi que ses subordonnées : la minute et la seconde. Il est évident que le temps passe vite pour l'Équatorien qui n'occupe qu'un point minuscule d'une vitesse vertigineuse ; mais la journée est plus longue, car le cercle est immense.

L'inclinaison de l'axe terrestre modifie l'éclairement de la surface et nous apporte d'autres manifestations.

Les jours sont égaux aux nuits à l'équateur ; ils diffèrent de près d'une heure aux tropiques. Cette constance des repères cosmographiques : lever, méridienne, coucher, influence le moral et fait fuir le temps avec une rapidité frappante. Le jour paraît court, on oublie que la nuit est longue. Sous le tropique du Capricorne, nous avions journellement la même impression et la même exclamation saluait le crépuscule fugitif : Déjà ! Cette fuite du temps encourage la paresse des fortunés et la nonchalance des travailleurs. Ce sont les pays d'*A manhã* (à demain le travail, les affaires !).

Par contre, cette répartition équilibre admirablement l'action énergétique solaire : l'assimilation diurne des végétaux est suivie d'un même temps d'assimilation nocturne préposée à l'élaboration des composés chimiques ; la vie animale bénéficie des amples réserves alimentaires et se multiplie en genres et en nombre. C'est la zone des exubérances organiques, des grandes formes végétales et animales.

Chez nous, les jours d'été progressent de 12 à 16 heures et décroissent de 16 à 12 heures (21 mars au 22 septembre), donnant le plein essor à la végétation avec approximativement 2,560 heures d'insolation ou 360 heures de plus qu'à l'équateur. Les nuits plus courtes rendent l'assimilation moins parfaite et les produits moins concentrés. Mais la féculence des céréales l'emporte sur le gluten, la succulence des plantes fourragères est mieux assurée, l'élevage du bétail en devient plus prospère, ses produits aqueux plus nutritifs, il se montre plus apte à l'adiposité. La production culturale s'adapte

Digitized by Google

à l'ambiance et les aliments combustibles (amidon, sucre, graisse) rempliront leur rôle calorificateur pendant les six mois d'hiver météorologique. Les 1,820 heures d'insolation hivernale (360 de moins qu'à l'équateur) sont insuffisantes pour la vie végétale active, laquelle se repose ou plutôt s'amoindrit. Mais, chez nous comme à l'équateur, le total de l'insolation se rapproche de 4,380 heures avec une intensité des radiations égale sous les mêmes incidences. La répartition de l'insolation est la seule cause qui différencie les deux zones cosmographiques, car si nous n'avons pas l'ardeur du soleil équatorial, au zénith, la rotation plus lente chez nous augmente la durée d'action. C'est même à la lenteur relative de la rotation que nous devons les charmes de l'aube et les splendeurs du crépuscule quand l'humidité atmosphérique disperse les rayons colorés du spectre solaire. Un rien d'eau en plus à l'horizon peut nous valoir l'éblouissant rayon vert.

Le plein soleil est du reste nuisible à la vie organique, végétale ou animale. Parmi les nombreux avantages des forêts, il faut reconnaître leurs effets sur la luminosité atmosphérique. Elles contrarient la nébulosité en la prévenant et, dans les zones tempérées, elles favorisent l'éclairement. Mais sous l'ardeur solaire, leur évaporation se condense en un voile étendu qui, le jour, tempère les rayons calorifiques et chimiques, et la nuit se condense en un serein bienfaisant. Ce voile, surtout estival, procure une luminosité estimée conventionnellement, chez nous, entre 5 et 6 — 0 représentant le ciel serein, 10 la nébulosité absolue; c'est celle d'un bon mois de septembre qui, en quelques jours, relève de 2 à 3 p. c. la richesse saccharine de la betterave, assure la bonne conservation des racines et des fruits, et réagit des plus favorablement sur le raisin de vendange.

Du cercle polaire au pôle, le jour éclairant varie de vingt-quatre heures à six mois. Cette insolation permanente combinée à la lenteur de la rotation devrait valoir un échauffement considérable. Ce sont des conditions analogues à la surface éclairée de la Lune, dont la température doit être fort élevée. Mais vers les pôles, les rayons solaires glissent sur une surface très oblique, d'autant plus oblique qu'elle est légèrement aplatie; ils en perdent un peu de leur puissance. L'hiver long et nocturne abaisse considérablement la température terrestre par rayonnement et donne lieu à une congélation profonde, le continent s'enfouit sous une calotte de glace.

Le calorique de fusion absorbe presque toute la chaleur solaire; la glace fond, l'eau coule à flot, érode et ravine les plaines glaciaires;

Digitized by Google

elle laisse à nu des couches de glace plus ancienne, consommatrice nouvelle du calorique solaire. Aux temps lointains où le pôle Nord déployait une végétation tropicale remarquable, assez intense et durable pour justifier les bancs houillers enfouis un peu partout, il n'avait pas encore connu la glace, et son insolation était la même que de nos jours, sauf un hypothétique déplacement de l'axe terrestre d'une justification difficile. La glace lui est venue des longues nuits rayonnant leur chaleur terrestre dans l'espace et surtout par l'épaississement de la croûte terrestre, devenue autrement puissante aux pôles qu'à l'équateur.

Si le calorique disparaît, la lumière solaire allonge un jour interminable, qui supprime les repères horaires du travail, des repas, du sommeil des autres régions ; la vie en prend quelque chose d'artificiel, d'indécis qui trouble la mentalité. Nos pêcheurs d'Islande, les baleiniers s'y retrouvent, parce qu'ils ont dans les soutes profondes une nuit artificielle aux heures de relaiement.

Mais en s'allongeant, le jour lumineux faiblit en intensité, introduisant une variante nouvelle, dépayse l'étranger, éveille une poignante nostalgie au milieu de paysages rudes, fugacement colorés par les rayons bas et affaiblis d'un soleil qui ne quitte guère l'horizon, que la brume fréquente rend atone ou dissimule. Néanmoins, le rayon solaire oblique, dans sa faiblesse, reste encore une puissance : il peut se réfléchir, se réfracter, se disperser en changeant la tonalité des tableaux ; mais il pénètre aussi dans la glace transparente, en trouble la texture par la dilatation et, dans le silence de cette nature glacée, fait détoner les décharges de la dislocation. Le coup de tonnerre ne décèle rien, mais la glace est fendue et l'iceberg préparé. Au passage de la nuit au jour polaire les transitions sont brutales. Shackleton nous apprend que la joue prend l'insolation à la lumière et gèle à l'ombre ; au déclin, les flaques d'eau se congèlent brusquement en détonant comme un coup de pistolet.

Le mouvement de translation de la Terre autour du Soleil transpose trimestriellement les saisons d'un hémisphère à l'autre ; l'hiver chez nous correspond à l'été austral, au jour polaire de six mois au Nord s'oppose la nuit de six mois du pôle Sud, nuits relevées par les aurores, les feux Saint-Elme, l'électricité terrestre, la luminosité des glaces. Ce balancement cosmographique se manifeste sans ressemblances entre les mêmes saisons des deux hémisphères. Le massif continental du Nord se différencie de la masse océanique du Sud, et le caractère des saisons en éprouve le contre-coup. Les continents

Digitized by Google

ont peuplé le Nord de quelques mammifères et de populations hyperboréennes; la calotte australe, barrée par l'océan, ne connaît que la faune marine. A latitude égale, l'explorateur s'y sent plus isolé qu'au Nord; son caractère s'aigrit jusqu'à le rendre farouche, il doit se vaincre pour ne pas rompre les plus vives amitiés. L'isolement dans les centres continentaux amène la même régression primitive. Les Hyperboréens, en groupes restreints, au collectivisme étroit, se montrent au contraire gais et philosophes.

Parmi ces permanentes inégalités, auxquelles nous demandons nos unités chronométriques, un seul point de repère conserve sa fixité du moment, mais il est ultra-terrestre : c'est la Lune. Elle offre des phases mensuelles parce qu'il lui faut ce temps — irrégulier — pour tourner autour de la Terre; mais celle-ci, qui roule vingt-neuf à trente fois sur elle-même entre temps, montre partout le même phare sélénien. Mais si les Terriens observent la même phase, ils ne la trouvent pas au même lieu : les Tropicaux voient la lune vers le zénith, plus petite et de vif éclat, alors que pour les Hyperboréens, sa masse grossie et pâlie par les brumes avoisine l'horizon; journalière sous les basses latitudes, vue du pôle, elle ondule quatorze à quinze jours au-dessus de l'horizon et disparaît le même temps.

Dans ce déroulement d'une surface où la nature équilibre les réceptions de l'énergie solaire, où se montre le prestigieux ensemble des paysages harmoniques, où la Terre, la plante, l'animal et l'homme de nature dérivent les uns des autres, des taches apparaissent et grandissent. Ce sont les pelades de la dénudation, une industrialisation dévastatrice; la disparition des costumes nationaux, plumes presque naturelles de l'espèce humaine, sous la livrée banale ou choquante des civilisations; la submersion des architectures régionales, autres émanations de l'ambiance, sous le cubage massif de nos abris utilitaires; des tracés droits hachurant la surface remplaçant la courbe universelle, si gracieuse et non hypnotisante; des villes en damier moins pittoresques que le dernier des hameaux.

La nature a semé l'inconstance à profusion, en variant à l'infini les adaptations à ses nuances. La civilisation semble se complaire dans la banalité et l'uniformité. La vie y perd ses charmes et la conscience de sa longévité. La vie est faite de souvenirs et les souvenirs dérivent des impressions plus ou moins vives, des appels au sentiment. La vie matérielle immuable, mécanique, faite d'engrenages administratifs, est dépourvue d'agréments et retourne à l'immobilité de la matière brute. Le gros bloc rocheux peut subsister un an ou

Digitized by Google

mille ans, c'est tout comme ; l'explorateur a plus vécu en dix ans que le centenaire qui n'a connu que son foyer.

Notre ignorance de la cosmographie, de la météorologie, de la nature remplacée par le laboratoire, nous font voir sous un énorme grossissement les variations saisonnières, la sécheresse, les pluies qui soulèvent nos doléances, troublent notre vie, même celle des savants qui versent dans les hypothèses cataclysmiques pour les moindres bobos de notre planète. Une mince pellicule atmosphérique protège le globe contre ses déperditions caloriques et le sépare du froid absolu de l'espace calculé à —273° C. Le plus petit nuage enraie le calorique solaire ; les longues sécheresses qui nous accablent ou les pluies persistantes qui nous désolent sont dues à des causes futiles. Bien plus, elles sont saisonnières, normales, et leurs irrégularités portent sur une avance ou un retard, astronomiquement très faible, ou leur intensité et leur durée, météorologiquement de peu d'importance. Avec un peu d'attention, on constate qu'il s'agit de bandes météorologiques étroites, propres à la zone tempérée nord ou continentale, qu'elles coupent au centre, au sud ou au nord, selon les années ou le temps de l'année. La dénudation de l'Amérique les font naître, les alizés les cyclonisent, la plaine océanique les amplifie ; elles suivent les parallèles en obliquant légèrement vers le nord-est. La nébulosité, si paralysante de l'action solaire, est aggravée dans les mêmes régions par les populations denses et les foyers industriels, créateurs de vapeur d'eau et de poussière, matières premières des météores aqueux.

Ces manifestations qui nous impressionnent tant et qui, au surplus, réagissent sur la culture alimentaire, l'élevage, l'activité et la mentalité humaines, se localisent dans une minime partie de la mince pellicule atmosphérique. Vu de l'espace, rien n'apparaît : un léger voile uniformise la surface, les océans, dont le fond saille et dissipe les eaux, confondues avec les terres. Le voile se strie dans le sens des parallèles, un peu plus accusé vers les zones tempérées, et une tache à peine perceptible, plus foncée ou plus claire, y présage seule un trouble météorologique.

La Terre, de même que les autres mondes astraux, semble morte. Pourtant sous ce voile fermente une vie microbienne intense. La nature libre peuple intensément la surface du globe : terres, eaux, atmosphère, en harmonisent les genres par la diversité des besoins. Le développement végétal est illimité, il est un condensateur des actions solaires aux restitutions bienfaisantes, réparatrices, hygié-

Digitized by Google

niques, météorologiques, vitales. La faune libre lui est associée; les interdépendances végétales et animales se montrent plus associatrices que parasitiques; leur esthétique correspond à la plus captivante philosophie. Le parasitisme commence avec la prépondérance d'une espèce. C'est le cas de la race humaine, laquelle sobre à l'état de nature, devient de plus en plus vorace avec le développement de la civilisation, c'est-à-dire la concentration de besoins impérieux, naturels ou factices. L'égoïsme de l'individu s'accentue et devient le mobile de la lutte vitale que la civilisation abrite sous le drapeau de la liberté. L'entredestruction physique et morale répond à une loi de nature sourdant des circonstances, limitant l'individu pour la conservation de l'espèce, tuant en détail pour prévenir l'abominable mort collective des surpopulations.

Cette fermentation active qui règle la vie par la mort se dissimule sous le voile qui masque la surface terrestre et réduit à rien les prétentions de notre cérébralité. Et la rotation se poursuit immuable, montrant cinématographiquement, au même moment, toutes les phases que nous venons d'esquisser d'une façon brève.

LÉON DUMAS.

Digitized by Google

Étude de jeune fille [1]

Cette nuit, le fantôme est plus pressé que de coutume à traverser le jardin froid; il revient plus tendrement serré à l'ombre noire qu'il entraîne à son côté. Ils montent avec moins de précaution l'escalier qui gémit d'une voix plus alarmante. Angèle est lourde de confidences. Il lui tarde d'être au lit et de serrer Georges dans ses bras glacés par l'air nocturne. Sa poitrine est accablée d'un grand secret ; à peine la tête dans l'oreiller elle raconte la conversation de l'après-midi :

— Tu vois, rien à faire, chéri, rien à faire.

— Attendre.

— Je suis lasse, je t'aime trop. Attendre ! Quand je t'aurai à moi, après ce fameux temps d'attente, pense donc, tu seras fini, tu ne m'aimeras plus. Tu ne pourrais plus me contenter, pas vrai, vieux loup ? Un homme, ça se blase. Une femme jamais... Blasée moi, de toi ? De ma vie, non ! En attendant, nos bonnes années s'enfuient l'une après l'autre, et notre jeunesse !

— Est-ce que tu la crois vraiment sincère, l'inflexibilité du vieux? Ne se lassera-t-il pas un beau jour? N'aura-t-il pas de remords, à la fin, de se faire tant de peine? Hein? Le vois-tu un matin nous poussant dans les bras l'un de l'autre, en nous disant : «Mariez-vous, belle jeunesse!» avec le soupir de Pilate!

— Tu t'illusionnes, mon chéri ! Si tu l'avais entendu ! « Vous n'épouserez ce Georges Delloye que quand je serai mort, entendez-vous, quand je serai mort !»

— Je rentre donc dans l'héritage du père Lasalle. C'est imprévu !

(1) Suite, voir *Revue de Belgique* du 1er janvier 1913.

Digitized by Google

— Ce qu'il est embêtant, tout de même, mon papa, dis?

— Pas tant que ça. Tu ne trouves pas?

— Oh ! si. Nos nuits ne suffisent guère à me contenter ! Moi, je te veux tout le temps. Tiens, même maintenant, il trouble notre amour. Il ronfle en dormant. C'est encore une façon de gronder. Tu l'entends? Ran-Ran-Ran. Il ne saurait donc pas nous ficher la paix? Et dire que... tiens, quand il m'éveille pour sa potion, si mes yeux étaient un peu trop voilés de sommeil, si ma main tremblait... Dis... Dans le verre d'eau, les gouttes font, plic, plic... et cinq fois comme cela... Si je me trompais, tout de même, un jour... ça peut arriver à tout le monde... cinq gouttes l'aident à vivre, six l'aideraient à.....

Georges lui met la main sur la bouche pour l'empêcher de continuer. Un petit frisson lui gèle le cœur.

— Tais-toi, vilaine, tu ne le penses pas.

— Laisse-moi achever : l'aideraient à faire de mademoiselle Angèle Madame qui?...

— Madame gros loup!

— Bravo! Tes lèvres pour un bon point!

— Mignonne, va!

Georges est parti. Angèle est assise sur le lit. Elle écoute son cœur et l'horloge qui tintent à contre-coups. Elle attend; elle ne sait pas ce qu'elle attend. N'est-ce pas ainsi qu'on attend sa destinée? — Elle voit très clair devant elle dans le noir. Elle voit comme une grande lumière calme sans une moire, sans une flamme. Elle entend nettement dans le silence, le jeu du vent au creux des feuillages et aussi son cœur... et aussi l'horloge... L'horloge semble tirer à elle après chaque minute frappée, un poids énorme de temps mort. Puis, dans l'arrière-fond du silence, la respiration du père : un souffle uni, sans fièvre. Du grand repos. La maison est comme en verre, tant toutes les sonorités s'y propagent longuement.

— Angèle!

Elle est debout. Ses pieds nus battent le plancher de sa chambre, puis celui du palier et foulent enfin le tapis du père. Le reflecteur de la veilleuse lui projette dans

Digitized by Google

les yeux comme un éblouissement : elle ne distingue rien de toute la pièce. Elle fixe seulement le petit flacon à compte-gouttes et l'étiquette verte collée en son milieu : elle le tient baissé par-dessus le verre d'eau. Soudain, elle se souvient : là-bas, au fond de la prairie, les deux hommes se sont saisis à bras-le-corps; ils se cognent furieusement dans la nuit. Une rage les transporte... et la tête retombe, morte, sur la poitrine.

— Dépêche-toi donc, Angèle...

L'ombre tournoie autour de la jeune fille. Il n'y a plus, à son côté, que la nuit. Il lui semble qu'elle-même s'est dissoute dans cette nuit, qu'elle n'est plus qu'une main, versant goutte à goutte, le remède jaunâtre, dans le verre d'eau... le remède qui sinue un peu, en un mince sillage sucré, dans l'eau pure... le remède qui apaise les grandes douleurs...

— Voilà, papa...

Elle a posé le verre vide sur la table de nuit. Elle s'est enfuie dans sa chambre. La figure dans l'oreiller, les mains collées aux tempes, elle est hantée d'épouvantement. La demeure, naguère muette, est remplie de tonnerres roulants. Angèle attend, comme l'inexorable, un cri, par-dessus les rumeurs houleuses de son sang. Un cri..., le cri... le cri râlant du cordonnier, collé au mur, devant ses yeux écarquillés....

* * *

Mme Chabot est entrée chez moi, sans avertir, le masque empreint de terreur et de stupéfaction. Seules, les grandes nouvelles lui sculptent ce visage de détresse, lamentable au point qu'on la croirait blessée dans ses affections les plus vives; je n'ai nul besoin de déclancher l'essor de ses confidences. Elle frappe les cuisses du plat de la main et s'affale en sanglotant.

— La pauvre demoiselle! Est-il possible! Seule au monde à l'heure qu'il est, une enfant, seule au monde!... Comment, vous ne savez pas?... Mais il est mort cette nuit, dans les bras d'Angèle! C'est à faire frémir, Monsieur Jules!

— Le père Lasalle ?

Digitized by Google

— Comme vous dites. A une heure du matin, il se plaignait de respirer péniblement, elle court à son chevet. Pauvre petite! Le temps de le soulever pour lui donner sa drogue et voilà ses yeux qui tournent. C'était fini... Maria Déi! Toute seule avec un défunt!

— Qu'est-ce qui l'a donc emporté?

— Le cœur, pardi ! Je connais le mal, il ne pardonne pas; mon homme en est mort!

— Et Angèle, que dit-elle à présent?

— Que voulez-vous qu'elle dise? Elle est comme une folle, à pleurer, sur une chaise. Maintenant, ce n'est encore rien. Plus tard, elle sentira ce que c'est qu'être toute seule au monde. Une jeunesse! Pensez donc : et personne pour la soutenir, personne pour l'encourager. Pas un parent, pas un ami, car on peut bien le dire sans offenser sa mémoire, le père Lasalle vivait comme un loup-garou. Et puis, tenez, je dis ce qu'on dit, mais il paraît que cela ne sera pas brillant. Les affaires du vieux sont arrêtées depuis longtemps. Ses terres et ses maisons? Sans doute; on se trompe souvent. Oh! je ne tire pas ces choses-là de mon creux : mais M^me^ Polchet me l'a suffisamment fait entendre ce matin. — Elle est digne de foi, M^me^ Polchet, son mari est aux hypothèques. Enfin, souhaitons qu'il n'en soit rien. La mignonne est assez éprouvée ainsi ! Mais allez la consoler un peu; elle en a besoin.

J'y allai donc... La maison se remplissait d'allées et venues curieuses et compatissantes : je croisai le médecin sur le seuil, qui me souffla dans l'oreille avec une moue : « C'est le cœur. Il fallait s'y attendre! », et qui s'en fut, pressé. Puis des visages de parents inconnus, de ceux-là qui ne viennent qu'aux enterrements, et qui repartent, le testament dépouillé. Angèle, tapie dans un coin du salon, semblait hébétée par la douleur. On eût dit, à la voir rouler les épaules, qu'on venait de la battre. Ses yeux promenaient de visage en visage une douleur inquiète. Quand j'ouvris la porte, elle tressaillit et se blottit au creux du fauteuil comme si elle eût désiré s'y dissimuler tout entière. Je lui parlai doucement sans qu'elle répondît une parole; de temps en temps seulement, elle avalait un sanglot ou projetait

Digitized by Google

sa face dans son bras replié. Je m'éloignai de la pauvre jeune fille. Le hochement de tête par lequel chacun compatissait à sa détresse semblait craindre que l'excès de malheur l'eût privée de raison.

Même plus tard, quand je me fus éveillé à l'horreur de sa vie, c'est à peine si j'osai croire une seule minute qu'elle feignait ce jour-là, tant le souvenir était navré que j'emportai du salon froid, où les murmures appitoyés des visiteurs paraissaient sacrilèges; à l'heure qu'il est je n'ose encore croire! Oh! je ne prétends pas que les remords la bourrelèrent bien longtemps! Le lendemain peut-être, la peur d'être découverte, rongeait plus terriblement son cœur que le souvenir de la nuit. La nuit dans le vertige de l'ombre et l'incendie de la passion, Angèle ne soupçonnait rien des conséquences de l'acte qu'elle allait accomplir; seul lui apparaissait le minuscule effort des doigts pesant sur le flacon; mais, un peu plus tard, assise sur le lit, les mains à plat, elle épiait en soi-même la montée d'une angoisse diffuse; elle était penchée sur le bord du néant : mort... mort... il était mort... elle n'entendrait plus sa voix sourde, elle ne l'aiderait plus à descendre l'escalier; il était mort. — L'horreur physique du cadavre la glaçait. Elle claquait des dents. La solitude l'épouvantait. Debout, elle courut à la fenêtre, poursuivie par le bruit de son pas, comme par un esprit vengeur. Elle appela un passant. Elle se sentit soulagée d'avoir osé parler. Mais aux affres d'être seule avec soi-même, succéda la terreur de sentir des gens autour d'elle; en chaque regard, elle lisait un soupçon; sur chaque lèvre qui tremblait, elle voyait se dessiner les mots accusateurs; elle ne songeait plus au mort; c'était sa vie qu'elle défendait à présent. Elle parlait, elle expliquait, d'une volubilité dont elle frémissait par instants.

La maison se remplit de monde : le prêtre entra, puis le médecin. Elle sanglotait et s'affolait : n'étaient-ils pas chargés d'une surnaturelle clairvoyance? Pour éviter leurs paroles inscrites au feu dans son cerveau, avant d'être seulement proférées, elle pensa se jeter à leurs pieds. Les gens affluaient. Des parents voulaient voir une dernière fois le père. L'escalier criait sous leur foulée; chacun de ses cris soulevait en elle une panique.

Digitized by Google

Enfin vint le soir et tomba le silence. Angèle reprit pied, dans les précises réalités. Elle considéra le danger passé avec plus de sang-froid. Elle s'apaisa. Des hôtes étaient endormis dans toutes les chambres et le bruit vivant de leurs souffles éloigna d'elle la peur du mort. Alors seulement elle se souvint de Georges : elle se réjouit de la prudence qu'il montra pendant tout le jour, à ne point lui faire une visite que les circonstances semblaient autoriser. Elle se leva : je la vis qui traverse, fantôme des nuits amoureuses, le jardin silencieux, mais elle susurra vainement ses appels vers le pré que blanchissait une brume basse : il n'avait pas osé revenir.

* * *

Les prophéties désobligeantes de la mère Chabot se réalisèrent en chaque point. L'ouverture de la succession Lasalle évoqua toute une horde de créanciers; des maisons, il n'était pierre qui ne fût grevée; il n'était lopin des fonds ruraux que n'accablassent de lourdes charges. En fin de compte, la petite allait être expulsée de sa demeure avec ses nippes pour toute fortune. La province est à la fois cancanière et taiseuse; il semble que rien n'y reste caché et que la minutieuse inquisition des potins soulève tous les voiles; toujours, cependant, derrière le tissu serré des bavardages, reste intact un grand mystère; si le cœur d'une existence est pourri, on n'y touchera point. Esprit de corps? Crainte de la responsabilité qu'une parole trop lourde entraîne avec elle? Les deux peut-être. La province est pleine de secrets énormes, que la plupart connaissent et que les allusions les plus évasives sont seules à oser effleurer. En regardant les pommettes du père Lasalle s'enflammer au maigre enjeu de ses whists quotidiens, les habitués du *Café des Arts* évoquaient à part eux les désastreuses parties de roulettes de sa jeunesse estudiantine; on savait que cette passion continuait à ronger ses jours et à démoraliser ses affaires; mais on n'avait garde d'en rien dire; et M^me^ Chabot, elle-même, quand elle vint m'annoncer l'attaque de paralysie du vieux, ne souffla mot, malgré son âpre envie, des désordres de sa vingtième année, qu'il payait à coup sûr au penchant de son âge.

Digitized by Google

Les malheurs d'Angèle assouvirent le besoin de s'appitoyer, qui est si cher aux petites âmes. On ne s'en tint pas, cependant, à de larmoyantes débauches de paroles. Chacun voulait recueillir la pauvrette, jusqu'au moment où sa destinée serait tirée au clair. Mais Angèle rebuffait toutes avances; l'insistante pitié des bonnes dames insultait son orgueil; elle rougissait à imaginer leur hospitalité chiche, habile à rappeler le prix des bienfaits; un effroi véritable l'étreignait aussi à se prévoir épiée jusque dans son sommeil, soupçonnée dans chacun de ses actes. D'ailleurs, les deux premiers jours ne lui révélèrent pas toute l'étendue de son dénûment; un espoir vaste l'illusionnait : Georges allait venir, l'emporter loin de ces bourgeoises mauvaises et de l'accablement de sa solitude. Elle se reprit à ses rêves de jadis et se leurra d'imaginaire; mais Georges ne revint pas, ni le jour où il eût pu le faire sans grand danger, ni la nuit lorsque rien ne justifiait son absence. Angèle s'impatienta. Au troisième jour, elle se sentit comme folle. Elle comprit qu'il se passait quelque chose et sa pensée chancela devant la peur d'un abandon. Elle se rassura comme elle put, elle excusa son amant au delà du raisonnable. Mais son indulgence se fêlait d'une instinctive angoisse. Angèle n'osait pas s'interroger sur les causes réelles qui retenaient Georges loin de son amour. Elle se leva, un matin, toute froide, la chair morte, et les yeux brûlants, bien ferme dans la décision qu'elle venait de prendre, de savoir ce qu'il pensait, ce qu'il faisait et de le voir.

Georges Delloye s'employait aux écritures chez Logneaux. Tu conçois donc qu'Angèle ait sursauté de joie en voyant entrer chez elle, sur les dix heures, Mme Logneaux : celle-ci venait lui proposer de se réfugier sous son toit puisque le malheur chassait la jeune fille de la maison de son père. Un calcul mesquin poussait assurément cette femme, car je ne la crois pas capable d'aucune grandeur. Voici ma pensée : le refus qu'Angèle opposait à toutes les offres avait stupéfié la villette; une façon de fièvre généreuse enflammait chacun, et chacun prétendait enlever la jeune fille, comme il eût emporté un trophée; elle glorifierait la famille dont l'amabilité résoudrait ses

Digitized by Google

scrupules cachés. Mme Logneaux louvoya pour atteindre sa victoire; elle attendit que le fort de la douleur fût passé et que la froide vision des choses eût ramené la jeune fille aux solutions raisonnables. Elle se félicita d'avoir temporisé, car Angèle la suivit chez elle.

Le lendemain, à sept heures, quand Georges poussa la porte du bureau, d'ordinaire vide, le patron n'y venant qu'à huit heures, il trouva son amie obligeamment occupée à ranger des livres. Comme rien ne le préparait à cette rencontre, il pensa fuir. Le sourire d'Angèle chargé de doux reproches le figea sur le seuil, bornoyant et confus : en apprenant la mort du vieux Lasalle, quelques jours plus tôt, il avait tremblé comme une feuille. La vérité épouvantable aveuglait son esprit; les paroles de la nuit brûlèrent son souvenir; la terreur lui serra la gorge; une révolte souleva sa conscience. Il se jura de ne revoir point la jeune fille et se dit qu'elle s'abstiendrait de le chercher, en songeant à l'horreur de son crime. Maintenant, qu'il était en face d'elle, il perdait la tête : un superstitieux effroi le rejetait un arrière; il lui semblait qu'en s'approchant d'Angèle il se fût damné comme s'il eût touché le diable.

Elle comprit tout, à voir son trouble. Il se fit dans son âme un travail soudain : ses sentiments s'intervertirent d'un seul coup; aussi grand qu'était son amour de naguère, fut grande sa haine d'à présent; des cruautés sauvages houlèrent à fleur de son âme, remontées d'on ne sait quelles ténébreuses profondeurs de l'être; des pensées de mort tonnèrent dans sa conscience; mais comme, derrière ce fragile appareil de défense sentimentale, se creusaient les gouffres noirs de son amour anéanti et l'épouvante de son crime inutile, elle n'eut pas la force de se venger, ses nerfs se détendirent et elle sombra dans les larmes.

La crise passée, Angèle leva les yeux : Georges n'était plus là. La demeure étrangère où s'abritait sa détresse lui fut alors odieuse; rien ne l'y retenait; elle savait sans qu'un mot eût été prononcé ce qu'elle voulait savoir; dans sa chambre, elle enveloppa ses hardes et s'enfuit vers la campagne.

* * *

Digitized by Google

La campagne! Sa grisailleuse pauvreté exagère le poids de solitude qui accable les épaules d'Angèle. Verdures mêlées de fumées, corons empaquetés dans les arbres, murs d'usines au pied de quoi s'écrasent les vagues du froment doré et du seigle bleuâtre, est-ce la campagne que cette banlieue ravagée? N'est-ce point plutôt de la ville avortant de souffrance d'être, dans le travail contrarié d'un faubourg?

La petite errante se sent brutalisée par le paysage indigent. Dans le bourdonnement des turbines, perçues au delà des murs, elle distingue les rumeurs mêlées de mille volontés hostiles; toutes les lacunes de sa vie béent devant elle; elle ressemble à un voyageur téméraire qui aurait couru de récif en récif, grisé par le vent et par l'aventure et qui, le soir venu, verrait de tous côtés, autour de lui, s'entrechoquer les flots de la marée montante. Le remords gronde avec sa voix naturelle. Maintenant que rien ne justifie plus son crime, elle se sent petite et lâche: elle courbe un front chargé de honte rouge. Georges l'a repoussée; dans la plaie ouverte de son amour arraché, la bise corrodante de la désolation fait rage. Elle est seule: elle a beau chercher, personne ne peut l'aider d'un mot ou d'un geste. Elle pense à mourir. Mais la force instinctive de sa vie repousse cette pensée: ce qu'elle cherche à présent, c'est moins une issue vers le néant qu'une brèche vers l'existence. Elle va tomber, c'est vrai, mais une rage fébrile soulève son être vaincu. Elle se sent prête à sombrer si rien ne vient à son secours, mais pour peu qu'elle trouve un point d'appui, si faible et si léger soit-il, elle découvrira, pour bondir, des énergies surhumaines.

Elle longe l'interminable mur de la verrerie quand une troupe d'ouvriers, sortis d'une porte basse, lui barre le passage. Elle les regarde machinalement défiler, sa pensée ailleurs. Mais qu'est-ce? Elle tremble. — Elle cherche des mains le mur pour y appuyer son chancellement: devant elle, le torse lourd calé sur les jambes basses, les yeux enfouis dans les sourcils blonds, le cou jaillissant ligneux et court, de la chemise ouverte, passe le rousseau du soir terrible où Angèle a vu mourir, collé au mur, la face congestionnée du cordonnier Bagasse.

Digitized by Google

J'imagine mal les élancements qui traversent son être en cette minute. Les fils de sa vie se renouaient soudain. Elle court d'un bout à l'autre de son passé : elle se revoit aux aguets, petite chose de passion blessée et tremblante, accrochée au mur cruel et bien plus à la sauvage agression dont le spectacle resurgit à ses yeux; elle se revoit, petite chose de folie et de crime, au chevet de son père; ces deux minutes forcenées se joignent en elle; elle les sent virer du fond du temps, tourbillonner autour d'elle, et s'abattre comme deux tonnerres dans son cœur mutilé. Le paroxysme de ces éclairs inconscients, l'intensité de ces feux jumeaux la pénètrent et brûlent les sources de ses nerfs; la détresse de son âme se change en une âpre douleur physique; mais en même temps, la volupté qui tournoie dans les souffrances de notre chair, ressuscite la sensation de joie hurlante qui la possède, dents crissantes et veines gonflées, devant l'étranglé qui s'enfonçait dans la nuit; elle se souvient des émois quasiment amoureux qui la baignaient alors: sa chair s'affaisse aux moiteurs pâmées d'une étreinte. Et par-dessus son corps en oubli de soi, glissé dans le tiède néant de la jouissance, pèse, à faire craquer ses os, le visage du meurtrier. Minute décisive! qui marque au fer une destinée : les feux intérieurs de la passionnée convergent vers le tâcheron qui déjà s'est éloigné, de sa marche roulante. Mais il emporte avec lui une vie étrangère, sans le savoir, comme un malade emporte dans son sang, la mort.

* * *

Dès lors, une seule pensée remplit ses jours : l'avoir. Elle se mit sur son chemin, l'aguichant de sourires et d'œillades. Comme il restait indifférent, elle pensa que les habits de bourgeoise qu'elle avait conservés dans son deuil, intimidaient le gaillard. Une femme qu'elle connaissait un peu, avec la franche pitié que le peuple montre toujours au malheur, accorda le logis à l'orpheline. Elle prit le fichu des ouvrières et s'en fut à la verrerie : pour un salaire maigre, ses mains fragiles, accoutumées aux lingeries pâles, déplaçaient du matin au soir les grands canons de verre. Mais que lui importait de souffrir et d'être

Digitized by Google

privée! Elle était de celles que les pires tortures ne feraient point défaillir, quand elles ont fixé le chemin de leur destinée.

* * *

Tout cela, je te l'ai dit, rentre dans le domaine des hypothèses. Mon esprit, autorisé par quelques observations, par les bouts de causeries surprises au hasard, a reconstitué le drame d'Angèle. Mais je ne crois pas que j'y aurais pensé jamais si je n'avais entendu, un soir de novembre, quelques paroles plus lourdes de sens que toutes les autres.

Mon père avait acheté la maison du vieux Lasalle; il l'avait amputée de son jardin, qu'il avait adjoint au nôtre, ainsi que tu t'en apercevras demain matin. Mon habitude était de sortir vers le Manet-Culot par la prairie. Un jour donc, comme j'allais pousser la porte, je perçois la voix d'Angèle, une autre voix sourde et rauque lui répondait :

— Tu ne veux pas? Pourquoi ne veux-tu pas?

— Parce que je n'ai pas besoin de toi.

— Si, moi, je voulais pourtant...

— Quoi, si tu voulais?

— Je t'aurais!

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— Ecoute : ça ne te rappelle rien, cet endroit-ci?

— Hein?

— C'est tout de même ici, qu'on a tué Bagasse.

— Et après?

— Après?

Angèle se met à rire.

— Après? qu'il y en aurait des embêtés, si d'autres disaient ce qu'ils savent.

— Qu'est-ce qu'ils diraient?

— Ne fais pas la bête, Louis. C'est comme ça que tu l'as pris. Et, veux-tu que je te répète tes paroles : « si ta femme ne te l'avait pas chipée cette lettre-là... »

— Parle plus bas, sacrebleu...

* * *

Digitized by Google

Il ne se passa pas huit jours avant que Mme Chabot entrât chez moi avec son visage des temps de scandale.

— « Monsieur Jules ! pensez donc, les bans sont publiés ! Mlle Angèle ! Une jeune fille modèle ! Et qui va-t-elle choisir ! Si c'était encore un bon ouvrier, ça passerait. On est ce qu'on est, mais l'honneur avant tout... Louis Panneux ! Le pire des pires : batailleur, maraudeur, ivrogne, tous les vices. — Quand on m'a dit cela — tenez, Tavie Laurent, la femme du cordonnier — j'ai juré mes grands dieux qu'on se moquait de moi; sûr, j'aurais mis ma main à couper que ce n'était pas vrai! Je suis allée voir moi-même, à la planche. Pourquoi, dites-vous, épouser ce bougre? Mais personne ne le dira. Une histoire sans pourquoi... Moi qui la connaissais si bien : réservée, peu parlante, une image! Misère! J'ai le cœur fendu! C'est à croire qu'elle s'est assottie, son père mort. »

Pauvre Mme Chabot ! Une histoire sans pourquoi, c'est bien cela. Tu l'as vue, cet après-midi, l'Angèle, et tu as vu son mari. Quatre fois par jour ils traversent la ville : les rideaux se soulèvent chaque fois, aux maisons d'alentour. Le Faubourg de Namur est rempli de caquetages aigres et stupéfaits. Elle passe, elle n'a pas l'air de voir les maisons, ni les visages. Elle rit avec ses compagnons de travail; elle s'esclaffe de leurs bourrades et lance des volées de giffles aux chatouilleurs. Elle est heureuse, voilà tout.

Après une pause, Julot brisa mon silence d'un éclat de rire :

— Eh bien ? Que penses-tu ? Un beau roman, hein ? Tu serais plutôt porté à l'applaudir comme tu battrais des mains au *Bossu*, à la *Pocharde*, ou aux gros drames du Cinéma? Pourtant je n'ai rien imaginé et je ne pense point que j'aie ajouté quoi que ce soit à mon histoire : j'ai découvert pas à pas les sentiers de ce labyrinthe tragique; le jour où j'entendis la conversation d'Angèle et de Louis dans le Manet-Culot, je vis le meurtre du cordonnier Bagasse et Angèle agrippée au mur. A cette minute, tous les événements se sont agrégés, dans mon esprit! Tu ne trouves pas cela joyeux?

Digitized by Google

Julot, en encadrant de lourde gaieté son terrible récit, espérait en augmenter l'effet. Mais j'étais loin perdu en d'obscures pensées : il devina le cours de mon esprit.

— Eh quoi, mon cher? Ai-je pris ma revanche? A table, tu fanfaronnais : immoralisme... vie anarchique... instinct... personnalité... tout le tremblement... Des forces! Mon naïf colonial se targuait d'en avoir acquis par faisceaux, en étouffant tous les préjugés, dans un cœur trop bourgeois. Je ne disais rien : oh! j'aurais pu te répondre que ce n'était vraiment pas la peine d'avoir fait douze ans de Brésil et couru des aventures à cuirasser mille âmes, pour venir pleurnicher, parce qu'on aperçoit un cabaret fleuri de souvenirs galants. J'avais mieux. La petite Angèle n'a pas vécu aux colonies : elle n'a lu ni Stirner, ni Frédéric Nietzsche : et pourtant, dis-moi, personnalité... expansion de l'être... instinct... tout n'y est-il pas et par delà l'imaginable? Un crime se révèle : nos bons raisonneurs travaillent à même la conscience des coupables, comme des taupes. Ils n'y voient goutte. Alors ils disent : atavisme! ou encore éducation! Avec ces deux clefs ils ouvrent nos vies. Mais les mêmes clefs n'entrent pas dans toutes les serrures, Dieu merci ! Il y a autre chose encore qu'ils ne voient pas, une autre histoire derrière l'histoire qu'ils connaissent.

— Et c'est?

— C'est l'histoire sans pourquoi de la bonne mère Chabot!

RICHARD DUPIERREUX.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

Une figurine : *L'énigme*, œuvre de Mlle Jenny Lorrain, au Musée des Ivoires, de Tervueren; — un livre en prose : *Trois-quarts de Lycéennes*, par Mme Junia Letty.

I

Le Musée des Ivoires vient de s'enrichir d'une œuvre charmante; c'est la figurine intitulée par Mlle Jenny Lorrain : *L'énigme*, et dont le marbre avait déjà été acquis par le gouvernement, au Salon triennal de 1910. Montée sur un piédestal en onyx, cette *Énigme* chryséléphantine est représentée par une gracieuse tête d'enfant, expressive et finement observée, rendue par l'artiste avec une délicatesse et une sûreté d'exécution peu communes.

Vous le savez, Mlle Lorrain est un excellent statuaire pour qui l'art décoratif n'a plus guère de secrets. Elle est l'auteur du monument *Fléchet*, élevé récemment à Verviers; elle a fait, d'un autre Verviétois, le célèbre violoniste Henri Vieuxtemps, un médaillon d'une bonne facture et d'un heureux sentiment; un projet de fontaine, dont le principe ornemental lui avait été fourni par un groupe d'oiseaux, des échassiers, des hérons, n'est pas la moins intéressante de la série d'esquisses qu'elle vient d'exposer avec le plus légitime succès au *Cercle artistique et littéraire* de Liége. On y remarquait, en outre, plusieurs bustes : portraits consciencieux d'hommes, de femmes et d'enfants; d'autres bustes, figurant à la manière symbolique, la *Sérénité du soir*, un *Rêve d'autrefois*, la *Fleur des bruyères*, etc., etc., donnaient la meilleure idée de l'imagination de Mlle Jenny Lorrain. Quant à ses cadres de médailles, effigies nombreuses et variées de personnalités du monde de l'art, de la science, des lettres, voire du *monde* tout court, ils lui ont valu une mention

Digitized by Google

particulièrement flatteuse. Bref, cette exposition a achevé de classer Mlle Jenny Lorrain au premier rang de nos femmes artistes.

II

C'est de la jeune fille moderne ou, plutôt, d'une certaine catégorie de jeunes filles modernes que nous parle Mme Junia Letty dans le petit volume, œuvre de début, qu'elle vient de publier sous ce titre : *Trois-quarts de Lycéennes* (1).

Il s'est fait en France, durant les derniers vingt-cinq ans, une rénovation complète de l'enseignement des filles, à la suite de quoi les principales villes du pays eurent leurs *lycées* féminins ; Paris, à lui seul, en compte trois ou quatre ; ce sont, à proprement parler, des collèges d'enseignement secondaire créés par l'État ; de plus, afin de pourvoir ces établissements d'un personnel pédagogique, du sexe faible, capable d'y donner un enseignement conforme aux nouveaux programmes, il a été institué à Sèvres une école normale d'enseignement secondaire pour les filles. C'est là un grand progrès accompli dans la voie d'une culture de l'intelligence féminine plus complète et plus haute qu'elle ne l'avait été, en France, auparavant.

Déjà, cette réforme a produit ses fruits, et nous avons pu voir chez nos voisins du Sud quelques types remarquables de la femme élevée à la façon des lycées. Toute une littérature a été consacrée à cette nouvelle *Ève* française ; il suffira que je rappelle les *Vierges fortes*, de M. Marcel Prévost ; les *Sévriennes* ; les *Claudine*, de Mme Colette Willy ; les *Dames du Palais*, de Mme Colette Iver.

Quant à Mme Junia Letty, si j'ai bien compris sa pensée et les intentions du titre de son ouvrage, les écolières qu'elle a mises en scène ne prétendent à rien de définitif ni même d'achevé : elles représenteraient, à peine, des *fractions* de lycéennes, les *Trois-quarts*, on nous en a prévenus ; ce sont des figures transitionnelles, en qui se sont conservés, malgré une apparence excessivement « nouveau siècle », des souvenirs de la tradition. Or, ces souvenirs ne sont pas les meilleurs possibles et vraiment, dans l'ensemble des particularités féminines d'autrefois, on aurait pu choisir plus avantageusement ; les héroïnes de Mme Junia Letty ont beau s'insurger contre le préjugé de la jeune fille ancienne, elles ont gardé bon nombre de ses fai-

(1) Paris, E. Figuière & Cie.

Digitized by Google

blesses et de ses erreurs, sans pouvoir revendiquer aucune de ses vertus.

Alors que nous espérions trouver ici l'histoire du cerveau des vierges d'aujourd'hui, c'est tout bonnement l'histoire de leurs flirts et passionnettes qu'on nous offre. Voilà qui ne nous change pas beaucoup!

Le lycée où travaillent ces demoiselles possède un élégant professeur pour qui, toutes, elles ont ce qu'en termes de pensionnaires on nomme : « une flamme » et elles vont faire assaut de ruses et de coquetterie pour le séduire. Ce thème, un peu mince et fade, est présenté dans un réseau de frivolités alléchantes et c'est, ni plus ni moins, le roman « vieux jeu » dont les lecteurs demandaient obstinément, à l'exemple de ce personnage bouffe, évoqué par Ludovic Halévy dans une opérette d'Offenbach : « De l'amour, de l'amour, n'en fût-il plus au monde! » A un moment donné, l'une de nos « trois-quarts de lycéennes », qui a conscience d'avoir un peu dépassé la mesure dans des mouvements d'escarmouches amoureuses très risqués, ne nous fera même pas grâce du sempiternel et légèrement poncif : « Que pensez-vous de moi, maintenant? Je jurerais que, dans le fond, vous me méprisez un peu!... »

Cela et le reste, je m'empresse de vous le dire, n'est que de la littérature extraite du cahier où cette demoiselle consigne ses impressions au jour le jour. Ce n'en est pas moins significatif. Et si les *lycéennes* en question devaient, réellement, symboliser ce qui remplacera bientôt partout la « femme du temple », arche sainte, colonne fondamentale de la famille et du foyer, il y aurait lieu de s'en émouvoir sérieusement. Pour ma part, je réclamerais avec énergie la « petite oie blanche » d'autrefois, qui ne se livrait pas à de hautes études, qui ignorait le grec et le latin, mais qui, par compensation, ne parlait pas argot non plus; celle-ci n'eût jamais toléré l'idée de faire à un monsieur possédant une légitime épouse, ce monsieur fût-il son maître de littérature, une déclaration du genre de celle faite à M. Daniel Ollier par la jeune Lina volcanique de l'indiscret manuscrit.

Heureusement, Lina ni ses compagnes ne prétendent point à représenter la « Lycéenne » dans sa vérité scrupuleuse; elles n'en sont que les *Trois-quarts*. Or, c'est avec une verve jeune et fougueuse, c'est non sans malice, que Mme Junia Letty a dressé ces demoiselles devant nous; elles y apparaissent naïves et gentilles, en dépit d'une préméditation trop évidemment licencieuse. A la vérité,

Digitized by Google

l'impertinence de Lina est bien plutôt celle d'une enfant gâtée que d'une insurgée convaincue et sa perversité nous a paru beaucoup plus imaginaire que positive : « c'est du chiqué ! » pour parler le langage de ces demoiselles. Bref, celles-ci sont telles qu'il nous est arrivé de voir, dans la meilleure société, certaines jeunes personnes mal élevées quoique parfaitement innocentes, et qui croyaient y réussir en affectant, par le moyen de propos du plus mauvais ton, la pratique de mœurs plus mauvaises encore.

Le roman de la Lycéenne intégrale reste à faire. Mais les promesses de talent contenues dans le livre dont je viens de vous entretenir, sont assez fortes, elles sont assez brillantes et vivaces pour nous permettre d'espérer que ce roman de mûre et juste documentation, c'est Mme Junia Letty qui l'écrira.

Quant à la valeur littéraire de cet ouvrage à venir, j'en fais, d'avance, le plus grand cas.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

Chronique artistique.

Vous connaissez, n'est-ce pas, le plaisir rare de feuilleter de vieilles estampes? Il semble qu'il y ait dans l'œuvre burinée quelque chose de plus humain que dans les autres, une trace plus profonde, plus vive du labeur de l'artiste, et qu'à examiner attentivement la trace du crayon, du fusain, de l'encre ou de l'eau forte se révèle avec plus de force l'effort de création et ce qui dans toute œuvre d'art est la part du travail et de la forme. Cette sensation nous est donnée par certaines gravures de Rembrandt, par certains dessins de Raphaël ou du Vinci. Elle est une des plus délicates que l'amateur d'art puisse éprouver, et en cela nous trouvons une des raisons pour lesquelles le Salon de l'Estampe retrouve chaque année son succès.

Les organisateurs ont compris qu'il fallait corser un peu l'intérêt de ce Salon par la présence de quelques maitres venus de tous les temps et de tous les pays, car, vraiment, quel que soit leur talent, une certaine monotonie signale les ensembles de nos artistes, trop peu soucieux de modifier leur manière ou de fournir à notre curiosité des impressions originales. Certes, nous prisons fort la vision raffinée de M. Fernand Khnoppf, mais nous avons déjà vu les beaux visages énigmatiques qu'il nous montre, et ces vierges au profil sybillin où son art se complait sont les sœurs des pâles Ophélies où s'affirma si souvent son idéalisme. Je ne m'arrêterai que quelques instants devant les effigies monastiques de M. Alfred Delaunois, un peu lourdes cette fois, car je les ai vues si souvent suspendues à la cimaise, et en passant le long du compartiment où M. Marc-Henry Meunier a réuni des productions nouvelles, je me souviendrai encore des paysages hallucinés auxquels ses Chaumières s'apparient. J'en dirai tout autant des œuvres assurément délicates de M. Auguste Danse, où se continue un labeur d'art probe et sincère, et des impressions vénitiennes de Mlle Louise Danse, d'une exécution subtile et très artiste, mais qui invariablement reparaissent à chaque Salon.

Digitized by Google

La note originale, la note un peu nouvelle, que nous recherchons toujours, sans beaucoup l'espérer, chez les nôtres, nous la rencontrons, à des titres divers, chez M. Fernand Verhaeghen, qui imagina de transposer en une jolie bigarrure pleine de saveur les costumes des Gilles binchois. Quelques points de couleur et c'est tout, peu de chose, peut-être, mais cette impression si fugitive qu'elle soit est charmante. Nous éprouvons de l'intérêt encore à examiner les eaux-fortes de M. Walter Vaes. Elles sont nombreuses certes, elles remplissent plusieurs cadres, mais c'est ici que l'on peut dire que la quantité ne nuit pas à la qualité. On dirait que l'artiste a inscrit au jour le jour en traversant le vaste monde plein d'imprévus, des notes rapides, écloses tout entières dans le feu de l'inspiration, et les voir réunies ensuite sans ordre apparent nous donne la sensation de visions pittoresques fixées au hasard de la route parcourue à travers des pays de beauté. L'envol gothique des cathédrales, de M. Louis Charles Crespin, les marchés gantois pleins d'animation de M. Bruychère, quelques eaux-fortes en couleur de Julien Celos retiennent notre attention, et après nous être arrêtés quelques instants devant les dessins que compose M. Grégoire Le Roy pour se reposer de ses labeurs poétiques, devant les estampes d'Auguste Donnay, les *Plateaux de l'Ourthe* de M^me^ Wesmael, les gravures de M. Pellens et les lithographies de M. Rodolphe de Saegher, nous avouons le très grand plaisir que nous éprouvâmes devant les Boraines de M. Pierre Paulus, visages de pensée et de souffrance, tracés d'un crayon ferme, et devant les anges aux lignes gracieuses de M. Craco, compositions charmantes égarées dans le mysticisme tourmenté de l'artiste.

Beaucoup de déjà vu, quelques notes charmantes ou originales comme égarées dans une harmonie déjà entendue, tels nous apparaissent les envois belges de l'Estampe. Les organisateurs connaissent ce caractère particulier à nos salons bruxellois, et comme nous le disions plus haut, ils ont voulu corser l'intérêt de leur exposition de quelques attractions sensationnelles. C'est ainsi que nous remarquons un ensemble de gravures sur bois viennoises, dont il y a peu à dire si ce n'est que cet art exotique est bien lourd et que quelques étrangetés de couleur en relèvent à peine la fadeur ou la sèche monotonie. Mais il y a mieux : voici quelques gravures de Rethel, un artiste allemand de l'époque romantique, un compatriote presque, puisqu'il naquit à nos portes, à Aix-la-Chapelle. Une de ses œuvres principales fut la décoration de la grande salle du Rathaus de sa ville natale. Elle est célèbre dans toute l'Allemagne, comme

Digitized by Google

d'ailleurs ses esquisses de la *Danse de nuit*, transcription moderne des allégories fameuses de Holbein et de Hans Baldung. Rethel fut en son temps un rival du grand Cornelius, et il a de ce peintre la correction du dessin, à quoi s'ajoute la vie de la composition et le goût de l'allégorie de mode encore à son époque.

Cependant, le Salon de l'Estampe nous réserve d'autres surprises. A côté de quelques estampes de l'artiste français Chahine, souvent admiré chez nous, voici les superbes eaux-fortes de Pennell.

M. Pennell est un poète, car il possède cette faculté particulière de dégager des choses le grandiose et la force d'expression qu'elles contiennent. M. Pennell a vu les prodigieux travaux qui s'exécutent au canal de Panama. Il les a vus, et l'impression qu'il en a reçue, il la note en compositions prestigieuses. Les hommes qui travaillent là-bas, entre les murs énormes de ces bassins, sont pareils à des Titans. Ils accomplissent un labeur de demi-dieu, et pourtant voyez dans la *Fin du jour*, par exemple, où l'on voit une grue monter dans les airs un groupe d'ouvriers, comme ils sont peu de chose en face de l'énormité de ces outils gigantesques qu'ils manient avec une incroyable facilité! C'est le poème du travail qui se déroule dans cet ensemble de dix eaux-fortes, le poème du génie moderne décrit par un Walt Whitmann du burin, un poème d'une superbe envolée.

Voici, plus reposant, l'ensemble charmant des estampes japonaises de Uta-Moro, prêtées par M. Stoclet. On a tout dit, depuis les Goncourt, sur l'art raffiné des Nippons, et la manière charmante de Uta-Moro est connue de tous. Ces réalistes n'ont-ils pas accompli les plus belles idéalisations qu'il soit possible de rêver? C'est une vérité dont on se pénètre en examinant une à une les estampes exposées à l'entrée du Salon ; ce sont les mille faits ordinaires de la vie journalière, et pourtant l'artiste semble les avoir transposés dans un monde de grâce et d'élégance qui les écarte des basses matérialités. On dirait de ces paradis artificiels dont nous parlait Baudelaire, de ces pays féeriques « où tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté ».

Les petits salons qui se partagent les galeries privées de notre ville furent nombreux en ces dernières semaines. Ce fut à la salle Giroux, la curieuse exposition de MM. Smeers et Wagemann, art d'avant-garde subtil et délicat, puis au Cercle artistique l'exposition de Steinlen, Omer Coppens et Charles Michel. M. Steinlen est venu apporter dans notre vie artistique un peu monotone parfois la fraîcheur primesautière et la puissance de ses compositions si profondé-

Digitized by Google

ment observées, types de vagabonds, de midinettes ou de filles écloses sur le trottoir parisien, une vie palpitante et franche, d'une saveur toute moderne. Mais M. Steinlen, qui est un dessinateur habile, n'est pas peintre et il n'était pas nécessaire qu'il nous montre quelques toiles sans expression. Comme pour Forain, la peinture est pour Steinlen un violon d'Ingres. On revit encore les impressions de villes flamandes assurément élégantes de M. Omer Coppens, et dans le salonnet réservé à M. Charles Michel, le rappel d'un art gracieux qui ne songe qu'à plaire. Las, peut-être, de peindre les boudoirs mondains et l'éclat des demi-teintes des soies changeantes, l'artiste a voulu suivre la fantaisie des Japonais, de cet Uta-Moro, par exemple, que nous venons d'admirer à l'Estampe, et il a peint patiemment des insectes, de petits animaux charmants, se jouant au milieu des fleurs et des arbustes, compositions un peu précieuses qui s'allient heureusement à la manière jolie du jeune maitre.

A la Galerie d'art, M. Jean Droit expose une série de ses derniers dessins. Les humoristes sont rares chez nous, surtout ceux du trait, et je ne sais vraiment si M. Jean Droit peut prétendre au titre de caricaturiste. Il saisit pourtant certains gestes, certaines attitudes de femmes, et il les reproduit non sans élégance.

Signalons encore une intéressante exposition qui eut lieu au Cercle il y a quelques semaines, celle de M. Maurice Sangaskem. Cet artiste est en progrès, il deviendra sans doute un des meilleurs représentants de notre art décoratif, lorsqu'il aura assoupli un peu son métier. Mais, dès maintenant, ses belles compositions, où s'affirment une riche imagination et les dons de la couleur, s'imposent à l'attention.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

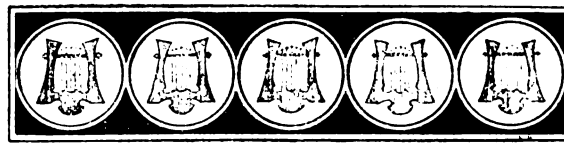

En marge de la musique.

Le concerto en *fa* mineur pour piano et orchestre, arrangement d'un concerto écrit pour le violon, et la sonate en *si* bémol pour piano et flûte avec son délicieux *andante* en forme de sicilienne, composaient la partie instrumentale du premier concert Bach. En écoutant cette sonate, nous avons vécu par l'imagination dans un salon du XVIII^e^ siècle. Est-il besoin d'attendre Philippe-Emmanuel Bach pour connaître le « style galant », le style tout objectif et gracieux de la sonate classique par excellence? Et Jean Sébastien, déjà, n'annonce-t-il pas Mozart, par les côtés les plus légers de son art?

Bach n'est pas toujours l'auteur austère et difficile que voient en lui des personnes mal informées. Bien des gens s'imaginent que ses cantates sont de maussades homélies. Elles ont simplement l'aspect des heures de la vie pour lesquelles elles furent écrites et toutes ces heures ne sont pas graves, toutes ces heures ne sont pas douloureuses comme le pensent ceux qui ne connaissent de Bach que quelques cantates composées sur des chorals ou sur des versets de la Bible. Rien de plus vivant, de plus savoureux, de plus heureux que la cantate paysanne qui fut composée en l'honneur du « nouveau seigneur du village » de Klein-Zschocher, et qui est tout entière en dialecte saxon. Son ouverture met bout à bout des motifs francs et colorés. Par la disparate de ses rythmes, cette amusante page d'orchestre, ce pot-pourri, évoque le laisser-aller joyeux d'une fête villageoise au cours de laquelle on entendra des danses, des mélodies populaires et l'air de Pan de la cantate mythologique et burlesque qui a pour sujet *la lutte de Phœbus et de Pan*.

Pour revenir aux cantates religieuses, en voici une toute différente de celles que nous avons entendues aux précédents concerts Bach. Elle était destinée au vingt-quatrième dimanche après la Trinité. Prenez un calendrier et comptez. Cela vous mènera aux premiers jours de novembre, à la fête des morts. C'est l'idée de l'éternité qui est traitée là dans un dialogue à la manière de Schutz, manière qui

Digitized by Google

fait songer aux Mystères et aux Moralités. Deux figures allégoriques, deux voix, celles de l'alto et du ténor, représentent le drame intime qui se joue dans l'âme de l'homme partagé entre la foi et le doute, entre la crainte et l'espérance. « Éternité, mot terrible! » C'est la crainte qui parle. Et l'Espérance lui répond : « Je suis dans la main du Sauveur ». Les figures mélodiques de l'Espérance s'opposent à un thème large qui serait exactement celui de l'*in paradisium* de la messe des morts si Bach, au lieu de laisser redescendre la phrase vers la tierce, ne la poussait jusqu'à l'extrémité haute de l'octave, ce qui en change le caractère. Toutefois, l'allusion est nette. Six notes sur huit la marquent assez fortement pour graver dans l'esprit de l'auditeur l'image grandiose du chant grégorien. Ici, comme en bien d'autres endroits, Bach mêle à sa musique un élément tiré du fonds chrétien antérieur au protestantisme, ce christianisme équarri par la raison et décoloré. Bach était trop poète pour se contenter des images appauvries du mystère. Ce mystère il en était imprégné, enveloppé. Ce sont ses propres angoisses que traduit le dessin agité des basses de l'orchestre sur quoi se détache un chant que la voix de l'Espérance soulève et répand jusqu'à susciter les admirables, les tranquilles et persuasives paroles du Saint-Esprit : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur! » Une introduction orchestrale, des dialogues, un duo, des récitatifs, les apaisantes paroles que la basse répète dans trois ou quatre tonalités, enfin le choral en péroraison, c'est toute la cantate. La mélodie du choral est de l'organiste Rudolph Ahle qui vivait au XVII[e] siècle (1). Elle donne à l'ouvrage, ainsi qu'une leit-mélodie, son sang, sa substance. Elle est partout présente. On la retrouve sans cesse au fond du travail du musicien. Elle fait l'unité de cette composition que les historiens rangent parmi ce qu'ils appellent les « Cantates-chorals ».

Entre les deux œuvres que je viens de mentionner, M. Zimmer avait placé la berceuse très connue de l'*Oratorio de Noël* et le chœur d'introduction de la cantate pour la fête de Saint-Michel, chœur fugué, fresque sonore, d'une écriture magistrale où M. Schweitzer, qui s'est appliqué à mettre en évidence les côtés descriptifs et symboliques de l'art de Bach, voit les convulsions du dragon sous l'épée de l'archange.

MAUBEL.

(1) PIRRO, *Ouvrage sur Bach*, p. 150.

Digitized by Google

Petites chronique des lettres et des arts.

La Revue de Belgique *a un passé de sérieux et d'honneur qui lui défend la réclame tapageuse. Qu'on n'attende donc pas d'elle, comme de certains confrères, une longue liste d'articles qu'elle publierait en 1913. L'actualité, de plus en plus tyrannique, déterminera souvent le choix de ses collaborateurs occasionnels et le thème de ses articles. Néanmoins, elle peut annoncer des traductions du grand romancier arménien Aharonian et du célèbre écrivain anglais Joseph Conrad, une nouvelle de J.-H. Rosny aîné, une étude de M. Réau, directeur de l'Institut français de Pétersbourg, sur le nouvel art des décorateurs de théâtre et des illustrateurs russes, des pages de M. Jules Gautier, du conseil d'Etat, sur la législation de 1902, aujourd'hui si critiquée, deux articles de critique littéraire : l'un de M. Ch. de Saint-Cyr sur* Louis Bertrand, *l'autre de M. Gérard-Gailly sur* Gaston Chérau ; *deux études de MM. E. Mahaim et E. Waxweiler : l'une intitulée* Militarisme, patriotisme, pacifisme, *l'autre* Au devant de la démocratie ; *un prochain article de M. le député Buisset :* La laïcisation des hôpitaux; *des inédits de MM. Marignan, L. Thomas, etc., etc., sans parler des contributions de ses directeurs, de son secrétaire et de ses collaborateurs ordinaires.*

* * *

Les Revues.

La Revue hebdomadaire (28 décembre) publie la conférence de M. H. Roujon sur *Madame Vigée-Lebrun*. Joli portrait, où les ombres ne sont pas sacrifiées. De l'anecdote, du trait, des sous-entendus d'une agréable acidité. Dans le même fascicule, la toujours attrayante chronique de M. Henry Bordeaux. La mention qu'il fait de M. Henry Bidou est d'une excellente confraternité. Ces deux hommes sont les maitres de la critique de théâtre... et ce sont — détail savoureux — deux catholiques. Dans La Nouvelle Revue française, M. J. Rivière achève son étude sur *La Foi*. Il raisonne ardemment son cas, qui est celui de trop de fils de sa génération. Ses « raisons de croire » sont terriblement raisonneuses. Mais si on peut en faire fi, on ne peut les ignorer. Instinctives, ou apprises, ou déduites d'élan personnel, elles intéressent tous ceux que les problèmes de conscience sollicitent quelque peu. On voit, en les lisant, combien nos jeunes écrivains connaissent les mêmes hantises que le Chateaubriand du *Génie*, hantises de littérateur séduit par le mirage d'une supériorité intellectuelle du chrétien, se payant parfois d'arguties (comme celle-ci : les personnages de Dostoïevski plus en profondeur que ceux de Stendhal, qui ne croyait pas !), distinction entre les vérités dépendant de l'arbitraire d'un cerveau, et les vérités s'imposant avec la violence d'un sentiment (comme si le senti-

Digitized by Google

ment n'était pas cent fois plus individuel), notion du mal nécessaire et consolant (car « la licence du catholicisme est une des preuves de sa vérité »); puis par un retour imprévu et comme artistement combiné, retour offensif du doute, ou, comme il est dit subtilement, « impossibilité de souhaiter être différent », car la curiosité moderne, si même elle n'est pas serve de la science, est égotisme et non immolation. Dans LES MARCHES DE L'EST (10 décembre) quelques notes, un peu négligées de toilette, mais sincères, sur les *Poètes lorrains*; les chroniques ordinaires. LES MARGES publient un très bel article de G. Le Cardonnel sur *René Boylesve*; on ne peut reprocher à l'auteur sa prédilection pour *Le meilleur ami*, car c'est affaire de goût; on peut regretter les catégories où sa critique essaie d'enfermer l'ondoyante pensée de l'un des trois ou quatre maîtres du roman actuel : analyste, moraliste, observateur. Que de scolastique dans tout cela ! Mais des choses bien dites sur *Madeleine jeune femme*, et qui sont d'une finesse heureuse. A lire aussi de suggestives réflexions de M. Pierre Lièvre *Sur l'art de traduire*. Dans L'OPINION et LA VIE beaucoup à glaner; LA VIE plus égale et plus variée et dont les *Echos* prennent du corps, de l'originalité, sans cesser d'être actuels; L'OPINION toujours admirablement distribuée dans ses matières et dont les rubriques soutiennent leur intérêt.

Pour la fin, j'ai gardé les dernières études sur Claudel, provoquées sans doute par la représentation de *L'Annonce faite à Marie* au théâtre de l'Œuvre. La revue de M. Lugné-Poë a assemblé quelques articles, tous curieux à consulter, sur le nouveau dramaturge; ils sont dus à M. Ch. Beck, plus hermétique qu'à son ordinaire, si c'est possibilité, à F. de Miomandre, analysant, en revanche, très en clair cette personnalité imposante de l'art, et à MM. Legrand-Chabrier, Fergan et Variot. Et voici que dans LE MERCURE DE FRANCE M. G. Duhamel étudie longuement l'œuvre de Claudel (nous n'avons qu'une moitié de son article, et il est consacré aux généralités philosophiques et aux procédés de l'écrivain).

Des revues belges extrayons deux ou trois titres d'études à signaler. C'est d'abord un pamphlet véhément de M. P. Broodcoorens sur *La Guerre*, dans LA SOCIÉTÉ NOUVELLE (décembre); c'est ensuite une série de communications sociologiques dans les ARCHIVES que publie M. Waxweiler; c'est enfin le numéro jubilaire de WALLONIA, où tout n'est pas du même aloi, mais dont on ne regrettera pas d'avoir coupé les feuillets.

W.

* * *

Quelques livres belges.

Un de nos confrères de la presse quotidienne reproduisait récemment une lettre d'Octave Pirmez à Félicien Rops, datée de 1862, où il est question du roman d'un M. Paul Reider, *Madame Vallantin*. « Proche parent de Charles De Coster, écrit Pirmez, il (P. Reider) en diffère par un plus vrai réalisme et l'absence de sentiment germanique. » Et plus loin :

Digitized by Google

« Paul Reider est concis, nerveux, souvent original, et comprend la vie avec une vérité mathématique. »

Après un demi-siècle de silence, M. Paul Reider publie un second roman. Il s'appelle *Marcel Rauny* (1). Et il justifie incontestablement les éloges d'Octave Pirmez. C'est bien là du réalisme vrai, quasi photographique. Le style est franc, lumineux ; aucune vaine littérature ne l'alourdit. Les petits tableaux de mœurs qui interrompent, trop fréquemment peut-être, le récit, sont brossés par un artiste qui connaît la valeur du détail et l'art de la mise en page.

Ce qu'on est tenté de reprocher à ce livre, c'est de nous offrir, plutôt qu'un roman, une monographie sincère sans doute, mais où l'insignifiance des caractères et la banalité des situations dégagent assez vite un ennui que les qualités du conteur combattent, mais ne vainquent pas toujours. Si c'est là un défaut, c'est, bien entendu, un défaut volontaire. M. Paul Reider appartient à cette école à qui la rigueur de l'observation impersonnelle suffit. Un sujet ? Pourquoi faire ? Il n'y a pas de sujet, ou plutôt, il y a sujet là où il y a vie ; et il y a œuvre d'art là où une exacte arithmétique sentimentale dénoue les situations comme on résout un problème, à l'aide des seules données.

Pour moi, je crois qu'on a raison d'en revenir au sujet, et dans un roman, le romanesque n'est pas pour me déplaire, d'autant qu'il se concilie le mieux du monde avec la vérité : rien de plus vrai et de plus romanesque en même temps que *Manon Lescaut*, par exemple. Tout ceci ne diminue en rien le mérite de *Marcel Rauny*, cette histoire d'un joli garçon que de nombreuses et identiques passionnettes conduisent à gâcher sa vie et à se brûler la cervelle, à l'âge d'ailleurs raisonnable de soixante-douze ans.

C'est un roman de mœurs aussi que *Le cœur timide* de M. Georges Virrès (2), qui nous introduit dans le monde des hobereaux campinois et nous fait assister aux amusantes péripéties d'une campagne électorale. Cette atmosphère de luttes et d'intrigues ne voile pas plus la belle route unie du récit qu'elle n'étouffe l'amour du héros de tant d'agitations vaines pour une exquise jeune femme. Malheureusement, il n'a commencé à connaître celle-ci que lorsqu'elle était mariée. Nos gens s'aiment, mais se rendent compte que ce serait tuer leur tendresse, la profaner par un adultère ; et courageusement, ils tâcheront d'oublier. L'auteur intervient à temps pour récompenser d'aussi honnêtes résolutions en donnant au vieux mari une fièvre dont il trépasse.

On lit le roman de M. Virrès avec un plaisir qui ne va pas sans émotion. On aimerait cependant plus de relief dans le style et plus de fermeté dans le dessin des caractères.

L'émotion, c'est la qualité maîtresse des deux derniers romans de

(1) Chez Larcier, 1913.
(2) Chez Mertens, rue de l'Industrie, 21, Bruxelles.

Digitized by Google

M. Georges Rens (1). Elle emporte la résistance que la raison veut lui opposer, la raison qui trouve bien idéalisés les personnages de *Vocations*, surtout quand elle les compare à ceux que campe M. Alix Pasquier, dans *Une rédemption* (2). Les artistes de M. Rens méprisent l'argent, croient à l'art. Pour M. Rens, se faire artiste, c'est la rédemption du fils du bourgeois soucieux seulement des réalités. Le poète de M. Pasquier vit aux dépens d'une baronne et dépense en soupers régence les fonds de l'association qu'il a fondée pour révéler à l'abject public ses disciples méconnus. Pour M. Pasquier, la réalité est mille fois plus belle que l'art, et ceux qui écrivent le vocable avec un grand A sont des mystificateurs ou des niais. J'aime assez ce thème, mais j'aurais préféré le voir présenter sur le mode plaisant. Je voudrais voir aussi M. Pasquier ramasser dorénavant ses descriptions et déharnacher son style. Il y a, dans son début, mieux encore que d'excellentes intentions : de solides qualités.

La réalité et l'art : entre ce capital et ce travail perpétuellement en conflit, c'est pour le premier aussi que se prononce M. Isi Collin dans *La divine rencontre* (3). Mais jusqu'à quel point l'artiste peut-il connaître la réalité ? Il ne suffit pas, assurément, de « vivre dans les bois comme dans un livre à trois francs cinquante ». Et comment ne pas faire de la littérature, même en prouvant sa vigueur aux filles du village ? Mais le naïf amant des réalités, qui, pour aller saluer le dieu Pan, se frotte de la boue sur les jambes et s'écrase des mûres sous les aisselles, « n'ose avouer son snobisme, est sincèrement artificiel et artificiellement sincère ; il danse en regardant à ses pieds son ombre pour l'applaudir ou la siffler ».

M. Isi Collin a le don adorable de faire comprendre des choses qu'il exprime à peine et de faire voir des paysages qu'il ne décrit pas. Il use d'une forme à la fois primesautière et raffinée qui n'appartient qu'à lui.

De M. Fernand Bernard (4), on ne peut louer encore que l'aimable facilité ; de M. Emmanuel des Hayes (5), il faut renoncer à louer quoi que ce soit, si ce n'est le bon esprit qu'a cet auteur de s'arrêter à la 150e page.

Mais M. Paul Mélotte nous ménage des compensations, avec les *Petits mémoires de Monsieur Trouilleboulard* (6), qui contiennent, sur le monde des conférences et des conférenciers, le meilleur des observations d'un esprit bonhomme et malicieux. Depuis quelque temps, certains de nos écrivains ont découvert des qualités d'humoristes légers qui semblaient à jamais refusées aux Belges. Rappelez-vous ce charmant *Bobine et Casimir* de F.-Ch. Morisseaux. M. Paul Mélotte nous a procuré un plaisir de la même essence.

(1) *Vocations*, à la *Société nouvelle*, 1911 ; *Sur des Ruines*, dans la collection *Junior*, 1911.
(2) A. E. B., 1912.
(3) Chez Desoer, à Liége, 1913.
(4) *Petites choses*, poésies et contes (A. E. B., 1911).
(5) *Un triptyque d'amour* (Office de publicité, Bruxelles, 1912).
(6) Chez Vaillant-Carmanne, à Liége, 1912.

Digitized by Google

Il me reste, pour aujourd'hui, à vous parler de deux livres qui, sans être des romans ou des contes, témoignent d'un joli talent de conteur, et fourmillent de petites scènes bien vues et bien évoquées. Dans *L'âme des humbles* (2e série) (1), M. Louis Banneux mêle l'anecdote au document et la poésie des impressions à la science des statistiques, pour nous faire pénétrer avec lui dans la vie du braconnier, du rémouleur, du poissonnier ambulant et du marchand de coco. Naguère, M. Marius Renard nous intéressait aux humbles de son *Pain quotidien*. Je préfère l'observation de M. Banneux, directe, animée d'une sympathie sans attendrissement intempestif, libre de toute arrière-pensée littéraire.

Autour des petites gens de M. Banneux, nous sentons palpiter la ville des quartiers populaires, le vieux Bruxelles riche en types cocasses ou touchants qui tentèrent la verve d'un Coco Lulu et d'un Curtio. Mais depuis un bon quart de siècle, un autre Bruxelles est apparu, qui mange à dents voraces la banlieue éventrée, qui, dans la ville même, sape le passé. Le visage actuel de Bruxelles change chaque matin; sa voix est inégale comme celle des jeunes gens qui muent. C'est cette capitale-là, mi-traditionnelle et mi-cosmopolite, que fixent les chroniques bruxelloises de Christine, réunies en volume sous le titre *Au fil des jours* (2); c'est le Bruxelles de la fin du règne de Léopold II, où commence à prendre corps le rêve du vieux roi.

Il faut à ce livre, comme à toutes les chroniques, du recul pour imposer son véritable mérite. Ces notes hâtives s'encombrent fatalement de détails dont l'intérêt passera. Et cependant, croyez-moi, les Bruxellois d'aujourd'hui prendront grand plaisir à les relire dans vingt ans.

P.-H. D.

* * *

Livres de femmes.

L'audace littéraire des femmes est un beau sujet de méditation masculine. Il semble que la recrudescence quasi épidémique de notre idéalisme leur impose, par une loi des contraires qui est dans la logique de leurs cerveaux, l'obligation de franchir les dernières barrières. Je me souviens parfaitement de la stupeur que causa la série des *Claudine*. Tandis que des bonnes gens se signaient, les avertis vous coulaient dans l'oreille des explications dans le genre de celle-ci : Pauvre Mme Colette, combien il est fâcheux pour elle d'être conjugalement acoquinée avec un auteur qui manque de préjugés moraux! Depuis lors, avec un talent qui s'est dégagé de toute compromission d'état civil, Mme Colette Willy a prouvé, comme on dit vulgairement, qu'elle n'avait pas froid aux yeux. Sa *Vagabonde*, livre délicieux, n'est assurément pas écrit pour les demoiselles de pensionnat. Mais elle trouva bientôt des rivales, que ne travaillaient non plus ni les inquiétudes

(1) Chez Lebègue, à Bruxelles, 1912.
(2) Chez Rossel, 1911.

Digitized by Google

ordinaires, ni les convenances de surface. Mme Lucie Delarue-Mardrus est la plus notoire et la moins discutée. Cinq recueils de vers et sept romans en dix années, c'est de quoi confondre l'entendement ordinaire! Cependant l'hospitalité du *Journal* a peu à peu exercé sur le talent de cette belle poétesse une influence qui inquiète certains de ses admirateurs, si, d'un autre côté, elle fut propice au succès de foule dont *Fille-Mère*, peut-être son chef-d'œuvre, avait été sevré. On remarque que Mme Lucie Delarue-Mardrus ne publie plus de vers, qu'en revanche elle nous donne chaque année un roman et des contes d'une fort belle tenue, il est vrai, mais où le rythme impeccable de son verbe semble tolérer quelque altération, où l'originalité métaphorique qu'elle possédait à un degré incomparable apparaît amoindrie, diluée, sans choir d'ailleurs dans la banalité, qui lui reste interdite. Mme Lucie Delarue-Mardrus ne peut écrire comme une autre femme de lettres. Son génie vigoureux la défend contre cette faiblesse, trop commune aux producteurs abondants. Il y a en elle des forces d'échappements, des réserves créatrices, dont son dernier livre *L'Inexpérimentée* porte la généreuse marque.

Ce livre est d'une simplicité déconcertante, d'un dédain non moins déconcertant de toutes les vraisemblances vulgaires. Un poète seul noue et dénoue ainsi une intrigue, avec le geste supérieur de l'art. Sans doute, il y a un sujet. Mais le sujet importe-t-il? Dans cette œuvre de sensibilité amère et profonde il n'est rien, rien sinon l'illustration, j'allais dire l'enluminure d'une pensée qu'on retrouve à quasi toutes les pages et qui est celle-ci : L'être humain est la victime de l'amour; l'amour est le piège de la nature. Certes, on avait depuis longtemps dit cela, et Schopenhauer a édifié toute une philosophie sur cet axiome; mais je connais peu de contes bleus aussi poignants que celui-ci. Tout au plus y voudrais-je voir un peu plus de ce lyrisme qui, dans *Marie fille-mère* comme dans *Tout l'amour*, déborde et brûle comme la lave du cratère.

Le lyrisme de Mme Burnat-Provins déborde, lui aussi. Après les premiers livres, faits de croquis de montagnes et d'impressions discrètes et ténues, on ne s'attendait pas, avouons-le, à l'explosion que fut le *Livre pour toi*. On l'a analysé ici, ce livre, et on a pu dire que depuis le *Cantique des Cantiques* il était peu de poèmes d'amour où la nudité sensuelle d'une passionnée se vêtît de cette chaste beauté qui suppose l'émotion lyrique la plus noble. Puis vint le *Çantique d'été* et voici que Mme Burnat-Provins nous offre un long poème en prose, intitulé *La fenêtre ouverte sur la vallée* (Paris, Ollendorff), et auquel font suite de courtes pièces d'un intérêt moins soutenu. Dans ce poème, d'une richesse d'image et d'une délicatesse d'observation dignes de son passé littéraire, la poétesse semble revenir avec complaisance à ces descriptions à la fois simples et puissantes du paysage alpestre. Son sens musical se prête admirablement à la notation de mille choses menues et mystérieuses, dont la grâce évocatrice peuple ses rêves d'acuité douloureuse et inapaisée...

Digitized by Google

Celles-là sont les reines du bien-dire lyrique, voluptueux avec noblesse. Mais il y a les écolières, ou, si vous voulez, les débutantes que séduit cette manière nouvelle et contagieuse. Parmi elles, je compterai Mlle Evelyne Moncœur, dont le nom parle déjà bien haut et dont le livre *L'Incomparable* (chez Grasset) est orné d'une épigraphe qui n'a rien d'un logogriphe : *Ici bien-aimé, s'offre l'Incomparable : car je suis la plus tendre et la plus géniale.* Que Mlle Evelyne Moncœur soit tendre, ou du moins que ce soit le cas de son héroïne, il n'est guère permis d'en douter. Sa génialité soulèvera peut-être quelques objections, quoique, pour une débutante, il faille lui concéder de la fermeté et de la souplesse dans la forme, et un art déjà adulte de conduire un dessein. Le sujet de *L'Incomparable* n'est pas bien compliqué. C'est l'histoire d'une petite femme, très ardente et très fantasque à la fois, qui ne trouve pas au foyer conjugal les apaisements qu'elle cherche, et qui, enlevant son ami plutôt qu'elle n'est enlevée par lui, l'abandonne un beau soir pour aller rejoindre un gars mieux râblé et de la plus vulgaire essence. Mais si l'anecdote est sans prix, la façon dont elle est habillée ne manque pas d'originalité. Tout au plus peut-on regretter ce rien de tendu, de dogmatique aussi qui, comme les dernières gouttes de lait sur les lèvres, est toujours dans la plume d'un nouvel écrivain. Le Droit au Bonheur et quelques autres refrains de nos grand' mères n'ajoutent rien au charme et à la vivacité des dialogues dont est semé ce roman. Mlle Evelyne Moncœur a des sœurs de passion exultante, et notre compatriote, Mme Junia Letty, en est une. Elle aussi, trouve amusante cette attitude de provocation. Elle se dépense avec une vivacité que sa bonne santé et sa jeunesse lui permettent, mais qui nous inquiète tout de même un peu. Directrice de revue, collaboratrice d'illustré, où elle fait la critique des théâtres, conférencière et que sais-je encore, elle ressemble un peu à Mme Benoîton, qu'on désirerait plus souvent enfermée dans son « Studio ». Est-ce un tort? Je n'ose en décider, car je sais trop que les hommes ont tous, au fond de leur cœur, un minuscule pacha oriental qui sommeille, jaloux des privilèges d'antan et qui rêve d'enfermer égoïstement les charmes captifs de la féminité.

Donc Mme Junia Letty est une révoltée ; et, comme elle jugeait utile de briser une vitre, elle publia *Trois-quarts de Lycéennes* (chez Figuière), c'est-à-dire des croquis de sa quinzième année, dont j'aurais goûté plus vivement les lignes, d'ailleurs amusantes, si les trois *Claudine* et quelques autres livres ne les avaient point précédés. Cela veut-il dire qu'il faille dénier un mérite d'originalité à ce petit pamphlet féminin? Tel n'est point mon sentiment ; j'ajouterai que si l'on s'abstrait d'une certaine juvénilité piaffante qui fait dire à l'auteur plus fortement les choses qu'elle ne les sent peut-être, on se prend à goûter chez elle un style qui a de la vigueur, du relief et du nombre, une sorte d'impressionnisme frais et ardent et ce mélange inconscient d'ingénuité et de violence, dont les femmes ne prodiguent généralement les traits que dans la plus égoïste intimité.

M. W.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 3 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

ENQUÊTE SUR LE DEVOIR MILITAIRE.

Avétis Aharonian :
LE RETOUR.

François Léonard et Georges Rens :
LES TORCHES.

L.-G. Suain :
LE XIIe SALON DE L'AUTOMOBILE.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R : L'élection du Président de la République.
E. Gérard-Gailly : L'enthousiasme pour un homme froid.
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Herman Dons :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

LES THÉATRES A BRUXELLES.

CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

1er FÉVRIER 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction : **Prosper-Henri Devos.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger.	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

Enquête sur le devoir militaire.

Cette enquête n'est pas la première qu'on fasse sur l'état des esprits dans la jeunesse actuelle; mais c'est la première en Belgique, et aussi la première dont le programme, à notre su, soit restreint à un seul objet.

Dans ces dernières années, une évolution très certaine du sentiment patriotique a attiré l'attention de nombreux publicistes en France (1). Ils ont eu l'heureuse inspiration de s'enquérir, auprès des jeunes gens, des raisons conscientes ou subconscientes, auxquelles ceux-ci obéissaient en répudiant les doctrines internationalistes ou le scepticisme de leurs aînés. Mais ils ne se sont pas contentés de chercher à connaître le sentiment de la jeunesse sur un point qui nous touche plus particulièrement ici; leur curiosité plus large portait sur tout le domaine des consciences, et la foi religieuse, le réalisme politique, le goût de l'action, l'idéal littéraire ou artistique ont été envisagés avec autant de soin que le patriotisme même.

Ne négligeons point toutefois ces enquêtes étrangères, si nous ne devons pas les confondre avec la nôtre. La comparaison entre elles est pleine d'instruction. On voit, très bien et très vite, en dépit de mille différences, ce qui passionne, en ce moment, les jeunes esprits, aussi bien chez nos voisins que chez nous. Parmi ces différences, il en est, sans

(1) Voyez notamment l'étude de M. Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens ?* (Champion, édit.); Agathon, *Les jeunes gens d'aujourd'hui* (Plon); Gaston Riou, *Aux écoutes de la France qui vient*; l'enquête non réimprimée de la *Revue hebdomadaire*, etc.

Digitized by Google

doute, qui tiennent à la race et à l'éducation. D'autres sont dues au point de départ, qui n'est assurément pas le même chez les enquêteurs français, la plupart de droite, et chez nous. D'autre part, en nous spécialisant, nous éprouvions le désavantage prévu de ne provoquer que des aveux partiels, et, par conséquent, de ne pas toujours toucher au fonds moral même. Mais la plus grave de ces divergences, c'est dans la nature et la teneur des réponses qu'il faut la chercher. En France, elles sont, ces réponses, d'une spontanéité bien plus vive, et il s'y révèle un don d'expression bien supérieur. La monotonie désespérante de la plupart des lettres qui nous ont été adressées n'est pas imputable à la précision un peu schématique de notre questionnaire. Elle a des causes, hélas ! plus générales. Étudiants, collégiens, élèves d'écoles industrielles ou simples artisans, fils des champs ou de la ville, toute cette jeunesse ne dispose que d'un vocabulaire indigent, qui la trahit dans son élan, assurément sincère et vibrant, vers des déclarations viriles. Elle ne s'individualise guère dans ses propos.

Mais cela n'implique pas qu'elle est privée de ce sentiment personnel, dont débordent les consultations données aux revues de Paris. A quelques menues réflexions, à quelques déclarations rapides, mais formelles, on reconnaîtra que notre jeunesse n'est pas inaccessible à ces grands mouvements de l'âme, dont il faut attendre davantage que des calculs politiques ou d'autres impulsions nationales ou étrangères.

Est-ce là tout ? Non, la timidité a souvent desservi nos correspondants. Beaucoup se sont dérobés par crainte du ridicule, parfois aussi par ce sentiment de pusillanimité qui est le triste fruit d'un régime de subordination sans franchise. Ne vais je rien compromettre, se sont-ils demandé, en livrant au public des impressions ou des opinions qu'il est déjà périlleux de communiquer à ses camarades de café ou de classe ? D'autres, plus francs du collier, ont eu peur du ridi-

Digitized by Google

cule; d'autres ont ingénument cru qu'ils n'avaient rien de bien mémorable à communiquer au public.

Félicitons-nous que telle n'ait pas été la dominante dans cette enquête. Sinon, elle n'aurait abouti qu'à d'assez piteux résultats. Elle n'est d'ailleurs nullement achevée. Nous attendons encore plus d'une réponse, dont nous nous promettons le plus vif intérêt. Et c'est la raison pour laquelle nous renonçons à établir un classement rigoureux, soit dans l'ordre des questions posées, soit dans le sens des réponses. Il y avait, pour ne point procéder ainsi, d'autres motifs, dont le meilleur est que nous ne voulions, à aucun prix, emprisonner dans des cadres rigoureux ce qui doit garder la mobilité et l'élasticité de la pensée individuelle. Tout au plus a-t-il fallu se résoudre à une certaine distribution et à un certain filtrage de cette abondante matière. On ne pouvait, en effet, songer à tout publier, à exposer le lecteur à des répétitions vainement fastidieuses, à lui donner la nausée de certaines puérilités et de certaines niaiseries. Espérons qu'on ne nous taxera pas d'avoir procédé de façon arbitraire, au risque de mécontenter et ceux qui nous lisent et ceux qui nous ont écrit.

I

En règle générale, nos correspondants se sont bornés à rédiger quelques lignes de réponse au bas du texte des questions posées par nous. Ces questions, on n'a pu l'oublier, les voici :

1° Que pensez-vous du devoir militaire en général? Êtes-vous d'avis que tout citoyen d'un pays libre doive l'accepter et le remplir?

2° Êtes-vous, au contraire, pour une solution se rapprochant soit du système actuel (un fils par famille), soit des systèmes antérieurement adoptés en Belgique ou dans d'autres pays (tirage au sort, remplacement, armée de volontaires, etc.)?

Digitized by Google

3° Que pensez-vous du service militaire comme facteur d'éducation morale et physique?

4° Estimez-vous qu'en Belgique le moment soit venu de généraliser le service militaire? Et pourquoi?

5° Le cas échéant, quelles vues avez-vous sur les modes dans lesquels le nouveau régime militaire devrait être appliqué (contingent, temps de service, exemptions, facilités scolaires, etc)?

Toutefois, parmi les professeurs ou, plus généralement, parmi les hommes d'âge, n'ayant même pas cette tutelle directe de la jeunesse, il en est quelques-uns qui ont envisagé de façon moins sommaire l'invitation que nous leur adressions.

Ils nous ont apporté de véritables consultations, dont il nous semble que nous ne nous exagérons pas l'intérêt.

Un officier supérieur, qui connaît, par exemple, très bien l'état des esprits dans le Tournaisis, nous écrit une longue lettre, dont nous extrayons ce passage caractéristique :

Quant à mon appréciation de notre jeunesse actuelle, je suis convaincu qu'elle accepterait de bonne grâce le service général tel que je viens de l'esquisser (*service général, pas de réduction du temps actuel, pas d'autres exemptions que celle des faibles de constitution*), à la condition que l'on ne tergiverse pas plus longtemps sur son vote à la Chambre et que le Parlement en proclame la nécessité pour la sécurité du pays. Mettez cette jeunesse en présence du fait accompli — dans les circonstances actuelles — et elle en prendra son parti; et pour peu qu'on y sème des idées plus saines sur la défense nationale et qu'on éveille son intérêt à ces questions, elle supportera allègrement le fardeau du service.

Avis plus ou moins suspect, dira-t-on, si même il est compétent. C'est à des « civils » qui ont, depuis longtemps, le fardeau d'éducateurs plutôt qu'à un ex-officier instructeur qu'il serait intéressant de demander un avis longuement motivé. Soit. Nous avons eu, parmi tant de réponses sommaires ou réservées dues à des pédagogues, la joie d'en-

Digitized by Google

tendre sonner clairement et vigoureusement certaines cloches. Un professeur à l'École des textiles de Verviers, qui a trente ans de métier et l'estime la plus générale, nous envoie les intéressantes pages que voici :

Comme tous les gens qui ont voué leur vie à l'étude, je ne suis guère militariste. Le patriotisme qui est fait pour la majeure partie de la haine de l'étranger, j'ai peine à le concevoir. Dans un petit pays, c'est comme dans une petite maison : on touche les limites rien qu'en étendant les deux bras, et on sent beaucoup mieux la nécessité et l'avantage de vivre en amitié avec les voisins. Les désaccords, on voudrait qu'ils fussent réglés par un tribunal souverain, et on ne comprend guère que la raison humaine ne puisse régner. En fait, elle ne règne guère. Elle ne l'emporte — en apparence — que quand par hasard elle coïncide avec l'intérêt. Donc, en face de la violence toujours possible, il faut dresser l'ancien droit de se défendre par la force, et l'ancien devoir de défendre les siens par la force. Les siens, c'est la famille quand l'unité est la famille; c'est la nation quand l'unité est la nation; ce sont tous les groupements sociaux auxquels on appartient. Le devoir militaire est une nécessité pratique.

1° Tout citoyen d'un pays libre doit le reconnaître, l'accepter pour soi, et le remplir, sinon avec enthousiasme, du moins avec fermeté.

On peut varier d'opinion sur l'organisation du système de défense, mais en principe chacun doit être en mesure de se défendre.

2° Les divers systèmes proviennent de ce que l'adoucissement des mœurs ne réclame plus que toute la nation soit toujours debout, armée en guerre. On applique donc la division du travail. Il n'est pas difficile de faire la critique des solutions données au problème. Le tirage au sort est bien la plus enfantine et la plus injuste des solutions. Tirer au sort le sang et la vie, c'est infâme. Le remplacement corrigeait l'injustice du tirage au sort en créant d'autres injustices et en avachissant l'armée. Le mercenaire qui se vend pour 1,600 francs sera un soldat sans intérêts à défendre, sans patriotisme, sans aucun sentiment élevé. Ces armées de remplaçants et de volontaires vaudront ce que valaient les armées de mercenaires à la solde d'Athènes pour faire la guerre contre Philippe. Démosthène a fait de leur mentalité un

Digitized by Google

portrait qui est toujours vrai. Donc, par élimination des mauvais systèmes employés jusqu'ici, il ne reste que le service *individuel*.

Si la défense nationale avait besoin de *tous* les fils de famille, elle devrait les appeler *tous* sous les drapeaux. La solution serait à la fois simple, radicale et lamentable. Heureusement, à l'ordinaire, elle n'a pas besoin de tous, et, dès lors, un choix s'impose. Prendra-t-on à chaque famille un fils ou plusieurs? Ce fils sera-t-il nécessairement l'aîné? Que fera-t-on pour égaliser les charges?

La difficulté serait beaucoup atténuée s'il était décidé que *tous* les jeunes gens doivent recevoir l'instruction militaire, les uns à l'armée, les autres chez eux, dans leur commune, en qualité de réservistes. Si l'esprit de la garde civique et le titre lui-même sont faussés par suite des mauvaises conceptions des dirigeants, qu'on organise cette armée de réserve autrement, qu'on lui fasse une place dans les cadres de l'armée, qu'on lui donne une instruction pratique où ne domine point l'apparat et le trompe-l'œil. Pour apprendre à marcher, à tirer, à évoluer avec ensemble, il n'est pas nécessaire de porter toujours un uniforme et, de même que les acteurs ne répètent pas toujours leurs rôles en costume, de même les réservistes pourraient bien, ce me semble, faire de la gymnastique et du bâton et des « portez arme » sans être astreints à perdre une heure avant l'exercice et une heure après pour se déshabiller, revêtir l'uniforme, l'ôter, reprendre ses vêtements civils, s'épousseter et s'astiquer. En résumé, moins de représentation et de panache et plus de besogne sérieuse. Bref, ce seraient des leçons de gymnastique gratis à heure fixe. On aurait soin de ne pas entraver la vie civile en choisissant pour ces exercices les heures de bureau, d'atelier et de classes.

Les exercices de la caserne et du champ de manœuvre seraient intensifs, mais de moindre durée que ceux des réservistes. Les chefs de la force armée prendraient les mesures nécessaires pour mettre en corrélation ces deux forces et leur faire sentir qu'elles concourrent et se complètent.

Tous les jeunes gens à la caserne, c'est à la fois beaucoup de dépenses pour l'État, beaucoup de forces vives perdues, immobilisées pour le présent, déviées peut-être pour l'avenir. Elles peuvent dévier en bien comme en mal. Il est des jeunes gens qui trouvent au service militaire des voies meilleures, mais je n'ose décider s'il y a en somme perte ou gain. Là encore il y aurait

Digitized by Google

moyen de changer le mal en bien : ce serait de doubler les exercices physiques d'exercices intellectuels, de créer à l'armée des diminutifs d'écoles moyennes et de gymnases, à fréquentation obligatoire. Deux heures de leçon par jour, ne portant pas sur l'école de peloton ou de soldat, ni sur les devoirs civiques ou la morale de l'armée : j'ai horreur de toutes ces choses-là mises en théorie; les leçons porteraient sur les sciences et les langues étrangères. Ainsi on ne pourrait pas dire que les jeunes gens à l'armée oublient ce qu'ils ont appris et prennent des habitudes de fainéantise. Les plus instruits seraient les professeurs des autres et on leur ferait de ce chef un petit traitement.

3° Le service militaire n'a jamais gâté que les caractères faibles, faciles à entraîner, que toute autre circonstance aurait gâté de même. Au reste le niveau moral de l'armée s'élèverait du moment que les mercenaires et remplaçants seraient écartés, du moment que bourgeois et paysans seraient plus mélangés, et qu'il y aurait des leçons, des préoccupations autres que celles de s'évader vers les beuglants et les brasseries à serveuses. Quant à l'éducation physique, on ne peut nier que le service militaire ne fasse des hommes plus solides, mieux membrés, moins gauches. Ils n'acquièrent pas chez nous la raideur allemande, mais ils gagnent tout de même à l'armée plus de prestance et d'entregent.

4° Que le moment soit venu de « généraliser » le service militaire, je n'en sais rien. Les diplomates seuls pourraient répondre à cette question, qui savent les intentions de nos puissants voisins. Cependant il n'est pas intelligent de s'arrêter à des demi-mesures, de créer des cadres d'armée qu'on laisse à moitié vides. Les millions dépensés doivent servir à autre chose qu'à former la haie et accompagner des processions.

5° Quel que soit le nouveau régime adopté, il faudrait se préoccuper avant tout des intérêts des jeunes gens qui font de longues études. Peut-être l'âge de 19 ans n'est-il pas l'idéal sous ce rapport. Il faudrait prendre les miliciens après la rhétorique et avant l'entrée à l'université et aux écoles spéciales. Tout au moins faudrait-il que le temps de service ne chevauchât point sur deux années scolaires. Des jeunes gens plus instruits que la moyenne devraient avoir la faculté de faire leur éducation militaire en un an. S'il faut plus de douze mois, il serait possible de les enrégimenter du mois d'août au mois d'octobre de l'année sui-

Digitized by Google

vante, ce qui donnerait quatorze mois. Il y a moyen aussi de faire de la concentration en accordant moins de congés.

Les exemptions devraient être réglées de telle sorte que jamais on ne puisse crier à la faveur et au passe-droit.

Les facilités scolaires doivent se réduire à la permission de servir dans la ville où l'on étudie, et subordonnées à des preuves de fréquentation et de succès dans les études. Sinon, des jeunes gens se feront inscrire dans des écoles où ils paieront un faible minerval et ne mettront jamais les pieds au cours. Je crois d'ailleurs que ce point est assez sévèrement réglé par la législation actuelle. D'après mon système, d'autre part, un jeune homme n'échapperait à la caserne que pour tomber dans une « réserve » très active, et il aurait moins d'intérêt à esquiver le régiment.

On ne regrettera pas la place concédée à ce morceau plein de sel et de sens. Une telle consultation venue de province, et des sphères modestes de l'enseignement, console de bien des veuleries et des silences. Qu'on vienne donc soutenir, encore, que la question militaire n'intéresse pas les Belges!

(La suite au prochain numéro.)

Digitized by Google

LE RETOUR

Loin de nos yeux, éloignés de nos pens
Ils n'ont pas de langage et le monde est injuste.

KH. ABOVIAN, *La Plaie de l'Arménie.*

Après les grands massacres arméniens de 1896, des milliers de malheureux abandonnèrent leur pays, où le fer et le feu faisaient rage, pour aller chercher un asile dans les provinces persanes voisines et au Caucase. Mais on ne leur permit pas longtemps d'abriter leur misère sous l'asile protecteur des gouvernements russe et persan, car, sur les instances d'Abdul-Hamid, et devant le spectre imaginaire de la révolution qui, toujours, hantait leur esprit, comme un épouvantail, les ministères russe et persan résolurent de chasser ces infortunés. Ce fut *manu militari* que femmes, jeunes filles, enfants et vieillards, furent reconduits à la frontière turque où les attendaient le carnage et la désolation. C'est là une des pages les plus douloureuses de l'histoire des massacres arméniens, car cette rentrée en masse fut effectuée dans des conditions inhumaines. Ceci se passait en 1898, et, peu de temps après, Aharonian donnait ce *Retour*. Nous n'en dirons pas davantage, de peur de diminuer l'effet de cette magistrale nouvelle, où l'écrivain a si bien su représenter l'état d'âme de ces pauvres émigrés.

I

C'était encore l'hiver, l'hiver froid et neigeux. Du ciel impitoyable et terne, pas un rayon réchauffant ne descendait sur la nudité tremblante des malheureux. Des êtres humains, silencieux et pâles comme des ombres, et qui portaient, dans leurs haillons nauséabonds et multicolores, de nombreux exemples de la parcimonie de la charité, passaient, rapides, en rasant les murailles. Ils se per-

(1) Abovian est le premier en date des grands écrivains arméniens modernes, et, dans son livre, *La Plaie de l'Arménie*, devenu classique, il emploie, dès la première moitié du XIXe siècle, le langage littéraire et laïque arménien du Caucase.

Digitized by Google

daient en hâte dans des caves aux exhalaisons fétides, dont l'atmosphère, tiède et stagnante dans l'obscurité, leur donnait ce que leur refusait le ciel avare et inclément, un peu de chaleur. Mais ce n'était pas seulement les étables qui donnaient asile au malheur ; toutes les ruines, toutes les chaumières sur lesquelles pesait un mauvais sort et que la superstition avait délaissées, fenils à moitié éboulés, vieux souterrains, en un mot tous les recoins que l'imagination effrénée mais obscure du village misérable et craintif avait réservés aux mauvais esprits, étaient devenus, en cet hiver rigoureux, des habitations humaines. Dans toutes ces niches répugnantes, où, dans une situation pire que celle des animaux, la créature était avilie, la miséricorde s'était glissée doucement avec la misère, et, quoiqu'elle fût beaucoup plus faible que la calamité, quoiqu'elle fût elle-même vêtue de loques, quoiqu'elle fût aussi douloureuse, aussi poltronne que ces êtres grelottants et nus, elle était quand même la Miséricorde, cette éternelle et blême voyageuse qui court sans cesse, ensemble avec les siècles, dans l'immensité de ce monde angoissé, qui court pour déjouer les souffrances, pour leur barrer la route, mais en vain!... Le mal est toujours puissant et alerte, et les mains miraculeuses de la charité n'ont pu encore guérir toutes les blessures causées par la pauvreté, ni consoler toutes les âmes endolories et déchirées, ni essuyer toutes les larmes! Trop tard elle arrive, toujours trop tard, quand les misérables rugissent sous le poids de l'iniquité, quand ils se roulent et se consument dans les flammes d'enfer, maudissant le ciel inexorable qui ne met pas de fin à leur triste existence.

Cette fois encore, elle était en retard, bien en retard; mais elle vint quand même, entra dans toutes les cachettes de l'infortune. Epuisée, piteuse et morne, comme dans tous les temps elle l'avait été, elle parvint pourtant à étendre, sur les sanglots qui retentissaient dans les ténèbres, un silence temporaire, silence qui ressemblait toutefois à celui du sépulcre, à celui de la mort.

Les malheureux s'en contentèrent ; ils se taisaient et portaient avec patience leur sort maudit. La pauvreté est-elle jamais exigeante? Une goutte d'eau, une miette de pain, un coin chaud, des lambeaux de vêtements, et tant de

Digitized by Google

lèvres alors pour murmurer des bénédictions! Tels étaient ces noirs réduits. Et les pauvres hères qui éaient abrités là jouissaient de ce calme que donne à un blessé le baume qui apaise ses souffrances pour quelques instants... et ils bénissaient! C'était une caravane égarée dans les déserts de la vie, jetée à terre par une épouvantable tempête. Ils s'étaient accrochés, désespérément, les uns aux autres, ils s'étaient blottis en attendant que l'horizon s'éclaircisse, se demandant quand ils verraient la fin de ce jeu impitoyable du sort, quand viendrait la délivrance. Ils attendaient, les yeux tournés vers l'avenir obscur; mais le terrible ouragan destructeur continuait à faire rage ; le salut n'arrivait pas.

Tout à coup, dans toutes ces tanières sombres, un bruit courut et de toutes les bouches s'exhala un cri : « On va nous faire rentrer au pays! On nous fait rentrer! » A travers l'orage qui se prolongeait, cette pauvre caravane errante devait remporter le fardeau formidable de ses douleurs, qu'avec tant d'espoir elle avait apporté, pour le montrer au monde et lui demander un remède. Elle l'avait amené de si loin, et à quel prix!... Qui donc les faisait rentrer? Quand? Et pourquoi? Presque personne ne le savait. Ils ignoraient, depuis longtemps, qui disposait de leurs destinées. Anesthésiés sous les amertumes, ils étaient devenus semblables aux moutons d'un troupeau, qui vont où on les conduit, et qui, lorsqu'on les laisse à leur instinct, n'ont plus, pour seul guide, que la peur honteuse. « On fait rentrer! » Mais vers quel endroit? Cela du moins ils le savent: on les fait retourner là d'où ils sont venus; on les remène au pays natal.

Dans tous les lieux où campaient ces déshérités, on parlait du pays. Oh ! ce pays ! ils ne savaient s'ils devaient bénir ou maudire ce mot. La pensée du retour éveillait en eux deux images : l'une était le spectacle incomparable de la patrie, avec sa perspective charmante, attirante par toutes les choses douces que donnent à l'homme son foyer familial, son champ de blé, son verger, ses terres et son puits, le mont et la vallée, le soleil et le ciel ! Inséparable de ce tableau enchanteur, s'en dressait un autre, effroyable et sanguinaire, celui-là : c'était un tableau infernal du mal, dans toute son épouvante. Il était impossible

Digitized by Google

de rappeler l'un sans voir l'autre aussitôt ; il était impossible de les désunir. Mais la patrie était tellement douce pour ces émigrés, sa vision était si saisissante, que les pauvres gens essayaient de ne pas songer à l'autre, si sanglante, de ne point se souvenir des chagrins, de jouir du bonheur inconscient que leur offrait l'oubli, seule consolation de l'affligé dans les jours difficiles. Que ne donneraient-ils pas pour que cet oubli persistât ! Que ne donneraient-ils pas pour pouvoir prendre des ailes, s'envoler et aller embrasser la terre sacrée de la patrie! Mais pouvaient-ils ne pas se rappeler ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient enduré ? Les pierres se seraient plutôt écriées de toutes parts, puisque, dès le début du chemin, ils allaient voir, dans toute sa sauvage réalité, la reproduction véridique de leur terrible passé, si peu éloigné encore, en même temps que la prédiction de leur prochain et non moins sinistre avenir ; puisque, dès la frontière allait s'étendre cet immense cimetière qu'ils appelaient leur patrie. Il était difficile de perdre le souvenir. Mais on les faisait rentrer..., il n'y avait rien à faire !

La nouvelle, à la fois pénible et joyeuse, se répandit partout. Là aussi, dans cette cahute isolée, où, depuis une année, végétait une pitoyable famille, on en parlait.

C'était un soir, un de ces soirs glacés de la mauvaise saison, qui, avec leurs ténèbres hâtives, font penser à la nuit complète. Dans la pièce, et poussant une abondante fumée, une lampe brûlait dans un petit vase de métal tout terni, dont la mèche, saillante au dehors par la tubulure, aspirait lentement le naphte de l'intérieur. De sa flamme trouble, elle produisait de petits grains de fumée, répandant dans toute la chambre une pluie de poussière noire, en même temps qu'une étouffante odeur de roussi. Aucun bruit ne se faisait entendre, et on aurait pu croire l'appartement vide de toute vie. Il y avait pourtant des habitants, il y avait même un malade, mais il ne parlait pas, il ne soupirait pas. Ils sont toujours comme cela, toujours résignés et patients ; la souffrance peut prendre toutes les formes, frapper de mille manières ; le corps, habitué à ses coups, endure en silence; les déshérités ne gémissent pas, ne se tordent pas dans leur lit... Margarit était assise au chevet

Digitized by Google

de Vosko, et, de ses mains attentives, elle arrangeait les lambeaux de la couverture et de la mauvaise paillasse pour, à tout prix, mettre à l'abri son corps amaigri. Vosko était souffrant depuis longtemps; il avait pris mal sur le chemin, et, arrivé ici, il s'était alité pour ne plus se relever. Aujourd'hui, son état paraissait particulièrement grave : sa respiration était irrégulière, ses yeux enflammés, ses joues couvertes de la rougeur sinistre de la fièvre. Il était brûlant, et demandait continuellement à boire. Tous ces signes désolaient Margarit : elle sentait que l'heure douloureuse n'était pas loin où elle serait rejetée, seule, à la surface de la terre, avec ses orphelins sans protection. C'est pourquoi elle suivait, anxieusement, toutes les expressions du visage de son mari, épiait le regard vague et errant de ses yeux enfoncés et brillants qui semblaient chercher quelque chose. Elle avait peur, surtout, lorsqu'il sortait de dessous la couverture sa main osseuse et jaunie, lorsqu'il faisait des gestes incompréhensibles en comptant quelque chose, en le montrant. De temps à autre, la femme approchait un peu d'eau des lèvres brûlantes de Vosko; puis, la tête baissée sur ses genoux, elle se balançait doucement et pleurait, en se cachant des enfants. Au bord du *thonir* (1), était assis Galo, un garçon de onze ans. Lui aussi restait silencieux : l'inquiétude, l'angoisse intérieure de sa mère n'échappait pas au regard de ses yeux, qui exprimait une précoce maturité. Son sensible cœur d'enfant se contractait sous la souffrance, lorsqu'il voyait sa maman hocher la tête, muette. Et il la regardait, et il songeait... Les deux autres petits, Ousko, âgée de cinq ans, et Simon, qui en avait sept, etaient plus insouciants; même, ils faisaient leur dîner des morceaux de pain sec qu'ils avaient mendié ensemble, ce jour-là.

Simon, l'aîné des deux bébés, tira doucement le bras de Galo :

— Galo, dis Galo !

Celui-ci se tourna vers son frère, d'un air interrogateur :

— Sais-tu, Galo ? On fait rentrer tout le monde au pays !

Galo fit de la tête un signe d'assentiment, et continua à

(1) Le foyer arménien.

Digitized by Google

se taire. Sa mère lui avait recommandé de ne point parler de cela à haute voix en présence de son père. Mais le petit, sans y faire attention, répéta :

— Nous irons aussi, n'est-ce pas, Galo ?

— Oui, oui, tais-toi, mon cher Simon, nous irons; — fit Galo à voix basse.

— Alors pourquoi le méchant Srquet disait-il aujourd'hui : « Vous n'irez pas au pays, ton papa est malade ? » Pourquoi disait-il : « Vous resterez ici et vivrez en mendiant toujours votre pain ? »

— Non, non, cher Simon, Srquet a menti; papa guérira, nous nous en irons aussi ; tais-toi, afin qu'il dorme et qu'il guérisse vite.

— Ousko, Ousko, nous irons aussi; ah ! ah ! nous irons dans notre pays ; papa guérira et nous partirons! Galo a dit qu'il faut nous taire pour le laisser dormir.

—Moi aussi j'irai? — s'écria la petite fille d'un air de protestation, comme si elle craignait qu'on eût résolu de ne point l'emmener. Simon le comprit, et, pour l'effrayer, il ajouta :

— Nous ne t'emmènerons pas, nous ne t'emmènerons pas, Ousko ! Nous te laisserons ici, quand nous irons dans notre beau (1) pays.

Et, de fait, Ousko fut fâchée ; elle cessa de mastiquer son pain dur, en faisant gonfler ses petites lèvres et ses joues. Sautant sur ses pieds, elle courut vers le lit de son père malade, et l'appela, les larmes aux yeux : — Papa, papa ! Simon ne veut pas que, moi aussi, j'aille au pays; tout le monde y va, on ne me prend pas avec !

Le malade regarda tristement la petite, prise ainsi du désir de rentrer dans sa patrie. Il soupira et se tut; ferma les yeux et sembla penser à quelque chose. Il était évident que les souvenirs qui se pressaient dans sa tête étaient trop lourds pour lui laisser la force de parler. La fillette s'arrêta longuement, regarda son père, regarda sa mère, qui balançait toujours la tête. Elle parut comprendre l'état de son

(1) Joli *(khorol)* : un de ces mots populaires comme en emploie tant Aharonian et qui donnent un charme si spécial, si intraduisible, à ses ouvrages.

Digitized by Google

père. Abattue, elle s'en retourna alors, comme une coupable, et ne dit plus rien. Tout à coup, dans le silence général, la voix épuisée de Vosko se fit entendre.

— Margarit !

— Je suis là, Vosko, parle.

— Vous irez donc au pays, n'est-ce pas? Tu me le cachais ?... *Vaï !* (1) *vaï*, patrie ! *vaï*, Dieu !

Le malade avait tout compris par la querelle des enfants.

— Non, Vosko; qui donc a dit que nous irions ? Comment partirions-nous sans toi ?

— Sans moi ?... moi je ne serai plus... Allez-y; que Dieu vous accompagne !

— Non, non, Vosko ; tu guériras ; tu te relèveras ; Dieu est clément. De beaux jours viendront et nous partirons, et nous arriverons à notre sol natal (2) —; dit-elle, en essayant de cacher son émotion.

— Je ne serai plus..., — répéta le malade; — allez, vous!...

Il se tut un instant, puis :

— Margarit !

Elle se pencha de nouveau vers lui :

— Femme, pour l'amour de Dieu (3), fais attention de bien emmener les enfants à destination ! Vaï !... Margarit, notre pays n'est plus comme avant (4), n'est-ce pas ?

— Non, Vosko ; il n'est plus *comme avant.*

— Alors que le bon Dieu soit avec vous ! Allez-y !... Femme, sommes-nous en hiver ou au printemps ?

— C'est l'hiver, Vosko ; c'est l'hiver.

— C'est aussi l'hiver dans nos contrées, n'est-il pas vrai ?

— Justement ; maintenant, c'est aussi l'hiver chez nous.

— Vaï ! Femme ! La neige de nos montagnes !... N'est-ce pas qu'elle est abondante ?... Les montagnes sont si élevées !...

(1) Exclamation de tristesse, de regret. C'est le *weh* de l'allemand, et du dialecte mi-allemand mi-hébreu des Juifs d'Europe.

(2) Textuellement : *à notre terre et à notre eau.*

(3) Textuellement : *toi et ton Dieu.*

(4) Il veut demander par là s'il y a eu des changements, s'il y a encore des massacres. Il n'ose prononcer ces mots de massacres, de ruines, qu'il sous-entend par ce *comme avant.*

Digitized by Google

— Oui, il y a beaucoup de neige, Vosko ! parce que nos montagnes sont si hautes.

— Y a-t-il encore longtemps d'ici au printemps ?

— Non, Vosko, les beaux jours sont proches.

— Oui, vous partirez au printemps. Notre pays n'est plus comme autrefois, allez-y ; moi, je ne serai plus... je n'ai plus besoin de printemps... Dans ce pays-ci, il n'y a ni printemps ni fleurs ; là-bas, il y a beaucoup de fleurs.

— Oui, Vosko, notre pays est magnifique ; tais-toi, afin de t'endormir, de guérir, et nous y retournerons.

— Je ne serai plus, je suis fini !... Ecoute, femme, ne laisse pas Galo aller seul aux sources de Bazerguian; tu le sais, c'est là une demeure des mauvais esprits.

— Je ne le laisserai pas aller, Vosko ; sois tranquille !

— Quand est-ce que notre ruisseau déborde ? C'est bien à l'Ascension, n'est-ce pas ?

— Oui, c'est au *Kathnore* (1), à l'Ascension.

— Oh ! Femme ! Notre ruisseau est méchant...; que ne fait-il pas au printemps ? — Et il sourit, même, en pensant au débordement de leur rivière.

— Margarit, que Simon et Ousko ne sortent pas de la maison à cette époque-là, ils se noieraient ; sais-tu comment cela se fera ?... En sortant de notre maison,... on a devant soi la colline verdoyante... au pied de laquelle coule le ruisseau ; ils se mettront à courir jusqu'au sommet de cette colline ; l'eau aura rongé le sol par-dessous ; la colline s'éboulera et les enfants tomberont et seront noyés...

Ne les laisse pas aller vers la verte colline !

— Oui, oui ; je les empêcherai d'y aller ; calme-toi.

Le malade s'arrêta et ferma les paupières.

Pensait-il à sa terre natale ? Cherchait-il des souvenirs du passé ? Ou bien se taisait-il, par fatigue de parler ? Tout cela ensemble, peut-être. On pouvait remarquer que, lorsqu'il causait, il faisait un grand effort pour se rappeler, un à un, tous les lieux de son pays. Les objets, même les plus insignifiants étaient devenus pour lui, à cette heure,

(1) Ce mot, qui signifie *avec du lait*, désigne la fête de l'Ascension, parce que ce jour-là, dans les campagnes arméniennes, on mange du riz cuit au lait.

Digitized by Google

intéressants et attrayants ; ils parlaient à son cœur, ils se présentaient à ses yeux enveloppés d'un halo merveilleux. Son imagination désordonnée était agitée, non pas tant par des préoccupations sur l'avenir de ses enfants, que plutôt par des souvenirs. L'heure fatale avait chassé de son esprit tout ce qui obscurcissait tellement l'idée lumineuse de la Patrie, tout ce qui aurait pu jeter un voile de sang pourpre sur sa gracieuse image. Il ne restait qu'elle, avec sa vue enchanteresse, ses traditions les plus sacrées. Et le mourant essayait de jouir de la suprême joie que lui apportait cette vision ; il s'efforçait de se la représenter dans son ensemble, uniquement, dans sa parfaite beauté, heureuse, resplendissante, sans souffrances, sans désastres, exempte de ruines. Il tâchait, quand il le pouvait, de dire des noms, de répéter une seconde, une troisième fois, celui des endroits familiers, des choses bien connues, d'un champ de blé, d'un pré, d'un mont, d'une vallée, d'une roche, de la rivière ; de les prononcer de façon à les entendre lui-même, ou à forcer sa femme à les redire. Il lui était pénible d'articuler, d'exprimer tout cela : ses lèvres se desséchaient, sa poitrine haletait, sa voix se saccadait, sa gorge se contractait, mais il allait quand même, entraîné, jusqu'à l'épuisement, par son idée. Anéanti, il restait alors muet pendant un peu de temps, pour recommencer bientôt à divaguer sur le même sujet, pour poser à Margarit les mêmes questions et en recevoir les mêmes réponses. En face de la Mort imminente, l'amour du pays lointain s'était réveillé tout à coup, dans toute sa puissance, ardent et indomptable. Le sentiment qu'il ne le reverrait plus, que ses os devraient rester en terre étrangère, délaissés et oubliés, peut-être même sans sépulture, cette idée l'obligeait, quelques moments avant la fin, à vivre le passé, ne fût-ce qu'en rêve: à s'élancer, pour la dernière fois, par la pensée, vers les lieux sacrés où il avait vécu son enfance, où il avait vu des jours de ténèbres et de larmes..., et il parlait indéfiniment...

Une bonne partie de la nuit s'écoula ainsi. La lumière de la lampe s'épuisait peu à peu. Les deux petits dormaient depuis longtemps à leur place, serrant, de leurs mains potelées, les morceaux de pain sur leur cœur. Galo sommeillait dans son coin, tout en s'efforçant de ne pas s'endormir complè-

Digitized by Google

tement. Chaque fois que sa tête alourdie retombait sur sa poitrine, il se secouait, clignotait et ouvrait les yeux, essayant de chasser le sommeil : en vain ! Son père et sa mère se dessinaient vaguement à son regard, la fatigue l'accablait de nouveau, et ses paupières somnolentes se refermaient.

Peu à peu, la respiration sifflante du malade se ralentit. Le silence régnait au dehors. Seul, le vent glacial jouait avec le papier déchiqueté qui fermait l'étroite fenêtre, élargissant de plus en plus la déchirure. Il semblait vouloir pénétrer dans la pièce, comme si, lui aussi, il avait froid; comme s'il cherchait un asile, semblable au voyageur tardif et égaré qui, repoussé partout, serait venu heurter à cette misérable porte. Chaque fois que, dans la fenêtre, bruissait le papier sale et déchiré, Margarit se redressait, regardait de ce côté, puis ajustait avec précaution la couverture du malade, afin qu'il n'eût pas froid. « Oh ! qu'au moins une voix vivante, un bruit, un murmure se fasse entendre »; pensait-elle, « qu'une connaissance, qu'un voisin franchisse le seuil ! »

Mais il n'y a personne. La solitude régnait partout, et devenait, pour elle, toujours plus écrasante. Tout à coup, ce silence meurtrier fut rompu par le hurlement lugubre, long et pénétrant, d'un chien ; le vent frappa violemment à la fenêtre, et le papier tomba, définitivement arraché, ouvrant un passage plus grand à l'air glacé. Maintenant, Margarit avait peur; elle regarda autour d'elle :

— Entends-tu, Margarit ? — dit soudain Vosko; — ils viennent... Qu'ils viennent ! Il est temps.

Il parlait des esprits funèbres (1). Margarit se sentit encore plus terrifiée... de nouveau, le silence retomba.

— De l'eau ! — demanda soudain le moribond. Sa femme approcha de l'eau de ses lèvres.

— Femme, n'est-ce pas que l'eau de notre source Tschrik (2) est froide ? Elle est glacée en été ! Quand Galo sera grand, et qu'il ira travailler, et qu'il transpirera, qu'il

(1) Les anges, qui, d'après les superstitions populaires, viennent, à l'agonie, chercher l'âme des mourants.

(2) Mot qui signifie : *la bruyante.*

Digitized by Google

ait soin de ne pas boire de l'eau de cette source : il prendrait froid et tomberait malade.

— Oui, Vosko, il aura soin de ne pas boire, il ne boira pas.

— Voici encore que cela échappe à ma mémoire... Femme, quel est cet endroit où il y a beaucoup de raiforts et de rhubarbes, que les ménagères vont cueillir en été? Où est-ce, femme?

— Dans la vallée de la Roche noire, Vosko .

— Oui, oui, c'est la vallée de la Roche noire ! N'est-ce pas qu'il y a là beaucoup de raiforts et de rhubarbes?... A présent, il y en a des quantités !... Pas vrai, femme? En ce moment, il y en a beaucoup?

— Mais c'est encore l'hiver, Vosko !

— C'est l'hiver, oui ; ce sera donc au printemps... Tu sais, femme, au printemps ne va pas seule à la vallée de la Roche noire, pour cueillir des rhubarbes ; c'est très loin, c'est dangereux ; n'y va pas seule?

— Je n'irai pas seule, Vosko ; nous irons ensemble ; j'irai avec toi.

— Oh ! je ne serai plus ; je suis fini !

La poule parla (1). Le malade, brisé, fouillait toujours en son cerveau affaibli et empli d'ombres ; son imagination troublée cherchait à évoquer l'image merveilleuse de sa patrie, qui se couvrait rapidement d'un opaque voile de ténèbres, qui s'éloignait, se retirait, se perdait, irrévocablement. C'est en vain qu'il essayait de la saisir, de la retenir : la vie fuyait, s'en allait de lui, emportant tout avec elle, et passé, et souvenirs, et patrie !

La lueur de la chandelle diminua, au point que tous les objets dans la chaumière paraissaient à Margarit comme enveloppés d'une brume. De même la voix du malade s'atténuait; mais il put dire encore, en bégayant : — Femme, par quel côté sommes-nous venus?

— Nous sommes venus de ce côté-là; — et, de la main, elle montra le Sud.

— Nous sommes venus de là? Eh bien ! alors, pousse mon lit, et que ma face soit tournée vers ce côté.

(1) Pour : *le coq chanta*, annonçant l'aurore; Arahonian emploie souvent ces images un peu étranges dans notre langue, mais familières en arménien.

Digitized by Google

La femme accomplit avec une religieuse piété le désir de son mari. Elle comprenait le sens, symbolique et sublime, de ce dernier souhait de l'agonisant. Elle sentait profondément toute la grandeur de cette minute. Jusqu'alors, elle avait su que le vœu suprême d'un mourant est d'expirer le regard dirigé vers l'Est ; mais celui-ci voulait changer cet horizon sacré (1), voulait balbutier ses ultimes prières les yeux tournés vers la patrie, voulait que son regard s'y éteignît, qu'il y restât fixé pour l'éternité, dans l'espace et dans le temps.

— C'est aussi une perspective sainte, femme; une douce perspective; — dit Vosko, lorsque sa femme eut accédé à sa demande.

La fenêtre était juste devant lui; il regarda longuement, avidement, par le trou étroit, dans l'obscurité du dehors, vers le ciel. Une seule étoile lui apparaissait, lumineuse ; il la contemplait, et, comme transporté par son éclat, il ne parlait plus, il admirait seulement. Qui peut savoir ce que pensait alors cette âme suspendue entre le ciel et la terre ? Etaient-ce les aspirations de son pauvre cœur ardent qu'il communiquait à cette lumière céleste, afin qu'elle les emportât à sa patrie ? ou bien soupirait-il les dernières oraisons pour la délivrance de son malheureux pays? Il regarda longtemps; enfin ses lèvres murmurèrent : — Qu'il est beau !

— Quoi, Vosko? Qu'est-ce donc qui est beau?

— Le pays est si beau, femme; ne vois-tu pas là? — Il avait le délire; — Femme, il vient à moi, il veut m'emporter ; j'irai aussi là-bas, attends encore un peu ; je viendrai par en-haut, nous irons tous par là-haut, c'est mieux, c'est plus facile ; qu'en dis-tu? En bas, c'est la terreur, le sang; il y en a tant, de sang ! c'est une mer, un océan. Nous nous envolerons par-dessus !...

La petite étoile scintillait toujours d'un froid éclat. Les yeux fiévreux du moribond ne la quittaient pas. Sa respi-

(1) Cet horizon sacré, c'est le Levant, où paraît le jour, et qui est l'emblème de la pureté. C'est vers le Levant que sont tournées les églises. L'Orient est sacré, en quelque sorte, pour les chrétiens arméniens comme pour les musulmans, et ils prient, le regard dirigé de ce côté.

Digitized by Google

ration n'était plus qu'un bruit léger, à peine perceptible. Il restait muet à présent, comme emporté ailleurs, par la lueur du petit astre. Pour lui, la radieuse image de sa patrie lointaine s'était confondue avec ce point scintillant ; l'étoile était vive, ardente, et la patrie attirante et douce. Brusquement, il sortit de dessous les couvertures ses mains décharnées, les tendit de toutes ses forces vers ce petit phare dans la nuit ; ses lèvres remuèrent, il voulut parler, mais malgré ses efforts désespérés, les sons refusèrent de sortir de sa gorge; il ramassa alors ses dernières énergies, se releva comme pour s'élancer avec impétuosité vers l'étoile tremblotante, puis retomba, lourdement, sur le coussin, où il resta sans plus bouger, les yeux fixés toujours sur le même point de feu, qui paraissait regarder avec compassion cette grande misère, logée dans l'ombre, en un coin oublié de la terre. Le quinquet s'éteignit ; la chaumière se perdit dans l'obscurité. Au loin, les hurlements monstrueux des chiens retentirent de nouveau. Margarit fut prise d'une frayeur atroce; il lui sembla que la cabane se remplissait de fantômes. Le voisinage du mort, son propre isolement, et la nuit qui tourmente l'âme, la pénétrèrent d'angoisse ; elle trembla de tout son corps. Désolée, elle tâta autour d'elle, et, trouvant Galo, le secoua, l'éveilla, et l'attira à elle, afin d'entendre un souffle vivant. L'enfant comprit la douloureuse réalité : ils se serrèrent l'un contre l'autre, et le silence fut troublé par les sanglots étouffés de cette mère veuve et de cet enfant orphelin.

Il faisait froid et obscur dans la cabane et au dehors ; il faisait froid et noir, également, dans le cœur des deux affligés. Seule la petite étoile brillait aux cieux, d'un faible éclat, mais ses rayons étaient aussi glacés que toutes choses en ce monde.

Traduit de l'arménien moderne de Avétis Aharonian, 1899,
par Elias-Sarkis Altiar, 1911.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES TORCHES

(EXTRAIT)

C'est le titre d'une comédie en 3 actes de MM. François Léonard et Georges Rens qui vient de remporter un gros succès au théâtre des Variétés, d'Anvers. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner la primeur d'un des passages les plus émouvants de cette œuvre.

La pièce porte à la scène le conflit des races en Belgique, et sa répercussion dans le ménage d'un Flamand uni à une Wallonne. Jean Flipsen est directeur d'usine dans le Hainaut. Son caractère énergique, sa ténacité qui ne va pas sans rudesse ont créé la prospérité de l'exploitation qu'il conduit; mais dans le domaine moral, elles lui ont nui en détachant de lui sa femme, âme sensible et expansive qui a senti se glacer, en présence de cet homme concentré et un peu fruste, ses élans sentimentaux. Francine ne vit plus que pour son fils Jacques. Or, des rivalités de race existent parmi les ouvriers de l'usine, Wallons auxquels sont mêlés une douzaine de Flamands; et à la suite d'une rixe de cabaret, les premiers exigent, sous la menace d'une grève, le renvoi de leurs camarades. Le directeur refuse de congédier des travailleurs dont il n'a pas à se plaindre, et ni la grève qui éclate, ni les démarches de certains membres du conseil d'administration ne le font céder. Le mouvement hostile aux Flamands s'étend à d'autres établissements industriels. Et c'est l'émeute, au cours de laquelle Flipsen, haranguant les mécontents, voit tomber à son côté son fils, frappé d'une balle destinée à l'usinier. Cette mort va rapprocher Jean et Francine.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

Mme HERTOIX. — PETRUS FLIPSEN.

Mme HERTOIX.

Mon Dieu!... Quand le malheur s'abat sur une famille... (*Elle s'essuie les yeux.*) Un si brave enfant! (*Elle pleure.*)

PETRUS.

Mon neveu fondait de grandes espérances sur lui.

Digitized by Google

Mme HERTOIX.

Oui, le petit devenait un homme... D'abord, son père ne s'est pas beaucoup occupé de lui, mais...

PETRUS.

Oui, Jean travaillait ferme, alors; il n'avait pas beaucoup de liberté.

Mme HERTOIX.

C'est vrai... Mais en ces dernières années, maintes fois il avait exprimé le désir de le voir à la tête de sa propre usine... Il a fait tous les sacrifices. Quand je pense... C'est nous, Francine et moi, qui l'avons élevé. Il était si bon, si doux...

PETRUS.

Son père a fait preuve d'un beau courage.

Mme HERTOIX.

Hélas! A quoi ce courage a-t-il servi? Les troubles ont cessé, dans la consternation de cette mort... mais la bataille n'est pas finie. Pendant ces quelques jours, ça a paru se calmer, mais ce n'est qu'une trêve...

PETRUS.

Ce sont partout les mêmes vieilles rancunes. Notre village, sur le bord de la Lys, est tout à fait flamand. Passé l'eau, presque en face, il y a un autre clocher : c'est un village entièrement wallon. Eh bien, je dois le dire, là déjà, on se sent étranger : ce n'est plus notre terre, notre ciel, — on respire un autre air. C'est comme si les gens, les choses, comme si tout vous en voulait... Il n'y a plus de... je ne sais pas... (*Il fait le geste de se tirer quelque chose de la poitrine à l'endroit du cœur pour exprimer que celui-ci n'a plus d'effusions.*) A plus forte raison, ici, loin de chez nous... J'ai 68 ans; eh bien, jamais avant aujourd'hui je n'avais quitté mon pays, ma ferme, ma bonne terre. Il vaut toujours

Digitized by Google

mieux rester chez soi... Chaque fois que Jean est revenu au pays, depuis la mort de son père, il était heureux, il y puisait une force nouvelle.

Mme HERTOIX.

Pauvre Jean! Il était la force même. Le voici écrasé, à présent.

PETRUS.

Oui, c'est une chose affreuse. Prions, Dieu nous assistera.

(*Après un temps, Francine en deuil paraît à gauche. Sa mère va à sa rencontre et la reçoit sanglotante entre ses bras.*)

SCÈNE II.

LES MÊMES. — FRANCINE.

Mme HERTOIX.

Allons, Francine, accorde-toi quelque répit. Voyons... deux nuits sans sommeil.

FRANCINE (*à travers ses larmes*).

Mon petit Jacques! Il est là-bas, tout seul, tout froid.

Mme HERTOIX.

Ne pense pas à cela. Je ne sais plus quoi te dire, moi... mais enfin, songe un peu à toi, à nous... Il faut se faire une raison.

FRANCINE (*se ressaisissant peu à peu*).

Oui, mais c'est trop.

Mme HERTOIX.

Les larmes, hélas! ne servent à rien... Ecoute, ne reste pas ici.

FRANCINE.

Que veux-tu dire?

Digitized by Google

Mme HERTOIX.

Trop de choses ici te brisent le cœur. Et puis les affaires de l'usine ne sont pas encore arrangées. Viens chez moi jusqu'au soir. (*Francine secoue la tête négativement.*) A quoi bon accroître ainsi ta douleur? Il faut apprendre à te dominer, mon enfant. Vois les autres... nous... Jean.

FRANCINE.

Où est-il en ce moment?

PETRUS.

Il revient, il ne peut tarder... Il doit être là. Je vais voir. (*Il sort par le fond.*)

SCÈNE III.

Mme HERTOIX. — FRANCINE.

FRANCINE.

Il souffre ..

Mme HERTOIX.

Il surmontera sa douleur. Faisons comme lui, Francine...

FRANCINE.

Il est fort, lui!

Mme HERTOIX.

Sa souffrance aussi, tu vois, il la refoule silencieusement dans son cœur.

FRANCINE.

Son cœur est grand.

Mme HERTOIX.

Pauvre Francine!

FRANCINE.

Comment s'est-il fait que je n'ai pas vu cela plus tôt? Comment ai-je pu croire que je ne l'aimais plus? Et comment surtout ai-je pu lui laisser croire cette chose, cette chose atroce! (*Plus bas.*) C'est parce que j'ai fait cela qu'il est allé au-devant du danger. C'est parce que j'ai fait cela que Jacques... mon Jacques!...

Digitized by Google

Mme HERTOIX.

Voyons, sois calme!

FRANCINE.

C'est pour cela qu'il est mort, lui, mon petit!

Mme HERTOIX.

Ne pense plus à cela.

FRANCINE (*bas*).

Ne crois-tu pas que Jean, ce jour-là, cherchait la mort pour lui-même?

Mme HERTOIX.

Ne te fais pas des idées pareilles, voyons, c'est fou.

FRANCINE.

Jusqu'à cette minute affreuse où, par mon silence, j'ai repoussé son amour.. jusqu'à cette minute-là, Jean ne vivait que pour moi, pour nous... Mais depuis....

Mme HERTOIX.

Il n'a pas changé.

FRANCINE.

Non, non, maintenant c'est fini.

Mme HERTOIX.

Ses torts, il les réparera...

FRANCINE.

Il n'a jamais eu de torts.

Mme HERTOIX.

Tu vois, et dire que tu croyais...

FRANCINE.

Moi seule, j'ai des torts, de grands torts, envers lui.

Mme HERTOIX.

Ne sois pas injuste envers toi-même, maintenant.

Digitized by Google

FRANCINE.

Ah! je l'ai bien observé en ces terribles journées! Oh! j'ai vu clair, soudain, à la lueur des torches.. J'ai vu son âme, grande, belle et douloureuse, blessée à mort... J'ai compris, quand il était trop tard, qu'il offrait sa vie à ce danger, parce que notre amour n'était plus! Alors, j'ai crié! J'ai crié en vain!

Mme HERTOIX.

Francine, ne t'imagine pas...

FRANCINE.

Tout cela est arrivé par ma faute!

Mme HERTOIX.

Tu te trompes, ce n'est pas cela.

FRANCINE.

Si! c'est parce que j'ai été indigne de son grand cœur. Ah! comment réparer tout le mal que je lui ai fait?

Mme HERTOIX.

Calme-toi! Calme-toi!

(*La porte du fond s'ouvre : Flipsen serre des mains et salue, entouré de gens qui se retirent. Il entre, suivi de Petrus.*)

SCÈNE IV.

LES MÊMES. — FLIPSEN. — PETRUS.

FRANCINE (*en un cri*).

Jean! (*Elle se précipite vers lui, puis s'arrête, hésitante.*)

FLIPSEN.

Nous sommes bien malheureux....

FRANCINE.

Oh! oui!.. (*Elle s'appuie, sanglotante, contre lui.*)

Digitized by Google

FLIPSEN.

Notre vie est désormais sans but, sans joie, affreusement vide...

FRANCINE.

C'est ma faute, c'est ma faute...

FLIPSEN.

Comment ?...

FRANCINE.

Oui, je t'ai fait souffrir.. J'ai compris que c'est pour cela...

FLIPSEN.

Que veux-tu dire ?

FRANCINE (*le regardant fixement*).

Que tu es allé au devant des torches.

FLIPSEN (*recule et, après un silence, comme se parlant à lui-même*).

Ah ! pauvre chose qu'une âme humaine ! On croit faire son devoir. On se croit libre, lucide... On croit choisir le geste que l'on fait... Et qui sait ? Qui sait si, en d'autres circonstances, on aurait eu le courage nécessaire... Nous ne sommes que les jouets du destin, et nous nous faisons sans cesse de nouvelles illusions... Des illusions, rien que des illusions... comme l'espoir du bonheur, cela nous charme, nous emporte... Mais quelqu'un vient... quelqu'un vient toujours... qui brise jusqu'à ce souvenir !... (*Il pleure.*)

FRANCINE (*s'agenouillant devant lui*).

Je viens à toi, l'âme lourde de remords, de chagrin et d'amour, et malgré moi, je te blesse... Pardon, Jean... Écoute-moi... au nom de notre petit Jacques. Écoute... Plus jamais... plus jamais...

FLIPSEN (*revenant vers elle*).

Pauvre Francine...

Digitized by Google

FRANCINE.

Pendant si longtemps, si longtemps, tu m'as aimée, et moi j'ai pu croire... Pardonne-moi...

FLIPSEN.

Nous ne nous sommes pas compris, voilà tout... (*Il s'est détaché doucement, très ému ; il s'approche de Petrus. Un moment, Francine le suit des yeux ; puis elle tombe sur une chaise et fond en larmes.*)

Mme HERTOIX (*à Francine*).

Ne pleure pas ainsi, voyons...

FRANCINE (*presque sans voix*).

C'est fini... pour toujours...

FLIPSEN (*mordillant son mouchoir*).

Mon petit Jacques !...

PETRUS.

Prie... cela te consolera...

FLIPSEN.

Tout... tout ce que j'ai fait, c'était pour lui.

PETRUS.

Si tu étais resté chez nous...

FRANCINE (*à sa mère*).

Oh! non! Je ne puis plus vivre ici... Mon devoir est de m'en aller à présent, comme une coupable, que je suis...

Mme HERTOIX.

Si tu as eu des torts, il te pardonne... Il oublie...

FRANCINE.

C'est impossible ; il est trop tard... Le mal est fait ; je le sens bien, nos âmes sont à jamais désunies...

FRANÇOIS LÉONARD et GEORGES RENS.

Digitized by Google

Le XII[e] Salon de l'automobile.

Après Londres, après Paris, voici que le Salon de Bruxelles ouvre ses portes.

Bien qu'étant le troisième par ordre de date, ce n'est certes pas le moins intéressant pour le technicien. Si l'Olympia nous révèle les premières nouveautés de l'année, si le Grand Palais des Champs-Élysées nous offre une vue d'ensemble sur la production mondiale, le Palais du Cinquantenaire nous permet de pénétrer au cœur même de la construction automobile belge, si pleine d'intérêt, si riche d'idées, si fertile en enseignements.

On peut vraiment dire que l'industrie automobile d'un peuple est faite à son image, et il est fort amusant de retrouver, dans un châssis, l'empreinte des qualités d'une race. Voyez, par exemple, la voiture italienne, d'une si belle pureté de lignes; n'est-elle pas l'œuvre d'un peuple d'artistes? La voiture française, simple, nette, sobre, porte le cachet du génie national, avant tout épris de clarté. On retrouve dans la voiture allemande, la patience, la ténacité, mais aussi un peu la lourdeur de l'esprit germanique. L'Anglais, moins attaché aux qualités techniques, qu'au confort de la voiture et à son utilisation pratique, a surtout recherché le silence de fonctionnement et la commodité. Aussi, y rencontre-t-on toujours chez lui de nombreux détails ingénieux et des accessoires remarquablement adaptés. L'Américain, enfin, homme d'affaires avant tout, hanté par le problème des bas prix de revient et des grosses productions, a su réaliser des châssis dont le dessin nous surprend parfois quelque peu, mais qu'il vient offrir au cœur de notre vieille Europe à des prix stupéfiants de bon marché.

Ce que nous venons de dire s'applique aussi exactement à l'industrie automobile belge, et l'étude de cette dernière nous permettra de retrouver toutes les qualités qui font que cette

Digitized by Google

nation, petite par son territoire, tient dans le monde une place si grande, si enviée et si justement méritée.

La construction belge se classe, en effet, au premier rang par sa haute valeur technique et sa scrupuleuse exécution. Et cela n'a rien qui puisse surprendre : possesseurs d'importantes richesses minérales, actifs, industrieux, joignant à une grande initiative un esprit rigoureusement méthodique, les Belges avaient depuis longtemps imprimé à leur industrie métallurgique et mécanique une impulsion remarquable. Admirablement entraînés par la fabrication des armes — où l'on sait qu'ils excellent — à la mécanique de précision et au travail en série, ils étaient parfaitement préparés aux exigences de la construction automobile. De plus, le mauvais état de leurs routes leur interdisait toute camelote et tout à peu près. Ils étaient obligés de bien faire et y étaient plus aptes que quiconque. Aussi, leur réussite est-elle naturelle et complète.

Examinons donc cette construction et voyons quels sont les traits caractéristiques.

En premier lieu, nous trouvons un esprit de progrès constant. Alors que, dans d'autres pays, on rencontre souvent encore des dispositifs surannés et des solutions désuètes, toutes les voitures belges sont d'une conception extrêmement moderne. Et qu'on ne croie pas que ceci n'ait d'autre but que de suivre la mode : bien au contraire. Les constructeurs belges furent les premiers à employer les principes qui triomphent aujourd'hui. Il y a de longues années que Pipe acquit une réputation méritée par le haut rendement de ses moteurs. Les grandes vitesses de rotation, les longues courses, le désaxage, les fortes compressions qui font le moteur moderne, furent adoptés par eux bien plus facilement qu'à l'étranger. Le moteur sans soupapes, le merveilleux Knight, qui rencontra en France tant de défiance, est construit ici par Minerva depuis cinq ans et a connu une telle faveur que, depuis quatre ans, cette marque a cessé la fabrication du moteur ordinaire. Il y a beau temps que toutes les boîtes de vitesses belges ont quatre vitesses et des baladeurs multiples. Alors que la vis sans fin soulevait tant de discussions, les constructeurs belges, sans bruit, la mettaient à l'épreuve. Le six-cylindres a reçu, chez Excelsior, une exécution magistrale et irréprochable. Enfin, le problème des liaisons

Digitized by Google

du pont arrière et du châssis a trouvé rapidemen , chez eux, ses meilleures solutions.

Et ceci n'est pas exclusif de l'originalité dans l'exécution, tant s'en faut. Voyez, par exemple, le châssis F. N. avec sa direction inclinable instantanément, sa jolie commande des baladeurs et sa si simple attaque du frein sur mécanisme. Et tant d'autres dispositifs heureux que je pourrais signaler si j'en avais le loisir.

En second lieu, la voiture belge est une voiture honnête par la rigueur des solutions mécaniques adoptées, par la qualité des matériaux employés, par le fini de l'usinage et la sévérité des vérifications. Chez nous pas de bluff, pas de trompe-l'œil, pas de camelote. Le mauvais état de nos routes aurait tôt fait de mettre à mal une voiture médiocre; mais, eussions-nous pu l'établir que nos métallurgistes et mécaniciens de race ne l'auraient certainement pas fait.

A cet égard, rien n'est plus caractéristique de l'esprit méthodique belge que la splendide organisation intérieure de nos usines, et l'importance qu'y prennent les services de vérification et de contrôle. Une visite aux ateliers des Derihon, des F. N., des Nagant, pour ne citer que ceux-là, est pleinement instructive et pleinement édifiante.

Le châssis belge, quel qu'il soit, est robuste, et partant un peu plus lourd que d'autres. Grâce à cela, il tient admirablement bien la route et résiste aux plus effroyables pavés. Il est simple et présente la netteté et la sobriété des lignes des beaux châssis français. Jetez les yeux sur un châssis Minerva, par exemple, ou Excelsior, et cherchez s'il y a le moindre boulon ou la moindre tringle de trop. Il ne renferme pas, il n'a jamais renfermé ces hérésies mécaniques que nous avons trop souvent constatées, que nous constatons encore parfois dans la construction d'autres pays.

Tels sont les principaux traits distinctifs de l'industrie automobile belge. Doit-on s'étonner, après cela, qu'elle fasse excellente figure dans les compétitions internationales? Sans parler de sa participation fort remarquée au Salon de Paris, on se souvient certainement des succès remportés au cours des différentes réunions sportives de 1912. Rappelons, entre autres, l'admirable démonstration faite dans le Grand Prix de Dieppe, par une six-cylindres Excelsior de série. Rappelons le succès de

Digitized by Google

Nagant dans la Coupe de la Meuse. Rappelons enfin le triomphe de Hermes et de Minerva dans le Grand Prix de Belgique, où l'on vit pour la première fois la sans-soupape prendre part à une course de vitesse à grand parcours. Et ce qui donne encore plus de valeur à cette performance, c'est que les moteurs n'avaient subi aucune préparation spéciale, ni dans leur réglage, ni dans leur construction.

L'industrie automobile en général doit beaucoup à la Belgique. Elle nous doit, tant par la hardiesse raisonnée de nos conceptions et de nos réalisations qui ouvrent une voie féconde et montrent la route du progrès, que par nos admirables travaux en métallurgie qui mettent à notre disposition des merveilleux aciers modernes. C'est grâce à ceux-ci, ne l'oublions pas, que la voiture actuelle existe, légère, puissante et robuste. Et c'est pourquoi le Salon de Bruxelles mérite l'attention de tous les techniciens et de tous les connaisseurs.

Que dirai-je de notre main-d'œuvre si ce n'est que nos ouvriers métallurgistes sont connus dans le monde entier et que leur travail est apprécié pour son fini et sa perfection. Et pourtant nous ne vendons pas assez de voitures belges en Belgique.

Nos usines se sont développées, notre production augmente d'année en année, je ne veux citer qu'un chiffre pour le prouver.

En 1908, nos exportations d'automobiles et de parties d'automobiles étaient de 10,239,717 francs.

En 1911, elles ont atteint 22,818,444 francs. Les usines belges ont produit, en 1912, plus de 4,500 châssis et 70 p. c. environ de leur production est consommée par l'exportation.

C'est trop, beaucoup trop, mais il faut tenir compte de ce que les marques étrangères ont eu la vogue au début de l'automobilisme et qu'il a fallu les grandes qualités des nôtres pour qu'elles puissent, à leur tour, s'imposer à l'attention et obtenir la faveur de la clientèle du pays. Le Belge est fort enclin à voir beaucoup mieux ailleurs que chez lui et c'est un devoir, chaque fois que l'occasion se présente, de réagir contre cette impression préjudiciable à la prospérité nationale.

* * *

Une visite maintenant aux appareils aériens, qui naturellement se trouvent en haut. Nous gravissons quelques marches

Digitized by Google

et nous voilà dans ce domaine qui naguère nous paraissait une chimère et qui aujourd'hui a converti les plus incrédules.

Et du balcon nous jetons un dernier coup d'œil sur le spectacle féerique qui se déroule devant nous. Beaucoup sont fascinés par l'éclat des ampoules électriques, beaucoup admirent la décoration simple et combien jolie des stands, cette unification, cette symétrie agréable. Mais combien peu se rendent compte de la somme de travail qui a été dépensée pour réaliser cet ensemble qui constitue le XII[e] Salon. Pendant près de deux mois une équipe de plus de cent ouvriers a travaillé sans relâche à démolir des murs entiers, à démonter des loges, gradins, boxes, clôtures, à installer des planchers, des enseignes, des buffets, des orchestres, des bureaux; des électriciens ont établi des canalisations, des raccordements permettant l'installation de ces milliers de lampes qui donnent au Salon cet aspect si gai, si élégant.

Nul coup d'œil ne peut donner une meilleure idée de ce que peut produire l'activité humaine, que de voir l'effort formidable qui s'effectue dans la nuit précédant l'ouverture du Salon. Ces tapis moelleux qui se déroulent poussés par des équipes nombreuses, ces palmiers et ces fleurs qui se posent comme par enchantement partout où ils ont été prévus, en un mot, tout ce qui fait du Palais du Cinquantenaire un Salon luxueux éclairé à giorno est un travail de tous les jours, pendant plusieurs mois, qui ferait reculer bien des courages, bien des activités même intéressées.

Cela c'est l'œuvre de la Chambre syndicale et c'est surtout l'œuvre de deux hommes d'action, dont le dévouement à la cause automobile est inlassable, dont la fierté du travail est grande parce que désintéressée. J'ai dit : le comte Jacques de Liedekerke et Henri Trentelivre, respectivement président et secrétaire général de la Chambre syndicale de l'automobile.

* * *

Si pour l'automobile nous n'avons voulu citer personne ou presque, ne désirant dans cette revue ni critiquer ni avantager une firme, en ce qui concerne l'exposition de l'aéronautique, qui n'est pas encore, hélas! une manifestation commerciale, il n'en sera pas de même.

Digitized by Google

Le *stand Donnet-L'évêque*, où se trouve le merveilleux hydro-aéroplane qui, piloté par Beaumont, gagna la Coupe du roi au concours de Tamise.

Tout le monde a encore présent à la mémoire les superbes vols qu'effectua ce petit biplan sous la conduite du merveilleux pilote Beaumont.

Tout ce que nous en dirons, et c'est, nous le croyons, le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est que plus on le voit, plus on est émerveillé de la pureté de lignes de cet appareil qui est, sans contredit, une des plus belles conceptions du génie français.

Au *stand Hanriot*, nous y remarquons la carcasse d'un monoplan biplace Hanriot, type militaire A. D., muni d'un moteur Gnome de 100 HP.

Cette exposition est intelligente, car elle montre tout le fini et toute la solidité de construction de ce bel appareil.

Nous y trouvons également un carburateur breveté, d'un type nouveau.

La caractéristique de ce carburateur est l'admission d'air forcée, évitant ainsi les dangers de retour de flammes et d'incendie. Cette innovation est, on le conçoit facilement, très heureuse, car elle supprime pour les aviateurs le terrible danger d'être carbonisés.

Stand Tips. — L'exposition du constructeur belge est vraiment intéressante. Il y présente deux types de son moteur rotatif sans soupape. Le premier type, de 25-30 HP., a été spécialement étudié pour l'emploi général dans l'automobile, canots, hydro-glisseurs, traîneaux, aviation, etc. Il a sept cylindres et ne pèse que 55 kilogrammes.

Le deuxième type de 50-60 HP., poids 72 kilogrammes, et 70-80 HP., 78 kilogrammes, a été spécialement étudié pour l'aviation.

L'emploi des matières premières de tout premier choix a permis d'obtenir des moteurs légers par construction et non des moteurs allégés.

La suppression de tous les mouvements alternatifs, cames, colliers, tringles de commande, articulations, ressorts, etc., simplifie beaucoup ce moteur et lui enlève indiscutablement tout danger de pannes.

Digitized by Google

Le sympathique constructeur expose également dans son stand un hydro-glisseur de son invention.

Cet appareil a 7m50 de long, il se compose de deux longs flotteurs en tôle d'acier, divisés en nombreux compartiments et pourra transporter deux personnes.

Cet appareil avec moteur ne pèse que 250 kilogrammes.

M. Tips va en effectuer prochainement les premiers essais.

Stand Clément. — Le distingué constructeur de Billancourt y expose la carcasse d'un monoplan en tubes d'acier entièrement métallique. Ce monoplan donne une extraordinaire impression de solidité.

Il est muni d'un moteur Rossel-Peugeot, rotatif, à sept cylindres de 50-55 HP., qui a comme principale particularité d'avoir des soupapes instantanément démontables.

L'appareil, bien qu'entièrement métallique ne pèse, avec son moteur, que 210 kilogrammes.

Stand Nieuport. — Nous y voyons un hydravion Gnome 100 HP. biplace, du type « Concours de Tamise ».

Personne n'a oublié que c'est sur cet appareil que Weymann s'est adjugé le record du monde de distance pour hydravion par son superbe vol de 625 kilomètres de Tamise à Vernon.

Stand Jero. — La Société *Jero*, licence Henry Farman, pour la Belgique, expose son grand biplan militaire à capot blindé.

Dans un coin de stand, notre attention a été longuement arrêtée par un capot démonté ayant subi les effets du tir.

A 400 mètres, le capot n'est plus perforé par une balle Mauser, modèle belge 1899.

N'est-ce pas là un résultat merveilleux ?

Nos officiers aviateurs ne pilotent que des Henry Farman et n'ont qu'à se louer de cet appareil si perfectionné grâce auquel ils accomplissent journellement et en toute sécurité des vols remarquables.

Toutes nos félicitations à l'aimable chevalier Jules de Laminne dont l'activité est inlassable et qui fut le premier professeur de nos officiers aviateurs. C'est lui qui organisa également en Belgique la construction des appareils Farman frères. Semblable initiative est si rare dans notre pays, qu'il est particulièrement agréable de la signaler.

Digitized by Google

Très coquet le stand de l'Aéro-Club de Belgique où nous admirons deux superbes photographies du club. Nous y voyons également des cartes aéronautiques et les coupes qui ont été mises en compétition ou qui doivent encore être disputées.

A côté, nous voyons l'aviation militaire, on y reconnaît l'ordre et l'esprit de méthode et de classement qui caractérisent nos officiers. Dans des cadres très artistiques se trouvent, coude à coude, les vaillants pionniers qui, avec une modestie rare et une ténacité admirable, survolent notre pays au-dessus duquel semblent, depuis quelque temps, s'amonceler tant de nuages sombres.

Stand Le Ramier ornithoptère. — Appareil d'une construction originale.

Les ailes sont mues par une chaîne actionnée par deux pédales et deux manivelles que fait mouvoir l'aviateur assis sur une selle de bicyclette. Cet appareil a été inventé et construit par M. Constantin Jorion de Mons.

Stand de l'Aviette. — M. Célestin Rouquette de Paris expose :

1° Une aviette à ailes battantes ;

2° Une aviette composée de deux ailes montées sur bicyclette. C'est M. Emmanuel Aimé, le si sympathique et si actif rédacteur de l'*Auto* de Paris, qui est l'âme de cette magistrale conception qu'est l'aviette, cette petite merveille qui étonnera bientôt le monde.

Stand Druet frères. — Les jeunes et intelligents constructeurs belges expose un nouvel hydroaéroplane de leur invention. Cet appareil, du type monoplan, est muni d'un moteur trois cylindres de 50 HP.

M. Druet va prochainement en effectuer les premiers essais.

Stand Guy Frémolle. — Ce nouveau constructeur expose un monoplan 12-14 HP. Anzani, deux cylindres marque Fréguy, et une aviette.

A quand les essais ?

Stand Deperdussin. — Le célèbre et distingué constructeur expose un grand monoplan biplace militaire, moteur Gnome 100 HP. Cet appareil, dont les succès ne se comptent plus, est trop connu pour que nous en donnions ici une description.

Digitized by Google

Au centre de la grande nef, plane majestueux, triomphant et terrible tout à la fois, le fameux " Monocoque „, muni d'un moteur 140 HP. Gnome, avec lequel Védrines rapporta triomphalement en France la Coupe Gordon-Bennet, en volant à la vitesse foudroyante de 171 kilomètres à l'heure.

Stand De Brouckère. — Le sympathique ingénieur, constructeur et sportsman expose un grand biplan militaire, moteur Gnome 70 HP., sur lequel Hanciau, le chef pilote de l'école De Brouckère, exécuta de si beaux et de si nombreux vols avec passagers.

Stand des aviateurs de Belgique. — La jeune et active société expose plusieurs modèles réduits d'appareils entièrement nouveaux.

Remarqué un modèle réduit de monoplan dont on peut abaisser à volonté le centre de gravité.

Remarqué également les plans d'un nouveau système de parachute pour aéroplane.

Telle est rapidement esquissée, la physionomie des différents stands. Nous avons été heureux de constater de nombreux perfectionnements de détails.

La participation des constructeurs fut plus importante que l'année dernière; nous avons cependant constaté avec regret l'absence de plusieurs constructeurs français.

Pourquoi cette abstention?

Enfin, espérons que l'aviation continuera à se développer et s'imposera assez puissamment en Belgique pour qu'un Salon consacré exclusivement à l'aéronautique puisse être inauguré en 1914.

On dit généralement que nous avons de la ténacité, c'est le moment de prouver que ce que nous voulons, nous le pouvons. Travaillons avec une énergie nouvelle et si on ne nous aide pas, appliquons chez nous l'adage anglais : *Help your self!* Aidons-nous nous-mêmes, et nous étonnerons le monde!

L.-G. Suain.

Digitized by Google

La Revue de Belgique

à Paris.

L'élection du Président de la République.

Ce fut un beau jour pour la France, mais ce fut aussi un beau jour pour ses voisins. La presse européenne a ratifié, avec un rare ensemble, le choix des électeurs de Versailles. Une fois de plus, ce grand pays, que vous aimez comme une seconde patrie, a donné une leçon au pays.

La carrière de M. Poincaré est toute d'énergie, de labeur et d'honneur. Elle est la démonstration éclatante des conquêtes de notre temps. Pour arriver au plus haut rang, il n'est vraiment plus nécessaire de naître dans l'opulence, d'avoir le sang bleu des vieilles races, d'épouser une duchesse, d'errer, sombre et dévoré de fièvres ambitieuses, dans les antichambres des Grands, enfin de courtiser les favorites. Non, pas même cette favorite des démocrates qu'est la déesse Popularité !

Jalousement claustré pendant de longs ans dans son cabinet d'avocat, d'où il ne s'échappait que pour le prétoire, ou encore pour quelque voyage ou quelque séjour dans une campagne voisine de nos frontières, ce Meusien, si proche de notre sensibilité, n'a jamais rien immolé de ses convictions à de basses sympathies et à de mesquins intérêts. Il a aimé sa Patrie, le Droit et les Lettres. Ce sont de belles passions. Elles l'ont conduit à l'Académie, au principat du barreau, à l'Elysée. Espérons fermement qu'il conduira, lui, son cher pays aux meilleures destinées et saluons respectueusement l'élu du 17 janvier 1913. R.

* * *

L'enthousiasme pour un homme froid.

Ce « réveil national » n'était donc pas une plaisanterie, ni une attitude, ni même un poncif à l'usage des grands journaux. Il n'y a plus à douter que la France vibre vraiment. Non pas celle des

Digitized by Google

assemblées et des meetings, mais celle de la rue, des campagnes silencieuses et des foyers les plus modestes. Non plus pour un boxeur, un bandit-artiste, une moustache parfumée, un panache quelconque, mais pour un homme froid, qui n'a jamais donné la moindre caresse à la multitude, et dont on sait même qu'il n'est pas toujours d'une extrême amabilité. Il lui a suffi, à cet homme, de parler clairement : celui qui parle clairement, pense fortement; et les Français, qu'on dit légers, ont toujours aimé cette sorte de langage. Il est impossible qu'on n'ait pas senti cela par delà nos frontières, le 17 janvier.

Et souvenons-nous. C'était il y a sept ans. Il y avait certes sur les boulevards et au quartier Latin une foule curieuse. Mais la curiosité de ce soir-là ne dépassait pas celle d'un soir d'élections générales. On attendait patiemment la décision du Congrès combiste; et l'on blaguait déjà un peu plus M. Fallières qu'on n'avait blagué M. Loubet, tout en reconnaissant « en ce républicain de la première heure les hautes qualités, etc. ». Sainte Canaille, elle, sommeillait doucement loin du carrefour parlementaire.

Cette année, Paris et la France s'appartenaient, et non plus au Parlement ni aux comités. On ne tenait aucun compte des tripatouillages confus auxquels certains de ces comités et bureaux se livraient depuis une huitaine de jours. Cependant il y eut un accès de rage menaçante, quand on apprit les démarches tentées par M. Clemenceau et ses amis afin d'arracher un désistement à M. Poincaré. De quoi se mêlait-il, celui-là? Aussi, pour qui se promenait dans l'après-midi du 17 janvier, il était manifeste que l'élection d'un candidat autre que M. Poincaré, d'un candidat uniquement parlementaire, eût amené quelque grabuge.

Il n'y eut point de grabuge. Il y eut de l'enthousiasme, des *Marseillaise*, et des drapeaux déployés spontanément par des mains inconnues au-dessus de la foule. Et tandis qu'il y a sept ans, on ne s'abordait pas autrement ce soir-là que les autres soirs, cette fois, on ne s'abordait plus que par ces paroles :

« Eh bien, êtes-vous content? »

Pas besoin de préciser ou de faire préciser l'objet de la demande. On avait compris. Et l'on avait compris que l'on souhaitait une réponse affirmative. Dans cette joie, pas de lazzi, pas une lueur d'ironie, la vraie joie qui accompagne les grands bonheurs.

Le lendemain, il y eut une retraite militaire, comme tous les samedis. On entendit quelques cris : A bas Clemenceau! Ils furent bien

Digitized by Google

tôt remplacés par d'autres, moins stériles : Vive Poincaré ! vive Millerand ! Car le peuple ne s'est pas incliné devant le renvoi de M. Millerand, et M. Millerand est resté son ministre de la guerre idéal. Donc, les pioupious marchaient musique en tête. La foule se mêla à eux. De vieux ouvriers prirent le bras de jeunes soldats. Et je vous assure qu'il ne faut pas être cocardier pour ressentir une émotion au spectacle de la nation et de la troupe confondues.

Pourtant, j'entendis à mes côtés un « sujet » d'une nation voisine et étrangère murmurer :

« Ce n'est pas chez nous que l'on verrait de ces choses-là... »

Eh ! oui, il avait raison, le « sujet » du pays voisin. Mais ce qu'il disait pouvait s'entendre de deux manières...

E. GÉRARD-GAILLY.

* * *

Notes sur le théâtre.

Je n'aurai pas la satisfaction d'écrire, à propos d'une très belle œuvre, la première de mes petites chroniques dramatiques, dans cette *Revue* qui veut bien les accueillir.

Ce mois-ci, les théâtres de Paris ont donné peu de pièces nouvelles et aucune d'elles n'est ni vraiment grande ni vraiment forte; les trois ouvrages que j'ai à signaler ont cependant été bien accueillis, succès tout naturel, — sinon tout à fait légitime, — car ces trois ouvrages satisfont aux goûts actuels du public. Ce sont, en effet, un drame du genre patriotique, une pièce du genre « policier » et une des comédies de ce genre fadement sentimental dont la mode est revenue et qui feraient presque regretter les brutalités du naturalisme.

Le drame patriotique est l'œuvre de M. Gaston Leroux, romancier et auteur dramatique de beaucoup d'imagination et d'une grande habileté, et de M. Lucien Camille. Il a pour titre *Alsace* et il a été représenté au théâtre Réjane le 10 janvier. Il met en scène un jeune Alsacien, demeuré Français de cœur, mais que ses intérêts ont retenu en Alsace et qui s'est résigné à opter pour l'Allemagne; il y a fait son service militaire dans un régiment de uhlans et il est sur le point de se marier avec une jeune fille allemande; il a une mère fidèlement et ardemment française, si ardemment et si fidèlement qu'elle a été expulsée de l'Alsace et qu'elle vit à Paris; elle revient cependant

Digitized by Google

pour dissuader son fils de ce mariage, mais elle n'y réussit pas. Il se marie donc et bientôt sa situation devient très délicate et très pénible. Les rapports entre l'Allemagne et la France sont tendus, les deux pays mobilisent leur armée; bientôt la guerre est déclarée; notre Alsacien est mis dans l'alternative de renoncer à sa mère ou à sa femme, dont les patriotismes ennemis s'exaltent et s'affrontent et qui lui prêchent l'une la désertion, l'autre la soumission à la patrie acceptée. Les plus graves défauts de cette pièce sont de dessiner les figures allemandes en traits quelque peu caricaturaux, et de ne point marquer assez nettement le caractère des principaux personnages. Ainsi la jeune épouse n'est douée d'aucune espèce de séduction et les tergiversations de son mari ne s'expliquent guère; toutefois, le parti qu'il prend à la fin est pour nous réconcilier quelque peu avec lui : ayant entendu dans la rue des injures contre la France, c'est par le cri de « Vive la France ! » qu'impulsivement il répond aux insulteurs, et il périt assommé par eux. J'ai dû négliger quelques épisodes de ce drame qui, à l'heure présente, était assuré de réussir brillamment. Je ne déciderai pas si sa représentation en était ou non opportune. Je préfère en signaler le pittoresque, le mouvement et, en plusieurs scènes, la patriotique éloquence, et rendre hommage au jeu admirable et à l'admirable diction de Réjane qui fit peut-être au cours de sa longue et triomphante carrière d'aussi belles créations, mais qui, certainement n'en fit pas de plus belles.

La pièce du genre « policier », *La main mystérieuse*, représentée à l'Athénée le 9 janvier, est de MM. F. Amy et Jean Marsèle, qui la qualifient de « comédie d'aventures ». C'est un ouvrage sans vraisemblance et de peu d'intérêt, qu'il n'est pas nécessaire de raconter longuement, ni complètement. On y voit autour d'une jeune femme, fort extravagante, mais très charitable, qui vit à Philadelphie et qui se fait appeler la comtesse de Mirandol, une société de gens extrêmement riches mais souvent volés. Une *main mystérieuse* fait, en effet, disparaître leurs bourses et leurs objets précieux; de nombreux détectives s'appliquent vainement à la recherche du coupable; plusieurs personnes sont tour à tour soupçonnées, mais nul n'avait osé porter ses soupçons sur la coupable véritable, qui n'est autre que la comtesse de Mirandol elle-même, laquelle est en réalité la veuve d'Arsène Lupin !

Ses vols avaient d'ailleurs le plus noble mobile; le produit en était destiné à des œuvres de bienfaisance auxquelles les milliardaires ne s'intéressaient pas assez à son gré et qu'elle y intéressait ainsi

Digitized by Google

malgré eux. Elle eut sans doute raison, car ils le trouvent très bien. Une petite intrigue amoureuse est, naturellement, mêlée à cette histoire. La pièce est fort bien jouée surtout par Mme Augustine Leriche, dont le joyeux entrain est sans doute en grande partie responsable du succès.

* * *

La comédie sentimentale, *La folle enchère*, représentée le 14 janvier au théâtre de la Renaissance, est de M. Lucien Besnard, auteur qui, jusqu'à présent, avait traité des sujets plus sévères et plus puissants. *La folle enchère* est celle que met, à la vente d'un château, un jeune homme qui n'a pas le moyen de le payer. C'est par amour, bien entendu, qu'il fait cette folie, et bien entendu aussi, tout s'arrange le mieux du monde, sauf pour le méchant personnage de cette intrigue.

Le dénouement est, en effet, singulièrement facilité par l'intervention de l'oncle de la jeune fille, lequel n'est rien moins qu'archevêque de Paris et cardinal. Le temps est passé du bon abbé Constantin ; nous en sommes aux prélats; jamais peut-être on n'en vit tant sur nos théâtres; ils sont, du reste, généralement aimables, indulgents, tolérants. Celui-ci a une immense fortune et il arrange le mariage de sa nièce avec son amoureux, quoique celui-ci soit fils d'un savant incroyant et incroyant lui-même, mais il a promis de se marier à l'église. Bien qu'elle contienne quelques bonnes scènes, cette comédie est plutôt puérile ; mais elle est édifiante. Il faut nommer, parmi les interprètes, M André Calmettes qui a joué d'une manière excellente le rôle du cardinal, ainsi que M. Dechamps et Mlle Andrée Pascal qui ont très bien représenté les deux héros de cette idylle.

LÉON ALLEMAND.

P.-S. — Ces notes étaient rédigées quand le *Nouveau Théâtre d'Art* a donné (20 janvier) la répétition générale de son nouveau spectacle. Ces théâtres dits « à côté » sont des entreprises en général intéressantes et utiles. Le nouveau Théâtre d'Art nous avait offert, les années précédentes, quelques bonnes pièces. Cette fois son choix n'a pas été très heureux. Des deux ouvrages qu'il a représentés je mentionnerai, sans y insister, une comédie en un acte intitulée : *Une bonne place*. Cette bonne place est celle de secrétaire du syndicat des marchands de mouron pour laquelle deux pauvres hères se querellent

Digitized by Google

et se battent; petit sujet et petite œuvre. L'autre ouvrage est magnifiquement intitulé : *Les mains qui portent le feu*; c'est une « pièce symbolique » en trois actes et en prose. L'auteur, M. Alphonse Viouly, a déclaré avoir voulu présenter « le conflit hardi et nouveau de deux idéals : l'art et la patrie ». Un sculpteur animé de sentiments patriotiques abandonne l'armée au moment d une guerre pour obéir aux volontés de la déesse qui lui ordonne de modeler d'elle une statue. Il revient à la ville en rapportant cette statue terminée; le peuple, qui a vaincu sans lui, brise l'image divine; mais la divinité se venge en incendiant la ville. Toutes les œuvres du grand sculpteur ont péri; lui-même, il veut périr; cependant il rejette son épée et décide de vivre pour l'Art, pour la Beauté. Cette pièce est écrite avec soin; elle est l'œuvre d'un jeune homme, certainement généreux et ardent, mais peut-être inexpérimenté. Il faudrait disposer de plus de place que je n'en ai pour discuter sa thèse, en admettant que la fragilité de cette thèse n'apparaisse pas à tous les yeux.

L. A.

Digitized by Google

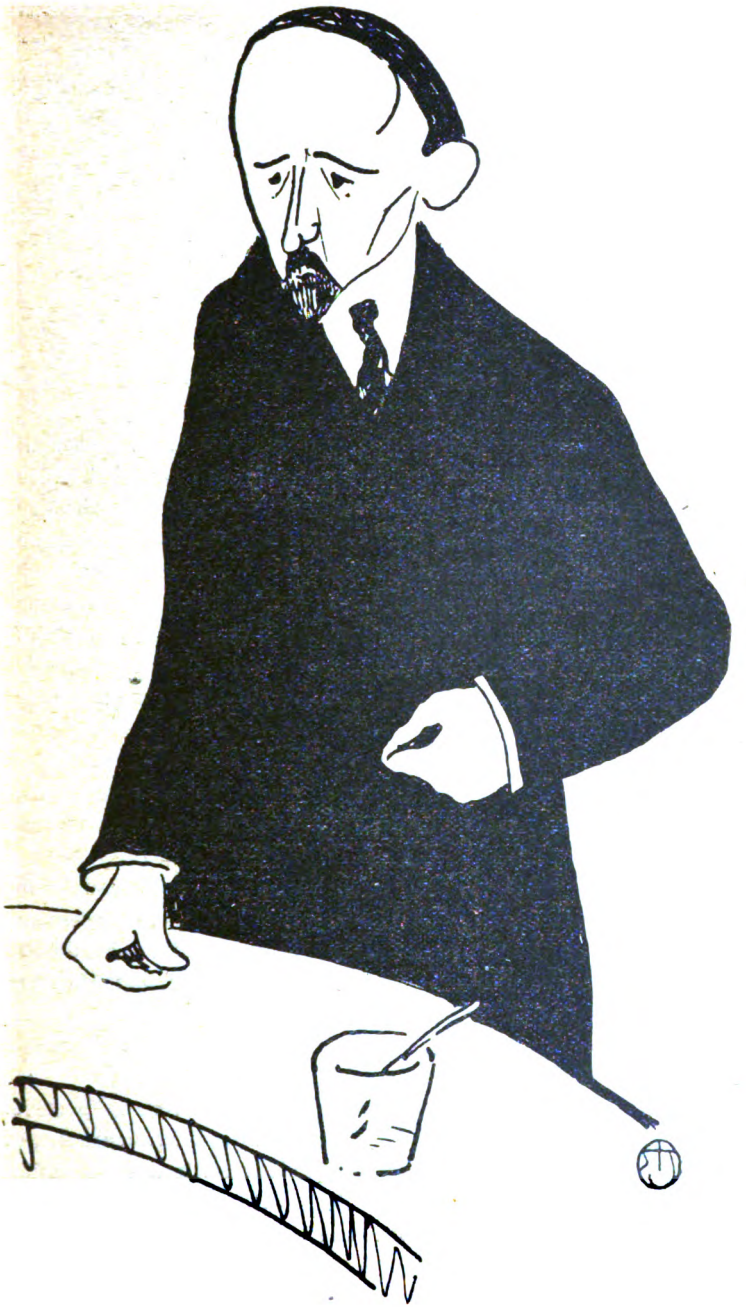

M. Xavier NEUJEAN fils.

Digitized by Google

Chronique Parlementaire.

LA REPRISE DE LA SESSION.

La session législative a repris son cours normal. M. Devèze a développé l'interpellation qu'il avait déposée au sujet des mesures prises par M. de Broqueville à l'égard de deux officiers supérieurs, coupables assurément d'un grand crime : celui de ne pas obéir au doigt et à l'œil de l'épiscopat

Sans doute, il est pénible de devoir, dans ce pays, réduire tous les problèmes à la synthèse anticléricale, mais à qui la faute? Toute l'administration, la magistrature, l'enseignement, l'armée elle-même sont livrés aux surenchères cléricales. Il n'y a plus de place pour le mérite ; la valeur ne tient plus en échec les pires conspirations des arrivistes : tout est abandonné aux fureurs des fanatiques et ce n'est pas la présence du baron de Broqueville à la tête du département de la guerre qui est de nature à modifier cette situation.

Les résultats du 2 juin ont paru autoriser les cléricaux à ne plus s'arrêter dans cette voie funeste du favoritisme à outrance — et ce qu'ils abusent de la permission ! Si encore ils se gardaient d'accabler de leurs mauvais coups de bons citoyens, mais l'affaire De Neuter-Warnant révèle des préoccupations tellement mesquines qu'on doit désormais tout attendre et tout craindre de l'esprit clérical.

L'aventure exposée à la Chambre par M. Devèze le prouve. M. de Broqueville a aboli les règles anciennes d'avancement, ce qui a été fait ailleurs, mais alors que M. Millerand sacrifiait toute autre préoccupation à celle de la valeur militaire des officiers, M. de Broqueville subordonne, en somme, ses décisions à l'éloquence du billet de confession des intéressés.

A-t-on des raisons plausibles qui justifient la mesure prise contre le général de Neuter? Il ne semble pas puisque dans l'en-

Digitized by Google

tourage du ministre on s'est préoccupé de constituer une sorte de dossier secret. Allons-nous assister à la révélation d'une petite affaire Dreyfus? Il ne nous manquait plus que cela! Le grand état-major de M. de Boisdeffre torturait un juif sous l'inspiration du Père du Lac : chez nous il suffit de ne pas être l'auxiliaire complaisant des aumôniers pour encourir les rancunes ministérielles.

M. de Broqueville a essayé de se justifier. Il n'y est pas parvenu. La cause est jugée.

* * *

Le débat électoral est engagé. M. de Broqueville en a profité pour entortiller un discours qui n'a été compris de personne, parce que vraisemblablement son auteur voulait qu'il restât une énigme. Il a rappelé les paroles qu'il avait prononcées au moment de l'ouverture de la session, mais il a épilogué longuement, confusément autour des menaces de grève générale, avec une pointe d'arrogance et de défi à laquelle le chef du cabinet ne nous avait guère habitué.

M. Woeste a surenchéri. Ancien partisan du S. U., il a opposé aux sollicitations des gauches un dédain superbe — bien qu'il eût lui-même reconnu en 1893 que le vote plural ne pouvait être qu'un régime provisoire. Et comme M. de Broqueville — qui a appelé le vote plural « une formule d'aventure » —, M. Woeste a refusé d'adhérer à tout mouvement revisionniste, — parce qu'il redoute, a-t-il dit, la « tyrannie des meneurs ».

M. Woeste réduit ainsi le problème à sa plus simple expression : pas de justice électorale parce qu'elle pourrait favoriser les socialistes! Aussi les choses allaient-elles se gâter. M. Anseele venait de pousser le cri de guerre après que M. Vandervelde eut, vainement, laissé passer l'oreille de la conciliation. Après le discours de M. Woeste on pouvait craindre les résolutions les plus catégoriques. Heureusement un homme s'est levé, un homme de talent et un homme de cœur, — un homme d'Etat qui est venu tenir le langage d'un chef du gouvernement. Cet homme c'est M. Paul Hymans qui, une fois de plus, a joué le rôle qu'on attendait de lui.

L'opposition entière a salué de ses acclamations le discours du leader libéral, qui a fait un éloquent appel au bon sens, à la sagesse, à l'apaisement. M. Hymans a négligé les petits côtés de

Digitized by Google

la question : il a pris le problème de haut et l'a traité avec ampleur, comme il le méritait. Il a fait un vibrant éloge de l'égalité qui touche aux sources mêmes de notre vie nationale puisqu'elle constitue la base ardente de notre édifice constitutionnel. Cette égalité politique existe presque, puisque le S. U. est dans la constitution. Pour atteindre l'égalité électorale, il ne suffirait que d'épurer, de nettoyer le S. U. Ce n'est pas une œuvre de principe, mais bien d'application et c'est une œuvre possible, nécessaire et aisée à accomplir.

M. Hymans, après avoir invoqué la grande ombre de Banning, n'a pas eu de peine à démontrer que le vote plural n'est d'accord ni avec la justice, ni avec le droit, ni avec les nécessités sociales. Le S. U. débarrassé des entraves plurales peut seul satisfaire les masses, et le frein de la R. P. doit rassurer les esprits conservateurs.

Et M. Hymans a convié, aux acclamations des oppositions, le gouvernement et ses amis, à une « conversation » générale d'où sortirait, avec l'assurance d'une paix sereine, la grande solution qui mettra fin à des luttes funestes aux intérêts vitaux de la patrie.

* * *

Écoutera-t-on cette parole pacifique ? On le dit, on le dit à voix basse... Souhaitons qu'on dise vrai et attendons avec confiance les résultats d'une heureuse intervention saluée avec joie par tous les bons citoyens.

HERMAN DONS.

P. S. — Le débat parlementaire a pris, le 31 janvier, une allure imprévue. M. de Broqueville, aidé par M. Woeste, a repoussé le rameau d'olivier tendu par M. Hymans, — appuyé vivement par M. Théodor.

Mais la discussion n'est pas close. H. D.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

Le procès de lady Macbeth à la tribune de l'Université des Annales. — Me Jean Richepin, avocat général. — Me Henri Robert, avocat de la défense.

I

En attendant que M. Célestin Demblon, après avoir définitivement expulsé le garçon-boucher William Shakspeare de l'œuvre dramatique qui lui fut attribuée jusqu'ici, nous ait démontré que, seul, lord Rutland en est l'auteur, les héros de cette œuvre — qu'elle soit de Rutland ou de Shakspeare — continuent à passionner le monde intellectuel et pensant.

C'est ainsi que les deux dernières séances bruxelloises de l'Université des Annales furent consacrées à la discussion de la culpabilité de lady Macbeth dans l'affaire de l'assassinat de Duncan, roi d'Écosse.

L'idée initiale de ce débat littéraire appartient à Mme Yvonne Sarcey; cette idée est originale, elle est suggestive; elle devait inspirer magnifiquement l'éloquence de MMes Jean Richepin et Henri Robert: celui-ci plaidant l'innocence absolue de lady Macbeth, tandis que l'autre en avait voulu démontrer la scélératesse.

Pour Me Henri Robert, qui s'est fait une spécialité de la défense victorieuse, en cour d'assises, des femmes sanguinaires et qui allait en faire acquitter une de plus, le lendemain, à Paris, ce ne fut qu'un jeu d'affirmer ceci : lady Macbeth est demeurée totalement étrangère au complot du meurtre de Duncan; elle n'y est pour rien. Ce n'est pas elle qui a commis le crime; Shakspeare, lui-même, en convient, et la scène II de l'acte II de son drame est assez explicite : « J'ai frappé le coup! » avouera formellement le thane de Glamis et de Cawdor à sa femme; ce n'est pas elle non plus qui en a eu la première intention : au contraire,

Digitized by Google

toute la responsabilité de « l'horrible chose » remonterait, s'il faut admettre la thèse du moderne défenseur de lady Macbeth, au dit thane de Glamis et de Cawdor, qui, cousin de Duncan, briguait depuis longtemps le trône de celui-ci et escomptait la bonne réputation de l'hospitalité écossaise pour arriver à ses fins, en attirant, chez lui, à Inverness, le roi qu'il voulait égorger. Me Henri Robert appuie sa conviction et sur le texte de Holinshed, qui fournit à Shakspeare le canevas de sa pièce et, sur le propre texte de cette pièce. N'y voyons-nous pas, en effet, dès le premier acte, lady Macbeth lire une lettre par quoi son époux, en lui relatant les diverses prédictions des sorcières qu'il vient de rencontrer sur la lande, lui apprend que, selon elles, « un jour viendra où il sera roi » ?

Or, il est clair qu'à ce moment la châtelaine d'Inverness ne songeait même pas à l'éventualité de cette élévation au trône.

De même, son défenseur fait bon marché de la charge des remords qui, bien plus puissants chez la femme que chez le mari, doient finir par détraquer complètement la misérable et par lui donner ces terribles hallucinations qui lui font voir partout les mains homicides, souillées d'indélébiles taches sanglantes. Ce sont là, d'après Me Henri Robert, crises de somnambulisme où un médecin d'aujourd'hui verrait exclusivement ce qui s'y trouve, soit : de l'hystérie et, presque, de l'aliénation mentale, sans ombre de remords. Sur quoi l'orateur va dresser ses conclusions; les voici : lady Macbeth est aussi innocente de la préméditation du meurtre de Duncan que de l'exécution de ce meurtre; c'était une femme exquise et bienfaisante, unie à un mari brave, humain, noble, mais ambitieux et prêt à tout pour satisfaire sa passion; elle n'a ni tué ni voulu tuer. Le crime ne lui fut connu qu'après son accomplissement, trop tard pour qu'elle s'y opposât, et jamais elle ne put habituer sa conscience à l'admettre; même elle souffrit tellement de savoir qu'il avait été perpétré sous son toit, à ses côtés, presque sous ses yeux qu'elle en devint folle. Or, ce scrupule pourra paraître excessif quand on connaîtra les antécédents de lady Macbeth : il y a beau jour, en effet, que M. Anatole France nous a proposé là dessus des lumières empruntées, si je ne me trompe, à un critique anglais, Hector Boyce : d'après ce critique, Macbeth, *Guach*, de son nom de baptême, avait trois vendettas contre la famille de Duncan; celui-ci, en personne, avait brûlé vif, dans son château, le premier

Digitized by Google

mari de cette dame; elle avait dû s'enfuir par une nuit d'hiver, serrant contre son cœur, pour qu'on ne le lui prît pas, son fils encore dans les langes, et l'enfant était mort des suites de cette catastrophe. Après cela, la pauvre femme eût suggéré à son second mari l'idée de tuer le roi d'Écosse, elle eût même tué celui-ci de ses mains qu'il faudrait encore l'absoudre, en invoquant pour elle le droit de représailles et le bénéfice des circonstances atténuantes. Mais elle ne fit rien de pareil; elle est innocente de la moindre pensée de vengeance. Bien mieux : dans le cadre spécial au temps où elle vécut, et qui, frissonnant encore des superstitions et des terreurs de l'an mille, était bien, de tout le sinistre moyen âge, le plus propice aux mauvais desseins et aux aventures ténébreuses, la figure de cette Guach devenue lady Macbeth, semble à Me Henri Robert une figure d'exception par sa suavité, sa candeur et, enfin, le pur éclat de la vertu. Elle aimait son mari avec fidélité, elle avait adoré son petit enfant et le seul souvenir de son père endormi faisait se fondre d'émotion son tendre cœur.

II

Aussi, l'éminent avocat est-il d'avis qu'il faut réhabiliter la mémoire de lady Macbeth et restituer à cette grande calomniée son vrai caractère; il ne ressemblerait ni à celui de l'affreuse Gorgone que certains artistes d'art plastique ont représentée sous son nom, ni à l'astucieuse intrigante consacrée par toute la littérature à la suite de Shakspeare.

« Ce n'est pas une plaidoirie, mais, seulement, une conférence que je fais ici... », avait-il eu soin de dire dans son exorde. Et il avait expliqué ensuite qu'une plaidoirie de lui en faveur de lady Macbeth, si jamais ce procès avait dû se rouvrir, eût été, tout à la fois, plus grave et d'une documentation beaucoup plus étroitement judiciaire; une autre de ses raisons, qu'il nous dit sans ambages, pour ne pas plaider à la tribune des Annales, c'est que cette tribune ne pouvait lui offrir qu'un jury féminin. Or, l'éminent avocat n'a pas la moindre confiance dans la mansuétude féminine : « Vous êtes, mesdames, sans indulgence pour les personnes de votre sexe; vous eussiez été impitoyables pour ma pauvre Guach et, sans hésitation, vous l'eussiez condamnée à la peine capitale; bien qu'elle soit morte depuis neuf cents ans, c'eût été, croyez-moi, un déni de justice. » Ce préambule avait été

Digitized by Google

applaudi à tout rompre. Était-ce une manière, pour l'auditoire, d'approuver l'opinion peu flatteuse qui venait d'être émise sur les femmes? Je n'en mettrais pas ma main au feu, car j'entendis, plus tard, de véhémentes protestations à ce sujet. Et, du reste, ceci est indéniable, un tonnerre d'acclamations allait accueillir, de même, la péroraison du brillant défenseur de lady Macbeth. On n'avait pas acclamé moins bruyamment, la semaine précédente, celle de M. Jean Richepin, dont les conclusions étaient diamétralement contraires. C'est ce qui m'autorise à attribuer ce double succès, non au plus ou moins de justesse de chacune des causes défendues par les controversistes, mais à leur talent : talent plein de fougue et d'enthousiasme chez le poète lyrique; sobre, alerte, bien français, tout en limpide dialectique, ornée de quelques traits d'esprit, chez l'avocat d'assises.

Et, maintenant que nous avons entendu proclamer successivement, avec une énergie, avec une conviction égales, la culpabilité et l'innocence de l'accusée, où en sommes-nous, nous-mêmes, de notre opinion sur elle?

Ma foi, après avoir constaté combien l'histoire se pétrit aisément et qu'elle prend soit une forme, soit la forme opposée, selon la main qui s'en empare et le cerveau qui l'exploite, je vais vous avouer mon hérésie : je préfère la légende. Or, la légende, dans le cas qui nous occupe, c'est la version shakspearienne; c'est ce drame, l'un des plus sublimes qu'ait jamais conçus et composés un écrivain de génie, et où le maître a fait surgir deux figures inoubliables : l'une, virile : lord Macbeth, thane de Glamis et de Cawdor, puis roi d'Écosse; l'autre, féminine: lady Macbeth. Toutes deux, si solidement établies, si frappantes, si vivantes que rien, rien, dans la réalité, ne dépassera jamais l'impression de *vrai* absolu qu'elles nous donnent.

III

Et, d'abord, voici ce Macbeth, grand capitaine, guerrier invincible, dans un siècle essentiellement belliqueux; il m'apparaît comme l'un de ces militaires dont il est parlé dans *Les dieux ont soif* : « braves, légers et têtus; cervelles d'oiseaux sous des crânes de bœufs ». Il voudrait honnêtement ce qu'il veut ardemment, mais il le veut. La perspective de ne parvenir au but, soit à la royauté, que par un meurtre lui répugne d'abord; mais le

Digitized by Google

désir de régner est là, furieux, lancinant, impossible à débusquer, qui ronge sa conscience, l'entame et, peu à peu, va permettre à la préméditation de s'y installer. Dès lors, soit qu'il cède à la fugitive influence des sorcières ou à celle de lady Macbeth, beaucoup plus considérable et plus précise, le malheureux homme est perdu : il tuera Duncan.

Quant à lady Macbeth, quelle belle ambitieuse, et quelle terrible vengeresse ! Elle a pu avoir sa place dans l'histoire : elle fut reine d'Écosse ; à ce titre, elle appartient aux souvenirs formels du passé. Mais c'est à Shakspeare qu'elle doit d'avoir vécu positivement ; que dis-je, *d'avoir* vécu ! Lady Macbeth existe ; elle a pris place dans l'humanité et elle y restera toujours comme l'une des femmes les plus parfaitement femmes qui aient jamais évolué sur le théâtre du monde. Elle possède tous les défauts comme toutes les qualités de son sexe et les poussera au paroxysme : elle est esclave de ses impulsions premières, bonnes ou mauvaises ; sensible aux mouvements de la température au point de se laisser effrayer par l'orage, elle, l'énergique et la vaillante ! Elle, si hardie, voire si téméraire dans l'action ! Hélas ! ses vues sont courtes ; elles sont sans logique comme sans généralité ; lady Macbeth, à l'exemple de la plupart des femmes, n'apercevra jamais qu'une seule partie d'une seule idée : la partie qui l'intéresse, de l'idée qui lui appartient personnellement ; et elle se livrera tout entière à cette idée exclusive sans rien prévoir ni rien admettre de ce qui pourrait l'en distraire. Il faut que Duncan meure pour que Macbeth lui succède sur le trône d'Écosse ; donc, on tuera Duncan. Mais de supposer ce qui pourrait se produire ultérieurement quand, Duncan mort, d'autres obstacles s'élèveront entre les Macbeth et ce trône, elle n'en a cure ou, plutôt, elle n'y pense pas Cependant, lors de l'élaboration du guet-apens entre les deux complices, lady Macbeth s'est préoccupée de toutes petites choses : « Songez seulement à montrer un front sans nuage ; changer de visage est toujours dangereux !... » Telle est sa recommandation dernière à son époux, quand Duncan va entrer au château d'Inverness où il sera assassiné par son hôte, tout à l'heure. Et elle songera, de même, à faire organiser la mise en scène destinée à égarer les soupçons sur les chambellans du souverain. Mais de se dire que ceux-ci ne se laisseront peut-être pas faire et qu'il faudra, finalement, les supprimer, eux aussi, pour s'assurer leur

Digitized by Google

silence, est à cent lieues de son esprit; elle n'a pas non plus pensé à l'obligation du meurtre de Banquo, suivi de celui de la famille Macduff. Bref, elle n'a point réfléchi à cette fatalité que le sang versé appelle d'autres effusions de sang. Pourtant, quelle impétuosité, quelle ardeur, d'abord, chez cette faible femme..., quelle superbe intrépidité! Comme elle raille bravement le pusillanime Macbeth :

« Quoi, reprochera-t-elle à celui-ci, vous devez posséder un bien que vous regardez comme l'ornement de la vie et vous voulez vivre en lâche dans votre propre opinion, en répétant sans cesse, comme le pauvre chat du proverbe (1) : je voudrais bien, mais je n'ose pas! »

C'est que l'homme, lui, envisage la question sous tous ses angles: « Si nous allions manquer notre coup! » objectera-t-il. Et c'est encore sa femme qui le rassure pour le pousser en avant : « Nous, manquer notre coup? allons donc! »

Enfin, l'entrain de lady Macbeth, pour le meurtre, sa décision dans le projet de le commettre sont tels que son mari va s'écrier : « Ne mets au monde que des mâles; car la trempe de ton esprit indomptable ne doit former que des mâles! ... » Immédiatement après l'assassinat de Duncan, l'attitude de lady Macbeth est encore très crâne; elle a la précaution de conseiller à son époux une bonne cachette pour le poignard qui a envoyé la victime dans l'autre monde, et elle a réponse à tout ce que la révélation de cette mort violente provoque de commentaires autour d'elle. Rien ne l'avertit de l'imminence du châtiment, rien ne l'inquiète ; elle est paisible, elle est sereine, fière, ferme et froide, très maîtresse d'elle-même, jusqu'au moment de la détente de son système nerveux. Cela est purement physiologique : tout le frêle organisme féminin a fléchi; l'acier de l'armature s'est rompu ; c'est la débâcle : lady Macbeth s'effondre; il n'y a plus devant nous qu'un lamentable « sujet » de clinique, qu'une détraquée, qu'une malade, et elle va expier par l'épouvante le crime que l'ambition lui avait fait commettre : elle frissonne maintenant, elle tremble, elle voit du sang partout, elle a peur d'un rat! Le remords est un poids trop lourd pour son âme fragile: elle ne l'avait ni prévu ni même soupçonné. Pourtant, il la terrasse et c'est la folie.

(1) Le chat aime le poisson, mais il n'aime pas de se mouiller les pattes.

Digitized by Google

Il se pourrait que tout ce scénario, depuis l'assassinat jusqu'au déséquilibre final provoquant la névrose et la démence, soit purement imaginaire. Et si l'on se reporte à l'époque où en a été fixée l'action, un remords si cruel pour quelques petits meurtres va sembler improbable : en somme, la morale provient de la sociabilité et se modifie suivant les principes en cours dans une société déterminée : notre morale actuelle n'est pas celle des Cafres, nos contemporains ; elle n'est pas celle, non plus, des contemporains de lady Macbeth ; la société du XI^e^ siècle, en Écosse, n'était guère délicate sur la question des assassinats profitables. Aussi, même en acceptant comme vraie l'histoire criminelle du ménage Macbeth, il est permis de douter que le dénouement de Shakspeare ait rien d'historique. Il s'inspire, du reste, nous le savons, de deux épisodes distincts de la chronique de Holinshed que le maître a très arbitrairement juxtaposés.

Mais que nous importe, puisque le drame, dans son ensemble, est vraisemblable et puisqu'il est d'une observation psychologique rigoureusement exacte ?

Lady Macbeth, c'est beaucoup plus que la femme criminelle du XI^e^ siècle ; c'est la femme criminelle de tous les temps, avec ses grâces félines, ses séductions, ses emportements, ses sophismes, ses héroïsmes et, aussi, ses défaillances : capable de concevoir et d'exécuter un grand forfait ; incapable, physiquement, d'en porter discrètement et fermement le poids jusqu'au bout. Telle est la figure littéraire de lady Macbeth ; c'est celle de la légende, de la poésie et elle est si haute et imposante que toute autre, fût-ce celle de la réalité historique, pâlit devant son prestige. Aussi, l'on pourra plaider pour ou contre elle ; ni absolution ni condamnation ne sauraient la toucher : elle est immuable, elle est éternelle.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

Les conférences.

A l'Association pour la culture française, on a écouté M. Ochsé, poète, romancier, critique, avec un rare plaisir. Et pourquoi? C'est que c'était un régal exquis d'entendre un artiste parler d'un autre artiste qu'il connaît et qu'il aime. M. Ochsé analysa l'œuvre de René Boylesve sans fâcheux et vain didactisme, mais de très sûre et nette façon. Il l'identifia avec ses héros, il le montra petit garçon, adolescent, jeune homme, passant par toutes les émotions dont il nous a témoigné la sincérité dans ses livres. Critique originale et féconde, et réconfortante aussi.

* * *

Quelques livres sur les arbres.

Dans une récente lecture qu'il fit à l'Académie de Belgique, M. Jean Massart défendit avec énergie l'étude des êtres et des choses de la nature au milieu de celles-ci contre les botanistes, les entomologistes et toutes les catégories de chercheurs, dont la patience ne s'exerce que sur des herbiers et devant des vitrines. On sait que M. Massart n'a jamais cessé de prêcher d'exemple; organisateur de ces excursions dont sont sortis les remarquables travaux de M^lle^ Wéry, il a lui-même publié, dans ces derniers temps, deux livres du plus haut intérêt, et dont l'illustration abondante à la fois et choisie rehausse encore la valeur. L'un est intitulé : *Pour la protection de la nature en Belgique* (Bruxelles, Lamertin) et se rattache au mouvement qui nous a donné les associations pour la conservation de nos sites, notamment de la forêt de Soignes, menacée par le vandalisme administratif. Dans l'exposé de M. Massart, les avertissements et les conseils se mêlent aux parties descriptives, dont la précision est peut-être plus éloquente que toute rhétorique. Dire l'originalité savoureuse de sa terre, n'est-ce pas en magnifier la beauté? L'autre livre, en cartonnage élégamment paré, est intitulé : *Nos arbres* (Lamertin). Titre explicite. Le savant professeur de l'Université de Bruxelles y procède avec plus de méthode, mais sans sacrifier l'agrément d'une forme claire et coulante. C'est un petit traité instructif et accessible à tous; toutes nos essences y sont décrites sobrement; des conseils utiles achèvent d'éclairer la pensée de l'auteur; l'illustration est fort belle et largement prodiguée.

J. DE W.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 4 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Maurice de Miomandre :
CONTRE LA SÉPARATION : RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

ENQUÊTE SUR LE DEVOIR MILITAIRE.

Avétis Aharonian :
LE RETOUR.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Un procès sensationnel.
Maurice Darin : Concours.
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Intérim :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Maurice Gauchez :
LES POÈTES.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

LES THÉATRES A BRUXELLES.

BULLETIN FINANCIER.

15 FÉVRIER 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction · **Prosper-Henri Devos**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger.	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

Contre la séparation

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS

On semble enfin vouloir examiner plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, en général, les questions d'ordre fiscal et budgétaire soulevées par l'idée obscure de la séparation administrative.

Du moins, des articles voient le jour : M. Laurent Dechesne, professeur à l'école des hautes études commerciales de Liége, en a écrit deux dans l'*Écho de l'industrie*, de Charleroi, et dans la *Lutte wallonne*, de Bruxelles; M. Buisset, député de Charleroi, a écrit aussi dans la *Gazette de Charleroi* et dans la *Lutte wallonne* d'intéressantes choses à ce sujet. On ne peut pas dire, pourtant, que ces partisans de la séparation aient déjà une doctrine fixée. Visiblement, ils tâtonnent encore. Et, comme on le devine, leur pensée est dominée par le désir de prouver, coûte que coûte, que la Wallonie fournit plus au Trésor que la Flandre et qu'elle trouverait dans la séparation des avantages fiscaux considérables. Pour y arriver, pour justifier les nombreux aphorismes séparatistes qui paraissent bien, maintenant, avoir été proférés avant toute étude sérieuse de la question, ils déforment sensiblement la figure de la réalité. Mais ces documents incomplets encore et ces méthodes peu rigoureuses, ne valent-ils pas mieux, à tout prendre, que les affirmations pures, simples et définitives dont les séparatistes se sont servis jusqu'ici?

Digitized by Google

Puisqu'ils ont publié ces travaux, MM. Dechesne et Buisset ne trouveront certainement pas mauvais que je discute leurs idées et leurs chiffres, bien qu'ils n'aient pas rencontré directement les miens. C'est, au surplus, la thèse que j'ai défendue que contournent MM. Dechesne et Buisset, en y cherchant la brèche. J'ai donc deux adversaires d'importance : M. Dechesne est président de la Commission des finances de l'assemblée wallonne fondée par M. Destrée; M. Buisset préside la Commission des travaux publics de la même association. Ce sont comme qui dirait deux « ministres » dans le jeune cabinet wallon. Est-ce qu'à les contredire, — de façon qu'ils estimeront toujours courtoise, j'espère, — je me rends suffisamment compte de toute la difficulté de ma tâche ?

* * *

Dans un précédent article [1], j'ai examiné le compte définitif de l'exercice 1909 au point de vue de ce qu'ont rapporté au Trésor la Flandre et la Wallonie. Quelques compléments ne sont pas inutiles, en vue de la discussion qui s'annonce.

Je rappelais que le total des recettes a été, en 1909, de 645,107,015 fr. 33 c.

J'ajouterai que, de cette somme, il faut faire deux parts, l'une produite par les régies de l'État, chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones et marine, soit fr. 315,567,382 fr. 61 fr.; l'autre produite par les divers impôts, soit **329,539,632 fr. 52 c.**

Je disais encore qu'il faut écarter la première. Les recettes du chemin de fer sont, en effet, entièrement balancées par les dépenses : les chemins de fer ne rapportent à peu près rien au Trésor, 28 millions au total de 1835 à 1910. Quant aux postes, télégraphes, etc., ils ne rapportent rien non plus, à part quelques fonds sans importance. Reste donc le produit

(1) « Contre la séparation », *Revue de Belgique* du 1er novembre 1912.

Digitized by Google

des impôts, soit 330 millions environ, à étudier, pour établir quelles sont les provinces qui rapportent le plus au Trésor.

J'ai montré, par les chiffres extraits du compte général des finances, que la part des trois parties du pays, dans ce total, est la suivante :

Flandre.	fr.	138,665,427 17
Wallonie		97,899,768 37
Brabant		92,885,416 97

Conclusion : Il est complètement inexact de dire que la Wallonie paie plus que la Flandre au Trésor.

Cette manière de voir n'a pas d'abord été partagée par M. Dechesne, qui a voulu faire état des recettes des chemins de fer et rechercher, par des moyens de fortune, dans quelles proportions elles sont produites par les deux parties du pays. M. Dechesne estimait alors que les recettes du railway dépassent les dépenses.

Nous verrons tantôt que, dans un second article, M. Dechesne a abandonné ce point de vue et a reconnu qu'il ne faut pas faire intervenir les recettes des chemins de fer, entièrement balancées par les charges de l'exploitation et de la dette. Mais M. Buisset n'a point suivi cet exemple et, dans deux articles, il s'attache à ces recettes des chemins de fer, de la poste, des télégraphes, téléphones, etc., pour conserver l'espoir de faire pencher la balance budgétaire en faveur des provinces du sud.

Je vais donc compléter ma démonstration sur ce point, prouver que les régies ne rapportent rien au Trésor, que quand on s'occupe des recettes des chemins de fer, il faut tenir compte des dépenses plus fortes en Wallonie et qu'au surplus, il est impossible de se servir des recettes des chemins de fer, telles qu'elles sont perçues, pour établir la part qu'y ont respectivement la Flandre et la Wallonie et qu'il n'y a par conséquent qu'une méthode possible, en même

Digitized by Google

temps que parfaitement rigoureuse, puisqu'on n'ôte au budget aucune recette réelle, c'est d'écarter ces chiffres du débat pour concentrer celui-ci sur le produit de l'impôt.

*
* *

Je me baserai sur les chiffres de 1909. J'examinerai successivement les quatre régies de l'État : chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, marine.

Le compte rendu des chemins de fer pour 1909 nous dit que les recettes brutes ont été de 281 millions environ, les dépenses d'exploitation de 190 millions : l'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation a donc été de 91 millions.

A ces dépenses d'exploitation, il faut ajouter les charges financières résultant de la dette du railway : 97 millions ont été payés de ce chef en 1909 :

« L'exercice, dit le compte rendu, a donc laissé un mali de 6,027,850 fr. 75 c. »

Ce mali a été ramené, dans la suite, à la somme définitive de 5,243,155 fr. 06 c.

Voilà comment le chemin de fer est, selon une expression consacrée, « la vache à lait du Trésor ». C'est l'illusion des bonis du chemin de fer qui a le plus trompé les séparatistes, concurremment avec celle d'une haute fiscalité wallonne. Ces bonis sont la tarte à la crème de la politique de cabaret, si florissante en Belgique. Quant à la croyance à une fiscalité wallonne supérieure, elle a été provoquée par l'état prospère de l'industrie en Wallonie. On a cru que cette industrie paie de gros impôts. Il se fait qu'elle n'en paie presque pas...

Les chemins de fer ont donné, de 1835 à 1910, un boni total de 28 millions. Ces soldes se trouvent consignés dans un intéressant tableau du compte rendu annuel (annexe V),

Digitized by Google

sous ce titre : *Résultats financiers de l'exploitation des chemins de fer par l'État, depuis 1835 jusque fin 1911. Coefficient d'exploitation.* Voici un résumé de ce tableau en ce qui concerne les soldes annuels :

En 1835, le mali de l'année est de 23,000 francs; ce mali monte, au cours des années suivantes, jusqu'à 4 millions 692,000 francs pour 1851. En 1852 apparaît le premier boni, 186,000 francs; des bonis de 3 à 6 millions continuent jusqu'en 1865, suivis en 1866 par un mali de 87,000 francs. Un boni de 711,000 francs reparaît en 1867, suivi de bonis progressifs jusqu'en 1873, année où les passifs reviennent, de 13 millions en 1873, à 5 millions en 1886. On trouve alors une série de bonis de 1887 (3,459,000 francs) à 1899 (12,961,000 francs), puis deux malis, l'un de 5 millions, l'autre de 7,688,000 francs. Nouvelle série de bonis de 1902 (3 millions) à 1906 (8 millions), suivie de trois passifs, 6 puis 7 millions pour 1907 et 1908, et 5,243,155 fr. 06 c. pour 1909, comme nous l'avons vu plus haut. Au total, la différence entre ces bonis et ces malis annuels, toutes recettes et charges du railway comprises, donne un solde accumulé de 28 millions depuis l'origine.

Passons aux postes : 37 millions de recettes brutes, 19 millions de dépenses, cela semble donner une recette nette de 18 millions pour le Trésor. Nous verrons tantôt que M. Dechesne s'y est laissé prendre et M. Buisset aussi, qui croit que la totalité des recettes est pour l'État. La réalité est tout autre.

La loi du 18 juillet 1860, qui a aboli les octrois, a donné en compensation au fonds communal 40 p. c. de la recette *brute* des postes. La loi du 20 décembre 1862 a élevé cette part à 41 p. c. Toutefois, les recettes brutes sur lesquelles ces 41 p. c. sont prélevés ne comprennent pas les taxes perçues sur les effets de commerce déposés à l'acceptation ou à

Digitized by Google

l'encaissement, ni les droits perçus du chef de l'abonnement aux journaux et ouvrages périodiques, ni la taxe perçue sur la vente des permis de pêche, ni celle qui est perçue sur les mandats émis pour le service des versements et des paiements en compte courant à la Banque nationale.

Tenant compte de ces règles, on peut établir ce que sont devenues les recettes de la poste, en 1909. De la somme brute de 37,482,099 fr. 97 c., il faut d'abord soustraire les produits qui ne sont pas soumis au prélèvement de 41 p. c. et qui sont :

Taxe sur les effets à l'acceptation . . .	8,330.60
— sur les effets à l'encaissement . . .	1,330,849.45
— sur les abonnements aux journaux .	85,044.14
— sur les permis de pêche	9,357.90
— sur les comptes courants	11,664.30
Total. . .	1,445,246.39

Cette somme, soustraite de la recette brute, laisse à celle-ci 36,036,853 fr. 33 c., dont 41 p. c. vont au fonds communal, soit 14,785,109 fr. 87 c.

Il reste pour l'État 22,706,989 fr. 85 c.

De ces 22 millions, il faut soustraire les dépenses d'exploitation, soit 19,496,245 francs; il reste un boni pour l'État de 3,210,464 francs. Et encore convient-il d'en déduire l'intérêt et l'amortissement des millions qu'ont coûtés les hôtels des postes, payés par l'emprunt.

Ce que la poste rapporte net au Trésor est donc négligeable. C'est ce rien que M. Dechesne évalue à 18 millions de recettes nettes et M. Buisset à 38 millions entrés dans la caisse du Trésor.

Passons aux télégraphes et téléphones. Le compte rendu nous dit que la recette des télégraphes et téléphones a été, en 1909, de 16,290,949 fr. 69 c., dont 5,957,249 fr. 12 c.

Digitized by Google

pour le télégraphe et 10,333,700 fr. 57 c. pour le téléphone. Les dépenses d'exploitation de ces deux services réunis ont été de 10,616,030 fr. 50 c., laissant un excédent de recettes de 5,674,919 fr. 19 c. Il y a ensuite à tenir compte des charges financières, frais d'amortissement et intérêt du capital de premier établissement des télégraphes et téléphones, capital qui se montait, au 31 décembre 1909, à 79 millions 362,793 fr. 82 c. On voit que l'intérêt et l'amortissement doivent absorber à peu près entièrement le petit bénéfice de 5 millions et demi et ne rien laisser comme solde.

Reste la marine (service des paquebots Ostende-Douvres et passage d'eau entre Anvers et la Tête-de-Flandre). C'est plus simple encore : il n'y a qu'un déficit.

Et maintenant, résumons. Les quatre régies de l'État ne rapportent rien au Trésor. Les 90 millions de bénéfices que laisse l'exploitation des chemins de fer sont mangés par les 90 millions et plus des charges financières annuelles; les millions des postes vont au fonds communal; le télégraphe et le téléphone ne laissent aucun reliquat; la marine est plutôt en léger déficit.

Or, ces quatre régies représentent, dans le compte général de 1909, 315 millions de recettes, réunies dans un même ministère (275 millions des chemins de fer, chiffre rectifié; 22,500,000 de la poste; 16 millions du télégraphe et du téléphone; 1,500,000 de la marine), recettes qui correspondent à 315 millions de dépenses environ. Cet équilibre montre que les régies de notre ministère des communications ne sont pas, pour l'État, une source de bénéfices et qu'il convient de les laisser à part quand on examine les ressources qui font vivre l'État.

* * *

Ce qui fait vivre l'État, chez nous comme ailleurs, c'est uniquement l'impôt : 330 millions en 1909. Et comme il est

Digitized by Google

simple, pour voir clair dans nos ressources, de dresser le petit tableau schématique suivant :

Le budget ordinaire de 1909 se chiffrait par 645 millions de recettes et 634 millions de dépenses, avec un boni de 11 millions. Les recettes étaient formées par 330 millions d'impôts et 315 millions de la régie des communications (chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, marine).

Avec les 315 millions de recettes de la régie, nous avons payé les dépenses d'exploitation de cette régie, soit 225 millions, et sa charge financière, soit le chiffre schématique de 90 millions (la moitié du budget de la dette publique), total 315 millions.

Qu'avons-nous fait du reste, c'est-à-dire des impôts?

Avec les impôts, nous avons payé *toutes* les dépenses propres de l'État, formant treize budgets, savoir :

Dotations	fr.	5,473,000
Justice		30,281,000
Affaires étrangères		4,342,000
Intérieur et agriculture		17,005,000
Sciences et arts		36,114,000
Industrie et travail		23,038,000
Guerre		59,122,000
Gendarmerie		8,765,000
Finances		22,230,000
Travaux publics		17,468,000
Colonies		850,000
Non-valeurs et remboursements		3,176,000
Reste de la dette publique		90,751,000
Total		319,000,000

Si à ces 319 millions on ajoute le boni de 11 millions, on retrouve exactement les 330 millions fournis par les impôts.

Digitized by Google

Voilà les treize budgets dont les impôts ont permis la mise en œuvre, assurant ainsi la vie de l'État. Que chaque contribuable revoie en pensée, dans ces 330 millions, les quelques billets le plus souvent péniblement gagnés, qu'il y a apportés, qu'il se dise que c'est cet argent seul, et non les revenus des chemins de fer, qui a permis de sustenter l'armée, de payer les fonctionnaires, d'assurer l'ordre public et de faire de la Belgique cet État bien ordonné, aux cadres administratifs vigoureux, dont l'étranger apprécie la sobre et solide organisation. Qu'il se dise enfin que si jusqu'ici l'impôt n'a pas été trop lourd, le temps vient où il faudra demander aux citoyens de nouvelles charges pour la défense nationale et que ce ne seront pas les recettes des chemins de fer qui permettront d'y faire face, mais encore et uniquement l'impôt.

* * *

Nous avons donc en réalité — et que de fois on l'a dit avant moi ! — non un budget de 645 millions, mais un budget de 330 millions. C'est toujours la correction que l'on doit faire quand on compare les finances belges à celles de la plupart des pays étrangers, avec la Hollande, par exemple, qui ne porte à son budget que 10 millions de recettes de chemins de fer, alors que ceux-ci produisent aux compagnies 125 millions; avec l'Angleterre, qui inscrit zéro et où les recettes des chemins de fer sont pourtant de 3 milliards; avec les États-Unis, qui inscrivent aussi zéro et où les recettes du railway sont de plus de 12 milliards; avec la France, qui inscrit 83 millions seulement et dont les chemins de fer rapportent 1 milliard 800 millions, soit vingt-deux fois plus; avec l'Allemagne, qui inscrit 175 millions seulement au budget de l'empire, alors que la Prusse inscrit 3 milliards.

Ou bien disons, si l'on veut, que nous avons deux budgets, l'un, le vrai, celui de l'État et des impôts, l'autre, un budget industriel, celui des chemins de fer, postes et télé-

Digitized by Google

graphes. Ils ont tous deux leurs recettes et leurs dépenses. Ils ont tous deux leur signification propre. Il faut les séparer. Et puis on ne peut pas, équitablement, établir une équivalence entre l'impôt, durement payé, et des recettes du chemin de fer.

C'est ici que nous rencontrons M. Buisset. L'honorable député de Charleroi a versé dans une double erreur : il a cru qu'il pouvait donner les recettes des chemins de fer par province, et il a voulu faire entrer ces recettes dans un budget unique composé du produit des impôts et de celui des régies.

Dans un premier article, il a fait un tableau des prétendues recettes des chemins de fer pour la province de Hainaut, accompagnées des recettes des impôts. Les impôts y étaient maigres, eu égard à l'énorme population de la province qui représente à peu près la moitié de la population des quatre provinces wallonnes : leur produit était de 40 millions. Mais les recettes des chemins de fer, postes, etc., se montaient à 63 millions, dont 60 millions pour les chemins de fer. Et M. Buisset de s'émerveiller devant ce spectacle du Hainaut fournissant à l'État plus d'un sixième de ses recettes totales et plus plus d'un cinquième de ses recettes des chemins de fer !

Il y a deux mais à cet enthousiasme. D'abord, sont-ce bien les recettes du réseau ferré du Hainaut? Ensuite, il faut tenir compte de la dépense. Le Hainaut a plus de 800 kilomètres de chemins de fer, soit autant que deux autres provinces réunies ; il a près de 200 gares, soit toujours autant que deux provinces ; il occupe un personnel double de celui des autres provinces ; on y dépense le double de ce que l'on dépense ailleurs.

Dans un second article, M. Buisset a appliqué la même méthode à toutes les provinces. Croyant avoir obtenu, d'une source mystérieuse mais sûre, les chiffres des recettes afférentes au railway de chaque province, il montrait que sur 279 millions de recettes en 1909 (chiffre à rectifier), le Hainaut en donnait 65, Liége 28, le Luxembourg 10.4,

Digitized by Google

Namur 11.6, soit 115 millions pour la Wallonie; Anvers 30.5, la Flandre Occidentale 19.5, la Flandre Orientale 22.3, le Limbourg 4.7, soit 77 millions pour le pays flamand. Le Brabant donnait 87 millions.

Or, l'erreur de raisonnement est ici double : d'abord, M. Buisset ne tient pas compte des dépenses qui sont plus élevées en pays wallon, et ensuite les chiffres qu'il donne ne représentent pas les recettes du réseau ferré de chaque province.

Voyons d'abord le premier point.

Dans le budget des impôts, alimentant nos treize budgets administratifs, les dépenses sont également réparties entre les diverses régions du pays. Ce sont des frais d'administration et il n'y a jamais eu une critique importante, soit flamande, soit wallonne, au sujet de la répartition du budget ordinaire de l'administration. La critique porte sur l'extraordinaire.

Mais cette égale répartition n'existe plus dans les dépenses des régies : ce sont ici des frais d'exploitation, ce sont des entreprises commerciales et les dépenses ordinaires des chemins de fer et des postes sont notablement plus élevées en Wallonie. Cela tient aux causes générales suivantes :

1° Le réseau ferré est plus étendu : il est d'un tiers environ plus long que le réseau flamand;

2° Le réseau wallon comprend un nombre beaucoup plus grand de gares : 428 contre 255 en Flandre;

3° Le personnel et le matériel sont plus importants en Wallonie, par suite de l'extension plus grande du réseau et du plus grand nombre de gares;

4° L'exploitation du railway est plus onéreuse en Wallonie comme entretien, réparations, consommation de combustible, etc., par suite de la nature accidentée du terrain, des ouvrages d'art construits, et l'abondance des petites gares, avec leur immobilisation de matériel, est une cause permanente de pertes.

Digitized by Google

En Flandre, au contraire, le réseau est moins dense; il y a moins de gares, le personnel et le matériel sont plus restreints, l'entretien, les réparations et consommations sont plus faibles, vu qu'on roule partout en pays plat; le matériel est moins immobilisé et la charge de la dette est moindre.

Pour toutes ces raisons, il est évident que les dépenses du railway sont plus élevées en Wallonie. La marge peut être énorme : il s'agit de 185 millions de dépenses! L'administration du chemin de fer pourrait-elle établir, par province ou par région du pays, un chiffre de dépenses d'exploitation qui montre quelle est exactement en Wallonie l'augmentation de la dépense?

En tous cas, cette augmentation ne fait pas de doute et elle est considérable. Je ne hasarderai pas un chiffre. Il me suffit de conclure que si l'on fondait les deux budgets — impôts et chemins de fer — on introduirait dans le budget unique un élément qui en fausserait la signification.

C'est une première raison pour laquelle la méthode de M. Buisset est inacceptable. Il en est une autre, plus importante.

C'est que M. Buisset ne nous donne pas les chiffres des recettes du réseau ferré de chaque province. Il nous donne simplement les sommes payées dans le Hainaut, par exemple, au départ ou à l'arrivée des marchandises dans cette province; mais ces sommes représentent des parcours sur le rail d'autres provinces. Il n'y a pas, dans ses chiffres, séparation de recettes entre le rail wallon, le rail flamand et le rail brabançon.

C'est cependant la seule chose qu'il importe de connaître pour établir ce que rapporte le réseau de chaque province. Il ne s'agit pas de savoir si c'est un Flamand ou un Wallon qui paie un voyage ou un transport, mais il s'agit de connaître les réseaux auxquels revient le prix de ce voyage ou de ce transport. Peu importe, par exemple, qu'un envoi sur

Digitized by Google

Anvers ait été payé à Charleroi. Cet envoi ne fera qu'un court trajet sur le rail hennuyer, il passera ensuite sur le rail brabançon, puis sur le rail flamand pour aboutir au port. Le prix payé à Charleroi, pour ce transport, doit être partagé entre les trois réseaux, au prorata du nombre des kilomètres.

De même, il ne suffit pas qu'un envoi de Bruxelles à Arlon ait été payé à Bruxelles pour que ce prix entre dans les recettes du Brabant. Il devrait entrer pour la plus grande partie dans les recettes du pays wallon. Enfin, ce n'est pas parce qu'un envoi a été fait non franco de Gand à Tournai et a été payé à Tournai que la somme doit figurer dans les recettes du rail wallon, de même qu'un envoi non franco parti de Liége et payé à destination, à Bruges, ne peut figurer uniquement dans les recettes du rail flamand.

L'exemple des péages sur les canaux et rivières fait mieux comprendre ceci : Si l'on consulte, au compte général, la répartition par province des droits de navigation, on trouve, par exemple, que le canal de Charleroi fournit 63.000 francs en Brabant et 103,000 francs dans le Hainaut, que l'Escaut donne 978 francs dans la Flandre Occidentale, 85,000 francs dans la Flandre Orientale et 111,000 francs dans le Hainaut, que le canal de Liége à Maestricht donne 93,000 francs dans la province de Liége et 106,000 francs dans le Limbourg, etc. Les produits de ces péages sont exactement classés par région.

Il en est tout autrement des recettes des chemins de fer, ce qui les rend inutilisables. On paie en Wallonie des trajets pour le pays flamand. On paie en Flandre des trajets pour la Wallonie. Sur une recette de 88 millions pour le transport des voyageurs, on compte 31 millions pour des abonnements et voyages à prix réduit, dont la plupart intéressent une grande partie du réseau; on compte 38 millions de billets simples, chacun attribué à un seul réseau ; de

Digitized by Google

ces prix payés, 63 millions viennent de voyages en service intérieur, 15 millions en service mixte, 12 millions en service international.

Pour les marchandises, sur une somme totale de 180 millions environ, on reçoit 105 millions en service intérieur, 13 millions en service mixte, 62 millions en service international. En tout, voyageurs, marchandises, bagages, etc., sur 281 millions, plus de 100 millions viennent du service mixte et international. Enfin, sur 51 millions de tonnes transportées en 1909, le parcours moyen d'une tonne a été de 80 kilomètres, ce qui prouve qu'une partie importante des transports de marchandises — qui font la grosse part de la recette — se font à travers le pays wallon et le pays flamand, des ports vers le charbon et du charbon vers les ports.

Cette constatation montre à quelles erreurs on s'exposerait en se servant des recettes telles qu'elles sont perçues. Il paraît probable, en effet, que nos marchandises font des trajets plus longs sur le rail flamand que sur le rail wallon. Le trafic se fait surtout au nord de la ligne Sambre-Meuse-Vesdre, alors que la plus grande partie de la Wallonie se trouve au sud de cette ligne. De sorte, qu'en allant vers la mer ou en en venant, nos marchandises empruntent surtout le rail flamand et brabançon. Il suffit de consulter la carte des chemins de fer pour constater le moindre développement des lignes wallonnes de grand trafic par rapport au grand développement des lignes brabançonnes et flamandes, qui mènent à la mer et que les marchandises doivent suivre jusqu'au bout. Seule la transversale France-Allemagne fait concurrence aux trajets nord-sud.

Il résulte de ces faits — qu'il ne faut pas exagérer, car toutes nos marchandises n'empruntent pas la voie de mer — qu'il est infiniment probable que, comptées exactement au kilomètre, les recettes du rail wallon ne sont guère supérieures à celles du rail flamand. La différence, en tous cas, doit être

Digitized by Google

minime. Qu'en reste-t-il quand on tient compte des dépenses plus fortes en Wallonie ? Elle n'est déjà que de 38 millions, sur 280 millions, selon les recettes non réparties par réseau que donne M. Buisset. Cette différence doit fondre avec la répartition exacte, par suite des faits ci-dessus exposés qui montrent que la Wallonie est tributaire — et en cas de séparation, resterait toujours tributaire — de la Flandre pour arriver à la mer et que l'activité industrielle wallonne fait et fera toujours une partie de la vie du rail flamand.

(*A suivre.*) MAURICE DE MIOMANDRE.

Digitized by Google

Enquête sur le devoir militaire[1].

Un classement, avons-nous dit, s'impose parmi les innombrables réponses qu'a provoquées notre enquête. Il est d'ailleurs peu aisé à cause de la variété d'origine et de ton de ces réponses.

Aujourd'hui, nous voudrions vous demander, lecteurs, de vous transporter avec nous en province, d'abord dans le sud-est de la Belgique, puis dans le nord-ouest. Contraste saisissant. A des petits Wallons et à des petits Flamands, âgés de 15 à 18 ans, nous allons demander ce qu'ils pensent de leur futur métier de soldat. Ce sont des élèves de collège, pour la plupart des fils de la bourgeoisie plus ou moins cossue, qui avaient échappé jusqu'ici à l'obligation de porter l'uniforme.

Leur état d'esprit n'est pas le même d'un côté et de l'autre. Les Wallons, riverains de la France, sont peu empressés, en général, de prendre parti dans une question où l'on croirait que leur intérêt plus direct est engagé. Ce sont eux qui verront les premiers, sinon les casques à pointes, du moins les pantalons rouges. Et néanmoins voici ce qu'écrit un de leurs professeurs : « J'ai demandé à bien des jeunes gens leurs avis sur les questions posées ; j'ai pu constater, chez un peuple intelligent, éveillé, voisin de la frontière française, une indifférence pour ainsi dire générale... En revanche, l'augmentation du tarif de transport des marchandises est un grand sujet de mécontentement. C'est inouï! malgré la guerre des Balkans, malgré les mouvements de troupes quasi quotidien

(1) Suite, voir *Revue de Belgique* du 1er février.

Digitized by Google

à quelques kilomètres de là, et dont on parle, *beaucoup ignorent qu'en Belgique la réforme militaire soit à l'ordre du jour* ».

Bien entendu, ce n'est pas aux élèves du collège que s'applique cette remarque ; eux, ils ont réfléchi aux avantages et aux inconvénients de cette réforme.

Donnons d'abord l'opinion du maître :

1° *Que pensez-vous du devoir militaire en général ? Êtes-vous d'avis que tout citoyen d'un pays libre doive l'accepter et le remplir ?*

Les plus idéalistes eux-mêmes ne peuvent à l'heure actuelle que déclarer : le devoir militaire est un mal nécessaire ; les pacifistes sérieux répéter le vieil adage : *si vis pacem para bellum*. Faute d'enthousiasme, notre intérêt le plus grossier nous fait l'admettre ;

2° *Êtes-vous, au contraire, pour une solution se rapprochant soit du système actuel (un fils par famille), soit des systèmes antérieurement adoptés en Belgique ou dans d'autres pays (tirage au sort, remplacement, armée de volontaires, etc.) ?*

Aucun système adopté antérieurement ne répond aux aspirations démocratiques modernes ; de plus, ils ne permettent pas d'arriver au contingent nécessaire ;

3° *Que pensez-vous du service militaire comme facteur d'éducation morale et physique ?*

C'est un facteur d'importance toute primordiale, pourvu qu'il y ait des cadres d'élite, des chefs dignes de leur mission. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les peuples voisins, où le service est généralisé : combien le petit troupier français est sociable et souvent même cultivé !

4° *Estimez-vous qu'en Belgique le moment soit venu de généraliser le service militaire ? Et pourquoi ?*

Oui. En raison des dangers de guerre et de l'insuffisance de notre contingent. Puisque ce devoir existe, tous, en vertu du texte même de notre Constitution, doivent être appelés à le remplir.

Digitized by Google

5° *Le cas échéant, quelles vues avez-vous sur les modes dans lesquels le nouveau régime militaire devrait être appliqué (contingent, temps de service, exemptions, facilités scolaires, etc.)?*

Contingent, temps de service. — Pour régler ces deux questions, il me semble que l'on pourrait étudier utilement ce qui a été fait chez des petits peuples se trouvant dans une situation analogue à la nôtre, en Suisse, par exemple. A cet égard, il est peut-être utile de signaler à l'attention des gens compétents des modifications apportées à l'armée suisse dans les tout derniers temps. Je crois que cela a passé à peu près inaperçu : on pourrait se renseigner. Je sais en tout cas, pour l'avoir entendu dire par des soldats de là-bas à l'époque des grandes manœuvres dernières, que des changements se sont produits concernant l'encasernement d'un certain nombre d'hommes dans leurs cantons respectifs. Ceci pourrait peut-être servir de sujet d'étude consciencieux à ceux qui — Wallons ou Flamands — voudraient une armée de Wallons en Wallonie, de Flamands en Flandre. Peut-être à cet égard se heurtent-ils à des considérations d'ordre technique que je me garderais de vouloir même contester. Mais vraiment, en se plaçant du point de vue patriotique même, je ne vois pas comment, en principe, cela pourrait nuire en rien ni aux Wallons ni aux Flamands. Je touche ici à la question de la séparation administrative : on peut être bon patriote et la désirer, quitte à faire un cartel entre Wallons et Flamands pour les questions touchant à l'existence, à l'indépendance du pays entier.

Temps de service. — L'enquête faite par l'*Etoile belge* à l'étranger permet, je crois, de conclure que le *maximum* peut être limité à quinze mois. Même mon impression est qu'on pourrait la réduire en supprimant de la *théorie militaire* ce qui ne peut être utile aux soldats d'un petit pays, qui en cas de guerre n'auraient qu'à suivre des plans bien déterminés que l'on peut préparer d'une façon relative.

Exemptions. — Il faut en faire le moins possible; avec un temps de service réduit, elles sont moins nécessaires, puisque les intérêts privés sont moins lésés. En toute impartialité, je ne crois pas que le service militaire soit incompatible avec la dignité sacerdotale; je ne crois pas que quinze mois sous les drapeaux occasionneraient un retard conséquent aux études théologiques plus

Digitized by Google

qu'à toute autre étude. Une transaction me paraît même s'imposer : la place des aspirants prêtres serait tout indiquée dans les hôpitaux militaires; les fonctions d'infirmier cadreraient bien avec les aspirations sacerdotales. Je veux bien qu'à la caserne une âme de prêtre pourrait subir des froissements; infirmiers ils resteraient dans l'atmosphère de recueillement qu'ils doivent aimer et pourraient s'exercer aux devoirs les plus sacrés de la charité.

Facilités scolaires. — Je pense qu'aucune exemption ne devrait être faite dans ce but, étant donné le service de quinze mois.

Les compagnies universitaires sont mauvaises pour l'étudiant et pour le soldat; aux yeux des humbles elles paraissent du reste constituer un privilège : c'est ce qu'il faut éviter.

Parmi les élèves, le choix est embarrassant. Que certains d'entre eux roulent déjà dans leur cerveau les idées de la gauche — et même de la gauche socialiste — cela n'est pas douteux. La réponse que voici, dans sa franchise un peu brutale, n'a que plus de prix à cet égard :

1° Avant de voir s'il y a devoir militaire, il faut s'assurer s'il y a droit militaire. Il y a devoir militaire pour un citoyen d'un pays *libre*, — d'un pays où il jouit de l'égalité politique entière, d'une civilisation élevée, d'un milieu intellectuel et matériel très prospère, — en un mot, si son pays marche avec le progrès. Dans ce cas, ce ne sera pas une tâche pénible, mais bien une extrême jouissance que de donner, à sa bonne et riche patrie, une preuve de la reconnaissance qu'elle mérite;

2° Fils par famille — tirage au sort avec remplacement. — Ce ne sont que des injustices! Armées de volontaires? Ce système, il est vrai, donne une grande liberté aux citoyens, mais au point de vue défensif, rappelons-nous les mercenaires de Carthage! — Volontaires et mercenaires, c'est la même chose, — ils ne sont soldats que pour le métier, — le patriotisme belge ne tarderait pas à disparaître complètement;

3° Au point de vue physique : un très bon facteur, à condition que les exercices soient intenses, nombreux et laissent aux soldats le moins d'oisiveté possible; au point de vue moral : le service plus court et le mieux rempli serait ce qui conviendrait le mieux;

Digitized by Google

4° Il n'est que trop tard. Avant de vouloir généraliser le service militaire, il faut se demander si la patrie mérite ces devoirs de ses citoyens. Avant cette généralisation, donc, il faut la liberté politique et sociale, l'instruction obligatoire, le suffrage universel pur et simple et tout ce qui est nécessaire à la liberté des citoyens;

5° *Contingent* : le plus d'hommes possible; — *temps de service* : le plus court, mais bien rempli (cause déjà citée); — *exemptions* : pas du tout (curés, moines, jésuites, instituteurs, au service!); — *facilités scolaires* : cette question serait écartée si l'on avait un court temps de service. Ce ne seraient d'ailleurs que des vacances un peu prolongées.

En voici une autre, dont le ton diffère un peu, mais où la décision d'esprit et de langage du Wallon se décèle nettement :

1° La Constitution belge garantit l'égalité devant la loi à tous les citoyens. Ils ont tous les mêmes obligations et les mêmes droits. Parmi ces obligations est celle qui astreint tous les Belges au service militaire. L'application du service personnel est l'unique et juste moyen de former une armée puissante;

3° Le service militaire donne du caractère aux hommes mous et les rend débrouillards dans la vie. Les exercices, les travaux et les longues marches développent nos forces physiques;

4° Notre armée nationale est bien faible. Les événements présents se compliquent, et l'éclosion d'une guerre européenne, toujours possible, entraînerait fatalement la Belgique dans le mouvement. Le moment est donc venu de généraliser le service militaire.

Nous ne posséderons quand même qu'une bien faible armée en comparaison de celles des puissances européennes, mais elle pourra être en état de faire respecter la neutralité de notre territoire pendant quelque temps, en attendant que quelque secours étranger nous soit envoyé. Elle pourra peut être sauver ainsi l'indépendance de notre pays, indépendance qui serait bien compromise si nous n'avions à opposer aux envahisseurs que les troupes d'aujourd'hui;

5° En appliquant le nouveau régime militaire, le contingent de l'armée belge serait beaucoup plus considérable. Il serait alors

Digitized by Google

possible de diminuer la durée du service militaire. En France, le temps de service est relativement court et cependant les armées françaises sont des plus réputées.

Mais ce qu'il est surtout curieux de constater en Belgique, c'est que le nombre d'exemptions est toujours croissant. D'abord, pourquoi exempter les prêtres et les instituteurs du service militaire? Ne sont-ils pas des citoyens comme les autres? Ne jouissent ils pas des mêmes droits que nous? Alors pourquoi ne pas les astreindre à tous les mêmes devoirs? Pourquoi ne pas les obliger à servir sous les drapeaux comme tous les autres Belges, les instituteurs lorsqu'ils sont diplômés, les prêtres avant d'entrer en fonction?

De plus, on exempte des hommes pour des riens. Une recommandation d'une personne prépondérante suffit pour faire réformer des paresseux qui n'ont pas honte de recourir à des moyens aussi vils pour être débarrassés de la conscription.

Qu'une bonne réforme vienne renverser tous les vices du régime actuel et institue un nouveau régime militaire : le service personnel.

Un élève de rhétorique du même collège fait précéder des réponses peu différentes (il est partisan de la *nation armée*) d'une réflexion générale, que nous retrouvons souvent sous la plume de nos correspondants :

Il serait désirable que toutes les armées et toutes les flottes soient supprimées; mais, comme ce désarmement général est actuellement impossible, tout citoyen d'un pays libre doit accepter et remplir son devoir milltaire.

*
* *

Mais il est temps de transporter notre objectif à l'autre bout de la Belgique. Dans la paix quiète, un peu lourde d'une cité flamande, une douzaine de rhétoriciens ont causé, entre deux leçons, dans les longs corridors un peu sombres, qu'ils arpentent tant de fois par semaine, et où leurs rêves, leurs désirs, leurs rancunes aussi montent vers la voûte enfumée.

Le maître les a rassemblés, questionnés. C'est un esprit

Digitized by Google

philosophique, que les hasards de la profession ont exilé là, mais dont la vocation l'appelait ailleurs. Ils l'écoutent, puis ils rédigent fiévreusement des notes dont certaines portent la trace d'un enseignement plus riche encore en belle logique constructive qu'en expérience courante de la vie. Le premier échantillon venu va nous édifier là-dessus; il est d'un collégien, natif de Blankenberghe, et envoyé par sa famille dans le collège dont il s'agit :

1° Je crois qu'on ne peut confondre « devoir militaire » avec « amour de la patrie ». — En principe, le devoir militaire n'est pas un *devoir*. — J'entends un devoir inné, absolu, intuitif, comme par exemple : « aimer ses semblables ». Malheureusement, la situation politique de l'Europe *exige* que tout citoyen d'un pays libre accepte le devoir militaire, tout simplement parce qu'il est *général*, et que cette fois-ci, faire exception à la règle générale, serait une grande imprudence et un non-sens;

2° Je crois que le système : *tous* les citoyens soldats, sans exception aucune, est le plus simple, le plus juste et le plus prudent;

3° Je crois que le service militaire est un bon facteur d'éducation morale et physique. Seulement, il n'est pas indispensable, et n'est certainement pas la seule et la plus idéale forme de l'éducation morale et physique;

4° Oui, pour la raison donnée dans le 1°;

5° La réponse est au 2°. En ce qui concerne les facilités scolaires, je crois qu'elles sont nécessaires, mais je n'en trouve pas une solution fixe.

Un autre collégien, dont ce n'est pas trahir le nom que de dire qu'il est élevé dans des idées ultra-démocratiques, va nous donner une consultation peu différente de celle de son frère wallon. A quarante lieues l'une de l'autre, ces deux adolescences participent des mêmes ardeurs et communient dans les mêmes aspirations :

1° Comme nous ne sommes pas encore arrivés à un degré de civilisation assez élevé pour maintenir la paix universelle, il faut bien admettre que le citoyen doit servir son pays;

Digitized by Google

2° Je suis partisan du service suisse, qui me paraît le plus logique;

3° Au point de vue physique, le service militaire ne peut être que bon; mais au point de vue moral, certains points sont contre mes principes;

4° Oui, s'il est corollaire du suffrage universel. Si tous les citoyens remplissent leurs devoirs militaires, ils doivent tous avoir les mêmes droits;

5° Je pose de nouveau en exemple le service militaire suisse.

Et voici, chez un autre élève, plus d'acuité encore :

1° Je crois que dans une ère de liberté et d'affranchissement comme la nôtre, la tyrannie, l'absolutisme qu'exerce l'autorité militaire sur l'individu est intolérable et inique. Seulement, comme tous les peuples civilisés vivent de nos jours sous le régime de la « paix armée », et comme pour longtemps encore, hélas! il manquera l'élan *général, universel* qui refusera de prendre les armes, il me semble que *tout citoyen* doit remplir le service militaire afin d'éviter autant que possible que sa patrie ne soit absorbée par les peuples voisins;

2° Il me semble qu'il est seulement juste que *tout citoyen* accepte le service militaire;

3° Je ne crois pas que jamais le service militaire ait exercé une influence bienfaisante sur le moral de l'individu; au contraire, il me semble que le régime militaire rend cruel, endurcit le cœur, brise les vues plus larges sur toutes choses et, sous son régime d'ordre étroit et autoritaire, rend l'âme de l'homme moins noble qu'elle ne l'était auparavant. Peut-être qu'extérieurement quelques sujets semblent avoir une meilleure conduite quand ils reviennent de l'armée, mais je ne crois pas que ce soit là le reflet de leur moral intrinsèque;

4° Les grands courants dans la politique internationale moderne nous ont fait voir que tout peuple libre de nos jours doit être à même de faire respecter sa neutralité. Par conséquent, il faut que nous aussi, nous ayons une armée suffisamment grande et bien organisée afin d'être capable de se faire respecter par l'étranger;

5° Il me semble que le régime du service personnel et général est le plus simple et le plus juste, temps et service aussi restreints

Digitized by Google

que possible (9 à 12 mois), exemptions seulement pour les faibles et les impotents en général. Quant aux facilités scolaires, si la durée de service est relativement courte, il ne me semble pas qu'on doive les prendre en considération.

Mais ce sont là les notes extrêmes; celle qu'on entend le plus souvent, sous la voûte du collège flamand, est donnée par dix autres réponses peu dissemblables; nous n'en reproduisons qu'une :

1° Le service militaire est un devoir incombant à tout citoyen d'un pays libre. Nul n'a le droit de s'y soustraire. Tous doivent collaborer à la défense nationale;

2° Non, mille fois non: rien n'est plus inique, plus odieux!

3° C'est un facteur d'éducation de tout premier ordre, à tous les points de vue;

4° Le moment est venu. L'horizon politique est sombre. Les dispositions militaires de nos voisins nous montrent qu'ils violeront notre patrie si nous ne sommes pas en état de la défendre. Que deviendra notre liberté?

5° L'armée sur pied de guerre devrait avoir un effectif *total* de 500,000 hommes; le contingent annuel, *au moins*, 35,000 hommes; tout cela sans les officiers. Le service de deux ans; le mois d'exemptions possible. Les porteurs du certificat d'humanités, ayant passé l'examen de préparation militaire, servent un an, logent chez eux, s'équipent à leurs frais, choisissent leur garnison et passent l'examen d'officier de réserve après leur service actif.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LE RETOUR (1)

II

Le jour parut, un jour gris et sombre ; il neigeait. Mère et fils, sortant de la chaumière mortuaire, dirigèrent leurs pas de différents côtés : l'enfant devait mendier un linceul dans les boutiques, et la mère, un service religieux chez le prêtre. L'un devait frapper à la porte de Mammon, et l'autre, à celle du serviteur de Dieu. Il eût été difficile de décider laquelle de ces deux requêtes était la plus extravagante, mendier un suaire ou un service funèbre !

Les boutiques étaient nombreuses, vaste était le marché ! Le petit garçon ignorait à quelle porte il fallait frapper pour ne point essuyer un refus. Il passait lentement devant les grandes vitrines, regardant avec attention les figures de l'intérieur. On dit que les enfants savent pressentir les âmes, que la nature leur a donné cette faculté afin de soutenir leur faiblesse et comme un moyen de défense contre les méchants.Ce matin, la pauvreté et l'innocence passaient, fraternisant, devant les rangées de magasins, sans oser ouvrir une porte. Cependant, tous les visages n'étaient pas ternes et moroses. Il y en avait qui paraissaient même respirer la candeur. Toutefois, la naïveté de l'enfant craignait cette naïveté, qui n'était point semblable à la sienne. Il y avait des faces sur lesquelles le sourire ne jouait jamais, mais où il semblait s'être figé, toujours prêt à votre service; pourtant la misère fuyait ce sourire dans lequel elle pressentait quelque chose d'effrayant... Il y avait de beaux yeux, sereins et brillants ; le petit les contemplait ; il croyait, un instant, avoir trouvé ce qu'il cherchait, mais lorsque ces yeux ardents clignaient, lorsque ces prunelles

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 1er février 1913.

Digitized by Google

remuaient, il s'enfuyait, épouvanté. Pas un visage, pas un seul, qui lui inspirât confiance; pas un qui sourît comme aurait souri son père, qui le regardât comme il aurait regardé; les sourires étaient venimeux, les regards foudroyants, et l'enfant détalait... Pauvre petit! Ignorant du bien et du mal de ce monde, il ne savait pas encore qu'il est difficile de se sauver en fuyant; que partout où habite l'homme, c'est le sourire qui domine, que c'est lui qui sert de pierre angulaire aux relations réciproques des humains. Sourire, éternel sourire ! Sincère ou simulé ? Qui le demande ? C'est avec ce sourire que le commerçant vend son étoffe, que le brigand dépouille sa victime, que le fonctionnaire rédige ses rapports secrets ; c'est avec lui que l'usurier fait signer ses billets, que le témoin prononce ses faux serments que l'on condamne un malheureux innocent. Dans tous ces rictus, la vertu et la pauvreté sont étouffées, sans parvenir à comprendre comment le même individu peut à la fois sourire et tuer.

Galo ne savait pas pourquoi il n'osait s'adresser à l'une de ces figures gracieuses, et il continuait à avancer. La vente allait prendre fin, et il était déjà à l'autre extrémité du marché. Il n'y avait plus moyen d'hésiter, il fallait décidément entrer, quémander, supplier : son père n'avait pas de linceul... Le voici qui franchit le seuil d'une boutique, s'introduit timidement, et s'arrête. Pendant longtemps, personne ne fait attention à lui, le négoce continue et le mètre est en mouvement. Le pauvret attend...

— Mon papa vient de mourir; — dit-il enfin, à voix basse, des larmes lourdes au bord des cils. On ne l'entendit pas, on ne prit pas garde à lui, on était occupé. Il demeura encore un moment silencieux, puis bougea, toussa... en vain ! — Mon papa vient de mourir, — répéta-t-il alors, un peu plus fort.

— Que Dieu illumine son âme ! (1) va-t'en; que Dieu te donne ! — (2), répondit le marchand, pensant que le gar-

(1) Ce sont les paroles habituelles de condoléances, quand quelqu'un meurt.

(2) Expression arménienne que l'on emploie lorsqu'on refuse de donner quelque chose à un mendiant.

Digitized by Google

çonnet, pour mendier de l'argent, prétextait la mort, vraie ou non, de son père.

Le refus était trop catégorique pour que l'enfant osât dire qu'il ne demandait pas de la monnaie, mais un suaire pour le cadavre. Qui sait pourtant ? Peut-être ne lui refuserait-on pas, bien que cela coûtât davantage que les quelques copecks (1) d'une aumône...

Ce ne serait même pas étonnant, après tout. Quel riche ne désirerait que la requête du pauvre fût toujours un linceul : c'est l'épilogue de la charité ; le riche ne sera plus obligé de répéter ces mots effroyables : « Que Dieu te donne ! » qui brûlent les lèvres, puisque celui qui les prononce sent qu'il blasphème l'Eternel, en niant ce qu'il a donné, afin de n'avoir pas à secourir le besoin ; et c'est là la plus lâche manière de voler. Le malfaiteur tremble toujours. Est-il donc étonnant que le riche ne puisse pas, sans une agitation particulière, sans une difficulté évidente, jeter à la face des miséreux ces mots si indifférents ? Lorsque, par l'huis entrebâillé, se glisse une maigre main sèche. lorsque l'oreille entend cette voix dolente implorer la pitié, la première préoccupation de l'avare est de se demander comment il dira ces paroles épouvantables, qui, malgré leur emploi répété, ne deviennent jamais familières. Il y a des lois morales qui sont gravées dans l'âme indéfinie de l'univers, bien, bien haut par rapport à ce monde, et l'homme ne peut y manquer sans être puni. Voilà pourquoi toute occasion d'exprimer ces sons de blasphème l'enrage : il n'est pas facile de dire : « Que le Seigneur donne ! » alors qu'il a déjà donné. Le méchant est exaspéré, non point parce qu'on le dérange souvent, mais bien parce qu'il est obligé de mentir chaque fois, et ce, au prix de cruelles tortures. Quiconque a jamais entendu un favorisé du sort marmotter ces paroles, si outrageantes à l'homme et à la Divinité, celui-là aura certainement perçu qu'ensuite, durant quelques minutes, il sera demeuré glacé, plongé dans ses pensées, comme s'il avait commis un crime, et un crime contre Dieu lui-même. Bien qu'il continue encore à perpétrer la même faute, il reçoit, forcément, toujours cette

(1) Le copeck vaut environ deux centimes et demi.

Digitized by Google

même punition, et, toutes les fois, des flèches acérées torturent sa conscience. S'il est des riches économes qui tremblent pour chacun de leurs copecks, ce n'est point sans raison : tout objet est apprécié suivant le prix qu'il a coûté; or, chaque copeck du riche inhospitalier, il l'a obtenu par de lourdes souffrances morales. Il fait bien de trembler pour son argent : il a *brûlé son âme* (1), pour lui...

Dans ce magasin, les *âmes étaient brûlées*. Le sourire aux lèvres, il fut dit à Galo : « Que Dieu te donne ! » Le petit sortit et se remit à examiner les portes. En voici une devant laquelle il s'arrêta un instant, puis il entre : — Mon papa vient de mourir ; nous n'avons pas de drap pour l'ensevelir; — murmure-t-il très bas.

On coupe et on lui donne quelques aunes de toile. Ce serait chose navrante si les hommes apprenaient à dire : « Un suaire? Que le Seigneur te le donne ! » Ce temps-là n'est pas encore venu. Ces mots impitoyables ne furent pas articulés, et Galo partit avec le linceul de son père sous le bras Vite, il rentra à la maison. Quelques heures après, sur l'ordre du prêtre, le bedeau creusa une fosse. Galo l'assistait, et, de ses mains, enlevait la terre, cependant que, d'en haut, la neige tombait, tombait encore. On avait même trouvé quelqu'un pour transporter le cercueil, et, bientôt, le corps de Vosko était sur le bord du fossé. Ses yeux étaient ouverts et son regard vitreux dirigé vers le ciel, où il semblait chercher encore la petite étoile en laquelle il avait vu pour la dernière fois la personnification de sa patrie, et par l'intermédiaire de laquelle la patrie l'avait appelé. Mais la petite lumière ne brillait plus aux cieux; et, à sa place, on voyait descendre des flocons de neige, qui recouvraient d'une couche blanche le cadavre de l'exilé et ses yeux toujours grands ouverts, tandis que le prêtre lisait la prière. L'émigré disparut dans sa demeure éternelle, sous la tombe glaciale, emportant avec lui les aspirations de son cœur tourmenté et sa peine infinie. Il disparut pour toujours... Lorsque Galo s'approcha pour baiser l'Evangile, ses lèvres balbutièrent très bas :

— *Terter* (2), que Dieu donne !

(1) Expression populaire.

(2) Révérend Père. C'est ainsi que l'on désigne les curés arméniens.

Digitized by Google

Jamais encore ces mots n'avaient été prononcés si légitimement, avec tant d'à-propos.

III

Des jours passèrent, le printemps arriva. On faisait rentrer les malheureux, qui s'organisaient en groupes pour se mettre en route vers le pays, avec les *larmes dans un œil, la joie dans l'autre* (1). C'est ainsi que s'en vont les oiseaux à l'automne.

Un soir, un des voisins de Margarit entra chez elle :

– Margarit,—dit-il,—prépare-toi cette nuit; nous devons partir demain au petit jour ; tâche d'être prête, afin de ne pas manquer notre *èle* (2), autrement tu demeurerais seule ici, dans l'embarras et la misère.

Margarit promit d'être prête : elle n'avait rien à préparer...

Le lendemain, bien avant l'aurore, on vint frapper à la porte; le même voisin entra :

— Eh bien ! vite, Margarit, réveille les enfants; nous allons nous mettre en chemin.

-- Je ne rentre pas au pays; -- répondit-elle. L'homme s'arrêta stupéfait :

— Comment, tu ne rentres pas? mais on nous renvoie !

-- Je rentrerai plus tard.

— Plus tard ? Seule ? Qu'est-il arrivé, femme ? Deviens-tu folle ? Quoi, veux-tu perdre tes enfants? Sois raisonnable, aie pitié de toi-même, tu serais perdue aussi ! Si tu ne veux point songer à toi, pense, du moins, à ces orphelins.

— Je partirai plus tard, répéta Margarit.

— Mais pourquoi, Seigneur ? que s'est-il passé, en une nuit ?

— Il n'importe, je rentrerai plus tard ; Dieu est miséricordieux ; il y aura encore des rentrants.

Le voisin étonné, ahuri, s'en fut, hochant la tête.

En effet, c'était bien surprenant ! Quelle était la cause de cette détermination subite de la veuve? Qu'était-il arrivé, en une nuit?

(1) Expression populaire.

(2) Mot kurde, signifiant : « clan, tribu, groupe ».

Digitized by Google

Une nuit !... Oh ! elle ne pourra jamais oublier cette nuit épouvantable. Voici ce qui s'était passé :

Comme l'obscurité était complètement tombée, les enfants s'étaient blottis par-ci, par-là, et endormis. Les lueurs mourantes de la lampe continuaient à vaciller. Margarit, assise au bord du thonir, les genoux encerclés dans ses bras, laissait tomber sa tête sur son sein, et, le regard fixe, elle songeait. Il y avait tant de sujets de méditation !... Ses pensées étaient toutes plus terribles les unes que les autres : trois petits enfants, des montagnes à traverser, remplies d'ennemis (1), une route longue et pénible; du sang, la mort à chaque pas ; et, après tout cela, ne pas savoir ce qui les attend ! Le village est-il encore debout ?... La propriété est-elle encore en place ?... Et si seulement Vosko était vivant ! Elle ne sait s'il faut le plaindre ou le glorifier. Le malheureux, dans quelles souffrances il est mort ! Comme il désirait rentrer à la maison, revoir son lieu natal ! Il va demeurer en terre étrangère, délaissé, sans pierre tombale, oublié dans sa fosse... Elle commence à pleurer sur lui. Qui brûlera de l'encens sur sa tombe ? Un mort sans encens, sans prières, est une calamité pour les siens.

Ainsi pensait Margarit. Une bonne partie de la nuit s'écoula. Au dehors, il faisait noir et silencieux; à l'intérieur, la lumière baissait peu à peu et Margarit regardait longuement sa flamme tremblante. Soudain, cette flamme s'était allongée, avait monté, s'était élargie, et Margarit, terrifiée, avait vu un homme devant elle, un homme malade, décharné, dont le pâle et sombre visage portait l'empreinte de longues souffrances. Il ne faisait pas froid, et pourtant il tremblait de tout son corps ; ses haillons ne parvenaient pas à couvrir sa nudité. De ses épaules, une toile blanche tombait, des deux côtés, jusqu'à terre, mais il ne voulait point s'en envelopper, il ne voulait pas y toucher; et il grelottait, il grelottait si fort ! Cette image était une personnification lugubre de la misère et de la douleur. Margarit la regardait, et, tout à coup, ses cheveux se dressèrent sur sa tête, un frémissement d'horreur agita tout son être : elle avait

(1) *Harami*, le mot du texte, signifie exactement impurs. On appelle ainsi ceux qui ne sont pas chrétiens, et, en particulier, les Kurdes.

Digitized by Google

reconnu Vosko. C'était bien lui, tel qu'il lui était apparu sur son lit de mort. Elle essaya de crier, mais la voix s'étrangla dans sa gorge. Elle voulut s'enfuir, mais il lui fut impossible de faire un pas. Elle ferma alors les yeux, pour, au moins, ne pas voir cette figure du mort; mais en vain : elle entendait le claquement de ses dents, son souffle rauque. Elle demeura longtemps ainsi, puis elle releva craintivement la tête pour voir si l'ombre n'était pas partie encore ; à ce moment, ses yeux rencontrèrent ceux du cadavre : il lui fut impossible de se cacher le visage, elle ne put clore ses paupières, éloigner d'elle le visage du fantôme, et son regard glacé qui était chargé de tant d'amertume. Ils se fixèrent en silence. Vosko restait immobile à sa place.

— Que veux-tu, Vosko ? — dit enfin Margarit, — pourquoi ne me laisses-tu pas à mon chagrin ?

— Vous allez au pays ?

— Nous allons à l'enfer, au pays des tortures ; nous allons au feu et aux flammes. Sois heureux, toi ! Tu es parti, et tu es sauvé; laisse-nous donc tranquilles !

— Heureux, moi ? Pourquoi ne dis-tu pas plutôt « Malheur sur toi ! » Regarde !... — et il montra ses chairs nues, ses membres maigres et horribles : — Femme, il fait froid; j'ai froid, oh ! si froid ! Je ne peux pas dormir. Oh! Femme! Qu'il est froid le sol de ce pays ! Mes os ne peuvent se réchauffer ; je ne puis rester tranquille à ma place. Je suis seul, je suis étranger, et je n'ai pas même un suaire ! O femme sans pitié ! (1) Qui, dans ce monde, a vu un mort sans suaire ? C'est pour cela que la terre refuse de m'abriter. Tous ont le leur; seul, moi, je n'en ai point; je grelotte : Oh ! qu'elle est froide, la terre de ce lieu-ci ! La nôtre est douce et tiède... Emmène-moi avec toi ou donne-moi un linceul !

— Mais, Vosko, ne t'avons-nous pas enterré avec un linceul ?

Le mort sourit d'un sourire glacial, d'un sourire écrasant; et Margarit vit ce sourire affreux. Oh ! qu'il ne sourie pas ; qu'il pleure, qu'il maudisse : la malédiction d'un

(1) Textuellement : *sans Dieu.*

Digitized by Google

mort n'est pas plus terrible que son sourire ! Mais Vosko sourit encore comme avec intention :

— Vous m'avez enseveli avec un suaire ! Mais est-ce toi qui l'achetas, avec le travail de tes mains? Pendant combien d'années, o femme, ai-je usé mes pauvres os pour te donner de quoi vivre? et tout cela ne valait-il pas même un drap mortuaire? Tu es allée mendier ce linceul pour moi. Qui donc a vu qu'on mendie un linceul? Prends, prends-le... — et, avec colère, il rejeta de ses épaules la toile qui tomba, s'abattit à ses pieds en formant mille plis. — Laisse-moi grelotter ! — continua-t-il, — délaissé, abandonné dans ma fosse, sans pierre tombale, sans encens, dans la terre froide de ce pays !

— Mais nous avons brûlé de l'encens ! *Terter* en a répandu sur toi avec son encensoir.

— L'encensoir du *Terter* ? Est-ce toi qui y avais mis les aromates ? Est-ce toi qui les avais achetés ?...

De nouveau Margarit resta sans réponse comme une coupable condamnée. — Un mort sans aromates !... — répéta Vosko; et il sourit encore, de ce sourire qui figeait le sang de Margarit dans ses veines.

— J'ai mal agi ! — s'écria-t-elle; — va-t'en, o va-t'en ! Je n'irai plus au pays jusqu'à ce que tu aies suaire et encens ; ce sera mon devoir sacré (1) ; va-t'en seulement !

Mais le mort semblait ne pas entendre ses paroles et ses supplications, et il continuait à raconter ses misères :

— Je ne suis donc pas enterré, o femme; je suis errant. Je me relève la nuit et je m'assieds au bord de la froide fosse;. je contemple mon étoile : c'est à elle que je conte mes malheurs; et je tremble, je tremble tellement. L'étoile est froide, comme le reste... et je pleure. Tu n'as pas payé le prix de l'ensevelissement ; tu n'as pas fait bénir ma tombe non plus. Comment pourrais-je dormir en paix ? Oh ! la terre de ce pays est froide, glacée; même avec un linceul, c'est à peine si je la supporterais; même avec de l'encens, je serais à peine en repos; même avec des prières, la tranquillité me serait difficile. Mais, du moins, que je sois traité comme mes camarades; que je ne sois plus condamné à

(1) *Le devoir de mon âme.*

Digitized by Google

errer la nuit; que je puisse rester dans ma fosse, y grelotter ! Cherche-moi une roche détachée à même du flanc de la montagne, monstrueuse et pesante, très pesante; noire comme mon cœur et dure comme le cœur de ce monde. Fais-la placer sur ma tombe : qu'elle oppresse sans cesse, sans pitié, cette poitrine meurtrie; qu'elle pèse sur moi éternellement !... Sans cette pierre, je me relèverai toujours; et si tu vas là-bas, j'irai aussi, et je viendrai à toi comme aujourd'hui, juste comme aujourd'hui. O femme, aie pitié ! Que me laisses-tu ainsi pour t'en aller ? Donne-moi du moins un suaire et de l'encens, une pierre et des prières, ou bien emmène-moi avec toi. Il est froid le sol de ce pays, trop froid !... Quant à ceci — ajouta-t-il en relevant la toile tombée à terre, — emporte-le et le remets à son propriétaire ! — et, avec violence, il jeta le linceul dans la chambre. La toile fit quelques replis, et alla s'étendre sur Galo qui dormait.

Margarit s'écria :

— Que fais-tu, homme ? Pourquoi jettes-tu le drap de mort sur l'enfant ? — et elle bondit en sursaut afin d'enlever la toile lugubre qui recouvrait Galo. Elle tendit les bras dans l'espace, et s'éveilla tout en sueur. Vosko n'était plus là, le suaire non plus. La chandelle s'était éteinte depuis longtemps; la pièce était dans les ténèbres. Elle regarda autour d'elle, fit un signe de la croix; mais la terreur, l'effroi formidable subsistait. A tâtons, elle alla retrouver Galo, l'étreignit, le couvrit de baisers, le serra convulsivement sur son cœur, afin d'entendre le souffle de sa respiration, le signe de sa vie; et elle demeura ainsi sans parler.

Peu après, au lever du jour, le voisin vint, frappa à la porte, pour se mettre en route vers le pays; mais Margarit ne rentrait pas; il fallait encens et prières, pierre et suaire à son mari; il fallait obtenir tout cela non point en mendiant, mais par son travail, à la sueur de son front, par son labeur et celui de Galo.

Traduit de l'arménien moderne de Avétis Aharonian, 1899,
par Elias-Sarkis Altiar, 1911.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

La Revue de Belgique

à Paris.

Un procès sensationnel.

Pendant que le canon tonne à Gallipoli, la politique chôme, ou à peu près, au Palais-Bourbon. C'est la trêve radicale succédant à la trêve balkanique. Il est à redouter que l'une ne soit pas plus longue que l'autre. Mais en attendant, M. Briand jouit de son reste, et il peut, après ses heures de bureau, suivre dans les journaux les débats palpitants de la cour d'assises comme un simple mortel.

Ces débats sont l'événement de la quinzaine Nul ne semble devoir s'en plaindre, ni les journaux dont le tirage monte, monte toujours, ni les journalistes qui ont la copie plus facile et plus abondante, ni le public, dont la curiosité est satisfaite, ni les accusés eux-mêmes, enchantés, croirait-on, d'échapper au silence cellulaire et de cambrer le torse en cabotins du crime devant la cour, leurs avocats et des spectateurs triés sur le volet. Seule peut-être la Justice est affligée, la Justice avec un J majuscule, dont la sereine majesté est troublée par tout ce bruit malsain fait autour d'elle, alors qu'elle devrait rendre ses arrêts dans le plus austère recueillement. Car nous avons « changé tout cela », pour parler comme le personnage de Molière, et non contents d'avoir installé le vulgaire Cinéma à côté du Théâtre déjà décadent, nous avons transformé le prétoire en un lieu où l'on se dispute une stalle, où l'on déclame et où l'on prépare des effets.

R.

* * *

Concours.

La démocratie aime les concours. Dans les administrations publiques, les emplois subalternes sont confiés aux candidats bien classés dans un concours. S'agit-il d'élever quelque monument à un grand homme? Le marbre allégorique est mis au concours. Il y a des concours d'orphéons, des concours de tir, des concours de pêcheurs à la ligne. Et voici que les journaux parisiens organisent maintenant, entre leurs lecteurs, des concours dotés de prix importants.

Le livre ayant disparu, ou presque, et la littérature étant descendue

Digitized by Google

jusqu'au niveau du grand public, le journal est devenu ce « pain de l'esprit » qui nourrit les cervelles populaires, alimentation médiocrement nutritive, souvent frelatée, mais économique et commode. Le journal, aujourd'hui, prétend enseigner la politique, la sociologie, la médecine, les beaux-arts, la finance et bien d'autres choses encore. C'est une encyclopédie pour toutes les intelligences et pour toutes les bourses. Il instruit et il amuse. Voici même qu'il enrichit. Distribuer, dans le même instant, l'enseignement, le divertissement et la fortune, tel est le moderne et merveilleux programme que nos gazettes proposent à la subtilité des lecteurs.

C'est très bien ainsi. Il est consolant de penser qu'au lieu de courir aux estaminets ou de faire l'école buissonnière, parents et marmots rêvent doucement aux milliers de francs qu'ils gagneront s'ils savent répondre avec justesse à ces questions : Quel est l'aviateur le plus populaire ? Qui sera élu président de la République française ?

A cette minute même, des hommes, des femmes, des enfants comptent patiemment des grains de blé et des grains de millet. Un grand journal a demandé : dans un litre rempli de grains de blé jusqu'à une hauteur de dix-sept centimètres, puis de grains de millet jusqu'à une hauteur de douze centimètres, combien y a-t-il de grains de blé et combien de millet ? Passe-temps innocent dont ils se délassent en recherchant combien de fois l'on peut, à l'aide des lettres contenues dans un paquet de deux cent cinquante grammes de pâtes d'Italie dites « pâtes alphabet », constituer l'ensemble des deux mots *chéri bibi* ; car un autre grand journal a promis de décerner de fortes récompenses en argent à ceux qui pourront résoudre exactement ce grave problème. Prochainement, les mêmes chercheurs calculeront combien de petits lapins, de petits poulets et de petits canards vont éclore dans la basse-cour modèle qu'établit, dans la salle de rédaction, tout près du boulevard, un de nos meilleurs quotidiens.

Vraiment, c'est très bien, et le mal disparaîtrait du monde si tous les hommes passaient leur vie à compter les grains de millet, les pâtes d'Italie et les petits lapins. Comme on ne vit guère que d'espoir, voici donc un peu de douceur, un peu d'illusion brève dans les pauvres foyers. Tout de même, puisque nous sommes, dit-on, le peuple le plus spirituel de la terre, j'espère qu'on trouvera mieux encore ; car enfin, pour séduire des centaines de mille de Français et de Françaises, il ne semble pas impossible d'imaginer des œuvres plus utiles, plus hautes et plus nobles que le dénombrement des petits lapins, des pâtes d'Italie et des grains de millet.

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

Notes sur le théâtre.

Le 24 janvier, le théâtre Fémina a donné la première représentation de *L'Epate*, comédie en 3 actes de MM. André Picard et Alfred Savoir. L'Académie française a admis, il y a peu de temps, dans son dictionnaire le qualificatif *épatant* comme expression d'un étonnement admiratif. Mais pour faire naître un tel étonnement, il ne faut pas vouloir le provoquer. On risque alors de n'être qu'un *épateur*. Les personnages principaux de *L'Epate* ce sont des épateurs. On y voit un ménage d'enrichis, vaniteux, — la femme principalement, — habiles à se créer des relations, et à la recherche d'un beau parti pour leur fille. Ce beau parti est enfin trouvé dans la personne d'un jeune homme riche, mais il est brusquement abandonné pour un duc dont la mère conseille la conquête à sa fille ; elle lui donne même à ce propos une cynique leçon de stratégie amoureuse. La fille, on le devine, aime cependant quelqu'un, quelqu'un de pauvre mais de très bien, un employé, qui de son côté l'aime beaucoup. Elle se donne à lui et on les marie. Il y a, dans cette pièce, quelques jolies scènes, entre la mère et la fille surtout, et d'autres scènes d'une satire peu vraisemblable dans le salon même des parents, entre leurs invités. L'attrait de ce spectacle était dans l'interprétation du rôle de la jeune fille par M^me^ Géniat, transfuge de la Comédie-Française ; elle y a obtenu le plus légitime succès ; M. Vilbert qui, lui, est un transfuge du café-concert et qui a réussi à l'Odéon dans les comédies de Molière, a excellemment joué — dans cette pièce moderne — le rôle du père.

* * *

Le théâtre Marigny, pour sa réouverture, le 25 janvier, a joué *Les Eclaireuses*, comédie en 4 actes, de M. Maurice Donnay. Les *Eclaireuses* sont « les femmes d'avant-garde » : elles sont des apôtres du féminisme ; mais la pièce de M. Donnay n'est pas une œuvre féministe ; c'est une comédie d'amour. Une femme qui supporte mal le joug conjugal se libère par le divorce ; la voici dans un milieu où l'on revendique l'émancipation de la femme : or, même dans ce milieu il y a des hommes ; et elle y est courtisée par un érotique financier juif ; mais un ami de son ancien mari l'aime véritablement. Après avoir, par respect humain surtout, lutté contre lui dans plusieurs scènes dont chacune n'est, au fond, qu'un dialogue amoureux, elle finit par se donner à lui, puis par l'épouser. Elle est donc allée d'un mariage sans amour à un mariage d'amour : c'est là le sujet. Le dialogue de ces quatre actes est charmant et je regrette, dans ces notes sommaires, de n'en pouvoir rien citer. Le succès a été très grand ; il y avait dans la salle comme une atmosphère de sym-

Digitized by Google

pathie pour l'heureux auteur. On a applaudi Mlle Gabrielle Dorziat et M. Claude Garry, qui ont admirablement joué leurs belles scènes d'amour, et aussi M. Signoret, dont le talent si souple et si varié a rendu avec beaucoup de pittoresque la silhouette ingrate du banquier.

Au théâtre des Arts, le 28 janvier, première représentation de *On ne peut jamais dire...*, pièce en 4 actes de M. G. Bernard Shaw, traduite par Mme Henriette et M. Augustin Hamon. On nous présente M. Bernard Shaw comme « le Molière du XXe siècle ». C'est une hyperbole, évidemment, et prématurée ; M. Bernard Shaw n'est pas Molière, « quoi qu'on die», et le XXe siècle est heureusement trop jeune encore pour que, même dans un sens relatif, M. Bernard Shaw puisse être paré d'un si beau nom. *On ne peut jamais dire...* est un titre fataliste ; ainsi qu'un critique l'a déjà remarqué, c'est le titre même d'une comédie de Musset : *Il ne faut jurer de rien.* Mais M. Bernard Shaw n'est pas davantage un Musset qu'il n'est un Molière. Il nous montre une famille divisée : le père d'un côté, divorcé il y a 18 ans ; de l'autre sa femme, une « éclaireuse », et ses trois enfants, deux filles et un fils. La fille aînée est une « éclaireuse » comme sa mère ; les deux autres sont jumeaux et agissent avec un ensemble un peu clownesque. Des circonstances invraisemblables réunissent à une même table ces cinq personnages, plus un ami de la famille et un jeune dentiste qui est amoureux de l'aînée des deux filles et qui en fait rapidement la conquête. Cette femme forte, apôtre de la raison, avoue sa honte d'être accessible à des sentiments amoureux ; mais elle se soumet à son destin. Tant il est vrai qu'*On ne peut jamais dire...* Cette pièce contient plusieurs scènes paradoxales, bizarres ou burlesques ; c'est l'humour anglais qui veut ça ; et l'on peut dire de cet ouvrage qu'il est original en entendant le mot « original » dans le sens d'excentrique. Mais il y a une belle mise en scène ; le décor des deux derniers actes : un salon d'hôtel donnant sur un jardin, vu avec deux éclairages : d'abord dans le jour, puis le soir, est ravissant et d'une très heureuse harmonie de couleurs. L'interprétation est inégale ; il faut citer surtout M. L. Dayle, qui a joué d'une manière parfaite le personnage d'un maître d'hôtel affable, diplomate et philosophe. C'est un « type » que l'on rencontre.

Je signale seulement, à la fin de cette chronique, la reprise au théâtre de la Renaissance, dont Mme Cora Laparcerie a pris la direction, de l'*Enchantement*, comédie en 4 actes de M. Henri Bataille

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

M. SCHOLLAERT : ... Vive la France !

Digitized by Google

Chronique Parlementaire.

Elle a été nourrie, cette quinzaine, et agitée et vibrante à souhait Quel air on respirait! C'était du feu. Le mardi-gras, tandis que la Folie secouait ses joyeux grelots, des faces d'honorables se crispaient, d'autres s'épanouissaient dans un large et franc rire. Le seigneur Carnaval passait, invisible, comme un souffle sacré, sur la maison nationale.

Mais parmi tous les incidents, joyeux ou tragiques, de cette quinzaine, il en est un qu'il convient d'enfermer dans le temple de Mémoire. On le tirera de l'armoire aux souvenirs le jour venu, le jour où, à l'occasion de quelque nonnette, ou de la laïcité scolaire, ou même du suffrage universel, l'un ou l'autre député d'un bourg pourri, qu'arrose l'Escaut, recommencera l'antienne bien connue sur la France anticléricale et républicaine, sur Paris sentine de l'univers, etc. Ce jour-là, quelqu'un se lèvera et, tranquillement, l'index tendu vers le fauteuil présidentiel, il s'écriera : Souvenez-vous que M. Schollaert, que MM. les ministres, que la droite, ont, le février 1913, dans un élan qui emportait tout, crié ici : Vive la France!

Dans un élan... Hum! C'est peut-être s'avancer beaucoup. Les témoins de cette scène — et ils étaient nombreux — n'oseraient contresigner une telle affirmation. L'élan fut un peu dur à provoquer. Après que le beau nègre, que nous devons à la munificence des électeurs limbourgeois car nous avons notre Légitimus, nous aussi, et c'est le màquis maeseyckois qui enfanta et élut ce colonial... malgré lui) eût cru devoir ponctuer d'un «...Et pourrie » la qualification qu'un collègue avait donnée à notre consœur du Midi, ce fut une stupeur indignée à gauche. A droite, silence embarrassé. On crie, on s'interpelle. La droite se consulte, les ministres jaunissent, le président se trouble. La riposte est venue, cinglante, de nos amis. La droite est de plus en plus inquiète; le souffle des tempêtes commence à gronder. Et c'est alors, seulement alors, dans l'effarement, dans l'apeurement des

Digitized by Google

responsabilités internationales que jaillit cette exclamation, précédée de bredouillements explicatifs, dont la gauche n'avait pas voulu se contenter... Depuis la triste et immorale affaire de l'affiche De Jonghe d'Ardoye, on n'avait plus vu la réaction ainsi acculée au désavœu d'un des siens; alors, on n'assista pas à la contrainte d'un châtiment aussi sommaire et aussi net.

* * *

Et le rejet de la Revision ?

Mon Dieu, avouons qu'il était prévu. Le jour où M. Woeste et ses bachi-bouzouks descendirent dans l'arène, le sort en fut jeté M. Woeste ne marchanda pas les termes au cabinet qu'il subit et déteste. Ou pas de Revision ou pas de Loi Militaire. Ce vieil homme, toujours solide au poste, vert, précis du geste et du verbe, a, du moins, la vertu de parler sans ambages. Il est l'avocat des pires causes, mais l'avocat aux conclusions nettes.

Et c'en fut fini des tergiversations, de ces apartés de couloir où l'on glissait dans l'oreille influente d'un chef socialiste les mots annonciateurs de l'entente, où M. Mélot, parlant, puis ne parlant plus, puis parlant encore, se décidait à tendre la perche, quitte à la remiser après, piteusement. Lamentable spectacle, qu'il faut avoir vu, avoir suivi quotidiennement, pour comprendre ce qu'il y a d'allègre énergie, de tranquillité consciente dans la dernière attitude socialiste. N'a t-on pas tout fait pour donner, même aux indifférents, l'impression d'une intransigeance capable de justifier les pires extrêmes? N'a-t-on pas usé et abusé de la longanimité de l'adversaire, découragé la gauche modérée, énervé la gauche radicale, exaspéré la gauche socialiste?

Et pourtant espérons encore. Il reste à droite un homme, qui, s'il le veut, peut brandir le rameau d'olivier au-dessus des têtes enfiévrées, sauver la paix sociale et... l'Exposition de Gand, terriblement menacée si la grève éclate le 14 avril. Cet homme est précisément l'un des promoteurs les plus éclairés de l'Exposition, M. Cooreman... Qui vivra verra peut-être...

INTÉRIM

Digitized by Google

LES POÈTES

FRANCIS JAMMES, *Les Géorgiques chrétiennes*. — Paris, *Mercure de France*.

C'est un poème glorifiant les travaux des champs et célébrant la gloire de Dieu. Un roman très simple relie les divers tableaux de l'activité campagnarde : un jeune matelot, qui a abandonné la mer pour les champs, est amoureux d'une jeune et belle fille; celle-ci habite avec sa grand'mère, comme elle au service d'un fermier. Nous assistons aux fiançailles des amants, à leur mariage, à la mort de l'aïeule, à la naissance de la fille du marin.

Une fille du fermier se consacre à Dieu; un vieux mendiant apparaît, par épisodes, moraliste et sentencieux. Conformément à sa destinée de chemineau, il meurt, un jour d'hiver, dans un champ couvert de neige.

Le poème décrit les travaux de la terre, les plantes que l'on cultive et donne la manière de les cultiver :

Après la vigne il faut exploiter le maïs
Qui depuis deux cents ans enrichit le pays.

Avec celle du blé alterne sa culture,
Comme l'étoile avec la fleur dans la ramure.

Auprès de haricots, au milieu du Printemps,
On le sème en un sol hersé légèrement.

Il croît sur la colline autant que sur la plaine
Et s'il est abreuvé, dans l'argile ou l'arène.

Les *Géorgiques chrétiennes* sont écrites entièrement en distiques, et suivant une poétique que le poète expose au chant I :

..... le vers dont j'use est bien classique
Dégagé simplement par la seule logique.

. . . . . .

Les vers seront égaux et pas assonancés.

Comme l'oiseau répond à son tour à l'oiselle
La rime mâle suit une rime femelle.

Digitized by Google

Quoique les vers entre eux ainsi soient reliés,
J'accepte qu'un pluriel rime à un singulier.

Encor tel qu'un oiseau qui du ciel prend mesure
Le rythme ici et là hésite à la césure.

L'hiatus quelquefois vient à point rappeler
Celui qui est poète au plus simple parler.

Alors que l'e muet s'échappe du langage
Je ne veux pas qu'il marque en mon vers davantage.

Les syllabes comptées sont celles seulement
Que le lecteur prononce habituellement.

Cet extrait ne laisse rien ignorer de la technique adoptée cette fois par Francis Jammes, technique parfaitement adaptée au ton et à l'esprit de l'auteur, et dont il tire tout l'effet désirable.

Cependant le style du poème pèche par la monotonie. Comme je l'ai dit, il est tout en distiques, et chaque distique constitue une phrase : cela manque de variété, et je ne trouve pas que cette uniformité, probablement voulue, soit une qualité. J'entends bien qu'elle est conforme à l'esprit d'humilité du poète, et à la simplicité d'âme de ses personnages; mais l'intention la meilleure souffre d'être appliquée avec trop de rigueur; la ligne générale du poème apparaîtrait peut-être plus nette, si son uniformité était çà et là coupée d'une variation qui constituerait un repos pour l'esprit. Disons aussi que le livre se lirait mieux si la ponctuation y était mieux placée.

* * *

Alcide Ramette, *Le Rouet de Buis*. — Paris, *Le Beffroi*.

J'ai regretté le temps des vieux rouets de buis
Dont le murmure heureux emplissait la chaumière.
Les roses de l'été grimpaient dans la lumière
Et les lierres brodaient la margelle des puits.

Sur ce thème de vie intime et de travail familial, Alcide Ramette brode mainte variation, exaltant le travail fait à domicile et regrettant la création des vastes usines pour lesquelles l'ouvrier quitte la maison. Et pourtant, les enquêtes sociales récentes, qui ne peuvent laisser les poètes indifférents (*homo sum et nihil....*), ont dénoncé les conditions déplorables dans lesquelles s'effectue le travail à domicile et les abus criants auxquels il donne lieu. Si l'ouvrier d'usine est à plaindre, si son labeur en commun est

Digitized by Google

dépourvu de poésie, combien plus lamentable est le sort de l'artisan travaillant chez lui, pour le compte du patron rapace et impitoyable! Cette restriction faite, il faut reconnaître que l'œuvre de Ramette se distingue par de réelles qualités de style et de tenue. Elle contient de petites pièces descriptives délicates et nuancées :

Le vent d'aurore s'enfle et doucement déferle
Sur les jardins et les maisons. Tout près s'envole un merle
Qui dans un caillou creux où l'eau de source perle,
Vient mirer son bec jaune et lisser son col noir ;
Des papillons heureux visitent les corolles,
Vives, sur le chemin, courent les carrioles,
Et là-bas, souriant aux filles du lavoir,
Sous les longs cheveux d'or qui voilent son visage,
Comme un beau paysan qui monte du village,
Le matin chante au fond du divin paysage.

M. Alcide Ramette est un artiste, qui s'efforce d'atteindre à la perfection, et y arrive quelquefois.

Il faut louer son labeur patient et tenace, servi par une langue pure et châtiée.

* * *

Edouard Fonteyne, *Sur d'anciens thèmes*. — Bruxelles, *Association des Écrivains belges*. Fr. 2.50.

Petits poèmes d'inspiration légère et de sentiments ténus, où l'émotion superficielle est plus livresque que vécue.

C'est l'œuvre d'un jeune homme, qui, charmé de manier un nouvel outil, s'essaie dans un métier dont il vient de faire l'apprentissage, et s'efforce à ciseler d'après les modèles qui l'entourent et qui l'ont ravi.

Faut-il lui reprocher ses réminiscences? Il n'aura que trop tôt, avec les rides, les reliefs et les sillons profonds du caractère, qui marqueront sa personnalité. Et, c'est seulement lorsqu'il aura souffert, qu'il saura nous émouvoir au récit de ses sanglots.

Faisons-lui donc crédit jusqu'alors, et considérons avec indulgence ses premières notations, même lorsqu'il s'écrie, peut-être avec un peu d'exagération :

Je suis le comédien d'un drame horrible et noir ;
Le titre en est : la Vie, et l'âme en est la scène.

* * *

Digitized by Google

PAUL MYRANNES, *Philoctète*, tragédie de *Sophocle*, mise en vers français. Paris, E. Basset et Cie.

C'est un travail méritoire que de mettre à la portée des profanes — ceux qui ne peuvent lire les textes anciens — les chefs-d'œuvre de la tragédie antique.

Grâce à M. P. Myrannes, nous revivons les maux, les douleurs et les fureurs de Philoctète, dévoré par une blessure fétide et inguérissable; et les héros de la guerre de Troie, l'astucieux Ulysse, aux ruses innombrables, aux discours insidieux, et le jeune, brave et loyal Néoptolème, fils d'Achille, reparaissent devant nous et nous émeuvent au récit de leurs débats, de leurs douleurs, de leurs espoirs.

M. Myrannes a mis en vers élégants et corrects ce chef-d'œuvre dont les siècles écoulés n'ont pu atténuer ni la grandeur tragique, ni l'émotion toujours nouvelle.

* * *

MARTIN PETITCLERC, *La Couronne de Xanthippe*. — Paris, P.-V. Stock.

Voici un petit opuscule, élégamment édité, de vingt-cinq épigrammes socratiques à l'usage de quelques épouses et pour l'agrément de nombreux maris; l'auteur, sous le pseudonyme de Martin Petitclerc, élève de M. Courtaud-Profiterol, les prétend traduites d'un manuscrit inédit d'Anaxagore; il en attribue la paternité à Socrate.

Toutes les pièces sont adressées à Xanthippe, l'épouse acariâtre qui exerça la patience du philosophe. Elles joignent à une légère ironie une émotion contenue. En voici une, à titre d'échantillon :

A quoi bon décrier, quand personne n'y songe,
Votre teint qui jaunit, votre œil moins éclatant ?
La crainte de vieillir, plus que l'âge, vous ronge.
Xanthippe, on verrait moins que votre nez s'allonge
Si votre bouche, hélas ! ne le disait pas tant.

* * *

U.-V. CHATELAIN, *Le double Destin*. — Paris, Jouve & Cie, *Revue des Poètes*.

C'est une entreprise hardie que de prétendre enfermer en un poème toute la science et toute la philosophie humaines. Cosmographie, chimie, biologie, théologie, morale, tout est englobé dans l'œuvre de M. Chatelain,

Digitized by Google

tout est abordé avec une audace égale. L'auteur était-il de taille à réaliser un sujet pareil? Il y faut une vaste science, un esprit synthétique, un jugement sûr. Il y faut l'expression précise et l'image exacte. Aussi ne m'est-il pas permis d'approuver des périphrases comme celles-ci :

... sur les courants de leurs réseaux de cuivre,
Des métaux dévorés d'acide font courir
D'un galop fou la voix contrainte de les suivre

ou bien :

Mariant le carbone au fer essentiel,
L'huile a sacré le bain où leur hymen s'immerge.

Ce sont des charades, dont, il est vrai, on trouve aisément le mot, mais des charades tout de même qui détonnent dans une œuvre aussi grave.

Voulez-vous savoir comment on explique poétiquement les transformations des choses? Voici au hasard :

Le tigre qui déchire et dévore sa proie
En de nouveaux tissus change ses tendres os... etc.

Que j'aime donc mieux la simple loi : « rien ne se perd », que ces périphrases imprécises, surchargées... ou naïves. Cependant le *Double Destin* est un poème austère et grave. En faveur de l'intention, de l'effort sérieux et méritoire, on peut lui pardonner quelque raideur de style et quelque lourdeur d'expression.

* * *

Gustave Fivé, *La Lampe charbonne*. — Edition du *Masque*.

M. Gustave Fivé a repris les procédés chers à Max Elskamp. Il les a exagérés et leur a enlevé la naïveté qui en fait le charme. Je ne nie pas qu'il n'arrive parfois à des effets amusants, mais ses mots heurtés ne suffisent pas à constituer un poème. On dirait un résumé rapide et sec, dicté par un professeur à ses élèves, pour leur permettre d'écrire un devoir de style.

Voici comme notre auteur décrit des tableaux :

Effet de neige,
Vent glacial, bise âpre, mordante
Pureté, candeur, détresse,
Impression « La Mort ».
Comme j'ai froid...
. . . . . .

Digitized by Google

La lune — Deux amoureux...
— Rêve — La vie.
Un instant de bonheur.

. . . . . .

Des feuilles mortes...
Adieu.

. . .

On a publié récemment des notes presque monosyllabiques, prises par Fromentin sur les tableaux des peintres flamands. Il se promettait sans doute de s'en servir, par la suite, pour un commentaire en texte suivi. Il ne savait pas qu'il avait fait des vers... ?

* * *

JEAN STRADIOT, *A la venvole*. — Paris, Bernard Grasset.

Si toutes les pièces de ce recueil ne sont pas parfaites, au moins témoignent-elles d'un esprit clair et cultivé, franc et de bonne foi, exempt de tout maniérisme et de toute subtilité équivoque.

Nourri de philosophie, M. Jean Stradiot est arrivé à cette seule certitude: l'homme ignorera toujours tout de l'univers.

.... Pourquoi donc ai-je posé la tête
Sur mes poings, en crispant mon visage blêmi ?
Est-ce dans le lointain l'écho de quelque fête
Dont la rumeur m'assaille ainsi qu'un moucheron ?
Est-ce bonheurs passés ou malheurs qui seront ?
N'est-ce qu'un peu d'humeur, tristesse de poète
Qui s'envole au matin, ou si je me débats
Contre un chagrin qui brûle ou le remords qui guette ?
Non : c'est que l'heure passe et que je ne sais pas.
Je ne sais pas et ne saurai jamais. Personne
N'a jamais pu savoir ici-bas. L'on raisonne,
On discute, un savant vous montre, preuve en main,
Qu'il a démêlé hier et qu'il prévoit demain :
Mais nul ne peut sonder ni les Fins, ni les Causes.

Mais, ce recueil ne justifierait pas son titre s'il ne donnait pas cette note grave et sévère. Il contient des pièces, comme « les taureaux », d'une beauté simple et émouvante, des vers d'amour, des sonnets, des tableautins esquissés avec une ironie légère, des fables, des ballades à la mémoire de Villon, dont la tournure d'esprit, narquoise et désabusée, insoucieuse et

Digitized by Google

fantaisiste, s'apparente merveilleusement avec celle du poète. Et l'on ne peut lire, sans une émotion singulière, la ballade « *Le Capotage* », où M. Jean Stradiot — de son vrai nom Edmond Boerner —, qui fut officier aviateur, nargue la mort avec un mépris souriant et prophétique.

Si c'est moi que le sort épie,
S'il me jette à bas du ciel bleu,
Si dans le sang et la sanie
J'endure une longue agonie
Ou si je péris par le feu,
Amis, vous direz à ma mère :
« Il n'a souffert aucunement :
Il tomba, tête la première :
On l'emporta les pieds devant. »

Quelques semaines après avoir écrit cette strophe, volant à 300 mètres, il fut pris dans un remous, précipité sur le sol, à demi-brûlé. Il mourut deux jours plus tard, le 21 janvier 1912, avec un courage tranquille qui fit l'admiration de ceux qui l'entouraient. Il était âgé de 30 ans.

* * *

Georges David, *Le Toit qui fume.* — Paris, *Le Beffroi.*

Il est des rimes magnifiques
Qu'on fait sonner dans les salons
Comme un sanglot de violons
Ou comme des cors héroïques.

Il est de beaux vers de tendresse
Que toutes les lèvres ont dit,
Il est des rimes d'érudits
Evoquant l'âme de la Grèce.

Il est aussi des vers intimes
Trop pauvres pour être imprimés,
Tels les sonnets que j'ai rimés
Sur un cahier de dix centimes.

Tels sont, présentés par Léon Bocquet, les vers de Georges David, évoquant, en de brefs tableaux, les humbles choses qui l'entourent. Modeste horloger de la petite ville de Richelieu, en Poitou, il charme, par les délices de la poésie, les loisirs que lui laisse son métier. Chez lui, pas de phrases grandiloquentes, pas de cris passionnés, pas d'enthousiasmes

Digitized by Google

claironnants, mais une observation attentive et une émotion intime et pénétrante. Les petites maisons sur la place traversée par les écoliers, les humbles gens exerçant des métiers modestes (le facteur, le sabotier, le vigneron, le berger), les fêtes religieuses, le cours des mois et des saisons, provoquent ses méditations et forment le sujet de ses poèmes.

* * *

Emile Peyrefort, *La Source ignorée.* — Paris, Maison d'édition.

Voici un livre où sont entremêlés des poèmes d'inspiration nettement différente, et formant comme deux œuvres distinctes.

L'une puise à la source éternellement semblable à elle-même et cependant infiniment variée, à la nature qui nous offre inépuisablement des spectacles toujours renouvelés, des beautés et des charmes toujours divers. C'est une suite de dizains, ciselés avec amour, d'une beauté grave et pure.

L'autre œuvre, dont les fragments alternent avec ceux de la première, comme en un chapelet à grains multicolores, l'autre œuvre est plus subjective et traite de sujets plus divers : tableaux, impressions, désirs, pensées; un poème : « Les travestis », constitue une suite de pastels délicatement estampés dans la forme précise du sonnet. Entre tant de choses, on peut retenir « L'Idée », qui montre avec acuité l'impuissance de l'artiste à extérioriser d'une manière qui le satisfasse les conceptions de son esprit.

* * *

Philippe Henriot, *La Clairière aux sources.* — Paris, C.-F. Caillard.

.... loin du monde méprisant
Loin du bruit démoralisant
J'ai choisi pour guide à présent
La clairière où les sources chantent !

M. Ph. Henriot date, en effet, ses derniers poèmes de Sainte-Foy-la Grande et paraît y traverser une crise religieuse. Les plus récents montrent une foi exacerbée, une piété obsédante, une extase qui s'abîme dans l'amour de Dieu. Aussi la vue de Paris, le soir, ne lui inspire-t-elle que des sentiments d'horreur pour les vices et les péchés de la grande ville.

M. Henriot a les plus beaux dons des poètes : puissance d'évocation, beauté de l'image, choix heureux de l'expression, découverte imprévue du symbole et de l'analogie.

Son esprit a un fond d'amertume qui imprègne de mélancolie telles de

Digitized by Google

ses pièces « Retour de chasse », « Le Rire du Pitre », « Livres gais » et leur communique un caractère d'émotion grave.

Un voyage entrepris sur les côtes de la Méditerranée lui permet de déployer ses talents descriptifs ; sa palette possède aussi les tons les plus délicats et les plus nuancés.

* * *

Willy-G.-R. Benedictus, *Ad gloriam luxuriæ*. — Paris, Figuière.

Voici le livre d'un jeune homme qui découvre la volupté, qui le proclame avec audace, avec cynisme, et à qui, logiquement, la fortune a le devoir de sourire.

Fleurs, musique, tout se résout chez lui en images sensuelles ; les victoires amoureuses forment le fond de ses préoccupations :

« En exaltant la chair, j'exalterai le monde,
« D'elle surgit, pareil à des chênes géants,
« Le réveil éternel de ma race féconde
« Avec sa force et sa faiblesse et son néant. »

Ad gloriam luxuriæ renferme plus d'un bon vers ; pourtant c'est un livre qui ne figurera guère dans les anthologies. Lorsque l'âge, la fatigue, l'habitude auront refroidi la verve du jeune auteur, il nous donnera certainement des œuvres qui tiendront un rang honorable dans la littérature, si j'en juge par cette petite pièce, vraiment délicieuse :

Rien, rien, ne dites rien, ô rien !

* * *

Lucien Rolmer, *Les Chants perdus*. — Deux volumes : l'un, Paris, Ollendorff ; l'autre, Paris, Mercure de France.

Il est entre les choses et les mots de mystérieuses correspondances que la froide raison, l'observation minutieuse sont impuissantes à percevoir. Il y faut l'intuition d'un poète et l'oreille pour saisir ces analogies subtiles, inaperçues du matérialiste méthodique. Ces rapports harmonieux, qui échappent au domaine de la logique pure, appartiennent entièrement à celui du sentiment, mieux, de la sensation. Et le lyrisme est, avant tout, la cristallisation des impressions d'un sensitif.

Lucien Rolmer est ce sensitif et ce lyrique.

Tout son être retentit de la vibration des choses :

« Les colères des vents ont tordu mes pensées. »

Les forces de la nature, la fermentation de la vie, tout le bouillonnement obscur des êtres se répercutent en son âme. Il n'est pas le poète

Digitized by Google

banal des anthologies dont la muse se plaît aux effets faciles. La beauté de son œuvre n'apparaît pleinement qu'à ceux qui la cherchent, et, seule, l'oreille attentive perçoit dans son ampleur le son de pur métal de tant de ses vers :

« La rivière s'enfuit commme un chant qui s'efface. —
« Le temple du bonheur est ouvert à mon âme. —
« La mer est incertaine au fond de sa tristesse... »

Il faut aimer, il faut penser pour vibrer à l'unisson de certains poèmes et l'on ne goûte le beau et pur lyrisme d'un Lucien Rolmer que si l'on est capable d'enthousiasme.

* * *

MARGUERITE BERTHET, *La fée aux oiseaux*. Féerie en 5 actes. — Paris, Gastein-Serge.

La fée Oriane garde, en son château de la forêt de Brocéliande, des oiseaux captifs qui sont des amants délaissés : malheur aux amants qui s'aventurent dans la forêt et qu'un soupçon d'infidélité effleure : l'amoureux, transformé en oiseau, devient prisonnier de la fée. Deux amoureux tentent l'aventure afin de plonger leur anneau nuptial dans une source qui confère l'éternité aux amours fidèles.

Féerie aimable, d'action jolie, poésie facile et légère, cette *Fée aux oiseaux* pourrait être charmante à la scène.

MAURICE GAUCHEZ.

Memento. — JEAN THOGORMA, *Lettres sur la Poésie*. Paris, Basset & Cie. Pour défendre l'alexandrin, l'école paroxyste doit-elle jeter par-dessus bord et Verhaeren, et Viellé-Griffin, et Henri de Régnier? — LOUIS NELISSEN, *Dies iræ*. Bruxelles, Librairie moderne. Sombre drame villageois développé en vers énergiques et vigoureux. Il mérite de passer à la scène. — JOSEPH PERRON, *Poésies*. X.-Y.-Z. Le bon mécène qui a payé l'édition de ce livre a jeté son argent par la fenêtre. — *Le livre des Indépendants*. Paris, 7, rue Alain-Chartier. On y lira avec plaisir certaines poésies de Louis Baillet, Alfred Mouly et surtout de J. Fayas, spirituel et élégant. — HERMAN FRENAY-CID. *Chants de Five-O'Clock Tea*. Paris, Le Beffroi. Je ne comprends pas; alors, pour ne pas me tromper, je préfère m'abstenir. — MAURICE FRAGIN, *Le cœur qui vibre*. Paris, Le temps présent. Poésies patriotiques à la Coppée et à la Déroulède. — CHARLES CONRARDY, *De l'ombre sur ma jeunesse*. Bruxelles, Le Falot. Poèmes automnaux d'un charme un peu jeune mais réel.

M. G.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de M. André Michel. Tome V. *La Renaissance dans les pays du Nord. Formation de l'art classique moderne :* première partie. Un volume in-8° grand jésus de 516 pages, 296 gravures, 6 héliogravures hors texte (Librairie Armand Collin, rue de Mézières, 5, Paris), broché 15 francs ; relié demi-chagrin, tête dorée, 22 francs.

Cette première partie du tome V, qui forme le neuvième volume de l'*Histoire de l'Art*, embrasse la période de plein épanouissement de la Renaissance en Allemagne et dans les pays du Nord, et le développement de la gravure et des arts mineurs à l'époque de la Renaissance.

M. Louis Réau y étudie la peinture et la sculpture allemandes au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, l'architecture de la Renaissance en Allemagne, dans les Pays-Bas et dans les pays scandinaves ; M. Jean de Foville, la médaille allemande et flamande au XVI^e^ siècle ; M. Louis de Fourcaud, la peinture dans les Pays-Bas depuis les successeurs des van Eyck et de R. van der Weyden jusque dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle ; M. Paul Vitry, la sculpture dans les Pays-Bas au XV^e^ et au XVI^e^ siècle ; M. Henri Marcel, l'architecture et la peinture en Angleterre au XVI^e^ siècle ; M. Paul Biver, la sculpture en Angleterre au XVI^e^ siècle.

Une place est faite aux arts mineurs : M. Conrad de Mandach étudie la gravure ; M. J.-J. Marquet de Vasselot, l'orfèvrerie et l'émaillerie, et M. Gaston Migeon, la céramique.

Enfin, M. André Michel, dans sa Conclusion, trace la courbe générale du grand mouvement de la Renaissance, « toute chargée de substance italienne et antique plus ou moins assimilable », et « qui fit la conquête de l'art européen ».

L'illustration est non moins belle et non moins riche que celle des volumes précédents, avec 6 héliogravures hors texte et 296 gravures d'une exécution de tous points remarquable, et dont certaines reproduisent des œuvres d'art jusqu'ici inconnues du grand public et même des spécialistes.

* * *

Dans l'Est européen.

Rien ne vaut encore la méthode pour s'acquitter envers les auteurs et les éditeurs. Analyser à la queue-leu-leu les cent volumes que ces derniers vous expédient chaque mois, n'est-ce pas une besogne aussi absorbante que fastidieuse ? Et qu'en pensera le lecteur ? Mais il y a espoir que celui-ci sera

Digitized by Google

accueillant pour un classement qui, en lui apprenant quelque chose, déblaie plus rapidement la salle d'attente où, pareillement à une morgue, dorment tant de cadavres littéraires.

Donc nous avons reçu, en ces derniers temps, plusieurs volumes nous transportant dans l'est de l'Europe, œuvres de voyageurs ou de critiques, désireux de nous communiquer des impressions plus ou moins méditées. C'est d'abord une étude sur la littérature moldo-valaque, due à M. Léo Claretie. On a reproché à l'auteur de *La Roumanie intellectuelle contemporaine* (Sansot) d'assez graves omissions, et je n'en disconviens pas. Il aurait, notamment, pu utiliser les livres de P. Eliade, d'Apostolescu, etc. Mais n'oublie-t-on pas que l'auteur est un journaliste et un conférencier, qu'il a dû se documenter un peu vite, que ce sont des « feuilles de route », qu'il livre au vent, qu'il écrit pour être lu, plus encore que pour convaincre et instruire? Son exposé a de l'agrément, il mélange le pittoresque du jour le jour avec la sécheresse bibliographique; la littérature roumaine, telle qu'il nous la résume, est touffue, mal ordonnée, mais pleine de sève. Pour bien juger cet essai, il faut n'y voir qu'une étude des chants populaires roumains, introduite par des notes sur la littérature du pays, avec en appendice, des pages très louangeuses sur Carmen Sylva.

M. Dubosq, lui, est moins préoccupé de littérature que de vie politique et sociale. *Budapest et les Hongrois* (Marcel Rivière), ce sont des notes sans prétention, mais qui donnent l'impression de cette vérité moyenne, dont nous avons un besoin plus urgent que des recherches spéciales ou des généralisations brillantes. Pour le surplus, on s'adressera aux monographies de MM. R. Gonnard et G. Louis Jaray, au livre de M. Kont, aux nombreux articles insérés dans la *Revue de Hongrie*, etc. Un mérite de cet opuscule, souligné par M. R. Millet dans sa préface, c'est de mettre en garde les lecteurs français contre certains préjugés et certaines illusions, mérite sérieux, en somme.

Sur la Russie, après tant d'essais, composés d'un point de vue spécial, on lira avec intérêt le livre de M. Jacques Daugny, que M. Faguet a préfacé et qui est particulièrement consacré à la crise politique et religieuse dont ce grand pays sort à peine. Après un bref résumé historique, l'auteur traite successivement, avec un grand désir d'objectivité, les questions à l'ordre du jour dans l'empire des Tzars, notamment les questions polonaises, finlandaises et juives. L'auteur de : *En Russie* (chez Ollendorff) le fait avec une grande objectivité. De Russie aussi nous vient la révélation d'un romancier, moins célèbre que Gorki et L. Andréief, et digne pourtant de figurer à côté d'eux. C'est Mlle Dmitriev, dont *Le terroriste* (Paris, Plon) est une œuvre d'observation et d'émotion à la fois, rappelant la manière sobre de Tourguenief, avec toutefois un goût du détail et un art de la dramatisation, où l'influence de la dernière génération est manifeste. C'est à cette génération qu'appartenait Tolstoï. On nous donne précisément ses *Contes et romans posthumes* traduits, avec une introduction, par Téodor

Digitized by Google

de Wyzewa (chez Perrin). Il y a là quelques morceaux dignes des œuvres les plus célèbres de l'écrivain, dont M. Sarolea a publié (chez Nelson) une biographie très habilement composée et agréablement illustrée. *The Life of Tolstoy* (1 sh.) n'est pas qu'une compilation bien faite de tous les travaux antérieurs. L'auteur a eu à sa disposition tout ce qu'a écrit le maître sur lui-même, et chaque fois qu'il l'a pu, il lui a laissé la parole.

* * *

Dans *Lyrisme, Epopée, Drame* (chez Colin), M. Bovet tend à établir cette théorie que les « genres littéraires » ne sont ni des réalités (comme l'a cru Brunetière), ni de pures abstractions (comme le croit M. Benedetto Croce). Il y a trois « genres littéraires », qui sont l'expression, infiniment variée, de trois états de l'âme humaine en face de la vie; ils ne sont liés à aucune forme particulière, et ils se succèdent dans un ordre invariable : ce sont les genres lyrique, épique, dramatique.

La France, qui est la plus ancienne des nations européennes, offre dans sa littérature la confirmation la plus éclatante de cette loi de succession des genres littéraires. En d'autres pays, l'évolution n'a pas été normale, soit qu'elle ait été empêchée, comme en Italie, par des circonstances extérieures, soit qu'elle ait été entravée dans sa marche par des raisons diverses, comme en Allemagne et en Espagne.

* * *

On vient de réimprimer (chez Ollendorff) les *Claudine*. L'illustration a été confiée à des artistes différents, dont la fantaisie a gardé toute sa liberté. Chacun d'eux nous offre son interprétation. Ce n'est pas faire tort à ses confrères que de signaler particulièrement M. A. Jarach, chargé de souligner certains traits d'humour, certaines situations, certaines charges aussi de *Claudine s'en va*. Il s'est acquitté de sa tâche plutôt délicate avec une indéniable adresse. Que dire de la série elle-même des Claudine qu'on ne sache? Qu'elle n'a point vieilli? Hélas! elle contient des parcelles de vérité humaine qui sont assurées d'une éternelle jeunesse, précisément parce qu'elles ne font nul honneur à notre perfectionnement moral. Mais elle ne contient pas que cela. Le développement d'un caractère et d'une sensibilité y est étudié dans cette manière digne et légère à la fois, que Mme Colette Willy a encore affinée depuis, et il n'en faut pas davantage pour sauver cette chronique bien moderne de la banalité très écœurante des choses d'un jour.

* * *

Chez Sansot, dans une série d'exhumations intéressantes, le laborieux Ph. Lebesgue nous donne le texte d'après Warnkey et la traduction de *Six lois d'amour* de Marie de France. Le choix en est intelligent, et l'éditeur a fait un effort pour actualiser son information. Mais pourquoi ne nous

Digitized by Google

épargne-t-il pas les divagations celtomanes de la fin de son intéressante notice et pourquoi aussi des lacunes dans sa traduction qui, conduite avec vigueur et traitée dans la façon sobre et littérale de Clédat, eût mieux servi son louable dessein? W.

* * *

L'éditeur Van Oest vient d'enrichir de plusieurs volumes cette série si louable des « Grands artistes des Pays-Bas ». C'est d'abord un Roger van der Weyden, dont il est un peu tard pour apprécier la valeur, surtout après les recherches de M. A.-J. Wauters, qui modifient sur plus d'un point les données résumées par ce critique; puis un Lucas de Leyde, de N. Beets, qui a le mérite de fixer notre attention sur un artiste trop sacrifié à des gloires majeures; l'ouvrage écrit avec une précision un peu sèche est très bien illustré. Celui de M. Hellens sur *Terborch* n'y ressemble guère, du moins par sa teneur, qui répond à des préoccupations tout à fait dissemblables. Il essaie, non sans ingéniosité, d'expliquer l'œuvre de ce grand artiste par le temps et le milieu où il a vécu. Mais on le voudrait plus documenté, plus fortement étayé sur des recherches d'archives (il y a sur l'utilité de ces dernières un couplet assez maladroit, p. 5) et par là même plus démonstratif. Le sens généralisateur est une des qualités maîtresses du critique d'art, nous en sommes d'accord; M. Hellens le possède indubitablement; encore convient-il de se défier d'une proposition qui décèle le romancier sous le juge; plusieurs des broderies, parfaites à l'œil de M. Hellens, décèlent un ouvrier d'art patient plutôt qu'un archéologue.

A l'extrême opposé se range le *Juste Suttermans* de P. Bautier, nomenclature raisonnée, d'une allure toute schématique, malgré que l'auteur ne perde pas le fil de la chronologie; c'est, semble-t-il, un recueil consciencieux de notes qui éclaire un coin obscur de notre histoire picturale; ajoutons que l'illustration du volume est abondante et attrayante. Enfin, vient M. Cloquet, dans ses *Artistes wallons*, qui a obéi à un désir moins ambitieux. Il a voulu rassembler bien des données et les présenter dans une forme claire et instructive. Toutefois, il faut reconnaître qu'après les nombreuses monographies déjà consacrées aux sculpteurs, peintres, musiciens et graveurs de l'est et du sud de la Belgique, on avait le droit d'être exigeant et d'attendre de l'érudit professeur une synthèse et non une habile nomenclature, d'ailleurs admirablement illustrée.

* * *

M. Van Bruyssel vient de publier, lui, un volume (Paris, Hetzel) sur *Les arbres légendaires*, et M. J. Chalon, un autre sur *Les arbres fétiches de la Belgique* (Anvers, Busschmann). On devine les analogies de ces deux ouvrages. L'un est beaucoup plus vaste de thèmes et, avouons-le, un peu dispersé d'intérêt; l'autre constitue une agréable monographie, dont les éléments ont été fournis, en partie par l'observation personnelle, en partie

Digitized by Google

par une documentation prise aux bonnes sources. Quelques beaux clichés sont instructifs. Ceux du livre de M. Van Bruyssel sont pour la plupart empruntés à des publications antérieures. Il ne faut pas oublier, en jugeant le texte qu'ils accompagnent, qu'il est destiné à une collection d'éducation populaire. L'auteur a su s'adapter parfaitement à son dessein.

* * *

Le neuvième volume de l'*Histoire de l'art* vient de paraître chez A. Colin. Il est aussi luxueusement édité et illustré que les précédents. Il comprend l'étude de la Renaissance dans les pays du Nord (peinture, sculpture, architecture et les petits arts). Pour notre pays, il est d'une particulière importance. MM. L. de Fourcaud et Vitry y étudient longuement nos peintres et nos sculpteurs de 1450 à 1550 environ. Des pages sur nos architectes, nos graveurs, etc., seront aussi consultées avec fruit. On peut regretter qu'il n'y soit pas tenu un compte plus net des distinctions enfin entrevues (et un peu exagérées, d'ailleurs, par la politique de race) entre artistes wallons et artistes flamands ; notamment, on y cherche en vain ce Roger de le Pasture, dont M. de Fourcaud s'obstine à faire Roger van der Weyden, comme il englobe sous le nom de Flamands des artistes français de langue, de race et d'histoire, ce qui ne l'empêche pas de ranger à part (p. 300 et suiv.) les artistes du pays wallon, parmi lesquels ni Roger, ni Henri de Bles, ni Provost ne figurent, on ne sait pourquoi. On lira avec intérêt, mais aussi avec scepticisme, la discussion à laquelle il se livre au sujet de l'identification de J. Mostaert avec le maître d'Oultremont. Ses caractéristiques et ses vues générales méritent, d'ailleurs, toute considération, comme son information semble irréprochable. Ce nous est un devoir d'ajouter que M. Vitry a été, lui, soucieux d'une distinction qui tient de plus en plus au cœur de trois millions de Belges. Dès le début, il met ses lecteurs en garde contre une confusion devenue historique et il condamne nettement « cette généralisation « flamande » qui en Flandre, tout au moins, s'est répandue dès longtemps ». Voilà qui est d'excellent augure pour la suite de l'étude et, en vérité, on y trouve la juste réparation du tort fait aux sculpteurs wallons par les historiens du passé. Ne fût-ce que par cette précieuse constatation-ci : « C'est à Tournai, en Hainaut, que l'on trouve établis les ateliers les plus originaux et les plus actifs au début du XV^e^ siècle » (p. 314), nous serions avertis qu'avec M. P. Vitry, nous trouvons un observateur au courant non seulement des livres, mais aussi et surtout du mouvement des idées et des recherches locales dans le pays sur lequel se porte son attention critique.

Nous ne devons pas omettre de signaler les autres parties de cet important volume. M. Réau, directeur de l'Institut français de Pétersbourg, y tient une place prépondérante. Son exposé de la peinture et de la sculpture allemandes aux XV^e^ et XVI^e^ siècles occupe 136 pages ; de plus, c'est à

Digitized by Google

cet érudit qu'a été confié le soin de parler de l'architecture dans tout le Nord, y compris les Pays-Bas; on peut regretter que ce chapitre soit si sommaire (40 pages), en raison de l'ampleur du sujet; mais M. Réau s'y est montré attentif aux manifestations les plus caractéristiques de notre art de transition; il n'avait pas, sans doute, la place nécessaire pour y consacrer à nos vieux hôtels et à notre architecture civile, en général, les développements qu'ils eussent comportés. La peinture, la sculpture et l'architecture en Angleterre, ainsi que les arts mineurs, forment la dernière partie d'un très bel exposé, richement illustré.

J. DE W.

***

Quelques romans

Jamais peut-être la production romancière n'a été aussi abondante. Comment échapper à cette marée qui monte toujours? Faisons un triage rapide et commençons par les noms illustres. Celui de Paul Adam, d'abord, qui publie une nouvelle édition du *Trust* (chez Ollendorff). Il appartenait à l'écrivain, qui a dépeint avec tant de force la beauté des énergies de tous les temps, de nous montrer le « merveilleux » qu'il peut y avoir dans une bataille commerciale et industrielle. Le *Trust* est une épopée moderne où la fièvre des affaires a remplacé le tumulte des combats. D'autre part, voici M. Paul Margueritte, le fécond et ingénieux écrivain auquel nous devons tant de livres de passion et d'observation sur la vie actuelle, qui nous donne *Les Fabrecé* (chez Plon). C'est l'étude d'une famille de grands bourgeois, vigoureuse et saine, formant, par son affection et ses principes traditionnels, une caste orgueilleuse et fermée. La lutte des instincts individualistes avec un idéal de sacrifice collectif, crée le drame. Chez les Fabrecé, unis sous l'autorité patriarcale du père et de la mère, des divergences se révèlent, des revendications éclatent, maintes tares se trahissent. Mais tous, aux heures de crise, retrouvent dans leurs ascendants leur conscience vivante ; et la catastrophe qui détruit les Etablissements Fabrecé rétablit plus profonde la solidarité familiale, impose à tous la nécessité de l'effort en commun, par delà les tombes même, en y mêlant un sentiment nouveau de tendresse supérieure. C'est un chapitre essentiel de notre histoire sociale que le maître a écrit là, avec une puissance de description, une sincérité d'expression si prenantes qu'elles donnent au lecteur l'illusion d'entendre le récit passionné d'un témoin.

M. W.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 5 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Marguerite Baulu :
LA MORT.

Maurice de Miomandre :
CONTRE LA SEPARATION : RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

Avétis Aharonian :
LE RETOUR.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Un premier geste.
E. Gérard-Gailly : L'Opéra de la rive gauche.
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Franz Foulon :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Maubel :
EN MARGE DE LA MUSIQUE.

Arthur De Rudder
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

L.-G. Suain :
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.
LES THÉATRES A BRUXELLES.
BULLETIN FINANCIER.
CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

1er MARS 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction : **Prosper-Henri Devos**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue*.

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

LA MORT

PAR M. MAURICE MAETERLINCK

Voici un livre à matière grave mais fleurie d'espoir, dont l'objet tout à la fois nous attire et nous repousse.

Avant qu'apparaisse la première de nos dégradations physiques, nous *savons* que nous devons mourir; ce n'est qu'après cette désolante venue que nous le *sentons*. Dès ce moment, si nous ne parlons plus que contraints, de notre fin dernière, nous la redoutons toujours; notre terreur croit, par enfantillage, éloigner, au moyen du silence, l'objet de notre effroi. Seuls, quelques esprits éprouvent l'audace, par la méditation sur le « rassurant mystère », de se réconcilier avec lui. C'est l'heure qu'apparaissent, par intervalles, dans les œuvres de la plupart des penseurs, ces réflexions au reflet de marbre noir; que d'autres, plus profondément mordus, pour se délivrer, entreprennent de consacrer à l'infini un livre qui est presque toujours un chef-d'œuvre, et parce que son objet touche à une de nos sensibilités éternelles, et que, fournissant plus de pathétique encore que nous n'en pouvons désirer, il n'exige, pour l'orner, ni rhétorique, ni faux agrément.

J'imagine que cette dernière œuvre de M. Maeterlinck naquit, sinon en son essence, du moins en sa forme littéraire, à l'occasion de l'*Oiseau bleu;* qu'à ce moment, le poète catalogua, comme papillons sous verre, ses réflexions éparses sur nos destinées futures; tout ce qui était diapré, sautillant, aérien, vint d'abord se nicher sous l'aile de l'oiseau; restèrent, petites crucifiées, vivantes et palpitantes, encore teintées de

Digitized by Google

bleu, les idées trop implacables, trop dures pour la douce féerie, et qui s'en vinrent, en ordre clair et rationnel, composer la matière émouvante de ce recueil-ci.

En l'ouvrant, évidemment, nous n'attendions point, comme des enfants, que le philosophe nous fît, sur l'inconnaissable, des révélations inattendues; ou nous fournît une topographie détaillée des « défilés qui débouchent sur les champs éternels ». Combien absurde eût été d'espérer autre chose que ce qu'il pouvait contenir : des notions éternelles au sceau éphémère de notre actualité, une formule de la pensée la plus moderne sur l'infini.

Pour atteindre à cette formule, l'auteur procède hardiment, mais dans la plus scientifique et la plus objective des attitudes, à l'exploration méthodique de l'avenir.

Écartant tout d'abord les religions positives qui n'ont apporté à notre raison aucune preuve satisfaisante, il examine en stricte conscience les seuls faits nouveaux depuis l'avènement du christianisme, les phénomènes de communication avec les morts. Traitant les esprits avec la mesure, la prudence et la politesse qui convient envers des êtres qui détiennent les vérités dont nous sommes si impatients, le philosophe est cependant dans l'obligation de leur présenter quelques objections : « pourquoi parlent-ils si rarement de l'avenir, et pour quelle raison, lorsqu'ils s'y aventurent, se trompent-ils avec une régularité décourageante? » S'attardant à des potins terrestres et à des ragots imbéciles, hélas! ils ne nous apparaissent encore sur l'étroite bande de terrain que la mémoire occupe aux confins des deux mondes, que comme « des phantasmes ahuris, un dernier reflet de nous mêmes, une arrière-vibration nerveuse, une sorte de mémoire tronçonnée qui s'anémie dans le vide et s'éteint peu à peu ».

Nous voici donc seuls devant l'abîme, et devant les hypothèses que nous fournit notre seule raison. Quelles sont-elles? A l'heure de la mort pourrait se produire un anéantissement

Digitized by Google

total, en tout semblable à un sommeil sans rêve; mais cet anéantissement apparaît comme matériellement impossible dans un univers sans issue où rien ne se perd. Reste le problème de la survivance. Cette survivance peut être de deux sortes. Ou bien elle est sans conscience et équivaut alors à l'anéantissement total; ou bien, au contraire, l'esprit, séparé de la matière et par là même exempt de toute souffrance, acquiert une conscience différente de sa conscience terrestre, ou reste partiellement identique au moi qu'il composait ici-bas. Quels sont, maintenant, les deux aspects de l'infini où, de quelque nature qu'elle soit, se perpétue notre conscience; qu'y deviendrons-nous? Là encore il y a doute multiple. Soit que nous ayons affaire à un infini idéal, conforme à notre raison, abstrait, absolu, parfait, immobile, immuable, arrivé. Soit qu'au contraire nous ne rencontrions qu'un univers qui se cherche encore par des essais et des expériences, inachevé, évoluant, et que nous participions à son admirable aventure. Entre ces deux aspects de l'infini, notre raison peut choisir. Dans le cas du second, toute la question de notre repos et de notre bonheur comme celle de la destinée des mondes, « se réduit à savoir si l'infini des tentatives et des combinaisons est, ou n'est pas égal à l'éternité ».

D'un beau génie égal, sans défaillance, aussi dégagé qu'humainement possible, des émotions et des imaginations qui émanent de notre corps, monté au faîte de la raison, parfaitement désintéressé de toute espèce de système, sans parti pris, sans préférence, avec une ouverture d'esprit qui par moment semble participer aux allures de cet infini qu'il envisage avec une si magnifique intrépidité, M Maeterlinck, comme on le voit, a énuméré toutes les démonstrations divergentes, toutes les hypothèses qui se balancent, toutes les théories contradictoires qui, du point central de son étude, partent comme les rayons d'un éventail. Son principal objet est de délimiter notre doute; comme un joyau dont le joaillier

Digitized by Google

se défie, il le tourne et le retourne sur toutes ses faces, le sépare de ce qui n'est point douteux, erreur ou vérité, en construit successivement les divers gabarits ; et si sa dernière proposition nous laisse aussi incrédules que la première, au moins saurons-nous plus compendieusement et plus nettement sur quoi, désormais, il nous est judicieusement loisible de porter nos doutes. Agissant ainsi il a, si l'on peut dire, dressé les cadres de notre ignorance, projeté en ombre sur l'avenir le schéma des secrets que nous aspirons à percer, et dressé l'inventaire de nos principales incompréhensions. L'acceptation philosophique dépouillée de passion avec laquelle il se meut dans cette atmosphère d'attente et de suspension, est, sans contredit, le fait d'un très haut et très pur esprit. Dans le froid de la vérité scientifique l'auteur délibère sous nos yeux, comme un chimiste opérant dans son laboratoire ; mais de tout ce qu'ajoute à sa valeur spéculative un tel procédé, peut-être que se diminue l'œuvre, en effet agissant; oserai-je dire en bienfait? Evidemment je me rends bien compte de tout ce que peut présenter de puéril et d'anti-scientifique cette considération sentimentale; que M. Maeterlinck est philosophe, non point poète, nullement fondateur de religion ; qu'en outre personne ne peut nous sortir de notre incertitude — dont il paraît même que nous devons nous réjouir. Mais ce livre commençait de façon si douce, si raffermissante, si paternelle, que je n'ai pu m'empêcher de regretter par la suite qu'un esprit d'une si rare amplitude ne prêtât à des multitudes d'âmes aux abois, l'aide de son avis.

A défaut de ceci, examinons quel autre bienfait — car de telles spéculations ne sauraient être vaines — peut être tiré de ce haut et superbe exposé. C'est d'abord, et ceci n'est point minime, un commencement de preuve que l'au-delà ne nous réserve aucune douleur, que même probablement il sera riche en joie ; ce sont ensuite des sursauts d'intelligence qui

Digitized by Google

font craquer certains de nos cadres ; des images qui incendient des cloisons ; quelques visions qui reculent nos bornes ; somme toute, de partielles, très partielles découvertes. C'est tout. Mais déjà quel haut et puissant effort !

Sachons aussi gré à M. Maeterlinck, évitant toute terminologie hermétique, d'avoir fait passer dans son œuvre puissamment claire, une sorte de souffle venu des sommets, et comme de l'infini lui-même. Jamais toute sa grande ressource du langage n'avait abouti à un verbe aussi élevé, aussi essentiel, aussi éclairant et aussi magnifique. Et aucune des hypothèses qu'il nous propose ne dût-elle nous servir, il ne resterait pas moins à chacun de nous, de certaine de ces pages, comme dans la mémoire musicale surnage une chanson populaire, le souvenir d'un baume parfumé, d'une douce et sereine confiance, de cette sorte d'allégresse qui suit les effrois dissipés, quelques flottantes perspectives de bonheur éternel, des mots berceurs comme des tendresses de nourrice, et, dans notre course avide et inquiète, la douceur d'une halte à l'ombre d'un grand courage.

MARGUERITE BAULU.

Digitized by Google

Contre la séparation

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS (1)

Le terrain est maintenant déblayé. Il résulte de tout ceci que c'est dans les impôts que s'exprime la fiscalité nationale, qu'ils entretiennent toute l'activité de l'État, que la régie ne peut apporter aucun élément à cet égard et que cela ne change rien au résultat final, vu que la régie ne donne aucun boni au Trésor.

Au surplus, on ne peut comparer des impôts à des recettes de chemins de fer. Payer l'impôt est douloureux; payer son billet est naturel, car c'est un bien immédiat que l'on achète, tout comme si l'on achetait de la nourriture ou des vêtements. On peut tirer mérite de payer l'impôt; il n'y a aucun mérite à payer le chemin de fer.

Bien plus, le chemin de fer est une source de revenus directs pour la Wallonie. Je ne parlerai ici que du charbon : l'État achète par an 2 millions de tonnes de houille aux charbonnages wallons; il paie de ce chef, à la Wallonie, une somme de 27 millions environ, déduction faite des charbons étrangers. Or, ces chiffres représentent le douzième de la production de houille wallonne et le douzième de toutes les dépenses faites dans les houillères. C'est-à-dire que, sur 185 millions de salaires payés en 1909 aux mineurs wallons, l'État a réuni à ceux ci 15 millions et demi de salaires, outre la part donnée aux industriels. L'État-chemins de fer,

(1) Suite, voir *Revue de Belgique* du 15 février 1913.

Digitized by Google

qui est le plus gros client de nos houillères wallonnes, paie tous les ans 107 francs de salaires à chacun des 140,000 hommes, femmes et enfants, qui travaillent dans les mines de la Wallonie !

De sorte qu'il n'est pas même certain, nous l'avons vu, que le rail wallon fournisse plus à l'État que le rail flamand, mais qu'il est absolument sûr que l'État fait chaque année une énorme ristourne à la Wallonie. Voilà à quoi on aboutit en faisant intervenir les recettes des chemins de fer en compétition avec les impôts.

Il ne faut donc comparer que des choses comparables. Le problème budgétaire de la séparation doit être résolu de la manière suivante : étudier séparément, d'une part, le budget des impôts; d'autre part, le budget des chemins de fer, et voir si une partie du pays, dans l'un ou l'autre, est sacrifiée. Le résultat est négatif.

Il nous reste à présenter quelques observations de détail aux vues de MM. Dechesne et Buisset.

M. Dechesne a fait, dans un article de l'*Écho de l'Industrie*, un tableau des recettes classées par région, Il arrive à 124 millions d'impôts en Flandre et à 84 millions en Wallonie. Il a omis près de 40 millions de recettes, dont 32 millions ne sont pas réparties par province au compte général, mais que l'on peut répartir, comme je l'ai montré, en trois parts égales entre la Flandre, la Wallonie et le Brabant pour arriver aux chiffres respectifs de 138 millions, de 97 millions et de 92 millions. Ma conclusion est, d'ailleurs, la même que celle à laquelle arrive M. Dechesne : « Il résulte de ces faits, écrit-il, que les Flandres versent la moitié de plus que la Wallonie ».

Le désaccord commence quand M. Dechesne veut ensuite faire intervenir les recettes des régies. J'ai suffisamment développé ce point. Qu'il me suffise de dire que M. Dechesne se sert d'un moyen assez extraordinaire pour déterminer la

Digitized by Google

part de la Wallonie et de la Flandre dans les revenus des chemins de fer. Pour lui, ces parts sont dans le rapport de 1 à 3, parce que c'est le rapport constaté, en 1896, lors du recensement industriel, entre le nombre des chevaux-moteurs employés dans les quatre provinces flamandes, d'une part, et dans les quatre provinces wallonnes, d'autre part. Aucune raison, d'ailleurs, n'est donnée à l'appui de cette manière de voir passablement fantaisiste.

M. Dechesne se demande ensuite s'il ne vaudrait pas mieux ne considérer que les recettes nettes, qu'il estime à 92 millions, omettant la charge financière du railway. Ces 92 millions, il les répartit, toujours suivant la proportion de 1 à 3, entre la Flandre et la Wallonie — oubliant, d'ailleurs, le Brabant — et il arrive à des résultats qui comblent ses vœux. M. Dechesne a reconnu dans la suite que le railway ne donne pas de bénéfices nets et nous n'insistons pas davantage.

Il nous faut pourtant remarquer que notre honorable contradicteur porte 18 millions à la recette des postes et, ceci est un comble, il la répartit entre la Flandre et la Wallonie dans la même proportion de 1 à 3, au nom des fameux chevaux-moteurs. M. Dechesne oublie d'abord de tenir compte du fonds communal dans l'évaluation de la recette nette des postes. Et le Brabant? Et ces diables de chevaux-moteurs?...

Signalons un petit fait constaté par M. Dechesne lui-même: le téléphone rapporte plus dans les quatre provinces flamandes que dans les provinces wallonnes. Ce pays flamand que l'on dit si arriéré téléphone beaucoup. M. Dechesne nous donne le tableau de ces recettes pris dans le compte rendu des chemins de fer. Une petite retouche seulement : M. Dechesne place Malines dans la province du Brabant; n'est-il pas à craindre que les flamingants ne voient, dans cette thèse géographique, un attentat prémédité contre la province d'Anvers? *Wat walsh is valsch is!*

Digitized by Google

En conclusion, il faut bien reconnaître que les chiffres sur lesquels M. Dechesne a tablé dans ce premier travail furent choisis assez à la légère et qu'il mêla à de très hauts pensers quelque fantaisie inattendue. M. Dechesne concluait naturellement à une fiscalité wallonne supérieure. Il triomphait au nom des chevaux-moteurs...

Mais M. Dechesne a considérablement amendé son travail par quelques réflexions insérées en tête d'un second article, paru dans la *Lutte wallonne*. Dans l'interval e, M. Dechesne avait bien voulu m'écrire une lettre où il déclarait partager mon point de vue en ce qui concerne les chemins de fer, qui « ne rapportant guère de bénéfices nets ne peuvent être considérés comme une source de revenu public ». Je souligne cette très loyale déclaration. M. Dechesne reconnaît donc la supériorité des revenus flamands, mais avec un commentaire immédiat : cette supériorité résulte de la statistique officielle ; or, on peut en faire la critique et dès lors des sommes attribuées à la Flandre n'iront-elles pas à la Wallonie?

C'est donc dans la critique de la statistique que M. Dechesne trouve le salut. En outre, pour lui cette question des recettes a moins d'importance que celle des dépenses. Il cherche alors à démontrer que, depuis 1830, la Wallonie a été toujours sacrifiée en matière de dépenses extraordinaires.

Je ne songe point à discuter maintenant cette vaste question. Je me borne à faire remarquer à M. Dechesne que son tableau des dépenses extraordinaires depuis 1830 est absolument incomplet. Il n'a donc aucune pertinence. De plus, M. Dechesne classe les dépenses du Brabant en Flandre, alors qu'il n'y classe pas les recettes brabançonnes!

Revenons-en à la critique des chiffres officiels. MM Dechesne et Buisset vont se livrer à cet art difficile l'un après l'autre. Soit, il est permis en cette manière de maudire son

Digitized by Google

juge, et M. Dechesne signale aussitôt des postes « sur lesquels il y a lieu de faire des réserves » :

« Voici, par exemple, dit-il, comment nous y trouvons présentées les *redevances sur les mines* versées à l'Etat pour l'année 1909 :

Province d'Anvers.	fr.	2,673,000
Flandre Occidentale		1,025,000
Flandre Orientale.		1,249,000
Hainaut.		848,000
Liége		423,000
Limbourg		3,000
Luxembourg		1,000
Namur		43,000

« Ces chiffres donnés sans commentaire ont tout lieu de nous surprendre et les documents officiels ne donnent pas de commentaire. Nous espérons pouvoir donner une autre fois la solution de cette énigme. »

Énigme, n'est pas trop fort. Je dirais volontiers : mystère. J'ajouterai même : impossibilité. Ainsi, les documents officiels prétendraient que le pays flamand a payé, en 1909, **5 millions** de redevance sur les mines, tandis que le pays wallon n'aurait payé que 1,300,000 francs !

Bien des Wallons ont dû bondir, en lisant cette chose énorme.

Tranquillisons-les. Tranquillisons aussi M. Laurent Dechesne en lui donnant « la solution de cette énigme ».

Cette solution est très simple : M. Dechesne a mal lu le tableau des impôts. Il s'est trompé... d'une ligne.

Le document porte, en effet, à la ligne intitulée *Droit de patente*, les chiffres ci-après :

Anvers, 2,673,000 ; Flandre Occidentale, 1,025,000 ; Flandre Orientale, 1,249,000 ; Hainaut, 1,884,000 ; Liége,

Digitized by Google

2,016,000; Limbourg, 174,000; Luxembourg, 131,000; Namur, 542,000.

A la ligne suivante, intitulée *Redevance sur les mines*, le document porte :

Anvers, néant; Flandre Occidentale, néant; Flandre Orientale, néant; Hainaut, 848,000; Liége, 423,000; Limbourg, 3,000; Luxembourg, 1,000; Namur, 43,000. Total : 1,321,000.

Or, dans ces statistiques, l'indication « néant » est figurée par le signe ». M. Laurent Dechesne a cru, sans doute, que ce signe signifiait *idem* et il a compris que, dans les provinces flamandes, la redevance sur les mines était, jusqu'au dernier centime, exactement la même que le produit du droit de patente porté à la ligne supérieure. Il a donc compté comme redevance sur les mines des provinces flamandes le droit de patente de ces mêmes provinces.

Le président de la Commission des finances de l'assemblée wallonne a donc tort, dans ce cas, de douter de la statistique belge. Lui seul est dans l'erreur, erreur d'autant moins explicable que le total de la redevance sur les mines (1,321,000 francs) est placé en regard du détail et qu'il lui suffisait de le lire pour voir l'impossibilité d'attribuer 5 millions sur cet article au pays flamand !

Tout cela paraît un peu fort, mais ces erreurs peuvent arriver à ceux qui ne sont pas encore familiers avec les documents relatifs aux finances. M. Dechesne ne nous en voudra pas de lui avoir donné la clef de cette curieuse « énigme ». Il est assez beau joueur pour prendre une revanche.

* * *

Pour terminer, passons aux critiques de M. Buisset. Elles concernent les douanes. M. Buisset prouve la supériorité de la Wallonie au point de vue budgétaire, d'abord en enlevant à la Flandre et au Brabant pour 20 millions de droits de

Digitized by Google

douane, ni plus ni moins, puis en ajoutant aux impôts les recettes des chemins de fer, prétendument données par province, comme nous l'avons vu plus haut. Sa critique des douanes seule nous intéresse ici.

M. Buisset constate que le compte général n'attribue au Hainaut que 2,120,000 francs de droits d'entrée sur les « grosses marchandises », alors qu'il en attribue 16 millions à Anvers, 15 millions au Brabant, 6.700,000 à Liége, 3,200,000 à la Flandre Occidentale et 2,920,000 à la Flandre Orientale. Citons ce qui suit :

« Or, quelle est la province la plus tributaire de l'étranger pour ses importations, minerais, matières premières, etc., nécessaires à l'industrie? Le Hainaut, sans aucun doute. Comment, dans ces conditions, ne perçoit-on dans cette province que 2 millions de droits de douane? Parce que les marchandises destinées à sa prodigieuse industrie lui arrivent en énorme quantité par navires à Anvers, à Gand et jusqu'à Bruxelles, d'où elles sont dirigées ensuite par axe ou par petits bateaux jusqu'aux usines et manufactures. Les droits de douane sont naturellement perçus au déchargement des grands bateaux, là où se trouvent les grands entrepôts, à Anvers, à Gand et à Bruxelles, mais ils sont bel et bien acquittés par les industriels et gros commerçants du Hainaut.

« Pour rétablir la situation exacte, il faudrait défalquer ces droits des recettes d'Anvers, de la Flandre Orientale et du Brabant et les reporter sur celles du Hainaut.

« Nous n'exagérons pas en retranchant de ce chef 10 millions des recettes d'Anvers, 2 millions pour Gand et 8 millions de celles du Brabant; nous arrivons ainsi à un chiffre de 115 millions pour les Flandres et de 107 millions pour la Wallonie »

Voici donc le système de M. Buisset : le Hainaut reçoit pour son industrie d'énormes quantités de minerais, matières

Digitized by Google

premières, etc., par Anvers, Gand et Bruxelles, où les droits de douane sont perçus.

M. Buisset en est donc à croire que les matières premières, minerais, etc., nécessaires à l'industrie et expédiés chez nous par millions de tonnes, paient des droits d'entrée. Or, le principe même de notre régime douanier est de ne pas taxer ces matières!

Ouvrons un document qui est dans toutes les mains, l'*Annuaire statistique*, 1910, p. 368, au titre : « Droits de douane, détail des perceptions faites ». Nous y trouvons la liste des trente catégories de marchandises qui ont été soumises aux droits de douanes, en 1909. Ce sont :

Les bestiaux, les bières, les bois, le cacao, le café, les conserves alimentaires, les denrées alimentaires, les épiceries, les fils de coton et de laine, les fruits, les habillements, les liquides alcooliques, les machines (mécaniques et outils), la mercerie et la quincaillerie, les métaux (fer et acier), les meubles, les papiers, les peaux ouvrées, les peaux tannées, les ardoises pour toitures, les poteries, les sirops et mélasses, les sucres raffinés, les tabacs, les tissus (coton, laine, lin, chanvre, jute, soie), les verreries, les vinaigres, les vins, les voitures, les articles divers.

Donc, pas une seule espèce de minerais.

Voulez-vous les sommes principales? Les 60 millions de droits perçus se répartissent en 9 millions et demi sur les tissus, 6 millions sur les bois, 6 millions sur les tabacs, 4,300,000 sur les denrées alimentaires, 4 millions sur les fruits, 3,300,000 sur la mercerie et la quincaillerie, 3,300,000 sur les liquides alcooliques, 3,200,000 sur les métaux dont 1,500.000 seulement sur les métaux bruts, 3,100,000 sur les habillements, 2,500,000 sur les conserves alimentaires, 2,250,000 sur les machines et outils, 1,600,000 sur les animaux vivants, 1 million sur les peaux, 900,000 sur les voitures, 776,000 sur les meubles,

Digitized by Google

650,000 sur les papiers, 650,000 sur les poteries, 500,000 sur les verreries, 400,000 sur les fils, 5 millions sur d'autres articles : voilà les 60 millions.

Impossible de trouver matière à ces énormes transports vers le Hainaut.

Toutes ces denrées sont non des denrées industrielles, mais des denrées commerciales. C'est le grand commerce qui fait la plus grande partie des droits de douane. Or, le grand commerce est concentré à Anvers, à Bruxelles, à Gand, c'est-à-dire dans les ports, et dans certaines villes frontières. C'est ainsi que le pays flamand et le Brabant, qui fournissent, d'après la statistique, trois fois autant de droits de douane que le pays wallon, comptent trois fois plus de représentants du grand commerce d'importation et d'exportation que la Wallonie. De plus, la Flandre et le Brabant comptent plus du double de négociants que le pays wallon (95,000 contre 45,000). Quoi d'étonnant que les douanes soient surtout payées par le pays qui commerce et non par le pays industriel? Ce résultat se comprend d'autant mieux quand on sait que le pays commerçant, Flandre et Brabant, compte 4,700,000 habitants contre 2,700,000 en Wallonie.

Mais cherchons ce que peuvent rapporter les minerais sur lesquels M. Buisset base sa thèse étonnante des 33 millions de droits de douanes payés par la Wallonie, contre 25 millions payés par la Flandre et le Brabant. C'est qu'il y en a des quantités de ces matières pondéreuses qui vont dans le Hainaut et dans toute la Wallonie industrielle. Le malheur pour la thèse de M. Buisset, et le bonheur pour la Wallonie, c'est que ces matières ne paient pas un sou de droit d'entrée.

Leur masse est formidable : la Belgique a importé en 1909, en chiffres ronds, 6 millions de tonnes de houille, 4,500,000 tonnes de minerai de fer, 2 millions de tonnes d'autres matières minérales, etc... En tout, nous avons importé 24 millions de tonnes. Or, sur ces 24 millions de

Digitized by Google

tonnes, 2 1/2 millions seulement ont été soumises aux droits de douanes, soit *dix pour cent !* Plus de 20 millions de tonnes de matières sont entrées sans payer de droits.

Voulez-vous savoir quelles furent les marchandises qui entrèrent sans payer de droit ?

Ce furent, outre la plupart des grains et des légumes, presque toutes les matières brutes, le minerai de fer, les métaux bruts, les cendres, les pierres de construction, pavés, la houille, le pétrole, le soufre, la chaux, le ciment, les phosphates basiques, de chaux, la limaille, le verre cassé, la plupart des matières minérales, etc., en un mot, tout l'approvisionnement des régions industrielles.

*
* *

La critique de l'honorable M. Buisset, à l'égard de l'origine des droits de douane, est donc inopérante. Elle est basée sur une erreur, sur la croyance aux droits de douane appliqués aux matières industrielles. M. Dechesne s'était trompé d'une ligne dans son œuvre critique. M. Buisset ne se serait-il pas trompé des 20 millions de tonnes qui entrent librement en Belgique ?

Je ne réfuterai donc pas davantage les transferts arbitraires de droits de douane de la Flandre et du Brabant à la Wallonie. M. Buisset y va de 20 millions : pourquoi pas de 30 ou de 40 ? Pour ma part, je suis prêt à reconnaître tout transfert dont la justesse me sera démontrée, et j'ai, pour cela, d'abord une marge de 4 millions résultant des droits de pilotage et des commissariats maritimes que je n'ai pas portés expressément à la Flandre, ensuite une marge de plus de 40 millions entre les impôts payés par la Flandre et les impôts payés par la Wallonie, pour arriver à l'égalité. Sans compter que l'intervention du Brabant peut donner à cette marge plus d'extension encore.

Quant aux chiffres que M. Buisset donne aux régies, je me

Digitized by Google

suis expliqué à ce sujet. Je dois regretter, cependant, que mon honorable contradicteur mette bien un peu de confusion dans ses tableaux, à propos d'articles bien simples. C'est ainsi qu'il porte 38 millions aux recettes des postes, oubliant, lui aussi, le fonds communal. Prétendra-t-il qu'il n'avait pas à soustraire celui-ci? Pourquoi alors tabler sur 645 millions de recettes qui supposent la soustraction du fonds communal? L'exactitude est absente de tout ceci. Et la conclusion suivant laquelle, grâce aux douanes transférées et grâce aux chemins de fer, la Wallonie paierait 26 millions de plus que la Flandre, n'est pas défendable un moment.

Je crois pouvoir conclure que ma méthode et mes chiffres restent debout, malgré les travaux de mine de mes deux honorables contradicteurs. La Wallonie ne paie pas plus au Trésor que la Flandre.

Cela veut-il dire que les Flamands peuvent se prévaloir contre les Wallons du fait que le pays flamand a une fiscalité supérieure? Nullement. Il y a, en effet, à côté de la question du Trésor, à côté de la question fiscale, une contre-partie économique qui montre que les deux régions du pays concourent également à assurer la vie de la nation. Nul ne peut proclamer sérieusement la supériorité, au point de vue général, d'une région sur l'autre. Tout se compense : d'une part, prédominance du commerce et des ports; de l'autre, prédominance de l'industrie et des chemins de fer. Nous sommes un pays d'équilibre : la Flandre est aussi nécessaire à la Wallonie que la Wallonie est nécessaire à la Flandre.

Au point de vue des finances, cet équilibre ne tient-il pas dans ces deux faits que je me suis efforcé d'établir ; d'une part, une forte fiscalité, grevée d'une charge de travaux maritimes qui peut s'augmenter encore au cours des années qui vont suivre, pour le bien mutuel des deux régions; d'autre part, une fiscalité moindre, mais une merveilleuse activité économique alimentant un grand réseau ferré dont les

Digitized by Google

dépenses et la dette absorbent les recettes, mais qui porte partout, jusqu'à la mer, une richesse publique sans cesse développée?

Le jour où les séparatistes comprendront bien qu'une séparation des finances laisserait la Wallonie à la portion congrue, tandis qu'elle continuerait forcément à alimenter le commerce flamand, ils deviendront d'enragés unionistes. A la solidarité économique doit correspondre la solidarité fiscale, c'est là la vraie doctrine que doivent défendre les Wallons et tous les Belges. Que chacun aide l'autre selon ses moyens.

La Wallonie n'aurait donc rien à gagner, ni au point de vue fiscal, ni au point de vue linguistique, à la séparation administrative. Chacun reconnaîtra, par l'étude des questions budgétaires, qu'aucune partie du pays ne prend l'argent de l'autre, que ni la Wallonie, ni la Flandre, que certains proclament à tour de rôle de malheureuses cendrillons, ne sont sacrifiées au point de vue des dépenses et que les deux parties du pays se complètent remarquablement pour nous assurer à tous, Wallons et Flamands, une patrie prospère et un peuple fort.

MAURICE DE MIOMANDRE.

Digitized by Google

LE RETOUR (*)

IV

L'été vint, le terrible été de la plaine d'Ararat (1). Le soleil de midi semblait précipiter non des rayons, mais des flèches de fer rougi sur les prés et les villages brûlés; la terre haletait sous cette chaleur torride; l'air était devenu irrespirable. Sur les routes, l'épaisse poussière était chauffée comme dans un four ardent. Dans les ruisseaux, les eaux s'évaporaient et s'enfuyaient rapidement des bords inhospitaliers et dénudés, afin de retrouver bientôt, au sein de leur mère, la mer, fraîcheur et repos. Les serpents rampaient hors de leurs trous, se dirigeant par groupes vers les rivières, afin d'apaiser leur soif, puis, rapides, ils s'en retournaient, ondulant et se tordant, pour se cacher sous la gerbe du moissonneur. Dans les champs, ce n'était que par places qu'on pouvait voir de la verdure, tout le reste était jaune, surtout parce que les blés étaient depuis longtemps mûrs, desséchés. Les épis des céréales, comme rôtis dans un four, contractés, laissaient pendre leurs têtes, et la moisson avançait lentement. Les moissonneurs passaient la majeure partie de la journée dans l'ombre des gerbes : il était impossible de manier la faux, les hommes étaient consumés de chaleur et de soif. Pas un souffle dans l'espace, pas un cri d'oiseau, pas un bruit, sauf cet ennuyeux et monotone bourdonnement qu'est la singulière chanson d'on ne sait quel pauvre insecte, à cette heure inopportune. Cependant, ces deux personnes, cette femme et cet enfant, sem-

(*) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1913.

(1) Immense plaine qui s'étend au bas du mont Ararat au mont Massis. C'est cette plaine qui constitue actuellement le gouvernement d'Erivan (Caucase).

Digitized by Google

blaient ne point sentir cette terrible température. Dans la solitude chauffée à blanc des champs immenses, ils passaient seuls et lentement, d'un champ à l'autre, là où la faucille du travailleur avait passé, là où les gerbes étaient entassées. C'étaient, ces deux glaneurs, Margarit et Galo. Par cette canicule insupportable, ils ramassaient les épis qui traînaient dans les champs fauchés et les jetaient dans le sac que chacun d'eux portait à son épaule. Le soleil brûlait d'en haut par ses rayons de feu; l'air embrasé étouffait, desséchant la gorge. Leurs os étaient courbaturés à force de se pencher et de se redresser continuellement; les débris piquants des épis perçaient leurs pieds nus. Mais la mère ni l'enfant ne prenaient garde à tout cela; ils paraissaient ne rien éprouver, ils étaient absorbés par leur besogne. Ils cherchaient les épis, d'un regard attentif, les ramassaient un à un, et les mettaient dans leurs sacs avec une lenteur douloureuse. Combien de fois leurs dos fatigués devront-ils se baisser et se relever? combien d'épines aiguës devront s'enfoncer dans leurs doigts déchirés et saignants? combien de champs devront-ils traverser d'un bout à l'autre sous le feu et les flammes du ciel ardent, avant que leurs sacs soient remplis? Et combien de sacs semblables faudra-t-il, pour que, en les battant, on puisse obtenir le blé de ces épis; pour que, avec le prix de ce blé, l'émigré puisse avoir encens et prières, pierre et suaire? Oh! savait-il, ce moissonneur, que chaque épi que, par distraction ou par insouciance, il laissait échapper de sa main, emplissait d'un sentiment d'infinie reconnaissance le cœur de ces déshérités, leur faisant oublier bien des angoisses endurées?

Le soleil déclina vers l'ouest. Les moissonneurs se levèrent et reprirent leur besogne. La mère et le fils poursuivirent leur glane. Leurs sacs étaient presque pleins, lorsque la mère, doucement, prit sa tête dans ses mains et s'assit :

— Encore, maman? — demanda Galo avec une tristesse compatissante.

— Oui, cher; la fièvre reprend de nouveau. De l'eau, Galo, de l'eau!

L'enfant ôta son bonnet de sa tête, courut vers le ruisseau voisin, prit de l'eau dans sa calotte, revint en courant, et

Digitized by Google

l'approcha des lèvres tremblantes de sa mère, qui but avidement, posa sa tête sur le talus servant de borne au champ, et se mit à grelotter, à claquer des dents.

— De l'eau !... — Le petit garçon, de nouveau, lui en apporta; la malade, de nouveau, but le tiède liquide sans parvenir à étancher sa soif dévorante, sans pouvoir éteindre le feu intérieur qui la consumait.

Depuis le commencement de l'été, déjà, Margarit souffrait des fièvres. Habituée à l'air de son pays montagneux et bien arrosé, sa délicate constitution féminine ne pouvait résister au climat empoisonné et meurtrier du pays d'exil. Tous les jours, à la même heure de l'après-midi, la fièvre intermittente jetait à terre la malheureuse femme, et l'épuisait, et l'usait chaque fois un peu plus. Et pourtant, sans prendre garde au mal, et fidèle à la promesse solennelle qu'elle avait faite en cette nuit atroce, elle sortait tous les jours dans les champs pour glaner avec Galo, cependant que Simon et Ousko restaient à la maison, ou, plus exactement, dans les rues, mendiant quelques morceaux de pain, afin que, le soir venu, tous ils pussent manger. Bien des heures dures avaient passé ainsi, et la veuve continuait à travailler. Après avoir été saisie par les accès de fièvre sous le flamboyant soleil, dans un champ, sur un talus, à la nuit tombante, elle dirigeait ses pas, avec l'aide de Galo, vers leur misérable demeure. Chacun portait un sac plein sur son épaule. Le chemin était long pour elle, depuis les champs jusqu'au village. Ses pieds n'avançaient qu'avec peine. Mais, quand elle considérait le fruit de son âpre labeur, quand elle sentait sur son dos le poids du sac bien rempli, elle oubliait les tortures subies, elle oubliait sa faiblesse, et, contente, elle continuait son chemin, vers la cabane, où, assis l'un auprès de l'autre, l'attendaient Simon et Ousko, leurs tabliers pleins de morceaux de pain dur.

Des jours, des semaines coulèrent de la sorte. L'été s'en fut; les froides brumes automnales survinrent. Du ciel, chargé de pesants nuages, une fine pluie tombait souvent, cette pluie si monotone, si attristante. L'état de Margarit s'aggrava. Peu à peu il lui devint impossible de sortir de la chaumière, et elle passa des heures entières au bord

Digitized by Google

du *thonir*. Avec de grandes difficultés, elle parvint à changer contre de l'argent le blé ramassé durant l'été. Le temps était proche où elle allait pouvoir se libérer du devoir qu'elle avait assumé. A la fin, elle se leva, un matin, dirigea ses pas vers le marché, et s'arrêta devant le magasin d'où Galo avait apporté le suaire de son père. La foule se pressait à l'intérieur et le commerce battait son plein. « Faut-il entrer ou ne faut-il pas ? » pensait-elle. La multitude lui faisait peur. Elle attendit encore un moment, puis se sentit incapable de supporter plus longtemps cette situation : le vent froid de l'automne la faisait frissonner, et ses genoux fébriles se dérobaient sous elle. Elle s'approcha donc, poussa lentement la porte et demeura immobile.

— En voici une qui demande l'aumône; — pensèrent tous les gens, et le commis lui tendit quelques copecks.

— Je ne demande pas la charité, merci; que le Seigneur fasse régner l'abondance chez vous ! Je rapporte votre argent. Je ne demande rien ; — répéta-t-elle, craignant qu'on la comprît mal.

— Quel argent ?

— Le prix du suaire que vous nous avez donné; c'est mon enfant qui est venu le demander.

Le marchand demeura stupéfait : cette pauvre femme, décharnée au point de n'être plus qu'un squelette, cette miséreuse ne demandait pas la charité, elle refusait l'argent, et même elle en rapportait ! Les clients aussi, étonnés et curieux, entouraient cette singulière pauvresse :

— Sœur, ce suaire nous l'avons donné gratis; nous l'avons donné pour le bien de notre âme.

— L'abondance soit sur votre maison ! mais je ne puis pas l'accepter; mon mort est trop à plaindre : dans le linceul d'autrui, un mort ne peut pas dormir en repos. Prenez votre argent. Que Dieu multiplie votre bien !

—O femme ! garde cette monnaie pour tes petits; — lui dit-on de toutes parts.

— Je ne peux pas, je ne peux pas; c'est au Seigneur d'entretenir mes enfants. Reprenez votre argent. Pour l'amour du ciel, reprenez-le ! — implora-t-elle. Mais en vain ! Le commerçant refusait avec entêtement, comme si cet argent représentait pour lui le prix du sang. Il semblait en avoir

Digitized by Google

peur, craindre d'y toucher, comme si ses doigts eussent dû en être brûlés : c'était le prix du linceul, du linceul du pauvre... C'était à cette heure une lutte extraordinaire entre la misérable femme en haillons et le vendeur. L'objet de la contestation était une somme insignifiante, le prix de quelques mètres de toile, et il était également insupportable à tous les deux. La femme s'efforçait de se débarrasser de cette monnaie, afin de donner la paix au cadavre de son mari et de réaliser ainsi son vœu solennel. De même, le marchand essayait de se libérer de cette somme, car il était convaincu que le prix du linceul du pauvre porterait une grave atteinte à la prospérité de ses affaires, qu'il ferait faillite si même un seul copeck tombait de ces mains amaigries dans sa caisse. Ils ne parvenaient pas à pénétrer mutuellement leur pensée, et chacun d'eux s'étonnait de rencontrer une si incompréhensible obstination chez l'autre. Margarit pria, supplia, pleura même : elle avait tant peiné pour amasser cet argent ! Pourquoi ne l'acceptait-on pas ? C'était le fruit de son labeur courageux, de sa santé; c'était une partie d'elle-même, avec laquelle elle désirait assurer la tranquillité éternelle de son époux !

— Mon Dieu ! — murmura-t-elle à travers ses larmes, — le pauvre n'a-t-il pas même le droit de reposer paisible dans son tombeau ?

La scène était pénible. Tous en étaient émus, le négociant aussi; et, cependant, il était au-dessus de ses forces, pensait-il, d'accepter cet argent : il tremblait devant le prix du suaire. Voyant que tous ses efforts restaient inutiles, Margarit leva les yeux au ciel, s'écria : « Seigneur ! sois-en témoin ! » jeta les pièces au milieu de la foule, et sortit.

Le jour des Morts de la Sainte-Croix arriva : des pierres de toutes formes et de toutes espèces s'élevaient sur les sépultures récentes des disparus, petits et grands. Monuments bruts sur des vies stériles ! Mais nulle de ces pierres n'était aussi grosse que celle qui recouvrait une tombe solitaire : celle de Vosko. Quelque temps auparavant, Margarit avait fait descendre cette pierre de la montagne; elle était juste comme l'avait désirée Vosko, *noire comme son cœur, dure comme le cœur de ce monde.* La tombe de l'exilé ne serait plus perdue, vouée à la disparition : il avait un

Digitized by Google

monument. Il lui manquait encore l'encens et les prières.

Où était donc Margarit ? Elle était gravement malade maintenant. Rentrée du marché, elle avait dû se mettre au lit, et ne s'était pas relevée depuis. Combien de jours s'étaient passés sans qu'elle pût sortir de chez elle ! Pourtant, elle s'était promis d'aller aujourd'hui, coûte que coûte, au cimetière. Elle attendait avec anxiété, depuis longtemps, ce jour des Morts. Mais comment se rendre là-bas ? C'était loin, elle était seule et bien lasse. Elle n'avait même plus Galo pour la conduire, car, dès le commencement de l'automne, il s'était engagé comme berger... Elle se leva quand même, et, appuyée sur un bâton, se mit à marcher péniblement, à tout petits pas. Elle était décidée, quoi qu'il arrive, à se traîner jusqu'au champ du repos pour voir cette énorme pierre sur son mort, pour faire faire sous ses yeux, une dernière fois, un service de prières, et payer au *Terter* le prix de l'enterrement. Ensuite, advienne que pourra !

De sa chaumière jusqu'au cimetière, c'était un vrai voyage pour elle, et un voyage douloureux ! Elle dut s'arrêter souvent pour reprendre haleine. Enfin, après un dernier effort, elle aperçut la nécropole. De tous côtés les vapeurs de l'encens montaient : aucun des disparus n'était oublié. Vosko, seul, attendait une main pieuse.

Margarit arriva enfin. Elle avait apporté de l'encens, elle aussi; elle l'alluma et la sainte fumée monta vers le ciel, en volutes, emportant avec elle le murmure des oraisons de la veuve inconsolée, pour le repos éternel de l'âme de son époux. Le prêtre vint, là encore, dire l'office des Trépassés sur cette pierre. Comme il achevait, la pauvre malade s'approcha en chancelant de l'Evangile de l'homme de Dieu, et, le baisant dévotement, y déposa quelques pièces d'argent.

Etonné, le prêtre examina avec stupeur d'abord l'argent, puis la femme, s'efforçant de comprendre le sens de tout cela :

— C'est pour l'ensevelissement de mon mort.

— O femme ! qui te demande de payer cet ensevelissement ?

— *Terter*, Dieu en est témoin, c'est d'un travail honnête

Digitized by Google

que j'ai gagné cette somme; je ne l'ai pas mendiée, je ne l'ai pas volée non plus; je l'ai gagnée laborieusement.

— Tu as bien fait, mon enfant, sois bénie ! Garde cet argent et donne-le à tes enfants. — En disant ces paroles, le pasteur versa l'argent de son livre sur la pierre, et s'éloigna.

Il sembla à Margarit qu'il lui assénait un coup terrible sur la tête. Tout s'obscurcit, se mit à tourner autour d'elle, et ses jambes refusèrent de la soutenir. Anéantie, elle se laissa choir sur la tombe de son mari, et posa son front sur la pierre :

—On ne veut pas le prendre..., là-bas on n'a pas accepté..., ici non plus..., maudit soit le sort du pauvre ! (1)

Certes, le serviteur de Dieu ne comprit point la grave blessure qu'il portait au cœur déjà si affligé de la malheureuse, en refusant son obole. Jamais encore la charité ne s'était montrée à ce point insensée, illogique, et même mauvaise. Avec quel espoir la pauvre veuve avait attendu ce jour des Morts ! Dans tous ses déboires, ç'avait été son unique consolation. Et avec quelle peine elle était venue jusque-là !!

Peu à peu, les gens sortirent et se dispersèrent, en jetant, les uns un regard compatissant, les autres un œil indifférent sur cette pauvresse qui restait prostrée sur la tombe de son aimé. Mais nul ne comprit que tous les deuils rassemblés, en ce jour, au cimetière, ne pouvaient égaler celui de cette âme si éprouvée; que pas un cœur n'avait souffert aussi profondément, n'avait été atteint aussi cruellement que celui-là.

Des heures passèrent. La veuve éplorée demeurait immobile au même endroit. L'encens brûlait toujours, tout près d'elle; mais, cette fois, ce n'étaient point des prières et des actions de grâces qui montaient, avec la fumée, vers le trône du Tout-Puissant : c'étaient des soupirs, seulement des soupirs; les soupirs de la misère méprisée, des tortures cachées et incompréhensibles au reste du monde. Le silence se répandit partout; silence sépulcral qui n'était plus troublé que par les sanglots de la femme solitaire. Le vent des soirs d'automne se leva : il fit froid. Margarit essaya de se dres-

(1) Textuellement : *que la poussière retombe sur la tête du pauvre.*

Digitized by Google

ser, mais, débile, elle retomba. Elle était oubliée. La terreur s'empara d'elle : un à un, dans les ténèbres, les morts se levèrent et se rangèrent, à perte de vue, au pied de leur sépulture. Seul, Vosko manquait, il restait sous le sol glacé. Margarit ferma les yeux, mais elle les voyait tous. Un frisson d'horreur la secoua tout entière. Elle se ramassa sur elle-même, étreignant fortement la pierre comme si c'était son époux dans les bras de qui elle cherchait protection. La roche restait froide. A l'entour, régnait la nuit. Epouvante !... Le ciel voyait ce qui se passait ici-bas, mais, insouciant, il clignait ses yeux brillants...

Ce soir-là, Simon et Ousko restèrent seuls dans la noire cabane. Ils attendirent patiemment, pleurèrent, appelèrent leur maman, mais leur maman ne revint pas... Simon savait qu'elle était allée au cimetière; il proposa à Ousko de partir, en se tenant la main, à sa recherche. Ils ouvrirent doucement la porte, et regardèrent au dehors : l'obscurité était effrayante. De toutes parts des milliers d'yeux étincelaient. Tous les deux poussèrent un cri, appelant une dernière fois : « Maman ! » et se précipitant en arrière, tombèrent, silencieux, dans les bras l'un de l'autre.

Le lendemain matin, des passants trouvèrent le corps de Margarit sur la tombe de son mari, et on l'enterra sur place, aux côtés de son époux. Elle n'eut ni encens, ni prières; ni pierre tombale, ni suaire : c'était une morte sans parents, abandonnée.

Quelques mois plus tard, avec une autre troupe d'émigrants, Galo rentrait au pays, portant Ousko sur ses épaules, et tenant son frère par la main. L'ancienne génération n'était plus : dans le désert de la misère, elle avait sombré, elle était disparue sans laisser de traces, immolée en expiation séculaire. Où allait cette nouvelle génération pour pleurer Sion ? Etait-ce vers Jéricho ou vers les rivages des fleuves babyloniens ?

Traduit de l'arménien moderne de Avétis Aharonian, 1899, par Elias-Sarkis Altiar, 1911.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Un premier geste.

Le nouveau président n'a pas remis au lendemain ce qu'il pouvait faire le jour où lui fut transmis le pouvoir. Il a signé la nomination de M. Delcassé au poste de Pétersbourg Pour la première fois le Parlement, la presse et le public se sont trouvés unanimes, ou à peu près, dans l'approbation comme dans la surprise. Rare privilège de l'intelligence ! Hier encore on dissertait sur le point de savoir si le président est un rouage majeur ou mineur dans l'État républicain. Les exemples passés autorisaient un doute, plutôt affligeant. Il semble que ce doute sera promptement dissipé On apprendra d'expérience que la fonction est ce que peut être l'homme qui l'exerce. La lettre des lois est flexible, surtout lorsque le caractère des princes ne l'est guère Or, un président est un prince sans couronne et à terme, ce qui contribue à le rendre, malgré l'apparence, plus conscient de son rôle et plus maître de ses actes. Vêtu comme tout le monde, il échappe aux curiosités banales et se réintègre dans la vie générale du citoyen. Forcé de compter avec le temps il tâche, lorsqu'il est digne de ses prérogatives, à mettre les morceaux en double et à multiplier les services dont il est comptable au pays: M. Poincaré nous promet, pour 1919, un bilan moral qui soldera en bénéfice

R.

* * *

L'Opéra de la rive gauche.

Les deux rives de Paris sont parties en guerre l'une contre l'autre. On pouvait croire que ces sortes de rivalités n'existaient plus, tant de métros et d'autobus ayant brouillé de leurs réseaux multiples des caractères autrefois distincts. Mais les récentes élections du « Prince des poètes » et du « Prince des conteurs », rive gauche, ont ameuté la rive droite. Paul Fort n'est pas ici en

Digitized by Google

cause, qui est un homme charmant, un poète délicieux et pleinement original, ni M. Han Ryner, qui est un retardataire inoffensif et ingénu, mais l'explosion de sottise puérile ou de rhétorique matamoresque, dont ces manifestations furent entourées.

Et voilà que M. André Antoine aggrave la séparation des droitiers et des gauchers, en fondant sur sa rive, en Odéonie, une scène de musique, un opéra comme il y en a un sur la rive droite. Qui plus est, il choisit pour ses premiers grands débuts lyriques le même sujet que celui dont une académie nationale de musique tire invariablement ses meilleurs revenus : *Faust*. Mais ce *Faust*-là n'est pas de Gounod. Y a-t-il quelqu'un assez « vieille midinette », je vous prie, pour souffrir encore la musique de Gounod ?

Il faut reconnaître que le *Faust* monté par Antoine est de première qualité. Les décors, ils ont certainement coûté une frémissante liasse de papiers bleus.

« Avez-vous vu *Faust* à l'Odéon ?

— Oui.

— Eh bien ?

— Enchanté ! Les décors sont admirables. Je vous recommande les ensembles des Loïe Fuller dans le corps du ballet, et surtout le cabinet de *Faust*. Antoine a reproduit avec féerie un tableau de Rembrandt C'est unique .. » Etc., etc...

Voilà donc pour les décors, qui sont, comme chacun sait, la première condition à remplir pour emporter le succès et faire apprécier un talent.

Quant à l'opéra lui-même, il ne vaut pas moins. L'orchestre des concerts Colonne est admirable. Les chœurs sont admirables. Lizst, Berlioz, Schumann, Florent Schmitt sont admirables. Presque tous les morceaux sont bissés, notamment les Sylphes. C'est un délire dans la salle. Cette fois, Antoine tient le bon coût. « Il fait le maximum. » Chut ! il aurait même avoué à un de ses amis :

— Enfin, je vais pouvoir payer mes dettes, et en recommencer d'autres. »

Et le livret ? Car il y a aussi un livret ..

Le livret est de Gœthe lui-même Et il a une ampleur que les livrets n'ont pas accoutumé d'avoir. Et il est bourré de génie, de pensées prodigieuses, ne rappelant en aucune manière l'aventurette sentimentale rimée par Adolphe Dennery pour l'opéra de

Digitized by Google

Gounod. On explique ce livre-là dans les lycées, et il n'est aucune nation qui ne le reconnaisse pour un des grands chefs-d'œuvre de l'humanité. Certains voudraient même qu'on le jouât seul, parce qu'il est de taille à ne pas nécessiter la collaboration de Rembrandt, de Lizst, de Berlioz, de Schumann, de Florent Schmitt et de Loïe Fuller. Ils le voudraient? Les malheureux! Mais songez à Antoine, songez aux légendaires « banquettes vides » de l'Odéon; songez au *Jules César* de Shakspeare qui fut un four, et à *La faute de l'abbé Zola*, qui fut un four malgré Dom Bruneau et ses entr'actes musicaux. Vous me dites que l'on joue bien *Le Cid* et *Bérénice*, sans tous ces ornements empruntés à d'autres arts qui n'ont rien à faire avec la valeur de Corneille et de Racine, et que les étrangers un peu cultivés y trouvent un plaisir très vif, et que nous pourrions en user de même avec Gœthe. Mon Dieu oui, si *Faust* n'était pas qu'un « livre » sublime, s'il était aussi une œuvre « dramatique », répondant aux lois du théâtre! Or, les Français ont toujours eu la manie de croire qu'une somme philosophique n'était pas un drame. C'est Napoléon qui disait au grand poète allemand : « Votre tragédie est toute une histoire, la nôtre est une crise. »

Dès lors, à moi les décors, les danseuses, la musique, et toutes les féeries sensuelles de l'opéra!...

E. GÉRARD-GAILLY.

* * *

Notes sur le théâtre.

Sur trois pièces nouvelles dont j'ai à entretenir aujourd'hui les lecteurs de la *Revue de Belgique*, il en est deux qui sont signées du nom d'écrivains belges; ce sont l'*Embuscade* d'Henry Kistemaeckers, et la *Demoiselle de magasin* de MM. F. Fonson et F. Wicheler. La critique n'a été tout à fait favorable ni à l'une ni à l'autre; elles ont l'une et l'autre cependant des qualités dramatiques manifestes; leurs auteurs évidemment savent très bien — trop bien peut-être — leur métier; aussi y a-t-il dans leur habileté routinière une part de convention qu'on leur a justement reprochée.

La *Demoiselle de magasin*, jouée au Gymnase le 13 février, est une comédie en trois actes qui réunit à peu près les mêmes éléments de réussite que le *Mariage de M^lle^ Beulemans*, des mêmes

Digitized by Google

auteurs, mais qui probablement, et à cause de son caractère de redite, n'aura pas un aussi durable succès.

L'*Embuscade*, « pièce » en quatre actes de M. Henry Kistemaeckers, représentée le 7 février, est un drame dont je dois bien négliger la plupart des péripéties pour m'en tenir à l'action essentielle. Le conflit est entre un chef d'usine, M Guéret, et un jeune ingénieur qu'il a pris à son service. Cet ingénieur est un enfant naturel, mais ni lui ni M. Guéret ne savent qui sont ses parents; le public, au contraire, sait que le père de ce jeune homme était une sorte d'alcoolique et qu'il est mort depuis longtemps, et que la jeune fille qui fut sa mère est aujourd'hui Mme Guéret. Voilà une situation bien exceptionnelle et dans laquelle un drame ne pouvait manquer de se produire. L'entrée d'un tel enfant dans une telle famille, heureuse jusque-là, c'est l'*Embuscade*, c'est-à-dire le piège brusquement tendu par le destin. Les ouvriers de M Guéret se mettent en grève; l'ingénieur est amené par les circonstances à se ranger à leur parti; il est leur délégué, et il se trouve en cette qualité, au milieu de la nuit, dans le bureau de M. Guéret, lorsque l'usine saute. Fureur du patron; il saisit son subordonné à la gorge, mais Mme Guéret accourt et révèle que celui-ci est son fils. Au dernier acte, dans le décor de l'usine en ruines, les choses s'arrangent. Le jeune homme passera pour un fils de M. Guéret; il continuera donc de vivre auprès de sa mère et il aidera son père adoptif à relever et à faire de nouveau marcher l'usine. Ainsi s'achève cette sombre histoire où quelques scènes, jugées en elles-mêmes, ont une certaine beauté. M. de Féraudy (Guéret), Mlle Cerny (Mme Guéret) et M. Le Roy (l'ingénieur) ont été justement applaudis.

Le 7 février, au théâtre Sarah-Bernhardt, a été donnée la première représentation de *Servir*, pièce en deux actes de M. Henri Lavedan. L'action en est forte et rapide; elle *porte* sur le spectateur qui ne pense qu'à applaudir. C'est seulement hors du théâtre, une fois délivré de l'étreinte de l'auteur, qu'il démêle dans ces scènes éloquentes et pathétiques, quelque chose de mélodramatique et d'invraisemblable.

Un lieutenant d'artillerie — qui n'a point de goût pour le métier des armes — a découvert un explosif d'une puissance formidable dont il veut anéantir le secret; mais son père, ancien colonel, qui pour servir son pays a espionné son propre fils, a surpris le secret redoutable et l'a livré. Il reste au jeune officier

Digitized by Google

quelques bombes dans une maison à Vincennes ; une nuit il va pour les chercher ; sa mère l'accompagne. Mais à la même heure et au même endroit, le père a un rendez-vous avec un général de ses amis et avec le ministre de la guerre ; ces personnages annoncent au général qu'un autre de ses fils, officier au Maroc, y a péri dans un guet-apens préparé par des mains allemandes, qu'en conséquence la guerre est déclarée à l'Allemagne, et qu'il est chargé, lui, d'une mission secrète destinée à troubler et à retarder la mobilisation de l'ennemi, mais dans laquelle il périra. Le colonel se sacrifiera avec joie. Il a ensuite une scène d'une extrême violence avec son fils qui se voit dépouillé de sa découverte, mais ce fils lui-même, quand il connaît le meurtre de son frère, appelle la guerre qui le vengera,

S'il y a quelque invraisemblance dans l'action, il y en a aussi dans le caractère de ce jeune officier, qui a assez de volonté pour déclarer à un moment qu'il ne sait pas si sa conscience lui permettrait de marcher à la frontière, et qui n'en a pas assez soit pour refuser d'entrer dans une carrière pour laquelle il ne se sent pas fait, soit, plus tard, pour s'en affranchir.

On ne peut pas ne pas applaudir à beaucoup de scènes de ce drame ; mais, comme je le disais pour *Alsace*, de MM. Gaston Leroux et Lucien Camille, je ne déciderai pas si la représentation en était ou non opportune Mais je proclamerai en terminant que l'interprétation en est tout à fait remarquable et que Guitry est admirable dans le rôle du colonel.

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

Chronique Parlementaire.

La quinzaine a été marquée par un événement parlementaire considérable, dont il n'est guère de précédent dans nos « Annales ». La Chambre s'est constituée en comité secret, à la demande du chef du cabinet, pour entendre des déclarations sensationnelles concernant l'équilibre européen. Je dis « l'équilibre européen », car il s'agissait, assurément, de la neutralité belge, et, dans l'esprit de tout le monde, le respect de celle-ci est intimement lié au maintien de la paix entre les grandes puissances. D'ordinaire, la Chambre ne décrète le huis-clos que pour discuter ses affaires de ménage ou les mérites des candidats pour des nominations dont le choix lui est dévolu. C'était la première fois que la Chambre renonçait à la publicité de ses débats pour écouter une communication ministérielle qui, dans l'état de tension où nous vivons actuellement, prenait aussitôt une apparence de gravité particulière. Notre Premier allait-il révéler la pensée mystérieuse de la diplomatie européenne qui pousse les peuples aux armements à outrance, qui nous oblige à vivre dans l'anxiété grandissante d'un conflit effroyable toujours imminent, qui force l'or à se tapir au fond des bas de laine, qui nous fait tous les matins tendre l'oreille pour écouter si nous n'entendons pas battre quelque part le tambour de l'invasion ?.. Que veut l'Europe ?... Qui la dirige ?.. De quel génie inconnu, ami de la paix ou assoiffé de batailles, est-elle le jouet ?.. Nos honorables allaient-ils enfin connaître ce secret plein d'horreur ? S'ils le connurent, le public, malheureusement, est destiné à l'ignorer à jamais, car, d'avance, le ministre avait cousu la bouche de ses auditeurs. Avec un geste de conspirateur, il leur avait imposé l'engagement de ne rien révéler de ce qu'il allait dire. A ceux qui leur demandent aujourd'hui des éclaircissements, nos députés doivent se contenter de répondre : « Prenez garde, il y a peut-être là un secret, comme dit M. de ... Broqueville ».

Maintenant que j'y songe, cette phrase appartient plutôt à

Digitized by Google

M. de Tocqueville. Du Tocqueville de la sous-préfète du *Monde où l'on s'ennuie*, bien entendu...

Broqueville?... Tocqueville?... J'avoue que je m'y perds... Après cela, peut-être notre chancelier est-il en toc, et sa politique est-elle faite de bric et de broc. L'invention saugrenue de la séance mystérieuse est de nature à le faire croire. Le secret en a été d'autant plus facile à garder par nos législateurs, que le ministre, paraît-il, n'a rien dit qu'ils ne sussent déjà. Que les puissances garantes de notre neutralité font des vœux pour le renforcement de notre état militaire? Qui en doute?... Georges Lorand a récemment rapporté de Suisse ce mot de Guillaume II : « Je voudrais être couvert sur mon flanc droit comme je le suis sur mon flanc gauche ». Le général Langlois a écrit un volume pour démontrer qu'à moins d'avoir une armée de campagne de six corps et de deux divisions de cavalerie, la Belgique ne saurait empêcher le passage des Allemands à travers le Luxembourg, de Malmédy à Mézières. « Le but de renforcer les défenses de la Belgique, écrit le rédacteur militaire du *Times*, est conforme à nos vues, et recevra notre ferme appui. » Voilà donc tout le monde d'accord, et l'on se demande ce que M. de Broqueville a bien pu dire de plus pour rallier à son projet, en bon maquignon qu'il croit être, les sous-vétérinaires de droite qui se confinaient jusqu'ici dans un antimilitarisme atavique, datant de la guerre des paysans. Déjà, pour les bien disposer, M. de Broqueville leur avait promis une armée soigneusement expurgée d'officiers francs-maçons. Malheureusement, il a tout compromis en voulant faire le stratège en chambre, et en venant intempestivement parler du *triangle* défensif Anvers-Liége-Namur, renouvelé — à en croire ce Jomini inattendu — du fameux quadrilatère lombard. Les spécialistes n'ont eu aucune peine à démontrer que, si le quadrilatère Vérone-Mantoue-Peschiera Legnano est bel et bien un quadrilatère, le triangle de M. de Broqueville n'est pas un triangle, nos places fortes de la Meuse étant absolument indépendantes du réduit national d'Anvers et ne faisant pas système avec lui. Mais les sous-vétérinaires de droite ont néanmoins pris ombrage de voir que, dans l'esprit de M. de Broqueville, la défense de la Belgique reposait sur un *triangle*, emblème maçonnique qu'ils ne s'attendaient guère à voir intervenir dans cette affaire.

Cette figure géométrique, qui leur paraît naturellement sus-

Digitized by Google

pecte et diabolique, joue d'ailleurs, dans leur existence, un rôle beaucoup plus important qu'ils ne se l'imaginent. M. de Broqueville aurait pu leur dire — et avec infiniment plus de justesse — que toute la chance du parti catholique repose en ce moment sur un autre triangle : le triangle du vote plural. Les bonnes choses vont par trois, dit la sagesse des nations. Mais les cléricaux ne sont pas généralisateurs. S'ils abhorent les trois points, ils ne détestent pas les trois votes. C'est même pour les maintenir contre vents et marées qu'ils sont prêts à plonger la Belgique dans une calamité sans exemple. M. de Broqueville oppose à la grève générale un front d'airain, confiant dans les mousquetons de sa gendarmerie. N'hésitera-t-il donc pas à verser le sang pour la défense d'un privilège, ridicule et absurde après tout ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Dans les revendications ouvrières, il est question bien moins de la conquête d'un droit, que de l'abandon d'un privilège, détenu par les classes supérieures. Le droit, les ouvriers le possèdent. Le suffrage universel existe. Seulement il est vicié, masqué, virtuellement aboli par le privilège du cumul des votes. Quand on songe que les partis d'opposition sont disposés à accepter le double suffrage du père de famille, il faut bien se dire que tout le différend ne porte plus que sur le triple vote. C'est pour le maintien ou l'abandon de la troisième voix que l'on va se battre, que l'on se prépare à plonger la Belgique dans un abîme de misères et de ruines !... C'est pour la conservation de ce privilège — absurde et ridicule, je le répète — que le gouvernement se refuse à « causer », qu'il se drape orgueilleusement dans sa dignité de commande, qu'il se dispose à mobiliser cinq ou six classes de milice, et à donner au monde le spectacle d'une Belgique déchirée par la guerre civile ?... O nuit du 4 août, où la noblesse et le clergé abandonnèrent spontanément des privilèges autrement importants, ne peux-tu mettre, par ton souvenir et ton exemple, un peu de raison dans l'esprit de ces fous qui vont peut-être verser le sang pour avoir le droit de mettre un troisième carré de papier dans une vilaine boite!...

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

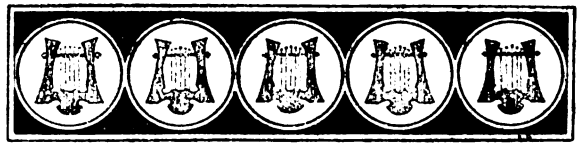

En marge de la musique.

La Société Ysaye emploie son activité à des incursions dans le passé Après le festival Mozart et le festival Brahms, elle nous a offert un festival Strauss. Disons un récital ; ce sera moins grandiloquent et plus juste.

M. Richard Strauss achève de conquérir la gloire dans son pays. Ailleurs, on le discute encore. Certains, même, le repoussent avec colère. Il doit sourire d'aise en constatant chez quelques-uns de ses auditeurs ce sentiment qui est le réflexe de sa passion et de ses audaces. J'aime à croire qu'il entretiendra le plus longtemps possible un malentendu qui atteste son originalité et sa force. Car il s'agit bien d'un malentendu. Une écorce un peu rude, quelques dissonances effrontées ne sauraient, dans l'état présent de la technique, effrayer ou rebuter qui que ce soit. Ceux qui se fâchent en déclarant « qu'il n'y a rien dans cette musique » ou que ce qu'ils croient y apercevoir est fou, baroque, incohérent, sont les victimes de leur propre erreur. La musique de l'auteur de la *Vie d'un héros* a sa logique ; mais cette logique n'est pas celle que connaissent les rhéteurs et les constructeurs. C'est une logique des images. La cohérence de ces œuvres est dans leur poésie. Livrez-vous aux images dont la musique de Strauss fait sa substance et vous entendrez le drame sans paroles rationnelles, sans gestes réels, de la vie intérieure, invisible, sous-jacente qui ondule aux plans mobiles de la sensibilité. « Les images, dit Taine, sont des sensations renaissantes. » Ecoutez naître et renaître ici les sensations par quoi la vie se crée continuellement. Au contact de l'air qui émeut les bois, les cuivres et les cordes, elles se colorent et de leur succession, de leur synthèse se forment ces poèmes qui s'intitulent *Mort et transfiguration*, *Till Uylenspiegel*, *La vie d'un héros*, *Don Juan*, *Don Quichotte*, *Ainsi parla Zarathoustra*.

Digitized by Google

Le domaine poétique de ces œuvres est aussi étendu que le champ où se contracte et se dilate, où se concentre, se ramasse et puis se déroule leur matière lyrique. Elles ne nous proposent pas ce qu'on a coutume d'appeler des architectures sonores. L'ordre oratoire des classiques, elles le brisent et leur disposition, vue du dehors, semble un désordre. Pénétrez-y; vous serez séduit par la beauté si expressive et la saveur de leurs *leit-bilder*, par ce que leurs rythmes ont de musculeux, d'élancé, de vivace et de direct, par la richesse de leurs harmonies, par leurs mélodies franches qui se développent au moyen d'amples courbes où se retrouve quelque chose de l'inflexion et de l'intonation populaires. Tout n'est pas métaphysique chez Strauss, ni symboliste ou, pour mieux dire, tout ce qui chez lui est tel se précipite, pour nettement apparaître, dans la forme la plus concrète et la plus saisissante. Parmi les grands rêveurs de la musique, en est-il de plus réalistes? Dédaigneux de la vieille distinction des genres poétiques et prosaïques, il est descendu avec sa musique jusqu'aux sujets les plus quotidiens, les plus familiers de la terre, *La vie d'un héros*, *La symphonie domestique* sont des romans en prose. Mais quelle splendide modulation spirituelle que *Mort et transfiguration*! C'est une des caractéristiques de son art révolutionnaire d'être en même temps fleuri de sensibilité, illuminé d'héroïsme, enchanté de l'écho des rêves qui bercèrent, au temps de Schubert et de Weber, avec des accents que nous pensions surannés, l'âme allemande. Celui-là que vous appelez cynique pour sa manière d'accommoder les sons, le passé l'attache. Il en assemble les souvenirs et les emporte dans la mêlée des joies et des douleurs vers l'inconnu de demain. Ainsi dans les vitres qu'il brise se reflète d'une manière nouvelle la féerie du couchant. Il a violé l'harmonie; mais c'était afin de l'éveiller à de magnifiques voluptés. Au surplus, je le répète, cette manière de luxure n'est plus un crime. A l'orchestre aussi il a demandé de nouvelles locutions, des timbres plus proches de la nature, disons plus bruts et des traits plus analytiques. Pour marier ce qu'il a de violent à ce qu'il a d'ingénu et de tendre, il a forgé un langage à son chiffre. Et je ne parle que du langage de ses poèmes symphoniques Mais, n'eût-il réalisé que cette partie de son œuvre, je pense qu'elle suffirait à expliquer sa renommée et la grande place qu'il occupe dans l'art de ce temps-ci.

* * *

Digitized by Google

A la deuxième matinée de la Société Bach, un interprète ayant fait défaut au dernier moment, M. Zimmer a été contraint de passer, dans les cantates inscrites au programme, les récits et les airs confiés à la voix de basse. Je dirais que nous y avons perdu quelques pages du plus grand caractère et une délicieuse pastorale, si ces cantates de Bach n'étaient de petits drames dont les parties s'enchaînent de sorte que ce qui en rompt l'ordonnance en détruit le sens. Voyez la cantate qu'on désigne par les paroles de son chœur d'introduction : « Du Hirte Israël, höre » (1). On en trouve le thème au quatorzième verset du chapitre X de l'Évangile selon Jean : « Pour moi, je suis le bon pasteur et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. » Bach n'eut, sans doute, qu'à se souvenir de ces paroles pour entendre aussitôt en lui la « sinfonie » des pastorales auxquelles se superposent, ici, le chœur d'introduction et là, l'air de la basse qu'il a fallu qu'on supprime pour en venir brusquement au choral qui sert d'épilogue à la cantate. Ainsi exécutée, l'œuvre boite. C'est comme si l'on détachait le dernier volet d'un triptyque; car cette œuvre, construite selon l'ordre ternaire aimé des classiques, réalise un cycle spirituel ou, tout au moins, dessine une courbe au creux de laquelle se place, ainsi qu'une péripétie morale, l'*aria* du ténor : « Si un jour j'ai très peur; si je n'aperçois plus le berger; mes faibles pas se hâteront vers lui, car je ne cesserai pas de croire en lui. » *Si un jour j'ai très peur!* C'est le froid de l'ombre tombant d'un nuage sur la campagne et ranimant ce que de trop chaudes et voluptueuses clartés ont endormi. C'est l'énergie ressuscitée par les fantômes du doute et de la détresse possibles. La conscience, entre deux journées magnifiques et paisibles, se dresse et, par ce morceau vif, carré, actif dont les aspects rythmiques et harmoniques s'opposent à ceux des pastorales, le drame de la vie intérieure est noué. De ce drame musical, de ce drame par la musique, remarquez comme la succession des tonalités employées trace le schéma. Le chœur d'introduction est en *sol* majeur, tonalité simple, agreste. L'air de la basse est en *ré* majeur, tonalité robuste et franche. L'air du ténor, au contraire, est écrit dans la tonalité assourdie et profonde de *si* mineur dont l'auteur de la *Haute messe* a tiré tant de poignantes images. Les récitatifs lient ces pages de premier plan au moyen

(1) Berger d'Israel, écoute !... Cantate n° 104.

Digitized by Google

de transitions à la fois psychologiques et tonales. On ne saurait accorder trop d'importance à ces récitatifs. Ici, où les ornements tombent, où la parole est nue, l'esprit de l'auditeur atteint aux racines mêmes de l'art du musicien-poète et, mieux que partout ailleurs, il goûte de cet art la qualité, il en mesure la force. Les récitatifs de Bach, Wagner en a fait ses modèles. De savants musicologues les ont étudiés et commentés.

La cantate du « Berger d'Israël » se termine à la manière ordinaire par un choral. La seconde cantate qu'on entendit — incomplètement aussi — à la matinée du 2 février est d'une forme et d'un caractère très différents. Les paroles qui lui servent de titre en indiquent le sujet : « *Dazu ist erschienen der Sohn Gottes.* » Complétons et traduisons : « Le fils de Dieu est venu afin de détruire l'œuvre du démon. » C'est une composition jubilatoire et militante destinée à servir de préface à l'année nouvelle. Le texte d'un de ses chorals adresse cette prière à Jésus : « Donne à toute la chrétienté la paix et une année heureuse. » On l'exécutait à Leipzig le lendemain de Noël. Elle contient trois chorals qui la divisent et qui en marquent les phases ainsi que faisait le chœur dans la tragédie grecque. On y remarque un admirable air de basse en *ré* mineur dont l'accompagnement symphonique, puissant et sculptural, évoque l'image de Satan. Tout de suite après cette page, un calme récit débute par l'inflexion grégorienne de l'*In paradisium* que je soulignais récemment dans une cantate dialoguée (1). Ce récit oppose la douceur du séjour paradisiaque aux épouvantes de l'enfer. Sage et pensif, il se déroule dans le registre grave de la voix d'alto, sur les harmonies lentement ondulées de l'orchestre.

L'orchestre, c'est le quatuor des cordes rehaussé de quelques timbres caractéristiques : dans la cantate pastorale, la violeténor et les hautbois, dans la cantate « *Dazu ist erschienen* » les hautbois et les cors. Faut-il redire avec quelle ingéniosité, quel tact, quelle science et quel esprit de poésie Bach se sert de ces sobres moyens? les *concertos brandebourgeois* sont d'immortels exemples de son génie de coloriste. Des fragments du concerto en *fa* — le premier des six — ont été exécutés à la perfection par l'orchestre au cours de ce concert : l'*adagio*, rêverie dialoguée, et le *menuet* suivi de la *polonaise* avec les savoureux « trios » qu'in-

(1) *O Ewigkeit !...* Cantate n° 60.

Digitized by Google

sère dans ces danses le jeu des hautbois, des bassons et des cors. Il y avait aussi au programme une sonate en *sol* majeur pour clavecin et viole de gambe ; enfin, la suite en *do* pour violoncelle seul dont j'ai surtout aimé la *sarabande* et le merveilleux prélude où l'on croit voir s'épanouir et puis mourir et retomber une immense fleur sonore. Ces œuvres étaient jouées par M. Grummer, un violoncelliste viennois qui leur a prêté sa belle sonorité et son style ; par M. Minet, ce grand et très modeste artiste du clavecin. Il faut que je cite Mlle Julia Demont, interprète respectueuse du beau récit de la cantate dont j'ai parlé tout à l'heure. Quant à M. Walter, je ne lui adresserai pas d'éloges. Il y aurait à cela quelque fatuité de ma part. Dans l'art d'interpréter Bach, qu'il s'agisse d'un air, d'un récitatif ou de quelques-uns de ces *chants spirituels* (1) choisis parmi ceux dont on ne dénie point la paternité à l'auteur des *Passions*, M. Walter est un maître et chacune de ses apparitions ici est, pour nous, une émouvante, une inoubliable leçon.

Je n'ai omis dans ce petit palmarès que M. Zimmer, ses chœurs et son orchestre. Mais la saison des concerts Bach n'est pas finie.

MAUBEL.

(1) *Geistliche Lieder.*

Digitized by Google

Chronique artistique.

Dès que le visiteur a franchi le guichet donnant accès au Salon de *Pour l'art*, il se trouve dans un petit studio charmant, composition de l'architecte Léon Sneyers. C'est une impression de douceur, d'élégance, de moderniste artiste qui, dès le seuil, l'accueille, c'est comme le jet d'eau vive et fraîche qui à l'entrée de quelque patio souhaite la bienvenue de ses ondes jaillissantes. Nous aimons voir à l'entrée d'une exposition d'art ce rappel de l'art décoratif. Il symbolise cette idée que l'art n'est pas une vague entité créée par nos imaginations, mais que sa place est marquée autour de nous dans toutes les manifestations de notre vie sociale, et il affirme ainsi son existence réelle, nous dirions même pratique.

Le cercle *Pour l'art* compte aujourd'hui vingt et un ans. C'est un âge respectable pour une institution artistique qui pendant cette carrière déjà longue a gardé ses fidèles parmi le monde des artistes et des amateurs. Son succès s'explique par sa variété, et par le large éclectisme qui le caractérise. M. Charles Michel peut y voisiner avec M. Auguste Oleffe, M. Henri Binard avec M. Camille Lambert. On dirait qu'une harmonie se crée entre des talents et des manières très diverses. Les artistes attachés aux traditions courantes peuvent se rencontrer avec de plus audacieux créateurs, sans que leurs manières se heurtent trop violemment. C'est un Salon de bonne compagnie, où l'on est reçu pourvu qu'une petite flamme anime le cerveau et la vision. Un jeune peintre, d'une grande originalité, M. Gustave Van de Woestyne, vient d'y être admis, et d'emblée malgré, ses audaces, il se trouva chez lui.

Entrons et suivons le chemin de la cimaise : dès la première salle, des toiles de M. Omer Coppens attirent notre attention ; des compositions aimables, mais traditionnelles, exécutées sans grand effort, pour un plaisir aisément satisfait : deux jolies *Impressions* fondues en des tons de rose et de bleu. *La demeure seigneuriale*, deux perspectives de porche et d'avenue, heureusement présentées. Le bon peintre Isidore Opsomer, le peintre de Lierre, peut-on dire, lui sue-

Digitized by Google

cède. Ce sont des visions chatoyantes de la petite cité chérie par l'artiste : une foule rassemblée sur le quai d'un canal, avec, s'étageant par delà les eaux tranquilles, les maisons rouges et la grosse tour massive de l'église baignée dans la douce et triomphante lumière du crépuscule ; des habitations rustiques qui se mirent dans la limpidité de la Nèthe, un coin de ruelle ou d'impasse, un coin de ville mourante dans la quiétude apaisée des soirs. Certes, ces choses furent peintes souvent, mais M. Opsomer leur donne encore une nouveauté. Voici d'ailleurs un tableau plein de verte fraîcheur : *Au mois de mai*. Sujet emprunté aux coutumes de Lierre : la vierge placée sur la table, recouverte de la nappe des jours de fête ; d'un côté, l'aïeule, de l'autre, la jeune fille en costume de processionnante et tout autour la piété recueillie des fleurs.

M. René Janssens se plait à nous représenter des intérieurs élégants et nous ne nous arrêterions pas devant ces toiles si souvent aperçues, si son *Intérieur d'église* ne nous offrait le charme bigarré de quelques belles couleurs.

Nous trouverons dans la salle centrale les plus belles œuvres du salon : l'envoi de M. Emile Fabry. Il est malaisé d'apprécier le beau talent de cet artiste sans répéter des choses dites bien souvent. On a loué son idéalisme, son imagination qui s'alimente aux plus pures sources de l'inspiration, son art de la composition qui groupe ses personnages autour d'accessoires qui en rehaussent la beauté. Mais parfois, dans ce concert d'éloges très mérités, une voix un peu discordante, quoique très légère, s'entendait. On reprochait à M. Emile Fabry ses anatomies tourmentées, et puis les tons aussi rougeâtres qu'opiniâtres de ses fonds. Aujourd'hui, ces défauts ont disparu et les cinq toiles que l'artiste expose possèdent la sérénité des chefs-d'œuvre devant lesquels la critique s'arrête pour faire place à l'admiration. Le rythme est parfait dans les deux compositions si bien exécutées, et nous dirions même si superbement pensées que sont la *Musique* et la *Plastique*. L'*Harmonie* est une œuvre splendide, tout y est réuni pour nous donner la sensation du beau : rapports des personnages et des choses qui les environnent, idée dominatrice et puissante, éclat joyeux des couleurs chantant le poème de la pensée délivrée de sa chrysalide symbolique, apparaissant vive et claire comme dans une apothéose. Telle se présente à nous la magnifique figure du poète participant à un rêve de gloire, tandis qu'autour de lui la muse amie lui insuffle la flamme créatrice dérobée aux foyers divins de l'idéal.

Digitized by Google

A près avoir contemplé les toiles magnifiques de M. Emile Fabry, il faudrait arrêter un instant sa promenade, de peur que des œuvres médiocres ne viennent frapper les regards et chasser l'impression délicieuse et si aisément fugitive. Pourtant, on peut encore examiner les compositions de M. Ciamberlani, l'*Aube* et l'*Esquisse*, toutes deux d'une réelle noblesse de lignes, un peu froide, dirait-on, si on les compare à ce foyer de vie et de lumière dont on vient de se détacher.

M. Prosper Colmant est un noble artiste, qui s'enferme obstinément dans son rêve, sans consentir de concession au goût du jour. Ces peintures offrent l'aspect de ces fresques aux tons pâlis, de ces vieilles tapisseries tissées en des temps lointains où dans l'art l'idée régnait en souveraine. Un coin du ciel, le Christ en croix, la muse Erato présidant à la poésie lyrique, la beauté sereine d'un lac, une femme mélancolique songeant sous les arcades d'un cloître italien à des vérités éternelles, voilà ce que nous montre M. Prosper Colmant.

Une tout autre impression nous sera donnée par le jeune invité du Cercle, M. Gustave Van de Woestyne. Ce n'est pas un débutant. Nous avons remarqué ses œuvres dans d'autres salons et, à Venise, lors de la récente exposition internationale, une place lui avait été réservée dans le pavillon de la Belgique. Et cela fut très bien, car l'artiste nous donne la promesse de moissons splendides. Ce que nous apprécions surtout chez M. Gustave Van de Woestyne, c'est la personnalité, la création originale. Dans un pays où les œuvres de nos peintres, même les meilleurs, s'écartent rarement d'une moyenne d'imagination et d'idée, un jeune peintre est venu qui s'est lancé dans les champs très vastes de la fantaisie et de l'inspiration. Il peint le portrait du Bourgmestre, et une figure étrange, grimaçante nous apparaît où sont gravés en traits ironiquement exagérés les détails d'une psychologie subtile. Plus loin, un visage de jeune fille aura les tons délicats d'une vierge de primitif, et une effigie de berger aura l'expression énigmatique et rêveuse que notre pensée prête à certains personnages d'exception en qui vit profondément une âme de mystère. L'art de M. Gustave Van de Woestyne est un art de synthèse et de suggestion. En suivant ses réalisations, nous pouvons poursuivre de longues et délicieuses méditations.

L'envoi de M. Franz Van Holder nous paraît un peu inégal, bien que des œuvres remarquables le composent. La *Chambre aux gosses* est une très jolie chose, où la couleur module quelques notes charmantes, et nous remarquons plus loin une impression méridionale excellente. Une jeune femme se détache sur un mur ensoleillé dans

Digitized by Google

l'éclat du soleil estival. De belles taches de couleur et d'ombre çà et là parsemées. Nous avons parlé d'inégalité, parce que nous nous étonnons que le peintre à qui l'on doit des œuvres si claires et si spontanées soit l'auteur d'*Un Soir*, composition où nous ne remarquons que de l'habileté. Un groupe d'hommes et de femmes sont réunis sous la lumière diffuse et rougeâtre d'une lampe, et l'artiste s'est plu à rendre les effets des lueurs réverbérées et doucement tamisées. Assurément, M. Franz Van Holder a dépensé là beaucoup de talent, il nous montre quelques-uns de ses jolis visages de femmes charmants et très fins que nous avons remarqués si souvent sur ses toiles, mais comme nous lui préférons les compositions plus modestes, où il s'abandonna tout entier à son inspiration!

M. Adolphe Hamesse reste le peintre de la forêt et il nous en rend les frissons dans ses *Derniers rayons du soleil*, tout imprégné de la poésie sylvestre.

M. François De Haspe nous était apparu comme le peintre des vastes horizons ardennais Nous l'admirions ainsi; mais le peintre a voulu voir d'autres cieux que ceux de son pays. Il a été très loin, je crois, dans l'Ardèche, le Dauphiné et jusqu'au pied des Pyrénées. Les visions qu'il en a rapportées sont intéressantes, mais j'en reviens encore à cette jolie toile qu'est la *Vieille église d'Ardenne*, où il semble que cet artiste délicat ait laissé toute son âme.

Que dirai-je de M. Oleffe? Qu'il est regrettable de le voir négliger son dessin et le rapport de ses plans. Un *Nu* nous rappelle ses défauts, le manque de proportion, et la négligence des rapports, tandis qu'une Nature morte, très savoureuse, nous affirme ses qualités, la vie et l'originalité de son coloris.

M. Camille Lambert ne nous apporte aucune note nouvelle. Il reste le peintre vigoureux aimant fixer sur sa toile les rutilances de la couleur : baigneuses, ondines, se jouant dans les flots de la mer. éclat des tons, triomphe de la belle pâte consistante.

J'avoue que les toiles de M. Henri Binard m'ont causé cette année quelque désillusion. On aime chez cet artiste une imagination poétique et la réalisation d'un rêve antique et pastoral, mais on ne peut s'empêcher de regretter l'emploi de son coloris uniformément jaunâtre. L'Arcadie que rêve M. Binard deviendrait à la longue un pays bien monotone.

Une petite toile de M. Valérius de Saedeleer, le *Givre* : les branches des arbres couvertes de la parure argentée de l'hiver, une petite impression délicieuse.

Digitized by Google

M. Firmin Baes expose cinq compositions toutes exécutées dans la manière que nous lui connaissons : paysannes aux beaux visages, couleur bien lavée, aux notes peu nombreuses, mais très fortes, cinq impressions remarquables où le talent de l'artiste s'affirme dans toute sa puissance. *La Paysanne endormie* nous semble réaliser ce que M. Firmin Baes fera de mieux dans ce genre. Il faudra qu'il l'abandonne peut-être, de crainte qu'il ne soit inférieur à lui-même.

Je n'aime guère la *Dancing girl* de M. Paul Artot, dont je ne perçois pas la beauté; je lui préfère sa madone exécutée à la tempera, rappel heureux de la Renaissance italienne.

M. Henri Ottevaere peint un paysage empreint de la noblesse antique dans son *Soleil vespéral* ou dans ses *Ruines de Pœstum au couchant*. Et il nous reste à signaler les spirituelles fantaisies, très pittoresques, de M. Amédée Lynen, les portraits de M. Omer Dierickx, la *Musique agreste*, de M. Hub. Luns, les études décoratives de M. Maurice Langaskens, la *Souris blanche* et le *Peignoir blanc*, peintures agréables de M. Charles Michel, les *Sites flamands* de M. Emmanuel Vieren et Richard Viandier; les projets de décoration fort intéressants de M. Joseph Dierickx, les paysages de M. Georges Fichefet et de Mme Clémence Lacroix.

Dans le compartiment de la sculpture, M. Victor Rousseau règne en maître, avec des bustes où s'affirme le rythme harmonieux de l'artiste, et dans de petits bronzes d'une grande délicatesse d'exécution, M. Pierre Braecke expose des bustes, la *Flamande* et la *Grecque*, dont on peut apprécier la belle ordonnance.

Nous connaissions de M. Marnix d'Haveloose des œuvres délicates et précieuses. Nous ne les retrouvons pas ici. Ni ses *Prémices*, ni la *Libellule* ne nous rendent les impressions charmantes d'hier. Des tentatives, des audaces, qui ne sont pas parmi les meilleures inspirations du jeune artiste. La *Salomé* seule conserve des grâces suggestives.

M. Mathieu Desmaré expose un groupe : l'*Initiation*, qui a du caractère, mais un peu de prétention et même de lourdeur. Nous lui préférons une jolie effigie de jeune femme, œuvre d'imagination et de grâce.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

Chronique scientifique.

Les Montgolfier et l'invention de l'aérostat.

(NOTES BIOGRAPHIQUES)

La grande figure des Montgolfier domine toute la période des débuts de l'aérostation qui s'étend jusqu'au premier Empire et, de nos jours encore, ce nom revient souvent à la mémoire de tous ceux que préoccupe la navigation aérienne.

Quelques notes biographiques sur cette famille illustre ne seront donc pas déplacées ici. Nous les puiserons en grande partie, en les résumant, dans l'*Histoire religieuse et civile d'Annonay*, par l'abbé Filhol, qui, allié aux Montgolfier, a rassemblé sur eux une foule de documents intéressants.

La famille de Montgolfier est originaire du village de Frakendals, près de Mayence. Deux de leurs ancêtres figurèrent à la première croisade.

En 1147, Jean Montgolfier prit part à la seconde croisade prêchée par saint Bernard. Fait prisonnier en Palestine, il apprit à Damas la fabrication du papier, s'évada et rapporta en Europe la nouvelle industrie qui devait faire la gloire et la fortune de ses descendants.

Plusieurs de ceux-ci vinrent s'établir en France, auprès du village d'Ambert, dans la vallée de la Dore, où, profitant d'une chute d'eau, ils fondèrent le premier moulin à papier.

En 1440, nous trouvons un Montgolfier *bauge*, ou maire de la ville d'Ambert.

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, Jacques Montgolfier, qui avait embrassé la cause de la Réforme, quitta le pays avec la majeure partie de sa famille et vint se fixer dans le Beaujolais, aux environs de Beaujeu, où il établit la papeterie de Saint-Didier.

Ramenés au catholicisme par deux membres de leur famille, religieux franciscains, les deux frères Michel et Raymond Montgolfier

Digitized by Google

épousèrent les deux filles d'Antoine Schelles, fondateur du moulin à papier de Vidalon-les-Annonay, qui prit une rapide extension grâce à la supériorité de ses produits, et bientôt la fabrique de Vidalon fut réputée fabrique des Etats, ce qui lui valut dans la suite le titre de manufacture royale.

Raymond Montgolfier eut de sa femme, Marguerite Schelles, seize enfants, dont l'un, Etienne, fut missionnaire au Canada, où il mourut. en 1795, à l'âge de 82 ans; un autre, Pierre, naquit en 1700 et devint le chef de la manufacture de Vidalon, dont il porta la prospérité au plus haut point. C'est ce Pierre Montgolfier qui est le père de Joseph et Etienne, les inventeurs des ballons.

Il épousa, en 1727, Anne Ducet, d'Annonay, dont il eut seize enfants, quatre filles et douze garçons qui, tous, furent des hommes de mérite.

Joseph-Michel était le douzième des enfants de Pierre Montgolfier. Il est né le 25 août 1740, à Vidalon-les-Annonay. Nature singulière, esprit vif et primesautier, mais absolument indépendant, observateur et distrait, Joseph-Michel semblait incapable de se plier à la discipline d'une éducation régulière; aussi passait-il pour paresseux, et, de fait, il ne put jamais parvenir à s'accorder avec l'orthographe, ce qui lui attira le mécontentement de son père.

Un jour, au collège d'Annonay où il était placé, un traité d'arithmétique tomba entre ses mains: c'est pour lui une révélation. Il se passionne alors pour l'étude des sciences physiques et naturelles, auxquelles il applique des méthodes qui lui sont personnelles.

A peine sorti du collège, il éprouve le besoin de vivre isolé et prend congé de sa famille pour aller à Saint-Etienne-en-Forez dans une sorte d'ermitage où il se livre à l'étude de la chimie avec, pour tout matériel de laboratoire, quelques vases grossiers en terre. Cela lui suffit cependant pour assurer son existence: il fabrique des sels et invente un bleu de qualité supérieure, connu dans l'industrie sous le nom de bleu Guimet. Entretemps, il pêche pour sa subsistance et colporte lui-même ses produits. Poussé par le désir de venir à Paris, pour se mettre en rapport avec les savants de son époque, il parvient à réaliser son projet avec ses économies. Il visite alors les cabinets de physique, fréquente les leçons publiques et entame des relations avec les divers savants.

Rappelé à Vidalon par son père, qui réclamait son concours, il revient à pied à petites journées, la tête toujours en travail: de vastes projets d'utilisation des forces naturelles hantent son cerveau, et sa hardiesse d'inventeur effraie son père, qui le pousse alors à fonder de nouveaux établissements.

Digitized by Google

Marié depuis 1771 avec sa cousine germaine, Thérèse Filhol, Joseph fonda alors les papeteries de Rives et de Voiron, et, dans ces nouvelles usines, il donna essor à son génie d'invention.

Le parachute, alors inconnu bien qu'inventé déjà, fait l'objet de plusieurs expériences, et il est constant qu'il fit lui-même une descente en parachute en se précipitant du haut de sa maison à Annonay.

Il est non moins certain que Joseph-Michel, avant d'inventer les ballons à air chaud, avait songé à la navigation aérienne par des moyens mécaniques, procédé qu'il considérait comme parfaitement possible ; le passage suivant de son mémoire à l'Académie de Lyon en fait foi :

« Cependant, l'ascension de la fusée d'artifice ainsi que l'effort de la pompe à feu nous prouvant que nous avons la ressource de nous procurer une puissance bien supérieure à celle que l'homme peut fournir, nous invitent en même temps à en adapter l'usage à cette navigation aérienne.

« En attendant que quelque savant mécanicien veuille s'occuper de cet objet important, nous avons imaginé, un de mes confrères et moi, de renfermer dans un vaisseau léger un fluide spécifiquement moins lourd que l'air atmosphérique [1]. »

Ce frère, dont il parle comme étant son collaborateur, est Étienne, plus jeune que lui de cinq ans et dont la collaboration vint en quelque sorte régulariser sa merveilleuse fécondité d'inventeur.

Étienne Montgolfier est né en 1745. Il avait fait d'excellentes études à Paris et se destinait à l'architecture. Élève de Soufflot, il fit les plans de l'église de Faremoutiers et de la nouvelle fabrique de papier, au faubourg Saint-Antoine, de Réveillon, dont il devint l'ami. Il s'était lié avec Monge et Meumier, et une brillante carrière s'ouvrait devant lui quand la mort d'un de ses frères aînés le fit rappeler à Vidalon-les-Annonay, où son père lui confia la direction de la manufacture.

Étienne se livra tout entier à ses nouveaux devoirs et perfectionna l'industrie des papiers, notamment les colles et les séchoirs.

Joseph lui ayant exposé ses idées de l'utilisation des forces naturelles, il s'enthousiasma de ces projets, et, dès lors, les deux frères mirent leurs idées en commun : c'est de cette féconde collaboration

[1] FAUJAS DE SAINT-FOND, *Description des expériences de la machine aérostatique de M.M. Montgolfier*, t. II, p. 98.

Digitized by Google

qu'est née l'aérostation ; et elle fut si intime qu'il est impossible de déterminer la part qu'y prit chacun. Ils ont d'ailleurs tous les deux constamment tenu à honneur de repousser les investigations de ce genre et il convient de ne pas chercher à rompre ce faisceau généreux que l'amitié fraternelle s'est plu à consolider.

Ils avaient souvent, dans leurs promenades, observé la formation et l'ascension des nuages et médité sur la suspension dans l'air de ces masses énormes.

Il semble que ce soit là le point de départ de leurs recherches sur l'aérostation.

Dans le rapport des académiciens Le Roy, Tilleul, Brisson, Cadet, Lavoisier, Bossut, Desmarets et Condorcet, en date du 23 décembre 1783, on lit en effet :

« Il parait que le point de vue sous lequel ils envisagèrent ce grand problème d'élever des corps dans l'air fut celui des nuages, de ces grandes masses d'eau qui, par des causes que nous n'avons pas encore pu démêler, parviennent à s'élever et à flotter dans les airs, et à des hauteurs considérables. »

Ils essayèrent d'abord, pour imiter la nature, de gonfler une enveloppe légère avec de la vapeur d'eau ; mais celle-ci se condensait rapidement, et à peine soulevée de terre, l'enveloppe retombait dégonflée.

Mais l'idée une fois entrée dans leur cerveau ne les quittait plus, et chacun de son côté, les deux frères ne perdaient pas de vue ce grand problème.

A cette époque parut en France la traduction de l'ouvrage de Priestley : *Des différentes espèces d'air*, où il traitait des propriétés physiques des gaz et notamment de l'hydrogène.

Etienne se trouvait à Montpellier quand il lut cet ouvrage. En revenant à Annonay, il réfléchissait sur ces propriétés des gaz, et c'est en montant la côte de Serrières qu'il fut frappé, dit-il dans son discours à l'Académie de Lyon, de la possibilité de s'élever dans l'air en utilisant la légèreté spécifique d'un gaz plus léger que l'air.

Il n'est peut-être pas inutile d'exposer ici en quelques mots la théorie de l'ascension des ballons, théorie qui découlait immédiatement des propriétés des gaz légers comme l'hydrogène, que Priestley venait de découvrir.

On connait le principe d'Archimède, d'après lequel tout corps plongé dans un liquide subit de la part de celui-ci une poussée verticale, de bas en haut, égale exactement au poids du liquide déplacé.

Digitized by Google

Ce principe est applicable aux gaz et en particulier à l'air atmosphérique : il en résulte que tous les corps terrestres plongés dans l'atmosphère éprouvent une poussée verticale dirigée de bas en haut, égale au poids de l'air qu'ils déplacent.

Cette poussée qu'éprouvent tous les corps plongés dans l'air est mise en évidence, dans tous les cours de physique, par le petit appareil appelé *baroscope* : deux sphères de volume différent, l'une pleine et l'autre creuse, sont suspendues aux deux extrémités du fléau d'une balance et se font exactement équilibre dans l'air; mais vient-on à placer le baroscope sous la cloche d'une machine pneumatique, dès qu'on y fait le vide, on voit le fléau de la balance s'incliner du côté de la grosse sphère : celle-ci pèse donc dans le vide, plus que la petite sphère ; et si, dans l'air, les deux boules se font exactement équilibre, c'est que la grosse subit une poussée plus considérable que la petite, en raison de son volume plus grand, et la différence des poussées éprouvées par les deux sphères est précisément égale à la différence des poids des deux boules dans le vide.

On conçoit alors que si une enveloppe de grande dimension est remplie d'un gaz plus léger que l'air (et l'hydrogène est dans ce cas) la poussée verticale de bas en haut éprouvée par cette enveloppe ainsi dégonflée peut être plus grande que le poids de cette enveloppe et du gaz qu'elle renferme. En d'autres termes, le poids en question peut être inférieur au poids de l'air déplacé. Dans ces conditions, en vertu du principe d'Archimède, le ballon ainsi gonflé de gaz léger montera dans l'atmosphère.

Il était donc naturel qu'un esprit aussi sagace que celui d'Étienne Montgolfier, en réfléchissant aux propriétés physiques des gaz légers, fût frappé de la possibilité de réaliser par ce moyen l'ascension des corps dans l'air.

Étienne se hâta de communiquer cette idée à son frère, qui, aussitôt, fut certain du succès : ils commencèrent par expérimenter l'hydrogène en essayant de gonfler avec ce gaz, qui est quatorze fois plus léger que l'air, des enveloppes en papier. Pas plus que Tibère Cavallo ils ne réussirent, à cause de la porosité de l'enveloppe : mais plus persévérants que le physicien anglais, ils ne se tinrent pas pour battus.

A quelque temps de là, Joseph, qui était à Avignon, est frappé d'une idée subite à la vue d'un peu de fumée qui s'élevait dans l'atmosphère. Il achète de l'étoffe, taille un cube, en assemble les côtés, et brûle un tas de papier sous l'orifice ménagé à la base : le

Digitized by Google

léger parallélipipède se gonfle et monte au plafond. Aussitôt il écrit à Étienne :

« Prépare promptement des provisions de taffetas, de cordages, et tu verras une des choses les plus étonnantes du monde » (nov. 1782).

Il accourt aussitôt à Annonay, et les deux frères renouvellent secrètement l'expérience d'Avignon, chez leur ami Ballioud, mais en gonflant cette fois leur petit aérostat avec de la fumée produite par un mélange de laine et de paille humide, dans l'espoir d'obtenir une fumée à propriétés électriques, car ils attribuaient, semble-t-il, à l'électricité des nuages la cause de leur ascension dans l'atmosphère.

Un premier ballon n'atteignit qu'une faible hauteur et prit feu. Un second, de 20 mètres cubes, rompit ses attaches, s'enleva à près de 300 mètres de hauteur et vint tomber dix minutes plus tard sur les coteaux voisins. Aucun doute n'était plus permis: la navigation aérienne cessait d'être une chimère.

Les essais des deux frères, quelque secrets qu'ils aient voulu les tenir, n'avaient pu rester ignorés, et la curiosité était à son comble : de toute part, on les pressait de faire une expérience publique. Elle eut lieu solennellement le 5 juin 1783, en présence de l'Assemblée des États particuliers du Vivarais, qui se trouvait alors réunie à Annonay.

Dès les premiers jours de juillet, tout Paris était informé de l'événement, et l'émotion était grande dans toutes les sphères de la société.

Nous ne suivrons pas les Montgolfier à Paris, où ils firent de nombreuses expériences devant le roi et devant les foules enthousiasmées. Nous terminerons par quelques mots la biographie des inventeurs, dont le nom brillera éternellement au Panthéon des sciences.

L'Académie des sciences de Paris, dans sa séance du 10 décembre 1783, décerna aux deux frères le titre de membre correspondant et, le 23 du même mois, leur attribua le prix fondé pour l'encouragement des sciences et des arts.

Le roi Louis XVI accorda à Etienne l'ordre de Saint-Michel ; Joseph reçut une pension de mille livres, et leur vénérable père, alors âgé de 83 ans, reçut des lettres de noblesse ; la famille de Montgolfier eut dès lors pour devise : « *Sic itur ad astra* ».

Pendant les sombres jours de la Terreur, bien des coups frappèrent la famille de Montgolfier. Le patriarche de Vidalon-les-Annonay s'éteignit, en 1793, à l'âge de 93 ans. Plusieurs de ses enfants le suivirent de près.

Digitized by Google

Joseph, au milieu de la tourmente révolutionnaire, fut ce qu'il était toujours : sublime de courage et de dévouement, et sauva des proscrits au péril de sa vie.

Étienne, dénoncé comme suspect, ne dut son salut qu'à la protection de ses ouvriers qui l'adoraient. Mais les malheurs de sa patrie et des siens altérèrent profondément sa santé; atteint d'une maladie de cœur, il voulut épargner à sa famille la douleur du spectacle de ses derniers moments et, sous prétexte d'affaires urgentes, il partit pour Annonay et succomba avant d'y atteindre, le 2 août 1799, à Ferrières. Ses restes furent transférés à Davézieux-les-Annonay.

Joseph fut profondément affecté de la perte de son frère ; il ne tarda pas à renoncer à l'industrie pour aller s'établir à Paris, où il ne s'occupa plus que de travaux scientifiques. Sa renommée ne tarda pas à lui valoir d'être appelé à faire partie du bureau consultatif des Arts et Manufactures ; nommé administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers, il fut décoré de la Légion d'honneur en 1805, et enfin, en 1807, élu membre de l'Académie des sciences.

Sur la fin de sa carrière, son invention du bélier hydraulique, fruit de longues études et de profondes méditations sur l'utilisation des forces de la nature, invention qu'il estimait lui-même supérieure à celle des aérostats, lui valut le grand prix attribué par le décret du 28 novembre 1809 à l'inventeur de la machine la plus importante pour les arts et manufactures.

Le 28 juin 1810, Joseph-Michel de Montgolfier, l'homme de génie, l'inventeur illustre, le courageux citoyen, l'une des gloires les plus pures de la France, rendait à la terre sa puissante intelligence.

Dans les jardins de Vidalon-les-Annonay s'élève une pyramide triangulaire construite en 1819 et portant l'inscription :

AUX DEUX FRÈRES MONTGOLFIER,
LEURS CONCITOYENS RECONNAISSANTS.

Enfin, le 13 août 1883, un monument dû au sculpteur Cordier a été inauguré à Annonay au milieu de fêtes pompeuses auxquelles prirent part tous les corps savants jaloux de rendre hommage à la mémoire de ces deux hommes de bien qui, confondant leurs talents et leurs cœurs, ont modestement conquis, il y a un siècle, dans l'histoire des grands progrès de l'humanité, une place éclatante, une gloire impérissable.

L.-G. SUAIN.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

Conférences.

Les amis de la littérature belge avaient confié à M. Daxhelet la mission de nous parler des jeunes conteurs et de jeunes romanciers belges. M. Daxhelet nous en a bien parlé. Il nous en a même très bien parlé, avec cette gravité professorale qui semble être l'attribut *sine qua non* de tous les conférenciers desdits amis.

M. Daxhelet cita quinze conteurs et romanciers, en regrettant de n'avoir pas le loisir de s'attacher à l'œuvre de chacun d'eux, et en craignant d'en avoir oublié. Oublié ? Diable ! Est-ce que les bons — j'appuie sur le mot — prosateurs pousseraient aussi comme des champignons dans notre heureux pays, tout comme pullulent déjà, conformément aux déclarations de précédents conférenciers, les poètes tant du vers libre que du vers classique ?

Parmi ces quinze prosateurs, M. Daxhelet tire hors pair Glesener, l'écrivain délicieux du *Cœur de François Remy* et de *Honoré Colette*, dont il vanta la langue élégante et le sentiment profond de la nature. Puis passèrent sur la sellette MM. Davignon, Max Deauville, Mélotte, Torcy, Elslander, Ferdinand Bouché, Mme Vandensteen, Léonard, Rens, D.-J. Debouck, le peintre délicat de ces *Vies agrestes*, si pleines de poésie et d'émotion ; Prosper-Henri Devos, dont le *Jacobin de l'an CVIII* et la *Monna Lisa* attestent les dons de vie, d'analyse et d'imagination ; Hellens et Van Offel, qu'on a pris l'habitude d'accoler quoiqu'ils ne se ressemblent guère : Hellens, avec des yeux hallucinés, regardant la terre comme un tableau bizarre, Van Offel scrutant surtout la vie qui s'agite à sa surface.

Quoique les aspirations de tous ces écrivains soient fort différentes, conclut M. Daxhelet, on constate cependant chez eux une tendance générale à être optimistes et à chanter la beauté de la vie.

Autant M. Daxhelet fut sérieux, autant fut pétillant M. Plessis, professeur à la Sorbonne, qui conférenciait dernièrement à l'hôtel Astoria, à la prière de l'*Association pour la culture française*. M. Plessis, avec une verve étincelante, nous causa du salon de Leconte de Lisle qu'il fréquenta en son temps.

Ce fut une délicieuse causerie, coupée d'anecdotes piquantes et de lectures choisies. M. Plessis a la bonne méthode, je crois, pour faire comprendre et aimer ses auteurs. En deux mots, il esquisse l'esthétique de l'œuvre et puis il lit, il lit beaucoup.

Leconte de Lisle, Villiers de Lisle-Adam, de Hérédia, Mendès, Armand Silvestre, Dierckx rechantèrent à nos oreilles charmées ces vers impec-

Digitized by Google

cables conformes aux rigoureux préceptes de l'école parnassienne et si souvent vibrants de cette émotion qu'elle condamnait pourtant au nom de l'impassibilité.

Ce fut, je le répète, une délicieuse causerie, une de ces causeries qui serviraient efficacement de leçon et de modèle à nombre de littérateurs belges qui cultivent l'art ingrat de la conférence.

C. M.

* * *

Les Revues.

La question à l'ordre du jour étant celle de la Présidence de la République et de son nouveau titulaire, il faut mentionner en première ligne la très intéressante et très large enquête que M. H. Mazel a faite à ce sujet dans la REVUE DES FRANÇAIS (25 novembre, décembre et janvier). Cette enquête est divisée un peu factiecment en trois parties, dont la première concerne l'élection et la seconde, les attributions du président. Quant à la façon d'exercer le pouvoir, elle dépend évidemment de l'homme à qui on le confie. C'est ce qu'ont vu et dit plusieurs correspondants de M. Mazel. En général, celui-ci a été bien inspiré dans les choix des interviewés, et il a eu la sagesse de ne pas solliciter que des politiciens (dont les réponses sont, pour la plupart, incolores; j'en excepte une, très curieuse, de M. J. Reinach). En revanche, les universitaires ont payé largement l'enquêteur de sa peine, et on lira avec grand profit ce que lui ont écrit MM. J. Barthélémy, Caudal, Duguit, Hauriou, Moreau. Une suggestion financière de M. G. Bordat est aussi digne de méditation. — Dans LA REVUE HEBDOMADAIRE, M. Faguet publie ses leçons sur La Fontaine; on y reviendra après achèvement; dans la série conférencielle des « Souvenirs », il y beaucoup aussi à glaner. Signalons, enfin, un très beau portrait de *Forain* (25 janvier) par M. L. Madelin. — LES MARGES ont aussi leur enquête; elle est consacrée à un sujet moins troublant que le sort de la présidence. Toutefois, on aurait tort d'en sourire. Le divorce entre la littérature d'argent et celle d'art, plus sensible au théâtre, n'existe pas moins ailleurs. Jadis on opposait le faubourg Saint-Honoré au « noble faubourg ». Ce dernier n'est plus qu'un souvenir. En revanche, sur la rive gauche, grouillent des écrivains dont quelques-uns mériteraient un respect qu'on leur refuse et une attention fructueuse qui va aux pires mercantis, soutenus par un syndicat judéo-chrétien de gens d'affaires, déguisés en gens de plume. C'est, en somme, ce que met en lumière *L'enquête sur la guerre des deux rives*, si ingénieusement ouverte par M. E. Montfort. On la lira très utilement et on entendra la note âpre de MM. J.-H. Rosny et Mauclair, la note optimiste de M. P. Acker, la note sceptique de M. Clouard, la note spirituelle de M. P. Mille. — Dans LE MERCURE DE FRANCE (1er février), M. Pierre-Paul Plan, dont on connaît la curiosité érudite, nous donne le contenu des notes marginales d'un livre qui aurait appartenu à Racine (il néglige de nous

Digitized by Google

montrer comment il a acquis cette certitude) ; MM. Rémond et Soula se sont associés pour essayer de nous convaincre qu'il existait de profondes similitudes entre le *Faust* de Gœthe et le... *Saint Sébastien* de M. d'Annunzio ! — Dans LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE (1er février), le début d'un curieux roman de M. Valéry Larbaud, *A. O. Barnabooth, journal d'un milliardaire* et des poèmes de Verhaeren, où il semble que ce grand artiste se soit remis à l'école des lyriques de 1640. — LA REVUE DE HONGRIE publie une étude de M. G. Grappe sur *Emile Zola*. On y notera de justes et fines observations, mais aussi un parti pris évident de sévérité quasi dénigrante. La conclusion, en l'atténuant, paraît juste, et l'on peut admettre que Zola a « enseigné l'art de manier les foules dans une œuvre littéraire ». Sa dépendance du Hugo des *Misérables* est entrevue plutôt qu'expliquée ; mais elle ne me semble pas contestable.

Parmi les revues belges, l'excursion sera courte. LA VIE INTELLECTUELLE (15 février) publie des *Lettres inédites de Van Lerberghe*, de notre ami J. Van Dooren et d'intéressantes notes de voyage de M. G. Rouma, qui exerce, en Bolivie, comme on sait, d'importantes fonctions pédagogiques. On lira le compte rendu du livre de M. Rouvez, *Le Capitole*. M. Rency y trouve l'occasion de comparer cet aimable fonctionnaire à l'auteur des *Caractères* et à... Courteline. — Dans LA BELGIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE (15 février), M. C. Lemonnier publie des *Souvenirs littéraires*. Ils ont le charme d'une fidélité ingénue et complète aux dadas qui n'ont cessé de hanter le cerveau du fécond écrivain ; on les lira avec plaisir et sans surprise. Une note sur la « Jeune Belgique » réduit terriblement l'originalité de ceux qui la fondèrent. On ne peut dire, en revanche, que l'auteur rapetisse la sienne. — A lire dans LE THYRSE la conférence sur Boylesve que M. Ochsé a faite à Bruxelles.

* * *

Quelques romans.

M. Jacques Morel (Mme Edmond Pattier) a obtenu le prix de *Femina*. Son livre, *Feuilles mortes* (Hachette), est délicatement pensé et écrit ; c'est de la demi-teinte comme peinture et comme sentiment : l'héroïne a épousé le cousin de l'homme qu'elle aurait dû connaître d'abord et qu'elle ne peut s'empêcher d'aimer. Ce cousin est un brave industriel, intelligent, bon et riche, mais qui bâille devant certains tableaux et répugne à certaines lectures. Sommes-nous tout à fait convaincus que la dame a eu le choix malheureux ? Ma foi, non. Et nous pensons à *Madeleine, jeune femme* et à son lourdaud d'architecte, dont elle finit bien par se contenter. En somme, la question indirectement posée au lecteur est celle-ci : Le mariage, et surtout le mariage français, est-il affaire de goût ou bien repose-t-il sur certaines convenances séculaires ? M. Boylesve a dit ses préférences pour le 2e, ou plutôt il les a mises dans la bouche de Mme Du Toit, excellent spécimen de la femme d'intérieur, épouse et mère accomplie. Et le reste est... littérature.

Digitized by Google

Il y a, dans ce joli livre de Jacques Morel, un peu trop de littérature, trop aussi de préoccupations archéologiques et autres. La facticité de cette culture mêlée à la vie profonde et intime des sentiments éclate aux yeux et, dans les autres ouvrages du spirituel et ingénieux romancier, notamment dans *La dette*, il est fait une part vraiment excessive à des sympathies d'idées comme devant déterminer les élans affectifs, toute l'orientation de l'être en quête du bonheur.

Conception de l'art, plus encore que du réel, qu'il serait puéril de chicaner, mais qu'on peut regretter de voir si tenace chez un de nos meilleurs écrivains-femmes. Est-ce cela qui contribue à donner aux livres de M. Jacques Morel un ton de berquinade, d'ailleurs très moderne? Je n'en sais rien; mais il est certain que volontairement ou non, il y a dans ces livres une méthode avouée de simplifier très fort le mystère passionnel, d'en dédaigner ce qui souvent le rend à certains yeux attirant et décevant. Cela n'empêche pas l'auteur de déployer, dans l'observation du détail, d'éminentes qualités de psychologue; ce sont les lignes maîtresses qui nous semblent manquer de précision.

Des trois livres de J. Morel que j'ai lus, *Feuilles mortes* reste, d'ailleurs, à mes yeux le plus vibrant, le plus riche d'émotion contenue, le plus noblement sincère aussi. L'écriture en est gracieuse et ornée, sans nul excès ni recherche; c'est du travail féminin, de la broderie sagement et joliment ornementale.

M. Paul Margueritte n'a certes pas le même écriture, et ceux qui connaissent et apprécient sa manière ne verraient, dans un rapprochement avec le jeune talent de l'auteur de *Feuilles mortes*, qu'un manque d'égards ou de justesse, si la « galanterie française » n'appariait, en un tel cas, ce que la notoriété et l'autorité mettent à des plans un peu inégaux.

Pourtant le dernier roman de M. P. Margueritte n'est pas sans prêter à l'analogie avec les pastorales mondaines de Jacques Morel. *La maison brûle* (chez Plon) est l'analyse d'un drame conjugal, mais c'est surtout la lente et difficultueuse idylle d'un homme tout proche de la maturité et d'une jeune chasseresse, qui lui sacrifie délibérément les convenances ordinaires. Tout cela s'arrange comme dans *La dette*, mais la mort vient brusquement faucher ce bonheur en fleur, que Claude a si bien mérité. La même sincérité de ton, la même fraîcheur de notation (que l'âge et les œuvres entassées n'ont pu altérer chez le romancier), le même souci pudique d'être lu par tous animent aussi ce joli récit, dont l'écriture est peut-être un peu négligée, mais conserve toutefois les qualités essentielles du style français.

Et maintenant signalons, avec l'espoir de jeter après un coup d'œil d'ensemble sur toute la série, le dernier volume de *Jean-Christophe* (Ollendorff). Il est sous-intitulé *La nouvelle journée* : c'est déjà l'aveu de l'optimisme indécourageable de ce bel et fier esprit qu'est Romain Rolland. Le héros a vieilli, il regarde monter la jeune graine; enfin il meurt, un peu isolé, mais

Digitized by Google

heureux quand même d'avoir vécu, souffert, aimé, essaimé. Il meurt après une dernière atteinte passionnelle, — c'est le mot — qui le livre, vieil enfant tendre, balbutiant et généreux, aux caprices et aux caresses discrètes d'une femme, dont la fille deviendra sa fille adoptive et dorera d'un rayon, blond comme ses cheveux, le couchant du grand artiste. Les amours de Jean-Christophe et de Grazia, troublés par des devoirs, des remords, la tyrannie d'un gamin malade et méchant, sont traités avec une délicatesse exquise et une légèreté de plume qui — on peut le dire sans irrespect pour R. Rolland — n'avaient pas encore, dans toute la série, atteint cette perfection.

Faut-il se pourvoir d'une transition pour passer de cette fièvre un peu longue aux dix dialogues, brutalement réalistes, d'Arth. Schnitzler, le célèbre écrivain viennois? Ce serait peine perdue, et le passage est vraiment trop brusque. J'aime peu cette *Ronde* (chez Stock); mais je confesse être allé jusqu'au bout, par une sorte de curiosité à la fois agacée et soutenue, que le talent littéraire, même répulsif, produit sur mon esprit. Il faudrait, bien entendu, restituer à nos dialoguistes ce qui leur revient dans cette œuvre un peu à part là-bas, qui friserait ici l'ordinaire et même le vulgaire, si pourtant une certaine acuité dans l'observation ne décelait un psychologue, mais un psychologue en folie.

M. Montfort a republié son roman de *La Turque* dans la collection illustrée de Fayard. Disons tout d'abord qu'il a été favorisé en obtenant de M. De Thomas les dessins vraiment curieux qui soutiennent l'intérêt de son livre. On se rappelle cette histoire triste et banale, en somme, d'une petite fille de plaisir perdue dans ce grand Paris où son ingénuité survit à travers toutes les dégradations. Contée simplement, sans nulle emphase, sans prurit descriptif, sans insistance grossière, elle est touchante au plus haut point. On songe à *Bubu* et on admire l'admirable souplesse d'une langue comme la nôtre, permettant de dire si diversement des choses si semblables. Et puis il y a la trop rare volupté que cause la fréquentation d'un bon écrivain. Car M. Montfort sait son métier, comme il sait sa langue.

M. W.

* * *

Et maintenant place à de plus jeunes. Chez Ollendorff, M. Nau, l'un des lauréats de l'Académie Goncourt, publie *Cristobal le poète*, une étude pleine d'accent et d'humour, riche aussi de ce coloris qui a fait aimer les livres de M. Louis Bertrand. Car son héros vit sa vie à Alger, dans le grouillement des quartiers populeux, et c'est là qu'il poursuit son rêve d'artiste, insensible aux heurts et aux avertissements brutaux du réel. Livre amer et curieux. Livre tendre, au contraire, et en douceur triste que celui de M^lle^ Simone Bodève, *La Petite Lotte*, où l'on nous conte quelques épisodes de la lutte pour le pain des femmes honnêtes. Lotte meurt avant d'avoir connu le bonheur d'aimer; mais elle a conquis notre sympathie et restera dans notre souvenir (Plon, éd.).

Digitized by Google

Et voici une autre étude de mœurs, sous-intitulée « Idées de province » et qui est due à M. René Perrout (Ollendorff). *Marius Pilgrin* nous montre la vanité de l'effort tenté pour échapper à cette tyrannie sourde de l'ambiance. C'est dramatique et reposé à la fois.

Chez Grasset, deux romans à signaler, l'un de M. A. Bailly, l'autre de M. Géniaux. Le premier est intitulé *Les chaînes du passé*. On en devine le thème. En vain tentons-nous de les briser, ces chaînes, d'arranger notre vie suivant un plan de notre invention; qu'un jour, une grande douleur nous frappe, nous nous retournons vers le passé, et nous sentons en nous le réveil des idées que nous avons crues mortes. La vie s'éclaire pour nous d'une autre lumière; des doctrines ne suffisent pas à nous soutenir; nous avons besoin d'espoir, de consolation, de confiance : nous comprenons la valeur de ces « lois surhumaines, qui ne sont pas formulées », mais qui peuvent nous aider à vivre, et même à mourir. Telle est la thèse de ce livre, journal douloureux et passionné d'un homme en l'âme duquel se livre un double drame : le drame intellectuel d'une conscience en proie au doute, le drame sentimental d'un amour torturé. Toute la force d'émotion et d'angoisse que nous avions remarquée déjà dans les *Divins jongleurs* et les *Prédestinés*, nous la retrouvons, avec plus de gravité et de profondeur d'inspiration, dans la nouvelle œuvre de M. Auguste Bailly.

M. Géniaux est peut-être plus connu du grand public, et ses *Deux châtelaines* ont été d'abord publiées dans un magazine rassurant et pas cher, que les demoiselles de pensionnat affectionnent. Il n'importe, d'ailleurs. C'est encore une fois l'antinomie du passé grave, simple, discipliné, et du présent plein de séductions et de fièvres. Le héros, Darletta, lit les lettres d'une aïeule bretonne, grande dame lettrée d'antan, et s'éprend de son arrière-petite-fille, Monique, petite comtesse d'un modernisme aigu, mais qui garde à son insu les qualités foncières de sa race. L'originalité de cet ouvrage, c'est qu'Anne-Marie de Pompery n'est pas un personnage imaginé par l'auteur. Elle a vécu à Quimper avant et pendant la Révolution, et ses lettres, qui lui méritent le titre de petite Madame de Sévigné bretonne, ont inspiré ce roman.

Enfin, dans la littérature pour jeune fille, mais dans la meilleure, signalons, chez Colin, *Les chanteurs florentins* de Jean Bertheroy. C'est le titre d'un court roman, suivi d'un autre, *L'enfant septentrion*, le premier nous ressuscitant avec adresse la Florence de la Renaissance, le second nous offrant, dans un cadre méditerranéen, l'étude d'un caractère de jeune homme et d'un caractère de jeune fille s'opposant l'un à l'autre, et que l'amour réunit un instant sans parvenir à les joindre. Les terribles échos des guerres de la fin du premier Empire retentissent au milieu de cette pathétique histoire, dont le dénouement fera couler bien des larmes.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 6 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Émile Buisset :
LA RÉFORME MODERNE DES HOPITAUX ET HOSPICES.

Maurice Gauchez :
VILAINE.

ENQUÊTE SUR LE DEVOIR MILITAIRE.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
Maurice Darin : D'un extrême à l'autre.
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Franz Foulon :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME.

Maubel :
EN MARGE DE LA MUSIQUE.

Arthur De Rudder :
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

LES THÉATRES A BRUXELLES.

BULLETIN FINANCIER.

15 MARS 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction · **Prosper-Henri Devos.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

La réforme moderne des hôpitaux et hospices.

Une des grandes causes d'erreur d'appréciation, dans la question, si importante et si délicate à la fois, des infirmières, c'est la confusion qu'on fait trop souvent entre l'infirmière diplômée, préparée scientifiquement et moralement à sa mission, et le garde-malade, de l'un ou l'autre sexe, recruté un peu dans tous les milieux et confiné aux besognes inférieures.

Il arrive que des journaux, qui ont intérêt à entretenir systématiquement cette confusion, dénoncent quelque faute, plus ou moins grave, souvent exagérée à plaisir, commise par un « infirmier » ou une « infirmière » n'appartenant pas aux ordres religieux.

Mais ces journaux négligent de dire que « l'infirmier » ou « l'infirmière » incriminé n'appartient en aucune façon à la catégorie de ces « infirmières » munies d'un certificat d'aptitudes, ayant fait des études professionnelles complètes, véritables et précieuses collaboratrices des médecins dont elles suivent scrupuleusement les instructions.

Il y a, dans tous les hôpitaux, sans en excepter ceux que desservent encore les ordres religieux, un personnel domestique chargé d'exécuter les grosses besognes matérielles. Ce sont, si nous osons nous exprimer ainsi, les manouvriers de la profession. Qu'il se glisse parfois parmi eux des éléments « indésirables », c'est une mésaventure qui n'est pas plus épargnée aux hôpitaux congréganistes qu'aux autres. Seulement, il ne nous viendra jamais à la pensée d'accuser les religieuses des méfaits de leurs subordonnés, tandis que les journaux cléricaux, eux, s'empressent de métamorphoser en infirmière ou infirmier la servante ou le valet coupable. Le procédé est très habile sans doute ; mais il est parfaitement immoral.

Même, des défaillances individuelles peuvent se produire. Il s'en est toujours produit, et il serait excessif d'espérer qu'un jour viendra où elles disparaîtront complètement. Mais il est certain que leur

Digitized by Google

nombre tend à baisser sans cesse. Nous sommes déjà loin du temps où l'Hôtel-Dieu était un endroit dont le séjour était à ce point redoutable que les plus misérables seuls se résignaient à le subir. Tout y était sombre, noir, d'aspect funèbre ; tout y parlait de souffrance et de mort. Le service en était, d'ailleurs, fort mal assuré par les congrégations, pieusement fidèles à leurs préjugés coutumiers. Les plaintes des malheureux, malgré le respect pieux qu'inspirait l'habit monacal, s'élevaient parfois, nombreuses et prolongées, mais sans grand résultat. M. Pierre Cahen signale, dans une étude publiée par la *Revue bleue*, sur les hôpitaux de Paris, les doléances, en 1559, du peuple contre « les mauvais traitements que font les religieuses, prieure et sous-prieure, aux pauvres malades y affluent tellement qu'à raison de ce, plusieurs malades ne veulent aller au dit Hôtel-Dieu, qui est un grand scandale ». Cent ans plus tard, on signalait encore que « les malades étaient abandonnés et délaissés des religieuses qui sont en trop grand nombre, et qu'elles ne s'occupaient qu'à leurs méditations, au lieu de faire leur devoir et s'assujettir auprès des pauvres languissants ».

Depuis, la situation s'est notablement améliorée. Mais il est curieux d'observer que cette amélioration s'est produite au fur et à mesure que le corps médical en imposait davantage aux religieuses et que le monopole de celles-ci paraissait menacé par les idées de laïcisation. Il y a quelques années seulement que les sœurs desservantes songent, là où elles ont quelque raison de craindre la concurrence, à passer un examen élémentaire devant un jury très favorablement disposé à leur égard.

Nous écrivons cette étude sans passion, avec le seul souci de l'impartiale vérité, l'unique désir de servir la cause du progrès dans un domaine particulièrement digne de la considération générale.

Nous n'entendons nier aucun mérite individuel, ni refuser à personne la justice qui lui est due. Mais nous contestons résolument le mérite collectif d'un ordre quelconque, et nous prétendons que le fait de porter un vêtement spécial et une coiffure à grandes ailes noires, — souvent nuisibles à l'hygiène — ne confère point, par l'effet d'une sorte de grâce surnaturelle, une science, un dévouement, une abnégation introuvables partout ailleurs.

C'est cet individualisme du mérite qui nous a amené déjà, au sujet d'une brochure, plutôt plaisante, de M. Ruhl, à spécifier très nettement que le caractère religieux d'une femme ne nous apparaît nullement incompatible avec la profession d'infirmière. Libre à celle-ci

Digitized by Google

d'appartenir à un ordre et d'en observer la discipline. Mais c'est l'infirmière, et non point l'ordre auquel elle s'est affiliée, qui doit exister au regard des services publics. Nous aurons du reste l'occasion de revenir plus amplement sur ce sujet.

Nous nous contenterons, aujourd'hui, d'avoir remis les choses au point à propos de la distinction formelle à établir entre le personnel inférieur, instable et changeant, des hôpitaux, et le personnel supérieur, diplômé après plusieurs années d'études au cours desquelles il a fait apprécier ses qualités, tant morales que professionnelles.

Le recrutement de ce dernier est entouré de toutes les garanties possibles. Il est effectué parmi les classes les plus saines de la société. On exige de l'élève, avant sa réception, un certificat d'études moyennes complètes, ou l'épreuve d'un examen très sérieux sur un programme relativement étendu. On exige également un certificat de moralité et de bonne conduite, et l'on se livre, sur le compte de la récipiendaire, à une enquête discrète, mais sérieuse. Pendant toute la durée des études et du stage, l'élève est soumise à une discipline très stricte, dont la méconnaissance exposerait, sans rémission, au congé définitif. L'éducation morale marche de pair avec l'éducation plus étroitement professionnelle. On inculque à la jeune fille le respect et l'amour de son devoir; on lui enseigne la grandeur de la tâche qu'elle est appelée à remplir, et qui ne consiste pas uniquement à soigner les souffrances physiques, mais encore à panser les douleurs de l'âme en détresse, par des encouragements affectueux, une douleur apaisante, une bonté qui sait s'envelopper d'un sourire maternel.

Cette éducation, très complète, prépare la vraie infirmière, aussi éloignée de la servante ignorante, improvisée garde-malade presque du jour au lendemain, que le docteur en médecine ne l'est du rebouteux ou du « chirurgien-barbier » des temps révolus.

Il convient de mettre ce point bien en lumière, afin d'empêcher des esprits équitables, mais non prévenus, de s'égarer dans leurs appréciations et de les mettre en garde contre les mensonges et les confusions volontaires d'une presse qui, par pur sectarisme, est systématiquement opposée à une réforme devenue indispensable dont elle ne parviendra d'ailleurs pas à prévenir le triomphe progressif, résultat naturel de l'incompressible Évolution.

* * *

Nous avons montré combien il est injuste ou inexact de confondre les vraies infirmières ayant accompli des études complètes et un

Digitized by Google

stage complet dans les hôpitaux, avec les gardes-malades plus ou moins improvisées que nul n'a jamais songé à placer à la tête des grands services hospitaliers.

Nous avons prouvé que les vraies infirmières offrent, à tous les points de vue, des garanties telles qu'on en trouverait difficilement d'équivalentes par tout autre système de recrutement.

L'enseignement qu'elles reçoivent est, dans toute l'acception du terme, un enseignement technique et professionnel. Il est à la fois théorique et pratique.

Comment, d'ailleurs, pourrait-on raisonnablement attendre, de qui que ce soit, un service aussi parfait que possible, si la préposée à celui-ci ne possède pas une instruction professionnelle sérieuse et suffisamment étendue ?

Le dévouement, l'abnégation, l'héroïsme même ne peuvent pas remplacer cette instruction qu'il était de règle, jusqu'ici, de négliger presque absolument. L'infirmière apprenait son métier en le pratiquant, à la manière de ces manœuvres ignorants qui ne comprennent pas le « pourquoi » de la tâche qu'ils ont à remplir. Et cette ignorance était d'autant plus néfaste qu'il s'agissait, en l'espèce, de soigner la « machine » la plus compliquée et la plus précieuse qui existe : le corps humain.

Nous avons sous les yeux, en écrivant ceci, le programme des cours complets de l'Ecole d'infirmières annexée aux hôpitaux de Bruxelles. Ils comprennent :

« L'anatomie, la physiologie, l'hygiène, des notions théoriques et pratiques sur les soins à donner aux malades atteints d'affections d'ordre médical et d'ordre chirurgical, aux aliénés, aux enfants, aux femmes en couches et aux nouveau-nés; des notions d'administration hospitalière, les principes de déontologie et de morale intéressant les infirmières. »

De plus, les aptitudes professionnelles des élèves sont contrôlées, dans une note mensuelle, pendant leurs trois années d'études, au cours desquelles elles sont successivement affectées à tous les services, de médecine générale, puis de médecine spéciale et de chirurgie.

La discipline morale, nous l'avons dit, est extrêmement sévère, et l'élève qui commettrait une faute assez grave serait impitoyablement écartée.

Le recrutement s'opère du reste dans les classes les plus saines de

Digitized by Google

la société. Des certificats d'études moyennes ou primaires complètes sont exigés pour l'admission.

Déjà, des jeunes filles de la bonne bourgeoisie fréquentent ces écoles ou exercent la profession, ayant conquis leur diplôme.

Leur exemple sera imité de plus en plus. Et, pour notre part, nous n'hésitons pas à signaler aux jeunes filles de notre bourgeoisie, si laborieuse et si entreprenante, cette carrière qui s'ouvre à leurs ambitions les plus louables.

Elle réclame, en premier lieu, des qualités de cœur, de douceur, de délicatesse et de pitié qui se rencontrent dans la femme d'élite, qui sait se pencher avec tant de tendresse, à la fois maternelle et fraternelle, sur les souffrances humaines.

Cette vertu adorable n'est le monopole d'aucune croyance. Elle appartient à l'âme féminine elle-même, et c'est, en vérité, diminuer cette dernière que d'en attribuer le mérite à une sorte de puissance surnaturelle. Au lieu d'être une volonté consciente de son œuvre si noble et si belle, la femme n'est plus, dans cette opinion, que l'instrument passif d'une volonté extérieure qui la fait agir.

Le dévouement n'est pas subordonné au sentiment religieux. Ils ne s'excluent pas, mais il n'y a entre eux aucune relation de cause à effet. Et la croyance est moins vivace que le dévouement. Une femme de cœur qui perd la foi dont on berça son enfance, garde intact le trésor de bonté qui est en elle et que rien ne pourrait altérer.

Ceci répond à l'objection puérile des journaux sectaires, et indique aussi que la carrière n'est fermée à personne pour des questions entièrement étrangères à son objet.

La jeune fille croyante, à la satisfaction intime de remplir une tâche éminemment utile à l'humanité, ajoutera celle, plus pratique, de travailler à son salut et de se préparer au ciel une place privilégiée.

La jeune fille moins mystique se contentera, sans en souhaiter d'autre, du bonheur désintéressé que procurent l'accomplissement du bien pour le bien lui-même, et l'observance fidèle du devoir.

L'une et l'autre, avec un zèle égal, collaborent à un but identique, tout en se témoignant mutuellement une cordiale tolérance. Ceux qui croient que nous voulons opposer aux religieuses des espèces de « contre-religieuses » s'abusent étrangement sur nos intentions et ne comprennent point la beauté de l'idéal progressif au triomphe duquel nous travaillons, sans haine et sans passion.

Ces qualités, dont nous parlons plus haut, que de jeunes filles les

Digitized by Google

possèdent qui ne demanderaient pas mieux que de les appliquer à une mission respectable entre toutes !

D'autre part, la carrière est matériellement excellente. L'infirmière peut, après une quinzaine d'années de service, atteindre au traitement annuel de 1,200 francs, avec le logement, la nourriture, le chauffage, l'éclairage, le blanchissage et l'uniforme. Si elle devient monitrice, elle obtiendra 1,500 francs après douze ans de service. L'âge de la retraite est fixé à 50 ans, avec pension dont le système de réalisation est à l'étude.

L'infirmière, si elle abandonne l'hôpital, trouvera facilement à soigner les malades à domicile, — profession lucrative à la fois et honorée.

Dans les pays qui, sous ce rapport, nous donnent l'exemple du progrès, l'infirmière libre jouit d'une considération universelle. Elle est, dans les familles où elle exerça son admirable mission, aimée comme une parente bienfaisante. On la convie aux grandes fêtes familiales, et elle occupe une place d'honneur à la table où tout le monde l'accueille avec une cordialité reconnaissante.

Ces mœurs s'implanteraient d'autant plus vite chez nous qu'il n'existe pas encore de ces infirmières instruites et sûres, dont l'absence se fait si vivement sentir quand on a un être cher à soigner et à veiller sans cesse, et, qu'on n'ose confier sa garde à une personne inexpérimentée.

La carrière d'infirmière a donc tout ce qu'il faut pour tenter la vocation des jeunes filles de la bourgeoisie qui, par suite de revers de fortune, ou parce qu'elles ne peuvent compter sur un patrimoine assez important pour assurer leurs jours, doivent être à même de subvenir à leurs besoins.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que ces considérations matérielles sont déplacées en un pareil sujet : l'héroïsme lui-même ne tient pas du tout à périr d'inanition. Le jour où le pain d'aujourd'hui et de demain ne serait plus garanti, la source des vocations se tarirait chez les religieuses comme chez les laïques.

En résumé, la profession est trop belle pour ne pas voir augmenter sans cesse le nombre des aspirantes, que leur éducation, leur instruction, leur dignité de vie placent au-dessus de tout soupçon. Et les mauvaises légendes imaginées pour sauver la cause, dès à présent perdue, d'un monopole suranné, ne prévaudront point contre la vérité des faits et l'éloquence des comparaisons.

* * *

Digitized by Google

D'ailleurs, ces idées ont été admirablement mises en œuvre à Bruxelles, où une école libre d'infirmières a été créée il y a quelques années, grâce à l'initiative de quelques philanthropes (et sous ce vocable se comprend un groupe dévoué de dames de la haute société bruxelloise), sous l'impulsion autorisée du docteur Depage. Cet exemple, au surplus, n'a pas tardé à être imité dans la plupart de nos grandes villes : Anvers, Gand, Liége, où des écoles d'infirmières diplômées ont été créées pour l'éducation des soigneuses laïques et religieuses. Car ce ne sera pas le moindre résultat de toute cette campagne que de voir les « religieuses », sous peine de disparaître des services hospitaliers, devoir conquérir des diplômes sérieux de capacité, admettre le partage là où elles régnaient autrefois en despotes des consciences, et où leur dévouement empirique ne pouvait suppléer à leur ignorance séculaire.

* * *

Nous avons démontré la nécessité urgente de préparer, dans notre région, des infirmières scientifiquement éduquées, et donnant toute garantie au point de vue de la moralité et du respect absolu de toutes les convictions.

Les pouvoirs communaux de Charleroi n'ont pas été les seuls à s'intéresser à cette question si importante. Dans une étude que j'avais écrite comme membre du Collège échevinal de cette ville, je disais combien il était nécessaire que la province collaborât avec les communes à la réalisation de cette œuvre qui fonctionne déjà, à la satisfaction générale, dans plusieurs grandes villes belges et étrangères.

La province de Hainaut, se rendant aux vœux que j'exprimais dans un des rapports que j'avais rédigés à ce sujet, élabora un projet d'installation d'une école d'infirmières à Charleroi.

Cette décision de la province était logique et nous ajouterons même qu'elle s'imposait naturellement. En effet, l'enseignement pour infirmières est *un enseignement professionnel* qui doit, par l'importance sociale énorme qu'il présente, préoccuper les pouvoirs publics soucieux de leurs obligations. Plus cet enseignement sera développé, amélioré, contrôlé avec une vigilance incessante, et plus le service des hôpitaux sera digne de nos temps où la science dirige et domine, dans tous les domaines. C'est une manière féconde d'appliquer les principes de solidarité sociale qui sont à la base de la morale contemporaine.

Digitized by Google

La province n'a pas hésité à répondre à cet appel. Elle a compris que l'éducation des infirmières est, avant tout, une éducation technique et professionnelle. Et elle a nommé une commission chargée d'étudier et de créer une école qui fonctionnera bientôt, — dans le courant de janvier, — à Charleroi.

Cette commission est composée de MM. Paul Pastur, président; Allard, Jules des Essarts, Dr Bruyère et Em. Buisset. Elle a tenu de nombreuses réunions, au cours desquelles elle a arrêté le programme de la nouvelle institution. Elle a choisi, comme directeur de cette dernière, M. le Dr Achille Dourlet, dont la compétence et l'activité sont une des plus sérieuses garanties de succès rapide et complet. M. Marin, employé, a été nommé secrétaire de l'école.

Celle-ci fonctionnera comme les autres institutions d'enseignement professionnel provincial. Les cours théoriques comporteront un programme aussi étendu que dans les écoles du même genre fonctionnant déjà dans notre pays.

Quand les élèves auront terminé ces études préalables, c'est-à-dire après un semestre environ, elles pourront entrer dans les services hospitaliers pour commencer leurs études pratiques. Celles-ci seront soigneusement dirigées et contrôlées, de manière à initier les futures infirmières à toutes les choses de leur profession, de la plus simple à la plus complexe, de la plus facile à la plus délicate.

Elles dureront deux ou trois années, d'après la nature du certificat ou du diplôme ambitionné par l'élève, et d'après l'ampleur que prendra le programme.

Des démarches seront faites auprès des commissions administratives des différents hôpitaux de l'agglomération carolorégienne afin qu'elles réservent bon accueil aux élèves envoyées dans leurs établissements pour y achever leur instruction.

Il n'est pas douteux que ces commissions répondront avec empressement à ces démarches. Elles comprennent, en effet, la grandeur de l'œuvre poursuivie, et en approuvent les généreux motifs.

L'école est donc, dès à présent, assurée d'une existence féconde, à l'abri de toute vicissitude.

Quant aux élèves, elles ne manqueront certainement pas. L'opinion publique commence à comprendre la beauté d'une profession qui s'étendra de plus en plus et sera immédiatement très estimée.

Il n'y a pas plus d'un siècle, la profession d'institutrice était monopolisée par les congrégations. On la considérait comme médiocre, et l'on ne se serait pas avisé de la disputer à celles qui

Digitized by Google

l'exerçaient sans concurrence. Comme cet état d'esprit est modifié aujourd'hui! L'institutrice est honorée, respectée, et la carrière de l'enseignement est une de celles vers laquelle s'orientent de préférence les jeunes filles de la moyenne et petite bourgeoisie.

Il en sera de même pour la profession d'infirmières, à propos de laquelle on essaie de maintenir des légendes périmées, comme celle du « dévouement qu'il faut pour braver les dangers de soigner les malades et les blessés ». Il ne faut rien exagérer. Est-ce que le médecin ne soigne pas, lui aussi, les malades? On ne lui décerne point, pour cela, un brevet d'héroïsme. La vérité, c'est que les mesures prophylactiques de l'hygiène moderne rendent la profession de docteur ou d'infirmière à l'abri de la contagion possible, et que cette profession comporte infiniment moins de risques professionnels qu'une quantité d'autres.

L'infirmière, entrant dès à présent dans une carrière qui n'est pas encore encombrée, peut, si elle aime son noble et beau métier, s'y faire aisément une situation brillante, et atteindre aux postes les plus élevés de la hiérarchie professionnelle. Quant à l'infirmière libre, elle est certaine de trouver à utiliser constamment, chez les particuliers, ses services qui seront tout de suite très appréciés. On se demandera alors comment, pendant tant d'années, on a pu se passer de ces auxiliaires instruites et intelligentes des médecins, lesquels ne parviennent parfois à sauver leur malade parce qu'il fut soigné par une personne ignorant tout des règles du « soignage » rationnel.

C'est pourquoi l'Ecole provinciale qui va bientôt s'ouvrir obtiendra le succès dont elle est digne.

Nous ne saurions assez conseiller aux jeunes filles de la bourgeoisie désireuses de se choisir une profession à la fois lucrative et honorée, d'examiner sérieusement si leurs goûts et leurs sentiments ne s'accommoderaient point de cette tâche, noble et respectable entre toutes.

Quand, en Angleterre, miss Nightingale a commencé, avec une ardeur d'apôtre, à organiser les premiers services d'infirmières laïques diplômées, beaucoup de sceptiques, secrètement hostiles à son œuvre admirable, prédirent qu'elle échouerait rapidement. Aujourd'hui, l'Angleterre possède les premières infirmières du monde, et la mémoire de miss Nightingale est vénérée comme celle d'une des plus grandes bienfaitrices de sa patrie.

Chez nous aussi, les derniers détracteurs de la cause qui entre dans la voie des réalisations pratiques, seront fatalement confondus...

* * *

Digitized by Google

L'exposé que nous avons fait de cette question ne serait pas complet si nous ne résumions le règlement élaboré récemment par la Députation Permanente du Hainaut en vue d'organiser à Charleroi une Ecole professionnelle de l'art de soigner les malades. Ce règlement définit le but, le programme de l'institution; il spécifie le mode de nomination du directeur et des professeurs choisis par la Députation sur une double liste de candidats présentée par la Commission administrative; il établit les règles auxquelles doivent se soumettre les élèves, leurs conditions d'admission, les avantages qui leur sont conférés, et, enfin, l'examen de sortie et le texte du diplôme qui leur est remis.

En principe, il y aura des cours pour hommes et pour femmes, mais l'activité de la commission se portera tout d'abord sur la création de l'école destinée aux futures infirmières.

Plus tard, des cours seront organisés pour éduquer des infirmiers, brancardiers, mais l'objectif n'est pas là en ce moment; d'ailleurs, jusqu'à ce jour, à part une main-d'œuvre inférieure acceptée par des serviteurs, la profession de soigneuse est monopolisée par des jeunes femmes recrutées et sélectionnées avec soin.

L'école ne prévoit que l'organisation de l'enseignement théorique proprement dit, car la pratique ne pourra être acquise que dans les hôpitaux et hospices des administrations publiques et privées qui se mettront d'accord avec les dirigeants de l'Institution nouvelle. Après quelques mois d'études théoriques les élèves seront immédiatement versées dans les services hospitaliers.

La question de création d'un internat est à l'étude et, certes, ce régime ne contribuera pas peu au succès de l'école qui donnera à l'admirable population du bassin de Charleroi l'occasion de s'affirmer sur cette expression nouvelle du progrès moderne.

Déjà des inscriptions sont annoncées et proviennent des sphères sociales les plus diverses et les mieux appropriées à ce genre de profession, qui comporte une vocation réelle tout comme la profession de l'enseignement.

Inutile de dire que toutes les confessions religieuses et écoles philosophiques seront reçues sur un pied de neutralité absolue et, s'il y a des religieuses que l'amour de la profession tient au cœur profondément et qui s'adressent à l'école pour acquérir ou compléter leurs connaissances, elles seront admises au même titre que leurs collègues de toutes les classes et conditions.

Si nous avons placé l'exposé de cette œuvre nouvelle sous le titre

Digitized by Google

« Laïcisation », c'est dans le sens large et généreux que nous voulons voir ce mot, dont l'énoncé seul produit en ce moment la consternation dans les milieux dévôts ou ceux qui font semblant de l'être.

« Laïcisation » signifie organisation civile d'un service public ou privé par opposition à la règle religieuse ou congréganiste. Celle-ci tend à se placer en dehors et au-dessus des lois et conventions reçues et acceptées par l'ensemble des citoyens libres dans la société. Il ne faut donc pas de méprise à cet égard et nous le répéterons tellement qu'il faudra bien que la population saine et honnête se pénètre de cette vérité.

On aura beau proférer les pires calomnies, nous n'en continuerons pas moins tranquillement notre chemin vers plus de liberté et de réelle démocratie. La lutte pour la liberté de conscience est plus que jamais ardente et elle n'a pas de justification plus belle que ce devoir d'humaine fraternité, dépouillé de tout intérêt de secte imposé devant le mal aux cœurs généreux.

Nous eussions été heureux de réaliser une œuvre de justice et de progrès avec des hommes intègres et respectés de tous les partis. Nos adversaires ont eux-mêmes refusé de participer à cette entreprise et, loyalement, ils ont donné connaissance de leurs sentiments et affirmé leurs convictions.

La séparation s'imposait et tant pis pour eux et pour ceux qui ne partagent pas les regrets que nous éprouvons très sincèrement à leur endroit.

* * *

Et maintenant, il reste à exprimer le vœu de voir s'inscrire un nombre suffisant d'élèves désireuses de se lancer dans cette profession honorable et fournissant un gagne-pain des plus sérieux pour les jeunes filles de la bourgeoisie laborieuse.

On sait, en effet, que la rétribution consiste en allocations pécuniaires qui vont de 360 francs pour les débutants ayant déjà acquis quelque pratique, jusqu'à 800 francs, 1,000 francs, 1,200 francs pour les postes supérieurs. Il faut ajouter le logement, l'entretien et l'uniforme, qui font toujours partie du traitement.

La vie des infirmières dans les établissements hospitaliers sera exposée dans des conférences de propagande que nous entreprendrons pour la faire connaître.

Il ne faut pas que l'on se fasse un épouvantail de l'atmosphère des

Digitized by Google

hôpitaux qui est plus salubre que celle de la plupart des demeures et des habitations des particuliers.

Les malades sont, dès leur entrée dans les différents services, baignés, lavés avec soin, et leurs vêtements complètement changés ou passés à l'étuve à désinfecter.

L'air, la lumière circulent à flots dans les chambres, des fleurs et des arbustes égaient de leur note claire l'aspect des salles et des corridors, la nourriture est saine et choisie, les repos calculés avec soin et la quiétude parfaite.

Nombre de nos institutrices frœbeliennes ou primaires ne jouissent pas de ce confort ni de cette salubrité, forcées plus souvent d'être en contact avec des enfants insuffisamment soignés et rassemblés en trop grand nombre dans des locaux parfois restreints.

La besogne se répartit sur les infirmières et leurs aides, et, après la tâche coutumière du matin : le nettoyage des malades et des salles, le renouvellement des pansements, le remplacement des literies usagées, la journée s'écoule dans le calme et les besognes quotidiennes variées. Les repas seront pris en commun, par équipe des différents services ; les infirmières ont leur chambrette séparée ; une salle de réunion et de récréation et un réfectoire, le tout orné avec soin. L'uniforme, élégant et sobre, jette une note sévère de bonne tenue et de distinction qui fait impression sur quiconque, et ne contribue pas peu à faire régner un esprit de discipline et de correction dans tous les actes de cette vie légèrement collective.

Des feuilles portant d'une façon détaillée le régime de chaque malade sont tenues à jour, renseignant le médecin sur les incidents et le processus de la maladie en cours.

C'est un progrès considérable sur les procédés actuellement en usage, quelles que soient les attentions empressées auprès des malades.

De la science, du dévouement éclairé et ce sentiment inaltérable de l'amour qui berce, sous cette forme admirable de l'abnégation que seul peut donner le cœur de la femme, tels sont les résultats des idées nouvelles, progressives et indéfectiblement humaines.

Émile Buisset.

Digitized by Google

VILAINE

C'était une affreuse petite fille. Ses cheveux décolorés, courts et crêpus, embroussaillaient son crâne, ses yeux ternes, d'un gris presque effacé, semblaient n'avoir, sous les cils raides comme des aiguilles, aucune intelligence, ses joues, marquées de taches rousses, ne se coloraient même pas aux pommettes. Ses oreilles, mal plantées, faisaient songer à deux minuscules volets qu'on aurait voulu clore sur les désagréables fenêtres qu'ouvraient les paupières. Mal vêtue, abandonnée dans la campagne dès son jeune âge, habituée à s'asseoir n'importe où, elle avait cet aspect misérable que la malpropreté rend haïssable.....

Lorsqu'elle était venue au monde, son père, le Misson, qui ne l'avait pas désirée, lui en voulait déjà de l'avoir mis dans l'obligation de s'unir par-devant le curé et le maire à Toinette, la fille de ferme. Le patron, paysan avaricieux et subtil avant tout, avait, en effet, préféré voir son fils épouser la servante, que de perdre en Toinette la ménagère économe, rangée et habile qui l'aidait, depuis cinq ans que sa femme était morte, à faire prospérer la ferme.

Le fils Misson avait donc métamorphosé Toinette en fermière. Bientôt une petite fille était née. Le grand-père avait voulu qu'elle se nommât Ghislaine. Mais, comme l'enfant, bousculée immédiatement, n'avait apporté en compensation des peines, des soucis et de la situation qu'elle avait créés, qu'un visage peu sympathique, le père d'abord, puis la mère l'avaient débaptisée. Elle était vilaine; elle répondrait à ce nom.

Vilaine ne connut jamais les tendresses maternelles, car Toinette Misson lui en voulait d'avoir été du " premier lit „ comme elle disait en songeant, repentante, par orgueil, de la faute commise, et trop habile pour reconnaître le bonheur qui en était résulté, au champ de blé où la petite avait été conçue. Ah! Vilaine était le rappel vivant de cette chaude après-midi d'été; les blés n'avaient-ils pas cette teinte jaunâtre de ses

Digitized by Google

cheveux et le ciel, à force d'être inondé de clarté, n'avait-il pas ce gris de plomb qu'on retrouvait dans les yeux de la fillette? Toinette Misson, qui bientôt avait eu deux jumeaux, deux beaux garçons, solides et forts, reprochait à sa fille — sa fille, ce petit torchon! — sa laideur et surtout le souvenir obstiné du calcul bas d'où était sortie sa fortune actuelle.

Vilaine avait quatre ans, lorsqu'une nuit, l'un des jumeaux, âgé de trois ans, inonda le petit lit qu'il occupait avec son frère. La mère, émue par les pleurs de ses fils, avait, d'une tape, réveillé cette égoïste Vilaine, l'avait mise dans les draps souillés et avait soigneusement installé les deux garçons dans la couchette de la petite. Vilaine, qui depuis longtemps n'ignorait plus qu'une volée de coups arrêtait tous ses gémissements et qui, de plus, comprenait vaguement qu'entre elle, Paul et Jules, il y avait, comme disait Toinette, " de la marche! „ avait préféré se taire. Après avoir grelotté tout un temps, elle avait compris qu'un malheur auquel on ne songe plus n'existe guère, et elle s'était rendormie. Le matin, Toinette et le père avaient confié aux varlets et aux voisins, devant Vilaine, combien il était triste d'avoir une enfant aussi sale. Vilaine, honteuse, s'était cachée, convaincue qu'en effet elle avait fait quelque chose de mal.

Si Paul ou Jules, plus tard, cassait un verre, une assiette ou un bibelot du ménage, le père, en rentrant des champs, apprenait que Vilaine s'était encore rendue coupable et une taloche la punissait. Quand une gifle avait un peu plus retenti sur sa joue que celles auxquelles elle était accoutumée, Vilaine se disait : " Je pleurerais bien! „ et comme sa mine paraissait alors boudeuse, on la privait de manger et on l'envoyait tenir compagnie au vieux.

C'est que le vieux Misson n'avait guère eu à se féliciter d'avoir fait élever sa servante au rang de bru; son fils lui reprochait de l'avoir sacrifié à son goût du lucre, trouvait que pour un avare comme lui il s'attardait bien, inutile vieillard, à occasionner de la dépense; Toinette qui, naguère, avait espéré remplacer la défunte fermière, mêlait à sa rancœur déçue la haine d'avoir été au service de son beau-père. Le ménage avait relégué le vieux dans une petite chambre, dallée de pierre, à plafond bas, avec une étroite fenêtre donnant sur le fumier; on avait installé là un vieux lit de fer dont le matelas n'était

Digitized by Google

jamais retourné et dont les draps étaient toujours ceux que Toinette enlevait, après une quinzaine, à son propre lit; la chambre du vieux était froide et humide; on y conservait, dans un vieux garde-manger, les légumes et les provisions; le vieux était nourri avec les restes de la table des fermiers et des varlets; l'hiver seulement, on le laissait approcher, dans la journée, du feu de la cuisine et c'était alors à qui lui reprocherait la gêne qu'il occasionnait.

Quand Vilaine devait rejoindre le vieux, elle avait peur. C'est qu'en général, cet événement survenait au repas du soir. Il faisait nuit noire dans la chambre du grand-père, car jamais on n'y allumait ni lampe, ni veilleuse : « Un accident est si vite là ! » disait Toinette et l'on ne savait guère si elle le craignait ou le souhaitait. Vilaine, près du vieux qui, le soir venu, se couchait, n'osait bouger. Elle voyait par la fenêtre sans rideau les ombres de la campagne que la clarté lunaire dessinait ou plus confuses ou plus nettes. Elle n'osait fermer les yeux de peur que le danger qu'elle craignait ne la surprît à cet instant même. Elle tremblait. Elle retenait sa respiration et, quand le vieux soupirait, elle se sentait prête à défaillir. A la longue, malgré son émoi et son attention, elle s'endormait sur la vieille chaise du vieux.

C'est ainsi qu'un matin, Vilaine se réveilla. Elle avait dormi toute habillée, mais elle fut bien surprise de ne plus se voir sur la chaise, mais bien dans les draps du grand-père. L'ancêtre était levé, debout près du lit, il semblait épier le premier regard de l'enfant, et quand Vilaine ouvrit les yeux, elle sentit une goutte d'eau tomber sur son front. Grand-père (ce n'était jamais arrivé depuis qu'elle le connaissait) sourit, et dit : « Ghislaine ! »

Ah ! ce ne fut sans doute qu'une larme ; il n'y eut peut-être qu'un sourire ; mais il y eut ce rayon de soleil sur cette pauvre âme d'enfant, il y eut ce nom de princesse ou de fée ; et la fillette, ingénûment, comme si elle n'avait pas risqué ce geste pour la première fois, tendit les bras au vieillard et, l'attirant à elle, elle lui mit un énergique baiser — elle inventait cette caresse, l'innocente ! — sur la joue, puis, riant et pleurant, elle murmura : « T'aime fort, fort, mon vieux ! » et, desserrant les bras, elle se rendormit.

Elle se réveilla soudain... « Vilaine ! Vilaine ! » criait sa mère

Digitized by Google

d'une voix courroucée. « Vilaine, venez tout de suite ici, sale fille ! » La petite en entendant cet appel ne trembla pas. Elle connaissait la ration de taloches que lui réservait chaque matin. Elle savait qu'il ne faut jamais remettre l'échéance d'un soufflet à plus tard quand l'instant est venu de se soumettre, parce que tout retard fait augmenter la force du coup et multiplier l'envie de frapper qu'ont les parents des petites filles laides et repoussantes. Vilaine voulut donc se lever.

« Restez, Ghislaine ! » fit, à voix basse, le vieux. Et la magie du nom opéra pour la seconde fois. Les cris de la mère n'existaient plus pour l'oreille de la gosse ; elle n'entendait plus que l'écho de son prénom, de son vrai prénom. Elle avait renversé la tête sur le lit. Elle souriait, et un rayon de soleil, passant par la fenêtre, vint lui donner, comme une bénédiction, la fugitive beauté des visages éclairés.

Mais la porte s'ouvrit. La mère parut. Vilaine se retourna, prête à courir présenter la joue. Le vieux répéta : « Restez, Ghislaine ! » et se tournant vers la mère, le dos au lit, sombre, énergique comme quand il était encore quelqu'un, le maître, il dit :

« Que voulez-vous, Toinette, à cette petite ?

— La talocher... Laissez-moi la prendre.

— Non : reculez ! Pourquoi la battre ?

— Parce que ! Voulez-vous vous retirer ?

— Non !... »

Et Vilaine, épouvantée, à genoux sur le lit défait, vit la Misson empoigner le vieux, le vieux enlacer la Misson ; elle entendit leurs os craquer, leurs voix râler et ahanner ; d'abord, la Misson eut l'air de reculer, puis soudain, ayant passé les bras autour du torse du vieillard, Toinette fit un effort. Vilaine poussa un cri. Le vieux pliait, il se tordait; il gémissait et, brusquement, il s'affaissa entraînant la femme avec lui. Son crâne vint donner contre la barre de fer du lit ; cela fit « poum ! » ; Toinette se débarrassa de l'étreinte affaiblie du grand-père et celui-ci roula sur le sol.

Vilaine n'osait pas bouger. Sa mère demeurait immobile. A la fin, elle s'agenouilla, palpa le corps du vieil homme, pâlit, et voyant Vilaine terrifiée, à voix basse, elle lui dit :

« Tu diras que le vieux était comme ça quand je suis entrée, tu entends, Vilaine ?

Digitized by Google

— Oui, maman ! répondit en tremblant la petite.

— Maintenant, va quérir ton père. Dis-lui que le vieux a passé... Qu'il était tombé quand je suis entré. Va. Tu auras du beurre sur ton pain pour déjeuner aujourd'hui. Va vite. »

Vilaine se leva. Elle regarda grand-père. Il était pâle, tout pâle avec une petite tache rouge qui s'agrandissait, près des cheveux, au-dessus de l'oreille. La Toinette était pâle aussi et un peu de sang se figeait au bout de ses doigts. Vilaine, surprise de ne pas recevoir de taloche, inquiète de voir grand-père « passé », troublée à l'idée d'avoir du beurre sur son pain, s'en fut, en courant, quérir son père.

. . . . . .

Vilaine, un jour, eut seize ans. Elle ne se souvenait pas d'avoir connu plus d'une aube sans taloche, et quand elle pensait à cette aurore d'antan, elle murmurait « Ghislaine ! », d'une voix tremblante et s'en allait, jusqu'au soir, rôder dans les champs. Elle avait ainsi rencontré le jeune vacher de la ferme, dans le pâturage. Elle avait causé avec lui. Il lui avait répondu: « Oui, non, Vilaine », car nul ne lui connaissait d'autre nom. Puis, une fois, Vilaine lui demanda de venir près d'elle: « J'ai beau être laide, dit-elle, faut pas avoir peur ! Apprends-moi la force ! » Et le vacher, émoustillé, donna des leçons de lutte à main plate, de lutte corps à corps à Vilaine. Il advint, un soir, qu'il eut le dessous et qu'elle le maintint même un instant sur le sol. Cette fois, Vilaine, sans être troublée, lui dit: « J'ai compris ! A demain. » Le lendemain matin, quand la Toinette fut seule dans la ferme, elle vit Vilaine approcher. Elle se retourna, et par habitude, lui allongea un soufflet. Vilaine ne sourcilla pas. Elle avança encore et se ruant soudain avec énergie sur sa mère, la saisissant dans l'étau de ses jeunes bras assouplis, laide à faire peur dans l'effort qu'elle fit, elle brisa la Misson en deux, puis, comme naguère elle l'avait vu faire par Toinette, elle desserra brusquement les bras. La mère tomba à la renverse ; sa tête se blessa contre un meuble et s'écrasa sur le sol... Vilaine s'agenouilla, palpa le corps de Toinette et s'en fut au pâturage : « Va quérir le père, dit-elle au vacher. Dis-lui que la mère, comme le vieux jadis, a passé. Puis reviens vite. Je t'attends ici. Tu m'appelleras Ghislaine. C'est mon nom pour ceux qui m'aiment. »

MAURICE GAUCHEZ.

Digitized by Google

Enquête sur le devoir militaire[1].

Nous vous avons conduits dans deux collèges, l'un de l'extrême Wallonie, l'autre de l'extrême Flandre. Il nous avait paru intéressant de savoir ce que pensaient du devoir militaire ces adolescents, si différents d'humeur et de réflexion, les uns orientés vers la France, vers sa culture et son doux langage, les autres influencés par le mouvement qui emporte beaucoup d'esprits, au nord, et engendre un nationalisme étroit et souvent sectaire. On a pu se rendre compte des antinomies d'idées qui s'élaborent dans ces jeunes cerveaux.

Cette fois-ci, nous vous prierons de nous accompagner dans les établissements d'enseignement supérieur à Gand et à Liége, à l'Institut supérieur d'Anvers, à l'École des mines de Mons; des jeunes gens ont bien voulu s'adresser à leurs camarades et recueillir les réponses à notre questionnaire. Elles ne sont pas moins curieuses à consulter que celles des collégiens. Non que l'on y relève les mêmes oppositions raciques, mais, au point de vue des convictions politiques et philosophiques, elles sont plus tranchées encore. A 15 ans, on est moins décidé pour ou contre une doctrine qu'à 18. Des cercles catholiques, libéraux, socialistes groupent, dès le seuil de l'université, les futurs tenants des professions dites libérales. C'est, pour ceux-ci, la présomption d'un examen de conscience auquel ils ont dû procéder, d'un classement de leurs idées sur la société et sur la vie.

Donc, il y a des droitiers, des gauchers et des « rouges »,

(1) Suite : voir la *Revue de Belgique* du 15 février.

Digitized by Google

ces derniers n'étant pas à négliger; car on compte de plus en plus avec le parti ouvrier, détenteur de nombreux mandats et jouissant du crédit facile des partis jeunes. C'est d'ailleurs ce qu'ont prouvé les derniers incidents parlementaires, la conférence des bourgmestres, etc. Les droitiers ont été généralement rétifs à l'interview. Et pour cause... Parmi les étudiants libéraux, nous avons entendu plus d'un son. Néanmoins, le son qui domine, c'est celui que nous apporte la consultation suivante, due au président de la Société des étudiants libéraux de Liége, M. H. Heuse (1).

1° Que pensez-vous du devoir militaire en général ? Etes-vous d'avis que tout citoyen d'un pays libre doive l'accepter et le remplir ?

a) Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent le « devoir » militaire comme une charge. C'est une obligation morale.

b) Si les Belges veulent garder leur nationalité, demeurer des citoyens d'un pays libre, ils doivent accepter le « devoir » militaire et le remplir eux-mêmes. C'est une question de dignité : nous ne devons pas, au jour de la conflagration universelle, demander aide et protection à l'étranger. Si nous avons une armée, c'est pour veiller nous-mêmes au maintien de notre indépendance, sans dire merci à qui que ce soit et sans que nos soldats tirent un seul coup de fusil.

2° Etes-vous, au contraire, pour une solution se rapprochant, soit du système actuel (un fils par famille), soit des systèmes antérieurement adoptés en Belgique ou dans d'autres pays (tirage au sort, remplacement, armée de volontaires, etc.)?

a) Nous ne sommes pas partisans d'une solution se rapprochant du système actuel ou des systèmes antérieurement adoptés en Belgique, parce que, ce qu'il nous faut avant tout, c'est beaucoup et de bons soldats (Cfr. les réponses faites par des personnalités étrangères aux rédacteurs de l'*Étoile belge*).

b) Les anciens systèmes employés en Belgique ne lui ont jamais procuré un contingent considérable.

(1) Nous reproduisons le questionnaire pour rendre plus facile l'intelligence de tout ceci.

Digitized by Google

3° *Que pensez-vous du service militaire comme facteur d'éducation morale et physique?*

Le service militaire dégourdit les jeunes gens, les change de milieu, leur apprend à se connaitre.

4° *Estimez-vous qu'en Belgique le moment soit venu de généraliser le service militaire? Et pourquoi?*

Par sa situation entre la France et l'Allemagne, la Belgique peut être appelée à jouer, malgré elle, un rôle militaire si une guerre entre ces deux puissances éclatait. D'autre part, le nouveau plan de l'état-major allemand doit forcer notre gouvernement à prendre des mesures de défense du côté de notre frontière de l'Est (Cfr. colonel Boucher : *La Belgique à jamais indépendante*).

5° *Le cas échéant, quelles vues avez-vous sur les modes dans lesquels le nouveau régime militaire devrait être appliqué (contingent, temps de service, exemptions, facilités scolaires, etc.)?*

Il faut supprimer les compagnies universitaires pour de multiples raisons et permettre aux jeunes gens, susceptibles d'en faire partie, de ne passer que douze mois à la caserne et de suivre des cours militaires spéciaux pour faciliter leur promotion au grade de sous-officier ou d'officier de réserve.

Voilà qui est parfait de sens et de modération.

Ah! si toute notre jeunesse pensait ainsi! Plusieurs consultations nous ont été envoyées, qui offraient avec celle de M. Heuse des analogies très étroites. Nous regrettons de n'en pouvoir reproduire qu'une, celle due à un condisciple verviétois du président des étudiants libéraux de Liége. Déjà elle est plus accentuée de ton; on y devine les tendances égalitaires de la jeunesse actuelle, ses sympathies pour le programme radical :

1° Le devoir militaire ne trouve sa justification que dans le droit de légitime défense de la nation. Il est nécessaire aujourd'hui. Tous les citoyens ont le devoir de participer à la défense de leur pays;

2° Ce devoir est une obligation personnelle qui doit nous atteindre tous au même point, et qui n'admet pas d'exception ; c'est pour cela

Digitized by Google

que, rejetant tous les régimes antérieurs dont nous avons été affligés, je me déclare partisan du service personnel obligatoire;

3° Seulement que les gouvernants comprennent enfin qu'il y a, à côté de l'intérêt purement matériel de la défense nationale, un but, une mission à remplir.

Ils auront sous les drapeaux, chaque année, tous les jeunes gens robustes et sains de la nation. L'armée pourra devenir une merveilleuse école d'application physique, morale et intellectuelle. Mais pour cela il faudra réformer, transformer son organisation actuelle, créer des cours et surtout ne donner des postes importants qu'aux méritants et aux capables.

Que nous n'ayons plus, sous le régime nouveau, la honte de voir des soldats universitaires commandés par des illettrés !

4° L'opinion publique, alarmée par les agitations politiques extérieures, par des menaces de guerre, outrée par le favoritisme et l'insuffisance du régime en vigueur, demande un peu d'équité et de sécurité; elle exige une réforme.

Le moment est donc venu de réaliser un des points les importants du programme libéral et de demander à la majorité gouvernementale une loi qui rallie la majorité des suffrages et l'approbation des hommes justes;

5° L'égalité des devoirs réclame l'égalité des droits. Plus de favoritisme ! plus de privilège ! que le pauvre et le riche payent le même tribut à la patrie ! Qu'on supprime donc les exemptions indignes et multipliées; qu'on abolisse même les compagnies universitaires; mais *qu'on réduise la durée du service militaire.* L'établissement du service général doit avoir pour corollaire une réduction de la durée de service; l'exemple de la Suisse et de la Hollande nous le prouvera de vivante façon !

Cette idée que les élèves des universités ne devraient plus jouir d'un régime de faveur revient fréquemment dans les notes qu'on nous a envoyées. Toutefois, on s'illusionnerait fort, si l'on attendait de nos étudiants l'élan prodigieux qui emporte la France vers le service de trois ans. Chez nous, on est pressé de gagner sa vie; on envisage le devoir militaire avec moins d'enthousiasme; on l'accepte, simplement; on voudrait qu'il n'entravât point l'essor des facultés utilitaires.

Digitized by Google

Quelques doléances comme celles-ci émaillent les consultations :

On devrait favoriser les étudiants universitaires. Si l'on ne pouvait maintenir le bataillon universitaire on devrait au moins permettre aux jeunes gens de découcher.

Ou encore :

Le nouveau mode de service devrait mettre tout citoyen en face des mêmes obligations pour le service actif. Que l'on supprime les compagnies universitaires, soit ! mais qu'on laisse au jeune homme le loisir d'accomplir le service militaire soit avant, soit après ses études.

Que l'on accorde des réductions de service ou des exemptions à des éléments ayant fait preuve de valeur à la suite de certaines épreuves scolaires, soit ! mais qu'on donne à tout le monde l'occasion de les subir et que l'on introduise donc l'enseignement obligatoire !

C'est un élève de l'École des arts et manufactures de Gand qui s'exprime ainsi, et il faut confesser que ce rappel d'un principe, inscrit dans nos programmes et trop négligé dans les discussions de la Chambre, n'est pas sans intérêt à l'heure présente. Si nos mandataires avaient fait du vote de l'instruction obligatoire la condition de leur adhésion au projet de loi militaire, on eût peut-être été plus effaré à droite que devant la menace socialiste.. Mais laissons ces considérations et poursuivons l'enquête.

Elle va prendre une allure différente. Ce sont des étudiants-militaires que nous interrogerons maintenant. Il semble que nous devions en attendre plus et mieux que de leurs condisciples, qui n'ont point connu la caserne. Certes, les réponses que nous lisons sont plus documentées, elles nous prouvent que l'expérience n'est jamais vaine. Mais il s'y mêle quelque amertume. La durée du service préoccupe fort les étudiants-militaires, ainsi que le gaspillage du temps passé sous l'uniforme. A cet égard, voici une réponse qui nous a

Digitized by Google

paru refléter les sentiments moyens exprimés dans beaucoup d'autres, de même origine :

1° Au point de vue de la Belgique spécialement, j'estime que le devoir militaire est une obligation de tout homme valide. Dans notre pays, le service militaire a un caractère tout à fait spécial, c'est un sacrifice pur et simple. Je ne parle point du sacrifice du temps perdu dans les casernes, mais c'est le sacrifice de sa vie. On joue. Si la guerre était déclarée avec nos voisins, éventualité à laquelle nous nous attendons toujours, et si nos soldats faisaient quelques tentatives de résistance à l'envahisseur, il ne reviendrait de nos régiments que les fuyards, le reste serait anéanti. Ce devoir militaire est donc un jeu de hasard, dans lequel le Belge n'a même pas le droit de dire son mot. J'estime qu'une armée forte et bien exercée est nécessaire à tout pays, ne fût-ce que pour inspirer le respect. Comme chacun jouit des bienfaits de la paix, il n'est que juste que chaque homme valide contribue dans la mesure de ce qu'on lui demande à assurer cette paix qui nous est si chère ;

2° Je ne suis partisan d'aucun des systèmes qu'on a appliqués ou voulu appliquer en Belgique. Il y a, paraît-il, en Allemagne, un service militaire se terminant par un examen de capacité. Je crois que la vraie solution est là. Tout citoyen doit être soldat, plus de remplacement, exemptions pour personne. Quant au temps de service, il peut être raccourci et voici en quel sens. Après huit mois, prendrait place un examen sur les facultés physiques et les connaissances militaires de chaque soldat. Si le récipiendaire est jugé apte, il sera libéré. Sinon une nouvelle session d'examen aurait lieu un mois après et ainsi chaque mois jusqu'au total de quinze mois. Les huit mois de service actif seraient répartis ainsi ; trois mois pour apprendre le service, trois mois pour se l'assimiler, un mois et demi de camp afin d'exécuter des tirs fréquents et quinze jours de manœuvres. Après ce délai, le soldat belge saurait quelque chose, car il aurait intérêt à apprendre « sa théorie » et à connaître l'exercice, puisque la date de sa libération en dépendrait ;

3° Comme facteur d'éducation physique, il est incontestablement bon. La vie régulière, à l'air, les marches, exercices, gymnastique, etc., développent à merveille les jeunes gens. Mais au point de vue moral les inconvénients, je dirai même les dégâts causés, sont considérables. Il faut avoir connu la vie stupide menée dans les casernes pour pouvoir en juger. Les sentiments de solidarité que l'on

Digitized by Google

croirait trouver dans un pareil milieu sont presque inconnus. Toute la morale est *tirer son plan*. Qu'importe si votre camarade est puni à cause de vous, qu'importe encore que vous ayez menti pour vous tirer d'affaire ! Les mœurs dépravées de certains camarades de dortoir, l'ivrognerie qui règne en maitre, les libertés de langage, les jurons incessants des soldats et des sous-officiers ont vite fait d'ébrécher tout sentiment délicat que l'on aurait. Ensuite la fatigue physique abrutit l'esprit et le dispose mal au plus petit travail intellectuel. En définitive, l'influence morale de l'armée est désastreuse sur tous les jeunes gens dont l'éducation n'a pas trop laissé à désirer. Mais j'ajoute que je n'ai jamais eu connaissance qu'un mauvais sujet, en entrant à l'armée, en soit sorti corrigé et repenti;

4° Depuis longtemps, la Belgique aurait dû prendre des mesures de généralisation du service. Cela contribuerait beaucoup à développer le sentiment patriotique et la confiance que nous devons avoir en nous-mêmes contre les autres et qui jusqu'ici n'est pas fondée;

5° L'armée belge en temps de guerre devrait pouvoir aligner 500,000 hommes jeunes et vigoureux. Avec un tel corps on nous vaincrait peut-être, mais en tous cas on hésiterait avant de nous attaquer.

Quant aux facilités scolaires, injustes en elles-mêmes, elles pourraient être maintenues. Mais à condition d'exiger des étudiants qu'ils soient vraiment élèves des facultés d'études supérieures et d'exiger d'eux un service plus intelligent que celui de l'infanterie (génie, artillerie), etc.

Plus âpre de ton, cette autre réponse n'est pas moins digne d'intérêt :

1° et 2°. C'est toujours la même comparaison : l'enfant se doit à sa mère, et le citoyen à sa patrie : protégés par elles dès leur naissance, c'est ainsi qu'ils ont pu vivre et se développer; s'ils ont grandi, s'ils sont devenus aptes à lutter contre la vie, c'est à elles qu'ils le doivent. Et les défendre est pour eux un devoir de simple reconnaissance.

Ce devoir s'impose-t-il à tout citoyen ? Il serait plus exact de dire : à chaque famille. Car c'est du développement de la famille qu'est née la patrie : la nation n'est pas une juxtaposition d'individus, mais une réunion de familles, dont la puissance et la vitalité sont les conditions de la force de l'Etat.

Chaque famille acceptera donc une part dans l'œuvre de défense. En principe, chacune fera le sacrifice de tout ce qu'elle possède : en

Digitized by Google

pratique, on ne lui demandera que ce qu'elle peut donner le plus facilement : une famille pauvre ne sera pas privée des fils dont le travail la soutient. Surtout on lui demandera la contribution la plus utile à l'Etat. Si odieuse qu'elle paraisse, la contribution pécuniaire pourra remplir un rôle à côté de l'*impôt du sang*. Car qu'y a-t-il de meilleur : un homme, ou un canon? Et l'on ne pourra pas toujours exiger l'un et l'autre. Le remplacement militaire est mort chargé de haines : dépouillé de sa forme brutale de rachat tarifé, il était cependant défendable en théorie : pas d'idée d'ailleurs qui soit plus intimement liée à celle de la société. Je vous remplace dans cette besogne : en revanche, vous faites celle-ci pour moi : ce contrat mutuel est à la base de la vie sociale. Il n'est pas même absent du champ de bataille : le général remplace le soldat dans la décision; le soldat le remplace dans l'action. Cependant l'action est plus périlleuse : le soldat se fera tuer, souvent le général reviendra indemne. Des soldats seront employés aux services de l'intendance — encore un remplacement; ils courront moins de dangers qu'aux avant-postes. Et personne ne songera à s'en scandaliser.

Il reste cependant que toute cette théorie s'évanouit devant une constatation passablement répugnante : l'un donnant sa vie et l'autre un peu de l'or qui ne lui coûte pas grand'chose. Aussi, la contribution personnelle doit-elle rester l'essentiel de l'impôt militaire. Mais c'est une conception simpliste que de l'envisager seule. *Salus populi suprema lex*... Ce n'est pas l'égalité stérile qui sauvera l'État.

3° Le service militaire comme facteur d'éducation morale? C'est presque une plaisanterie. La vie de caserne est un terrain sur lequel naissent les habitudes les plus pernicieuses. La loi du moindre effort la domine tout entière; l'horreur des responsabilités y règne en maître ; on apprend vite à tirer d'abord son épingle du jeu et à se désintéresser du sort des autres. Morale détestable, mais sans laquelle la vie militaire deviendrait impossible; qui ne l'adopterait pas serait la dupe de tout le monde. Se frayer un petit chemin à travers les broussailles du règlement est déjà chose assez ardue pour qu'on n'ait ni le loisir, ni le courage de prendre sur soi la tâche du voisin. Un seul mobile d'action : la crainte du chef et des sévérités du règlement qui nous mène tranquillement à toutes sortes de petites lâchetés et de petites bassesses. De tout cela résulte une déformation du sens moral qu'on parviendra probablement à redresser dans la suite, mais qui fatalement amoindrit.

Après cela, il est juste de dire que l'armée est une école de patience,

Digitized by Google

de docilité (plutôt extérieure que réelle) et de bonne humeur malgré tous les orages; mais le profit est mince et la perte est énorme.

Comme formation physique, c'est excellent.

4° Le moment ne pourrait être mieux choisi : le Belge n'est pas militariste : il ne se résout qu'à la nécessité, et la seule menace du danger le fait agir. Or, la situation troublée de l'Europe peut l'impressionner : il sentira facilement qu'il y a quelque chose dans l'air, et que sa nationalité pourrait subir quelque assaut. Par ailleurs, il vient de voir déchirer trop de traités, pour conserver encore beaucoup d'illusions sur ceux qui sont censés le protéger.

5° Contingent : « autant de soldats qu'il en faut — pas un de plus ». Telle doit être la formule du contingent. Mais comment déterminer le chiffre précis? Les techniciens sont seuls à même de résoudre la question.

Temps de service. La réduction n'est nulle part plus facile à réaliser qu'en Belgique. Réduite à un rôle de défense, évoluant dans d'étroites frontières, l'armée belge s'adapte beaucoup plus vite à sa mission que n'importe quelle autre armée. D'ailleurs, nous venons de voir à l'œuvre des soldats dont le temps de service était singulièrement restreint. Le métier militaire n'est pas si compliqué ; trois mois suffisent à l'apprendre, un an à se l'assimiler.

Exemptions : une seule est intangible : celle des ministres du culte, dont la mission ne peut s'accommoder de l'obligation occasionnelle de verser le sang. L'exemption des soutiens de famille pourrait être admise plus largement. Les autres ont peu de raison d'être, et tomberont d'elles-mêmes.

Facilités scolaires : l'obligation militaire ne doit pas être alourdie sans nécessité : il ne faut pas porter aux études un préjudice tout à fait gratuit. Même en n'admettant pas le service d'un an pour la masse, l'on conçoit facilement son application à la jeunesse universitaire: qu'on l'appelle sous les drapeaux pendant le temps d'une année académique. Et, puisqu'on se trouve en présence d'un élément spécial, qu'on l'emploie à un service qui lui convienne : que les compagnies universitaires cèdent la place à des écoles d'officiers de réserve. Mais, pour être différent, il ne faudrait pas que ce service devienne sensiblement moins dur : ceci pour prévenir l'existence des abus dont se meurt le régime actuel.

Bien entendu, pas de « caserne à domicile » : ce système peut être une sauvegarde morale : il ne forme pas de soldats.

Digitized by Google

Et, pour finir, extrayons de deux petites dissertations qui ne manquent ni d'originalité, ni de vérité, les passages essentiels. L'auteur de la première est un désabusé précoce; mais ce n'est pas un adversaire de l'armée. Il reconnaît les nécessités présentes; d'autre part, il défend les compagnies universitaires, moins favorisées, selon lui, qu'on ne le prétend; il invoque le cas des « fils de petits bourgeois peu aisés », dont les études seraient singulièrement entravées si on leur enlevait la faculté d'être à la fois au cours et à la caserne, tandis que le petit employé et l'ouvrier ne risquent point d'être « handicapés » s'ils quittent le pupitre ou l'établi momentanément. On n'a, estime notre correspondant, qu'à commencer à l'âge de 15 ans cette éducation militaire, trop resserrée aujourd'hui. L'exemple de la Suisse pourrait être invoqué; mais notre correspondant n'en a cure, et voici les curieuses réflexions que lui suggèrent le 1°, le 2° et le 3° :

1° Depuis 6000 ans que le monde est monde, depuis que les peuples épris d'un idéal civilisateur existent, les armées furent généralement leur souci le plus direct. Comme un homme défend sa famille et sa maison, une race n'étant en somme qu'une grande famille, songea tout naturellement à défendre sa terre. La création d'une armée et la réglementation du service militaire ont toujours été une question vitale pour un pays.

Cependant, depuis, les idées sociales de paix et de fraternité humaine (prétention si vaine, hélas!) ont fait de grands progrès et les guerres sont devenues moins nombreuses. Les utopistes ont même espéré les voir disparaître à tout jamais et ont cru couper le mal dans ses racines profondes en supprimant les armées. Les peuples, suivant la grande loi physique d'action et de réaction, en profitèrent au contraire pour renforcer leur défense. Et nous avons eu l'admirable paix armée. C'est très coûteux, mais on peut faire de si belles revues! Les pacifistes, de leur côté, peuvent prêcher éloquemment. Cela peut toujours leur servir à décrocher le prix Nobel.

Il en résulte donc que le service militaire comme les armées est une nécessité pour tout citoyen. Pourquoi cette attitude défensive est-elle nécessaire? Parce que tous les peuples aiment à être menés,

Digitized by Google

parce qu'il y aura toujours des ambitieux, parce que la politique n'est pas encore « la science morale » que rêvait Gambetta, en un mot parce que la guerre est la soupape de sûreté des nations : quand la pression sociale y est trop forte, il faut qu'elle éclate. Je n'en veux pour exemple que la situation actuelle. Les idées de paix sont arrivées à un point très élevé, et toute l'Europe pourtant est anxieuse, inquiète. Et tandis que l'Orient est en feu, tandis que chaque matin le soleil semble se lever dans un brouillard de sang, tandis que la révolution et le choléra se mêlent à la guerre pour parfaire son œuvre de carnage et de désolation, à Londres, les délégués balkaniques banquètent et à la Haye, le Palais de la Paix, superbe « ironie architecturale », resplendit, ses portes fermées, dans le ciel clair de Hollande !

Nous sommes citoyens d'un pays libre, et quoique ce pays n'est pas *une* race, ses frontières délimitent *une* patrie. Et cette patrie est ballottée entre le chauvinisme français et la rigueur allemande. Et les reflets de ces deux foyers de vie intense se croisent sur nous et nous aveuglent.

Ayons donc une armée, assurons une défense nationale. Acceptons et remplissons le devoir militaire sans passions, sans haines, pour qu'en cas de danger entre la panthère germanique et le coq gaulois, le roquet belge ne se contente pas d'aboyer, mais sache mordre.

2° Tous les systèmes préconisés sont appelés à disparaître. Si une armée est nécessaire, je ne vois pas pourquoi certains en seraient exempts. Mais surtout que l'on supprime une bonne fois les conseils de milice et autres organismes à faveurs où certains jeunes gens arrivent fiers, pleins de morgue, passent dans une petite boîte où un médecin leur découvre une hernie cachée ou des orteils en marteau! Et le soir, ces mêmes exemptés, ivres ou presque, font la fête en criant : A bas l'armée!

C'est ainsi qu'on exalte le patriotisme!!

3° Comme facteur d'éducation physique, il me semble que le service militaire ne peut qu'être très bon. Les efféminés y apprendront ce qu'est une vie un peu plus rude et les autres y gagneront un entraînement d'énergie.

Comme facteur d'éducation morale, cela est plus douteux. Le mélange intime des castes est toujours extrêmement délicat. Pour l'ouvrier, la vie militaire le place dans un milieu où il ne peut

Digitized by Google

qu'apprendre. Pour le bourgeois et l'aristocrate peut-être y apprendront-ils à mieux connaître l'ouvrier. Cette fusion partielle n'est donc pas impossible. Cependant elle ne peut être que l'œuvre des supérieurs. Mais voilà, parmi eux, surtout parmi les tout premiers degrés de la hiérarchie militaire, il se trouve certains hommes d'instruction moyenne et de sens moral nul, qui ne voient que leurs galons et leur supériorité... et ils en abusent.

Bref, cette éducation morale est assez problématique.

Infiniment plus brutal, est le style dans lequel un autre étudiant s'exprime. Élève d'une école des mines, il semble avoir une prédilection pour les formules brèves des sciences mathématiques. C'est un féroce logicien, et un fervent de libre pensée et d'anticléricalisme. Nous n'avions rien à dissimuler ici, et on ne nous en voudra pas de clore ce chapitre par des fragments d'une philippique dont l'auteur s'étonnera peut-être, dans dix ans, de l'avoir écrite.

1° Pourquoi y a-t-il encore des armées? C'est parce que nous sommes encore trop barbares; c'est parce qu'il existe des religions qui, théoriquement, prêchent l'amour du prochain et qui, pratiquement, excitent les hommes les uns contre les autres; c'est parce que notre justice est imparfaite en permettant le meurtre sur le champ de bataille et en l'empêchant en temps ordinaire; c'est parce qu'enfin le peuple est assez fou pour se laisser mener par la sainte boutique des diplomates qui l'envoie mourir à la guerre, parce que S. M. le Tzar de toutes les Russies convoite Constantinople ou que François-Joseph, empereur d'Autriche, roi de Hongrie, voudrait bien avoir Salonique.

Aussi, à mon avis, le citoyen qui refuserait de remplir le service militaire ne serait pas coupable. Si tout le monde en faisait autant, il n'y aurait plus d'armées, plus de guerres et l'humanité serait délivrée d'un fléau. Seulement, le citoyen récalcitrant précité pourrait payer cher son acte. On le mettrait à l'ombre pendant quelques années dans une bonne petite prison. De sorte que je considère le service militaire non pas comme un *devoir*, mais comme une *corvée*, corvée qu'il est prudent de remplir si l'on ne veut pas s'attirer moult ennuis. Mais, me direz-vous, et la patrie? Mais, je vous ferai remarquer qu'il n'y a pour ainsi dire de patriotes que ceux auxquels

Digitized by Google

le patriotisme rapporte gros. Quant à moi, il m'est bien égal d'être Français, Allemand, etc. Je ne jouirais peut-être pas d'autant de libertés que maintenant (car il paraît que nous sommes dans un pays où les libertés poussent comme des choux), mais enfin j'aime mieux cela que d'aller me faire tuer : « Mieux vaut souffrir que mourir. »

A mon avis, *tout* le monde doit accomplir cette corvée du service militaire, car tous les citoyens étant égaux devant la loi, ils doivent aussi être tous égaux devant les charges.

2° Pour la raison indiquée ci-dessous, je ne suis partisan ni du service actuel (un fils par famille) ni du système du tirage au sort. Ces systèmes ont, en effet, pour résultat d'exempter la plupart des jeunes gens du service militaire et créent ainsi une inégalité entre les différents citoyens.

3° *a) Service militaire comme facteur d'éducation morale.* — Si d'une part le service a de bons effets, en développant l'énergie et l'esprit de discipline chez les hommes, d'autre part, il peut en avoir de bien mauvais.

1. Il rend paresseux : il ne saurait en être autrement quand on pense qu'on oblige souvent les soldats à rester enfermés dans les chambres des après-midi entières à rien faire. D'un autre côté, le soldat a comme spectacle la vie de l'officier qui, disons-le, n'est pas massacré d'ouvrage.

2. Les régiments renferment beaucoup de gars des campagnes. Arrivés à la caserne, ne connaissant pas les villes, ils sont abandonnés à eux-mêmes, sans conseiller, sans soutien, et ils se laissent facilement entraîner vers les plaisirs, les débauches qu'offrent toujours les villes.

b) Service militaire comme facteur d'éducation physique. — Il est fort possible que la vie militaire développe la santé ; en effet, l'existence du soldat se passe au grand air. Toutefois, je ne pense pas qu'il puisse résulter quelque chose de bon des marches forcées exécutées parfois par des chaleurs torrides, ni de cette vaste blague qu'on nomme grandes manœuvres.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

La Revue de Belgique

à Paris.

D'un extrême à l'autre.

Quand, le 6 de ce mois, M. Etienne, ministre de la guerre, déposa sur le bureau de la Chambre son projet de loi portant de deux à trois années la durée du service militaire, les socialistes unifiés commencèrent à mener un grand tapage et crièrent, sur l'air des *Lampions* :

Ré-ac-tion! Ré-ac-tion!

Il n'est pas douteux, en effet, que la politique française, dont les alternatives semblent régulières comme les oscillations d'un pendule, est entrée, depuis un petit nombre d'années, dans une phase très nette de réaction. Il y a dix ans, il y a cinq ans même, l'essentiel de notre activité s'employait à l'aménagement progressif de la société, au perfectionnement patient des rouages multiples qui en assurent le fonctionnement, au bien-être des citoyens. Aujourd'hui, les préoccupations relatives à notre vie intérieure se sont effacées : nous sommes revenus à l'impérieux, au dominant souci de protéger le pays contre les menaces extérieures.

L'état actuel de l'Europe justifie, sans doute, ce revirement. Et les Français ne sont redevenus nationalistes et chauvins que sous la *menace* de l'étranger ; c'est l'empereur Guillaume, ce sont ses diplomates maladroits qui ont déclanché le mouvement : nous ne viserions *encore*, sans eux, qu'à vivre en paix, à organiser chez nous le travail, la prévoyance, l'assistance, à tenter d'instituer un peu plus d'équité, *un* peu plus de joie sur le territoire que nous occupons dans le monde.

Pourtant, ce patriotisme bruyant ne me satisfait qu'à demi. J'aimerais que la froide raison ne se laissât déborder jamais par notre imagination trop prompte ni par nos passions trop vives. Un grand peuple comme le nôtre ne peut-il concilier, en un effort énergique, persévérant et calme, sans les jamais sacrifier l'une à l'autre, sa sécurité nationale et sa volonté de demeurer une démocratie raisonnable, intelligente, active et laborieuse?

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

Notes sur le théâtre.

Ces dernières semaines, les théâtres de Paris ont donné peu d'ouvrages nouveaux. Je ne trouve guère à signaler que la première représentation à l'Odéon d'une adaptation en quatre actes et en vers, par M. Emile Bergerat, de *La mandragore*, comédie en cinq actes de Machiavel. M. Bergerat a intitulé sa pièce : *La Nuit florentine*. C'est un joli titre, mais cette nuit florentine-là est bien délicate à raconter. On en pourra relire le récit, très joliment tourné, dans le conte de La Fontaine. Les vers de M. Emile Bergerat ont moins d'aisance ; non pas qu'ils soient guindés : M. Bergerat est un virtuose et il sait composer avec beaucoup d'ingéniosité et de variété ces ensembles de douze syllabes qui forment des vers alexandrins, mais il a fixé à l'extrémité de ceux de *La nuit florentine* des rimes dont l'extrême et constante richesse donne une impression de rigidité. Si je l'osais, je comparerais de tels vers à ces badines de jonc, souples et sifflantes, mais que termine une brillante et dure virole de métal. Un inconvénient de ce luxe littéraire est de subordonner à l'opulence de la rime le développement de la pensée et sa direction même ; il commande parfois de véritables coq-à-l'âne, qui peuvent être fort plaisants et il n'est peut-être pas exagéré de dire, de cet asservissement à des rimes trop riches chez les poètes fataisistes, qu'il est un des facteurs de leur fantaisie. De *La nuit florentine* de M. Emile Bergerat je ne citerai que quelques vers et je n'irai pas les chercher bien loin. Je les prendrai tous dans le *prologue* de la pièce. Il débute ainsi :

> Que la Critique en rue ou simplement en tique,
> Je suis le vieux prologue antique et romantique.

Et on y lit, à propos du goût du pape Léon X pour *La mandragore*, de Machiavel :

> Il ne se lassait point, les jours de consistoire,
> D'en régaler ses chers cardinaux, dit l'Histoire,
> Dans l'entre-temps de ces bulles où nous savons
> Que ces forts parfumeurs émulsent les savons
> Dont il lavent la tête aux teigneux de Saint-Pierre.
> — Bienheureux Age auquel nous jetons trop la pierre
> Où l'Infaillible, épris du bouquet qu'a le vin
> Des Lettres, au milieu des *Luther*, des *Calvin*,
> Gens doctes mais peu gais, retirait son épingle
> De la partie où l'un des joueurs signait : *Zwingle !*

Digitized by Google

La troupe de l'Odéon a très agréablement interprété cette œuvre légère qui, d'ailleurs, ne manque pas d'agrément.

* * *

M. Antoine donne le samedi, en matinée, des représentations de pièces nouvelles de jeunes auteurs. Cette entreprise est très intéressante, très louable et tout à fait dans la mission du théâtre de l'Odéon. C'est de là que M. Antoine a révélé, il y a deux ans, M. Georges Duhamel, et qu'il vient de révéler, voici trois semaines, M. André Fernet, auteur d'une comédie en trois actes : *La maison divisée*. Ce titre fait pressentir un conflit familial, et c'en est un, en effet auquel nous assistons, mais il est compliqué d'un conflit social auquel il est fort étroitement mêlé. Les deux antagonistes sont un fils et son père. Le père est le ministre « à poigne » d'une monarchie que sa famille a toujours servie, et que sa politique personnelle, à la fois clairvoyante, persévérante et inflexible, a rendue plus prospère et plus puissante. Le fils, au contraire, partage les sentiments de révolte du prolétariat dont son père a impitoyablement réprimé plusieurs soulèvements; il a, d'ailleurs, épousé une jeune fille libertaire, et il se met à la tête du parti de la révolution. Les conflits sociaux sont généralement portés au théâtre sous la forme aiguë et brutale de la grève. Une grève se produit donc. Le fils est l'un des trois délégués chargés de faire entendre les revendications des ouvriers au ministre son père. Celui-ci ne leur cède pas. Dès lors, l'émeute est inévitable et c'est le fils du ministre qui la mènera. Le ministre, après tous les atermoiements possibles, doit se résigner à laisser les troupes tirer sur les émeutiers; il y a des morts et son fils est parmi eux.

Il me semble que la confusion, dans cette action, des deux conflits que j'ai indiqués, est nuisible à la netteté de l'un et de l'autre. Ce n'est pas un simple drame familial, car il n'aurait ni cette ampleur, ni, sans doute, cette issue tragique, si le père et le fils n'étaient point l'un et l'autre, quoique de façon différente, des hommes publics; ce n'est pas non plus absolument un drame social, car les données en sont faussées par la situation particulière, exceptionnelle, peu vraisemblable même des deux personnages principaux. Pour quelle part, d'ailleurs, le grand amour du jeune homme pour sa femme n'entre-t-il pas dans la violence de ses idées et de sa conduite? Sa mort, du reste, ne résout rien: après lui, son père et sa femme, qui se rencontrent enfin, s'ils se sentent l'un et l'autre responsables de l'immo-

Digitized by Google

lation de la généreuse victime que tous deux chérissaient, n'en demeurent pas moins fermes dans leurs principes et irréconciliablement divisés. M. André Fernet a, du reste, déclaré qu'il n'avait voulu que montrer des antagonismes irréductibles et les conséquences qu'ils peuvent avoir. Il l'a fait dans une pièce émouvante et que la troupe de l'Odéon, M. Desjardins et Mlle Ventura en tête, a fort bien jouée.

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

Eh bien! non, Messieurs, le problème revisionniste n'est pas ouvert *(sic)*!

Digitized by Google

Chronique parlementaire.

Le salut éternel des Belges et le soin de leur assurer leur part de paradis en les préservant journellement des embûches du Malin, paraissent être désormais la principale préoccupation de nos députés de droite. L'intention est assurément honnête et généreuse. Encore la question est-elle de savoir si le parlementarisme est suffisamment qualifié pour empiéter à ce point sur le sacerdoce. Il y a, dans nos villes et dans nos villages, des édifices imposants et un nombreux personnel abondamment rémunéré par la munificence du Trésor et la générosité des fidèles, dont la mission est de gérer et de faire fructifier les fonds spirituels de nos populations, dont elles comptent toucher largement les arrérages au cours d'une vie future. Mais nul ne pouvait se douter jusqu'ici que le Palais de la Nation était destiné à devenir une succursale de Sainte-Gudule, et que le mandat de député impliquait le devoir de nous répartir la grâce béatifique.

Cette manière de légiférer en toutes choses en vue du salut de notre âme, ne laisse pas que de compliquer singulièrement le métier politique. S'agit-il d'une loi fiscale, d'une loi scolaire, d'une loi électorale, d'une loi militaire, d'une loi sociale, voire d'une loi sur l'emploi des langues, le député de droite doit se demander tout d'abord : « Et la religion, que devient-elle là-dedans? Ses intérêts sont-ils suffisamment garantis? Les brebis du Seigneur ne vont-elles pas être exposées à frayer avec les loups mécréants? Les Belges ne risqueront-ils pas d'être induits en tentation, et pourront-ils encore compter, à l'article de la mort, sur la rémission de leurs péchés? » Ces graves considérations ne manquent pas de troubler journellement la conscience de nos députés de droite. Pour apaiser leurs scrupules et guider leurs intentions, à qui voulez-vous que ces messieurs s'adressent, sinon à leur confesseur habituel qui se trouve par là transformé en directeur politique? Chaque député catholique a ainsi derrière lui un Père Joseph qui parle par sa bouche. Et voilà pourquoi, depuis quelque temps, il n'est plus question au Parlement belge que de francs-maçons, de missionnaires, d'aumôniers, d'écoles

Digitized by Google

confessionnelles, de magistrature confessionnelle, d'administration confessionnelle et... d'armée confessionnelle.

Justement, voici M. Woeste qui, par voie d'amendement, propose d'accorder aux soldats, les dimanches et les jours de fête, le temps nécessaire pour remplir leurs devoirs religieux *suivant les règles et les usages de leur culte.* Les vieux renards perdent leur poil, dit un proverbe, mais ils ne perdent pas leur malice. On s'en aperçoit au texte proposé par M. Woeste. Actuellement, on accorde à tous nos soldats une heure ou deux de congé tous les dimanches matin. Pendant ce temps, ils jouissent de la liberté la plus large, même de celle d'aller à la messe, si le cœur leur en dit. Désormais ce congé devra avoir un emploi bien défini. L'autorité militaire sera tenue d'en contrôler l'usage, et les soldats seront conduits à l'église en service commandé. On les verra s'agenouiller, se relever, se frapper la poitrine et faire le signe de la croix, sous l'œil de leurs sous-officiers qui feront rapport à l'aumônier. A la même heure, que feront les mécréants qui, par scrupule de conscience, auront refusé de se joindre aux saintes cohortes ? Retenus à la caserne, ils s'acquitteront des corvées de cour, nettoyeront les endroits que vous savez, et joueront à l'homme de chambre. Quand ils seront dégoûtés de ces basses besognes, ils demanderont, eux aussi, qu'on les conduise à la messe. C'est là que les attendent M. Woeste et les Pères Joseph de la droite. La grâce ne manquera pas de toucher les jeunes mécréants. Et ainsi l'armée belge deviendra bientôt une excellente école de propagande religieuse et politique.

Il parait que les mérites militaires de nos troupiers ne pourront que gagner à cette œuvre de sanctification. Un député de droite nous l'expliquait encore, ces jours-ci, à l'aide d'une de ces argumentations que le Grand Frédéric appelait irrévérencieusement une « logodiarrhée » et dont il réservait la spécialité aux « cacouacs » d'église. « Qu'est-ce qui peut mieux donner la valeur, disait cet homme abondant, la discipline, le courage militaire, que le sentiment religieux ? Le soldat vraiment religieux trouve l'obéissance plus facile, la discipline moins dure ; il redoute moins la mort parce qu'il croit à la vie future où son dévouement sera recompensé. » Malheureusement, M. Helleputte nous a minutieusement exposé naguère que l'armée belge n'était jamais destinée à se battre. Et dès lors, si la peur de la mort sur un champ de bataille est une considération qui peut influer sur le moral de ce pauvre Dumanet qui s'apprête patriotiquement à « tirer » douze mois de plus pour le roi de Prusse, ou sur celui de

Digitized by Google

Tommy Atkins qui se promène, sa badine à la main, sur les quais de Douvres, ou encore sur l'âme ingénue de Hans Pfeiffer qui, sous son casque à paratonnerre, rêve à la petite fleur bleue des bords du Rhin, elle est sans effet sur l'esprit de Jef Piotte, qui s'en soucie comme un poisson d'une pomme, ayant su faire son profit des assurances de M. Helleputte.

Personne n'ignore, au surplus, que les généraux illustres, grands gagneurs de batailles, furent toujours des croyants convaincus. Témoin Ducrot qui ne devait rentrer à Paris « que mort ou victorieux », et y rentra battu et vivant avec, sur sa tunique, l'insigne du Sacré-Cœur, à côté de sa plaque de grand officier. Témoin Mac-Mahon, l'homme de Sedan, qui ordonnait aux officiers, commandant un piquet d'enterrement, de faire demi-tour lorsque le convoi ne prenait pas le chemin du l'église. Témoin Trochu, que Victor Hugo appelait « le participe passé du verbe trop choir », et qui, dans ses proclamations du siège de Paris, mettait toujours le bon Dieu de son côté. Enfin, si l'on vous dit que Lamoricière, à la tête des troupes pontificales fut honteusement battu à Castelfidardo par l'armée sacrilège de Victor-Emmanuel, n'en croyez rien. Ce n'est pas de l'histoire selon le Père Loriquet.

Puisque l'esprit religieux est un puissant synergique de l'esprit militaire, il est vraiment fâcheux que nos catholiques ne s'en aperçoivent que si tard. S'il manquait jusqu'ici une note à leur gamme, ce fut bien celle-là. Ont-ils assez daubé autrefois sur le compte de ces bons libéraux qui sacrifiaient sans cesse à « l'ogre militariste »? Il est vrai qu'ils ont aujourd'hui à préserver, dans notre heureuse Belgique, les propriétés de 3,000 couvents, et un budget public dont les ressources les plus claires servent à alimenter leur propagande. Ce sont là choses qui font réfléchir. Pour demander qu'on renforce la police, il n'est rien tel que d'avoir du bien. Aujourd'hui qu'il est devenu le maître, le parti catholique a compris que celui qui veut se servir de la mule doit la ferrer. Si Paris vaut bien une messe, la conservation du pouvoir en Belgique vaut bien une armée catholique, voire une gendarmerie sanctifiée. Mais nos cléricaux ne parlaient guère ainsi, il y a quelques années.

Un journal officieux se réjouissait fort, ces jours-ci, en constatant que le parti catholique belge se dépouillait enfin de cet anti-militarisme fanfaron où il se complaisait autrefois. On se réjouit comme on peut. Mais à force de se dépouiller de ses défroques d'autrefois, on se demande ce qui pourra bien rester à ce parti, en dehors du

Digitized by Google

confessionnalisme qui est, décidément, la seule chose dont il ne se départira jamais.

De programme, il n'en a plus. Il se contente de piller celui de ses adversaires, en l'accommodant graduellement à la sauce cléricale. Quand on disait jadis à ce bon M. Malou : « Votre parti n'est qu'un parti confessionnel », l'honorable député de Saint-Nicolas protestait avec véhémence et se plaisait à énumérer une série de mesures, non confessionnelles, revendiquées par son parti, et au premier rang desquelles figurait : « La réduction des charges militaires ». Nous en sommes loin. Il n'y en a plus aujourd'hui, dans le programme de la droite, que pour l'Église et pour ses saints. Ceux-là, au moins, ne chôment jamais, et il n'est pas de danger que frocards de tout poil et de tout acabit nous menacent quelque jour d'une « grève générale ».

Celle dont le spectre angoissait depuis six mois le pays tout entier, paraît enfin définitivement évitée.

C'est la sagesse des libéraux, leur sang-froid, leur esprit de conciliation qui ont su conjurer le péril. M. Paul Hymans, dont le prestige a singulièrement grandi pendant cette cruelle épreuve, est apparu en caducéateur, annonçant la paix aux hommes de bonne volonté. Pouvons-nous compter sur celle du gouvernement ? L'opposition, les bourgmestres des grandes villes s'interposant pour assurer la paix publique compromise, la classe ouvrière, le pays tout entier avaient cru pouvoir se fier à la parole et à la loyauté de M. de Broqueville. Le parti socialiste, abdiquant tout faux orgueil humain, avait fait son *meâ culpâ* de l'erreur fâcheuse que fut la menace de la grève générale. A ce sacrifice d'humilité, peut-être le chef du cabinet eût-il été personnellement disposé à répondre par un geste cordial. Mais M. Woeste veillait. La vanité gouvernementale, qui a déjà perdu tant de régimes, a trouvé en lui un gardien jaloux et intransigeant. Aux bonnes volontés qui cherchaient à coopérer pour écarter des éventualités redoutables, le député d'Alost, reprenant le rôle néfaste d'un Van Maenen, a fait entendre des paroles brutales et blessantes. Le pays devra faire appel à tout son sang-froid pour laisser tomber cette provocation dangereuse, et comprendre qu'il n'y a peut-être là qu'un jeu parlementaire destiné à amener les exaltés de droite à voter la loi militaire. Ce n'est pas la première fois que M. Woeste se serait fait l'avocat du diable, et qu'après un de ses discours on pourrait poser la question classique : « Qui trompe-t-on ici ? » On dit la droite travaillée par des courants contraires. Une crise ministérielle s'ensuivrait, qu'il ne faudrait pas trop s'en

Digitized by Google

étonner, sans toutefois s'en exagérer l'importance. Pour un rossignol de perdu, que de serins on retrouve! Il est probable que, sinon M. de Broqueville, tout au moins le Père Joseph a son plan. On nous le sortira au bon moment. C'est à ce moment-là qu'il faudra ouvrir l'œil, aiguiser le glaive et tenir la poudre sèche, pour qu'on ne nous refasse pas le coup de la formule Nyssens.

En attendant, MM. Destrée et Van Cauwelaert paraissent disposés à faire la conjonction des « unilinguistes ». Ces deux intransigeances, l'une wallingante, l'autre flamingante, ne sont pas loin de s'entendre pour foncer ensemble sur le bilinguisme, ce pelé, ce galeux, d'où viendrait tout le mal. C'est une nouvelle maladie qui nous pousse sur un tempérament déjà affaibli par trente ans de cléricalisme. L'organisme se désagrège rapidement, des tares nouvelles apparaissent chaque jour, les causes de conflits se multiplient Et, pour finir cette chronique déjà trop longue, par une vieille expression wallonne : les choses vont de travers comme un chien qui va à vêpres...

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

L'Exposition de Mlle Berthe Art, au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles. — Le théâtre des Rois. — *Profils de Snobs* (1), nouvelle, par la vicomtesse B. de Sousberghe.

I

Mlle Berthe Art est, assurément, l'un des meilleurs artistes du pastel, dont notre pays puisse s'enorgueillir; c'est, sans contredit, le plus délicat. Elle expose depuis des années, en Belgique et hors de Belgique, après avoir fréquenté longtemps chez feu Alfred Stévens, qui fut, comme on sait, non seulement un admirable peintre, mais un merveilleux professeur de peinture. Volontiers, et bien que Mlle Art se soit brillamment émancipée aujourd'hui, cette fine artiste déclare, par un sentiment de modestie, excessif, sans doute, mais très honorant pour l'élève s'il est très flatteur pour le maître, que c'est à l'enseignement éclairé, aux conseils profitables de celui-ci qu'elle doit « le peu qu'elle sait ».

Or, ce *peu* est considérable : c'est une extraordinaire virtuosité dans cet art charmant du crayon de couleur, dont la pratique réclame une science tellement sûre d'elle-même! C'est aussi une fraîcheur d'inspiration et un goût dans l'arrangement des modèles, et un instinct constamment heureux dans le choix des sujets convenables à ce procédé spécial, qui, d'emblée, classèrent Mlle Art au premier rang des pastellistes contemporains. De ces qualités, quelques-unes, elle en conviendra, je l'espère, lui sont bien personnelles, ne doivent rien à son maître et, enfin, dépendent de cette particularité rare que nous avons nommée « le don » faute d'un vocable plus précis.

Mlle Art a reçu le « don » en partage : cela apparaissait, dès son début, sous les réminiscences inévitables de ce qu'un maître comme Alfred Stévens, avait dû lui imposer de sa technique à lui.

(1) Tiré à part de la *Revue générale*.

Digitized by Google

Mais elle s'en est bientôt affranchie et il y a beau jour que la personnalité de cette femme remarquable s'est dégagée avec force dans des œuvres du mérite le plus distingué.

Ce sont des fleurs, des fruits, des natures mortes ; ce sont aussi des paysages que Mlle Art nous faisait voir dernièrement au *Cercle artistique et littéraire* où son succès fut grand et de bon aloi. Elle sait tirer de ses crayons tous les effets les plus fugitifs, toutes les nuances les plus subtiles et jusqu'aux plus indécises, et ses pastels ont, dans l'exécution, l'éclat, le velouté, l'harmonie des plus belles productions françaises du XVIIIe siècle ; quelque chose de plus énergique et de très moderne, s'y révèle, par surcroît, qui les font chauds, vibrants, chatoyants, absolument nouveaux et vrais.

Le *Dindon noir* et le *Marcassin*, tous deux morts, tous deux traités en des tons sourds, profonds, d'une magnificence sombre, que Mlle Art exposait au *Cercle*, donnaient chacun l'impression d'un drame différemment poignant ; à côté d'eux et par opposition, les fleurs épanouies, les fruits savoureux étalés par l'artiste dans la splendeur de décors où les robes japonaises rebrodées de soie et d'or, les faïences anciennes, les verreries précieuses ajoutaient encore à leur éclat, avaient une gaîté de coloris dont la séduction était irrésistible. Et l'impression laissée par cette belle Exposition fut, pour la foule de ses visiteurs, comme pour moi-même, celle d'un talent pur, haut et fort, parvenu à la maîtrise et s'exprimant avec autant de puissance que d'originalité et de grâce.

II

La représentation du « Théâtre des Rois » organisée par un groupe de dames au bénéfice de leurs œuvres philanthropiques, et qui eut lieu le 22 février en la salle de la Grande-Harmonie, fut tout ce que vous pouvez imaginer de plus exquis dans le vieillot et l'archaïque : une élève du Conservatoire de Paris, Mlle Lutès, y dit des rondels de Charles d'Orléans, une fable de Napoléon Ier, des vers satiriques de Frédéric de Prusse ; la jolie voix de Mlle Marguerite Das fut prêtée, tour à tour, avec esprit, souplesse et distinction, à Henri IV et à Gabrielle d'Estrée, puis, à Charles X ; le fameux ballet dit : *de la Merlaizon* ou « de la chasse aux merles », reconstitué et réglé par M. Ambrosiny, fut dansé par des dames du corps de ballet et les deux premières

Digitized by Google

coryphées de la Monnaie, Mlles Verdoot et Verbist, avec une grâce, un style, une élégance, qui eussent enchanté, certes, le roi Louis XIII, auteur de cette aimable fantaisie chorégraphique. Enfin, l'interprétation, par Mlles Alice Thieren et Vianu et par M. Achten, d'un épisode du *Chariot-de-terre cuite*, cette pièce célèbre d'un poète hindou, Soudraka, mort 2,000 ans avant notre ère, obtint le succès le plus vif. Il était mérité et par la valeur littéraire du poème, la noblesse de sa donnée, son caractère encore plus humain et plus éternel qu'il n'est oriental, et par l'intelligence et le talent de ses interprètes qui furent, tous trois, excellents dans des rôles d'esclaves des deux sexes et de princesse.

Quand j'aurai ajouté ceci : l'orchestre dirigé par M. Ch. Mélant, qui avait réglé et adapté aux différents instruments à cordes et à vent toute la musique du programme, fut digne d'un chef si habile harmoniste, si autorisé et savant ; quand j'aurai signalé la beauté grave d'un chœur, pour voix d'hommes, *Les Mouettes*, composé par Antoine Le Joyeux, duc de Saxe, et chanté supérieurement par huit personnages portant le costume des lansquenets du XVIIIe siècle, je n'aurai, certes, pas fait un éloge trop flatteur de cette matinée, dont la réussite complète a valu une grosse somme d'argent à quelques œuvres tout à fait intéressantes et recommandables.

Une nouvelle représentation identique se prépare ; elle sera donnée, cette fois, au profit d'autres œuvres charitables non moins sympathiques : *L'Association des Étudiantes libérales* et *l'Œuvre des Fêtes dans les hôpitaux et hospices*.

III

Du « Théâtre des Rois » à la vicomtesse Bertha de Sousberghe, il n'y a qu'un pas : en effet, c'est Mme de Sousberghe qui, inspirée par la lecture du recueil attachant de M. Paul Ginisty, *Le théâtre des Rois*, songea, la première, à l'organisation de cette séance monarchique ; elle en fut l'esprit, elle en fut l'âme ; elle en fut aussi la cheville ouvrière ; c'est que cette aimable femme n'est pas seulement une mondaine au cœur tendre, avertie des choses de l'intelligence et de l'art, elle est, à ses heures, un écrivain à la plume alerte et bien taillée ; je n'en veux pour preuve que la nouvelle publiée récemment dans la *Revue générale*, reparue

Digitized by Google

aujourd'hui sous la forme d'une brochure tirée à petit nombre, et où, sous le titre de *Profils de Snobs*, Mme de Sousberghe nous présente quelques types curieux et, sans doute, véritables, de l'artisiocratie de Belgique et du monde bruxellois. Ce sont des grands seigneurs et des grandes dames, légèrement corrompus par l'habitude de l'oisiveté et chez qui le juste sentiment de l'honneur et du devoir finit par s'oblitérer complètement. Leur snobisme est encore plus douloureux que comique et si ces « profils » sont croqués sur nature, beaucoup de lecteurs en jugeront, tout de même, la ressemblance un peu impitoyable.

Il n'en reste pas moins que Mme de Sousberghe a accompli là un petit travail ingénieux et brave, sinon opportun; la note alarmiste qui sonne à chaque tournant de page de sa courte nouvelle s'inspire, peut-être, d'un réel danger actuellement couru par les membres de la caste à laquelle appartient l'auteur des *Profils de Snobs*, elle-même. S'il en était ainsi il faudrait la féliciter d'avoir eu le courage de crier : « Casse-cou! » dans le rang.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

En marge de la musique.

La série des auditions de la société Bach de Bruxelles s'est terminée par un festival en trois journées. Au programme du 27 février, entièrement consacré à Bach, des œuvres instrumentales, un air de basse et trois cantates. Aux programmes du 1er et du 2 mars, la « neuvième symphonie », la *Missa solemnis* et la cantate pour le lundi de Pâques que nous avions entendue voici un an. Au chœur mixte et à l'orchestre que dirige M. Zimmer s'étaient joints des solistes du chant tels que Mmes Noordewier-Reddingius, Tilly Cahnbley-Hinken, de Haan-Manifarges, MM. Paul Schmedes et Alfred Stephani. Ce fut une incomparable fête musicale. On se souvient de la belle interprétation de la messe en *ré* l'année dernière. Cette année-ci, l'exécution de la symphonie avec chœur a été une révélation nouvelle des ressources de la société Bach et de la valeur de son chef. Ce n'est pas en vain qu'on pratique les quatuors de Beethoven. Ce n'est pas en vain, non plus, qu'on se chauffe quotidiennement l'âme au feu des buissons ardents. Comme dit Barrès, « il est des lieux où souffle l'esprit ».

Je ne parlerai que des œuvres inscrites au programme de la première journée, puisque les autres sont connues.

Les œuvres instrumentales : une sonate pour violon seul ; une sonate pour piano et violon; la première en *sol* mineur; la seconde en *mi* majeur. Il ne faudrait pas confondre cette sonate pour deux instruments avec la « suite » écrite dans la même tonalité et publiée dans un cahier de prétendues sonates qui comprend en réalité trois suites et trois sonates pour violon seul auxquelles Schumann a joint une partie de piano. Cette intervention singulière d'un musicien qui avait le respect des maîtres pourrait s'expliquer par le désir de faciliter l'accès des œuvres de Jean-Sébastien Bach à un public qui les connaissait mal en 1854. C'est, je crois, la date de publication de « l'arrangement » auquel je fais allusion. Une sonate de Bach n'est pas une œuvre monodique à la façon italienne. Une sonate de Bach sonne comme un quatuor. On y entend plus d'une voix La célèbre chaconne de la suite en *ré* mineur est l'exemple le plus connu de ce style ample et vigoureux qui substitue à la simple

Digitized by Google

mélodie un concert. Ces œuvres veulent des instrumentistes d'une technique accomplie. M. Rebner a quelque chose de plus que cette technique et son interprétation fut attachante. Un artiste français, M. Maurice Dumesnil, le secondait dans l'exécution de la sonate pour piano et violon qui est faite de quatre mouvements : un *adagio* en quatre temps, un *adagio* en mesure brève, un *adagio non tanto* en trois temps, un final vif en trois temps. A M. Dumesnil qui a un jeu brillant, complexe et nuancé, une parfaite entente du rythme, un souci louable d'exprimer le suc sonore des notes que ses doigts pressent, je ne ferai qu'un reproche : celui d'avoir joué au piano une transcription de pièce d'orgue. J'aurais préféré une page du *clavecin bien tempéré*. Mais M. Dumesnil est jeune et le classicisme des fugues du clavecin n'eût peut-être pas contenté chez lui un sentiment impétueux, abondant et, pour tout dire, un peu romantique.

* * *

La cantate : *Nun ist das Heil und die Kraft*, traduit cette parole de l'Apocalypse : « Et j'entendit une grande voix dans le ciel qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut et la force, et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ parce que l'accusateur de nos frères qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu a été précipité » (3). Parole violente et catégorique qu'emporte dans un mouvement serré de mesure ternaire et de cadence uniforme, un double chœur fugué. Huit voix, je veux dire huit parties vocales se groupent là pour chanter le triomphe du dogme. On croit entendre passer la charge des milices sacrées poursuivant l'ennemi de Dieu et, sans un arrêt, le chœur va jusqu'à sa cadence finale rehaussée d'une admirable péripétie harmonique. L'effet de force que produit cette page aux dehors gothiques est saisissant. Cette cantate est la cinquantième et voici, religieuse aussi, mais dans un plus doux esprit de louange, la cinquante et unième. Le soprano la chante tout entière sans l'intervention du chœur. Elle s'ouvre par un *allegro* en *ut* et la fanfare joyeuse de l'orchestre en annonce le sujet : « Glorifiez Dieu dans tous les pays ». Il faudrait dire : » Jubilez Dieu ». On traduirait mieux ainsi l'élan du mot *Jauchzet* (4), plein d'allégresse, et d'un accent sauvage pareil à celui de la trompette qui le souligne de ses notes d'or cru. A cet *allegro* nettement scandé et fleuri de vocalises

(1) *Jauchzet Gott in allen Landen.*

Digitized by Google

qui s'échappent des syllabes et se déroulent en banderoles, succèdent deux épisodes nuancés dont l'expression est plus appuyée. C'est d'abord un récit où l'on voit la musique se teinter d'émotion, s'élargir et céder à des inflexions chromatiques. C'est ensuite la mélodie calme et pénétrante de l'*aria* en *la* mineur qui se dessine sur les quatre courbes, ou fragments de courbe, de la mesure en douze croches. Après quoi la voix du soprano, rentrant dans le ton d'*ut* majeur, prononce les phrases d'un choral entre lesquelles, et sous lesquelles, l'orchestre développe une figuration active. Ce choral à trois temps, durci dans sa forme par des anticipations rythmiques: la voix pure qui le chante; la frappe pleine de ses notes et leur éclat; les longues pauses, enfin, de respiration et de songe, qu'y introduit la symphonie; tout cela sonne la foi, mais sans hâte et en en mesurant avec fermeté les accents, jusqu'au moment de « l'alleluia », fugue envolée qui ramène la mesure binaire et, avec le mouvement vif, les vocalises d'une âme trop enivrée de son dieu pour laisser plus longtemps d'exhaler librement et comme follement sa joie.

La trente-deuxième cantate : « *Liebster Jesu, mein Verlangen* »(1) nous propose d'autres aspects encore du sentiment chrétien. Des premiers mots de cette cantate, l'édition Breitkopf que j'ai sous les yeux donne cette version : « O mon Jésus, mon seul désir ! » La traduction du texte d'une œuvre lyrique n'amène pas toujours les mots qu'on souhaite. Ces mots qui sont là pour qu'on les chante doivent avant tout s'adapter à la mélodie. Il convient donc d'être accommodant. Toutefois, comme nous nous soucions ici d'expliquer la cantate et non de la chanter, j'ai préféré la traduction simple et peut-être plus exacte que je consigne en marge à ce « O mon Jésus, mon seul désir ! » qui rappelle fâcheusement le « O toi, mon seul désir ! » des romances.

Le fait est qu'il s'agit bien d'un désir et du plus impatient et du plus tendu, dans cette œuvre où la soif du divin fait gémir une âme tendre. L'*adagio* que chante cette âme est une prière éperdue. Les huit mesures de l'introduction orchestrale en dénoncent le caractère et tout le sens. Remarquons que ces huit mesures en valent seize tant elles sont larges. En dépit du chiffre « quatre » inscrit à l'entrée du morceau, c'est huit temps qu'on y compte. Les cordes graves les marquent posément. Une femme porte son offrande au sanctuaire qui est au sommet de

(1) Jésus très cher, mon désir.

Digitized by Google

la montagne. Chaque pas de cette créature altérée de sa source est un effort. Son immense passion tout à la fois l'anime et l'accable. Atteindra-t-elle où elle aspire ? Sa poitrine halète, ses bras se tendent, ses mains se joignent. La mélodie suit ce mouvement ascendant. Elle a des retours, des balancements et toutes sortes de finesses chromatiques qui lui viennent du trésor de la vie intérieure et c'est chargée de richesses qu'elle accomplit sa courbe poignante. On songerait à la cérémonie dansée des sarabandes si les sarabandes n'avaient une autre forme rythmique. La tonalité étroite de *mi* mineur, l'acuité de la testiture, je veux dire « du noyau sonore autour duquel la mélodie se meut » (1). Le timbre plaintif et grêle du hautbois achèvent de caractériser cette incomparable cantilène du désir faite de beaucoup de grandeur et de beaucoup de faiblesse. Elle contient un mot qui en révèle le sentiment : « Umfangen » ... enlacer, envelopper, saisir !

A ce sentiment trop fiévreux, la voix grave de Jésus répond. Quelques mesures de récitatif ; et voici descendre, de la tonique à la quinte grave du ton de *sol* majeur, trois beaux accords en sixtes (2), pareils aux pas harmonieux du Seigneur. C'est le violon qui introduit, de son jeu lent, sobrement orné et pathétique, l'*aria* sereine, l'*aria* tendre de la basse. Tout s'apaise et s'éclaire. La musique a fait ce miracle de changer le versant escarpé en une vallée heureuse. Alors les voix de la femme et du consolateur s'approchent, scellant leurs fiançailles spirituelles en un court dialogue qui prélude à la dernière page dramatique de l'œuvre, un *duetto* vif en *ré* majeur dont le thème empreint d'une sorte de gaîté vaillante a été repris par Bach dans autre cantate et aussi dans une fugue en *fa* dièze majeur du *clavecin bien tempéré* (3).

Quant à la fraîche mélodie du choral qui fait la péroraison de l'ouvrage dont je parle, on la retrouve à la fin de la première partie de la cantate sur les mots : « Wachet, betet... » (4), harmonisée dans le même ton qu'ici et à peu près de la même manière, mais accentuée et mesurée autrement. Le chœur de la Société Bach l'a chantée avec tant de pureté et dans un tel sentiment que si l'on avait osé on aurait crié : *bis !*

MAUBEL.

(1) Emprunt au dictionnaire de Rieman.
(2) Je ne dis pas : « de sixte ».
(3) Fugue treizième du 2e cahier.
(4) N° 70.

Digitized by Google

Chronique artistique.

Depuis vingt ans qu'ils se succèdent, les salons de la *Libre esthétique* n'ont cessé de nous montrer les diverses phases de l'impressionnisme et pourtant chacun d'eux posséda sa variété et par suite son intérêt, sans qu'il y eut de redites et de déjà vu. Que pouvait faire encore dans ce sens M. Octave Maus, l'artiste directeur de ces expositions ? Il eut l'idée heureuse de rendre à la lumière et au Midi ce qu'ils avaient donné à l'art, et puisque l'impressionnisme avait placé sa vision dans le soleil, de mettre sous nos yeux ce que les peintres de cette école lui avaient emprunté.

C'est ainsi que le XX^e^ salon de la *Libre esthétique* est cette année consacré aux interprétations du Midi. Nous entendons par le Midi, les sites de la Côte-d'Azur, qui s'étendent de Marseille à la frontière italienne. C'est là que l'impressionnisme trouva un endroit favorable à son succès. On peut dire que cette forme de la peinture y est née et s'y est développée.

Nous ne croyons mieux faire que de reproduire un passage de l'article-préface du catalogue, où M. Octave Maus précise l'amour des artistes impressionnistes pour cette terre enchantée. Ces lignes sont du document et du meilleur.

« Claude Monet s'installe, dès 1884, à Bordighera ; Antibes le vit, palette au poing, en 1888. Et de ces deux séjours datent d'admirables toiles, dont l'éclat exerça sur l'école moderne du paysage une décisive influence. Puis ce fut Guillaumin, dont le premier contact avec le Midi, à Agay, date de 1891. Eugène Boudin, revenant d'Italie, s'arrêta à Antibes, en 1893. Séduit par la féerie des clartés méridionales, Renoir fit de fréquents voyages dans les Alpes-Maritimes, dont les bois d'oliviers, les jardins, les fleurs, les perspectives marines aperçues à travers les branches des eucalyptus lui fournirent d'innombrables motifs. Depuis quelques années, c'est à Cagnes, non loin de Nice, qu'il fixa définitivement sa résidence.

« Vers le même temps, Cézanne créait à Aix-en-Provence un art

Digitized by Google

puissant, concentré, moins soucieux de l'extériorité du décor que de la solidité de la structure, de l'équilibre des volumes, de la qualité de la substance peinte, de l'intensité du caractère expressif. Vincent Van Gogh, à Arles, de 1887 à 1889, déconcertait ses contemporains par l'impétuosité de sa fougue, la violence de ses harmonies et le fulgurant éclat de son coloris. C'est d'Arles qu'il écrivait : « Le pays me « parait aussi beau que le Japon par la limpidité de l'atmosphère et « les effets de couleur gaie. Les eaux font des taches d'un bel éme- « raude et d'un riche bleu dans les paysages, ainsi que nous les « voyons dans les crépons... Il y aurait peut-être, pour bien des « artistes amoureux de soleil, un réel avantage à émigrer dans le « Midi. »

Et ces artistes suivirent le conseil que leur donnait le peintre hollandais. Ils plantèrent leurs palettes sur ces rives enchanteresses, devant le scintillement merveilleux de la grande mer bleue. Parcourons le salon de la *Libre esthétique* et nous verrons qu'ils l'aimèrent ce pays de lumière et qu'ils le peignirent selon tous les caprices de leur vision.

C'est une joie de rencontrer tout à coup à côté d'un Claude Monet, ou d'un Renoir, un peintre aimé de chez nous, ce Charles Hermans, dont la probe carrière d'artiste s'atteste par tant d'œuvres remarquables. Il est là, d'ailleurs, avec des toiles qui s'imposent par leur charme. Son *Clair de lune à Menton* a des finesses de ton délicieuses. Sa *Vue prise à Martigues* est une charmante ébauche de lumière. Sa *Mer blanche* a des tons d'argent d'une indicible douceur. De Menton à Arles, sur l'allée funèbre — et combien suggestive — des Alyscamps, M. Ch. Hermans a promené sa vision émerveillée et les notations qu'il nous en donne ont des grâces tout à la fois savantes et spontanées.

Claude Monet est bien représenté à ce salon. On peut dire que les œuvres qui y figurent nous communiquent une impression essentielle. Mais je n'en vois pas de plus prenante que celle d'*Antibes* baignant dans des brumes de lumière. La *Méditerranée* est un ravissant jeu de couleurs, symphonie d'ocre, de vert et de mauve. Les *Alpes vues du Cap d'Antibes* nous révèlent une sensibilité d'artiste très vive, tandis que *La Mer et les Alpes* déroulent à nos yeux un panorama suggestif.

D'autres artistes, tourmentés par un désir de création, ont ajouté aux forces de la nature le charme des formes humaines. Tel notre compatriote Theo Van Rysselberghe qui dans l'*Heure du bain* synthétise en quelque sorte toutes les ardeurs de la vie méridionale. De belles

Digitized by Google

filles nues errent parmi les arbres sur le bord du fleuve majestueux où elles plongeront bientôt leurs corps en fleurs. M. Maurice Denis abandonne le rêve religieux qui semblait ne le quitter jamais pour rêver, sous les pins de quelque forêt méditerranéenne, à l'antique légende d'Eurydice. D'autres encore ont prêté à ces paysages enflammés une beauté allégorique. Une petite rivière de Provence qu'on suppose aimable entre toutes, la Siagnole, inspire à Mme Lucie Cousturier cette jolie fantaisie de nous la représenter sous les traits d'une jeune fille dont le beau corps est paré de toutes les richesses rutilantes de l'été. M. Georges d'Espagnat symbolise aussi les ardeurs méditerranéennes dans quelques corps souples de vierges où, avec le soleil, le sang semble courir à fleur de peau. C'est d'une inspiration semblable que participe M. Rodolphe Fornerod dont la *Jeune fille des environs de Cerbère* a des grâces charmantes.

Notre compatriote M. Georges Buysse nous laisse entrevoir dans son *Petit port du Midi*, à la large voile rouge et surtout dans sa suggestive *Chapelle de Saint-Hospice à Saint-Jean* tout son amour d'homme du Nord pour le soleil enchanteur. On dirait que sur les toiles de Mlle Anna Boch l'astre a éteint ses lumières irradiantes, mais comme il vit encore, doucement atténué, dans les *Maisons de Pêcheurs à Martigues* et dans ses maisons de Cagnes! M. Charles Camin a recueilli en Corse de curieuses impressions qu'il traduit en une habile symphonie de jaune, de bleu et de vert. *L'Extaque*, de M. Paul Cezanne, nous rend un spécimen intéressant d'une peinture solide et forte comme une architecture.

Et ces interprétations de la nature méridionale se continuent par les *Rochers aux Trayas*, par *l'Ile Besse*, *d'Agay*, de M. Armand Guillaumin, le *Cap Sennino*, aux vastes étendues azurées de M. Fernand Lantoine, par la *Baie d'Agay* de M. Albert Marquet, par les aquarelles de M. Jean Peské, par les impressions, qu'on disait apaisées et dolentes, du Midi radieux qu'a conçues M. Charles Reymond, par les *Jardins de Nice* et les *Cagnes*, aux tons délicieusement veloutés de M. Auguste Renoir, par les visions merveilleuses de ports et de villes, de M. Paul Signac, rutilances où le pointillisme triomphe comme dans une apothéose, par la *Méditerranée* ou *Icare*, visions de lumière que M. Roussel poursuit à travers ses rêves de l'antiquité classique.

Puis ce sont les *Fleurs* de M. Louis Valtat, les *Delphiniennes*, orgueilleuses, de M. Jean Van den Eeckout, *Pont d'Arles*, aux détails si curieux, de M. Vincent Van Gogh, une *Vue d'Antibes*, très délicatement traitée de M. Eugène Boudin, et *Gruissau au soleil couchant*, de

Digitized by Google

M. Eugène Boch avec la montagne toute rouge des feux du soir et qui se mire dans les eaux tranquilles, et encore M. Simon Bussy qui a peint en une grande toile synthétique les portraits de deux fillettes aux yeux émerveillés.

Tout l'impressionnisme avec ses visions rutilantes vient de revivre dans cette rétrospective où tant de voix diverses semblent entonner un chœur magnifique à la louange du soleil.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

M. Gérard Harry, dans son *Miracle des hommes*, nous livre le fruit de ses méditations sur le cas intéressant de Helen Keller, la célèbre sourde-muette américaine. En premier lieu, il nous présente la biographie de son « héroïne ». Tenant à nous prouver qu'il ne nous raconte pas un conte bleu, l'auteur s'en réfère à Mme Georgette Leblanc-Maeterlinck. Elle a « vu Helen Keller ». Dans une préface au volume, elle nous confirme sa visite à cette merveille de notre siècle.

Helen Keller, dépourvue depuis l'âge de 9 mois de l'usage de la vue, de la parole et de l'ouïe, est néanmoins devenue une intellectuelle accomplie. Elle a fait des études universitaires, elle comprend plusieurs langues, elle est en relation avec les esprits d'élite de tous les pays. Même elle écrit de brillants articles sur les questions du jour et se déclare ardemment féministe et socialiste.

On connaît les moyens employés pour arracher à ses ténèbres cette conscience emmurée. Anna Sullivan, l'institutrice dévouée de la jeune fille, est parvenue, en cultivant exclusivement chez son élève le sens tactile, à faire jouer à celui-ci le rôle des autres. Rien n'est plus passionnant que le récit des premiers essais de cette méthode sur la fillette, âgée de 7 ans et demeurée jusqu'alors à l'état de petit animal. Le mécanisme de la mémoire fut d'abord mis en action, puis celui de l'association des idées. L'enfant apprit à établir une relation entre certains objets et des signes que son institutrice lui traçait dans la main. Ensuite la notion de l'abstrait lui fut révélée. Exceptionnellement douée, la jeune fille, malgré la pauvreté de ses moyens de communication avec le monde extérieur, est parvenue à une plénitude de vie cérébrale bien supérieure à celle de la moyenne des hommes.

Il existe plusieurs de ces « miracles » humains. Avant Helen Keller, l'Amérique a connu une Laura Bridgeman atteinte de cécité, de surdité et de mutisme depuis l'âge de 2 1/2 ans. Grâce aux soins du Dr Samuel Howe, elle jouit aujourd'hui de la possession pleine de ses facultés.

En France, l'institut des sœurs de Larnay compte deux pensionnaires, Marie et Marthe Heurtin, sourdes, muettes et aveugles *de naissance*. Lors de sa récente visite à cet institut, M. Harry a pu constater les résultats obtenus par leurs éducatrices. Ces deux infirmes savent tricoter, crocheter, fabriquer des filets de pêche, jouer aux dominos et écrire au tableau noir. L'aînée, âgée de 18 ans, a d'ailleurs reçu une excellente instruction primaire.

Digitized by Google

Quels sont les enseignements à retirer de l'étude de ces cas remarquables? Ces intelligences si obstinées à briser les murs de leurs prisons ne sont-elles pas des manifestations vivantes de notre spiritualité innée? En étudiant les rêves et les tendances des sourdes-muettes-aveugles, les psychologues ne trouveraient-ils pas des indications précieuses sur les replis cachés de la nature humaine? Ces anormales, souvent victimes de tares ancestrales, n'apporteraient-elles pas de nouvelles lumières à l'étude des lois de l'hérédité à peine soupçonnées jusqu'ici? En s'adressant à une Helen Keller qui a poussé la culture des sens tactiles et olfactifs à un degré sans précédent, les physiologistes ne recueilleraient-ils point de précieux renseignements sur les attributs de ces deux sens? Au point de vue moral, ne pourrait-on profiter de l'exemple de ces malheureuses? En tirant parti de leurs minimes ressources vitales, ne font-elles pas preuve d'un amour profond de l'existence? Leur révolte passionnée contre les ténèbres qui les entourent n'est-elle pas une belle leçon d'énergie dont les éducateurs devraient s'emparer pour inculquer aux enfants le respect de la vie et pour leur en faire comprendre le prix?

Telles sont quelques-unes des questions que traite M. Harry dans son très consciencieux ouvrage.

Dans un chapitre curieux, il fait l'historique de la science qui a su transformer en êtres intelligents les déshérités de la nature. Elle est née chez les peuples de l'antiquité, dans leurs pantomimes chorégraphiques. Longtemps nul ne soupçonna leur utilité possible. A partir du XVe siècle, nous voyons l'idée de leur application au profit des sourds-muets germer, d'abord en France, puis se développer et finalement aboutir à sa pleine réalisation dans la jeune civilisation du Nouveau-Monde.

M. Harry donne ici libre cours à son optimisme. Que ne pouvons-nous attendre de cette humanité tenace, qui à travers les âges poussait son idée généreuse, s'acharne à l'accomplissement de son miracle, et réalise, enfin, son rêve sublime? Il en conclut à la puissance fatale de l'idée et à la perfectibilité sans limite de la nature humaine.

Ce livre nous laisse rêveur. Certes, l'homme est un magicien et le champ ouvert à ses ambitions s'élargit tous les jours. De plus en plus il devient digne et beau d'être humain. Parfois, il est salutaire de l'entendre dire.

ELLA DALVILLE.

* * *

Chronique sociologique.

Travailleurs au rabais. — *La lutte syndicale contre les sous-concurrences ouvrières*, par PAUL GEMAHLING, 1 vol. in-8° raisin de 435 pages. Librairie Bloud & Cie. 7, place Saint-Sulpice, Paris VIe, 1910. Prix : 7 fr. 50 c.

L'étude de M. Paul Gemahling détruit certaines illusions, certaines erreurs d'optique dont nous sommes trop souvent victimes quand nous

Digitized by Google

parlons sociologie. Nous aimons à simplifier les phénomènes sociaux, à les emprisonner dans quelque formule claire, pour permettre à notre esprit de les saisir plus aisément.

M. Paul Gemahling nous montre, par un exemple concret et savamment analysé, combien cet amour de la simplicité peut parfois nous induire en erreur et troubler notre vision des choses.

La notion qu'il s'efforce de percer à jour et dont il cherche à démasquer le contenu, est une de celles qui reviennent à chaque instant dans nos discussions économiques et sociales. C'est la notion de « classe ouvrière ». Les doctrines socialistes et principalement la géométrie marxiste nous ont habitués à voir sous ce vocable une réalité simple et homogène. Nous nous imaginons aisément la « classe » ouvrière comme quelque chose d'uniforme et de cohérent, comme une force naturelle jaillie spontanément et sans efforts des entrailles mêmes de notre régime économique.

M. Gemahling nous montre combien une pareille conception répond mal à la réalité. Il insiste sur ce fait que la masse ouvrière est travaillée par des courants divers qui souvent se heurtent et cherchent à se détruire. Nous nous plaisons trop souvent à ne considérer cette masse qu'à travers son organisation syndicale. Celle-ci devient, il est vrai, de plus en plus puissante. Mais il ne faut pas oublier qu'en dehors des syndicats se meut tout un monde de travailleurs qui font aux syudicats une concurrence déplorable. Ce sont, pour reprendre l'expression de l'auteur, « les travailleurs au rabais »: enfants, femmes, étrangers, ouvriers à domicile, campagnards, prisonniers, orphelins, assistés, soldats, ouvriers amateurs. Ils constituent peut-être l'obstacle le plus puissant à l'expansion du mouvement syndical, car les patrons trouvent en eux de précieux auxiliaires qui leur permettent de tenir tête plus aisément aux adultes syndiqués.

La politique des syndicats est évidemment de lutter contre ces « sous-concurrences ouvrières » et la force qu'ils sont obligés de déployer dans cette lutte est plus considérable qu'on ne le pense généralement.

Recherches sur le travail humain dans l'industrie. *I. Enquête sur le régime élémentaire de 1,063 ouvriers belges.*, par A. Slosse et E. Waxweiler. (Notes et mémoires de l'Institut Solvay.) Misch et Thron, 1910.

L'intérêt qui s'attache au problème de l'alimentation ouvrière relève à la fois de la physiologie et de la sociologie.

Ce double aspect de la question a été nettement mis en lumière par MM. Slosse et Waxweiler, dans les conclusions de l'enquête à laquelle ils se sont livrés. Leur étude se divise en deux grandes parties: la première consacrée à l'analyse physiologique (Slosse); la seconde ayant pour objet l'analyse sociologique (Waxweiler).

M. Slosse, avant d'envisager les résultats obtenus, et pour en souligner toute la portée, précise le rôle physiologique des aliments. Ils ont pour but,

Digitized by Google

dit-il, de pourvoir à la dépense d'énergie qu'effectue constamment l'organisme et d'assurer la rénovation des protoplasmes cellulaires. Pour répondre à cette double fonction, il faut non seulement que tous les ordres d'aliments (albumines, graisses-hydrates de carbone et sels) soient représentés, il faut encore qu'ils le soient dans une certaine proportion. Telle est la loi fondamentale qui régit la bonne alimentation.

Appréciant le régime alimentaire des ouvriers observés, l'auteur conclut :

1° Le grand défaut de ce régime consiste dans la prédominance des aliments ternaires (graisses et hydrates de carbone) sur l'albumine ;

2° Parmi les aliments ternaires, la prédominance sensible des graisses sur les hydrocarbonés est une faute économique, car les premiers sont beaucoup plus chers que les seconds.

La partie sociologique de l'étude est due à la plume de M. Waxweiler.

Les caractéristiques de l'alimentation ouvrière belge sont, d'après lui, les suivantes :

1° L'ouvrier ne règle pas son alimentation sur la nature de la profession qu'il exerce ;

2° Il ne la règle pas d'après la valeur nutritive des aliments qu'il peut se procurer pour une somme donnée ;

3° L'ouvrier habitant les régions industrielles a une alimentation moins nutritive que l'ouvrier habitant les villes et les campagnes ;

4° L'ouvrier a une alimentation d'autant plus nutritive qu'il a un revenu plus élevé ;

5° Il accorde dans sa ration une part d'autant plus grande à la viande qu'il a un revenu plus élevé.

Dans ces conclusions d'ensemble, M. Waxweiler signale le danger qu'il y aurait à écarter systématiquement les ouvriers de l'alimentation carnée, le danger est d'autant plus grand chez nous que les ouvriers des centres industriels sont précisément ceux dont l'alimentation albumineuse est inférieure à la normale.

La situation actuelle est déjà très défectueuse et doit retenir l'attention de tous ceux qui se préoccupent, à quelque titre que ce soit, de l'avenir des classes laborieuses.

Contrat de travail et Salariat. — *Introduction philosophique, économique et juridique à l'étude des conventions relatives au travail dans le régime du salariat*, par A. BOISSARD, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris. 1 vol. in-16. : Prix 3 fr. 50 c. Bloud & C^ie^, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris VI^e^ (1910).

L'auteur de cet intéressant petit ouvrage est un des initiateurs des *Semaines sociales*. Son étude sur « le contrat de travail et le salariat » peut être considérée comme donnant un excellent aperçu de la question. Elle est conduite avec méthode et clarté et, sans offrir une grande origina-

Digitized by Google

lité, permet au lecteur, même non averti, de se faire une idée très exacte des conditions dans lesquelles se pose aujourd'hui le problème du contrat de travail.

Le chapitre intitulé « Vers un régime de paix : Les conventions collectives de travail » mérite une mention spéciale. L'auteur y expose avec beaucoup de netteté et une argumentation solide les grands avantages que présente le contrat collectif. Il y voit — et je suis tout disposé à accepter sa conclusion — une précieuse garantie de paix économique.

Les traités internationaux pour la protection des travailleurs. Leur sanction, par IGNACE SINZOT. Louvain, Peeters, 1911.

Dans cet ouvrage, qui a été couronné par l'Académie royale de Belgique, M. Sinzot retrace l'historique des grands traités internationaux pour la protection légale des travailleurs et recherche surtout le mode de sanction qui pourrait assurer le plus efficacement le respect de ces traités.

On sait combien s'est étendu depuis un certain nombre d'années le mouvement en faveur des ententes internationales pour la protection du travail.

Ce mouvement est issu, pourrait-on dire, d'une objection que rencontrent dans tous les pays les interventionnistes lorsqu'ils prétendent réglementer les relations du capital et du travail. Invariablement on leur oppose les nécessités de la concurrence et le danger de mettre l'industrie nationale dans une situation inférieure au point de vue économique. L'objection n'est peut-être pas dépourvue de fondement, dans la mesure où les efforts interventionnistes restent purement nationaux. Il n'en est plus de même toutefois le jour où tous les pays qui se disputent le marché mondial, concluent une entente et s'engagent à réaliser, chacun chez soi, certaines réformes démocratriques susceptibles d'améliorer les conditions du travail. Alors, l'égalité des parties concurrentes reste sauve et l'éternelle objection s'évanouit.

C'est de cette idée qu'est sortie l'Association Internationale pour la Protection égale des Travailleurs, dont on connaît l'activité féconde.

Grâce en grande partie à ses efforts, les traités internationaux se font de plus en plus nombreux. M. Sinzot, dans le livre dont nous parlons, analyse les principaux d'entre eux. Il s'occupe spécialement d'étudier la grave question de la sanction des traités. Il ne faut pas, en effet, que l'inertie ou le mauvais vouloir des gouvernements nationaux fasse échec à l'œuvre des Congrès et diminue la confiance que chacun des pays contractants doit avoir nécessairement dans les autres pour que l'entreprise se développe.

M. Sinzot, après avoir passé en revue les différents modes de sanction qui ont été proposés, déclare accorder ses sympathies à la sanction douanière. C'est par le jeu des tarifs douaniers, dit-il, que les signataires d'un traité international pourront en assurer le respect par leurs cocontractants. Quant aux petits États, dont la politique douanière n'a qu'une influence minime dans la lutte économique internationale, il leur sera toujours pos-

Digitized by Google

sible, ajoute l'auteur, de multiplier la force de leurs armes, en constituant des unions douadières.

Il est assurément permis de faire relativement à cette conclusion les plus expresses réserves. On ne peut nier toutefois l'intérêt qu'uelle présente et la nécessité de la soumettre à un examen approfondi.

La Politique de Réforme sociale en Angleterre. Conférences de « l'Eigty Club » (Actualités sociales de l'Institut Solvay), Misch et Thron, 1912.

L'Institut de sociologie Solvay a organisé, dans le courant de l'année dernière, une série de conférences sur la politique sociale du gouvernement libéral anglais. On se souvient encore du succès qu'elles ont obtenu et de l'accueil sympathique qui leur fut fait et dans la presse et dans les milieux libéraux.

L'Institut Solvay a eu l'excellente idée de réunir ces conférences en un volume que son directeur, M. Waxweiler, présente au public dans des termes particulièrement heureux, insistant sur la nécessité d'une politique réaliste et constructive, résolument adaptée aux conditions actuelles de la vie sociale. Il est incontestable en effet que nous traversons en ce moment, au point de vue social, une période de crise. Nous sentons que les illusions de l'école libérale de jadis s'écroulent et que la société s'oriente vers d'autres horizons.

Où la poussée irrésistible des événements nous entraînera-t-elle? Quelle sera la société de demain? Il serait à coup sûr imprudent de vouloir le prédire. Quoi qu'il en soit, dès aujourd'hui se posent avec urgence toute une série de questions auxquelles on ne songeait même pas il y a de cela trente ans et qui réclament des solutions immédiates.

Ces questions, la plupart du temps, effraient la bourgeoisie qui recule, malgré tout, devant la perspective d'une action franchement et résolument démocratique.

Aux esprits timorés qui craignent parce qu'ils ignorent, les conférences anglaises de l'Institut Solvay ont pu apporter, avec un peu de lumière, un peu de confiance dans la démocratie. Elles ont montré, en effet, comment cette démocratie peut inspirer profondément la politique d'un pays sans le conduire pour cela ni au désordre, ni à la ruine. En nous faisant connaître cet ensemble cohérent de réformes pratiques, dont le gouvernement libéral anglais peut s'enorgueillir, les orateurs de l'Institut Solvay auront bien servi chez nous la cause de la démocratie.

Les quatre conférences réunies en volume portent sur la politique agraire, sur la politique sociale, sur la politique industrielle et sur la politique fiscale.

La législation et l'organisation ouvrière en Belgique. Théorie et Pratique, par le Dr G. Barnich. Tome I. Bruxelles, Em. Rossel.

Il serait impossible de donner un résumé succinct de cet ouvrage de près de 700 pages, où l'auteur a accumulé un nombre considérable de rensei-

Digitized by Google

gnements sur la législation ouvrière belge et l'organisation des syndicats, mutualités, coopératives, etc.

Le Dr Barnich définit lui-même dans sa préface le but de son travail en disant qu'il doit « servir de guide à tous ceux qu'intéressent la création, l'organisation et la gestion des œuvres sociales et économiques », qu'il les « initiera aux règlements des diverses institutions officielles et connexes qui doivent contribuer à leur diffusion aussi bien qu'à leur développement ».

Et en effet, c'est bien par ce qu'il a d'essentiellement pratique que l'ouvrage du Dr Barnich se recommande surtout à l'attention du public. Assurément l'auteur ne se contente point de décrire notre législation et notre organisation ouvrière actuelles. Il s'inspire, dans son exposé, de principes directeurs, d'idées générales auxquelles il rattache les faits qu'il observe. Mais son livre est bien plus une sorte de vade-mecum du fondateur de sociétés ouvrières qu'une étude doctrinale.

Il a le grand mérite de nous présenter sous forme d'un vaste tableau d'ensemble, à la fois clair, précis et complet, toute une série de faits et de renseignements qui, la plupart du temps, se trouvent disséminés à l'état fragmentaire.

Essai sur le problème de la misère, par M. Anatole Weber. 1 volume in-8°, Paris, Marcel Rivière, 1913.

Rechercher, au double point de vue théorique et pratique, quels sont les moyens les plus rationnels à employer pour venir en aide aux nécessiteux *adultes valides* : tel est l'objet de cet intéressant ouvrage.

L'auteur a procédé personnellement, en France et à l'étranger, à une enquête approfondie sur la question et les renseignements de faits dont son livre fourmille sont extrêmement précieux.

Il commence pour montrer clairement la différence qui existe entre la question du paupérisme et celle de la misère. Afin de bien poser l'étiologie de ce mal social, il rappelle ensuite, dans un aperçu historique, l'évolution des idées et des œuvres en matière d'assistance.

Dans la 3e partie de son étude, il critique enfin les remèdes adoptés jusqu'à présent et montre l'importance des conceptions nouvelles suscitées par le progrès général des idées et des mœurs.

L'auteur, pour terminer sa belle et solide étude, propose un système nouveau d'assistance.

Ce système, on pourrait le résumer de la façon suivante :

Il faut établir, parmi les indigents, deux grandes catégories : les indigents volontaires, ou, si l'on veut, inguérissables et les indigents malgré eux, qui, tous, sont des victimes du chômage forcé.

Les premiers, dit M. Weber, on doit les interner dans les hospices où on les « assistera par le travail », c'est-à-dire qu'on extraira d'eux le peu de travail qu'ils sont susceptibles de fournir.

Digitized by Google

Pour les seconds, il faudrait créer une caisse nationale d'assistance et de placement.

Une telle réforme, l'auteur le reconnaît — ne peut être réalisée que moyennant une forte dépense d'argent — mais au fond, ajoute-t-il, cette dépense ne serait qu'apparente, car elle aurait pour résultat d'enrayer la misère et supprimerait du même coup les charges pécuniaires énormes qui en résultent.

L'auteur ne se fait-il pas un peu illusion sur la vertu pratique de la réforme qu'il rêve? Nous serions tenté de le croire.

En tout cas, son œuvre présente un intérêt indiscutable. Elle contient des pages excellentes, pleines de vie et de mouvement. Elle apprend beaucoup et incite à penser. N'est-ce pas plus qu'il n'en faut, pour que nous en conseillions vivement la lecture? M. B.

* * *

Où ranger maintenant les *Contes et Fantaisies*, d'Emile Gebhart (Bloud & Cie, à Paris)? Grave problème, puisque c'est l'œuvre d'un savant. Disons que comme son ami, le vieil Ulysse, Emile Gebhart aimait à faire des contes. Il n'avait débuté qu'assez tard dans ce genre qui pourtant lui convenait si bien; mais enfin, après avoir longuement pratiqué Boccace, Rabelais et Cervantès, l'idée lui vint de les imiter à sa libre façon. Telle est l'origine des chapitres de ce délicieux recueil. Pour le compléter, les éditeurs ont choisi dans les cartons d'Emile Gebhart quelques fantaisies politiques, philosophiques et littéraires qui méritaient, elles aussi, de revoir le jour. Ce livre charmant vient ainsi diversifier la série des volumes où, peu à peu, vient se ranger l'œuvre dispersée d'un auteur extrêmement fécond, mais qui n'eut point le loisir de lier lui-même sa gerbe. Après les *Souvenirs d'un vieil Athénien*, après les *Jardins de l'Histoire* et les *Mélanges de littérature européenne*, ce nouveau volume atteste la puissance et la souplesse du talent de cet écrivain, véritablement supérieur dans les genres les plus divers.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 7 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Lalla Vandervelde :
LES FEMMES ET LA GRÈVE.

René Vauthier :
REMARQUES SUR LE NOUVEAU PROJET DE LOI DE MILICE.

Dr C. Vanlair :
LE REPAS DU TROGLODYTE.

Louis Piérard :
EN ATTENDANT LA GRÈVE GÉNÉRALE. (*Conte.*)

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Franz Foulon :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Arthur De Rudder :
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

LES THÉATRES A BRUXELLES.

BULLETIN FINANCIER.

CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

1er AVRIL 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction · **Prosper-Henri Devos.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

Les Femmes et la Grève [1]

L'autre jour, une brave commerçante me demandait : « Est-ce vrai, Madame, qu'il va y avoir une grève? Et pourquoi? Et qu'est-ce qu'ils ont donc les ouvriers à ne jamais pouvoir rester tranquilles? Et nous, les petits commerçants, qu'allons-nous devenir? Quant à moi, j'ai déjà acheté des bougies et je viens de commander du charbon à la Maison du Peuple, parce qu'il y est de bonne qualité et pas trop cher ».

Cette petite bourgeoise, naïve et illogique, me semble avoir résumé, en quelques phrases, toutes les questions que doivent se poser, en ce moment, beaucoup de femmes de la bourgeoisie, et je voudrais tâcher d'y répondre.

« Oui, il va y avoir une grève, et elle commencera le 14 avril. »

— Et pourquoi?

— « Pour une raison que toutes les femmes apprécieront, parce que les femmes et les foules ont ceci en commun — la faculté de s'enthousiasmer pour une idée — et

[1] N. DE LA R. — Nous avons pensé que l'opinion d'une femme au sujet de la grève intéresserait nos lecteurs et nos lectrices. Nous ne pouvions mieux faire, croyons-nous, que de nous adresser, pour l'obtenir, à Mme Vandervelde. La femme de l'éminent député socialiste a bien voulu nous envoyer les pages que voici. Nos lecteurs s'étonneront un peu de l'enthousiasme que lui a inspiré le sujet mais lui sauront gré de la franchise avec laquelle elle l'a traité.

Digitized by Google

c'est pour une idée que les ouvriers vont faire cette grève ».

Le but de la grève est l'obtention du suffrage universel pur et simple à 21 ans. Un homme, une voix. « Et qu'est-ce que cela apportera à l'ouvrier? » me dira-t-on. Le suffrage universel est-il vraiment la panacée, le commencement d'une ère nouvelle, l'avènement d'un âge d'or? Non, et aucun ouvrier ne se l'imagine. Mais, ce qui le choque, ce qui lui paraît une injustice criante, c'est que le riche, le puissant, celui qui a eu la chance de pouvoir conquérir un diplôme universitaire, a trois voix, tandis que lui, l'ouvrier, rien que parce qu'il est né pauvre et doit travailler pour les autres, n'en a qu'une. C'est l'idée d'injustice, uniquement, qui le choque. Et c'est pour cette idée qu'il renoncera, pendant des semaines, à son salaire; que, depuis des mois, ni lui, ni sa femme se sont offerts les petites distractions auxquelles ils attachent cependant beaucoup d'importance.

Il paraît que, cette année, dans la plupart des villes et villages de Belgique, les ouvriers n'ont pas participé au Carnaval; les débitants de boissons se plaignent de ce qu'il vient de moins en moins de monde chez eux; les ménagères font des économies. « Sur quoi? » me demandera-t-on. Sur le nécessaire, sur le pain et les pommes de terre. Les petites filles de la classe ouvrière ne feront pas leur première communion — tradition séculaire — cette année, parce que la maman met de côté, pour nourrir sa famille pendant la grève, l'argent qu'auraient coûté la robe blanche et le voile de la petite.

Y a-t-il une autre classe de la société capable de faire des sacrifices pareils *pour une idée?*

Que voyons-nous autour de nous? Des jeunes gens sportifs et arrivistes, des hommes âpres au gain et jouisseurs, ou désabusés et neurasthéniques. On se récriera :

Digitized by Google

mais nos professeurs, nos ingénieurs, nos officiers qui sont allés mourir au Congo? Parfaitement, mais ce sont presque toujours aussi des prolétaires, très exploités, très près du peuple à beaucoup de points de vue.

En somme, la grève est une sorte de guerre sainte contre l'égoïsme et l'injustice, un cri de révolte, un désir d'affranchissement, l'avenir contre le passé, la jeunesse et l'espoir contre la décrépitude et la stagnation. Les femmes — la plupart d'entre elles — comprendront. Leur premier mouvement, comme celui de la foule, est généreux, excessif, irraisonné souvent. Mais celui qui raisonne froidement est incapable d'agir; il s'arrête aux solutions moyennes, à ces solutions de moyenne mesure si caractéristiques, nous dit-on, de l'*âme belge*. Et c'est parce qu'elle a l'espoir d'obtenir une réforme absolue que la classe ouvrière fera cette grève politique, et que tout ce qu'il y a de vivant, de jeune, de généreux, de pas *trop* raisonnable parmi la bourgeoisie belge sera avec elle.

LALLA VANDERVELDE.

Digitized by Google

Remarques sur le nouveau projet de loi de milice.

EFFECTIFS DE PAIX ET DE GUERRE

La Belgique est obligée, en ce moment, de renforcer son état militaire dans de notables proportions. Des raisons très sérieuses lui en font un pressant devoir. C'est, d'une part, la situation internationale, dont il est à peine besoin de souligner la menaçante instabilité; ce sont, d'autre part, les dangers croissants auxquels l'expose sa position géographique, en cas de conflagration.

Deux mots seulement sur ce second point. En l'espèce, il faut nécessairement partir d'un certain *a priori*, sans quoi serait vaine toute tentative de démonstration. La guerre serait donc fatale entre l'Allemagne et la France. Voici qu'elle éclate soudain; et, suppose-t-on, notre pays en reçoit immédiatement le choc en retour.

En effet, les belligérants précités possèdent une frontière commune très étroite, qui, par surcroît, est hérissée des deux côtés de forteresses et garnie de troupes nombreuses. Dès lors, ils s'affronteront dans des conditions telles que l'assaillant, quel qu'il soit, risque de courir au-devant d'un échec. Des batailles seront livrées, dures et sanglantes, sans qu'intervienne cependant de décision nette et rapide. L'Allemagne, en ce cas, n'éviterait pas de devoir faire face, simultanément, sur deux fronts, avec tous les aléas inhérents à cette division de ses forces. Les succès qu'il lui serait si pénible de surprendre en Lorraine, ne serait-elle pas tentée de les chercher, en tournant les défenses de l'est de la France et en abordant celle-ci sur sa frontière, infiniment plus faible, du nord et du nord-est? L'axe de la route ou des routes d'invasion passe par la Belgique. A cet égard, de fré-

Digitized by Google

quentes démonstrations ont été faites, publiquement, chez nous, comme à l'étranger. Au point de vue de la violation de notre territoire, c'est simplement une question de plus ou de moins.

D'après un premier thème, la Belgique serait seulement écornée ou éraflée. L'aile droite des forces allemandes débordant par le Luxembourg, tournerait le grand camp retranché de Verdun. Aux corps qui exécuteraient ce mouvement enveloppant, viendrait s'ajouter un corps d'observation, posté plus au nord, dont la mission serait d'empêcher l'armée de campagne belge de se porter au sud de la Meuse. De crainte d'être coupée de nos bases d'opérations, le plus sage pour nous, *si nous ne sommes pas en nombre*, serait peut-être de laisser faire provisoirement et de nous concentrer dans nos positions fortifiées. Les nœuds vitaux du pays auront été épargnés, et c'est cela seul qui importe pour la suite des événements. Le Luxembourg, sous ce rapport, sera certes mieux défendu à Liége, à Namur, même à Anvers qu'à Libramont. Il ne manquerait plus, dans l'état avéré de faiblesse de notre armée de campagne, que de l'éparpiller, et sous prétexte de défendre l'intégrité du territoire, de placer un rideau de troupes de Verviers à Virton. En quelques heures, il n'en resterait que de misérables lambeaux.

D'après un second thème, — qui était déjà celui du général Brialmont, — les Allemands pénétreraient en Belgique, au nord de Liége, et la traverseraient de part en part, dans sa région centrale, pour atteindre et frapper la France entre l'Escaut et l'Oise. La campagne de Belgique ne serait plus un classique mouvement débordant, mais une formidable diversion, dont l'importance ne le céderait guère à celle des opérations, principales de nom seulement, qui se dérouleraient en Alsace et en Lorraine. Les accroissements continus des effectifs allemands rendent plausibles les desseins stratégiques les plus vastes. Sur un terrain donné, il est quasi impossible d'employer utilement plus qu'une quantité déterminée de troupes. Les disposer, de façon exagérée, en profondeur, ne servirait à rien. Ce n'est donc pas pécher contre le principe de l'unité de l'effort, que de les répartir sur des théâtres d'opérations qui seront distincts sans doute, mais qui resteront assujettis à des combinaisons d'ensemble parfaitement liées.

Cette masse de manœuvre qui prendrait, en somme, la Belgique comme base, ne saurait consister, on le conçoit aisément,

Digitized by Google

en quelques corps. Personne, à ce sujet, n'est d'humeur à donner des précisions. Mais il est aussi raisonnable de penser à 200,000 ou 300,000 hommes, ou à tel autre chiffre supérieur à celui-là, qu'il l'était, en 1900, de parler de trois corps d'armée (environ 100,000 hommes) auxquels devait s'opposer notre armée de campagne. En vérité, nous sommes devant un inconnu redoutable, qui s'applique à Anvers, tout comme au Luxembourg et à la Meuse. Le point essentiel à retenir est que s'il se rencontre un agresseur prêt à violer l'intégrité de notre territoire, son intérêt évident est d'exécuter son mauvais coup dans un délai minimum, avec le maximum de décision et de célérité. Ce n'est pas quand notre armée aura été concentrée et que nos forteresses auront procédé à loisir aux préparatifs de leur défense, que la puissante diversion dont nous nous préoccupons aura le plus de chances de réussir. La condition première de succès tiendrait à la surprise et à l'annihilation pour ainsi dire immédiate des forces belges. Au moment d'Agadir, Liége et Namur n'étaient pas à l'abri d'une attaque brusquée, telle est la vérité ; il ne servirait à rien de la dissimuler. La situation de nos forteresses est infiniment meilleure, à présent. Les lacunes les plus graves subsistent toutefois: dans le pays, des effectifs insuffisants, tandis qu'à nos frontières — non point à deux pas, mais à un pas — une accumulation de forces *disponibles* auxquelles nous n'aurions que bien peu de monde à opposer.

Il importe ici de distinguer. Ce n'est pas du jour au lendemain que plusieurs centaines de mille hommes envahiront jamais notre pays. Notre service d'information a mission de nous tenir au courant de tout mouvement de troupes suspect, en particulier, si nous nous trouvons dans une période de tension diplomatique. Il n'y faillira pas.

L'hypothèse est toute différente. La guerre venant à éclater, dans les conditions que nous venons de rappeler, quelles seraient les tâches de la première heure? N'aurions-nous vraiment à nous garder que contre les raids de quelques partis de cavalerie appuyés, le cas échéant, par des pointes d'avant-garde? Pour parer à ces incursions, pour garder notamment nos centres de remonte, pour protéger certains nœuds de chemin de fer, pour prévenir la destruction d'ouvrages d'art ou pour y procéder soi-même, il suffit de quelques détachements

Digitized by Google

très mobiles et très actifs. Il est à croire que les autorités militaires ne seront pas prises au dépourvu sur ces différents points. Mais que faire, si l'ennemi ou les ennemis, sans disposer encore de grandes masses, poussent sur-le-champ des armées d'avant-garde complètes sur notre territoire? Cela leur est permis, à raison du nombre respectif de leurs troupes de couverture et du haut degré de leur préparation en vue d'une entrée en campagne instantanée. Se refusera-t-on obstinément à admettre que 30,000 ou 40,000 hommes puissent, de part et d'autre, être massés à nos frontières pour les franchir au premier signal? Qu'on se reporte seulement aux récentes manœuvres sur la Moselle, tout contre le grand-duché de Luxembourg. Aura-t-on encore, en pareille occurrence, le temps de faire une belle mobilisation dans les provinces de Liége, de Namur, du Hainaut, de Luxembourg, voire en Flandre? En quelques heures, les Ardennes peuvent être coupées du reste du pays; Mons, Charleroi, Tournai, Courtrai être aux mains de l'ennemi. On arrive au cœur du pays en deux étapes, on le traverse de part en part, en quatre ou cinq.

Dans l'un des *tracts* de la ligue de défense nationale, un écrivain miltaire de réelle valeur, le regretté M. Ludovic Thiriaux, a décrit, avec minutie, les phases possibles, *heure par heure*, d'une attaque brusquée menée sur nos frontières. Il n'a pas été démenti, ni moins encore réfuté.

Si, en émettant de pareilles prévisions, on jette généralement les regards vers l'Est, cela tient à ce que les Allemands nous ont eux-mêmes généreusement documentés sur leurs projets éventuels. On ne compte plus les écrits où, avec toute la compétence voulue, il est démontré que la Belgique doit servir de champ de bataille dans le prochain conflit.

Fait surprenant, les Français se montrent en l'espèce infiniment plus discrets. L'état-major estime-t-il, chez eux, que la frontière de l'Est, telle quelle, demeure l'objectif essentiel? Cache-t-il mieux son jeu? Toujours est-il que la consigne du silence — par rapport à la Belgique — est fidèlement observée. On se borne à concéder discrètement, qu'aussitôt accomplie, la violation du territoire belge par les Allemands, la riposte française, sur notre propre sol, ne se fera pas attendre. L'intention arrêtée des premiers, telle qu'elle découlerait de signes non équivoques, suffirait peut-être à la déclancher. Abstraction faite

Digitized by Google

des raisons stratégiques, d'autres mobiles pourraient inciter les Français. Il est peu probable qu'ils soient prêts les premiers sur les Vosges. S'ils cèdent du terrain à l'ennemi, au début, l'effet moral de cette apparence de reculade ne manquera pas de frapper l'opinion publique qui, d'instinct, en France, préfère l'offensive. Tandis qu'en allant à la rencontre des Allemands, en territoire belge, on marcherait de l'avant. En outre, prompts à l'illusion, comme ils le sont, les Français, sur la foi de rapports que nous voulons croire tendancieux, ne s'imaginent-ils pas devoir être accueillis avec faveur par nos populations wallonnes et être suivis de leur sympathie dans la lutte soutenue contre les envahisseurs germains?

Ne nous attardons pas plus longtemps à ces données qui, assurément, n'ont qu'une valeur purement hypothétique. Nous ne nous dissimulons du reste point qu'elles sont loin d'offrir toutes même vraisemblance. Parmi celles-ci, il y a sans doute beaucoup plus à laisser qu'à prendre; toutefois, de ce faisceau d'indications et de témoignages, qui ne sont pas des preuves, ressort de façon tangible, — et c'est à cela que tend la démonstration, — la réalité des périls qui, dès demain, peuvent fondre sur nous.

* * *

Pour les écarter, que vaut l'actuel état militaire en Belgique? Il se définit d'un mot : il est littéralement indigent, il n'assure en aucune façon la sécurité nationale. L'exposé des motifs du projet de loi du gouvernement en rappelle les conditions dans le passé et dans le présent.

La commission militaire de 1900 avait fixé à 180,000 hommes l'effectif de guerre nécessaire à la défense du pays, soit 100,000 hommes pour l'armée de campagne et 80,000 hommes pour les forteresses, l'effectif de paix étant arrêté à 42,800 hommes. La loi de 1902 répondait censément à ces desiderata. Il n'en fut rien. Les prévisions officielles furent cruellement démenties. Les bases de recrutement se montrèrent trop étriquées. Le volontariat tant prôné, combiné avec les ressources d'un conscription restreinte, fonctionnant par voie de tirage au sort, restèrent loin de fournir ce que le gouvernement en espérait.

Plusieurs membres distingués du Parlement avaient combattu la nouvelle organisation proposée pour l'armée.

Digitized by Google

Au Sénat, M. Sam Wiener avait prédit la faillite certaine de la loi; il avait reproché vivement au gouvernement de perdre dans une vaine et dangereuse expérience le temps précieux qu'il pouvait utiliser pour organiser la défense du pays.

Ces tristes prédictions ne se vérifièrent que trop.

Il advint que plusieurs milliers d'hommes — jusque cinq et six mille — manquèrent à l'effectif de paix déjà si modeste, tandis qu'en temps de guerre on n'aurait pas réuni plus de 150,000 hommes. La loi de 1902 a incontestablement causé un tort irréparable : la perte des dix années pendant lesquelles marchaient les événements et se multipliaient les causes et les chances de conflits.

En 1909, il est vrai, le gouvernement, conscient de la faiblesse déplorable où était tombée l'armée, proposa une loi qui rompait résolument avec le passé. Le principe du service personnel triompha enfin; l'odieux remplacement à prix d'argent fut définitivement aboli.

L'esprit de la réforme était excellent, mais on eut tort d'en atténuer trop les conséquences en pratique. « Un fils par famille » semble une formule assez ingénieuse, mais son rendement reste déficitaire. « Le régime, dit l'exposé des motifs, nous eût donné en 1926 une armée de 241,200 hommes, avec 15 classes à 21,000 miliciens plus 2,000 volontaires, déduction faite de 28 p. c. de déchets et de mobilisation. En y ajoutant les cadres, non comptés dans le contingent, on serait arrivé à un total de 251.200 hommes. » Bien entendu, l'effectif de paix aurait aisément dépassé le chiffre de 42,800 hommes, décidément abandonné.

Dans l'ordre des soucis et des devoirs techniques qui guidaient la commission de 1900, ces résultats seraient apparus, logiquement, comme satisfaisants. Aujourd'hui, ils ne le sont plus, voilà le fait brutal. Tout d'abord, les forteresses réclament bien plus que 80,000 hommes. Anvers, vu son périmètre de 102 kilomètres, en requiert déjà davantage à lui seul. Pour Liége et Namur, il faut respectivement 22,500 et 17,500 hommes. Les places fortes ne jouent pleinement leur rôle que si, en plus de la garnison proprement dite des forts, elles disposent de troupes mobiles qui élargissent d'autant leur rayon d'action. Ensuite, trop de classes concourent à la composition des effectifs de guerre, sept ou huit à celle de l'armée de campagne.

Digitized by Google

L'inconvénient devient d'autant plus sensible que les hommes servent moins longtemps sous les drapeauxet s'éloignent plus, au physique et au moral, de la période d'instruction militaire. On a cru opportun, en effet, d'offrir comme rançon de l'introduction du service personnel, la réduction à brève échéance du temps de service, soit deux ans pour les troupes à cheval et quinze mois pour les troupes à pied. C'est une expérience délicate, et de l'avis de beaucoup d'officiers, prématurée. Elle n'en est pas moins à la veille d'entrer en vigueur.

Avant même d'avoir fait ses preuves, voilà en définitive la loi de 1909 jugée défectueuse et inopérante. Le remède à ses lacunes existait depuis longtemps; il était connu, mais l'esprit public répugnait visiblement à l'accepter. C'est le service général qui, après le service personnel, s'impose à l'opinion.

Aux termes du nouveau projet gouvernemental, le contingent annuel est porté du coup à 33,000 hommes, plus 2,000 volontaires, soit 49 p. c. des inscrits de l'année, ce qui constitue une proportion se rapprochant déjà de celle des incorporables (55 p. c.). Treize classes (au lieu de quinze) vont alimenter l'effectif de guerre qui atteindra 340,000 hommes, répartis comme suit : 150,000 pour l'armée de campagne, 130,000 pour l'armée de forteresse, 60,000 pour les réserves d'alimentation et les troupes auxiliaires.

On obtient le total en faisant le calcul que voici :

13 classes à 35,000 hommes . . .	455,000	hommes.
28 p. c. de déchets d'usure à la mobilisation	127,400	—
Restent . . .	327,600	hommes.
Volontaires (cadres) non compris dans les contingents.	12,400	—
Total . . .	340,000	hommes.

L'armée est augmentée en nombre, et elle est rajeunie (13 classes au lieu de 15), avantage qui se marque surtout dans l'armée de campagne qui sera désormais composée des cinq premières classes.

Le progrès réalisé sur l'état de choses antérieur saute aux yeux. Ne nous payons pourtant pas de mots. L'effectif de guerre, tel qu'il est indiqué, équivaut à cinq ou six fois l'effectif

Digitized by Google

de paix qui est évalué à 60,000 hommes, passée une période transitoire de quelques années, où il sera de 54,000, 56,000, 58,000 hommes. L'armée de campagne, pour peu qu'elle atteigne le nombre désiré de 175,000 hommes, entraîne le triplement de cet effectif. C'est là le point faible du projet. Les armées *réellement agissantes* de l'Allemagne et de la France ne montrent pas cette grande disproportion entre le pied de paix et le pied de guerre. Le passage de l'un à l'autre ne comporte guère que le doublement des effectifs présents et permanents. Il n'est pas même impossible que le premier choc soit soutenu par les troupes actives, simplement renforcées par l'appoint d'une faible proportion de réservistes. La grande masse de ceux-ci n'interviendrait que plus tard. Et sans nul doute, au delà d'un certain nombre, — mettons 2 millions ou 2 millions et demi, — ils ne figureront jamais, en chair et en os, sur les champs de bataille. Les moyens matériels manqueraient pour les y amener, pour les conduire, pour les faire vivre. Le nombre ne vaut qu'autant qu'il est organisé; le surnombre, en cohue, et c'est à quoi l'on aboutit au delà d'une certaine limite, signifie autant que rien. Phénomène très heureux en ce qu'il autorise une nation intelligente, riche et patriote, à tenir tête, sur son propre territoire, par son ingéniosité, à un agresseur ne l'emportant théoriquement sur lui que par la brutale supériorité du nombre.

L'analyse détaillée de la loi ouvrirait le champ à maintes discussions. Sans méconnaître leur intérêt, bornons-nous, ici, à en rappeler l'objet. Le service restant réduit à quinze mois, était-il bien nécessaire d'offrir d'un même geste aux fils de bourgeois et aux enfants du peuple la prime du *miliciennat* d'un an? Sont appelés à en bénéficier deux catégories de jeunes gens: *a*) ceux qui ont fait des études moyennes et qui se destinent à l'enseignement supérieur; *b*) ceux qui ont fait des études primaires. L'examen prérégimentaire, physique et militaire, le concours imposé aux candidats miliciens écartent l'idée d'un régime de faveur. On a voulu encourager la vocation des officiers de réserve et des cadres subalternes ; à leur endroit alors trois mois de service en plus ou en moins ne changent rien à l'affaire. De même, les exemptions totales, assez nombreuses, ne prêteront-elles pas, en dépit des meilleures intentions, à des abus? La halte à mi-côte du service général — le service simplement généralisé — offre l'inconvénient d'amortir l'indispensable élan

Digitized by Google

national. On l'avait pour soi, en allant franchement jusqu'au bout de la réforme par l'incorporation totale du contingent valide, 55 p. c. environ, au lieu de cette quotité plutôt arbitraire de 49 p. c.

Les remarques, sauf la dernière, ne portent pas sur l'économie foncière de la loi. Or, c'est de celle-ci, surtout, qu'il importe de saisir l'opinion. A ce point de vue, la question des effectifs domine toutes les autres, avec son corollaire obligé de la durée du service militaire.

* * *

Cette double question figure parmi les plus controversées, faute souvent, par les docteurs, de s'entendre ou plutôt de s'écouter réciproquement.

L'affirmation brutale de la supériorité absolue du soldat jouissant d'une longue formation professionnelle ne résout pas le problème. Et à l'opposé, les partisans irréductibles de l'instruction militaire, restreinte à ce seul objet, et partant fort courte, ne tiennent pas compte des multiples conditions qui plaident contre cette simplification à outrance. Qui l'emporte des deux, en effets utiles : d'une petite armée de métier ou d'une nation en armes? Ainsi posé, le théorème est pour ainsi dire insoluble. En l'état actuel des mœurs, belges et européennes, l'armée de métier ne se conçoit plus, en dehors de troupes spéciales — ou coloniales — fort peu nombreuses. Les sources de recrutement lui font défaut. La carrière militaire n'en est plus une pour de simples soldats. Les gains et les avantages qu'offre même aux prolétaires la vie civile, dépassent ceux de la solde et de la caserne. L'Angleterre, qui compte chez elle tant de miséreux et qui, d'autre part, élève au maximum le taux de ses sacrifices pécuniaires, pour assurer à ses soldats confort et haute paie, ne dispose que de faibles effectifs. Pour supérieurement équipées et entraînées qu'elles soient, les troupes anglaises ne fourniraient, si elles entraient en lice, qu'un léger appoint aux formidables armées continentales.

Qui sait si, plus tard, ne prévaudra pas la notion d'une petite armée de métier, très solide, renforcée au besoin par de nombreuses et ardentes milices, de préférence à la conception actuelle de la " nation armée „ qui risque, ou bien de devenir une armure étouffant sous son étreinte écrasante le peuple qui

Digitized by Google

la porte, si on la veut résistante, ou bien de tomber en pièces, si on en allège trop le poids. Nous n'en sommes pas là. A mesure que l'effort exigé des citoyens devenait plus général, on a cherché, simplement, à l'atténuer quant à la durée. Sept ans, cinq ans, trois ans, deux ans, telles sont les étapes successives d'une marche continue vers la diminution du temps de service. Après les années, on discute les mois de présence sous les drapeaux. L'encasernement qui marque la séparation radicale de l'armée d'avec le reste de la nation, subsiste presque partout. Ce fait mis à part, et vu le rôle grandissant assigné aux réserves, dans les effectifs totaux sur pied de guerre, les armées tendent sans conteste, de nos jours, à se rapprocher du type des milices.

Est-ce au détriment de la valeur intrinsèque de l'organisme militaire? De bons esprits et des plus compétents l'affirment sans hésitation. Il ne suffit pas de les traiter de réactionnaires pour les convaincre d'erreur. Il est plus sage de peser leurs raisons, et quand l'occasion s'en présente, de les confronter avec les leçons de l'histoire.

Nul ne songe à nier qu'un peuple, animé de vifs sentiments de patriotisme, conscient de sa personnalité et de sa destinée, résolu à tout souffrir plutôt que de perdre son indépendance, soit capable, en dehors d'une minutieuse et lente préparation, de fournir un effort militaire dont on aurait peine à mesurer l'intensité. L'esprit de sacrifice, l'héroïsme ne s'apprennent pas; ce sont des vertus innées, dès lors que le soldat-citoyen, qui les possède, a acquis la technique du métier des armes, il est formé. En six mois, et tout aussi bien en trois mois, ce soldat en saura assez pour vaincre : il est prêt à mourir. Une nation, qui en compterait beaucoup de cette trempe, devient invincible de fait, et notons-le, au prix d'un minimum de sacrifices. Encore sied-il de retenir que les peuples, doués d'un civisme supérieur, sont précisément ceux qui ont su, en temps de paix, se donner une parfaite préparation militaire. Qu'il s'agisse de Grecs ou de Romains, des Français de la Révolution, des Prussiens de 1813, des Japonais, des Bulgares, la victoire récompense, dans la règle, un long et patient travail.

Concédons que les finesses et les habiletés de métier comptent peu, dans les exploits de ces peuples, à côté de la bravoure, de l'endurance, de cette sorte d'intuition de l'héroïsme, par quoi

Digitized by Google

ils se sont révélés. Le terrain du débat n'aura été que déplacé. A défaut de ces dons exceptionnels ou des circonstances extraordinaires où ils ont l'occasion de briller, et en prenant pour norme des qualités morales d'une honnête moyenne, par quelles voies instaurer la leçon et la discipline du devoir dans une armée et la préparer aux épreuves formidables qui l'attendent dans la bataille, et, au lendemain de celle-ci, sur la route, dans les camps, partout où elle se meut? L'improvisation n'est pas de mise alors. Quel exemple plus démonstratif que celui de 1870! Dans son intéressant discours à la Chambre, M. Lorand rappelait que Gambetta avait fait surgir des armées entières du sol de la France, comme en le frappant du pied. Les Allemands, le vieil empereur Guillaume tout le premier, en auraient été saisis d'admiration. Que l'orateur n'a-t-il ajouté que ces levées hâtives, malgré leur *supériorité numérique*, se sont brisées contre les troupes aguerries de l'Allemagne! En dépit de leur vaillance, elles n'ont pas même, à beaucoup près, balancé la fortune des armes, au point où l'avait fait l'armée française de Metz, dans les trois journées fatidiques des 14, 16 et 18 août. Pourquoi cela? Parce que les soldats de métier du second Empire étaient d'une préparation infiniment supérieure à celle des braves et malheureux mobiles. L'erreur d'optique en ceci date de loin, de la légende révolutionnaire de la levée en masse. On oublie trop souvent que les armées de la première République ne durent leur haute valeur qu'à l'*amalgame* des recrues nouvelles avec les troupes de métier de l'ancienne monarchie. Jusqu'à la réussite de cette opération, elles donnèrent les plus tristes exemples d'indiscipline, voire de panique. Au demeurant, c'est après plusieurs années de campagnes et de guerres continuelles que les armées de la République et de l'Empire gagnèrent leur glorieuse réputation. En Italie, aux Pyramides, à Marengo jusqu'au point culminant d'Austerlitz, les soldats de Napoléon acquirent de plus en plus des qualités professionnelles. Selon la distinction restée classique, ce n'étaient pas des soldats vieux, c'est-à-dire vieillis dans le désœuvrement, mais de vieux soldats, à savoir des hommes dont l'entraînement guerrier était constant. Au moins y en avait-il assez de ceux-là, dans les rangs, pour encadrer, de façon irrésistible, les jeunes recrues que fournissaient les appels réguliers et successifs de la conscription.

Aujourd'hui encore, l'un des facteurs de la solidité qu'on

Digitized by Google

reconnaît à l'armée allemande, n'est-il pas la présence sous les drapeaux d'une portion permanente extrêmement forte : 95,000 sous-officiers qui tous sont des rengagés à terme plus ou moins long?

Cela, c'est une question de cadres, dira-t-on, en guise d'acquiescement. Soit. Mais, dans aucune autre armée on n'est parvenu à la résoudre, même de façon approchante. En l'absence de ce cadre d'airain, tient-on pour assuré que les troupes du service réduit — et encore de deux ans au moins — offriront la cohésion voulue?

Plusieurs points de vue s'offrent à l'examen à propos de cette délicate question.

Le premier est celui de l'instruction individuelle de l'homme. Quand celle-ci est-elle, sinon parachevée, du moins terminée dans ses devoirs essentiels? On conçoit qu'on le demande, alors qu'un milicien suisse est sensé instruit en soixante ou soixante-quinze jours, tandis qu'un fantassin allemand ou français ne l'est qu'au bout de deux ans et qu'en Belgique, les experts militaires réclament un minimum de quinze mois.

Les adversaires du long et dispendieux encasernement font valoir que, même dans ce système, l'école des recrues ne dure que quelques mois. Ce qui s'ajoute à cela, dans la suite, n'est que de la répétition. L'homme, au lieu de continuer à se perfectionner, se rebute et se lasse; s'il faut en croire un mot assez spirituel de l'un de nos représentants socialistes, il apprend à désapprendre.

Boutade ou vérité, que prouve-t-elle, sinon qu'en vue d'une brève période d'instruction, le commandement est obligé de se contenter de peu, de simplifier à l'extrême règlements et programmes? Qui croira que le soldat, de type moyen, l'une quelconque de ces bonnes recrues que procurent également la Flandre et la Wallonie, n'ait plus rien à apprendre au bout de six mois, de neuf mois? Est-il, non pas seulement dégrossi, mais adroit, agile, rompu à la marche, habile au tir? Et en ce qui concerne plus spécialement sa formation intellectuelle, est-il apte à se débrouiller sur le terrain? En manœuvre ou en campagne saura-t-il s'orienter, lire sur la carte, comprendre un ordre sur une brève indication, improviser des moyens de fortune pour franchir ou tourner un obstacle, en un mot faire preuve d'initiative dans la mesure où chaque combattant est appelé à

Digitized by Google

seconder son chef direct et peut-être à le suppléer ? En Mandchourie, c'est par là que le soldat japonais, vif et hardi, l'emportait sur le soldat russe, plus lourd et plus passif. Ce dernier, malgré trois ou quatre années de présence au régiment, n'était pas encore assez instruit.

Qu'est-ce à dire, si, du fantassin, nous passons au cavalier ? Il est admis par tout homme de cheval, — sportsman aussi bien qu'officier, — que l'équitation seule exige plusieurs années avant de pouvoir être pratiquée avec quelque dextérité. Le cavalier de deux ans en sait-il plus que celui d'un an ? Oui, sans hésitation possible. Et de même, celui de trois ans, celui de cinq ans progresse à mesure que se prolonge l'habitude quotidienne du cheval, sans qu'il lui soit donné d'égaler jamais la maîtrise des peuples vraiment cavaliers, entre autres des cosaques. Sur ce point, la discussion serait oiseuse. Les troupes montées, artillerie comme cavalerie, ne sauraient se passer, de l'avis unanime, d'une formation professionnelle très développée pour laquelle trois ans et davantage sont nécessaires, pour ne pas dire indispensables.

Cessant de ne voir dans la recrue que l'individu isolé, prenons-la comme membre d'une unité organique : la compagnie, la batterie, l'escadron. Auprès de sa valeur absolue se juxtapose un élément relatif. Pour être au complet, la compagnie, par exemple, doit réunir 250 hommes. L'effectif de paix reste forcément au-dessous de ce chiffre. S'il tombe trop bas, l'instruction s'en ressent. Cela se comprend aisément. Le chef ne se rend plus compte ni du rôle ni de la place de son unité. De même le soldat agit différemment selon qu'il sait faire partie d'un groupe de 250 combattants ou seulement de 100, de 50, comme le cas se présente trop souvent en Belgique. Le nombre des unités étant fixé à un chiffre imposé par la composition elle-même des cadres, chacune d'elles ne sera remplie que par le rappel de trois, quatre, cinq classes équivalentes de réservistes. Que faire si, en temps normal, — pied de paix, — il n'y a qu'une classe présente ? Le noyau permanent qu'elle forme se compose de recrues elles-mêmes ignorantes et qui ne seront dégrossies qu'après un travail intensif de cinq ou six mois. Et cependant c'est ce squelette d'unité qui va recevoir, au moment de la mobilisation, pour les opérations actives, plusieurs classes de réservistes ; quelle infériorité, sous le rapport de l'instruction

Digitized by Google

proprement dite, au regard de l'adversaire qui dès le temps de paix, tient en main des effectifs sensiblement égaux aux effectifs de guerre !

Qu'il y ait moyen de pallier ce grave inconvénient par de judicieux rappels de réservistes qui, en vue des manœuvres principalement, comblent les vides signalés, c'est possible. Mais même avec ces mesures, on ne bouche pas le *trou* béant qui s'ouvre dans l'armée, pendant la plus grande partie de l'année ; on demeure loin de l'inappréciable avantage que procure la permanence relative des effectifs, ou du moins le niveau élevé du contingent dans chacun de ses éléments constitutifs. Quoi qu'on fasse, le temps de service trop réduit empêche d'obtenir ce résultat.

Le soldat, hâtivement formé, a, admettons-le, par son zèle et son dévouement, appris à suffisance les éléments essentiels de son métier. A-t-il acquis aussi l'esprit millitaire? c'est-à-dire cet ensemble de qualités qu'il serait vain de ramener à des préceptes d'une sorte de bréviaire, qui sont faits de camaraderie, de culte au drapeau, et, dût le mot effrayer, d'esprit de corps. Les hommes connaissent-ils leurs chefs, sont-ils connus de ceux-ci? La hiérarchie se réduit-elle à des signes matériels, aux galons, aux étoiles qui ornent képis, cols et manches? ou trouve-t-elle son assise indestructible dans les cœurs, dans la confiance et l'estime réciproques? Est-ce la première alternative qui est réalisée, l'unité dont fait partie le soldat est comme mort-née; est-ce la seconde, et la cellule organique vit. Elle assume dans la société militaire, le rôle d'une petite famille. Qui de nous n'a rencontré d'anciens soldats qui ont voué un vrai culte à tel chef immédiat qu'ils nomment avec émotion, en le distinguant de tels autres qui n'ont pas su capter leur confiance? De ces impondérables est constituée l'éducation militaire dont la fin est, dans un coude-à-coude fraternel, de former *le moral* de la troupe. Ce mot, bien entendu, fait justice du vieux préjudice en vertu duquel les mauvais sujets ont le privilège de faire les bons soldats; mais il désigne un code d'honneur particulier qui n'est pas précisément *ad usum sanctorum*. Les soldats de la légion étrangère et de l'infanterie coloniale, en France, de même les turcos de la bataille de Frœschwiller ont témoigné ainsi d'un moral digne d'admiration.

Toutes les raisons que nous venons d'énumérer, pour sou-

Digitized by Google

ligner la haute portée de l'éducation militaire, s'effacent devant celles qui touchent directement à la mobilisation. Le passage du pied de paix au pied de guerre est partout entouré de graves difficultes. En Belgique, tel qu'il est prévu par la loi, il n'est pas exempt de périls. L'effectif de paix — 55,000 à 60,000 hommes — est porté à 340,000 hommes. Le commandement, pour moins que cela, s'expose à être débordé. Tant mieux s'il ne l'est pas. En tout état de cause, l'armée belge entrant en campagne, se transforme de fond en comble. Sa mobilisation, assure-t-on, est une merveille de précision et de rapidité, qu'expliquent du reste la faible superficie du territoire et l'abondance des voies de communication ainsi que la richesse des moyens de transport. Quatre jours suffisent à l'état-major pour mener l'opération à bonne fin; après deux fois, une fois vingt-quatre heures, les hommes rappelés auront rejoint leurs corps respectifs. Cela ne se voit nulle part. L'armée allemande aurait besoin de huit à neuf jours, l'armée française d'un peu plus, pour mobiliser. Nos frontières, nos forteresses seront garnies et défendues en temps opportun. Tel est le tableau. Qu'il soit permis de lui trouver des couleurs trop flatteuses pour nous.

En effet, les termes de comparaison sont mal choisis. L'armée belge, c'est évident, sera mise sur le pied de guerre, bien avant que soient *achevées*, en Allemagne et en France, la mobilisation et surtout la concentration d'armées qui, en première ligne, compteront environ, de part et d'autre, de quinze à dix-huit cent mille hommes.

Il ne s'agit pas de cela. Antérieurement à la rencontre de ces masses formidables, des opérations importantes auront probablement eu lieu. Leur exécution sera dévolue aux troupes dites de couverture. Le nom en indique le rôle, partiellement. Leur mission est de défense, en ce que derrière le rideau, ou la barrière mobile qu'elles forment, le gros de l'armée procède, avec la sécurité voulue, à sa mobilisation et à sa concentration. Il est tellement important que ce travail ne soit pas troublé que chacun des belligérants, s'il le peut, a le plus grand intérêt à semer le désordre dans les lignes avancées adverses. Les troupes de couverture, loin de se confiner dans une position d'attente, passeraient donc sur l'heure à l'offensive la plus énergique. Peu à peu cette idée a conquis la faveur, au point que chez nos voisins, l'armée permanente ou *super-active*, en est toute pénétrée.

Digitized by Google

La " couverture " gagne sans cesse en profondeur. La théorie de l'attaque brusquée a pris corps. Elle consiste à abréger singulièrement les délais d'ouverture de la campagne. Avant toute déclaration d'hostilités, — à supposer qu'on y ait recours, — l'armée de *choc* est portée à un effectif voisin de l'effectif de guerre. La cavalerie prête sur l'heure part au premier signal. De même des groupes importants d'artillerie. L'infanterie disposant d'unités renforcées, à concurrence des trois cinquièmes, des quatre cinquièmes du complet, est également apte à combattre. Le rappel des réservistes manquants, surtout avec le recrutement régional, s'opère presque instantanément. Au besoin, ils rejoignent par après. La cohésion de l'unité n'en est guère affectée.

Qu'une pareille précipitation soit entourée d'aléas, voire de périls, c'est un fait avéré. La mobilisation comporte d'autres devoirs que celui de rappeler les hommes libérés du service actif. Les approvisionnements en vivres et en munitions, l'acquisition des chevaux, le charroi, les transports par chemins de fer, sont autant de tâches écrasantes. Un rouage faussé dans le mécanisme d'ensemble, entraîne, le cas échéant, des coincements, des heurts, des retards, des arrêts, jusqu'au désordre et la confusion. Cependant, l'avance dans l'offensive, prise au moyen de l'attaque brusquée, constitue pour l'assaillant dûment préparé, un tel avantage, que tous les efforts de l'Allemagne, depuis des années, ont tendu à le lui assurer. Par l'effet des trois récentes lois, dont la dernière est à la veille d'être adoptée, l'armée active, *permanente*, a été successivement augmentée de façon extraordinaire. Elle atteindra, avant un an, 800,000 hommes — le *Temps* dit 865,000, d'autres journaux plus de 900,000 hommes. Or, le nombre des grandes unités organiques, des corps d'armée, n'a pas subi un accroissement corrélatif : il a passé de 22 à 25. L'effet principal de ces réorganisations à jet continu, est de donner à l'armée permanente la consistance, ou peu s'en faut, d'une armée sur le pied de guerre, par le renforcement systématique de chaque unité, de chaque cellule.

En France, la menace qui en est résultée a paru si redoutable que les autorités militaires n'ont pas hésité à proposer la prolongation de la durée du service. Trois ans, pour tous, sans distinction d'aucune sorte et sans dispense. Notons-le, les

Digitized by Google

raisons d'instruction individuelle, sauf pour les troupes montées, qui ne composent qu'une minime fraction du contingent, sont hors de jeu. Ailleurs va la préoccupation constante. Les ressources du recrutement, vu la natalité décroissante, ne permettent pas d'incorporer plus de 230,000 recrues par an, alors que la population allemande, plus forte d'un bon tiers, permet d'en incorporer environ 300,000. Pour rétablir l'équilibre, déjà rompu par la présence, en Allemagne, d'une fraction permanente de rengagés beaucoup plus forte, il ne restait plus qu'à faire appel à trois classes au lieu de deux. Et cette troisième classe, voilà le point essentiel, s'insérera à peu de chose près, dans les formations existantes. La compagnie — à laquelle nous recourons comme type — comptera, annonce-t-on, 200 hommes et non plus 115 ou 125. Et pour certaines troupes de couverture, l'on parle même d'effectifs de guerre au grand complet.

Or, la France, vis-à-vis de l'Allemagne, ressemble à un duelliste qui a du champ derrière lui, pour rompre, en d'autres termes, elle dispose d'espace et de temps pour réunir, répétons-le, plus de réserves qu'il ne lui sera jamais donné d'employer. Nonobstant, elle se croit obligée de riposter du tac au tac aux armements allemands et de prendre des mesures qui équivalent à une mobilisation partielle, permanente et comme anticipée. Le salut public exige la loi des trois ans. On le proclame à l'envi, et le pays, dans un sursaut admirable de patriotisme, se déclare prêt à assumer le fardeau. Demain, l'armée française alignera, en face de l'armée allemande, ses trois classes (en gros 600,000 hommes) auxquelles il convient d'ajouter la portion permanente, officiers, sous-officiers et rengagés, soit environ 100,000 hommes et, enfin, les contingents coloniaux, le tout ensemble, 750,000 hommes, tandis que jusqu'ici, elle se contentait d'entretenir 500,000 à 550,000 hommes. Les deux puissances se retrouvent presque à égalité. L'hypothèse d'une brusque et victorieuse offensive de l'Allemagne, issue, comme le craignent des écrivains militaires français, de la volonté de *crever*, en deux ou trois points, la couverture de l'est, pour frapper ensuite la France mal rassemblée, à coups mortels, dès le début de la campagne, cette hypothèse perd infiniment de sa vraisemblance.

* * *

Digitized by Google

Les batailles de roman-feuilleton, dont le prototype est la fameuse bataille de Dorking, ou celle de Namur, illustrent avec agrément des données qui, privées de l'attrait de la fantaisie, paraîtraient un peu sèches. En laissant le côté imaginaire, pour ne prendre que le côté réel des choses, nous constatons, en manière de conclusion, qu'il n'y pas d'armée, en dépit de théories fallacieuses, là où n'existe pas de puissants effectifs de paix. Au triple point de vue de l'instruction des troupes, du passage du pied de paix au pied de guerre, de la protection efficace des frontières, la force militaire d'une nation réside pour les trois quarts dans son armée active. Les réserves, après avoir étoffé la portion permanente, servent essentiellement de troupes de soutien, et, hélas! de remplacement, ensuite des hécatombes que promettent les rencontres initiales de la guerre. Elles ne sont pas faites pour le premier choc.

Et s'il est un pays qui, entre tous, doit parer à celui-ci, c'est par définition la Belgique. Elle l'affronterait dans les conditions les plus difficiles, en ayant affaire aux meilleurs soldats du monde, aux mieux entraînés, aux mieux commandés, et, à cet égard, la partie semble égale désormais entre Allemands et Français. De ce que la Belgique est vouée à la défensive, cette circonstance ne modifie en rien sa tâche. Se battre, c'est... se battre, peu importe qu'on soit ou qu'on ne soit pas l'agresseur. A un malandrin qui vous tombe dessus, vous ne criez pas : " Attention, je ne veux que me défendre. „ Mieux vous serez d'attaque, et plus vous aurez chance de vous débarrasser de lui.

Et maintenant, revenons à notre point de départ, et demandons-nous derechef, si la nouvelle loi nous apporte la solution désirée. Franchement nous ne le pensons pas.

On a couru au plus pressé en instituant le service généralisé. Théoriquement, les 340,000 hommes qu'il procure sont suffisants pour entraver les mouvements stratégiques qu'on prête à nos voisins, fussent-ils de grande envergure et appuyés par des masses imposantes. Le vice capital du projet consiste dans son manque à gagner immédiat. 55,000 à 60,000 hommes sont une armature trop faible pour encadrer les 340,000 hommes de l'armée mobilisée. Il est d'extrême urgence que l'effectif de paix, en Belgique, atteigne 70,000 à 80,000 hommes. En Allemagne, sous le nouveau régime, le pied

Digitized by Google

de paix ne comprendra pas moins d'un quatre-vingtième de la population totale; en France, cette proportion s'abaissera jusqu'à un soixantième. Sans exagération, nous pourrions adopter celle d'un centième.

Comment y parvenir?

Avoir recours à des troupes professionnelles parfaitement exercées, en surnombre, au delà de l'effectif proposé et les poster sur les points menacés, il ne faut guère y songer. Même en les payant très cher, on ne les trouverait pas.

Un second moyen, c'est de prévoir la présence simultanée de deux classes sous les armes; le service généralisé de deux ans, ramené à vingt mois par le jeu des congés et des renvois anticipés. Le remède serait souverain, comme le service de trois ans en France. Malheureusement, l'opinion, à qui l'on a toujours promis réduction sur réduction, s'y montrerait opiniâtrement hostile.

Enfin, il reste l'incorporation totale du contingent valide annuel, soit 45,000 hommes au lieu de 33,000 que fournit le service simplement généralisé. M. Paul Hymans, secondé en cela par plusieurs de ses collègues, a préconisé, en un admirable langage, ce système qui donnerait de l'étoffe à l'armée permanente et qui, appliqué aux quatre classes les plus jeunes, assurerait déjà la constitution d'une armée de campagne homogène. Le péril de ce recrutement en masse, c'est, l'accalmie venue, la reprise de l'antienne de la réduction du temps de service à un an, dont il n'est plus besoin de souligner l'inapplicabilité au cas particulier de la Belgique. Pendant la plus grande partie de cette année unique, il n'y aurait plus d'hommes instruits dans les unités. L'hiatus redoutable entre pied de paix et pied de guerre serait élargi à outrance. Les quinze mois du système actuel offrent du moins l'avantage de réaliser un certain chevauchement entre deux classes. Tandis que les recrues incorporées en octobre sont sommairement dégrossies jusque fin décembre, des hommes instruits de la classe précédente assurent le fonctionnement des rouages de l'armée. Sans eux, il n'y a plus rien en fait de force permanente. Que la guerre éclate à ce moment, — et aucun décret n'a institué la paix perpétuelle de l'arrière-saison, — comment sortir de cet inévitable gâchis? Du moins y faudrait-il du temps, et l'on sait combien sa mesure est chiche. L'effectif permanent est comme le ciment

Digitized by Google

qui relie les pierres de l'édifice militaire. Prenez-le de mauvaise qualité et la construction s'effrite. Mettez un soldat de l'active à peu près instruit, flanqué de quatre réservistes en face de trois hommes parfaitement entraînés, encadrant deux réservistes, et ne croyez pas que les deux groupes soient équivalents. Aux yeux de maints experts, les trois bons du second sont à eux seuls nettement supérieurs aux cinq médiocres du premier.

Tout pays, on ne saurait trop y insister, ne se trouve pas aux prises avec les mêmes difficultés. Les circonstances, auxquelles doit se plier le nôtre, ne ressemblent pas aux conditions que subit un autre. Imagine-t-on qu'on dirait aux Russes que s'ils ne mobilisent pas leur armée en quelques jours, ils seraient en danger de mort, alors qu'on sait que la puissance de la Russie réside dans sa force de résistance presque indéfinie, dont le temps et l'espace sont les facteurs. De même, parmi les points de comparaison jetés dans ce débat, les pays scandinaves sont situés hors de l'axe des routes de guerre; la Suisse s'abrite derrière le rempart de ses montagnes, ce qui exclut la possibilité d'une irruption soudaine, la Hollande possède ses lignes d'eau et ses terrains d'inondation qui transforment ses accès en véritables défilés aisés à garder. La Belgique, au contraire, est placée à la croisée des routes que les invasions ont suivies de temps immémorial. Elle est exposée, nous pensons l'avoir démontré, aux coups les plus durs et les plus rapides, à l'heure même où s'ouvriraient des hostilités entre nos voisins. Le problème de sa défense se pose donc dans les termes les plus fâcheux qu'on puisse concevoir. La solution, quoique ardue, en est trouvable, à condition de payer et de notre bourse et de notre personne. Le militarisme contemporain s'accompagne de lourdes charges, qui le font dénoncer comme un fléau. Mais outre que nous continuerions à en subir le poids, au cas où notre indépendance nationale prendrait fin, comment souffririons-nous d'être à nouveau soumis à l'étranger? Un sévère destin préside à notre existence de peuple libre et autonome. Il suspend, semble-t-il, notre sort, à l'accomplissement des plus dures épreuves. Faisons-nous un patriotique devoir de les accepter, puisque notre nationalité elle-même en est le gage et la récompense.

RENÉ VAUTHIER

Digitized by Google

Le repas du troglodyte.

Bientôt un siècle aura vécu depuis que Brillat-Savarin, le grand maître de la gastronomie française, écrivait au jour le jour ses fameuses *Méditations* à la fois pleines de sens et d'humour, où se combinaient en un harmonieux mélange la cuisine et la psychologie, où se coudoyaient à chaque ligne sans se heurter jamais la documentation de l'érudit, les réflexions du philosophe et les notations techniques d'un gourmet avisé.

Quand sous sa plume s'ajoutaient une à une ces pages charmantes qui devinrent plus tard la *Physiologie du goût* l'auteur ne songeait nullement à la postérité. Aussi, par une bien rare fortune, ont-elles gardé en dépit des années toute la fraîcheur, tout le naturel, toute l'originalité de l'inédit. Ce charme particulier dont elles restent imprégnées, il n'est personne qui ne l'ait ressenti : charme subtil, fait d'esprit, de bon sens et d'ironie légère dont le secret semble aujourd'hui perdu.

Pourquoi s'étonnerait-on dès lors que l'idée soit venue à un écrivain de talent — un poète — d'élever prochainement à celui que Monselet nommait le divin cuisinier, un monument destiné à perpétuer sa gloire? Sur l'initiative de Pascal Bonetti, le talentueux auteur des *Orgueils*, un comité vient de se constituer que préside Maurice Faure et qui compte entre autres parmi ses membres Richepin, Pierre Baudin, Alexandre Bérard et Auguste Dorchain. Ajoutons qu'un autre poète, et non des moindres — j'ai nommé Henri de Régnier — n'a point dédaigné de prêter à ce projet un très sympathique appui.

Digitized by Google

On ne comprendrait pas une fête gastronomique s'achevant sans banquet. Là, à l'heure des toasts, on entendra plus d'une voix éloquente proclamer les mérites et vanter les hauts faits du héros de la manifestation. A ces louanges seront justement associées celles des gastrologues illustres — depuis le second Apicius jusqu'à Grimod de la Reynière, depuis Taillevent jusqu'au baron Brisse — dont l'histoire a gardé et gardera les noms.

Mais qui donc parmi les orateurs s'avisera d'évoquer autour de cette table somptueusement servie le souvenir des fondateurs de l'art de la cuisine? Auquel d'entre eux viendra-t-il à l'esprit d'adresser ne fût-ce qu'un bref hommage au génie méconnu de ces lointains initiateurs, de ces sauvages habitants des cavernes auxquels nous devons de jouir si pleinement aujourd'hui des ressources précieuses que nous offre la terre?

Remontant le cours des âges, ce reconnaissant souvenir irait avant tout aux *inventeurs du feu*. Puis viendraient après eux les obscurs troglodytes qui, sans autres matériaux que le bois et la pierre, surent s'appliquer à la *préparation* des produits alibiles fournis à l'état brut par la végétation libre du sol et par les viandis de la forêt voisine. D'un tel honneur quels êtres auraient été plus dignes que ces hommes extraordinaires, ces cuisiniers de la première heure auxquels, tout inculte qu'elle fût, leur intelligence révéla l'immensité du rôle que réservait au feu la cuisson des aliments? Que sont, en effet, au regard de cette merveilleuse trouvaille l'asservissement de la vapeur, la conquête des airs, le prodige même de la télégraphie sans fil! OEuvre d'un siècle, entraînés par un irrésistible courant, ceux-ci se confondront bientôt avec les découvertes du siècle qui suivra, alors que l'utilisation du feu pour la nourriture des hommes fut le produit d'un effort millénaire et, à lui seul, sépara nettement l'une de l'autre les deux premières grandes périodes de la vie troglodytique.

Digitized by Google

I

Par quelles circonstances, en quel lieu s'accomplit cette mémorable évolution nul d'entre nous ne le saura jamais. Son origine elle-même restera, malgré tout, ensevelie dans la nuit du passé. Personne ne nous dira comment fut révélé à l'homme le grand secret du feu.

Fût-ce une étincelle détachée d'un éclat de silex qui par hasard tomba sur une touffe desséchée? Fût-ce un incendie allumé par la foudre dans les herbes de la plaine ou le taillis résineux des bois? Ou bien faut-il plutôt y voir le résultat non d'une conjoncture fortuite, accidentelle, mais d'une patiente et méthodique recherche? Nos sauvages australiens se procurent du feu en frottant rapidement l'un sur l'autre deux morceaux de bois sec. Les vestales de l'ancienne Rome usaient, dit-on, d'un semblable moyen pour rallumer la flamme sacrée lorsqu'elle venait à s'éteindre. Ni des uns ni des autres nous n'avons pu apprendre de qui leur est venue cette lointaine pratique, ni par combien d'essais il a fallu passer avant que la nature, sur les instances de l'homme, ait consenti à soulever les voiles dont s'enveloppait le mystère du feu.

La science a su toutefois fixer dans une certaine mesure la date de cette grandiose innovation. Ce fut à l'époque où nos plus vieux prédécesseurs n'avaient encore pour abri que la voûte de leurs grottes, où leurs seuls vêtements étaient des peaux de bêtes, où ils ne possédaient en fait d'armes que des haches et des flèches de silex taillé, où il leur fallait se contenter pour vivre du produit de leur chasse et de leur pêche auquel s'ajoutait parfois un supplément fourni par la cueillette des fruits.

Peut-être le feu servit-il tout d'abord à chauffer la caverne. Exposé presque nu dans son réduit mal clos à l'inclémence du ciel, le troglodyte aura voulu combattre en recourant à lui les rigueurs et les dangers du froid. Nous maudissons amère-

Digitized by Google

ment nos hivers. Qu'ils sont bénins pourtant au regard de ces interminables mois de la période glaciaire, durant lesquels grelottaient sans répit nos malheureux ancêtres pendant que la pluie et la neige assaillaient leur demeure ouverte à tous les vents!

Mais bientôt l'expérience — ou un simple hasard — induisirent les maîtres du feu à réclamer de leur nouvel esclave un bien plus grand service. Arriva-t-il un jour qu'une tranche de venaison oubliée près de l'âtre et touchée par un tison brûlant se prît à dégager l'odeur de l'osmazome, cet arome robuste, vivifiant qu'exhalent nos rôtis à leur sortie du four? Advint-il au contraire qu'un expérimentateur — chimiste avant la lettre — soumit intentionnellement, pour en observer les effets, une longe de buffle ou d'éléphant à l'action de la flamme? Toujours est-il que l'épreuve une fois faite, empiriquement ou non, le palais des troglodytes s'accommoda sans peine de ce nouveau régime, grâce auquel ils purent rompre à leur gré l'habituelle monotonie de leurs anciens repas.

Et leur goût ne fut pas seul à y trouver son compte. Ce que ne savaient point nos ancêtres et que des expériences physiologiques ont seulement démontré depuis peu, c'est l'influence directe, immédiate exercée sur l'acte digestif par la vue, par l'odeur des aliments et surtout par leur contact avec la muqueuse buccale. Dès qu'une substance sapide — et agréablement sapide — pénètre dans la bouche, il se produit à l'instant, du côté de l'estomac lui-même, par voie réflexe, un afflux intense de suc gastrique, lequel, nul ne l'ignore, constitue l'agent essentiel, le facteur indispensable de la digestion.

La cuisson possède encore un second avantage que, celui-là non plus, l'habitant des cavernes ne pouvait soupçonner : la plupart des viandes en deviennent en effet plus facilement et plus complètement assimilables. Même absorbée, l'albumine *crue* reste un corps étranger pour le sang. La preuve en est qu'un rein malade la supporte très mal alors qu'il tolère infini-

Digitized by Google

ment mieux le blanc d'œuf coagulé. C'est à peine si quelques insulaires perdus en des mers lointaines, si certains indigènes du Soudan, si les tribus d'Esquimaux errant au milieu des solitudes polaires semblent méconnaître l'utilité de la cuisson.

Encore obéissent-ils plutôt à la nécessité qu'à une inclination naturelle. Où les Esquimaux trouveraient-ils, dans le désert arctique, le bois ou le charbon dont ils auraient besoin pour apprêter leur poisson? Et lorsqu'une bande de Chillouks affamés rencontre sur son chemin une carcasse d'éléphant abandonnée par des chasseurs, il leur en coûterait trop de ne point profiter sur place et séance tenante d'une aussi riche aubaine; ce serait pour leurs estomacs vides du temps et de la peine perdus que de passer au feu cette chair appétissante, d'ailleurs plus qu'à demi rôtie par le soleil.

Quant aux naturels des îles polynésiennes, leur nourriture à peu près exclusive est formée de poissons pêchés au large et de mollusques ramassés sur la plage, de *frutti di mare* dont le haut goût contraste avec l'habituelle fadeur de nos viandes et rend inutile tout traitement culinaire.

Cela est si vrai que dans nos contrées même la coutume persiste de consommer à l'état cru certains aliments naturellement condimentés fournis par le règne animal : depuis l'anchois et le hareng jusqu'à l'huître aristocratique, mollusque de choix si prisé des gourmets, depuis la moule commune flairant l'algue marine jusqu'aux œufs dorés de l'oursin. N'ai-je pas vu, en Basse-Bretagne, des pêcheurs — et même des pêcheuses — dévorer à belles dents des seiches toutes vivantes pour ne pas se donner la peine de les cuire?

Il faut croire cependant qu'un obscur atavisme a maintenu chez nous, à tout le moins pour une faible partie, ce goût particulier de nos premiers ancêtres. A l'heure présente, en pleine civilisation, le filet saignant, le jambon cru, le biftek à l'américaine ne comptent-ils pas encore de nombreux partisans?

Digitized by Google

II

A l'époque où l'usage du feu se répandit ainsi parmi les habitants des grottes, la venaison formait leur principale ressource. Le renne, le buffle, l'ours, l'éléphant, le rhinocéros figuraient tour à tour à leur table : les premiers surtout, ce en quoi ils témoignaient d'un goût presque aussi délicat que le nôtre. Peut-être y paraissaient aussi, à titre de dessert, quelques fruits ou quelques graines ramassées dans les bois tels que la châtaigne, la noix, la faîne, les semences de pin — lesquels ne réclamaient aucune espèce d'apprêt. Mieux vaut ne pas parler des extras : chenilles, vers, lézards, serpents qui en cas de disette relative remplaçaient — désavantageusement — des plats plus confortables.

Faut-il compléter cet hétéroclite assemblage en y faisant rentrer la chair humaine? Disons sans plus tarder que la plupart des anthropologistes repoussent cette hypothèse. On aurait, à vrai dire, découvert dans un lieu nommé Krapina, en Croatie, un véritable ossuaire formé de débris squelettiques d'origine excessivement ancienne, provenant d'êtres humains d'âges assez différents. Leur nombre atteignait la dizaine. Il n'est pas impossible que ce soient là les reliefs d'un repas de cannibales troglodytiques. Mais diverses circonstances tendent plutôt à faire envisager ce funèbre dépôt comme un cimetière accidentel.

On peut donc affirmer avec de Mortillet qu'aucune observation sérieuse, aucune trouvaille authentique n'autorise à admettre l'existence de l'*anthropophagie* aux temps préhistoriques. Si d'ailleurs on tient compte des conditions au milieu desquelles vivaient les hommes de l'âge de pierre, on n'y découvrirait aucun de ces mobiles qui, d'après Letourneau, donneraient naissance à la susdite coutume : ni le défaut d'une autre nourriture, ni la fureur guerrière, ni le fanatisme religieux, ni certains préjugés d'ordre plus ou moins médical.

Digitized by Google

De l'anthropophagie rituelle il ne saurait être question. Comment dans l'inculte cerveau du troglodyte absorbé tout entier par des soins matériels l'idéalisme eût-il pu trouver place? Comment aussi les sauvages d'alors auraient-ils conçu cette singulière idée — née seulement bien des siècles plus tard — que pour acquérir les qualités d'adresse et de courage d'un ennemi vaincu, le moyen le plus sûr était de consommer sur l'heure son cœur, son foie, son cerveau, où elles auraient prétendûment leur siège? On ne voit pas davantage les quelques rares tribus disséminées sur des espaces immenses s'exterminer entre elles sans profit pour personne.

D'autre part le cannibalisme par nécessité, le cannibalisme bestial n'eût été justifié que si, par impossible, les grands mammifères eussent inopinément déserté les forêts de façon à priver le chasseur diluvien de son principal aliment. Encore eût-il trouvé dans la capture des petits animaux, dans le poisson de ses rivières, dans le produit des arbres des ressources suffisantes pour échapper à cette famine chronique, presque absolue, qui de nos jours constitue la cause la plus active de l'anthropophagie.

Où celle-ci se maintient le plus obstinément, n'est-ce pas en effet chez ces races primitives condamnées à vivre et à mourir en des contrées maudites, frappées d'une irrémédiable stérilité : telles les tribus autochtones de l'Australie occidentale? Leurs armes, à peu de chose près, sont celles des premiers troglodytes; mais il leur manque l'abondant gibier qui peuplait alors les forêts. Et lorsque la faim leur fait sentir trop durement son étreinte, lorsque la chance même leur échappe de rencontrer sur leur chemin un lézard, un serpent, un nid de fourmis, force leur est, pour sauver leur chétive existence, d'immoler leur semblable.

Quand je dis « leur semblable », ce n'est pas toujours le cas. Car ils ne se font nul scrupule, à l'occasion, de tuer et de manger des étrangers égarés parmi eux. Toutefois, bien

Digitized by Google

qu'ils aient du goût pour toutes les chairs humaines, ils ne sont pas sans éprouver à l'égard de quelques-unes d'entre elles une prédilection très marquée. Au dire de Mjooberg, l'explorateur suédois dont le rapport vient d'être publié, la chair des blancs — heureusement pour nous — n'aurait pour le cannibale australien qu'un assez faible attrait; le nègre lui plairait davantage; mais, à son estime, la succulence du Chinois surpasserait de loin toutes les autres.

III

Une autre coutume, celle-ci plus innocente, est la *géophagie*. Il était intéressant de savoir, pour elle aussi, si elle se pratiquait chez nos premiers ancêtres.

On chercherait en vain, actuellement, une seule partie du monde d'où le goût de la *terre* soit entièrement banni. Dans les régions encore peu explorées de l'Amérique du Sud, dans le centre et l'ouest de l'Afrique, à la Nouvelle-Calédonie, aux îles de la Sonde, en Australie, au Laos, au Tonkin, en Chine, en Sibérie même les indigènes sont victimes de cette étrange aberration. Hommes, femmes, enfants s'y livrent avec passion sans se soucier des nombreux préjudices qu'elle cause à leur santé : à savoir l'usure prématurée des dents, des troubles dyspeptiques, un gonflement de l'abdomen qui donne aux négrillons une apparence grotesque et, pis que cela, de graves infections parasitaires au nombre desquelles figure l'ankylostomasie.

La substance que l'on absorbe ainsi n'est point d'ailleurs la première terre venue. C'est une argile tantôt très blanche et très pure, tantôt un peu ferrugineuse qui fait l'objet d'un important trafic sur certains marchés soudanais, à Diékuy entre autres. Une briquette ne dépassant guère le volume des deux mains s'y paie vingt *cauris*, ce qui correspond à un peu plus de deux centimes; et la consommation journalière d'un seul individu peut s'élever à trois kilos et demi!

Digitized by Google

Tantôt on avale cette argile sous forme de pilules; tantôt on en fabrique de minces galettes, tantôt des figurines de fruits ou d'animaux qui, séchées, puis grillées, sont prises soit avant, soit après le repas. Parfois aussi elle est réduite en poudre et sert alors d'assaisonnement.

Quelle que soit la forme qu'on lui donne, cette substance insipide ou qui nous paraît telle est pour les initiés un régal sans pareil. Dès qu'ils y ont goûté, ils ne l'abandonnent plus. Comme pour les buveuses d'éther et les fumeurs d'opium cela devient chez eux une impulsion morbide, un irrésistible besoin auquel il leur faut à tout prix satisfaire.

D'où vient cette habitude de manger de la terre?

Il arrive parfois qu'elle renferme quelques débris de nature animale. Mais ce n'est point là ce que recherchent les géophages : la valeur nutritive en serait d'ailleurs à peu près nulle. A-t-elle pour but de *tromper* la faim? Ou bien dérive-t-elle d'une croyance populaire attribuant à la terre certaines vertus *mystiques*? Ou bien encore s'agit-il là, purement et simplement, d'une de ces manies épidémiques spontanément écloses — telle l'habitude inepte du *Sen-Sen Gum* importée en Europe par les Américains — qui, sans qu'on sache pourquoi, se répandent au loin et dont la perdurance est faite pour étonner?

Il semble que la première de ces causes, primitivement du moins, l'emporta sur les autres. Et voici l'argument qu'invoque en faveur de cette thèse le docteur H. Pasquet, qui vient de consacrer à la question une thèse des plus intéressantes : partout ou à peu près partout, c'est dans la classe pauvre que règne surtout cette coutume singulière; et l'on a constaté qu'au Laos, quand a manqué la récolte du riz, les gens du pays se dirigent en hâte vers les rives du fleuve pour y faire leur provision d'argile.

Peut-être aussi conviendrait-il d'en chercher l'origine dans un très ancien *atavisme*. Si l'on en croit le docteur Marcel

Digitized by Google

Baudouin — auquel les sciences ethniques doivent de nombreuses et utiles découvertes — cette bizarre tendance aurait existé déjà, sinon chez les premiers habitants des cavernes, au moins chez leurs successeurs immédiats. La denture de ces derniers présente en effet une altération spéciale de tout point comparable à celle que l'on observe chez les animaux omnivores, le porc entre autres, et chez les négrillons géophages. De même que certaines peuplades javanaises, de même aussi que les indigènes des îles Los Idolos dans le bas Sénégal ont coutume d'assaisonner leur riz d'une terre ferrugineuse, nos ancêtres néolithiques se nourrissaient en partie de racines et de graines grossièrement écrasées auxquelles se mélangeait le sable des meules dont le frottement usait et polissait les dents.

IV

Qu'il soit ou non la cause efficiente de cette lésion dentaire, l'usage de pareilles farines — si l'on peut leur donner ce nom — eut en tout cas l'avantage d'introduire une agréable diversité dans la cuisine de ce temps-là.

Moins variés étaient les menus des premiers troglodytes dont la nourriture pendant des siècles et des siècles resta presque uniquement carnée. Et ici se pose la question de savoir si un tel exclusivisme était compatible avec le maintien de la santé; si, en d'autres termes, l'observance d'un semblable régime n'était pas de nature à compromettre l'existence de ceux qui l'avaient forcément adopté.

On peut affirmer qu'il n'en fut rien. N'en déplaise aux adeptes du végétarianisme, le carnivorisme pur représente, au point de vue physiologique, l'idéal de l'alimentation. Les tissus animaux, ai-je besoin de le dire, se rapprochent infiniment plus des nôtres que la pulpe des herbes, des racines et des fruits. Il en coûte moins à l'organisme humain d'assimiler les muscles, le sang, les nerfs d'un animal que de transformer

Digitized by Google

en sa propre substance n'importe quel produit de la terre.

La preuve en est que le pemmican suffit presque à lui seul au gaucho des Pampas, que les Kirghizes s'en tiennent à peu près uniquement à la chair de leurs bêtes, que les Lapons et les Hottentots se nourrissent de la même façon, que les nègres soudanais, chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, se gavent — à en éclater — de la chair et du sang des animaux tués par eux dans la brousse. Et comme la chair d'un homme est celle qui toujours ressemblera le plus à celle d'un autre, on peut dire que l'anthropophagie elle-même — tout sentiment mis à part — doit être considérée comme l'expression la plus parfaite, la plus légitime d'une nécessité vitale.

Un jour vint cependant où traqué sans merci, décimé par des armes d'une précision plus grande, le gibier éprouva les terribles effets du voisinage de l'homme. Les forêts commencèrent à se dépeupler; la venaison devint rare, et l'homme des cavernes eût couru le risque de périr par la faim si, comme cela se pratique aujourd'hui pour préserver d'une destruction totale l'éléphant et l'autruche, il n'avait pris le salutaire parti d'élever et de domestiquer les bêtes. Puis, cette ressource elle-même se faisant trop précaire nonobstant l'essaimage des familles trop nombreuses, il fallut bien alors demander à la *plante* des réserves nouvelles.

Et voyez de quelle curieuse façon s'accrochent les uns aux autres les chaînons dont l'interminable série représente l'évolution des sociétés humaines. Il y avait bien alors, tapissant profusément la plaine, des herbes folles analogues à celles qui foisonnent sur nos terrains incultes. Mais seuls les herbivores — et non l'homme — se trouvaient en état d'utiliser cette indigeste végétation. A un moment donné, ce dernier entrevit le produit plus direct qu'on pouvait en tirer : il conçut l'idée de les rendre alibiles. Ainsi naquit la culture de la terre, travail absolument nouveau, fatigant, difficile, qu'igno-

Digitized by Google

raient ses ancêtres et pour lequel il ne semblait point fait. De chasseur qu'il avait été naguère, d'éleveur qu'il était devenu, notre coureur des bois va désormais se faire agriculteur. A ses longues randonnées à travers la forêt et la brousse succédera pour lui, par la force des choses, la vie calme des champs.

Mais bien maigre eût été l'avantage de cette transformation si ses efforts n'avaient eu d'autre but que l'amélioration des plantes qui se consomment à l'état naturel. Il aurait pu déjà, à vrai dire, se payer l'agrément d'une salade où le suc onctueux de la faîne aurait remplacé l'huile d'olive, où le jus d'un fruit encore vert aurait tenu lieu de vinaigre. Quant au reste, la situation de nos troglodytes n'eût guère été meilleure que celle de ces misérables Australiens qui, incapables de cuire le riz, ne tirent aucune subsistance des rizières sauvages communes dans leur pays.

Un trait de génie les sauva. Quelqu'un d'entre eux inventa la *marmite* : ce qui permit non seulement d'introduire dans l'alimentation une quantité de plantes inmangeables jusque-là, mais aussi de les combiner en des préparations nouvelles. A la basse-cour vint s'annexer par son fait un potager rudimentaire où les herbages des plaines se métamorphosèrent en des tiges pulpeuses, en des racines succulentes propres à la cuisson. Et le carnivore à peu près pur qu'était antérieurement l'homme des cavernes est ainsi devenu, grâce à la seule marmite, un demi-végétarien.

Ouvert par la conquête du feu, le cycle de la cuisine se trouva dès ce moment complètement et définitivement fermé. Après une pareille découverte, plus rien d'important ne restait à trouver. Rôtir les viandes, cuire les légumes, n'est-ce point là ce qui constitue aujourd'hui comme alors la base de toute opération culinaire? Ne désigne-t-on pas encore par des termes univoques, dans la langue anglaise et dans la langue allemande, l'action de *cuire* et celle de *cuisiner*?

(*A suivre.*) Dr C. VANLAIR.

Digitized by Google

En attendant la Grève Générale.

Il fallut bien se rendre à l'évidence: la grève générale éclaterait le 14 avril. Le comité du suffrage universel en avait pris la décision le matin même à la Maison du peuple.

Tout d'abord, M. Gédéon et sa digne épouse s'étaient contentés de hausser les épaules, faisant fi de la menace socialiste. Le *National*, qu'ils lisaient tous les jours religieusement, avait cent fois, depuis l'été qu'on en parlait, crevé magistralement ce monstre chinois. Tantôt, c'était en première page de leur journal préféré, rédigée en un beau style qui allait droit au cœur de l'ancien secrétaire de patronage, de vigoureuses protestations contre cette propagande révolutionnaire, cette tentative de pression illégale, ce moyen anti-parlementaire, ce chantage, cette atteinte au fonctionnement libre et normal de nos institutions, cet acte de folie dont les ouvriers seraient les premiers à souffrir, cette explosion de basse démagogie, cette infamie pour tout dire. Ou bien encore, c'était en deuxième page, dans les correspondances régionales et sous la rubrique : *On nous écrit*, les lettres rassurantes d'un groupe d'ouvriers chrétiens, d'un paisible père de famille, d'un socialiste repenti secouant la tyrannie des meneurs, d'un « honnête citoyen incarnant le bon sens traditionnel de notre peuple travailleur » ou d'un grand industriel du pays wallon, tous prédisant un lamentable fiasco, signalant l'avortement des préparatifs, annonçant que tout au plus quelques milliers de malheureux mineurs terrorisés par les chefs rouges déposeraient l'outil pour deux ou trois jours.

Le brave Gédéon Dieu avait lu tout cela avec plaisir, et prenait, quand on lui parlait de la grève au *Pot Carré*, l'air averti et supérieur de celui qui sait à quoi s'en tenir.

Digitized by Google

Le cousin Achille, le boucher du Cul-du-Qu'vau, qui venait tous les mercredis acheter ses bêtes au marché de Cureghem, lui avait bien dit un jour que le commerce souffrait beaucoup de la menace de grève, que les cabaretiers ne vendaient plus malgré les gros salaires, que les voyageurs de commerce désertaient le Borinage, que le carnaval avait été des plus mornes... Oui, oui... Mais Gédéon soupçonnait le cousin de tourner au libéral depuis qu'il avait refusé de figurer aux élections de Pâturages, sur une liste des « intérêts communaux », sous prétexte qu'on ne récolterait pas 200 voix, « qu'il était dans le commerce et devait vivre avec les ouvriers ».

Il n'y aurait pas de grève générale.

Voilà ce qu'avaient cru pendant six mois, durs comme fer, M. Gédéon et sa femme. Et brusquement, ils durent se rendre à l'évidence.

La grève? On y marchait ; elle était décrétée pour le 14 du mois suivant.

Alors, ce fut de l'affolement chez ces braves épiciers retirés des affaires qui, depuis cinq ans, vivaient dans leur petite maison d'Anderlecht une existence confortable, douillette et régulière. Pendant vingt-cinq ans, ils avaient dirigé, dans un village du pays noir, une des très nombreuses succursales de la grande épicerie bruxelloise : *Au bon Café*. La maison se trouvait vis-à-vis du charbonnage de l'Avaleresse dont l'ahan formidable et incessant rythmait leur pacifique négoce. Quand il eut atteint l'âge de la pension et qu'il vit une coopérative compromettre la suprématie jusque-là indiscutée de sa boutique, « Gédéon de la succursale » vint vivre de ses rentes « à la capitale », où son fils Apollinaire, un grand dadais sorti à 19 ans du collège Saint-Ferdinand de La Louvière, avait trouvé une bonne place de receveur aux Tramways.

Certes, une grève n'était pas faite pour l'effrayer. Il en avait vu plus d'une là-bas, au Borinage. On fait un crédit un peu plus large à la clientèle ouvrière. On ferme ses volets un peu plus tôt. Des cortèges défilent l'après-midi ou à la nuit tombante : les hommes en sabots, les joues hâves, les yeux fiévreux, avec des barbes de quinze jours, les femmes acharnées, frénétiques, décidées à vaincre coûte que coûte, récla-

Digitized by Google

mant avec une sombre ardeur le suffrage universel sur l'air de l'*Internationale*.

« De la crapule tout cela! qu'on tire dans le tas! »

Ainsi tranchait alors, le soir, au cercle Saint-Joseph, en jouant sa partie de piquet, M. Gédéon Dieu sans plus d'estime pour ces gens qu'aux moments où il daignait leur vendre de la cassonnade et du sel de soude, du savon noir et du fromage d'Edam.

Oui... mais la grève générale, c'était bien autre chose, c'était infiniment plus grave. Tout devait arrêter : plus de tramways, plus de journaux, plus de gaz peut-être, tous les services publics paralysés. Et qui sait si les boulangers?... On avait vu cela à Londres et à Paris.

A présent que le danger apparaissait indéniable, immédiat, Mme Dieu fit d'amers reproches à son mari, qui se remémora soudain certains propos d'estaminet dont il avait ri à tort.

« Moi, lui avait confié plusieurs fois le patron de la *Comète*, j'ai fait rentrer du charbon, des pommes de terre et deux sacs de farine. On *ne sait jamais savoir* »... Vanpyperzeele, le comptable de la brasserie du *Bock royal*, se prévalant de ses relations avec un agent de police, annonçait avec des airs de mystère qu'on s'attendait à des attentats, que certains individus d'ailleurs surveillés tenteraient de faire dérailler les tramways. Et leur fils Apollinaire, qui devait prendre son service tous les soirs! Les époux Dieu virent se dresser devant eux les spectres affreux de la révolution et de la famine et songèrent, eux aussi, à faire des provisions. Apollinaire eut une bonne idée : « Si l'on commandait un jambon à l'oncle Adolphe?... » M. Dieu avait à Houffalize un frère qui était quelque chose dans l'enregistrement. A plusieurs reprises déjà, il leur avait envoyé des jambons d'Ardenne qu'il obtenait à très bon compte sur place et leur revendait sans prendre de bénéfice.

Ah! ce jambon, quel délice! Tous les parfums salubres de l'Ardenne montaient de sa chair rouge. Il semblait, quand on en mangeait une tranche, qu'on retrouvait cette bonne odeur de résine, de fanes brûlées et de tan, qui accueillit M. Gédéon en ce soir d'été paisible, rose et bleu, où le vicinal le débarqua dans la petite ville. On revoyait les toits de chaume, la fumée qui s'en échappait et montait droit vers le

Digitized by Google

ciel comme une pure offrande. On entendait de lointains mugissements, des sonnailles, un chant de rossignol. Tout cela dans une tranche de jambon, de ce jambon d'Ardenne, dont la chair ne ressemblait en rien à celle, fade et décolorée, des jambons allemands que vendait autrefois M. Gédéon dans sa succursale.

Bonne idée ! Apollinaire envoya la commande d'urgence à l'oncle Adolphe. Moins de huit jours après, le jambon était là. Il était beau, il était gros. Bien sûr, on en aurait pour toute la durée de la grève, même si elle durait un mois.

Après l'avoir longuement contemplé, soupesé, retourné dans tous les sens, M. Gédéon suggéra l'idée d'en goûter un peu, « histoire de voir si Adolphe, cette fois, ne les avait pas trompés ». Mme Gédéon n'y fit aucune opposition. Chacun en mangea une mince tranche au souper, après le ragoût. Qu'il était délicieux ! Tous les parfums de la haute Ardenne... Le lyrisme de M. Gédéon s'éveillait — et, en même temps, sa gourmandise... Mais sa femme veillait, qui, en riant, le rappela au sentiment de la réalité et serra le précieux jambon dans le garde-manger.

Ce soir-là, M. Gédéon ne s'endormit pas facilement : il revoyait sans cesse cette chair appétissante du jambon, à l'endroit où il avait coupé. C'était comme un beau fruit rouge, comme une bouche de femme attirante. Mais aussitôt, une autre femme, terrible celle-là, surgissait devant son esprit : la Grève générale, coiffée du bonnet révolutionnaire, brandissant une torche et suivie d'un cortège famélique. Le lendemain, M. Gédéon, n'y pouvant plus tenir, trompa la surveillance de sa femme, et réussit à se couper une belle tranche qu'il alla manger au jardin. Il recommença dans la soirée. Dès le deuxième jour, Mme Gédéon, que le jambon alléchait elle aussi, mais qui savait se maîtriser, constata les larcins.

Dès lors, elle entendit, elle aussi, avoir sa part et s'arroger le droit de tromper la consigne à son tour. Apollinaire fut du complot, puis, peu à peu, les époux Dieu et leur fils s'habituèrent à l'idée qu'on pouvait manger un peu de jambon chaque jour, à l'un des repas. Il en resterait toujours assez. Sans compter que cette grève, on n'était pas bien sûr de la voir enfin déchaînée. Une menace, une simple menace pour

Digitized by Google

effrayer le bourgeois et peser sur un gouvernement respectueux de nos institutions et de l'ordre établi.

Cependant, des bruits pessimistes continuaient à courir. On annonçait que les enfants des grévistes seraient hébergés en France et en Hollande... Et bien d'autres choses encore : M. et Mme Gédéon trouvaient parfois à l'exquis jambon d'Houffalize un arrière-goût d'amer remords.

* * *

Le jambon tirait à sa fin : l'os apparaissait déjà, par places. Un soir, qu'il en digérait un bon morceau dans son fauteuil, M. Gédéon sursauta tout à coup. Il venait de déplier le *National* et avait lu en grosses lettres, dans les nouvelles de la dernière heure, cette simple chose : « La menace de grève est retirée. » On s'arrangeait, on négociait. Les bourgmestres des chefs-lieux de province étaient intervenus efficacement en médiateurs entre les socialistes et le gouvernement. M. Gédéon, tout joyeux, appela sa femme qui nettoyait la vaisselle dans l'arrière-cuisine, lui lut la nouvelle avec emphase, puis déclara sur un petit ton plein de détachement : « J'en étais sûr, je l'avais toujours dit; cette grève était impossible. Elle ne pouvait pas éclater! »

Louis Piérard.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Notes sur le Théâtre.

Le Théâtre des Arts vient de représenter une pièce nouvelle, en cinq actes et en vers libres : *Le Combat*, par M. G. Duhamel. Je voudrais d'abord rendre hommage aux efforts de M. Jacques Rouché, qui dirige ce théâtre, et déplorer que l'empressement du public n'y réponde pas. M. Rouché a fait des tentatives, très variées, sinon toujours heureuses, mais souvent intéressantes Il a, par exemple, fait jouer le délicieux *Fantasio* d'Alfred de Musset que la Comédie-Française ne consent pas à nous donner; il l'a fait jouer dans de fort jolis décors et par des artistes qui ont accompli ce miracle de n'en point alourdir la fantaisie; cependant le soir que j'assistai à ce beau spectacle la salle était à moitié vide.

Mais je dois parler de la pièce nouvelle. Je serais surpris qu'elle eût un long succès. Non pas que l'œuvre soit vulgaire. M. G. Duhamel, auteur déjà de *La Lumière* et de *A l'ombre des statues*, est attiré par des sujets rares et qui lui paraissent renfermer une grande idée. Dans *Le Combat*, il a voulu symboliser la lutte contre la mort. Dans un pays que les fréquentes inondations d'un fleuve ont rendu misérable et malsain, le fils du châtelain, un jeune homme phtisique et qui sait que ses jours sont comptés, décide, au lieu d'attendre sur ses coussins la venue de la mort, de faire construire par les gens du pays une digue destinée à contenir le fleuve et à ramener dans ces tristes lieux la santé et la prospérité. L'œuvre s'accomplit. Le jour qu'on l'achève, le malheureux qui en a eu l'idée et que tout le monde oublie — même son père — meurt à quelques pas de la digue. Où est le combat? Dans l'effort des paysans contre le fléau? Oui, mais cet effort n'a rien d'essentiellement dramatique: c'est au contraire une entreprise pleine d'allégresse. Dans la volonté du jeune malade? En réalité, il ne lutte point pour la vie, lui, il n'ignore pas que sa mort est prochaine; en surveillant le grand ouvrage qu'il a conçu,

Digitized by Google

il la hâte au contraire, mais en même temps il distrait d'elle sa pensée. Le vrai drame est peut-être dans son âme, non point parce qu'il va mourir, mais parce qu'il voit se détacher de lui la jeune fille qui l'aimait et qui va vers un autre jeune homme, plein de force et de santé celui-là : l'architecte qui a conduit les travaux; elle laisse, il est vrai, percer bien maladroitement ses sentiments nouveaux. En somme, cette pièce est imparfaite en dépit des qualités d'auteur dramatique que M. Duhamel possède manifestement. Et puis elle est écrite en vers blancs et de mesure inégale, c'est-à-dire ni vraiment en prose ni vraiment en vers. Je crois que de telles tentatives sont vaines, et je ne saurais admirer l'emploi de cette forme hybride qui ne saurait avoir ni toute la souplesse de la prose, ni toute l'harmonie du vers. Dans son ensemble, cette œuvre a été bien jouée par une troupe de comédiens encore peu connus.

Je mentionne simplement deux autres pièces : d'abord *Le Minaret*, comédie en trois actes, en vers, de M. Jacques Richepin, jouée au théâtre de la Renaissance. C'est une histoire orientale. Elle se passe dans un harem. Le sujet en est mince et, par endroits, scabreux. On a applaudi Mme Cora Laparcerie, MM. Galipaux, Claudius, etc.

Ensuite *Hélène Ardouin*, comédie en cinq actes, de M. Alfred Capus, jouée au théâtre du Vaudeville. Il y a l'esprit et le style de M. Alfred Capus. Il y a le talent d'interprétation de Mme Vera Sergine. C'est plus qu'il n'en faut pour justifier un succès.

* * *

Enfin, le théâtre de la Porte Saint-Martin a repris *Cyrano de Bergerac*. Cette reprise a eu toute la solennité, et, par la présence de M. Le Bargy qui paraissait, à Paris, dans le rôle si magistralement tenu par Coquelin, tout l'attrait d'une première représentation. Il faut reconnaître immédiatement, avec toute la critique, le succès personnel de M. Le Bargy. Le rôle de Cyrano a deux faces : la face sentimentale et la face héroïque ; c'est celle-ci que Coquelin faisait surtout valoir, M. Le Bargy fait surtout valoir celle-là, mais les deux interprétations sont intéressantes, et le public a fêté M. Le Bargy comme, il y a quinze ans, il avait fêté Coquelin. Il a aussi, et avec la même ardeur qu'il y a quinze ans, acclamé M. Edmond Rostand. M. Rostand a déclaré un jour à un journaliste que, de tous ses ouvrages dramatiques, c'est *La Samaritaine* qu'il préfère. Je crois bien que le public ne sera jamais de cet avis et qu'il mettra toujours *Cyrano* au-dessus de toutes les autres œuvres de M. Rostand, et non seulement de ses

Digitized by Google

œuvres passées, mais encore de celles qu'il pourra composer à l'avenir. C'est qu'il me semble difficile que M. Edmond Rostand trouve jamais un autre sujet, qui, aussi exactement que celui-ci, soit à la mesure de son talent. On se rappelle quelle déception causa *Chantecler*; j'en redoute une toute pareille pour le jour où M. Rostand nous donnera ce *Faust* que l'on a plusieurs fois annoncé; un tel sujet me paraît exiger beaucoup de qualités dont M. Rostand est dépourvu, et je ne crois pas que la plupart de celles dont il est doué puissent lui servir. M. Rostand est un homme de théâtre plus qu'un poète et un virtuose plus qu'un artiste. Mais sa double habileté d'ouvrier dramatique et de versificateur me paraît aujourd'hui sans rivale. Il connaît tous les artifices de l'un et de l'autre métier; il en use avec une ingéniosité sans cesse vigilante et qui donne l'impression d'être inépuisable. Il sait tirer d'une situation comme d'un vers tous les effets qu'ils peuvent rendre. Tout lui est matière à images; le moindre objet en fait naître sous sa plume des multitudes. Que l'on songe au chapeau de Metternich dans l'*Aiglon*, par exemple, ou au nez de *Cyrano*. On voit sur les places publiques des amuseurs qui avec une simple rondelle de feutre improvisent, avec une rapidité qui émerveille, cent coiffures diverses. Révérence parler, M. Rostand me fait songer parfois à ces habiles gens. Entraîné, semble-t-il, par une sorte d'ivresse verbale, il franchit aisément les limites du bon goût; à des images gracieuses, ou simplement ingénieuses, il en ajoute de singulières et il arrive que sa fantaisie devienne affectation et préciosité. L'une des raisons, à mes yeux, de la réussite triomphale de *Cyrano*, c'est que ces défauts y font figure de qualités; dans des façons de s'exprimer qui sont naturelles à M. Rostand, on a pu voir une imitation du langage précieux et affecté que l'on parlait au temps de son héros. Je reviens à mon dire: un tel sujet convenait au talent de M. Rostand plus qu'aucun autre. Il l'a traité avec un grand bonheur parce qu'il s'y est mis tout entier. Aussi le succès que cette pièce a eu il y a quinze ans et celui qu'elle vient de retrouver me paraissent-ils tout à fait légitimes.

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

M. Brunet.

Digitized by Google

Chronique Parlementaire.

Ma dernière chronique se terminait sur un sentiment d'inquiétude, que l'événement a d'ailleurs confirmé. Pouvait-il en être autrement? Le gouvernement, butté dans son orgueil, comme un âne dans sa bêtise, allait, par son obstination, envenimer à nouveau une plaie que d'habiles docteurs s'ingéniaient à mener rapidement à cicatrisation. Spontanément, par un geste opportun et non dépourvu d'une élégance amène, le parti socialiste avait consenti à retirer sa menace intempestive de grève générale. Le gouvernement se plaignait — le pauvre! — de ne pouvoir se prononcer en toute indépendance, et il protestait contre l'atteinte portée à sa dignité. Qu'à cela ne tienne! Le parti socialiste comprenait parfaitement ce genre de scrupules. Il se rendait très bien compte que le gouvernement avait droit à toutes sortes d'égards, et, avant tout, il tenait à le mettre à l'aise. Jamais, dans aucun pays du monde, on n'avait vu parti d'opposition professer un pareil souci du prestige du pouvoir. Et nous-mêmes si, remontant dans notre propre histoire, nous voulions rappeler comment autrefois le parti catholique traita les gouvernements libéraux, nous en aurions de belles à conter!...

Naturellement, le parti socialiste en fut pour ses frais d'amabilité. Un dernier geste de conciliation, annoncé pour une prochaine séance du Sénat, ne recueillit qu'une grossière rebuffade. A M. le sénateur Coppieters, qui s'apprêtait à présenter une motion d'apaisement, le gouvernement a répondu en fermant les portes du Sénat jusqu'à une date indéterminée. C'est faire vraiment trop bon marché du rôle du Sénat et donner bénévolement des armes dangereuses à ceux qui rêvent de le supprimer.

Le ministère, décidé à courir l'aventure de la grève générale, est persuadé qu'il saura mater les perturbateurs avec une maëstria qui lui vaudra incontinent l'aubaine de voir s'enfler encore son tas de bois mort des dernières élections. Mais que M. de Broqueville y prenne garde : c'est un triste métier que celui de ramasseur de bois mort. A force d'aller à la ramée, le bûcheron de la fable finit par

Digitized by Google

appeler la mort. Certes, M. de Broqueville ne s'en soucie guère, et croit, au contraire, se préparer une vie ministérielle longue et fructueuse. Apprenant que la grève « continuait », il s'est écrié, paraît-il : « Tant mieux pour nous! » Un tel mot peint un ministre et un régime. Il ira prendre place, dans la galerie de la petite histoire, à côté des naïvetés cyniques des grands gaffeurs de la Régence et de la cour de Louis XV, dont les cruelles ironies allèrent au cœur des masses attiser des ressentiments incompressibles. M. de Broqueville a parlé en chef de parti que guide seul un électoralisme passionné. Il a oublié qu'il est ministre du Roi et chef du gouvernement, et qu'en dehors et au-dessus de la bande de sectaires qui siège à droite, il y a la Belgique, sa population, son crédit, qui vont cruellement souffrir de la grève générale. En ramenant à un bénéfice bas et temporel, pour lui-même et pour son parti, les suites de la redoutable aventure que nous sommes sur le point de courir, M. de Broqueville a sans doute voulu nous offrir, au seuil du XX^e^ siècle, la dernière « réplique » d'un ministre talon rouge. Mais tel qui, à l'exemple de Panurge, fait le fendant et le bravache lorsque le ciel est serein, s'aperçoit au premier coup de tonnerre qu'à ses talons — même rouges — ont poussé soudainement des ailes, qui l'entraînent malgré lui d'une allure plus rapide que le soin de sa dignité ne le comporterait.

A notre époque, semblables travestissements ne sont pas sans péril, et M. de Broqueville ne paraît pas se douter de la gravité de la partie qu'il engage. La thèse de la dignité du gouvernement est fort bonne en soi, mais il ne faut pas la pousser à l'excès. Elle est d'ailleurs devenue sans objet depuis que le gouvernement n'a trouvé aucun usage à faire de cette précieuse dignité qui lui a été généreusement rendue pour deux fois quarante-huit heures. Sans doute M. de Broqueville, suggestionné par M. Woeste, semble s'imaginer que le parlementarisme est un but, alors qu'il n'est que le moyen le plus expédient qu'on ait découvert jusqu'ici d'empêcher le progrès social de s'accomplir par à-coups et par violences, ce qui est, à proprement parler, sa façon naturelle de procéder. Encore, malgré cette belle invention, connaît-on peu de grandes réformes démocratiques réalisées sans que la rue ait dû faire entendre sa grande clameur, précisément parce qu'il s'est toujours trouvé, à point nommé, quelque gouvernement dont la sotte vanité et l'aveugle orgueil sont venus susciter d'insurmontables rémoras à la marche régulière de la mécanique parlementaire.

Digitized by Google

Cette mécanique a le don bizarre de provoquer les récriminations de deux variétés fort opposées de mécontents : ceux qui se plaignent de son inertie et ceux qui protestent contre son fonctionnement normal. Pour les premiers, elle a le défaut de ne marcher jamais, alors que son activité trouve son emploi tout indiqué. Pour les seconds, elle a le grand tort de se mettre en mouvement, alors que, pour la prospérité de leurs petites affaires personnelles, elle ne pourrait mieux faire que de laisser dormir ses poulies, ses transmissions et ses engrenages. Si M. de Broqueville connait la première espèce, M. Renkin fait en ce moment l'expérience de la seconde. Le ministre des colonies s'aperçoit aujourd'hui à ses dépens que la fameuse « arrogance sacerdotale », dont on a tant parlé naguère, n'est décidément pas un vain mot, et il a fort à faire de défendre contre les incessants empiétements de la gent enfroquée, les droits et les prérogatives de l'État. Attendons la fin de cette querelle de sacristie renouvelée du *Lutrin*. Mais il serait piquant de constater qu'au moment où, au nom de la prétendue dignité de l'État, M. de Broqueville oppose un front d'airain à des revendications d'ailleurs modérées, opportunes et légitimes (elles ne tendent qu'à la nomination d'une commission d'étude), M. Renkin irait volontairement immoler cette même dignité dans un nouveau Canossa. Si l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation, voilà cependant le cléricalisme, lui, devenu bel et bien une denrée coloniale.

En attendant, le Roi se promène à la côte d'Azur, le premier ministre villégiature en Suisse et les Chambres sont en vacances, tandis que l'Europe tout entière retentit du bruit des armes et que d'angoissants événements sont en préparation chez nous. Il ne reste sur la brèche que les chroniqueurs parlementaires pour engager l'opinion publique à prendre patience, et lui prédire que, peut-être, le geste pacificateur n'est pas loin. Il ne faut pas oublier que les oliviers sont nombreux aux bords de la grande mer bleue, et que quelqu'un, qui en revient, pourrait bien en rapporter un rameau dans sa malle.

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

Chronique artistique.

Le Salon de l'art contemporain vient de s'ouvrir à Anvers. On connaît l'importance de ce salon qui, depuis sept ans, a groupé autour des œuvres de nos meilleurs artistes des ensembles ou des rétrospectives de Louis Artan, d'Hippolyte Boulenger, de Lamorinière, de W. Linnig, de Th. Verstraete, d'Henri de Braekeleer, de Leys, etc. Les maîtres les plus admirés de la peinture étrangère furent invités; et nous pouvons, à ce sujet, rappeler les noms d'Albert Besnard, de Boutet de Monvel, de Breitner, de Cottet, de Hans Thomas, de Zuegel, de Zuloaga, de Vuillard, de René Ménard, d'Henri Martin et de Maurice Denis.

L'exposition de cette année n'est pas inférieure aux précédentes. Cette fois encore des rétrospectives ont été organisées et les invitations faites à l'étranger nous permettent d'apprécier des noms célèbres au delà de nos frontières.

La France est représentée par un seul artiste, M. Aman-Jean, qui expose une grande toile décorative, les *Eléments*. Sur les bords d'un ruisseau, où quelques jeunes filles se livrent au plaisir du bain, des hommes qu'on dirait revêtus du costume des montagnards se reposent, tandis qu'à une petite distance une femme réunit en gerbe des épis de blé. Un génie, symbolisant sans doute le vent, plane à mi-hauteur au-dessus des arbres dont il ploie les cimes dans sa course rapide. Cette large fresque est conçue selon les meilleurs principes de la peinture décorative française. L'influence de Puvis de Chavannes est évidente. On souhaiterait cependant un coloris moins monotone, et l'on préfère à cette grande toile un peu prétentieuse les panneaux décoratifs du même peintre plus modestes, mais dont la composition est charmante.

La participation allemande est plus considérable. On y remarque deux représentants intéressants de la jeune école munichoise. M. Fritz Erler et M. Léo Putz. Le premier de ces artistes est l'auteur des fameuses fresques de Wiesbaden, au sujet desquelles l'empereur Guillaume exprima son antipathie pour l'art nouveau. On a cru

Digitized by Google

découvrir dans la peinture de M. Fritz Erler un « levain d'asiatisme ». Sa composition et son coloris nous étonnent. Il emploie des jaunes printaniers, des verts très clairs, des blancs et des noirs, et de toutes ces teintes il forme une symphonie violente où des dissonances éclatent. Ses sujets ne sont pas moins étranges que son coloris. On dirait qu'il se plaît à dérouter le public, à le surprendre par la hardiesse de ses imaginations. Sa *Chasseresse* ressemble à un clown. Elle se livre à des gestes extravagants, et son accoutrement autant que son attitude semblent un défi au bon sens. Nous la voyons, en effet, coiffée d'un chapeau gigantesque, s'accordant mal avec la simplicité de son costume et nous ignorerions la nature des exercices auxquels elle se livre, si le peintre n'avait pris le soin de placer un tigre à côté de cet étrange personnage. Une série d'*Amours* participe d'une manière moins originale à cet idéal nouveau dont M. Fritz Erler se réclame. Le mauvais goût germanique est ici encore évident. Des enfants nus jouent des instruments les plus divers. Ils sont juchés sur une sorte de monticule de couleur noire, parsemé de fleurs bleues et rouges, et ces teintes sombres, mêlées aux nuances claires du reste de la composition, produisent l'effet le plus bizarre qu'on puisse imaginer.

M. Léo Putz est un autre révolutionnaire, mais plus sympathique, et dont les audaces nous paraissent moins choquantes. Il aime la pâte, la belle pâte écrasée sur les toiles. Il procède par larges taches de couleurs et se plaît à peindre, par exemple, un jardin aux frais ombrages, où le soleil jette ses rayons et fait miroiter, en les teintes les plus diverses, le vert éclatant ou sombre des feuilles. Ce sont encore des harmonies heurtées, mais des harmonies dont le charme et la nouveauté nous frappent. C'est un paysagiste, qui interprète la nature selon sa vision très personnelle.

Le salon d'Anvers nous offre un ensemble assez complet d'ailleurs du jeune mouvement munichois. Nous remarquons le *Rosegg* et l'*Alpiniste* de M. Erich Erler, le frère de Fritz Erler. Ce peintre est un paysagiste épris de la nature alpestre. Des blancs, des gris, des tonalités d'une grande délicatesse, voilà ce qui caractérise sa peinture, mais M. Erich Erler sait aussi composer. Son *Vigneron masqué* révèle chez lui des dons de fantaisie et de pittoresque très appréciables. Ce vigneron, vêtu à l'espagnole, ressort sur un fond de feuillage très vert, et autour de lui sont réunis les accessoires les plus divers, une cage, un perroquet, etc. On peut se demander quel rapport existe entre ces choses et la symbolisation du vin que l'artiste s'est attaché à rendre. On répondrait aisément que M. Erich Erler a le seul souci

Digitized by Google

de peindre les choses, qu'il les peint avec amour pour le plaisir de leurs formes et de leur couleur.

Citons encore d'autres artistes munichois : M. Richard Kaiser, dont le *Soir d'été au Chiemsee* est une belle page pleine d'émotion et de poésie, M. Colombo Max, dont on remarque une toile originale, *A la Chasse*, M. Fritz Oswald, un des peintres les plus en vue de la Bavière, M. Carl Reiser, Max Eichler, Wilhelm Gœllhoff, etc. Un sentiment très vif de la nature les anime tous. La plupart des paysagistes surtout ont compris et interprètent avec imagination une nature un peu spéciale, celle qui s'étend sur les vastes plateaux bavarois, coupés de lacs et de torrents, au pied des Alpes majestueuses. Segantini fut leur maître ; avec une probité artistique qu'il faut reconnaître, et aussi avec une vigueur de vision remarquable, ils ont accommodé ses principes aux traditions de leur art.

Si les organisateurs du Salon de l'art contemporain ont fait une large place aux étrangers, ils n'en ont pas diminué pour cela celle qu'ils devaient réserver aux artistes de notre pays. Plusieurs ensembles rétrospectifs ont été formés, qui présentent un vif intérêt. Ces peintres n'ont rien à nous révéler peut-être, mais comme ils sont parmi les meilleurs dont s'honore notre art national, ce rappel de leur œuvre a de quoi nous charmer encore. Voici d'abord Alfred De Knyff, paysagiste, dont la manière est intéressante à retrouver par ce temps d'impressionnisme. Ce sont des aspects de campagnes aux larges horizons, dont on admire l'accent de sincérité et le caractère grandiose. La *Barrière noire*, le *Patinage*, le *Temps orageux* sont des tableaux qui dépassent la limite d'une école, et qui restent acquis à l'art de tous les temps. Voici Joseph Stevens, qui fut un de nos meilleurs peintres animaliers et qu'on a pu à juste titre comparer à Fyt et à Snyders ; voici Léon Dubois, dont Camille Lemonnier a pu dire qu'il faisait penser à Courbet, et voici enfin Eugène Smits, le grand peintre récemment disparu, qui aima avec tant de sincérité la beauté, cette beauté supérieure et noble qui se révèle dans des œuvres telles que *Roma* et les *Saisons*. L'écho des éloges qui accompagnèrent les regrets éprouvés par sa mort s'est à peine éteint, et cette exposition rétrospective est bien faite pour les rappeler à ses admirateurs.

Un large éclectisme a présidé au choix des œuvres de nos artistes contemporains, le même éclectisme que nous trouvons dans la formation des ensembles rétrospectifs. M. Emile Claus a envoyé trois toiles d'une rayonnante beauté. Son *Printemps* et son *Verger en hiver*, sa

Digitized by Google

Journée ensoleillée semblent résumer les plus séduisantes qualités du maître d'Astène. Dans l'œuvre assez importante de M. Richard Baseleer, nous remarquons les *Pêcheurs au matin*, la vision de la mer enveloppée de brumes, avec les barques émergeant de cette douce lumière, belle toile aux tonalités délicieusement fondues. M. Valerius de Sadeleer a une *Automne ensoleillée* aux beaux tons d'or. Quant à M. James Ensor, son ensemble s'impose par la quantité et la qualité. Son *Jardin d'amour* est une composition exquise, aux couleurs de rose et de pourpre, sorte de Watteau fantastique. Son *Christ sur la mer* nous reporte aux sujets mystiques que l'artiste ostendais peignit jadis avec amour. M. Jacob Smits est là avec cinq toiles dont la plus originale est assurément une *Salomé* rustique, d'une bizarre conception. La fille est représentée sous les traits d'une petite paysanne, elle tient la tête du saint dans un plat d'Hérode, et sa forme gracile se détache sur le fond très blanc de quelque église de campagne ou plutôt d'une mosquée. De M. Frans Hens, des marines et des paysages crépusculaires, de M. Carl Hentze, les portraits de deux fillettes au coloris vif et chatoyant. Quelques bonnes toiles de A.-J. Heymans, un curieux ensemble d'Eugène Laermans dont on aperçoit de loin les tons crus et l'opposition frappante des blancs et des verts, *Suzanne au bain*, les *Baigneurs au bain*. M. Georges Lemmen figure avec une dizaine de compositions aux tons chauds et précieux, et M. Xavier Mellery est représenté par quelques-unes de ses meilleures œuvres, notamment par la *Vocation*. Citons encore les envois de M. Rik Wouters, aux fortes rutilances, de MM. Emile Vloers, Oleffe, Water Vaes, Van Zevenbergen, Arthur Navez, Martin Melsen, Frans Huygelen, Delaunoy, De Bruycker, Paul Artot, etc.

A Bruxelles, quelques expositions intéressantes se sont ouvertes. C'est d'abord à la galerie Giroux un choix de toiles de M. Louis Thévenet, où s'affirme une vision claire et pénétrante, des intérieurs traités avec un esprit d'observation et un sens de l'intimité remarquables : paysages émus et recueillis, natures mortes, appétissantes et fraiches.

Au Cercle artistique, le salon de M. Edmond Verstraete a montré les progrès accomplis par ce peintre. Il y a là une trentaine de tableaux où l'on peut admirer la puissance du coloris, le brio de l'exécution et la richesse de la composition. Par cette exposition, M. Edmond Verstraete se classe au rang de nos meilleurs paysagistes.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

MM. Camille Le Senne et Guillot de Saix publient, chez Sansot, la traduction de l'*Etoile de Séville*, de Lope de Vega, que M. Antoine inscrivait récemment au répertoire des matinées classiques de l'Odéon. Ils la font précéder par une étude traitant du théâtre espagnol avant Lope, de l'œuvre de ce maître et des adaptations ou imitations qu'elle fournit, depuis trois siècles, aux auteurs dramatiques français. On ne peut qu'applaudir aux efforts tentés pour remettre en honneur les chefs-d'œuvre de ce grand génie, que ses contemporains appelaient un « prodige de la nature » et dont on avait fini par oublier tout, sauf le nom, alors qu'il ne se passe point d'année, ou presque, qui ne voie paraître une version nouvelle de l'un ou l'autre drame de Shakspeare.

Cependant, c'est surtout pour ce théâtre espagnol, auquel notre littérature doit plus d'un de ses joyaux (songez au *Cid* et à *Don Juan*) qu'est restée actuelle la constatation de Théophile Gautier : « Il y aurait une belle place pour un théâtre à côté du Théâtre Français, presque exclusivement consacré à la représentation des chefs-d'œuvre de Molière, de Corneille et de Racine. Les œuvres des poètes dramatiques des autres pays sont presque inconnues en France ; à peine en a-t-on lu quelques pièces dans la collection des théâtres étrangers. » Depuis quelques années, M. Antoine s'applique à réparer bien des oublis ; chez nous, les matinées littéraires du Parc collaborèrent à la même œuvre, malheureusement sans aucun plan et, il faut bien le reconnaître, de plus en plus rarement. A son tour, la Commission du théâtre belge avait inscrit à son programme des soirées classiques d'où le théâtre étranger ne serait pas complètement exclu. Quant au dernier point, le projet est resté sur le papier. Mais tout le monde sait que la Commission se prépare à introduire auprès du public belge une demande de concordat.

Ces tentatives sont louables, certes, mais la résurrection des génies oubliés ne prendra vraiment la valeur d'enseignement et de culture qu'on lui assigne que lorsqu'elle sera rendue méthodique à la façon d'un cours de littérature. Comme le font observer avec raison MM. Le Senne et de Saix, « il ne manque pas de poètes, habiles versificateurs, qui, au lieu de faire des volumes d'élégies et de sonnets que personne ne lit, seraient

Digitized by Google

enchantés de traduire des chefs-d'œuvre étrangers... Ceux du Théâtre Français sont connus de tout le monde et sus par le spectateur aussi bien que par l'acteur sur lequel on est toujours en avance d'un vers. D'autres pièces, d'une valeur moins haute peut-être, auraient encore quelque charme de nouveauté et de surprise. »

Pour en revenir aux traductions de Lope par MM. Le Senne et de Saix, nous dirons de leur *Étoile de Séville* et de *Le meilleur Alcalde est le Roy* (1) que, ne le cédant pas aux précédentes pour l'exactitude, elles offrent cette supériorité de conserver au texte son harmonie en transposant les coupes tour à tour sautillantes et majestueuses des vers espagnols; et, encore qu'en français le vers blanc soit presque toujours sec, notre langue étant pauvre de rythme, souvent les derniers traducteurs de Lope parviennent à donner la sensation même de l'original.

* * *

La librairie Sansot donne le jour à deux livres de critique qui, à des titres divers, méritent de retenir l'attention. Dans les *Romanciers du nouveau siècle*, M. Jules Bertaut trace, des auteurs qu'il étudie, des portraits nets jusqu'à la dureté, sobres jusqu'à la sécheresse. Sans doute, nous aimons qu'un critique fasse ressortir les traits caractéristiques : la vision gagne en force ce qu'elle perd en minutie. Tout de même, on peut regretter qu'ayant fixé l'essentiel d'une physionomie, M. Jules Bertaut renforce des tons qui gagneraient à être atténués par des ombres : cela commence en pastel et finit en enluminure. Surtout l'auteur des *Romanciers du nouveau siècle* ne tient qu'un compte insuffisant des transformations de la manière d'un écrivain; il examine l'œuvre en bloc, recherche ce que les premiers et les derniers livres ont de commun et, deux ou trois *leitmotivs* notés, commence ses variations. On peut se demander, cependant, si, chez un Régnier, un Boylesve, un Bertrand, un Farrère, la personnalité de chaque roman ne l'emporte pas en intérêt sur le caractère de la famille.

Les *Études littéraires* de M. Adrien Chevalier sont beaucoup plus analytiques. Il ne s'effare pas qu'une œuvre soit, comme celle de Barrès, « infiniment complexe ». « Il ne faut pas, constate-t-il, demander à un homme qui transforme tout en émotion cette logique de la raison, exposée — quelle horreur ! — à être confondue avec le bon sens. Qu'importe si, comme Philippe, il ne peut « accorder ses émotions d'hier et d'aujourd'hui ». L'essentiel est qu'il obéisse à cette logique de la sensibilité dont parlait si subtilement M. Jules de Gaultier à propos de Nietzsche. » Or, quel véritable artiste sa sensibilité n'expose-t-elle à des variations analogues? Anatole France lui-même n'y échappe pas, car « on n'est pas un artiste quand

(1) Chez Figuière.

Digitized by Google

on demeure toujours imperturbable, quand certains afflux du dehors ne soulèvent pas en vous des vagues profondes ».

M. Adrien Chevalier excelle à suivre les artistes auxquels il s'attache d'œuvre en œuvre, d'étape en étape ; et si sa critique nous paraît si vivante, c'est qu'elle reproduit de la vie les aspects successifs plutôt que les vues d'ensemble. Ce qui ne veut pas dire que les *Études littéraires* ne contiennent quelques formules synthétiques d'un tour extrêmement heureux. Épinglons celle-ci sur les livres de Bourget : « S'ils ne sont pas tous de main de maître, ils sont tous de main d'ouvrier » ; et cette autre sur le romancier de *Thaïs* : « France, penseur, détruit tout, comme Nietzsche, et aboutit au nihilisme ; c'est alors que le païen intervient ; la vie ruisselle, et Dionysios, en s'y baignant, s'extasie devant la splendeur des choses ».

* * *

M. Charles Géniaux collabore à la collection : *La Bretagne et les pays celtiques*, qu'édite la librairie Champion, par un volume : *La Bretagne vivante*. Ce sont des traits de mœurs et des études sociales touchant, à l'occasion, au folklore et même à l'histoire ; évocation séduisante et qui semble fort complète, de la « vieille terre de Gaël, conservant opiniâtrement, à travers les siècles, son âme traditionnelle et ses coutumes ancestrales dans le travail ou dans les fêtes ».

* * *

L'art de faire un homme. Sous ce titre, l'abbé H. Mocquillon, directeur de l'école Racine, à Auteuil, publie, chez Perrin, un livre de pédagogie aux tendances aussi réalistes que hardies. La pédagogie se débat, depuis quelques années, contre des faits qui ont presque achevé de ruiner des principes crus longtemps intangibles ; les partisans de la culture et des humanités remportent des victoires éclatantes, tandis qu'une autre culture, la « culture physique », paraît progresser sans le secours d'aucune éloquence, en vertu d'aspirations impérieuses des races modernes. Entre ces deux sortes d'adversaires, la pédagogie rationaliste (osons employer ce vilain mot) hésite, flaire à droite comme à gauche l'ennemi possible autant que l'allié et, en fin de compte, n'ayant pas avancé, recule. L'abbé Mocquillon a élu une manière de pédagogie opportuniste, où chaque tendance se voit honorablement représentée. C'était rappeler à la modestie qui lui convient une science qui se retourne tous les cinquante ans, sans que l'homme qu'elle se flatte de former en devienne meilleur ou pire.

P.-H. D.

Digitized by Google

BULLETIN FINANCIER

La dernière quinzaine boursière, coupée par les fêtes de Pâques, a été féconde en événements politiques dont le principal, la prise d'Andrinople, a eu finalement raison de l'apathie du marché. L'accord virtuel des puissances sur le partage des territoires conquis, les tendances nettement pacifiques accusées par Sir Edward Grey et M. Churchill ont produit une impression de franche détente après toutes les émotions de ces cinq derniers mois.

La Rente Belge 3 p. c. est tombée jusqu'à 75 p. c. ; la déclaration de la grève générale n'implique cependant pas un abaissement du crédit de la nation, mais un amoindrissement momentané de la faculté d'achat de la petite épargne, qui constitue la principale clientèle de notre fonds national.

En regard de cette crise toute intérieure dont nous sommes menacés, il convient de signaler le gros succès remporté par l'émission de l'emprunt chinois 5 p. c. or de 1913, dont la première tranche de 4 millions de livres sterling était souscrite entièrement avant l'ouverture des guichets de la maison Empain. Il y a d'autant plus lieu de se réjouir de l'empressement du public à prêter ses capitaux à la République chinoise qu'une forte partie de ceux-ci resteront dans notre pays en payement du matériel fixe et roulant destiné à la grande voie ferrée qui, sur une distance de 1,800 kilomètres, desservira toute la Chine centrale pour aboutir, par un prolongement en option, jusqu'aux confins du désert de Gobi.

Cette participation si active de notre grande industrie au large programme de modernisation élaboré par le Gouvernement de l'Empire du Milieu, doit nous permettre bien des espérances et fait tomber sous le sens la faveur dont jouissent les titres du Crédit Foncier d'Extrême-Orient, des Tramways de Tien-Tsin.

La Banque Sino-belge, dont nous avons signalé la transformation, prendra à partir du 15 avril le titre de « Banque belge pour l'étranger » avec comme sous titre « Filiale de la Société Générale de Belgique »

L'Argentine Railways Company, création du puissant groupe financier auquel on doit entre autres la Brazil Traction Company, la Mexico Tramways Company, la Brazil Railways Company a récemment passé dans le pays une commande de 1.000 wagons pour sa filiale, la Société des chemins de fer de Cordoba.

A l'assemblée des Tramways Bruxellois, il a été fait état de la prochaine mise en service de plusieurs lignes nouvelles destinées à resserrer encore les mailles de cet important réseau qui utilise annuellement pour les besoins de ses usines 40,000 tonnes de charbon.

Digitized by Google

On comprend devant de tels chiffres la prochaine application sur les convois du Métropolitain de Paris d'un système de régularisation de la traction qui permettra de faire une économie de courant de 30 p. c.

La Société Financière de Transports étant sur le point de réaliser de nouvelles et importantes affaires, parmi lesquelles l'unification et l'électrification des Tramways de Constantinople, a décidé de procéder sans plus tarder à l'augmentation de son capital. C'est le 13 avril que les 10,000 actions nouvelles de 500 francs nominal seront offertes aux actionnaires au prix de 1,175 francs.

Une de nos plus belles entreprises à l'étranger, la Compagnie d'Electricité de Rosario a publié ses recettes totales pour 1912. Elles accusent une très notable progression, car d'une année à l'autre elles ont passé de 5,181,000 à 5,864,000 francs. La nouvelle centrale de Sorrento est susceptible de faire largement face aux nouveaux besoins de la clientèle. Les entreprises de crédit hypothécaire en Égypte étaient menacées d'une sensible diminution d'affaires par un règlement nouveau interdisant les prêts à la petite propriété. Cette éventualité fâcheuse serait écartée par la constitution de syndicats agricoles par l'intermédiaire desquels le fellah pauvre pourrait emprunter à un taux raisonnable.

Dans le compartiment colonial, il faut signaler l'activité du groupe de la Société Financière et Commerciale Africaine et des Plantations Lacourt. Les autres valeurs sont délaissées quoique la mise en valeur de la colonie se poursuive sans relâche. Au Katanga, une mission nouvelle va procéder à un examen approfondi des gisements de Kundelungu ; dans le Haut-Congo, le gouvernement fait effectuer des travaux importants au port de Kinshasa, de manière à le mettre à la hauteur des besoins de plus en plus intense du commerce.

La Compagnie Citas, dont la flotte sur le haut fleuve a dû être considérablement augmentée en ces derniers temps, est appelée à tirer de grands avantages de ces travaux, d'autant plus que l'instauration complète de la liberté du commerce dans l'ensemble de la colonie a déjà donné une grande impulsion au trafic.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 8 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Georges Lachapelle :
LA CRISE PARLEMENTAIRE EN FRANCE.

Dr C. Vanlair :
LE REPAS DU TROGLODYTE.

Louise Ganshoff-Van der Mersch :
UNE HEURE CHEZ LE PÈRE HYACINTHE.

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
Maurice Darin : Guignol tragique.
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

L.-G. Suain :
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

Arthur De Rudder :
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

LES THÉATRES A BRUXELLES.

BULLETIN FINANCIER.

CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

15 AVRIL 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction · **Prosper-Henri Devos**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. Maurice Wilmotte, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris. 35, rue Vineuse. chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. Weissenbruch, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

La crise parlementaire en France.

Pour comprendre les causes des événements politiques si divers qui se succèdent en France, il faut tout d'abord se rappeler que la Constitution de 1875 n'a jamais pu être appliquée. Ses auteurs ont voulu substituer au pouvoir personnel du chef de l'État, tel qu'il existait sous le second Empire, un gouvernement parlementaire analogue à celui de la Belgique et de l'Angleterre : le Président de la République, placé au-dessus des partis, comme les souverains constitutionnels, choisit des ministres responsables devant les Chambres, dont l'une, issue du suffrage universel, doit être l'image exacte et fidèle du pays et exercer une influence prépondérante sur ses destinées. Le cabinet, qui dirige la politique intérieure et extérieure, ne peut donc vivre s'il n'a pas la majorité dans la Chambre des députés et, lorsqu'il est renversé, le Président de la République confie à un membre du Parlement la tâche de former un autre ministère. Le chef de l'État peut, il est vrai, user d'un droit dont il n'ose plus se servir depuis que le maréchal de Mac-Mahon en a fait un si fâcheux abus en 1877 : il peut demander au Sénat, par l'entremise de ses ministres, la dissolution de la Chambre.

Notre mécanisme constitutionnel est donc très simple et très logique. Mais il nécessite, pour fonctionner, une condition qui n'est point remplie : l'organisation et la discipline des partis politiques dans le Parlement et dans le pays. C'est ainsi que, en Angleterre, deux grands partis sont organisés : le parti unioniste et le parti libéral, et que, en Belgique, les

Digitized by Google

trois partis, catholique, libéral et ouvrier, ont chacun leurs programmes qu'ils défendent dans les élections législatives et dans les Chambres. En France, la situation est différente. Il n'y a point de partis organisés, sauf, cependant, le parti socialiste. Il existe, sans doute, des associations politiques ayant des chefs et des programmes, mais ces associations sont sans force et sans action : les membres du Parlement n'y adhèrent point, ou, s'ils y adhèrent, ils ne prétendent pas moins conserver leur pleine et entière liberté de soutenir telles ou telles idées et même d'en changer. Quant à la Chambre des députés, elle se compose non point de partis disciplinés, mais de groupes qui sont au nombre de dix : le groupe de l'action libérale, le groupe des droites, le groupe de la gauche démocratique, le groupe de la gauche radicale, le groupe des députés « non inscrits aux groupes! » ou des « sauvages », le groupe des républicains progressistes, le groupe des républicains radicaux-socialistes, le groupe républicain socialiste, le groupe du parti socialiste, le groupe de l'union républicaine.

Ces dix groupes, sauf le parti socialiste, se forment, au début de la législature, non des programmes qni n'ont jamais été rédigés, mais d'après les convenances ou les ambitions personnelles des députés. Il est d'ailleurs entendu que, comme dans les associations politiques, les députés pourront agir à leur guise, voter comme bon leur semble, sans cesser de faire partie du groupe auquel ils se sont fait inscrire.

Lorsqu'un nouveau ministère se constitue, il doit s'appuyer, par une sorte de convention tacite et qui ne comporte aucune sanction, sur les quatre groupes « républicains de gauche », c'est-à-dire sur les groupes de la gauche démocratique, de la gauche radicale, des républicains radicaux-socialistes et des républicains socialistes qui peuvent former ensemble une majorité. Mais ces quatre groupes n'ayant aucune cohésion ni aucune discipline, la prétendue majorité de gauche ne

Digitized by Google

peut s'affirmer dans aucune circonstance, pas même dans l'élection du Président de la Chambre : M. Paul Deschanel, a été nommé par la droite, les progressistes, les socialistes et les républicains démocratiques. De même, dans la séance de la Chambre du 25 mars dernier, les divers membres des quatre groupes de gauche se sont prononcés en trois sens différents sur l'ordre du jour de confiance qui a été mis aux voix après les déclarations du ministère Louis Barthou : dans le groupe radical-socialiste, 25 membres ont voté pour le cabinet, 59 contre, et 69 se sont abstenus; dans le groupe de la gauche radicale, il y a eu 60 votes pour, 3 contre et 37 abstentions, etc. Le nouveau ministère a pu, néanmoins, obtenir une majorité relative de 225 voix contre 166, avec 166 abstentions volontaires et 44 abstentions motivées par des congés irréguliers. Dans la majorité relative de 225 voix, il y a des membres des dix groupes de la Chambre : il en est de même dans la minorité de 166 voix et dans les abstentions.

M. Louis Barthou, qui est un tacticien parlementaire de premier ordre et un orateur éloquent, avait pris soin cependant de former son cabinet avec des membres des quatre groupes de gauche. Il y avait ajouté, il est vrai, un membre du groupe de l'Union républicaine, M. Thierry; mais le groupe en question a été admis à la réunion plénière des sénateurs et des députés républicains chargés de désigner, avant le Congrès de Versailles, un candidat à la Présidence de la République : il peut donc être considéré comme orthodoxe et la présence de M. Thierry dans un cabinet républicain n'est nullement déplacée. Je fais remarquer, en passant, que cette classification des députés en républicains authentiques et non authentiques est purement conventionnelle et même absurde. Elle élimine, en effet, du parti républicain des hommes comme M. Aynard qui a combattu le second Empire et la plupart des amis politiques de M. Méline qui est

Digitized by Google

dans le même cas. Elle rejette dans l'opposition M. Méline lui-même, qui est un des fondateurs de la troisième République, et elle consacre l'orthodoxie de plusieurs de ses anciens ministres dont l'un, M. Louis Barthou, est aujourd'hui président du conseil.

On comprend difficilement, à l'étranger, de pareilles chinoiseries qui n'ont évidemment rien de commun avec le régime parlementaire dont le principal avantage est la clarté. Voilà pourquoi je me suis permis d'expliquer une situation aussi confuse, aussi troublante et aussi dangereuse. Elle exige, évidemment, un remède énergique. Un grand pays où il n'existe plus guère de divisions sur la forme même du gouvernement — la République n'y est plus sérieusement contestée — ne peut continuer à vivre sous un régime qui n'a de parlementaire que le nom, avec des chambres représentatives où les questions de personnes dominent toutes les autres et où l'intérêt général est sans cesse sacrifié à l'intérêt particulier des députés. Tous les hommes de bon sens sont d'avis qu'il faut changer nos mœurs politiques et électorales : le pays lui-même est certainement disposé à accepter la solution qu'on lui offrira.

* * *

Laquelle ? Avec M. Raymond Poincaré, devenu le chef de l'État, avec M. Ribot, avec M. Ferdinand Buisson, avec M. Jean Jaurès, avec M. Charles-Benoist, avec M. Jacques Piou, avec M. Denys Cochin, et avec les hommes éminents de tous les partis, nous avons pensé que la solution la plus simple consisterait à changer notre abominable régime électoral. L'opinion publique se partage, en France, en quatre grandes fractions : les conservateurs, les républicains modérés, les républicains radicaux, les socialistes. Mais le scrutin uninominal ou d'arrondissement ne permet pas au suffrage universel de se prononcer sur des programmes ; dans chaque

Digitized by Google

collège, il n'y a place que pour un seul représentant et les votes qui se dispersent sur les autres candidats ne comptent pas. Par conséquent, l'élu représente nécessairement plusieurs opinions et il peut même n'en représenter aucune, s'il est nommé, comme cela arrive le plus souvent, soit parce qu'on le connaît mieux que ses concurrents, soit parce qu'il a rendu des services particuliers à un certain nombre d'électeurs, soit parce qu'on veut se débarrasser à tout prix du député sortant et qu'on vote, dans ce dessein, pour n'importe qui. L'art de se faire élire dans nos « mares stagnantes », comme disait M. Aristide Briand, consiste à se faire une clientèle personnelle, à afficher une profession de foi équivoque et surtout à transformer en agents électoraux tous les fonctionnaires publics à qui l'on promet, en échange de leurs services, des avancements et des faveurs. La corruption joue un rôle considérable dans nos élections; elle s'exerce sous toutes les formes dont la plus habituelle est l'ingérence administrative qui s'emploie à séduire par des promesses les électeurs influents. Les abus de la candidature officielle sont devenus de plus en plus intolérables et les républicains s'en excusent en rappelant qu'ils ont eu à lutter contre des adversaires qui n'ont cessé de vouloir renverser le régime actuel : les conservateurs n'ont-ils pas donné l'exemple de la pression officielle, en combattant, en 1877, les républicains par le moyen les plus illégaux, par l'affiche blanche, comme sous l'Empire, et par la levée en masse de tous les agents de l'Etat ? C'est exact ; mais la République, qui doit être le gouvernement de tous et accorder la liberté la plus large à tous les citoyens, n'a plus sa raison d'être si elle imite les procédés jacobins ou dictatoriaux du césarisme.

Comment serait-il possible, avec une loi électorale qui a perpétué de tels abus, d'organiser de véritables partis politiques et d'appliquer loyalement le régime parlementaire ? Si l'on veut que la représentation nationale ne soit pas un

Digitized by Google

rassemblement, une cohue d'appétits ou un syndicat électoral, il faut qu'elle soit nommée par d'autres procédés, que les luttes s'engagent sur des programmes clairs et précis, et que ces programmes soient défendus par de grands partis qui soutiendront des candidats partageant leurs vues. Mais il faut, par cela même, que cette organisation et cette discipline ne soient pas rendues impossibles par une loi électorale qui condamne les députés, pour conserver leurs sièges, à se livrer à des coalitions et à des manœuvres, quand ils ne s'abaissent pas à user de la corruption. Le scrutin d'arrondissement est la cause essentielle de nos maux et de nos tares politiques. Le remède qui s'impose est, par conséquent, sa suppression : il faut le remplacer non par le scrutin de liste majoritaire, qui y aggraverait les vices du scrutin uninominal, puisqu'il généraliserait les coalitions et les manœuvres dans tous les collèges électoraux, mais par la représentation proportionnelle également juste pour tous les partis sans exception.

Tel a été l'objet de la campagne que nous avons entreprise avec le concours certain de l'opinion publique. Dans la bataille électorale qui s'est livrée, au mois d'avril 1910, il n'est pas douteux que la majorité des votants se soit prononcée en notre faveur. Les membres de la Chambre actuelle sont d'ailleurs en majorité proportionnalistes puisqu'ils ont adopté, le 10 juillet 1912, par 339 voix contre 217, un projet de réforme électorale organisant dans une certaine mesure la représentation proportionnelle des partis politiques. Les partisans de cette réforme ont eu le tort, il est vrai, d'accepter des transactions excessives et des modalités un peu singulières : ils ont ainsi fourni au Sénat un prétexte de plus pour la repousser, dans sa séance du 18 mars dernier, par 161 voix contre 128. Faut-il le regretter ou, au contraire, s'en féliciter ? Le Sénat n'aurait jamais consenti à

Digitized by Google

voter le projet de la Chambre sans le modifier et, au lieu de le rendre plus juste et plus acceptable, il en aurait certainement accentué les défauts (1). Nous n'aurions pas eu la représentation proportionnelle, mais un système bâtard de représentation des minorités, avec une forte prime à la majorité, avec le panachage, avec un amalgame de deux méthodes de scrutin complètement opposées et qui ne peuvent être combinées sans devenir choquantes et injustes.

Le tort de certains proportionnalistes et même de tous les gouvernements qui ont défendu, depuis trois ans, la cause de la réforme électorale, a été, en effet, de chercher des combinaisons, des tractations et des formules susceptibles de mettre d'accord les arrondissementiers et les proportionnalistes. Comme la représentation proportionnelle se heurtait à l'opposition du parti radical, on a essayé de l'y rallier par des concessions un peu ridicules. Dans la réunion des groupes proportionnalistes qui s'est tenue au Musée social au mois de février dernier, le comte Goblet d'Alviella, qui a bien voulu nous honorer de sa présence, nous a fait remarquer avec raison qu'il valait peut-être mieux conserver provisoirement le système majoritaire que d'aboutir à un système détestable, à ce que j'ai appelé moi-même le sabotage de l'idée de justice que nous défendons. Les vrais proportionnalistes partagent, au surplus, le même sentiment. Ils se consolent de l'échec momentané de la R. P., en songeant qu'ils l'obtiendront dans des conditions meilleures après les élections générales qui auront lieu dans un an et dont la plate-forme sera, certainement, la réforme électorale par la représentation proportionnelle intégrale.

Notre victoire définitive me paraît assurée. Si elle ne l'était pas, il faudrait bien se résigner alors à une autre solution,

(1) Le Sénat est très hostile à toute réforme électorale. Il repousse même depuis huit ans un projet de loi ayant pour objet d'assurer la sincérité des élections par le secret du vote.

Digitized by Google

qui hante d'ailleurs l'esprit d'un très grand nombre de parlementaires : la revision de la Constitution de 1875. Au régime parlementaire qui ne fonctionne pas, qui ne peut pas fonctionner avec le scrutin d'arrondissement, il faudrait bien substituer une sorte de régime représentatif tout différent : par exemple, l'organisation d'un pouvoir exécutif indépendant des Chambres, comme aux Etats-Unis, avec un chef de l'État nommé par le suffrage universel et choisissant des ministres responsables devant lui seul. Mais cette solution aboutirait chez nous, il n'est guère permis d'en douter, à un gouvernement dictatorial, à une contrefaçon de l'Empire ou tout au moins à un régime analogue à celui de l'Allemagne.

Notre situation dans le monde ne nous permet pas une pareille aventure. Elle exige une amélioration de ce qui existe et non un bouleversement intérieur qui nous rendrait moins forts à l'extérieur. Un simple changement de la législation électorale est sans danger : il n'aura d'autre conséquence que de rendre à la vie privée un certain nombre de députés qui remplissent d'ailleurs fort mal leurs mandats. D'ailleurs, si on ne change pas cette loi, leur sort ne sera pas meilleur : il y aura, de toute manière, aux prochaines élections, une hécatombe formidable de nos prétendus représentants du peuple dont l'impopularité s'accroît de jour en jour.

En attendant, il faut bien vivre et s'accommoder des crises ministérielles dont la huitième depuis trois ans vient de s'achever par la formation du ministère Barthou. Le nouveau président du conseil est un ami personnel du chef de l'État : il suivra ses sages avis et il prendra patience. Personne ne peut prévoir s'il restera au pouvoir pendant quelques semaines ou pendant plusieurs mois : j'ai déjà expliqué pourquoi l'existence des cabinets dépendait chez nous du hasard ou des circonstances, de l'habileté des ministres à manœuvrer avec les groupes parlementaires, de la fantaisie ou des caprices d'une

Digitized by Google

majorité très divisée. Cela n'a aucun rapport, évidemment, avec le gouvernement parlementaire. Mais il nous reste, fort heureusement, une opinion publique, un pays économe et laborieux, facile à administrer et qui supporte même sans se plaindre les plus lourds impôts du monde. Nous avons aussi de hauts fonctionnaires du plus grand mérite, comme M. Lépine, qui vient de quitter la préfecture de police de Paris, après trente années d'éclatants services. Nous avons des hommes d'État de premier ordre et qui deviendront très courageux le jour où ils trouveront une majorité unie pour les soutenir. Et, enfin, nos crises ministérielles et parlementaires ne nous inquiètent pas outre mesure : tous les ministères gouvernent de la même manière, assez mal à l'intérieur, mais très vigilants au dehors. En dépit des apparences, nous sommes peut-être moins à plaindre que bien des pays voisins. Partout ailleurs, la démocratie s'agite et réclame impérieusement des droits nouveaux : la nôtre est calme, optimiste et patriote. Nous nous sortirons d'embarras, mais il faut que la bourgeoisie française le veuille, qu'elle ne s'absorbe pas trop dans le souci de ses intérêts matériels et qu'elle songe, surtout en ce moment, aux intérêts moraux de son pays.

GEORGES LACHAPELLE.

Digitized by Google

Le repas du troglodyte [1]

V

Pour employer utilement cette fameuse marmite et même, avant cela, pour bénéficier pleinement des avantages du feu, il fallait un *foyer*.

Il fut d'abord d'une construction très simple et vraiment enfantine. Evoquez pour un instant le souvenir de ces heures bénies où, cédant à l'attrait sans égal de l'école buissonnière, vous couriez les campagnes à la recherche d'un coin parfois difficile à trouver, la lisière d'un bois, la pente d'un talus où ne passait personne, dans l'espoir d'y griller en paix sous une cendre chaude des pommes de terre maraudées en chemin. Rappelez-vous la hâte avec laquelle on couchait sur le sol quelques pierres plates figurant un âtre primitif, sur lesquelles on dressait tant bien que mal deux ou trois briques placées sur champ : tout cela dans le but d'obtenir une combustion à la fois plus parfaite et plus prompte des feuilles sèches et du bois mort que l'on avait eu soin d'amasser à l'avance... Eh bien! le foyer des premiers troglodytes était à peine plus compliqué que celui-là. Quelques dalles informes dont les unes servant d'âtre proprement dit s'étalaient sur le sol, dont les autres, posées sur les premières, remplissaient le double rôle de cheminée et de chenets en faisaient à elles seules tous les frais.

Ce n'est pas que peut-être, à cette époque déjà, nos

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 1er avril 1913.

Digitized by Google

ancêtres n'eussent recours à certains artifices usités de nos jours par des peuplades sauvages.

Au lieu de rôtir leurs viandes à ciel ouvert, ils ont pu, comme les Australiens d'aujourd'hui, creuser dans le sol même des cavités — sortes de fours souterrains — qu'on tapissait intérieurement d'argile. Ou bien avaient-ils la coutume, suivant la méthode patagonienne, de chauffer tout d'abord sur la flamme ou dans la cendre chaude deux pierres plates entre lesquelles on déposait ensuite des tranches de venaison dont, une fois cuites, on rissolait la surface en l'exposant à la flamme vive? Préféraient-ils parfois, à l'instar de certaines tribus occupant le centre du Brésil, enfouir leurs pièces de viande sous la cendre encore rouge en les retournant de temps en temps avec la pointe d'une broche? Connurent-ils enfin la lente mais si précieuse pratique du boucanage à laquelle ont recours de temps immémorial les Indiens de l'Amérique du Sud? Autant de points obscurs à l'égard desquels la science du passé restera sans doute éternellement muette.

Mais une chose bien certaine, c'est qu'à un moment donné les troglodytes ont fait usage du *feu* pour préparer leur nourriture.

En maint endroit, autour de pierres noircies, mêlés à des fragments de charbon s'aperçoivent des coquilles rougies par l'action de la chaleur et des ossements à demi calcinés qui sont bien manifestement des restes de repas. Parmi ces gisements on cite surtout celui de Taubach, dans la vallée de la Somme, et celui de Schweizerbild près de Schaffhouse — vieux, l'un et l'autre, de plus de 20,000 ans — sous le sol desquels se trouvaient enterrés de petits foyers faits de pierres dont la surface avait été léchée par la fumée.

Les os, chose curieuse, s'y montrent assez bien conservés pour qu'un œil compétent soit à même d'en préciser l'espèce. Et par l'abondance respective de tels ou tels d'entre eux on

Digitized by Google

peut arriver à connaître les préférences gastronomiques qu'affichaient les chasseurs d'autrefois. Du fait que ces ossuaires fossiles renferment en grand nombre des fragments provenant de *jeunes* individus, on doit induire aussi que la chair de ces derniers leur plaisait davantage que celle des animaux plus vieux.

Quoi d'étonnant à cela? Ne recherchons-nous pas nous-mêmes, ainsi que nos arrière-grands-pères, la tendreté des viandes appartenant aux bêtes tout-à-fait jeunes? Notre palais, nos dents, notre estomac sont d'accord pour en proclamer l'excellence. Aussi ce goût — d'ailleurs très naturel — va-t-il chaque jour en s'accentuant, à ce point qu'on le rend actuellement responsable, dans une certaine mesure, de la cherté des vivres. Sollicités par des offres pressantes, les éleveurs n'attendent plus, en effet, que leur bétail atteigne sa pleine maturité : on les contraint à s'en défaire avant le temps.

De cette faveur croissante on trouve aussi la preuve dans une habitude prise par nos restaurateurs. Est-il maintenant une carte qui se respecte où se lisent encore les noms des animaux adultes? Sur quel menu verrez-vous figurer ceux du cerf, du mouton, du canard, du faisan, de la pintade, de la perdrix, du pigeon, du turbot? Ce qu'on vous offrira, c'est le gigot d'*agneau*, la selle du *daguet*, du *faisandeau* truffé, du *caneton* à la crème, du *pigeonneau* farci, du *perdreau* en casserole, du *poulet* à la broche (le temps n'est pas loin où l'on essaya — sans grand succès du reste — de remplacer le poulet lui-même par son diminutif, l'embryonnaire *poussin*), le *pintadon* rôti, le *turbotin* court-bouillonné. C'est à peine si le bœuf, le lièvre et quelques autres ont échappé à ce captieux travestissement.

Une autre particularité non moins digne de remarque a été notée par les archéologues : la prédominance constante des os des membres sur ceux du tronc. Par-ci par-là seule-

Digitized by Google

ment se montrent, perdues parmi les autres, quelques vertèbres et quelques côtes.

Est-il besoin d'en donner la raison? A cette époque déjà les chasseurs des cavernes avaient dû reconnaître la supériorité, à tous les points de vue, de la chair musculaire enveloppant le squelette des membres sur les viscères emplissant de leur masse diffluente les cavités du corps. Pourquoi dès lors s'imposer sans profit la très pénible tâche de rapporter au gîte une encombrante carcasse? N'était-il pas plus expéditif et plus simple de dépecer sur place le lourd cadavre et d'en désarticuler les membres pour plus tard, dans la grotte, en débiter à loisir et la chair et les os?

Une autre circonstance va nous expliquer, mieux encore, le choix dont il s'agit. Toutes proportions gardées, nos ancêtres aimaient comme nous les bons morceaux. Gastronomes au petit pied, ils connurent la saveur et le parfum de la moelle contenue dans l'intérieur des os; et ils eurent tôt fait, la gourmandise aidant, de découvrir plusieurs moyens pratiques de s'en octroyer le régal : soit en fendant l'os à coups de hache, soit en en perforant tout simplement la coque (1).

Examinez les os et vous serez stupéfait de l'habileté technique avec laquelle ils pratiquaient cette délicate opération. Comme si la main d'un prosecteur avait guidé la pointe de l'instrument, les trous creusés à travers l'os occupent invariablement les régions voisines de ses extrémités : soit donc l'endroit précis où commence et finit le canal médullaire. Certains os longs, il est vrai, ont échappé à cette curieuse mutilation. Mais ce sont justement ceux que leur excessive

(1) Ce goût prononcé pour la moelle des os, les aèdes des temps héroïques en font déjà mention. Des grottes troglodytiques il a passé dans le domaine des mythes. Homère ne nous montre-t-il pas le géant Polyphème écrasant sur le sol le corps des compagnons d'Ulysse dont ensuite il dévore à belles dents la chair, les entrailles et les *os à moelle* ?

Digitized by Google

dureté rend à peu près infrangibles : tels les os longs de l'éléphant ou du rhinocéros qui se retrouvent intacts à côté de ceux du renne, de l'ours et du bison intentionnellement évidés.

Le procédé devait être vraiment efficace et pratique, car il ne fut pas l'apanage exclusif des troglodytes vivant dans nos contrées. Au dire d'Ameglino les couches diluviennes des Pampas de l'Argentine contiennent des os à moelle en partie brûlés, percés de la même façon que les nôtres.

Comment se rendre compte de cette coïncidence?

Il serait peu logique d'y voir une simple diffusion résultant d'émigrations lointaines : on ne voit guère, en effet, quelles communications auraient pu s'établir à de pareilles distances. Mieux vaut l'envisager comme un legs atavique, comme le développement d'une potentialité transmise à leur descendance par les tout premiers hommes. De même que la découverte du feu, de même que l'invention de la poterie, la coutume dont il s'agit est sans doute née sur place par le fait de cette identité qui se manifeste inéluctablement à travers le temps et l'espace dans le développement de toutes les races humaines. Séparés qu'ils étaient par l'épaisseur d'un monde, les groupes préhistoriques ont néanmoins passé par les mêmes phases. Tous ont parcouru — simultanément ou non — les brillantes mais laborieuses étapes qui les ont lentement conduits des époques barbares au seuil de la civilisation.

VI

Mais le précieux foyer toujours prêt à s'éteindre, il importait au plus haut point qu'une surveillance constante en entretînt la flamme. Et qui mieux que la femme se trouvait désignée pour remplir cette mission? Déjà, parmi les sociétés incultes, la loi s'imposait qui prescrit comme une nécessité publique la division du travail. Occupé à poursuivre au loin

Digitized by Google

le gibier destiné à nourrir sa famille, absorbé au retour par la fabrication, le nettoyage, la réparation de ses outils et de ses armes l'habitant des cavernes a dû sans trop d'hésitation confier à sa compagne la garde du foyer.

Dès lors, la tâche dévolue à la femme fut fixée pour toujours. Précédemment, son rôle à peu près exclusif était d'allaiter ses petits. La voici maintenant devenue l'unique préparatrice des repas de son seigneur et maître, la directrice attitrée du ménage. Le mâle restera le chef de la famille; mais ce sera désormais sa compagne qui présidera aux destinées du *home*. Quand, sa journée faite, le chasseur regagnera son gîte, il sera sûr au moins de toujours y trouver non seulement le repos mais encore la chaleur vivifiante qui ranimera ses membres raidis et, plus encore, le confort sans pareil d'une table bien servie.

C'est ainsi qu'il y a vingt à vingt-cinq mille ans naquit autour de l'âtre alimenté par des mains féminines cette douce intimité qui, affinée par le temps, est devenue le charme, l'incomparable charme de la vie familiale. L'homme avait inventé le feu : il était réservé à la femme de créer le foyer.

VII

Jusque-là pourtant les usages du feu restaient limités. En l'absence de vases incombustibles jamais nos ancêtres n'eussent connu les délices de la soupe grasse ou maigre ni le pot-au-feu cher à nos vieux parents. Aussi, les mains industrieuses qui avaient su tailler si habilement la pierre s'appliquèrent-elles bientôt avec la même ardeur à façonner l'argile qu'elles apprirent ensuite à rendre imperméable en l'exposant au feu.

A peine instaurée, cette fabrication nouvelle ne tarda pas à prendre un prodigieux essor. Témoin les monceaux de poterie brisée accumulés autour des lieux où vécurent nos

Digitized by Google

ancêtres. Quel bruit n'ont pas fait lors de leur découverte les célèbres *Kjoekken-Moedings* de la côte du Jutland! Plus modestes mais non moins authentiques sont les dépôts rencontrés par Virchow dans la grotte d'Einhorn, au sud des montagnes du Harz, confondus avec les ossements du grand ours des cavernes. Dans notre pays même la fameuse grotte du Frontal riveraine de la Lesse en conservait encore, quand elle fut explorée par Van Beneden et Dupont, de très évidents vestiges.

Mais pourquoi ces masses de pots cassés?

Les cuisinières de ce temps-là avaient-elles déjà contracté la fâcheuse habitude de réduire en éclats leurs plats et leurs assiettes? S'agissait-il simplement de récipients manqués et jetés au rebut : tels les silex abandonnés après un premier clivage comme impropres à la taille? Nos potiers trouvaient-ils plus commode, à l'instar des Pehuenches nomades du Chili, de laisser derrière eux à leur ancien campement ce qui formait alors leur batterie de cuisine, s'évitant ainsi la charge d'un fastidieux déménagement? Aucune de ces hypothèses n'explique d'une manière suffisamment plausible la formation de semblables amas.

En présence de cette incertitude, on s'est même demandé si les vases en question faisaient réellement partie de l'armamentarium culinaire. A parler vrai, la terre en est poreuse et si mal cuite qu'ils ne pouvaient garder l'eau. Leur forme même, dit-on, les eût rendus inaptes à remplir cet office.

On ne voit guère pourtant à quel autre usage ils auraient pu servir. Frottés, rajustés, ressoudés, ils peuvent actuellement orner les vitrines d'un musée, mais leur valeur esthétique a toujours été nulle ; et comme objets de luxe ce n'est pas ces informes potiches qu'eussent choisies nos barbares ancêtres pour décorer leurs grottes. Observez d'ailleurs que la perméabilité des parois n'est pas à ce point indispensable qu'on ne puisse utiliser de pareils

Digitized by Google

vases. Rien n'empêche de cuire des aliments solides dans un récipient imparfaitement étanche. Il est même possible d'y faire chauffer de l'eau sur un feu un peu vif ; à telle enseigne que d'après Hurlt, les Indiens Mics-Macs de la Nouvelle-Écosse employaient dans ce but avec un plein succès des espèces de marmites fabriquées avec l'écorce d'un bouleau. Si même les récipients d'argile laissaient échapper l'eau, tout au moins supportaient-ils le feu, car il s'en trouve dont la surface est noircie par la flamme.

Quoi qu'il en soit, cette inétanchéité n'en constitue pas moins un très sérieux défaut. Aussi, plus tard, des potiers plus adroits s'ingénièrent-ils à la faire disparaître. Par des mélanges divers, par une condensation progressive de la pâte argileuse, par une cuisson plus méthodique ils parvinrent à transformer les vases fragiles employés jusque-là en un récipient absolument parfait : la vraie, la grande, l'insurpassable *marmite*, symbole toujours présent, emblème incontesté de la vie domestique.

VIII

Tout banal qu'il paraisse aujourd'hui, cet événement transforma brusquement la vie du troglodyte. Aux éternelles grillades de venaison se substituèrent, au gré du cuisinier, des viandes étuvées ou bouillies. Une purée put au besoin remplacer les châtaignes rôties. Comme je l'ai dit déjà, des plantes jusqu'alors inassimilables vinrent apporter d'heureuses variantes à la composition des repas. Consommé, soupe aux herbes, légumes découpés ou réduits en purée ou en pulpe, bouilli d'éléphant, de renne ou de bison, tout cela constitua autant de mets nouveaux qu'accueillit avec joie le palais quasi vierge de nos sauvages ancêtres.

Aucun de leurs menus, vous vous en doutez bien, n'est venu jusqu'à nous. Cependant des reliquats fossiles épargnés

Digitized by Google

par le temps ont permis la reconstitution plus ou moins fidèle de l'un de ces repas. L'initiative en est due au professeur Ed. Hahn, le savant géologue berlinois qui en avril 1911 offrit aux congressistes réunis à Heilbronn un festin « *préhistorique* ». Il paraîtrait, d'après la *Speisekarte* distribuée aux convives, que les banquets de l'âge de pierre, s'ils ressemblaient à celui-là, ne différaient déjà pas tant des nôtres, tant au point de vue de l'abondance que de la diversité des mets.

Jugez-en. On débuta par une soupe aux choux cuite dans un vase de bois rempli d'eau chauffée à l'aide de pierres brûlantes. Parut ensuite, en guise d'entrée, un cuissot de cheval auquel succéda un plat de résistance : du rôti de porc garni d'une purée de millet et de navets cuits sous la cendre. Le tout fut suivi d'un dessert composé de poires séchées et glacées de miel. L'argenterie, les porcelaines, le linge damassé faisaient naturellement défaut. Des assiettes, des écuelles et des cuillers de bois représentaient la vaisselle primitive.

Fût-ce la nouveauté de l'aventure qui stimula l'appétit des convives, fût-ce le grand air du fleuve — le lieu choisi par l'organisateur était, faute d'une grotte hantée naguère par l'*Ursus spelaeus*, un simple banc de sable laissé à sec dans le lit du Danube — toujours est-il que chacun fit honneur à cette cuisine pseudo-troglodytique et que tous applaudirent au succès de sa résurrection.

On n'alla point, cela va sans dire, jusqu'à exiger des convives qu'abandonnant leur culotte et leur veston ils s'affublassent de peaux de bêtes ; encore moins qu'ils subissent à l'avance un adroit maquillage donnant à leurs faces de savants l'aspect bestial qu'imprimaient aux têtes des troglodytes leur front fuyant, leurs sourcils en surplomb, leurs pommettes saillantes. La simple menace d'un tel travertissement eût mis immédiatement en fuite, quel que fût leur

Digitized by Google

désir de prêter à la scène une plus grande vraisemblance, la foule des invités. Si intense, si scrupuleux que soit l'amour de la couleur locale chez les représentants de la science allemande, il leur eût répugné d'en pousser aussi loin la réalisation.

Et c'est vraiment dommage : car le spectacle offert par cette tablée de savants à lunettes changés en troglodytes, se gavant consciencieusement de mets préhistoriques n'eût pas manqué, il faut en convenir, d'un certain pittoresque !

IX

Certes, la distance est grande de nos fourneaux alimentés par le charbon ou par le gaz — en attendant le tour de l'électricité — à la maigre flambée des tisons emplissant de leur fumée épaisse l'atmosphère des cavernes. Quel contraste aussi entre les somptueuses officines des résidences royales, celles de nos grands hôtels, voire les sous-sols de nos habitations privées et les souterrains oubliés du soleil où nos ancêtres concoctaient leurs repas. Et comme enfin il laisse loin derrière lui l'indigente nudité des parois de leurs grottes, ce brillant étalage que forment les émaux, les argents et les cuivres dressés profusément aux murs de nos cuisines !

Remarquez bien pourtant qu'au fond cette cuisine antédiluvienne reposait sur les mêmes principes que celle d'aujourd'hui. L'une et l'autre obéissent aux mêmes lois. Chez toutes deux le rôle capital est rempli par la cuisson des mets ; et ceux-ci se composent, maintenant comme alors, de viande, de graisses, de légumes et de fruits. Concevrait-on d'ailleurs qu'il en fût autrement ? Sous cette triple rubrique se rangent et se rangera toujours tout ou à peu près tout ce que l'homme peut manger.

Notre pain, à vrai dire, manquait aux hommes de l'âge de pierre, mais des galettes sans levure pouvaient en tenir lieu.

Digitized by Google

Rien ne dit non plus qu'après la domestication des bêtes, nos troglodytes ne trayaient point leurs rennes et n'allaient pas, comme les gamins d'à présent, cueillir dans les nids les œufs que pondaient leurs oiseaux. Ce n'est pas davantage la complication croissante de l'outillage culinaire qui fait la supériorité de la cuisine actuelle. La casserole, la bassine, la poêle, le poêlon, pour ne parler que d'eux, sont de pâles, de banales imitations de la marmite troglodytique — que même la cornue du chimiste, quoi qu'en veuille Berthelot, ne détrônera jamais.

Il faut chercher ailleurs les raisons des progrès accomplis depuis lors.

L'une d'elles est sans nul doute l'introduction de produits autrefois inconnus dans chacun des grands groupes formant le répertoire de la cuisine moderne. Mille substances nouvelles puisées dans les deux règnes, venues des quatre coins du monde, fournissent à nos cuisiniers le moyen de varier à l'infini la teneur des repas. Sans même avoir à les chercher plus loin l'industrie humaine offre à leur fantaisie les chairs grasses de notre bétail, les légumes sans nombre cultivés dans nos jardins et dans nos champs, le gibier — plume ou poil — que ne pouvaient atteindre les armes frustes des troglodytes, le poisson qu'effrayaient leurs engins primitifs.

Mais cela seul n'eût point suffi encore pour faire de la cuisine ce qu'elle est aujourd'hui. Il fut un temps peu éloigné de nous où des mixtures incongrues formées d'ingrédients très peu faits pour s'entendre paraissaient couramment sur les tables royales. Sans pousser au même degré que les anciens Romains l'hystérisme du goût — on sait que ceux-ci mêlaient à leurs mets de l'*asa fœtida* — les gourmets du temps passé non seulement affectionnaient les mélanges les plus hétéroclites de viande, de poisson, de légumes et de fruits, mais encore ils les voulaient rehaussés de condiments étrangement choisis. Tantôt c'étaient des sauces infectes,

Digitized by Google

d'abominables coulis analogues à l'antique *liquamen* fait d'entrailles de poissons pourris, tantôt des parfums écœurants tels que l'ambre, le musc et l'eau de rose.

Jusqu'à la fin du grand siècle la routine maintint ces déplorables errements. Mais à cette date, et seulement alors, s'opéra dans la préparation des mets une très heureuse évolution. Avant cela la cuisine était un pur métier confié, qui plus est, à des mains malhabiles: à partir de ce moment, elle se transforma en un art véritable où purent s'exercer désormais les aptitudes personnelles du cuisinier, où devint nécessaire un palais délicat ouvert à des impressions neuves grâce auxquelles des combinaisons anciennes perdirent un crédit usurpé et furent imaginées des préparations inédites conformes aux exigences d'un goût plus raffiné. Qu'on ne pense pas pourtant que c'est là l'idéal. La cuisine est en droit de nourrir de plus hautes ambitions. Déjà l'artiste avait supplanté l'artisan : l'artiste à son tour fera place au savant. Si multiformes que soient les œuvres destinées à charmer nos oreilles ou nos yeux, elles sont soumises, on le sait, à des règles que nul ne peut enfreindre, desquelles dépendent l'harmonie des couleurs et le rythme des sons. Quoique moins bien connu, l'esthétisme du goût obéit, lui aussi, à des lois rigoureuses. Et l'on peut affirmer que dans l'énorme masse des formules culinaires il n'en est pas une seule qui, pour plaire au palais d'un gourmet émérite, ne doive répondre à certaines conditions d'ordre physiologique.

C'est dire que le cuisinier gagnerait à posséder des connaissances plus ou moins étendues sur l'organisation et sur le fonctionnement de nos divers appareils gustatifs — comme, disons-le aussi, les physiologistes s'initieraient plus complètement aux rites gastronomiques s'ils étaient un peu cuisiniers.

Des laboratoires spéciaux sont mis à la disposition des savants adonnés à l'étude des fonctions visuelles et auditives.

Digitized by Google

Pourquoi n'aurait-on point un enseignement spécial et des institutions où se poursuivrait méthodiquement, scientifiquement, l'éducation du goût ? Partout on s'occupe — et non sans raison — de l'alimentation des tout jeunes enfants : m'est avis qu'il serait tout aussi opportun de bien apprendre comment il faut nourrir les hommes.

Qu'on ne craigne pas surtout de voir la gourmandise empiéter sur l'hygiène. A l'état de santé, les exceptions sont rares où l'estomac refuse ce que la bouche accepte. Interrogez votre médecin : il vous affirmera que des menus choisis, en abusât-on quelque peu, font toujours moins de mal qu'une nourriture grossière préparée sans grand soin.

Sachez-le bien d'ailleurs : les promoteurs de ces idées nouvelles sont très loin de prétendre que la pratique en sera par là même délaissée. L'étude la plus approfondie de la physiologie du goût ne dispensera jamais nos cordons bleus du fameux tour de main qu'enseigne seule l'expérience. Jamais, quel que soit le sort réservé à la science dans la cuisine future, la « recette » la mieux conçue ne donnera rien qui vaille entre les mains d'un gâte-sauce maladroit. Ici comme pour n'importe quelle objectivation de la pensée humaine, toujours il faudra qu'intervienne ce je ne sais quoi qui distingue le talent de la médiocrité, cette sorte de prescience qui permet à l'artiste bien doué, lorsqu'il vient seulement d'entreprendre son œuvre, souvent même avant qu'il l'ait commencée, de la voir telle qu'elle apparaîtra quand il l'aura réalisée.

Dr C. Vanlair.

Digitized by Google

Une heure chez le père Hyacinthe [1]

Le père Hyacinthe Loyson n'est plus. Cette voix qui s'éteint, j'en entends encore le timbre admirable. Elle résonne si puissante, à la fois divine et humaine, dans mon âme, que son accent y demeurera à jamais.

C'était à Paris, en mai dernier. Mon père me dit un matin : « Tantôt nous irons voir le père Hyacinthe. »

Depuis ma plus tendre enfance j'avais entendu ce nom prononcé par mon père avec un respect attendri. Plus tard, j'avais su l'admirable lutte de cette conscience contre l'Eglise, aux règles étroites ; j'avais su l'élan éperdu de cette âme vers un idéal de divinité si grand, que seules les âmes supérieures peuvent le concevoir. Je connaissais la grandeur de cet homme, et un imperceptible sentiment d'effroi me serrait le cœur au moment d'en approcher.

Rue du Bac, au fond d'une cour, un escalier étroit et sombre — sur le mur, à l'entresol, une carte : « Paul-Hyacinthe Loyson. » Nous sommes chez le fils d'Hyacinthe Loyson, le jeune auteur dramatique déjà célèbre. Le père Hyacinthe nous attend. La porte s'ouvre — mon cœur se serre davantage. D'abord je ne vois rien. Mon père est entré le premier et un grand paravent me cache la chambre. Mais

[1] Ces pages émues et vraiment belles sont d'une de nos compatriotes. Elles ont été écrites au lendemain de la mort de M. Loyson, mais elles gardent leur fraîcheur et sont une contribution intéressante à notre histoire morale. (*N. de la Réd.*)

Digitized by Google

j'entends une voix profonde, d'un douceur prenante. L'étau qui me serrait le cœur s'est ouvert tout grand.

Je fais un pas et je vois mon père dans les bras d'un vieillard au front auguste. Avec une bonté paternelle, le père Hyacinthe me prend les mains et me dit : « Mon enfant, vous êtes la fille d'un homme que j'aime profondément ; soyez la bienvenue ici, dans cette modeste cellule, où un vieillard achève de vivre. »

Une grande paix emplit la chambre. Les croisées s'ouvrent sur un jardin aux superbes ramures. Cette journée de mai est, à la fois, molle et ardente. Des oiseaux gazouillent doucement ; tout le printemps pénètre dans la chambre et baigne de clarté l'admirable tête blanche du grand vieillard.

Au-dessus de la cheminée, devant un portrait de femme âgée, au visage mystique, est suspendue une lampe de tabernacle. L'amour pieux du vieillard y entretient, nuit et jour, une lumière rouge. Quelque chose du prêtre est resté en toute la personne d'Hyacinthe Loyson. Cette pensée touchante d'allumer la flamme sacrée devant une image chérie, n'est-elle pas celle de l'homme qui vécut aux pieds des autels et en qui le caractère du prêtre a laissé, à jamais, une empreinte indélébile?

Il est assis, vis-à-vis de nous, le dos aux fenêtres dans un large et profond fauteuil.

Toute mon attention est fixée sur lui et j'écoute, avec recueillement, les paroles qui sortent de sa bouche.

Ceux qui ont vu, attaché sur leurs yeux, ce regard, ne l'oublient plus.

Tant de bonté humaine, jointe à un éclair de merveilleuse intelligence, lui donne une expression si puissante et si douce, qu'on doit aimer, avec ferveur, l'homme dont l'âme se révèle une âme supérieure par ce seul regard.

D'abord il rappelle avec mon père, qui l'a connu portant la robe de carme, ces temps de doute affreux, puis de libéra-

Digitized by Google

tion de l'âme et de l'intelligence; ces temps qu'il a vécus, la tête haute, mais le cœur déchiré, en proie à la persécution de l'Eglise catholique et romaine tout entière.

Ils évoquent, mon père et lui, de vieux souvenirs de leur jeunesse; on sent, entre eux, un noble sentiment d'affection réciproque.

Puis il veut parler de celle qu'il a perdue. Mais sa lèvre tremble soudain; on voit une immense tristesse monter en lui et l'envahir. Il se tait, son regard se porte, avec piété, vers l'image sainte aux pieds de laquelle il vit.

Enfin, il parle. Il dit l'admirable vie de dévouement qu'elle a vécue à ses côtés, le soutenant de son cœur, éclairant sa vie par le merveilleux flambeau de l'amour.

Il résume leur vie en ces termes : « Elle a écrit nos deux vies en une seule; elle a bien fait; mais elle a mieux fait encore de les vivre, avec moi, dans cette unité d'une existence dont elle fut à la fois la force, le charme et l'inspiratrice. » Puis, mettant à la tête mystique, qui nous regarde sous le reflet rouge de la petite lampe, une auréole sainte, il ajoute : « L'aide que Dieu m'a donnée était semblable à moi et cependant elle venait de plus haut, puisqu'elle m'a élevé au-dessus de moi-même. »

Puis, me regardant, son noble visage tout apaisé, il ajoute : « Ma consolation est de savoir que je retrouverai, dans la vie future, cette compagne tant aimée! »

Sa voix, en disant ces mots, est si ferme, son accent si convaincu, qu'un immense désir de l'interroger sur cette passionnante énigme de la vie future me prend toute, et j'insiste :

« Mon père, vous croyez que nous vivrons encore après le cercueil ?

— Oui, ma fille, je crois à la vie future; je crois dans un au-delà que notre pensée ne peut concevoir d'une façon précise, nous retrouverons les êtres que nous avons chéris. Je crois que, dans un monde baigné d'une éternelle lumière, où

Digitized by Google

nous demandons à Dieu de nous recueillir un jour, nous nous sentirons en contact avec nos parents, avec nos enfants, avec nos amis. Et ce sera là l'éternelle victoire de la justice et de l'amour. Je crois à une vie future, parce que mes études sur la théologie, sur toutes les philosophies, sur toutes les religions, depuis la religion chrétienne jusqu'aux religions bouddhiques, m'ont démontré, comme une chose absolue, comme une chose juste, la survivance d'une partie de nous-même. Je crois en une vie future parce que je sens, entre l'âme de ceux que j'ai perdus et mon âme, un lien certain ; je sens en moi parfois distinctement une survivance de leur pensée. En vérité, mon enfant, je vous le dis : ceux que nous avons aimés vivent encore au delà de la terre ; les vieillards qui approchent de la tombe ont l'intuition de cet au-delà. Enfin, je crois à une vie future, parce que je crois, avec toute la ferveur de mon âme, avec toute la force de mon intelligence, avec toute la puissance de mon amour, en un Dieu suprême de Justice, en un Dieu unique, celui de tous les hommes et de toutes les religions. Ce Dieu ne peut vouloir, qu'après cette vie, notre être disparaisse tout entier. Sous quelle forme nous donne-t-il une vie nouvelle? Dans quel monde mystérieux nous place-t-il ? Notre pensée, telle qu'elle est dans cette vie, ne peut concevoir rien de cet au-delà. Tout ce que nous pouvons en croire ne sera jamais, quelle que soit l'intelligence de l'homme, qu'une hypothèse. Quant à moi, il suffit à ma pensée de sentir parfois, en mon âme humaine, un tressaillement divin, pour savoir que c'est *là* ce qui restera de nous, pour croire fermement que nous goûterons un jour, avec ceux que nous aimons, la béatitude d'un ciel. »

Il parlait encore de ce Dieu suprême, quand la porte s'ouvrit et un autre vieillard entra.

Il était mince, courbé un peu vers la terre. Son visage étroit, terminé par une longue barbe blanche, était éclairé

Digitized by Google

par deux yeux vifs et pénétrants. Il semblait porter un âge très lourd.

S'avançant jusqu'auprès du père Hyacinthe, il le salue, en ami très cher. Celui-ci nous le nomme. C'est Frédéric Passy, le célèbre apôtre de la paix universelle. Une vieille et fidèle affection unit les deux vieillards. Bientôt ils causent et, immédiatement, ils atteignent une hauteur de pensée supérieure. On sent, qu'entre eux, le vrai et indissoluble lien est un lien de beauté morale, d'aspiration vers un perfectionnement humain, social et religieux.

Frédéric Passy nous dit sa souffrance de sentir en la jeunesse française contemporaine, un manque de foi en un Dieu, en la Patrie, un manque d'enthousiasme pour ce qui est grand, un manque de vénération pour ce qui est sacré ! Il pleure de sentir en ces jeunes gens du nouveau siècle, tant d'esprit de dénigrement, d'amères critiques, tant d'ironie méchante, tant de veulerie devant l'effort.

« C'est cet esprit-là, dit-il, qui tue, en notre belle jeunesse française toute vertu, toute flamme, tout élan vers l'idéal.

« Une dernière fois avant de mourir, je veux essayer de leur parler à ces enfants que j'aime doublement, comme homme et comme Français, à ces jeunes gens qui sont l'espoir de notre race.

« Je sors de chez le recteur de l'Académie de Paris, M. Liard, mon confrère de l'Institut, et je lui ai dit : « Monsieur le Recteur, accordez à mes 90 ans une faveur. « Avant que la mort éteigne ma voix, permettez-moi de la « faire entendre, une fois encore, aux enfants de nos écoles. » Il m'a prié de bien vouloir parler au Trocadéro devant les élèves du Lycée Janson-de-Sailly. Je m'adresserai donc à ces enfants dans ce Trocadéro immense. Ma voix portera, je le jure, assez haut et assez loin pour que tous m'entendent, car je parlerai avec mon âme tout entière ; je leur dirai la beauté

Digitized by Google

du devoir, la sainteté du travail, la grandeur du sacrifice, la chaleur de l'enthousiasme ! Je leur dirai que l'amour de la patrie est sublime, que *seul* l'effort continu sauve l'homme et la race ; je leur dirai la nécessité d'une foi en un idéal supérieur et ils me croiront.

« Ils me croiront parce qu'ils sentiront, ces jeunes, qu'un vieillard aux portes de la tombe ne peut mentir. Peut-être pourrais-je mettre dans leurs âmes un tressaillement ? Ainsi j'aurai fait quelque chose pour nos enfants de France et je mourrai content. »

Ce vieillard courbé avait, en parlant, redressé sa haute taille ; tout vibrant d'enthousiasme il avait jeté cet admirable cri d'amour humain et patriotique.

C'était un spectacle émouvant entre tous que de le voir, lui, que la vie allait quitter, essayer de donner à toutes ces jeunes vies, l'étincelle sacrée.

Quelque chose de grand avait passé sur nous... Je regardai les deux vieillards avec une émotion poignante.

Qu'étais-je auprès de ces deux hommes augustes ? Et je sentis profondément le sentiment de ma faiblesse.

Mon père lui-même, malgré ses cheveux blanchis, semblait à peine être le fils de l'un deux, et je voyais dans son regard le respect le plus profond pour ces hommes qu'un idéal si grand élevait au-dessus de l'humanité.

Un peu de grandeur biblique auréolait les deux patriarches aux fronts graves...

Cependant, le père Hyacinthe, avec sa touchante bonté, parlait de nouveau de l'amour de Dieu et des hommes. Sur la table, devant lui, un portrait frappa mes yeux. A côté de la belle tête noble d'Hyacinthe Loyson, la tête finement ciselée de Paul-Hyacinthe Loyson, son fils, et puis, à côté d'eux, une adorable petite tête d'enfant.

Je voulus parler au grand-père du tout petit. Hélas ! je rouvrais une cruelle blessure. Une larme tomba de ses yeux

Digitized by Google

et il dit : « Le pauvre petit nous a quittés et nous a laissés, tous, dans la désolation. C'était un ange au front serein et aux yeux pleins de pensée. Je l'aimais entre tous, et mon fils lui avait donné mon nom. C'est aujourd'hui le jour anniversaire de sa mort ; nous vivons dans le recueillement. Sa pauvre mère est dans les larmes là-haut ; elle revit le jour cruel où son enfant lui fut enlevé. »

Pour la première fois, depuis que nous le voyions, le père Hyacinthe semble immensément vieux et courbé vers la tombe... On sent que ce vieillard que rien n'a pu abattre, a reçu un coup douloureux en perdant le petit. La révolte humaine, devant le sort qui arrache les enfants aux bras des parents, est en son cœur, malgré sa foi en Dieu.

Cet ancien prêtre de l'Eglise, ce grand théologien, cet orateur fameux de la chaire, a reçu la révélation du sanctuaire familial ; la douce paix du foyer autour duquel, le soir, il réunit les petites têtes chéries, berce sa vieillesse. Après avoir touché de sa parole magique au grand mystère de Dieu et de la vie future, il a parlé d'une voix si étranglée du petit enfant perdu, que j'ai senti en moi toute la douleur de la mère.

Ma pensée se concentre sur ce vieillard à la tête sublime. Dans ce coin si agité du grand Paris, il a trouvé, après les tempêtes anciennes, après les luttes cruelles, le calme et la paix. Dans la maison de son fils bien-aimé, il vit ses derniers jours, les yeux fixés sur son Dieu et sur l'image chérie.

Là-bas, derrière les grands arbres, est un autre jardin. Chateaubriand, dont le génie passionna la jeunesse du père Hyacinthe, y promena ses derniers pas. Plus loin vécut le grand Lamartine. A son chevet était l'illustre carme quand son âme quitta la terre.

Au milieu de ses souvenirs, dans ce Paris qui est le centre de la pensée humaine, dans ce cœur de la France, ce grand Français achève ses jours. Dans cet asile familial, si cher, il

Digitized by Google

rendra son âme à son Dieu. A ce Dieu dont il a dit : « Dieu *seul* est Dieu ».

Une émotion poignante me saisit au moment de le quitter.

De toute mon âme, je prends en moi son regard d'adieu et j'écoute ses paroles : « Revenez me voir, mes amis. Peut-être Dieu m'accordera-t-il encore un peu de vie ici-bas ? »

Nous partons.

Un trouble reste en mon âme. La grande vision plane sur moi tout le reste du jour, bien au-dessus du mouvement des agitations du fiévreux Paris.

Cet homme a mis en moi un peu de son bel idéal, de son rêve divin ! Toute sa vie, si vaillante et si digne, n'a été qu'un long cri vers Dieu, vers une vie supérieure, vers la fraternité, vers l'idéalisme, vers la liberté de penser, vers la justice. C'est à son irrésistible besoin de vérité que le père Hyacinthe a sacrifié tous les honneurs terrestres.

Il allait être sénateur de l'empire, académicien, archevêque de Lyon, primat de France. Une carrière triomphale lui était assurée. A ces honneurs suprêmes il préféra la pureté de sa conscience. Que nos cœurs soient pleins d'admiration pour lui !

Maintenant, sa vie s'est éteinte et le mystère a pris possession de lui. Puissent les générations à venir réaliser son idéal et bénir son nom !

Bruges, février 1912.

LOUISE GANSHOFF-VAN DER MERSCH.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

LA MÉMOIRE ATAVIQUE

I

La vie est toujours la même : elle recommence indéfiniment, dans ses grandes lignes comme dans ses plus petits détails ; elle se refait à l'aide d'éléments uniques, constamment pareils, promis d'avance à la constitution de ce phénomène. Et les mêmes types de créatures, les mêmes physionomies humaines, les mêmes caractères, les mêmes tempéraments humains reparaissent éternellement sur notre planète, dans les diverses sociétés terrestres, pour y jouer un rôle prévu et, en quelque sorte, fatal. Aussi l'histoire des peuples, comme celle des individus, se résume en une aventure fort simple, dépourvue d'originalité et dont les péripéties sont, au fond, invariables, malgré la forme très diverse qu'elles affectent. Dans cette aventure, nous allons voir, si nous y regardons d'un peu près, des enfants ressembler à leurs parents; des étrangers se ressembler entre eux; des vivants ressembler à des morts et avoir une destinée identique; des guerres être semblables à d'autres guerres et provoquer les mêmes actes de férocité, de vilenie, d'héroïsme. Tout ce que nous croyons être les premiers à voir, à sentir, à accomplir fut accompli, senti, vu par des générations et des générations d'hommes avant nous; et ces hommes avaient, pour les distinguer, tout ce que nous nous figurons devoir posséder seuls et que nos successeurs posséderont, à leur tour, non sans quelques nuances spéciales : signes ténus et mystérieux par quoi les races dénoncent ce que leur type originel a retenu de l'influence des siècles.

Cette vérité philosophique n'est pas neuve ; j'en ai retrouvé l'écho dans le très beau livre intitulé *La Mort* (1), par M. Maurice Maeterlinck, et dont un certain passage consacré à la mémoire « atavique »

(1) Paris, Fasquelle.

Digitized by Google

m'a surtout frappée, par la logique de ses conclusions. Tout en tenant compte des rapports étroits, profonds, certains, qui lient le fonctionnement vital à l'existence des milieux, notre éminent compatriote signale ce que nos facultés psychiques doivent à celles de nos ascendants et ce qui, dans nos souvenirs personnels, leur revient sans doute. De là à reconnaître que la vie physique et morale de l'homme n'est qu'un éternel recommencement il n'y avait qu'un pas. Ce pas, je l'ai fait, et je me suis rappelée alors un certain volume de M. Paul Bourget, ayant pour titre justement, mais au pluriel, ce mot de *Recommencement*; le thème, fort plausible, de nos existences en retour vers le passé se trouve développé ici en une série de dix études finement psychologiques et savamment paradoxales. Elles datent de quinze ou vingt ans; je les ai relues : elles n'ont pas beaucoup vieilli, mais elles m'ont paru intéressantes plutôt par la grâce d'une grande virtuosité, la justesse très aiguë de l'observation et la minutie excessive du détail que par la hauteur des vues d'ensemble ou la puissance de la déduction. Ce n'est guère vigoureux et ne prétend pas à l'être; c'est exquis parfois et, parfois, mièvre; curieux, souvent; délicat, toujours.

II

Or, dans cette suite de nouvelles délicates, l'une des plus délicates, certes, et la plus jolie, à mon avis, c'est celle nommée par l'auteur : *L'Age de l'amour*. Après des années si longues, nous pouvons bien y revenir; son titre nous excusera. En effet, quoi qu'on en puisse dire, l'amour, en notre temps, comme en tous les temps sociaux, demeure le thème le plus merveilleux, varié et grandiose qu'il soit possible à un écrivain d'étudier et de décrire; ce n'est pas d'autre chose qu'il est question dans la nouvelle de M. Bourget. Voici : un romancier célèbre, Pierre Fauchery, qui touche à la soixantaine, a rencontré, chez des amis communs, une jeune fille de vingt ans, Mlle de Russaie, hier encore pensionnaire au Sacré-Cœur, dont la personne physique, morale et intellectuelle, réalise l'image parfaite d'une autre jeune fille de cet âge que Fauchery aima naguère, en son printemps, et qui est morte. Cette ressemblance est de celles qui s'étendent « de la couleur des yeux au timbre de la voix, du sourire à la pensée, du geste aux plus fines nuances du cœur... ».

Le vieil écrivain va aimer cette figure vivante d'un fantôme longtemps pleuré; c'est d'amour qu'il va l'aimer, et Mlle de Russaie n'est pas loin d'en faire autant pour lui. Aussi, peut-être, n'aurait-il point

Digitized by Google

le courage de lutter contre sa propre folie si le hasard, ne le mettait, soudain, en présence d'une preuve irrécusable de l'illusion qui abuse cette enfant : un très ancien portrait de Pierre Fauchery est suspendu en bonne place dans la maison où ils sont reçus tous deux et où ils ont fait connaissance; c'est un pastel, où l'écrivain est représenté jeune, beau, l'œil vif et les cheveux opulents. Or, voici qu'il apprend, mieux encore, voici qu'il constate, qu'il sait à n'en pouvoir douter une chose inouïe : ce portrait fut secrètement baisé par les lèvres pures et puériles de Mlle de Russaie!

Fauchery en devrait être heureux, il en devrait être flatté. Il n'en éprouve qu'un affreux désespoir et c'est tout naturel, car, s'il a su le baiser donné au pastel, il sait également combien cette effigie, qui fut la sienne, est, aujourd'hui, peu ressemblante à celui qui posa pour elle. Et, jaloux de ce modèle dont il n'est plus que la caricature, et navré de cette jalousie aussi invincible qu'instinctive, et épouvanté devant ce qu'il redoute de leur avenir à tous deux, s'il avait la faiblesse de demander la main de cette jeune fille dont quarante années le séparent, il la quitte brusquement, il fuit; il va disparaître sans esprit de retour.

Ce qu'il aimait en Mlle de Russaie, ce n'était pas elle, mais le souvenir qu'elle réveillait en sa mémoire. Et, elle-même, la malheureuse, ce qu'elle aime en lui, ce n'est pas l'homme très mûr qu'il est, c'est l'adolescent que lui fit connaître le pastel charmeur et au travers duquel elle discerne, avec les yeux éblouis de l'illusion, l'amoureux idéal; elle l'a identifié avec Fauchery, mais il n'existe plus.

III

Voilà le dénouement de ce récit, et bien qu'il soit mélancolique, il satisfait ce que nous détenons en nous de plus précieux : la santé de notre conscience. N'aurait-il pas été un peu choquant de voir s'accomplir l'union de ce sexagénaire, d'autant plus vieux qu'il a passé sa vie à observer, analyser, scruter les âmes pour les peindre, et de cette vierge, d'autant plus jeune que la réalité lui est plus étrangère, qu'elle ignore la vie et se meut dans le rêve? Près d'un demi-siècle de distance entre deux époux, et cette extrême candeur d'un côté avec cette extrême perspicacité de l'autre, c'est un peu trop, vraiment, pour, sinon la possibilité, au moins la convenance de l'amour. Et notre impression première, si nous l'écoutions, nous porterait à nier même cette possibilité.

Un moment de réflexion, un regard autour de nous, une brève

Digitized by Google

recherche dans ce que le spectacle de la comédie humaine a gravé de documents en nos cerveaux... Et voilà que nous ne nions déjà plus; que nous ne sommes plus aussi complètement sûrs de douter et que ces huit lustres, qui pèsent entre l'âge de Mlle de Russaie et celui de Fauchery, vont nous paraitre moins énormes, et moins monstrueux le rapprochement de ces deux êtres.

Eh! certes, il y eut de ces amours disproportionnées ; il y eut de ces mariages entre des barbons et des ingénues, entre des duègnes et des jouvenceaux. Quelques-uns furent heureux et cela ne devrait pas nous surprendre : l'amour n'a pas d'âge; ses particularités sont seulement dans la façon dont il se manifeste, agit, s'exprime et qui diffère selon l'âge, mais il y a de très vieilles gens dont le cœur est demeuré jeune, au contraire de certains jeunes, qui étaient vieux déjà le jour de leur naissance.

Si de cette nouvelle, longue de quelques pages, M. Paul Bourget avait fait un roman, et si, au lieu de la clore quand Fauchery renonce à sa chimère et se retire, l'auteur avait poussé plus loin son investigation, rien ne l'empêchait de conduire simplement cet homme de lettres à épouser la charmante jeune fille dont son portrait était aimé. Une entière félicité pouvait régner dans ce ménage, sans invraisemblance ; j'irai jusqu'à admettre que cette félicité fût basée sur la tendresse mutuelle et constante du couple.

Mais, dans ce cas, il se pourrait bien que ce fût, tout de même, une équivoque qui eût produit, et cette félicité, et cette tendresse : à l'âge de Mlle de Russaie, n'est-ce pas l'amour bien plus que l'amoureux qu'on aime? Nos lois sociales auront beau proscrire ce sentiment aux jeunes filles avant le mariage, la nature le leur prescrit dès la nubilité. Et ceci est fort probable : si, au sortir du couvent, au lieu de Pierre Fauchery, c'eût été un tout autre personnage, son contraire, son antipode, qu'elle eût rencontré d'abord, c'est cet autre qu'elle eût non pas précisément distingué, choisi, aimé, mais, un peu étourdiment, cru chérir et voulu épouser. Quant à Fauchery, même en supprimant toute remembrance dont cette enfant aurait pu lui évoquer l'ombre, il eût certainement aimé Mlle de Russaie et souhaité, d'une façon plus ou moins éphémère, plus ou moins positive, de devenir son mari, car, ce qu'il adore en elle, c'est sa jeunesse ; c'est, non pas exclusivement, l'épouse qu'il aurait dû avoir depuis des années, mais, l'enfant, fille ou garçon, qu'il est naturel qu'on ait à soixante ans et que, sans doute, si vaguement, si indistinctement que ce soit, il déplorait de n'avoir point! Dans ces conflits passionnels subtils,

Digitized by Google

compliqués et d'apparence un peu anormale, il y a toujours plus d'atavisme qu'on ne le suppose : Fauchery demeuré célibataire jusqu'à la presque vieillesse, sent, tout d'un coup, le vide de son existence, la vanité de ses succès littéraires, la tristesse d'un foyer où nul ne l'attend. Et il sent cela cruellement parce qu'il n'est ni dans les mœurs de sa race, ni dans l'habitude de ses semblables de vieillir de cette manière. Il en souffrira, non pas uniquement à cause de sa rencontre avec le sosie de la femme qui, si elle eût vécu, lui eût donné tout ce qui lui manque ; il en souffrira aussi parce que cette idée du mariage, de la famille, du foyer était en lui, latente, depuis longtemps, déposée là par l'hérédité d'une nombreuse ascendance vivant de la vie sociale.

Aimer cette jeune fille comme il l'aime, c'est donc, doublement, un « recommencement ». Et c'est encore un recommencement que de la fuir comme on nous apprend qu'il l'a fait. Car d'où est venue l'impulsion de ce mouvement, dont il a, tout à la fois, intime satisfaction et cuisant désespoir, sinon d'un préjugé? Néanmoins, ce serait un recommencement, encore, que de faire tout le contraire, soit : rester chez leurs amis communs, faire une déclaration d'amour à Mlle de Russaie, puis, ayant obtenu sa main, l'épouser. Tout ce qui nous arrive est arrivé déjà et il est trop certain que le monde constitue un théâtre immuable sur lequel, depuis des milliers et des milliers d'années, des individus toujours nouveaux et toujours pareils, jouent une pièce unique, aux épisodes restreints et imprescriptibles.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

La Revue de Belgique

à Paris.

Guignol tragique.

Le peuple rit de bon cœur quand Guignol rosse le commissaire. Il veut être gouverné ; il aime l'autorité et redoute l'anarchie, mais, dès qu'il est rassuré, il se plaît au spectacle du gendarme ridicule et du magistrat berné : ils ont assez souvent arrêté, emprisonné, condamné ; c'est bien leur tour, maintenant ; les plus honnêtes citoyens s'esclaffent et se délectent ; la ruse triomphant de la force est, depuis la fable d'Ulysse et de Polyphème, une source inépuisable de jubilation populaire, délicieuse comme toutes les revanches des faibles sur les puissants.

Quand on apprit que le bandit Lacombe, lestement grimpé sur les toits de la Santé, avait, à lui seul, mobilisé tous les gardiens de la prison, le directeur, le procureur de la République, son avocat, le juge d'instruction, deux officiers de paix et leurs hommes et tout un contingent de sapeurs-pompiers, accourus au galop avec leurs grandes échelles, on jugea l'affaire assez ridicule, mais ce ne fut pas Lacombe qui recueillit les sarcasmes.

L'an dernier, à quelques semaines d'intervalle, dans de frêles masures de banlieue, on assiégea longtemps deux couples de bandits. A deux reprises, des légions de policiers, des soldats en tenue de campagne, des volontaires armés en guerre, ayant investi ces bicoques branlantes selon les règles de l'art militaire, réussirent, après un siège de huit heures, à faire sauter à la dynamite et à prendre d'assaut ces cabanes que défendaient deux hommes.

La raillerie, certes, est facile. Nos fonctionnaires manquent d'initiative ; ils s'empêtrent dans les règlements, s'affolent, se contredisent à chaque degré de la hiérarchie ; ils pourraient mieux faire, mais enfin ils accomplissent leur devoir, sinon avec bonheur, du moins en conscience. Et ils ne sont pas populaires : quand il les voit aux prises avec des malfaiteurs, le public dit simplement : « C'est leur métier. » S'ils sont blessés ou tués : « Ce sont les risques

Digitized by Google

de leur profession. » Et leurs adversaires jouissent d'un prestige qu'ils ne connaitront jamais, car les hommes, qui craignent les malandrins et exigent leur capture, n'en conservent pas moins, au fond de leur cœur, à leur insu, instinctivement, une secrète admiration pour l'énergie sauvage de ces révoltés.

Un seul contre toute l'énorme machine administrative et judiciaire! Un seul tenant tête à la police, à la gendarmerie, à la magistrature! Cela fait rêver les humbles, les timides et honnêtes citoyens aux récits merveilleux de leur enfance; et, pour un jour, ils retrouvent, eux que domine la pauvre vie banale et quotidienne, la jactance glorieuse des héros de roman, l'accent lointain des vieilles épopées et l'esprit des fabliaux narquois.

MAURICE DARIN.

* * *

Notes sur le Théâtre.

La pièce la plus intéressante de ces dernières semaines est *Le Secret*, comédie en trois actes de M. Henry Bernstein, représentée pour la première fois le 21 mars au théâtre des Bouffes-Parisiens.

On a loué M. Bernstein d'avoir renoncé cette fois à sa manière habituelle. On sait qu'il s'était fait une sorte de spécialité de la peinture de personnages tarés, cyniques, et dont, sous le coup de tempêtes soudaines, le fond de vase remontait et s'étalait. Ce caractère de violence, et l'on pourrait dire souvent de brutalité, a d'ailleurs été rappelé dans le dernier numéro de cette *Revue* à propos des représentations de *Après moi* au théâtre du Parc.

Le Secret n'est pas une pièce de passion forcenée; la critique l'a saluée comme une comédie de caractère. Genre éminent auquel nos dramatiques semblaient avoir renoncé, sans que je sois en état d'affirmer si c'est par indifférence ou défiance d'eux-mêmes. Le principal personnage du *Secret* est une femme. Elle est envieuse, donc malheureuse du bonheur d'autrui; elle est poussée à attenter à ce bonheur, et donc la voilà méchante. C'est le caractère de *La Méchante* que M. Bernstein a voulu peindre. Elle ne rappelle pas cependant *Le Méchant* de Gresset. Celui-ci est méchant délibérément, il l'est avec plénitude; il a un intérêt à l'être, et quand il est démasqué et chassé, il ne se retire pas sans avoir fait entendre des menaces de vengeance. Gabrielle Jeannolet, *La Méchante* de M. Bernstein, est fort différente.

Elle est mariée, elle aime son mari, et pourtant elle a manœuvré de manière à le faire brouiller avec une sœur qu'il a. Elle a une amie, une

Digitized by Google

jeune veuve, qu'elle affectionne, pour qui elle s'est dévouée, et pourtant elle travaille depuis des années, avec une constance et une fourberie égales, à détourner de celle-ci les chances de bonheur. Cette amie a eu un amant; ils s'aimaient; il a dû partir pour un long voyage; il lui a écrit; ses lettres lui ont été retournées intactes; il a même reçu un court billet de rupture. C'est Germaine qui, à l'insu de son amie, a renvoyé les lettres et qui a provoqué le billet final. Il y a quatre ans de cela. La jeune veuve est aimée de nouveau et de nouveau elle aime; le bonheur s'offre à elle une fois de plus, mais Germaine veille. Le prétendant qui est vraiment épris, mais qui est timide et que tourmente une imprécise jalousie rétrospective, l'interroge sur le passé de son amie. Germaine jure que ce passé est sans tache; mais aussitôt après elle conseille à son amie de tout avouer; celle-ci se révolte d'abord, puis se résigne à rendre la situation nette; et, finalement, devant l'amour qu'elle a inspiré, elle n'a pas la force de faire son aveu. Du reste, son secret n'est connu que de Germaine et de celui qui est au loin. Bientôt ce secret a un confident de plus, car Germaine le livre — ou plus exactement se donne le plaisir de le livrer — à son mari, qui, d'ailleurs, en est stupéfait. L'amie se marie donc. Alors notre méchante qui n'a pu tarir ce bonheur à sa source s'applique à le ternir dans son cours. Elle fait inviter l'ancien amant chez une tante à elle, à la campagne, et en même temps, le nouveau ménage. Elle fait naître habilement des soupçons dans l'esprit du mari, elle laisse entendre à l'ancien amant qu'il est aimé encore; elle dispose, en un mot, une machine qui doit éclater sans l'atteindre, et dont elle attend l'explosion; mais l'amant d'autrefois promet de s'éloigner s'il obtient un entretien de son ancienne maîtresse. Elle l'accorde. Ils s'expliquent et la perfidie de Germaine leur apparaît clairement. Dès lors, les scènes dramatiques se succèdent. Le nouveau marié, brusquement survenu, laisse éclater sa jalousie et s'élance à la poursuite de son rival. Sa femme, après avoir reproché à Germaine son affreuse conduite, lui promet de ne rien dire à Jeannolet. Mais Germaine elle-même, par un brusque revirement, avoue à son mari tout le mal qu'elle a fait; elle se confesse avec une abondance de paroles et un excès d'humiliation qui semblent lui être une délectation véritable. On peut dire à la lettre qu'elle se vide, qu'elle rejette d'elle toutes ses impuretés. Le mari est effrayé de découvrir dans sa femme une telle monstruosité. Allons-nous voir deux ménages détruits d'un seul coup? M. Bernstein ne l'a pas voulu. Chaque mari restera avec sa

Digitized by Google

femme à laquelle il pardonne, D'ailleurs, la nouvelle épousée aime sincèrement l'homme qui lui a donné son nom, et Germaine est à jamais guérie, paraît-il, de sa méchanceté. Voilà en tout cas le bonheur de quatre personnes, voilé d'un nuage que le temps allégera peut-être, mais que sans doute il ne dissipera pas. Qui oserait jurer d'ailleurs que la conversion de Germaine est absolue et qu'elle pourra désormais délibérer sa conduite? Qu'elle ne sera plus à la merci d'obsessions, nées de ses sentiments d'envie, ou d'impulsions comme celle qui l'a fait tout à coup et si complaisamment se confesser? Car il semble bien que ce sont surtout ses nerfs qui la mènent et qu'elle n'est pas tout à fait responsable ni de ses méfaits ni de son repentir. Peut-on dès lors lui reconnaître un caractère et appeler comédie de caractère la pièce où elle nous est montrée? C'est ma question.

Cette pièce très bien construite a été très bien jouée. Il faut donner une louange égale aux cinq protagonistes : Mme Simone, Mlle Madeleine Lély, MM. Victor Boucher, Claude Garry et Henry Roussel.

* * *

Je mentionne seulement deux autres pièces : *La Semaine folle*, comédie en quatre actes de M. Abel Hermant, jouée le 27 mars au théâtre de l'Athénée, et *L'Exilée*, pièce en quatre actes, de M. Henry Kistemaeckers, jouée le 4 avril à la Comédie des Champs-Elysées.

La Semaine folle est uue comédie d'intrigue dont l'action se passe à Venise pendant la semaine du Carnaval et où l'on retrouve la galerie de personnages cosmopolites qu'affectionne le talent de M. Abel Hermant. *L'Exilée* est aussi une pièce d'intrigue, mais qui, plus encore que l'*Embuscade*, du même auteur, est faite d'artifice et de convention. Elle a inauguré le bien joli théâtre que M. Léon Fairier vient d'ouvrir.

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

Chronique scientifique.

L'aéronautique militaire ou la stratégie moderne.

Un vent de folie souffle sur le monde. Pour obéir au vieux proverbe *si vis pacem para bellum*, les grandes puissances ont organisé la course à la faillite. Partout on parle de millions et de milliards pour la défense nationale. Dans toutes les sphères de la société, on s'occupe fébrilement de cette chose monstrueuse qu'est la guerre.

Il nous est donc permis d'en parler à notre tour. Nous nous occuperons plus spécialement des armements aériens.

Tout le monde a salué avec enthousiasme l'apparition des aéroplanes, et depuis, l'intérêt qu'excitent ces appareils n'a pas diminué; toutefois, il a changé de forme. Il y a trois ans, ce que le public désirait surtout savoir, c'est comment ces appareils avaient pu permettre à l'homme de s'élever dans les airs et d'évoluer à son aise. « La nature, disait-on alors, avait refusé des ailes à l'homme, il s'en est donné. » Comment ce rêve du vol artificiel, caressé depuis tant d'années et tant de siècles, était-il devenu brusquement une réalité? Quel secret merveilleux avait été découvert? Que devait-on penser des hommes qui avaient su l'arracher à la nature, qui avaient eu l'audace de confier leur vie à ces frêles assemblages de baguettes de bois et de fils d'acier recouverts d'un peu de toile et de s'élancer en cet équipage à la conquête de l'atmosphère?

Aujourd'hui, ce n'est plus ce côté scientifique et technique de la question qui préoccupe les esprits; tout le monde sait, ou croit savoir comment les aéroplanes se soutiennent en l'air; c'est grâce à des moteurs extrêmement puissants sous un faible poids, grâce à l'emploi de surfaces portantes, sortes d'ailes artificielles, faisant corps avec l'appareil, très peu inclinées, le

Digitized by Google

bord antérieur relevé, et entraîné par le puissant moteur et l'hélice qu'il actionne a une vitesse vertigineuse. Les ailes sont ainsi soumises à un courant d'air formidable qui, en agissant sur elles, développe une poussée de bas en haut qui peut devenir égale ou supérieure au poids de l'appareil; celui-ci peut, par conséquent, se soutenir en l'air et au besoin s'y élever à de grandes hauteurs. (Le record du monde en hauteur vient d'être battu avec l'altitude formidable de 6,000 mètres.)

Mais si ce problème du vol mécanique ne passionne plus aujourd'hui les esprits au même degré qu'il y a quelques années, on s'intéresse énormément aux aéroplanes au point de vue de leurs applications militaires. Dans tous les pays, nous le démontrerons plus loin, cette préoccupation existe. Elle est constante. Il semble que cette nouvelle découverte doive intéresser en premier lieu les nations, en raison de ses applications à l'art de la guerre et du supplément de force qu'elle procure à une armée.

D'ailleurs, au point de vue matériel, l'aviation militaire occupe actuellement une place prépondérante. Il y a quelques années, un grand nombre de particuliers achetaient des aéroplanes et se faisaient aviateurs pour leur plaisir; à la suite des accidents qu'on a eu à déplorer et dont, malheureusement, on ne peut encore prévoir la fin à bref délai, l'enthousiasme s'est refroidi et les commandes sont devenues rares; les constructeurs d'aéroplanes, d'hélices, de moteurs, etc., s'en sont aperçus. Ils s'en apercevraient bien davantage si, heureusement pour l'industrie naissante, il n'était survenu un client qui, à lui seul, représente la presque totalité des commandes qui s'exécutent aujourd'hui; ce client, c'est le ministère de la guerre.

De la situation faite aux constructeurs par ce ralentissement d'affaires, beaucoup de personnes ont affirmé que l'industrie de l'aviation n'était pas viable. Dernièrement encore, deux maisons françaises ont terminé la fabrication, c'est vrai. Mais depuis quand des faits particuliers permettent-ils de conclure au général? Est-ce parce que deux constructeurs ont échoué que tous doivent suivre le même chemin? Je dirai plus : fût-il même prouvé qu'aucun constructeur ne fasse de bonnes affaires, cela ne prouverait pas encore que l'industrie soit mauvaise. Est-il admis que la marche défectueuse d'une industrie est la preuve que cette industrie n'est pas viable? Ce principe est évidem-

Digitized by Google

ment faux. Mais nous n'en sommes pas là : certaines maisons françaises sont en pleine prospérité et ne sont limitées dans leur extension que par la difficulté d'accroître leur personnel.

Toutefois, il faut bien reconnaître que cette industrie est difficile à établir, difficile à conduire et difficile à maintenir. Il ne suffit pas de construire des appareils qui volent. Il faut aussi perfectionner sans cesse, chercher des résultats de meilleurs en meilleurs. Pour y arriver, il faut un personnel technique de premier ordre conduit par des mains expérimentées; il faut de la pratique, il faut des expériences sur les aérodromes.

Cette industrie est viable pour ceux qui réunissent l'ensemble de ces conditions.

Que cette industrie demeure confinée dans le domaine militaire pendant quelques années encore, ce n'est pas possible, c'est certain. Mais ce domaine militaire est assez étendu pour assurer des débouchés suffisants. L'industrie des canons est-elle condamnée parce que des particuliers n'en achètent pas?

Les ministres de la guerre seront-ils de bons clients? Il n'en faut pas douter un seul instant pour la bonne raison que l'appareil aérien est devenu une nécessité, un outil indispensable à la stratégie.

Toutes les inventions modernes ont été appliquées à l'art de faire la guerre; l'aéronautique ne devait pas échapper à cette loi générale. On n'a d'ailleurs pas attendu longtemps avant de songer à utiliser, pour l'art militaire, les appareils de locomotion aérienne.

Le 19 octobre 1783, Pilatre de Rozier, accompagné de Giroud de Villette, faisait une des premières ascensions en ballon libre. Le lendemain, ce dernier, écrivant à un ami ses impressions de voyage, disait : « Dès l'instant, je fus convaincu que cette machine peu dispendieuse serait très utile dans une armée pour découvrir la position de l'ennemi, ses manœuvres, ses dispositions, et les annoncer par des signaux aux troupes alliées de la machine ».

Ainsi l'utilisation des ballons à la guerre avait été prévue avant le premier voyage aérien proprement dit, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'on avait eu conscience de la façon dont il convenait d'utiliser les aéronefs aux armées, et qu'on avait eu la prescience de leur rôle principal au point de vue militaire.

Digitized by Google

Les navires aériens peuvent, en effet, rendre à la guerre des services de diverses natures : on peut les employer comme estafettes pour relier entre elles des armées séparées par des obstacles infranchissables ou par des troupes ennemies; on peut aussi les utiliser comme engin offensif, du haut duquel on fera pleuvoir sur l'ennemi et ses établissements des projectiles redoutables. On a imaginé d'autres utilisations, mais le rôle principal des navires aériens dans les campagnes futures sera celui indiqué par Giroud de Villette : l'observation de la position et des mouvements de l'adversaire et la situation de leurs propres troupes.

L'importance de ce rôle est beaucoup plus grande aujourd'hui qu'il ne l'aurait été il y a cent ans. Les armées sont de plus en plus nombreuses; la portée des armes, qui augmente dans des proportions énormes, maintient pendant longtemps les troupes en présence à de grandes distances l'une de l'autre. L'étendue des champs de bataille est donc considérablement accrue et les moyens employés autrefois ne peuvent plus suffire pour se rendre compte de la situation des troupes engagées.

Jadis, quand les armées en présence avaient des effectifs de quelques milliers d'hommes et quand l'artillerie portait à quelques centaines de mètres, il suffisait de monter sur un tertre ou dans un clocher pour embrasser d'un coup d'œil le champ de bataille; à mesure qu'augmentaient la portée des armes et l'effectif des belligérants, ces procédés élémentaires devenaient insuffisants; il fallait trouver autre chose ou opérer en aveugles. C'est de cette dernière façon que les choses se passaient, il y a quelques années seulement, et on a souvent, avec raison du reste, comparé les généraux commandant deux armées en lutte, à deux joueurs d'échecs auxquels serait dérobée la vue de l'échiquier.

Pendant la bataille même, on pouvait tant bien que mal se rendre compte des situations, mais dans la période préparatoire, lorsqu'il ne s'agit pas encore de tactique, c'est-à-dire d'opérations de champ de bataille, mais de stratégie, c'est-à-dire de mouvements destinés à amener les armées opposées au contact l'une de l'autre, les généraux en étaient réduits à de simples conjectures. Ils avaient bien des reconnaissances de cavalerie, des espions, des prisonniers de guerre, des courriers interceptés, qui pouvaient leur donner certains renseigne-

Digitized by Google

ments, mais c'étaient là des moyens précaires et peu dignes de confiance. La cavalerie ne pouvait qu'indiquer les points où ses reconnaissances s'étaient rencontrées avec des forces ennemies; en réunissant tous ces renseignements, on pouvait tracer sur une carte la ligne occupée par les avant-postes de l'adversaire; mais qu'y avait-il derrière ce rideau? Où se trouvaient les centres les plus importants des forces ennemies? Vers quel but se dirigeaient-ils? On n'en savait absolument rien. Aussi, dès l'invention des aérostats, on songea à les utiliser au point de vue militaire. Malheureusement, telles qu'elles étaient sorties du cerveau des Mongolfier, ces machines aériennes n'étaient que des bouées inertes, que le vent promenait à son gré; on savait d'où elles partaient, on ne savait pas où elles arriveraient. En admettant que les hasards de sa trajectoire, aidés par le choix judicieux de son point de départ, aient permis à un aérostat de passer au-dessus des lignes ennemies et de se rendre un compte exact des forces de l'adversaire, il aurait été impossible aux aéronautes de retourner auprès de celui qui les avait envoyés pour lui rendre compte de leur mission en temps utile.

Aussi les ballons libres n'eurent-ils aux armées qu'un rôle restreint et leur principale application, la seule qui vaille la peine d'être mentionnée dans l'histoire militaire, est celle de la guerre de 1870, au cours de laquelle ils assurèrent des communications, précaires mais réelles, entre Paris investi et le reste de la France.

Aussi, depuis longtemps, les états-majors appelaient de tous leurs vœux l'invention de véhicules aériens dirigeables, c'est-à-dire des appareils pouvant revenir au point de départ après avoir opéré un voyage de reconnaissance stratégique.

Ces appareils doivent posséder trois qualités principales. Ils doivent pouvoir s'élever à une hauteur suffisante pour n'avoir rien à craindre, ou à peu près, des projectiles ennemis. Avec la portée des armes actuelles, une hauteur de 3,000 mètres serait nécessaire pour être complètement à l'abri. Cependant, on est d'accord aujourd'hui pour considérer une altitude de 1,500 mètres comme suffisante pour que les dangers courus soient très faibles.

Une seconde qualité est la vitesse propre, c'est-à-dire mesurée par rapport à l'air ambiant, supposé immobile. Tout le monde

Digitized by Google

sait, en effet, qu'un navire aérien n'est dirigeable que si sa vitesse propre est supérieure à celle du vent régnant. Plus cette vitesse sera grande, plus le navire aérien aura de facilité pour évoluer à son gré en dépit des mouvements de l'atmosphère.

Mais cette vitesse indispensable à tout dirigeable est particulièrement précieuse à la guerre. D'une part, elle permettra au navire aérien d'accomplir rapidement sa mission et de venir en rendre compte à bref délai.

D'un autre côté, il est certain que l'ennemi s'efforcera par tous les moyens en son pouvoir, de détruire les aéronefs, dont les observations peuvent procurer des avantages si précieux, mais comme ils auront soin de se tenir à une hauteur suffisante pour échapper au tir du fusil ou du canon, il faut s'attendre à ce qu'on aille les attaquer dans leur propre élément, en envoyant contre eux d'autres aéronefs. Il y aura donc des combats aériens dans les guerres futures. Or, la vitesse est peut-être, dans ces luttes, le gage le plus certain de la victoire. Celui dont la vitesse est supérieure à celle de l'adversaire peut, en effet, éviter le combat; s'il ne se sent pas en force il n'a qu'à prendre la fuite, et son ennemi sera dans l'impossibilité de le rejoindre. Si, au contraire, il croit avoir des chances sérieuses de triompher dans la lutte aérienne, comme il possède une vitesse supérieure, il atteindra son adversaire quand il voudra, et une fois dans son entourage, il le tiendra à sa merci; l'autre ne pourra lui échapper en raison de sa vitesse plus faible.

Enfin, une qualité indispensable aux aéronefs, pour l'exécution des reconnaissances stratégiques, c'est le rayon d'action, c'est-à-dire la longueur du parcours qu'il leur est possible d'effectuer d'une traite sans reprendre contact avec le sol. On est d'accord, dans les milieux compétents, pour fixer à 600 kilomètres la valeur désirable de ce rayon d'action.

Une altitude de 1,500 mètres, une vitesse propre aussi grande que possible, un rayon d'action de 600 kilomètres, telles sont les qualités que doit posséder un aéronef militaire.

Ces constatations émises en principe ont été contrôlées déjà, car dans le conflit italo-turc, le dirigeable et l'aéroplane ont été appelés pour la première fois, en temps de guerre, à jouer un rôle actif dans les opérations militaires. Ce rôle a prouvé nettement que l'aéronautique est et sera à l'avenir l'auxiliaire indispensable des armées modernes.

Digitized by Google

Le 22 octobre 1911 eut lieu le premier essai de l'aéroplane à la guerre. Ce fut une révélation. Le « diable volant », comme l'appelaient les Arabes, sema la terreur. Les Turcs eux-mêmes ne surent résister à un moment de panique. Ce fut dans leur camp une débandade générale. Et à chaque sortie de l'oiseau, le même fait se renouvela.

L'aéroplane jouait en même temps un double rôle. Comme éclaireur, il renseignait admirablement l'état-major italien sur les mouvements de l'ennemi; comme acteur, sa seule présence mettait en fuite les défenseurs de la terre africaine.

Les Turcs, plus énergiques, finirent par se résigner. Bravant les bombes des aviateurs, ils se groupaient à l'approche d'un aéroplane et tâchaient de l'anéantir à coups de fusil. Or, durant toute la guerre, un seul aviateur fut touché légèrement à l'épaule par une balle Mauser. L'ennemi le plus terrible fut le vent et non les engins de destruction.

De novembre 1911 à juin 1912, tous les aviateurs italiens sillonnèrent le ciel africain de raids audacieux.

Les Turcs comprenant, mais un peu tard, la nécessité de la cinquième arme dans les guerres modernes, essayèrent de se procurer des aéroplanes. Mais il est fort difficile d'organiser un service aéronautique sans en connaître les détails.

Quant aux dirigeables, trois unités évoluèrent de mars à septembre. Là aussi, c'était le premier essai du dirigeable à la guerre, essai qui réussit pleinement.

(*A suivre.*) L.-G. SUAIN.

Digitized by Google

Chronique artistique.

Une exposition Evenepoel, voilà, certes, de l'inattendu, disons mieux, une surprise agréable. Quatorze ans se sont écoulés depuis la disparition de cet artiste, et, lorsqu'on parcourt un des musées ou une des galeries particulières contenant quelqu'une de ses œuvres, les regrets de sa disparition prématurée s'avivent, plutôt qu'ils ne se dissipent, car Evenepoel mourut jeune, âgé de 27 ans à peine, sans donner la mesure complète de son talent, mais laissant un ensemble de toiles qui le classent parmi les mieux doués.

L'exposition Evenepoel qui vient de s'ouvrir à la galerie Giroux, rue Royale, et ne se fermera que le 20 de ce mois, contient 162 numéros. On a donc réuni un nombre considérable de ses œuvres, et parmi celles-ci il en est de tout premier ordre, prêtées par les musées du Luxembourg, à Paris, de Bruxelles, de Gand et de Liége. Les collections particulières se sont ouvertes largement, et c'est ainsi que l'on peut admirer à ce salon très intéressant des toiles presque célèbres, telles que l'*Espagnol à Paris*, le *Dimanche au bois de Boulogne*, le *Portrait du peintre*, le *Chimiste*, etc.

Henri Evenepoel était d'origine belge; il naquit à Nice et passa une partie de sa vie à Paris, où il se mêla au mouvement moderniste. Épris de vérité, désireux de nouveauté, il aima les audaces, et cependant, par tempérament, par atavisme peut-être, il sut se garder des exagérations de l'école. Son bon sens natif lui indiqua le danger des théories outrées. Il sut voir autour de lui, suivre des enseignements, ceux de Blanc Garin, à Bruxelles, et de Gustave Moreau, à Paris, et maintenir sa personnalité et les originalités de sa race. Certaines témérités, qu'on pouvait, il y a quelque dix ans, discerner dans ses peintures, se sont aujourd'hui fondues, et seule reste indiquée une singulière vigueur de conception et d'exécution.

Les œuvres d'Henri Evenepoel montrent une maturité de talent qu'on soupçonnerait à peine chez un artiste mort en pleine jeunesse encore. Ce qui plaît, ce qui séduit en lui, c'est d'abord la belle atmosphère artiste dont il entoure chacune de ses compositions. Son coloris est distingué, bien que pittoresque, délicat bien qu'audacieux. Evenepoel dut étudier et aimer Vélasquez, car il semble que

Digitized by Google

l'on retrouve dans sa peinture cette harmonie si prenante de la couleur qui est un des charmes du grand peintre espagnol.

Esprit curieux et un peu inquiet, Henri Evenepoel cultiva tous les genres : le paysage, sites du Midi, qu'on peut examiner dans *La mer sur les rochers*, les *Pins maritimes*, les *Ruines sur les Oliviers*, la peinture de genre, le *Dimanche au bois de Boulogne*, le *Marché matinal* et surtout cette belle œuvre aux tons si chauds, le *Caveau du Soleil d'Or*. Mais c'est dans le portrait interprété et composé qu'il excella. Son tableau de l'*Espagnol à Paris* est presque populaire. On connait cet homme, aux traits caractérisés, revêtu d'un ample manteau, personnage à l'allure indépendante et fière, à qui le décor montmartrois prête une mélancolie, celle de l'exilé, qui promène dans la grande cité moderne son orgueil d'hidalgo attardé. Puis, c'est le *Portrait du peintre Baignères* avec son rouge éclatant, son audace de coloris qui étonne d'abord, mais qui charme ensuite, cette rutilance dont on ne peut se choquer, parce que l'artiste a eu soin de l'harmoniser habilement avec les tonalités du fond. Et ce sont d'autres portraits encore, portraits d'hommes inconnus, de jeunes femmes et d'enfants.

Le modelé de ces figures est remarquable, et l'impression qu'elles donnent est inoubliable. Certains de ces personnages ont dans le regard une étrange fixité. On les dirait méditatifs, absorbés dans on ne sait quel rêve profond, où la curiosité du peintre les a surpris.

L'intellectualité d'Henri Evenepoel se remarque sur toutes ses toiles. Peintre, il le fut, avec l'amour des belles couleurs, grasses et chaudes, et il sut aussi conformer sa vision à une pensée réfléchie et cultivée. Par là, il peut servir d'exemple à beaucoup de nos peintres qui se contentent de voir, sans se soucier de mettre quelques idées dans leurs peintures. Qu'on nous entende bien, nous ne demandons pas que dans les arts plastiques la forme soit sacrifiée à l'idée, mais nous estimons que l'une et l'autre doivent s'y combiner dans une juste mesure. Or, cette faculté d'idéalisation se rencontre dans toutes les toiles d'Henri Evenepoel, sans qu'elle nuise au plaisir que nous donnent les qualités pittoresques ou précieuses de la couleur. Son œuvre va de ce *Dimanche au bois de Boulogne*, où la joie des tons éclate pour ainsi dire bruyamment, jusqu'à cette petite composition mystique aux nuances si chaudes qui porte le nom de *Figure du Christ*, perdue entre tant d'autres, dans un coin du salonnet, et où vit rutilante, quoique discrète, une religieuse et artiste ferveur.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

Lectures scientifiques sur la physique, par HENRI COUPIN. Paris, 1911, Armand Collin.

La physique est, aujourd'hui, une science tellement étendue que les traités classiques ont à peine la place de contenir les notions les plus essentielles au point de vue expérimental et au point de vue mathématique. Il en résulte une certaine sécheresse, que l'auteur, si favorablement connu par une série d'œuvres de vulgarisation scientifique, a eu l'idée de tempérer par un choix de « *Lectures* » aussi variées qu'intéressantes. Ces lectures, fort bien choisies, consistent surtout en pages empruntées à des savants notoires ou à des écrivains de valeur et se recommandant soit par leur valeur historique, soit par la clarté de leur exposition, soit, enfin, parfois par leur intérêt pittoresque ou l'originalité des vues. Deux articles sont empruntés à l'illustre physicien belge Joseph Plateau (« La tension superficielle », « La goutte d'huile en équilibre dans un liquide »).

* * *

Le ciel et l'atmosphère, par L. HOULLEVIGNE. Paris, 1911, Armand Colin.

Sous ce titre : *Le ciel et l'atmosphère*, M. Houllevigne nous donne une série d'essais sur *la terre dans l'univers*, *les principes de la météorologie*, *la prévision du temps*, *le vol des oiseaux*, *la synthèse de la lumière*, *la télégraphie sans fil*, *les aurores polaires*, *les comètes*, *les étoiles filantes*, *la fin d'un monde*. L'auteur y fait connaître, avec son habituel talent de vulgarisation, l'état présent de nos connaissances sur quelques-uns des problèmes les plus passionnants de la physique générale et de l'astronomie.

L. F.

* * *

A propos du syndicalisme.

La littérature du syndicalisme s'enfle démesurément ; elle est comme un flot débordant. En janvier 1911, la *Revue économique internationale* se consacrait à une question alors brûlante, et on pouvait y lire, à propos du

Digitized by Google

« Syndicalisme en France », une étude de M. Dubief, à la fois historique et bibliographique, où les travaux de MM. Albert Milhaud, Lagardelle, de Seilhac, Challaye, Paul Louis, Griffuelhes, etc , étaient analysés avec un sens de l'évolution très éveillé. M. Sorel lui-même y était mentionné, mais en passant, et ce n'est pas là qu'il fallait se documenter sur le célèbre écrivain. Depuis lors, les publications se sont multipliées. M. V. Diligent a donné ses *Orientations syndicales* (chez Bloud), où est exposée en larges traits la poussée formidable et bientôt séculaire, qui a reconstitué peu à peu sur un plan nouveau la vie corporative du passé, en dépit de l'individualisme jacobin et de la concurrence vitale (1). On trouve là l'analyse des idées de Waldeck-Rousseau, l'habile condensation des thèses catholiques, enfin, un long développement sur le programme révolutionnaire, avec des pages respectueuses, quoique contredisantes, sur l'œuvre de G. Sorel. La fin du livre est consacrée aux moyens dont dispose l'armée syndicale et aux courants qui s'y dessinent. C'est riche en faits et en documents.

On est involontairement contraint de rapprocher de cet ouvrage un autre de la même collection, donc publié chez le même éditeur, et qui a pour titre *La Crise sociale*. Celui-ci, dû à M. Deherme, le publiciste connu, est moins un exposé critique qu'une thèse, assez hasardeuse en somme. Après avoir tenté de montrer l'impuissance radicale et du régime actuel (anarchie parlementaire), et du régime futur qu'on nous propose, enfin, du fonctionnarisme de classe qu'il faudrait remplacer par un fonctionnarisme social où s'incorporerait le prolétariat, l'auteur imagine et définit son idéal à lui, la « dictature positive », sorte de rénovation du bon tyran à l'usage des démocraties. C'est ingénieux, plus ingénieux que probant, et on pourrait attendre davantage du S. U. organisé.

Mais revenons au syndicalisme. Parmi les autres travaux qu'il a inspirés en ces dernières années, une place distinguée revient à celui de M. Maxime Leroy (chez Colin), *Syndicats et services publics*. Il a, en effet, le mérite de combiner les renseignements historiques et pratiques et la critique de la situation actuelle, il est à la fois savant et vivant. L'auteur a une vieille expérience des questions dont il parle. Dès 1907, il publiait un in-8° sur les syndicats de fonctionnaires, et l'année suivante, un autre in-8° sur *La Loi*, c'est-à-dire la conciliation entre l'autorité nécessaire et le respect des droits individuels dans l'État démocratique. Juriste, il a le grand mérite de s'élever dans des sphères moins troublées que celles où la polémique oblige les Deherme et tant d'autres à vivre et à élaborer leurs cogitations. Dans son nouveau volume, M. Leroy envisage l'hypothèse de l'avènement d'un quatrième pouvoir, *Le Professionnel*, à côté des trois autres,

(1) Voir aussi le livre de M. A. Acht, *Der moderne französische Syndikalismus* (1911), où il y a un bon historique de ce mouvement, avec bibliographie, etc.

Digitized by Google

l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire. Bien que son livre ait déjà trois ans d'existence, on nous excusera de l'avoir signalé ici au même titre d'intérêt que de plus récents écrits.

* * *

La Philosophie syndicaliste, de M. Georges Guy-Grand (B. Grasset), est l'utile complément du livre du même auteur, *La Philosophie syndicaliste*, et même on peut dire qu'il a un objet mieux déterminé et d'un plus large intérêt. Les idées de M. G. Sorel y sont longuement analysées ; l'auteur en dégage notamment cette croyance à une « âme du prolétariat », remplaçant peu à peu l'âme religieuse du passé et il la compare, non sans forcer les termes, à la philosophie nietzschéenne, qui, tout à l'opposé, aristocratique et savante, emploie pourtant les mêmes méthodes et offre les mêmes préoccupations morales : « La *violence* de M. Sorel est une manifestation de la *force* de Nietzsche » et tous deux sont également âpres dans leur forme et épris des mêmes conceptions de pureté, de rigidité, de clarté française, d'intolérance et de discipline. M. Guy-Grand appelle, d'ailleurs, à la rescousse, les principaux disciples de l'école très libre dont on peut dire M. Sorel le chef ; il montre les points de contact entre Bergson et lui ; sa conclusion modérantiste le conduit à envisager ce qu'il y a de sain et de fécond dans les thèses si opposées dont il a fait l'analyse. Partant d'un tout autre pied, M. Émile Vandervelde étudie *La coopération neutre et la coopération socialiste* ; il résume l'état de la question dans les principaux États européens et il s'exprime assez sceptiquement sur les chances de réussite des coopératives de production au sein même de son parti, alors que les coopératives de consommation y ont si brillamment réussi. Toutefois, il ne dissimule pas, en ce qui concerne ces dernières, l'esprit capitaliste qui y est latent ou même déclaré ; il nie donc que « la société coopérative de consommation soit socialiste par nature, socialiste par définition » et il se demande si le prolétariat y gagne, en somme, plus qu'il n'y perd dans bien des cas. N'est-ce pas pour cela qu'en Belgique, elle apparaît rassurante à tant d'adversaires de la politique de classe ?

* * *

Après avoir passé cette trop rapide revue des livres consacrés au syndicalisme, on peut, sans transition, signaler celui de M. Paul Lacombe sur l'*Appropriation du sol* (Paris, Colin). L'auteur s'est proposé d'étudier l'évolution par laquelle le sol terrestre est devenu un objet d'appropriation privée. La question est fort débattue et a tenté de nombreux auteurs, parmi lesquels Spencer, sir John Lubbock, Laveleye, Dareste, Sumner Maine, Fustel de Coulanges, etc. Mais précisément, leur exemple a con-

Digitized by Google

vaincu M. P. Lacombe de la nécessité de limiter son champ d'exploration; et ce qu'il étudie, c'est l'évolution du régime de la propriété foncière chez nous, Français, en partant du plus lointain de nos origines, c'est-à-dire des coutumes de la Germanie d'une part, de l'antiquité gréco-latine d'autre part.

La méthode d'exposition adoptée par M. P. Lacombe n'est nullement dogmatique. Ayant conçu une hypothèse, il l'éprouve par une étude critique des travaux d'un certain nombre d'historiens partisans de l'hypothèse contraire, choisis pour leur valeur propre et pour l'autorité acquise par leurs ouvrages. Ce n'est qu'ensuite, qu'il expose sa thèse personnelle. Ainsi le lecteur est mis en quelque sorte en possession du dossier de la question débattue.

On ne s'étonnera pas de trouver en ce livre les qualités si personnelles de l'auteur, cette franchise, cette simplicité pleine de finesse et de bonhomie, qui ajoutent à l'étendue de son savoir et à sa puissance de réflexion un charme très particulier, et fort rare en ce genre d'ouvrages.

A ces publications d'importance on peut rattacher quelques autres, dont l'intention de propagande n'exclut ni le sérieux, ni la sincérité. Ce sont celles des catholiques « sociaux », qui sous le titre commun de *Questions de sociologie*, paraissent chez Bloud, à Paris. A côté de volumes consacrés à la dépopulation, etc., et dont plusieurs ont été signalés ici, on y trouve des plaquettes d'agréable présentation, telles que *Pourquoi nous sommes sociaux*, par le comte L. de Clermont-Tonnerre, protestation d'un « privilégié de la vie » contre « l'émigration à l'intérieur » des anciennes classes dirigeantes. Après une courte mais brillante carrière militaire, M. de Clermont-Tonnerre s'est voué à l'apostolat social. C'est dire qu'il prêche ici d'exemple. Il ne dissimule pas les obstacles qu'il a rencontrés autour de lui, chez les égoïstes, les sceptiques et les jaloux, comme chez certaines convictions d'ailleurs respectables. Mais il montre comment ces obstacles peuvent et doivent être surmontés. Puisse-t-il convaincre les lecteurs qu'il vise, que ni la fortune, ni les hautes situations mondaines ne dispensent de l'action, particulièrement de l'action sociale! Une autre de ces brochures est due à Mlle Jules Simon et intitulée *L'ouvrière*. La petite-fille du célèbre écrivain a, dit M. E. Lamy dans sa préface, « retrouvé la bague ancestrale dans ses bijoux de famille » et elle a dû rétrécir l'anneau pour le porter. Ce n'est pas le seul rétrécissement dont témoigne cet opuscule; car si le grand-père était de gauche, la petite-fille est de droite. Il y a, ce nous semble, au moins quelque impiété filiale à usurper un titre et un nom de cette sorte pour imposer à l'attention un petit catéchisme sans style. En revanche, on lira avec intérêt un courageux résumé de M. J. Gay, *Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880*. Le rôle néfaste de Montalembert, trahissant les siens, la courte vue des catholiques à la Veuillot ralliés à l'Empire, la clairvoyance d'un Quinet, si faus-

Digitized by Google

sement jugé à droite, enfin, l'injuste méconnaissance de l'évolution républicaine, tout cela est dit avec netteté et motivé avec force. Les libéraux belges trouveront dans cet opuscule une matière à amples méditations.

* * *

Chez Grasset, les *Œuvres choisies* de Péguy (1900-1910) vont permettre, chez nous, à bien des esprits curieux de connaître un homme, dont la belle indépendance morale et l'influence indéniante sur la génération actuelle sont plus notoires que ses ouvrages mêmes. La sélection est ingénieuse et satisfaisante, avec des subdivisions un peu paradoxales, mais tirant l'œil non sans profit. On retrouvera là quelques morceaux retentissants, comme ceux sur la Sorbonne, sur l'Affaire, sur Hugo, Michelet et Zola, etc. Peut-être aurait-on désiré des extraits plus étendus de ce livre si humain, *Notre jeunesse*; mais en cette matière, le goût individuel restera éternelle matière à polémique. Nos lecteurs n'oublieront pas l'étude sur Péguy publiée ici même (1er octobre 1911).

* * *

Chez Stock ont paru un utile *Abrégé du capital de Karl Marx* dû à Carlo Cafiero et traduit en français par James Guillaume; *Quelques écrits* d'Adhémar Schritzguébel, ancien membre de l'Internationale, mort en 1895 (le graveur, né dans la Suisse allemande, y vécut courageusement de la vie prolétarienne et prit part, dès 1868, à tous les efforts de la propagande de classe du futur parti socialiste. Kropotkine l'estimait et il y a dans ces pages un peu hâtives, rassemblées ici, des idées intéressantes); de Jean Grave, *Réforme, révolution* (c'est, on le devine, l'exposé du point de vue extrême dans le conflit social; sur le syndicalisme, considéré comme une transition vers l'état anarchique, sur le rôle des grèves, et aussi de la grève générale, qui « peut, au choix, être une arme politique », mais, pour être efficace doit devenir révolution, etc. On trouve ici les développements que faisaient prévoir les publications antérieures de l'auteur).

* * *

Avec un retard quasi inexplicable, on signale ici la thèse de M. E. Duchesne sur *Michel Jowiévitch Lermontov* (Paris, Plon, in-8°). Mais il est temps encore de louer ce gros livre sur un écrivain russe, dont l'existence mouvementée et la fin tragique accroissent encore l'intérêt qui s'attache à son œuvre. En somme, on ne savait presque rien du poète romantique russe en France; seules les histoires littéraires nous en avaient révélé quelque chose; en 1897, une courte biographie précède la traduction de ses *Poèmes* par Duperret. Ici, nous trouvons tous les développements désirables, l'étude minutieusement biographique, l'analyse des poèmes et des drames, avec des extraits qui semblent habilement choisis. De plus,

Digitized by Google

l'écrivain est replacé dans son double milieu social et intellectuel, et un chapitre important est le premier de ceux consacrés aux « influences dans l'œuvre de Lermontov » ; mais les données un peu spéciales et resserrées qu'il renferme le rendent moins attrayant que les autres, ceux où les influences allemandes, anglaises (surtout Byron) et françaises sont étudiées. De nos romantiques (car il a ignoré nos classiques), Lermontov semble avoir préféré l'inspiration de Hugo, Vigny et Barbier, sans ignorer ni Chateaubriand, ni Musset ; en somme, il nous doit moins que d'autres Russes et il a souvent parlé de la France sans excès de tendresse, malgré son admiration pour Napoléon.

* * *

Quelques livres sur Fénelon. — Depuis quelques années l'attention qui s'était concentrée, grâce aux efforts de F. Brunetière, sur Bossuet, sa vie, son œuvre et son rôle de polémiste et d'éducateur, semble se détourner de lui, au profit du grand adversaire qu'il traita sans ménagements. Fénelon, prince de l'Église, a tenté la curiosité butinante et dédaigneuse de M. J. Lemaître. Mais il a sollicité d'autres esprits, nourris de pure érudition, et il a retrouvé des apologistes. Parmi ces derniers, M. H. Brémond s'est particulièrement distingué. On connaît les très intéressantes études de ce prêtre parisien, doué pour la critique, sur *L'Inquiétude religieuse* (Perrin, à Paris), études qui font suite à une première série, intitulée *Ames religieuses*, et où l'auteur envisageait du même regard des problèmes de conscience assez différents. L'Angleterre avait une large part dans ce recueil, embrassant des cas de conversion ou de prosélytisme aussi dissemblables que les milieux où ils se sont manifestés. Dans le premier des deux tomes intitulés *L'Inquiétude religieuse*, c'est encore au delà du Canal que M. Brémond va chercher ses exemples, Newman, avec les antécédents si laborieux de sa conversion, y est étudié dans le milieu anglican où il vécut avec Pusey et d'où il devait s'arracher ; on doit confesser que le catholicisme du critique ne l'aveugle point et lui laisse tout son respect pour l'irréductible attitude de Pusey ; de même, il se montrera réservé dans l'analyse qu'il donnera, dans le second tome de *L'Inquiétude religieuse*, de l'évolution tout opposée des convictions de Green, l'historien anglais. Car dans ce second tome, l'Angleterre reparaît, et qu'il s'agisse de Lake et de la crise intérieure de l'anglicanisme ou de la « religion de G. Schot », les prédilections de M. Brémond le ramènent involontairement dans ce pays où, comme au XVII[e] siècle en France, les questions de foi continuent à être populaires, du moins dans une mesure plus étendue que chez nous. Tout ceci pour indiquer la position qu'a prise le critique catholique et aussi pour expliquer comment il s'était préparé à sa nouvelle tâche. Peut-être y songeait-il déjà, il y a quelques années, lorsque constatant l'action exercée sur Green par M[rs] Ward, la belle-mère du romancier

Digitized by Google

actuel, Mrs Humphrey Ward, il nous apprenait que c'était la lecture des lettres de Mme Guyon qui avait réconforté et consolé souvent cette chrétienne d'élite, tandis qu'elle prenait plaisir à les lire et à les commenter avec Green, alors vicaire de son mari.

Comme il fallait s'y attendre, Mme Guyon est, en effet, au premier plan de *L'Apologie pour Fénelon* (même éditeur). M. Brémond parle d'elle avec un respect qui l'honore ; il ne la défend pas comme il fait de son héros ; pourtant, il soutient que « c'était une rare nature, très haute, très généreuse et merveilleusement douée » et tout ce qu'on en sait de certain s'accorde avec ce jugement ; il va plus loin, il n'hésite pas à dévoiler le machiavélisme des attaques et des imputations de Bossuet, et il nous convainc aisément que les griefs de celui-ci n'eussent pas épargné, si on l'avait voulu, les grandes visionnaires, restées intangibles dans l'Église. Quant à ses fréquentations avec l'archevêque de Cambrai, il ne veut en retenir que ce qui est incontestable. Or, Fénelon y apparaît sincère et charitable, jusqu'au bout. « D'elle, comme de tout le monde, *il* n'a retenu que l'exquis. »

Il n'y a pas dans *L'Apologie* que l'historique d'une crise religieuse, si difficile à apprécier pour nous ; car les textes sont la moindre des pièces du procès, et pour le juger, il faudrait reconstituer toute l'époque, le rôle secret de Mme de Maintenon, des directions ecclésiastiques, les intrigues de cour, etc. ; il y a encore la polémique avec M. Lemaitre, mais aussi avec F. Brunetière, si entêté dans son antipathie pour Fénelon, avec M. Gousté et quelques moindres seigneurs. Malgré le morcellement inévitable de la matière, l'ensemble a de l'unité et de la vigueur, et tous les *fénelonistes* s'y plairont. Ils auront lu, mais d'un tout autre œil, les *Études critiques* de M. Moïse Cagnac, consacrées au même prélat (chez Oudin) ; c'est une consciencieuse monographie, s'adressant plutôt aux initiés, le manuel auquel il manque bien peu de chose pour introduire dans un monde, si éloigné du nôtre, de la meilleure façon qui soit. Et que manque-t-il ? Un peu de cette ondoyance et de cette indulgence, qui nous plaisent chez M. Brémond. Très didactique, non sans sécheresse dans sa précision, M. Cagnac, comme on dit, a les défauts de ses qualités. Néanmoins, son livre a sa place sur nos rayons. Et nous y admettrons aussi le petit travail de M. Compayré, *Fénelon*, publié dans cette série des « Grands éducateurs » que nous avons signalée plusieurs fois (chez Delaplane). Cette fois, le traité de *L'Éducation des filles* et le rôle d'éducateur que Fénelon remplit auprès du duc de Bourgogne font les frais de la courte et substantielle monographie, qui a la conclusion attendue : mystique, Fénelon « n'est pas un esprit moderne » ; nous aimons la science, nous sommes individualistes forcenés ; nous demandons à l'enfant une collaboration plus sévère et plus continue. Ainsi, à peu près, s'exprime M. Compayré, dont les idées datent un peu, car elles sont pré-bergsoniennes et soulèveraient bien des protestations actuelles.

Digitized by Google

Enfin, un des hommes les plus versés dans l'histoire comparée des littératures, M. G. Maugain, professeur à l'Université de Grenoble, a entrepris une enquête sur *Fénelon in Italia* (Paris, Champion). On la voudrait rédigée en français ; pourtant, le but spécial de l'auteur, le public auquel il s'adresse surtout, la nature des documents utilisés le justifient d'une préférence un peu déconcertante. Comme on devait s'y attendre, trois écrits de Fénelon ont connu une fortune particulière en Italie, où l'on n'a pas ignoré les autres (et notamment ceux qui ont trait à la querelle du quiétisme) ; ce sont : *La Lettre à l'Académie*, le *Télémaque* et *L'Éducation des filles*. M. Maugain nous donne tout l'appareil bibliographique sur ce sujet et des extraits significatifs. Il n'abuse pas des généralisations ; il les interdit peut-être même exagérément. Mais il a désiré être consulté plus encore qu'être lu. W.

* * *

Troisième concert de la Libre Esthétique.

Le troisième concert de la Libre Esthétique ne fut pas, dans son ensemble, inférieur aux deux précédents, qui eurent grand succès. Plus, nous eûmes la joie d'autant plus réelle que rare de goûter un jeune talent dont la fraîcheur est inattendue dans notre art. La *Suite* pour double quatuor est nerveuse et voluptueuse à la fois. Nous l'avons aimée tout entière et nous avons retrouvé dans la *Sicilienne*, à côté d'instants descriptifs à la De Bussy, toute la mélancolie, la langueur colorée et chaude de l'île heureuse.

Les mélodies grecques de Ravel ont cette clarté dans laquelle triomphe le talent de Mlle Marguerite Rollet.

Mlle Georgette Guller dépensa un art étonnant dans des choses qui n'en étaient point dignes. Elle fut sensible, gentiment avec Fauré, échevelée et franche dans l'*Islamey* de Balakiref.

M. Leirens nous fit regretter par sa quintette que le concert ne se fût terminé plus tôt. F. D.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 9 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Fulgence Masson :
PAUL JANSON.

M. W. :
PAUL JANSON ET LA G. G.

E. Cauderlier :
LA PUISSANCE POLITIQUE DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Bertha Mertens :
LA VEUVE.

Prosper-Henri Devos :
HORACE VAN OFFEL.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Incidents de frontière.
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Franz Foulon :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Maubel :
EN MARGE DE LA MUSIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

LES THÉATRES A BRUXELLES.
BULLETIN FINANCIER.
CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

1er MAI 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

Secrétaire de la rédaction : **Prosper-Henri Devos.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

Digitized by Google

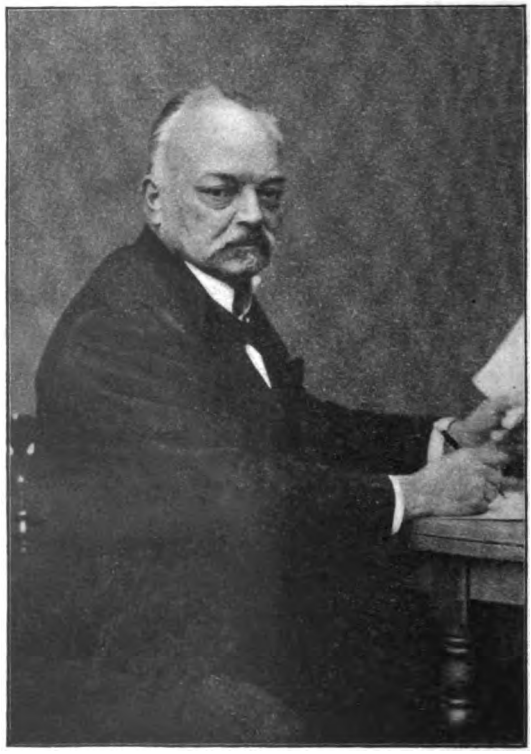

Paul JANSON, député de Bruxelles.

Digitized by Google

PAUL JANSON

Il serait prématuré d'entreprendre une étude complète de l'homme, de son rôle, et des causes de l'influence considérable qu'il a exercée sur sa génération. Je n'ai pas l'ambition de le faire dans ces quelques lignes. Mais je ne saurais lui rendre de plus juste hommage qu'en essayant de fixer ses traits essentiels et de montrer la passion superbe qui a fait l'unité et la force de sa vie.

Chose singulière, Paul Janson, qui conquit dès le début de sa carrière et garda jusqu'à la fin, le plus grand ascendant sur son parti, n'en fut jamais, à proprement parler, le chef. Il ne le gouverna point; avait-il les qualités d'un homme de gouvernement? Il serait oiseux de le rechercher : à coup sûr, il dédaigna ce rôle, et, s'il batailla sans trêve ni repos, pour assurer la prépondérance au parti libéral, l'idée de prendre une part effective dans le gouvernement démocratique qu'il espérait voir un jour, ne l'aiguillonna jamais.

Quelle fut donc sa tâche et quelles sont les sources de l'autorité qu'il conserva à travers les plus fâcheuses vicissitudes?

Paul Janson fut avant tout l'avocat de quelques grandes idées; sa vie se passa tout entière à les défendre. C'est de Bossuet, je pense, qu'on a dit qu'il n'eut point d'aurore. Ce mot s'applique fort justement à Paul Janson. Il entra dans la vie politique tout d'une pièce, dans la plénitude de son talent et la maturité de ses conceptions politiques. Elles s'étaient figées dans son esprit comme des dogmes. Il

Digitized by Google

les propageait avec l'ardeur d'un apôtre, et il poursuivit cet apostolat durant sa longue carrière, sans relâche, sans dégoût, sans découragement.

Son optimisme égalait la solidité de sa conviction. Jusqu'à la fin, il resta convaincu qu'il avait raison, que sa cause allait triompher, que la justice allait s'accomplir avec le plein épanouissement de ses rêves et que son imagination présentait avec le plus grand éclat aux auditeurs enthousiasmés.

Il puisait cet optimisme dans sa bonté et dans la certitude que l'humanité opère une évolution progressive, dont des accidents passagers peuvent retarder la marche, mais qu'ils ne sauraient arrêter. Cette bonté qui était le grand attrait de son intimité, on la voyait passer dans ses regards après les apostrophes les plus véhémentes et éclairer sa physionomie d'une expression de douceur et de tendresse. Aussi fut-il aimé, non seulement de ceux qui l'approchèrent, mais de la foule qui à distance sentait d'instinct la flamme de générosité qui l'embrasait.

C'est ainsi qu'il put, toute sa vie, tenir l'opinion publique attentive à ses discours. Il ne fut jamais las de parler, mais on ne se lassa jamais de l'entendre. Il put traiter pendant trente à quarante ans les mêmes sujets, puiser dans de laborieuses études et dans des méditations répétées de nouvelles raisons, sans qu'on puisse dire que l'orateur vieillissait ni que la matière qu'il pétrissait perdît de sa fraîcheur.

La réforme électorale, la protection du travail des femmes et des enfants, l'enseignement primaire, nos libertés publiques, la main-morte, le service général et personnel, tels furent ses thèmes favoris, les éléments fondamentaux de sa doctrine. Il fut à sa manière un spiritualiste. J'ignore s'il était de l'école des idées innées, mais à coup sûr, il y avait à ses yeux un contingent d'idées supérieures flottant sur le monde, qu'il fallait faire descendre des hautes conceptions de

Digitized by Google

l'esprit et répandre dans les masses. Il comprit ainsi sa mission d'homme politique; dégagé comme il l'était, de tout souci de gouvernement, il la poursuivit avec une liberté d'allure, une intrépidité d'action et une audace d'expression qui déconcerta parfois ses plus sincères admirateurs.

Il fut le tribun accompli, en ce sens qu'il apparaît non seulement comme l'homme qui parle à la foule, qui la voit haletante et la domine, mais aussi comme le penseur qui se passionne pour des principes et pour la vérité. Avant qu'il ouvre la bouche, on savait de quels accents sa parole allait vibrer, on connaissait son programme, les propositions essentielles de son discours.

Par une fortune singulière, — c'en fut une au moins pour ses vertus politiques, — lui qui fut le grand avocat de quelques idées supérieures, il eut à convaincre le peuple le plus réfractaire aux idées, l'auditoire le plus attaché aux questions d'ordre pratique, aux satisfactions d'intérêt matériel.

On peut se demander ce qui fût advenu de la vie publique de Paul Janson s'il avait pu agir sur une opinion plus mobile, plus souple et surtout plus accessible aux conceptions abstraites, aux principes généreux qui sont le fondement spirituel de la vie d'un peuple.

Songez qu'il débuta par des discours enflammés sur le suffrage universel, et qu'il finit sans avoir vu la pleine réalisation du vœu le plus ardent de toute sa vie; qu'il était dans sa maturité quand il entra à la Chambre, où il ne parvint à se faire élire par le corps électoral censitaire qu'avec la plus grande peine; que ses premiers grands discours eurent pour objet l'extension du droit de suffrage en matière provinciale et communale, en attendant la revision de la Constitution; que depuis lors, il ne se passa pour ainsi dire pas d'année qu'on n'entendît retentir sa voix éloquente, aussi bien au Parlement qu'au dehors, pour le sujet qui lui tenait tant au cœur! On a fait le compte des principaux discours qu'il a

Digitized by Google

prononcés au Parlement à l'occasion de la revision de la Constitution, il y en a bien une douzaine, sans compter les interventions de peu d'importance, les propositions qu'il a présentées et développées.

Sans doute, son rôle ne se fût pas terminé avec le succès de sa principale entreprise; son activité se fût rabattue sur d'autres questions : il y en eut beaucoup qui l'intéressèrent, mais peu l'absorbèrent et le passionnèrent au même point.

Par une rencontre assez rare, il avait tous les dons du tribun, la voix puissante et mordante, le verbe fougueux et pressant, l'imagination grandiose, la conviction inébranlable. La solidité de sa foi faisait la force de son éloquence. Ne cherchez point chez lui l'enchaînement des raisons, la dialectique serrée, les moyens familiers de l'orateur qui veut faire sa démonstration. Il n'en est pas dépourvu, mais ce n'est point par là qu'il se distingue. C'est par l'impulsion de sa volonté qu'il s'empare de l'auditoire. Il subjugue et il fascine, il entraîne et il émeut, beaucoup plus qu'il ne persuade.

On a publié ses discours parlementaires, on les relit avec intérêt, on sent toujours le frémissement d'une grande passion, mais il me semble que c'est au Parlement qu'il fut le moins lui-même. Sa large envergure était faite pour les grands espaces, pour les larges envolées ; il était mal à l'aise dans cette enceinte resserrée, il s'embarrassait dans les manœuvres et les manèges de la vie parlementaire. Il n'était point tacticien, ni *debater* à proprement parler. La plupart de ses discours étaient le fruit de longues réflexions, l'œuvre profondément pensée et mûrie. Ils manquaient souvent d'actualité. C'était d'ailleurs un des traits originaux de son éloquence de faire fi des contingences, de se tenir sur les sommets élevés, de se draper dans le souvenir de quelques grands faits historiques ou d'un épisode littéraire; ce disciple de la philosophie positiviste n'était point un orateur réaliste.

Digitized by Google

Veut-il esquisser le caractère du peuple belge, il le fait en quelques traits qu'il puise dans l'histoire :

« Le peuple belge, nous le connaissons, n'est-ce pas?

« Il a passé par toutes les dominations et par toutes les tyrannies depuis le xv^e^ siècle jusqu'en 1830.

« Il a subi la main de fer de l'Espagne et de l'Autriche. La France se l'est annexé par la conquête. La Hollande s'en est emparé pour agrandir son territoire.

« Et, malgré cette oppression séculaire qui a pesé sur lui, il a, au plus haut degré dans son sang et sa moelle, la haine de la tyrannie et du despotisme, l'amour de la liberté! Et c'est à raison de ces deux sentiments si profonds, si instinctifs en lui, qu'il revendique aujourd'hui son avènement entier et complet à la vie politique. »

Et comment, dans quel état d'esprit entreprend-il la conquête au droit de suffrage pour le peuple belge? Ecoutez l'indifférence qu'il éprouve pour les raisons qui assailleraient un homme de gouvernement :

« Vous le voyez, en entrant dans ce débat, ma préoccupation vive, ardente, sincère, est de m'efforcer de le maintenir à la hauteur de son objet, à la hauteur de cette grande, de cette noble défense que j'entreprends, la plus belle que puisse rêver un homme politique : la défense du peuple trop longtemps oublié, méconnu, dédaigné. Cette défense, je la présente, dégagé de toute préoccupation électorale. Quel que soit le sort du scrutin qui va s'ouvrir, j'aurai fait sauter la pierre vermoulue, but que je poursuivais depuis vingt ans, et ce résultat n'est pas fait pour me décourager ni pour m'abattre ! »

Il raisonnera ainsi toute sa vie, avec une sincérité d'accent, un altruisme, si on peut dire, qui est bien plus le propre du philosophe et de l'apôtre que de l'homme politique. Aussi n'est-ce pas au Parlement que son influence fut

Digitized by Google

la plus efficace. C'est au dehors, quand il parle à la foule, quand sa volonté peut se débrider sans craindre les lacets et les pièges, quand son imagination s'enflamme, qu'il sera plus éloquent, qu'il remuera le plus profondément les hommes.

C'est là, et devant la cour d'assises, qu'il fut le puissant orateur si justement applaudi.

Il parlait aux douze jurés comme il eût fait devant mille auditeurs. Et de fait il y avait des milliers de personnes qui l'écoutaient, qui dévoraient le résumé hâtif et imparfait de ses plaidoyers. Chaque affaire d'assises plaidée par Paul Janson fut, pour ainsi dire, un événement. Est-ce le hasard qui lui amenait les causes les plus passionnantes, ou bien les animait-il toutes de sa propre vie et leur insufflait-il l'émotion dramatique ? Je suis tenté de le penser. Le grand personnage de l'épisode judiciaire, c'était lui. Il transportait le procès dans le domaine de sa pensée, il l'amplifiait de toute la force de son imagination, il l'exaltait de la fièvre dont il était dévoré. Alors il devenait, comme devant la foule, un homme d'action et de volonté ; ses impulsions secouaient, emportaient l'auditoire. On sortait de l'audience, non point convaincu, mais ému et bouleversé. Une passion formidable avait passé, renversant tous les calculs et bousculant les plus apparentes raisons. La lutte ou la résistance étaient impossibles, il fallait fléchir devant cette force déchaînée.

L'image de l'orateur populaire, du grand tribun restera. C'est là que fut sa grandeur et c'est par là qu'il exerça son empire.

Il a passé parmi nous comme un personnage épique, comme le sujet héroïque d'une tragédie cornélienne, échauffé de l'ardeur la plus noble, chargé d'un rôle supérieur bien propre à élever les âmes au-dessus des misères et des petitesses qui sont le fond de l'humanité.

Ses efforts ne furent point stériles.

Si la bourgeoisie s'est modifiée depuis trente ans, si peu à

Digitized by Google

peu elle s'est accoutumée à la pensée qu'elle devait faire au peuple sa part, si après bien des résistances et parfois des colères, si après des hésitations et même des reculs, elle s'est acheminée dans des voies nouvelles, si elle a pensé autrement, avec plus d'élévation et de véritable clairvoyance, si elle a senti avec plus de générosité et de compassion, si elle s'est accoutumée peu à peu à l'esprit de solidarité qui doit unir toutes les classes de la société, c'est à la parole véhémente de Paul Janson qu'on le doit.

L'évolution fut lente, mais l'apôtre était opiniâtre; la résistance fut parfois exaspérée, mais elle s'apaisait bientôt au spectacle d'une grande bonté, unie à une force de volonté peu commune.

FULGENCE MASSON,
député de Mons.

Digitized by Google

Paul Janson et la G. G.

La dernière quinzaine aura été féconde en événements politiques, dont la mort de M. Paul Janson restera peut-être le plus notable. Il s'attache, en effet, à la disparition de l'éminent ministre d'État une signification capable d'émouvoir. Chef d'une génération qui s'est généreusement dépensée pour des idées de liberté démocratique et d'égalité sociale, il personnifiait trente-six ans de lutte parlementaire, mais aussi et surtout une politique que ses aînés et ses contemporains de la gauche modérée répudièrent toujours avec une suprême énergie. Avant lui et à côté de lui, on ne cessa de considérer comme indigne de la mission représentative d'entrer en contact direct avec ces foules, dont l'accession au scrutin fut réalisée par le plus étrange compromis de notre histoire parlementaire. Lui, au contraire, eut l'inspiration heureuse d'aller au-devant de ces disgraciés qui, groupés plus tard dans les Maisons du Peuple ou les syndicats chrétiens, allaient devenir les arbitres de notre destinée.

De sa part cette attitude fut un acte de grande habileté, et la popularité qu'il connut jusqu'à sa mort ne fut que le juste effet de sa clairvoyance. Mais on se méprendrait en attribuant à un calcul ce qui ne fut que l'élan d'un cœur et le cri d'une conscience. La beauté du rôle joué par Paul Janson a précisément consisté dans l'accord qu'il sut maintenir entre les intérêts durables de la politique progressiste, en Belgique, et les impulsions d'une humanité, riche en sensibilité et

Digitized by Google

dépouillée des scrupules et des inquiétudes où trop de ses coreligionnaires s'embarrassaient. Peut-être lui arriva-t-il, en certaines occurrences, de voir au-dessus de la moyenne d'un peuple qui est surtout exercé aux atermoiements et aux demi-mesures dans tous les ordres de la vie. Mais ces écarts mêmes et ces outrances ont servi la cause qui était la sienne. Le jour où il fut le moins heureux, lui comme son ami Féron, ce fut assurément celui où il tendit sa main loyale à des adversaires qui, affolés par la peur, ne virent dans la transaction offerte qu'un marché, où il s'agissait de ne concéder que le moins possible en échange du calme reconquis et de la longue et savoureuse jouissance du pouvoir.

Jamais Paul Janson ne consentit à reconnaître le jeu de dupes qu'avait été le vote du pluralisme. C'est que, dans sa pensée, celui-ci n'avait été, ne pouvait être qu'une étape sur la route du S. U. Et jusqu'à son dernier souffle il préconisa toutes les propagandes, toutes les mesures devant conduire à l'égalité des citoyens devant les urnes. Pendant qu'une foule immense et muette se découvrait devant le char qui emportait sa dépouille au champ d'incinération, on était invinciblement tenté de comparer le vote qui mit fin à la crise de 1893 et celui dont on escomptait l'apaisement de l'heure présente.

L'ordre du jour Masson-Liebaert ressemble, en effet, par plus d'un point, au pacte conclu jadis entre cléricaux et progressistes. L'unanimité de la droite, en s'y ralliant, nous avertit de la portée qu'elle entend lui conférer. Pour elle, c'est le « bon billet qu'a Lachâtre ».

Reste à savoir si le pays pense de même. Il est permis d'en douter. Celui qui, surtout dans les provinces wallonnes, a interrogé des hommes des différentes classes de la société, a pu constater que la moralité de la grève générale n'était pas, pour l'élite bourgeoise et commerçante, ce qu'insinuent la presse de droite, et même quelques feuilles de gauche. Si la satisfaction, dont se sont contentés les députés socialistes

Digitized by Google

apparaît mince, le bon sens moyen en conclut que ce n'était pas la peine, pour si peu, de déchaîner un tel cataclysme. Que coûtait-il à M. de Broqueville de s'expliquer sans ambages et, dût-il contrister M. Woeste, de confesser un sentiment qui est le sien, nous ne l'ignorons pas? Cette casuistique de collège patronné a déplu à bien des cerveaux simples, même catholiques.

Et d'autre part il est une impression qui reste gravée dans les cerveaux. C'est celle d'une force redoutable, dont disposent quelques excitateurs, et qui, s'il leur plaît, sera de nouveau jetée en travers de l'activité nationale et capable de tout arrêter. Le calme, la discipline, la ténacité muette des masses socialistes ont constitué un spectacle admirable et terrifiant à la fois. Il existe désormais chez nous, à la seule condition qu'une idée juste, profonde et simple en soit le moteur, une puissance nouvelle, avec laquelle devra compter tout gouvernement, non seulement dans l'application des lois et les rapports quotidiens de la vie publique, mais aussi chaque fois qu'au dehors du Parlement une initiative sera nécessaire pour modifier les formes sociales. Le *referendum* populaire, vainement réclamé par M. Lorand et ses amis, est bien peu de chose en comparaison d'un tel facteur politique. Imprudent le ministre que des préoccupations dogmatiques, des complicités de parti ou sa propre myopie engageraient à ne pas en tenir compte!

M. W.

Digitized by Google

La puissance politique de l'Église romaine.

Chacun sait, par les faits de tous les jours, combien le catholicisme romain exerce encore une pression politique sur la plupart des gouvernements européens. Son pouvoir, comment est-il né; comment s'est-il développé; qu'en reste-t-il au temps présent et comment en combattre les manifestations actuelles? Voilà ce que cette étude se propose à exposer rapidement.

Le christianisme, après s'être répandu dans l'empire romain par toutes les côtes de la Méditerranée, finit par y affirmer sa vitalité, en se substituant petit à petit aux vingt cultes divers qui s'inspiraient du polythéisme naturaliste et dont la ruine s'achevait dans le mépris de leurs adversaires et la désaffection de leurs adhérents; y restaient seuls attachés encore le patriciat rétrograde de l'empire et les gens des campagnes; d'où le mot paganisme (de *paganus*, paysan), qui, dans le vocabulaire des chrétiens, désigna les esprits attachés aux cultes d'antan. Il est remarquable que le catholicisme, à son déclin, trouve ses derniers fidèles dans la même clientèle qui semble bien former les résidus sociaux les moins accessibles à la poussée des idées.

L'empereur Constantin qui disputait le trône à deux compétiteurs, vers le début du IV^e^ siècle, sentit l'appui qu'il pouvait trouver en ralliant à sa cause les sectateurs du nouveau culte. Il se déclara pour eux et, grâce au concours des chrétiens, vainquit successivement Maxence et Licinus. Resté seul maître dans l'empire, il y fit proclamer, en 313, l'édit de Milan, permettant l'exercice public du culte chrétien, ce qui ne l'empêcha pas, d'ailleurs, de faire relever en même temps, à Rome, des temples consacrés aux dieux de l'Olympe et de reprendre l'ancien titre de *Pontifex Maximus*.

Digitized by Google

Ce fut Constantin aussi qui voulut que les chrétiens cessassent de disputer sur leurs dogmes, disputes qui dégénéraient fréquemment en conflits sanglants et affaiblissaient par cela même l'unité de l'empire et sa résistance à la poussée des barbares, partout menaçants. Pour y arriver, il convoqua de son autorité le concile de Nicée et y imposa la définition de la divinité du Christ, que contestaient Arius et la majorité des Eglises d'Orient. Rome n'eut qu'une part infime à l'élaboration de ce dogme essentiel. L'évêque de Rome ne vint même pas à Nicée et n'y fut représenté que par deux prêtres et un légat. Ce fut Constantin qui fit proclamer le Christ Dieu et l'imposa à tout l'empire. Il mourut peu après et reçut le baptême quelques jours avant sa mort. Le Sénat de Rome lui rendit les honneurs divins en l'inscrivant parmi les dieux de l'Olympe, tandis que l'Église le béatifiait sous le vocable de saint Constantin le Grand.

Il est peut-être utile de rappeler comment les successeurs de Constantin, qui, eux, étaient partisans d'Arius, défirent son œuvre par le concile de Rimini, comment toute la chrétienté, jusques et y compris le pape Libère, accepta et sanctionna cette apostasie. Il suffit d'ajouter que Théodose, le dernier des Césars qui gouverna tout l'empire, se déclara Nicéen convaincu, imposa de nouveau la divinité du Christ sans réserve, laquelle, sur la fin du IV^e^ siècle, devint enfin la foi officielle du catholicisme.

Jusqu'à présent, nous voyons la religion nouvelle, instrument de règne aux mains des empereurs. Cette situation change du tout au tout au profit de l'Eglise, lors de la chute de l'empire d'Occident. Tout tombe et s'écroule à la fois dans la catastrophe universelle. Après que les barbares eurent enfoncé de tous côtés les frontières de l'empire, envahi ses provinces et pris Rome d'assaut, seuls restaient debout le culte chrétien et son organisation hiérarchique, encore embryonnaire, mais déjà dessinée. Rome, centre de l'empire, était d'ailleurs devenu, par la force des choses, centre de la catholicité d'Occident. C'est vers Rome qu'avaient convergé toutes les activités; c'est là que se rencontraient les évêques des Gaules, de l'Ibérie et de l'Afrique du Nord. C'est là qu'avaient lieu les conciliabules sur les questions de dogme et de discipline. Les évêques de Rome surent tirer parti de ces

Digitized by Google

avantages pour prendre, petit à petit, en mains le gouvernement des Eglises d'Occident. Y contribua la légende que les évêques de Rome tiraient leur primauté de l'apôtre Pierre, qui y aurait exercé le pontificat pendant vingt-cinq ans, alors qu'il semble plus probable qu'il n'y mit jamais les pieds et mourut obscurément en Galilée.

Grâce à ce concours de circonstances, le siège papal, lors de la chute de l'empire, apparut comme la seule institution survivant à la ruine universelle. Tout ce qui restait de sympathies au passé, de résistance aux barbares, se rallia à lui. Il devint à la fois le dépositaire de la tradition et l'espoir de l'avenir. Les anciennes divisions politiques furent utilisées; les provinces devenant des diocèses et les évêques remplaçant les préfets et les proconsuls; les ordonnances papales continuèrent jusque dans le détail, l'empire et ses institutions; la dignité païenne de Pontifex Maximus, les papes s'en revêtirent et ils la portent jusqu'à nos jours. La garde palatine, qu'avait créée Constantin, devint la garde des papes. Tout, jusque dans le détail, tendit à perpétuer l'empire dans la dignité et dans le décor de la papauté.

Charlemagne, qui canalisa l'effort des barbares, le régla et fut leur premier grand chef, reconnut explicitement la situation prépondérante de l'évêque de Rome en lui demandant l'investiture de la dignité impériale. Il vint à Rome s'y faire couronner et donna, par ce fait, à la papauté un nouveau prestige, dont elle va se servir avec une adresse consommée.

Tous les moyens, d'ailleurs, lui furent bons et l'édifice de sa grandeur s'éleva sur deux faux d'une importance majeure, l'un dans l'ordre temporel, l'autre dans l'ordre spirituel.

Le premier est connu dans l'histoire sous le nom de Donation de Constantin. Rome profita du séjour de Charlemagne pour revendiquer la souveraineté temporelle de toute l'Italie au nom d'une soi-disant donation qu'aurait faite Constantin au pape Sylvestre. Ce document apocryphe, rédigé en latin barbare du IX^e^ siècle et par lequel l'empereur aurait donné au pape toute l'Italie, outre la suzeraineté sur toutes les provinces de l'empire d'Occident, fut le subterfuge audacieux qui confirma le domaine temporel des papes et leurs prétentions à une sorte d'hégémonie dans l'ordre politique. Sa faus

Digitized by Google

seté ne fut signalée et reconnue qu'au XVe siècle, alors qu'il avait depuis longtemps produit tous ses effets. Les papes, d'ailleurs, se refusèrent toujours à reconnaître que cette puissance temporelle, qu'ils revendiquent jusqu'à ce jour, n'a eu d'autre source qu'un faux avéré.

La seconde imposture ne fut pas de moindre qualité et, de celle-ci, les effets durent et s'affirment surtout de nos jours.

Aux vraies décrétales, qui furent réunies vers 630, par Isidore de Séville, s'ajoutèrent, vers 850, de nouvelles décrétales résolument favorables aux prétentions papales dans leurs conflits avec les assemblées synodales, les conciles et les autorités civiles. Ces documents mettaient les papes au-dessus de tous les évêques, leur donnaient le droit de les juger, de les transférer d'un siège à un autre ou de les suspendre. En un mot, ils faisaient des évêques du monde chrétien les serviteurs de Rome. Ils ajoutaient à ces droits exorbitants celui de réformer toutes décisions rendues par un tribunal ecclésiastique et civil et enfin conféraient au pape seul le droit de convoquer des conciles et de promulguer leurs décisions, ce qui lui permettait de ne faire connaître que celles qui restaient favorables à son pouvoir. Ce document, qui tendait à transformer la république ecclésiastique en une monarchie absolue, fut forgé de toutes pièces dans la première moitié du IXe siècle et on commence à le citer comme autorité depuis l'an 865. La preuve du faux fut fournie avec une indiscutable évidence par les centuriateurs de Magdebourg (1560) et le pasteur français Blondel, en 1655. Rome mit simplement la preuve à l'index, et continua à bénéficier de l'hégémonie spirituelle que lui assuraient les fausses décrétales.

Ces deux faux historiques sont à la base du pouvoir de Rome, tant dans le spirituel que dans le temporel. Ils constituent la plus audacieuse imposture que connaisse l'histoire, celle qui eut les effets les plus durables et les plus funestes, celle qui appuie encore, de nos jours, cet absolutisme rigide et impérieux qui enchaîne au trône papal tous les évêques de la chrétienté, et étouffe dans l'Église toute velléité d'initiative et d'indépendance. Il n'en reste pas moins et on ne peut assez répéter que le double pouvoir des papes, tant au temporel qu'au spirituel, ne repose que sur une double et fla-

Digitized by Google

grante imposture. On va voir comment les papes surent s'en servir pour aspirer à la domination universelle et tâcher de la réaliser.

L'impérialisme papal.

Le but poursuivi par Rome avec une inflexible ténacité fut de dominer au spirituel comme au temporel. Il est d'un intérêt majeur d'indiquer les principales étapes de cette ascension vers le pouvoir absolu.

Jusque vers 1050, les papes, comme tous les autres évêques, étaient nommés par le peuple de leur diocèse, ce qui donnait un caractère démocratique à leur dignité et perpétuait les coutumes des premiers siècles chrétiens. Nicolas II décida que le souverain pontife serait nommé désormais par le collège des cardinaux. On nommait ainsi les prêtres des principales paroisses de Rome. Le cardinalat avait été une dignité créée par l'empereur Théodose et donnée par lui à certains officiers ayant de hautes charges dans l'État. Les curés des principales églises de Rome avaient perpétué le titre et concouraient avec le peuple à l'élection des papes. Désormais, les curés-cardinaux eurent seuls droit de l'élire et, du coup, ils obtinrent la prééminence sur les évêques. Enfin, Paul II décida que désormais le pape seul nommerait les prêtres-cardinaux. Par ce nouveau coup d'État, le pape régnant préparait l'élection de son successeur et le cercle de l'absolutisme se fermait.

Il devait se préciser plus tard et nous devançons ici le cours de l'histoire, en remarquant que cet autocratisme étroit et fermé finit par s'exercer au profit d'un *consortium* d'Italiens. En effet, la plupart des dignitaires de l'Église furent bientôt choisis parmi les Italiens, malgré les décisions des conciles de Bâle et de Constance qui les voulaient proportionnels aux diverses nations. Le Hollandais Adrien VI, qui régna de 1522 à 1523, fut le dernier pape étranger. Depuis près de quatre siècles, tous sont Italiens. Le collège des cardinaux est toujours en forte majorité italien ; enfin, l'Italie conserve un nombre très considérable d'évêchés, dont les titulaires ont droit de vote aux conciles, de manière à assurer à ceux-ci une majorité toujours italienne et papale.

Digitized by Google

Tout est calculé de longue main pour que l'Église soit le fief d'une *camorra* d'Italiens, qui, y disposant d'un pouvoir sans contrôle et sans limites, perpétuent en faveur de leur nation et de leur race, les bénéfices, les faveurs, les prébendes et les avantages matériels de tout genre que ce pouvoir comporte. Cela dit, reprenons l'enchaînement logique de notre exposé.

Grégoire VII continue la construction du régime absolu en décrétant que les évêques seraient désormais, par toute la chrétienté, nommés par lui seul. Jusqu'alors, les curés étaient élus par le peuple, et les évêques par le peuple et le bas clergé; c'est un nouvel et important accroissement de pouvoir que s'arroge Rome. En même temps, il est ordonné aux prêtres et aux évêques de rester désormais célibataires. Ils sont enlevés au monde, il faut qu'ils soient au service exclusif de l'Eglise.

Les papes s'intitulaient jusqu'alors vicaires de saint Pierre. Innocent III (1198-1216) prend le premier le titre de vicaire de Dieu. C'est lui encore qui, à l'occasion de la croisade contre les Albigeois, institue l'inquisition et interdit la lecture des livres saints en langue vulgaire. Les fidèles ne doivent plus entendre que les instructions et les ordres de l'Eglise, que trop souvent les livres saints contredisent. La machine de guerre, forgée pendant des siècles pour s'emparer des âmes et pour condenser ce formidable pouvoir dans un seul homme, va maintenant s'attaquer aux princes et prétendre à la domination politique mondiale.

Ce nouvel effort vers la suprématie universelle fut d'abord exprimé en maximes par le *Dictatus Papæ*, dont l'auteur présumé est Grégoire VII. Ce document célèbre formule les ambitions politiques de la théocratie. Il déclare que seul le souverain pontife dispose des insignes de la royauté, qu'il lui appartient de déposer les empereurs et les rois, qu'il a le droit de délier les sujets de leur serment de fidélité; que son élection canonique le place au rang des saints et que l'Eglise romaine, dépositaire des vérités absolues, n'a jamais erré et n'errera jamais.

En vertu de ces pouvoirs qu'il s'arroge, Grégoire VII réclame la suzeraineté des royaumes de Hongrie, de Dane-

Digitized by Google

mark et d'Espagne, parce que leur conquête — récente — est le fait de la grâce et de l'intervention de Dieu, dont il est le représentant et l'usufruitier. Et telle est la puissance de la foi parmi leurs peuples, que les nouveaux souverains obéissent et s'inclinent. Pendant plus de deux siècles, de 1075 à 1300, la papauté pourra de fait exercer cette omnipotence qui ressuscite l'empire romain.

Innocent III donne des monarques à la Serbie, à la Bulgarie, et nomme don Sanche roi de Portugal. Agenouillé devant lui, Pierre II d'Aragon prononce ces paroles : « Je confesse de cœur et de bouche que le pontife romain, successeur de saint Pierre, tient la place de celui qui est le souverain de tous les royaumes terrestres, qu'il peut conférer à qui bon lui semble. » C'est devant Innocent III que le jeune empereur d'Allemagne, Henri IV, vint s'humilier à Canossa. Guy de Dampierre, comte de Flandre, déclare à Rome par son ambassadeur que le pape est le souverain absolu placé au-dessus des princes et maître de déposer les rois (1).

Dans sa querelle avec le roi d'Angleterre, le pape n'hésite pas à prétendre qu'en vertu des pouvoirs de son office, il entend diriger non seulement le sacerdoce, mais encore la royauté, et, le conflit s'aggravant, il finit par donner le royaume à Philippe-Auguste, après avoir excommunié Jean sans Terre. Celui-ci se résigne à se soumettre, et le pape lui envoie un légat, aux pieds duquel la couronne fut déposée, après quoi il la mit sur la tête du roi, devant tous les grands vassaux indignés de cette humiliation. Et quand, plus tard, les seigneurs promulguèrent la grande charte qui limite les droits du prince et stipule ses devoirs et les droits de ses sujets, Innocent III, qui vit dans ce pacte une affirmation de droits en dehors et contre les siens, condamna les grands vassaux anglais comme rebelles, et, par sa bulle du 24 août 1215, défendit « au roi, sous peine d'anathème, de l'observer, aux barons et à leurs complices d'en exiger l'obéissance ». Son intransigeance voyait d'ailleurs juste; de la grande charte anglaise sont sorties toutes les libertés modernes, dont l'affirmation et la pratique ont contribué à

(1) VANDERKINDERE, *Le siècle des Artevelde*, p. 306.

Digitized by Google

mettre les pouvoirs civils à l'abri et au-dessus de l'absolutisme romain.

L'autocratie des papes fut à son paroxysme dans Boniface VIII, qui régna de 1294 à 1303, et inaugura son pontificat en déclarant que « toute créature doit obéissance à l'évêque de Rome ». Mais les rois se fatiguaient de subir une ingérence qui prétendait se substituer à leur pouvoir et ne voir en eux que des prête-noms, au service de l'absolutisme théocratique. Le conflit de Boniface VIII avec Philippe le Bel se dénoua contre le pape, et fut un tournant décisif dans l'histoire des grands courants de la pensée humaine. A partir de ce moment, le pouvoir politique des papes est discuté et ne fait plus que décliner jusqu'à son effondrement au cours du XIX^e^ siècle.

Philippe fut un des artisans les plus énergiques de l'unité française. Il eut de fréquentes guerres avec les grands vassaux, d'urgents besoins d'argent et souffrait malaisément les immunités ecclésiastiques qui exemptaient totalement de l'impôt les biens de l'Eglise. Arguant de la maxime que les clercs doivent servir par des subsides le pays qu'ils ne servent point par les armes, il en voulut et en poursuivit âprement l'exécution. Tout le clergé regimba et Boniface VIII l'appuya en lançant la bulle *Clericis laïcos*, qui défendait sous peine d'excommunication d'attenter aux privilèges des clercs. Le roi, en guise de représailles, interdit de porter encore de l'argent à Rome, menaçant de priver ainsi le pape des revenus considérables qu'il tirait de la fille aînée de l'Eglise.

A ce coup, le pape répond en nommant d'office, en France, à l'évêché de Pamiers, son homme lige, Saisset, qu'il institue en même temps comme légat et charge de soulever le Midi contre l'autorité royale. Mais Philippe le fait arrêter sans hésitation et juger par un tribunal séculier. En même temps, il fait demander par ses légistes la convocation d'un concile pour juger et au besoin déposer le pape. Celui-ci, exaspéré, répond par la bulle *Unam sanctam*, lance contre le roi l'excommunication majeure et donne la France à l'empereur Albert d'Autriche par un message disant : « Nous vous donnons par la plénitude de notre puissance le royaume de France, qui relève de droit de l'empire d'Occident. » Ce droit

Digitized by Google

se fondait sur la fameuse donation de Constantin qui prétendait placer sous la suzeraineté du pape tous les territoires jadis régis par la Rome des Césars.

Philippe le Bel était un de ces hommes qui devancent leur temps. Il comprit quels ressorts nouveaux il fallait opposer aux foudres de l'Eglise et à tout ce déploiement de prestige et d'ascendant moral que l'état des esprits à l'époque rendait encore si redoutable; il suscita une force du même genre, mais neuve pour son temps : l'opinion publique. Il convoqua sa noblesse et ses communes en Etats généraux à l'église Notre-Dame de Paris, leur exposa la situation humiliante faite à leur roi, éveilla l'orgueil national et le sentiment patriotique et les conjura de condamner solennellement cette ingérence abusive d'un prêtre étranger dans les affaires du royaume, ingérence qui n'allait à rien moins qu'à en disposer au profit d'un prince étranger. Les Etats généraux acclamèrent leur roi. Ainsi soutenu par l'esprit qu'il venait de faire surgir, Philippe osa braver les armes spirituelles de l'Église. Il fit d'abord condamner par ses Etats les agissements de Rome, fit brûler publiquement une bulle lancée contre lui, déclara carrément la guerre au pape et envoya en Italie une expédition commandée par Nogaret et Colonna. Ceux-ci, après avoir battu et dispersé les forces papales, signifièrent à Boniface VIII sa condamnation dans son palais d'Anagri, près de Rome. Boniface en mourut de colère et d'indignation quelques jours plus tard.

Benoît XI, qui lui succéda, voulut faire la paix avec la France et leva les excommunications qui avaient frappé Philippe, mais il prétendit confirmer celles qui touchaient Nogaret et Colonna, qui s'arrangèrent pour l'empoisonner. Après quoi, Philippe parvint à faire nommer au trône pontifical un prélat français, Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, qui fut pape sous le nom de Clément V, mais qui, redoutant pour sa vie le séjour de Rome, transporta le Saint-Siège en Avignon.

Ce tournant fut fatal aux prétentions politiques de l'Eglise. Après que sept papes eurent régné en Avignon (1304 à 1378), le grand schisme éclata par la nomination simultanée d'un pape à Rome et d'un autre en Avignon, et l'on vit, en 1410, trois papes à la fois, s'excommuniant l'un l'autre : Benoît XIII,

Digitized by Google

Avignonnais; Grégoire XII, Romain, et Alexandre V, nommé pour les départager par un concile à Pise. En 1429, seulement le dernier pape avignonnais abdique.

L'énergique initiative de Philippe et les scandales de tous genres dont s'accompagna le grand schisme avaient ébranlé la situation extraordinaire dont bénéficiait la papauté depuis trois siècles. Le roi de France ayant donné l'exemple en résistant par la force à l'audace des gens d'Eglise, la force intervint désormais à maintes reprises pour mettre les papes à la raison. Le prestige de Rome en souffrit Il pâtit plus encore par l'abus de l'excommunication qu'elle donna même en bail à des tiers; par la chasse aux sorcières, organisée surtout en Allemagne ensuite de la bulle *Summus desiderantes*, du 5 décembre 1484, qui alluma des bûchers tout au cours du XVI^e^ siècle et coûta la vie à près de cent mille malheureuses, convaincues de soi-disant maléfices et sorcellerie; et enfin par l'appétit désordonné de l'argent et des biens de ce monde, que montrèrent toujours les prêtres de Rome. Non contents des deniers qu'ils levaient dans tous les diocèses, les papes en vinrent à faire de la simonie ouverte en cédant dans tous les marchés et les foires d'Europe l'absolution au plus offrant pour les fautes les plus graves. La Réforme, depuis longtemps préparée dans les esprits, éclata comme un coup de tonnerre. En moins d'un demi-siècle, elle détache de l'Eglise l'Allemagne du Nord, les Etats scandinaves, la Hollande, l'Ecosse, l'Angleterre et une partie de la Suisse.

Nos Flandres avaient également acclamé la Réforme et secoué le joug. Elles y retombèrent, hélas! sous Alexandre Farnèse, lieutenant de Philippe II, qui sut détacher de la coalition des Provinces-Unies la noblesse et les villes wallonnes, dont les milices réunies aux bandes espagnoles remirent les Flandres sous la néfaste domination de Philippe et de Rome (1). Cette défection fut une catastrophe. De l'avis de deux grands esprits, MM. Em. de Laveleye et Goblet d'Alviella, « ce fut le malheur de notre pays de n'avoir pu

(1) Cf. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, vol. IV, « La reconciliation des Wallons avec l'Espagne », p. 136-158.

Digitized by Google

se maintenir dans le courant de la réforme du XVI^e siècle ». Toute notre histoire en eût été changée !

Ce n'est pas que Rome abandonnât du coup ses prétentions au gouvernement politique de la chrétienté. Jules II, qui mania l'épée plus que la crosse, prétendit déposer Louis XII et attribua la France au jeune Henri VIII d'Angleterre. Il en fut pour ses prétentions. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, la curie maintint ses aspirations à l'hégémonie, et Sixte-Quint, après avoir excommunié Henri IV de Navarre, s'avisa de le déclarer inhabile à la succession au trône de France. Mais les temps de l'absolutisme théocratique étaient passés et les rois prirent bientôt l'offensive en traçant des limites à l'étendue même de ses pouvoirs spirituels.

François I^er réclame et obtient par le concordat de Bologne la libre nomination à tous les évêchés, abbayes et prieurés. Il abolit le droit d'appel, à Rome, des sentences contre le clergé, rendues en France. La plupart des princes chrétiens l'imitent et stipulent des conventions du même genre.

Enfin, Louis XIV, au pinacle de sa grandeur, amena le clergé français à rappeler le pape aux modestes origines de son autorité. Bossuet se chargea d'en tracer les bornes par la fameuse déclaration gallicane de 1682, qui dit en substance :

« 1° Les papes n'ont pas le pouvoir de déposer les souverains, ni de délier leurs sujets du serment de fidélité;

« 2° L'Eglise représentée par un concile est supérieure en autorité aux papes;

« 3° L'usage de leur puissance apostolique est bornée et réglée par les canons de l'Eglise;

« 4° Le jugement d'un pape est faillible et réformable même en matière de foi, tant qu'il n'a pas été sanctionné par un concile. »

Cette déclaration, élaborée par le plus grand des évêques de France et signée par trente-cinq prélats, affirmait non seulement la liberté et la dignité de l'Eglise gallicane et de la catholicité tout entière. Elle renfermait, en outre, le pouvoir spirituel des papes dans des limites dont il n'eût jamais dû sortir et qui sont celles que lui donnent la lettre et l'esprit

Digitized by Google

des écrits apostoliques et la pratique des cinq premiers siècles chrétiens (1).

Mais, sans tarder, la curie s'employa à remonter le courant et à réaliser dans le spirituel cette autorité absolue et dictatoriale qu'elle avait perdue dans le temporel et dont le dernier épisode fut l'entrée des troupes italiennes dans Rome, en 1870. Elle fut puissamment secondée dans cette ambition nouvelle par les ordres monastiques, au premier rang desquels figurent les Jésuites. Les moines furent de tous temps en conflit avec les dignitaires de l'ordre séculier, dont ils déclinaient la direction. Ils travaillèrent constamment à réduire l'autorité et les attributions des évêques au profit de celles des papes, dont ils acceptaient seuls les ordres. Leur triomphe fut le concile de 1870, qui proclama l'infaillibilité personnelle et absolue des papes, en matière de foi et de mœurs, consacrant ainsi l'absolutisme dictatorial des pontifes romains dans l'ordre spirituel.

Cette victoire décida la papauté à résigner ses anciennes prétentions dans l'ordre temporel. A tout le moins, le pape Léon XIII y consentit par un document sur lequel l'attention n'a pas été assez dirigée et qui sera célèbre dans l'histoire : la bulle *Immortale Dei*, du 10 janvier 1890 :

« Dieu, y est-il dit expressément, a divisé le gouvernement des hommes entre deux puissances : l'ecclésiastique et la civile, celle-là préposée aux choses religieuses, celle-ci aux temporelles; chacune d'elles en son genre étant souveraine et sans supérieur ici-bas. L'une n'a pas à obéir à l'autre, au moins dans les domaines qui sont de son ressort propre. »

C'est la séparation des attributs de l'Eglise et de l'Etat, reconnue par le plus sage et le plus avisé des papes. C'est l'abandon du rêve d'hégémonie impériale telle que l'avaient formulé Innocent III et Boniface VIII. C'est la victoire définitive de ce courant d'idées qui fut inaugurée par la charte des libertés anglaises et l'initiative hardie et décidée de Philippe le Bel.

Ce n'est pas que l'Église ne soit restée puissante dans beau-

(1) C'est ce qu'ont encore démontré récemment Mgr Batiffol et Duchesne, qui, pour l'avoir fait, se sont d'ailleurs attiré les représailles de la curie romaine.

Digitized by Google

coup de communautés européennes et n'y manifeste cette puissance par la formation de groupes parlementaires qui défendent ses intérêts. On l'a bien vu lors du fameux *Kulturkampf*, en Allemagne, où le prince de Bismarck fut obligé de céder après une longue lutte à la pression du centre catholique; mais cette influence ne s'exerce plus que par des personnes interposées et celles-ci n'entendent plus être les exécuteurs passifs des volontés du Vatican. Elles ont leur mot à dire et leur *veto* à prononcer. Le centre allemand accepte les directions générales de Rome, mais non ses instructions, et prétend réserver sa liberté d'action et l'a souvent fait voir.

Il en est de même de la droite catholique en Belgique. Il faut bien le dire, si la droite obéissait à la papauté et n'était que l'instrument politique de ses volontés, elle devrait tout d'abord s'attaquer à la Constitution et en renverser les dispositions les plus essentielles : abolir la liberté de conscience, rétablir la religion d'Etat et la censure ecclésiastique. C'est ce que prescrit formellement le *Syllabus* de Pie IX, qu'on trouvera cité plus loin.

Elle n'en fait rien, et distingue entre la thèse et l'hypothèse, distinction assez confuse mais qui aboutit pourtant à un compromis entre les exigences de l'Eglise et les nécessités des temps nouveaux.

En réalité, le Saint-Siège influence les partis catholiques en Europe, mais ceux-ci ne sont plus les exécuteurs de ses volontés, comme l'étaient encore les Etats catholiques il y a moins de deux siècles.

On pourrait aussi bien et peut-être mieux prétendre que ces partis conservateurs se servent aujourd'hui de l'Eglise pour se faire une clientèle électorale et se perpétuer au pouvoir, ce qui est le premier de leur but. En tout cas, l'Eglise ne trouve plus en eux que des alliés qui lui font des concessions et des privilèges, mais n'obéissent plus à ses injonctions parce qu'ils sont, malgré eux, tout imprégnés de l'ambiance nouvelle que nous allons maintenant dépeindre.

(*A suivre.*) E. CAUDERLIER.

Digitized by Google

LA VEUVE

Le 9 septembre, à 5 heures du soir, une femme entra au cimetière Montmartre. Elle n'était pas en deuil, mais de noir vêtue : un complet tailleur, un chapeau mou à la Robespierre, des gants bruns, une sacoche noire à fermoir doré.

Elle passa rapide comme quelqu'un qui sait le chemin. Sous le pont de la rue Caulaincourt, elle jeta un regard à droite vers la tombe de Stendhal. Les trépidations de la rue au-dessus d'elle, lui firent lever la tête. Chaque fois que monte ou descend un tramway, le sol réagit avec ce qu'il contient... C'est ainsi que Stendhal mort participe à la vie de Paris.

Elle marcha, monta rapidement trois marches d'escalier, tourna à gauche, puis à droite et s'arrêta. La tombe de l'aimé se présenta toujours de la même façon, sans signe d'appel. Elle sentit que si elle la dépassait, rien, mais absolument rien, n'aurait lieu. Pourtant elle s'assit. C'est une visite spirituelle qu'elle lui faisait aujourd'hui.

Depuis quatre ans qu'il est mort, elle est venue, de période en période, réclamer son bien, tout son bien perdu. C'était toujours le même regard qu'elle désirait, la même raison qu'elle voulait pour se laisser de nouveau conduire dans la vie, comme une petite fille confiante ; c'était encore un conseil précis et impérieux qu'elle venait lui demander ou quelques sanglots désespérés qu'elle venait lui offrir, parce qu'il avait toujours adoré les sanglots de sa voix d'amoureuse. Quelquefois aussi un désir plus confus et plus impérieux encore l'amenait devant le n° 18490, un désir qui lui mettait au front une vague rougeur et dans les yeux un éclat spécial : elle était inconsciem-

Digitized by Google

ment et pour toujours restée influencée par cette grande première et harmonieuse passion de douze ans. Elle avait maintenant 33 ans.

Depuis les quatre années qu'il était mort, elle avait eu le temps d'accepter pleinement le déclassement réservé aux jeunes veuves indépendantes, dont la douleur ne s'affiche pas en chapeaux fermés ni par une démarche spéciale, avec la tête un peu inclinée à droite. Non, avant lui comme après lui, sa démarche fut toujours provocante, sa toilette excentrique et son parler franc. On la vit seule, comme elle fut avec lui, c'est-à-dire d'allure libre, le buste rejeté en arrière, la tête aussi, avec ce regard de certains oiseaux qui vivent sur les sommets, et qui semble s'élancer du fond de la tête pour atteindre les horizons lointains, cela sans effort, en douceur, mélancoliquement comme les grands espaces eux-mêmes.

Cette attitude lui coûta quelques ennuis ou plutôt quelques expériences inattendues. C'est ainsi qu'elle perdit ses relations de famille, l'estime de ses connaissances ; elle ne fut plus saluée par la plupart des collègues de son mari.

Le sort qu'on lui fit ne fut point sans l'interdire; mais contre ces coups elle était armée de façon unique. Elle avait accepté l'excommunication de la société comme une nécessité d'abord, puis ensuite comme un bienfait. C'est ainsi que Paris était redevenu pour elle une ville nouvelle, sans plus de relations anciennes ; il lui était par conséquent possible d'y construire quelque chose de nouveau. Elle eût dû sourire aimablement à cette situation si neuve qui charmait sa saine raison... mais son cœur ne pouvait pas sourire, il accumulait en soi les douleurs de jours et de nuits : la perte de son bien-aimé était liée à des choses qui lui prenaient le sommeil de ses nuits et le sourire inconscient que la vie venait engager puérilement sur ses lèvres. La pauvre femme était triste, triste, et elle s'aperçut bientôt qu'elle livrait avec son malheur un combat dramatique dont le champ de bataille était son pauvre cerveau, ivre de coups et d'angoisse, anémié de dépenses folles, obscurci de fatigue. Elle avait cependant des moments d'oubli, parce qu'elle aimait certaines choses profondément : un regard honnête, la plaine des Flandres et un ciel de juillet. Elle

Digitized by Google

aimait d'autres choses encore, moins nobles, mais qu'elle ne cachait pas : le café et l'apéritif du soir. Elle aimait de temps en temps aussi un livre.

Le 9 septembre, à 4 heures, elle avait quitté sa petite chambre de la rue Monge et s'était dirigée vers le cimetière Montmartre. En traversant le quartier des Ecoles, elle rencontra le directeur de lycée avec lequel son mari avait travaillé, cinq ans durant, comme professeur de physique. Son extérieur, quelque peu artiste, était plein de bonhomie. Dans une réunion de professeurs à laquelle assistaient un jour quelques dames, il l'avait appelée Brunnhilde avec cette tournure intellectuelle qui se fait accepter des femmes les plus sérieuses. La veille même, dans les papiers de l'aimé, elle avait trouvé des lettres adressées par le directeur à son professeur le plus estimé ; ces lettres étaient celles d'un bon camarade plutôt que celles d'un directeur : les deux hommes se tutoyaient. Arrivé devant la jeune veuve, il baissa la tête sans la saluer.

Quand il fut passé, elle déplaça sa sacoche serrée contre son bras droit et la porta à gauche ; la tourelle de la Sainte-Chapelle lui sembla merveilleuse. Ce petit morceau de ville entre le boulevard Saint-Michel et le pont de la Seine lui fut toujours spécialement cher. Elle appelait cela, en elle-même bien entendu, le point de suspension de Paris. Pourquoi ? Allez l'expliquer !

A ce moment, elle se souvint d'avoir rencontré la veille le jeune Strauss, qui, du vivant de son mari, vint prendre des leçons, pendant toute une année, le mardi et le vendredi de 5 à 6 heures. Il avait alors 16 ans, était un grand garçon pâle, aux cheveux noirs très bouclés. Il avait un air timide, et jamais il ne leva les yeux vers elle. A la mort de son cher professeur, il avait eu des crises de sanglots dépassant la mesure de la douleur ressentie. Je crois bien qu'à cette époque s'affirmait sa puberté. Hier, elle le rencontra, il était accompagné de deux autres jeunes gens ; il la regarda beaucoup, ce qui fut pour elle l'occasion de voir ses yeux, et la salua très bas ; les deux autres jeunes gens se découvrirent de même, et elle les entendit tous trois s'arrêter, se retourner et baisser la voix. Ils étaient à cet âge où, sans considération sociale, l'on salue avec orgueil

Digitized by Google

toute femme qui plaît, et, avec une lueur sentimentale, une veuve distinguée.

Etre veuve et entre deux âges est toujours une situation ridicule. Cela provient des préjugés de la société qui veulent que la femme mise tout à coup, par le veuvage, dans un état physique et moral tout à fait anormal, supporte péniblement ce déséquilibre ou lutte contre lui jusqu'à un nouveau et hâtif mariage. De là proviennent souvent ces chutes sociales des secondes noces.

Pour la jeune femme dont nous parlons, cette question eut peu d'importance. Elle sut bien vite faire face à la société, et elle ne lui donna pas l'occasion de la voir confondre les besoins de sa nature et la pure flamme d'amour qui veillait pour toujours en elle.

J'ai déjà dit que peu de temps après la mort de l'aimé, elle avait embrassé pleinement toutes les situations nouvelles à l'égard du monde, et, elle en eut la conviction, jamais elle ne prêta au ridicule. Si on l'accusa de légèreté, cela n'était pas son affaire. Il ne pouvait d'ailleurs pas en être autrement.

Rue du Faubourg-Montmartre elle rencontra M. Félix Furmont, le vieux critique d'art qu'elle estimait. Son bon regard et sa main tendue réchauffèrent un instant la jeune femme triste jusqu'à la mort. Mais il lui parla d'une exposition de peinture. Elle le quitta et pressa le pas jusqu'au cimetière.

Elle venait près de l'aimé mort. Elle ne lui demandait plus une goutte de vie ; une longue expérience lui avait appris que c'était inutile. Elle venait goûter leurs « états différents ». Un instant elle s'imagina le contact de ce front glacé qu'elle aimait tant, et un frisson la secoua. Non, il n'y avait décidément rien à faire qu'à achever de comprendre, sans plus rien demander. Le nom qui avait douze lettres en tout lui sembla un signe cabalistique serti en lettres noires sur marbre blanc. De ce nom, il ne lui restait que le dessin, sacré comme le fut dans son enfance le dessin de son scapulaire ; elle ne l'avait jamais appelé par son nom lorsqu'il vivait, elle avait trouvé tout autre chose à lui dire dans ses méditations, elle lui gardait un nom, celui du premier jour et des dernières heures, comme

Digitized by Google

les moines dans les couvents gardent le nom des frères en religion. Elle se souvint devant ce nom social de douze lettres, que peu de temps après la mort de l'aimé, elle était allée au fond de ce même cimetière le crier tout haut, comme Dieu, dit-on, fera le jour du jugement, et elle crut quelquefois que celui qui portait ce nom se lèverait. Si à ce moment, quelqu'un se fût redressé de la tombe, même s'il avait eu un autre visage, on eût vu la jeune femme se jeter à ses pieds pour qu'on marchât sur elle... Car ce nom est un signe, pensa-t-elle, et ses lèvres le dirent doucement en tremblant. Mais comme elle l'entendit de sa propre voix, elle eut une émotion ; sous la brise fraîche une couronne de métal avait fait crier ses tiges de laiton derrière elle...

Les jardiniers du cimetière brossaient dans les larges allées les hécatombes de l'été ; une odeur de feuilles moisies et de fleurs fraîches se dégageait des parterres, insinuante et timide. Des Allemands bruyants qui étaient venus porter leurs cartes de visite sur la tombe de Heine un peu plus loin, s'en revenaient ; leurs bottines craquaient, et leurs voix aussi... Elle connaissait ce pèlerinage. Une vieille femme passa, suivie d'une autre. La première dit avec des larmes dans les yeux :

« Maintenant que je sais que ma place m'attend à côté de lui, je suis plus tranquille... »

La réponse de l'autre se perdit dans un coup de vent.

A quelques mètres de distance, deux jeunes filles, devant une tombe, discutaient sur la beauté des chrysanthèmes blancs, roses et panachés.

La cloche du cimetière annonça la clôture, et la veuve se leva ; ses membres étaient engourdis, sa gorge décolletée sentait le froid. Les douze lettres jetaient leur dernier signe. Elle promena un regard inquiet sur les tombes attenantes à celle de l'aimé : à droite deux vieillards, homme et femme auxquels elle sembla le recommander, parce qu'il était encore presque un enfant ; à gauche une femme, Marie Zellick, veuve Bichonneau, 1863-1908, à qui elle dit aussi quelque chose ; au ciel au-dessus de sa tête, elle adressa un regard profond et une prière confuse, et elle s'en alla. Une fanfare jouait au loin ; Paris bourdonnant

Digitized by Google

s'emplissait de gens de travail qui rentraient. Tout à coup, elle s'aperçut que son visage était couvert de larmes.

Elle sauta dans un tramway, car la pluie s'était mise à tomber. Assise sur la banquette, dans l'omnibus, elle respirait l'odeur des vêtements et des parapluies mouillés, et sur les vitres claquait une pluie oblique. Elle se sentait colossalement forte, et cela pour longtemps encore, car sa vie ne lui semblait pas mesurée. Seule au monde avec sa petite fille, devant l'hostilité de la société entière, elle opposait la fermeté de son moi, et la pureté de son âme sans servitude. Quelqu'un a-t-il jamais pu deviner les petits sanglots de sa poitrine fermée à tous, qui faisaient vaciller la flamme profonde de son regard ? Qui a pu voir cela, dans ce maintien indépendant, serein et libre de femme que la société, à chaque pas, criblait d'injures !

Arrivée rue Monge, la nuit était tombée. Le concierge lui remit une lettre qu'elle ne regarda pas. Elle s'appuya un moment au mur de la loge ; sa pâleur était extrême, puis elle monta lentement l'escalier jusqu'au cinquième. Une barre de lumière rayait le bas de la porte de son logis. Sa petite fille était rentrée du lycée et elle épluchait les pommes de terre du dîner.

« Bonjour, ma petite Mimie, dit l'enfant ! D'où viens-tu ? Tes mains sont froides et mouillées. Tu sais, j'ai eu mon maximum en grammaire. Que m'as-tu apporté ? »

La veuve ôta son paletot noir et apparut dans une blouse de velours bleu roy. Ses cheveux étaient descendus un peu dans sa nuque et l'on voyait la courbe harmonieuse de son crâne.

« Je t'ai apporté, ma chérie, une branche de lierre de la tombe de papa.

— Ah ! il faudra la mettre dans l'eau. Une cuiller à café de sel, c'est-y assez pour la soupe ? Mimie, veux-tu baisser le store pour qu'il fasse plus chaud chez nous ? »

BERTHA MERTENS

Digitized by Google

HORACE VAN OFFEL

Il y a quelques semaines, M. Horace Van Offel publiait un volume de contes, *Le retour aux lumières*. Le mois qui s'achève a vu triompher au théâtre du Parc sa *Nuit de Shakspeare*. M. Horace Van Offel est l'auteur belge dont on parle. Je voudrais placer un mot dans la conversation.

* * *

Horace Van Offel est né à Anvers, ville que l'histoire a bariolée, où l'autochtone résume presque autant de races que les navires du port arborent de pavillons, où le long des façades s'inscrivent autant d'époques qu'en rappellent les cavalcades dont s'enorgueillissent la bourgeoisie et le peuple anversois. Les parents d'Horace Van Offel louaient des costumes aux théâtres. Il a des frères qui sont peintres. La ville et le milieu où s'écoula son enfance durent développer son sens inné du pittoresque, pittoresque actuel d'une grande cité maritime, pittoresque des âges disparus, que retiennent les drames populaires et les romans de cape et d'épée.

Des romans, Van Offel en lut à s'en rendre malade. Voyez, dans *Les enfermés*, l'inventaire de sa bibliothèque de soldat. Ce goût de la lecture lui donna à la longue celui d'écrire, en même temps que ses auteurs favoris lui enseignaient la langue et l'art d'animer les mots. S'il avait voulu être peintre, les maîtres ne lui auraient pas manqué ; écrivain, il dut demander aux livres des leçons. Fort heureusement,

Digitized by Google

quand il se soumit à l'influence du livre, il y avait des années déjà que le spectacle du monde agissait sur lui sans l'intermédiaire d'autres sensibilités. C'est ce qui explique qu'il retint de ses lectures exactement ce que les leçons d'un maître apprennent à y puiser : la somme de révélations, d'intuitions confirmées et de découvertes qu'on appelle métier littéraire; alors que les autodidactes qui forment les trois quarts de notre nouvelle génération d'écrivains prenaient aux livres, avec un métier médiocre, des façons de sentir et de penser.

Régulièrement l'autodidacte s'engoue de sociologie, épouse un système. Mais Van Offel a connu le monde réel avant le monde imaginaire auquel s'adaptent les théories. Il sait que la vie, c'est beaucoup trop compliqué pour tenir dans une formule, et même dans plusieurs. Les idées l'intéressent cependant, pourvu qu'elles n'aient pas la présomption d'être générales. Dans *Le disciple*, il a montré comment une théorie excellente en soi peut fausser et détruire une existence.

J'ai dit qu'il avait été soldat. L'« armée de pauvres » qu'il connut ne devait laisser en lui, pendant longtemps, que les images de misère physique et morale, de souffrance, de contrainte avilissante dont sont faits ses deux premiers livres. « Je n'étais qu'un misérable soldat, une espèce de paria, journellement soumis à des corvées humiliantes, insulté, dépourvu d'argent et d'amour. » Plus tard, cette période de sa vie lui parut moins laide. Il y retrouva de l'innocence et des rayons et put écrire *La petite Anna* : « Je rejoignais mon régiment... Il faisait beau, j'étais jeune et, sous le ciel bleu, le pays s'étendait magnifique. Quand je passais devant les fermes, les femmes et les enfants sortaient pour me regarder avec mon grand shako, mon sac paqueté et mon fusil reluisant. Ils riaient de me voir si fier, et moi je chantais et je regardais le soleil comme un aigle. »

Pourquoi donc cette confiance en soi, cet optimisme du

Digitized by Google

Van Offel d'aujourd'hui manquaient-ils au fantassin amer qui griffonnait *La cagoule* et *La nuit de garde*? « J'aimais faire sentir aux troupiers qu'entre eux et moi, la distance était grande, que j'avais la peau et les goûts plus fins qu'eux. » Il se sentait terriblement seul, c'est la vérité, parmi ces pauvres âmes de lignards, qu'il comprenait cependant, et dont la sienne était moins dissemblable qu'il ne le supposait. Déjà le sentiment d'une supériorité méconnue aigrissait son humeur au fond espiègle et douce. Mais ne vous imaginez pas qu'il se hausse alors au pessimisme dédaigneux d'un Vigny. Il n'est ni assez cérébral, ni assez aristocrate. Il possède, à côté de ses goûts artistes, des goûts peuple qui lui permettront de s'écrier un jour avec son Shakspeare : « Je suis l'ami de tous les hommes. » La preuve, c'est que quand il se frotte aux artistes, le Van Offel peuple se sent isolé dans leur monde comme le Van Offel artiste s'était senti distant de ses compagnons de chambrée. Il a vu de trop près la vraie vie, le vrai soleil, pour pouvoir prendre au sérieux les soleils factices auxquels les littérateurs chauffent leurs épaules étroites.

Il écrit *Les intellectuels*, pièce pleine d'indignations naïves et d'observation puérile, où le trait est plus ferme qu'adroit, mais où l'air circule, et où les personnages, en définitive, se meuvent comme de vrais hommes. L'analyse déliée porte peu au théâtre. Une psychologie sommaire n'a jamais choqué sur la scène comme dans un roman. On demande à l'auteur dramatique plus de vie que de nuances, comme on demande au journaliste plus de verve que de profondeur. C'est pourquoi Horace Van Offel, qui n'est pas subtil et qui n'est pas profond, avait l'étoffe d'un conteur plutôt que d'un romancier, et surtout d'un bon auteur dramatique et d'un excellent journaliste.

*
* *

Les lecteurs de la *Chronique* connaissent et apprécient le journaliste. Parlons de l'auteur dramatique, puisqu'il vient,

Digitized by Google

enfin, de donner sa mesure. Et le reproche que contient cet « enfin », vous pensez bien que je ne l'adresse pas à Horace Van Offel. Sa *Nuit de Shakspeare* ne date pas d'hier. Elle est même antérieure au temps où Horace Van Offel confiait aux lecteurs du *Passant* : « Un théâtre? Qu'on me tire du coin où je crève et je vous en ferai un, et en valsant dans un fauteuil encore! »

Il avait raison. Je ne crois pas qu'il y ait un théâtre belge, mais je crois qu'il y a des auteurs dramatiques belges; que Van Offel en soit un, cela ne fait point de doute pour moi. Blaguer le théâtre belge, cela est à la portée de tout le monde, comme de le prôner. Mais pour mettre le doigt sur une bonne pièce belge, il ne suffit pas toujours de siéger à cinq pendant six mois. Tout arrive cependant. Il arrive qu'une commission soit, par hasard, aussi intelligente qu'un individu. Le Comité du Théâtre belge décida de révéler au public *Une nuit de Shakspeare*.

Il y a quatre ans, *La victoire*, construite sur une intrigue fort mince avec une sobriété de moyens poussée jusqu'à la sécheresse, n'avait pas permis au dramaturge de déployer les meilleurs de ses dons. Ce qui manquait à *La victoire* abonde dans *La nuit*. Nous y retrouvons le Van Offel pittoresque de la boutique du costumier et des romans d'aventures; le compagnon indulgent des chenapans faméliques; l'ennemi des snobs de lettres et des cuistres arrivés; et surtout, l'auteur luttant contre l'hostilité de quelques-uns et — ce qui est pis — la mortelle indifférence du plus grand nombre, touchant enfin la femme aimée et bientôt la foule, qui demande, comme la femme, de beaux contes d'amour.

De même qu'il s'incarnait dans le héros de tous ses contes et de toutes ses comédies, Van Offel s'est peint dans Shakspeare. On peut trouver que c'est user d'une liberté grande. Mais en somme, Shakspeare sort moins diminué de l'avatar que de telle biographie équilibrée à grand renfort de docu-

Digitized by Google

ments, pour ne pas parler d'un pire traitement que subit ce grand homme. En posant pour son portrait de Shakspeare, Van Offel s'offrait un modèle vivant. C'était le meilleur moyen de faire vivre son personnage. Louons donc cette familiarité que prit Van Offel avec un génie : elle nous vaut la première pièce belge où vit un homme en chair et en sang, — mais là, avec toute sa chair et tout son sang.

Au reste, le Shakspeare de *La nuit* est un Van Offel idéalisé. Dans la réalité, Van Offel n'a jamais su être le héros de ses pièces ; car s'il est fier, il est aussi vaniteux. Sa fierté lui fait haïr les médiocres, sa vanité le pousse à s'entourer d'eux. Il ne s'est jamais dégagé de certains milieux, tavernes littéraires, ateliers de rapins, dont il est trop intelligent pour ne pas éprouver l'écœurante niaiserie. Il est resté le soldat de *La nuit de garde* : « J'aimais faire sentir aux troupiers qu'entre eux et moi, la distance était grande, que j'avais la peau et les goûts plus fins... » Un véritable orgueilleux préfère à ces satisfactions l'isolement superbe.

* * *

Après tout, de la part de Van Offel, ressusciter Shakspeare à propos de ses déboires était moins inattendu que, de la part d'un critique, citer Flaubert à propos du style de Van Offel.

Je ne suis pas de ceux qui ont le fétichisme du style, si j'en ai la religion. J'aime la correction, mais la correction ne tient pas lieu des dons qui font qu'un homme a du style, un style. Et comme Horace Van Offel possède de ces dons-là, on me permettra de trouver son style fort bon. Mais le comparer à celui de Flaubert, c'est aller un peu loin. Il manquera toujours au style de Van Offel quelque chose pour être du Flaubert : le nombre.

En revanche, il joint à ses qualités natives des qualités d'adoption nullement négligeables. On s'en convainc en

Digitized by Google

comparant au texte de *La nuit de garde* que contient le volume de contes *Les enfermés*, la version qui figure dans *Le retour aux lumières*. Le remaniement est d'un homme de goût, d'un écrivain sûr de lui. J'épingle au hasard quelques bouts de phrases :

Version primitive.	*Version actuelle.*
... un tout petit masque rigide, violacé par le froid et qui semblait dormir, car ses petits yeux étaient fermés.	... un petit masque aux yeux clos et bleui par le froid.
Une araignée noire et velue se sauvait éperdue en traçant sur le mur blanc un vilain geste de main coupée.	Une araignée velue se sauvait éperdument vers le plafond.
Je remarquais que ses mains étaient toutes noires, beaucoup plus noires que la robe de l'enfant, qui était cependant très sale aussi.	Je remarquai que ses mains étaient gercées et malpropres.
Un homme à la caserne s'habitue à toutes les saletés, comme une fille de joie se forme à la saleté du bouge.	A la caserne on s'habitue à tout.

Après cela, après, surtout, le premier conte du *Retour aux lumières*, si quelqu'un me soutenait que Van Offel ne sait pas écrire, je lui répondrais ce que dans la dernière scène de la *Nuit*, Ben Jonson dit aux comédiens : « Il a le secret des mots évocateurs. »

Or, le style, c'est ça, et pas autre chose.

PROSPER-HENRI DEVOS.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Incidents de frontière.

Ils se suivent et ne se ressemblent pas trop. Des aéroplanes et un dirigeable, qui, en s'égarant en territoire français, attestent quelque inexpérience; des voyageurs de commerce allemands qui, friands de la chair fraîche nancéenne, reçoivent quelques horions, en vérité, voilà bien du bruit pour rien, ou du moins pour peu de chose! On frémit en pensant qu'il y a un demi-siècle, et peut-être pas tant que cela, il n'eût pas fallu davantage pour déchaîner les plus affreuses catastrophes. Maintenant, malgré les excitations de presse, on reste relativement calme, et on oppose des haussements d'épaule aux interjections indignées qui partent d'une table du *Café du Commerce* ou des officieux de Berlin. Pourtant, il est désirable que ces menues contingences aient leur terme, que les Allemands restent un peu plus assidûment chez eux et que nos étudiants de province aient la main moins prompte. Le sort de deux peuples ne doit pas dépendre de manifestations d'après-boire. C'est déjà trop qu'il soit pesé dans les balances de précision des chancelleries, en attendant que les règles universelles du droit, appliquées avec rigueur et contrôlées par une large opinion publique, soient seules qualifiées pour en décider.

R.

* * *

Notes sur le Théâtre (1).

Que de pièces nouvelles! J'en compte six en douze jours. Le 6 avril, au Théâtre Michel, *Blanche Câline*, comédie en trois actes de M. Pierre

(1) Dans les *notes sur le théâtre* parues ici même le 15 avril, nous relevons deux fautes d'impression à la page 435. Lignes 13 et 14, au lieu de : « C'est *ma* question », il faut lire (et tout le monde a lu certainement) : « C'est *une* question ». A la dernière ligne, au lieu de *Fairier*, il faut lire *Poirier*; c'est le nom, partout connu, du diligent directeur de la Comédie des Champs-Élysées.

L. A.

Digitized by Google

Frondaie; le 8, au Théâtre Antoine, *Le chevalier au masque*, pièce en cinq actes et six tableaux de MM. Paul Armont et Jean Manoussi: le 9, au Théâtre des Arts, *Les deux versants*, pièce en trois actes de William Vaughan Moody, traduit par Mme et M. Cazamian; le 10, au Théâtre de l'OEuvre, *La brebis égarée*, pièce en trois actes et un prologue de M. Francis Jammes; le 16, à l'Odéon, *La rue du Sentier*, comédie en quatre actes de MM. Pierre Decourcelle et André Maurel; le 18, enfin, au Vaudeville, les *Honneurs de la guerre*, pièce en trois actes de M. Maurice Hennequin. Dans cette production abondante, on chercherait en vain une œuvre vraiment forte.

M. Pierre Frondaie, qui a mis à la scène avec l'habileté que l'on sait *La femme et le pantin* de M. Pierre Louys, et *L'homme qui assassina*, de M. Claude Farrère, a été moins heureux dans cette *Blanche Câline* qui est entièrement de lui. Il y conte l'histoire d'une jeune femme qui finit par quitter un amant jeune, pauvre, veule et peu délicat, pour un protecteur quinquagénaire et riche, épris d'elle depuis longtemps, et qui sachant bien que son heure viendra, attendait patiemment... C'est hâtivement fait et d'un intérêt fort relatif.

Le chevalier au masque est une pièce d'intrigue; l'action se passe à l'époque du consulat; on y voit des conspirateurs et des policiers avec les complications habituelles aux drames qui mettent aux prises cette sorte de personnages.

Les deux versants, comédie qui a déjà disparu de l'affiche, est une pièce américaine. Une jeune fille, élevée dans une famille bourgeoise, sur l'un des versants des Montagnes Rocheuses, est enlevée par un aventurier, un homme de l'autre versant. Elle aime et elle hait à la fois son ravisseur; en réalité, le remords arrête en elle les mouvements de l'amour; après une dernière explication, obéissant enfin à des sentiments conformes maintenant au vœu de sa famille qu'elle a retrouvée, elle se jette dans les bras de son mari. Mme Van Doren et M. Janvier ont fort bien joué cette pièce qui n'est ni sans déclamation, ni sans obscurités, ni sans maladresses. La mise en scène, comme toujours au Théâtre des Arts, est très soignée.

La rue du Sentier est une comédie un peu désuète; une jeune fille qui se destinait au théâtre et qui a renoncé à cette carrière pour épouser un commerçant de la rue du Sentier se trouve dépaysée dans le nouveau milieu où elle vit; il y a heureusement dans la pièce un peintre, c'est-à-dire un artiste, c'est-à-dire encore un homme de son monde; elle ne manque pas de s'éprendre de lui. Sa belle-mère, qui est de ce type impérieux que le théâtre de la deuxième moitié

Digitized by Google

du XIXe siècle nous a si souvent présenté, lui tend un piège, mais une lettre anonyme du mari la prévient à temps. D'où honnête récompense de celui-ci qui triomphe, et la vertu avec lui. Le mari, c'est M. Vargas; la femme, c'est Mlle Alice Nory; la belle-mère, c'est Mme Grumbach. Ces trois artistes ont très bien joué cet ouvrage honnête à tous les points de vue.

Les honneurs de la guerre est un vaudeville comme les sait faire M. Maurice Hennequin. Il est toujours malaisé de raconter les péripéties d'un vaudeville. Je ne m'y risquerai pas; je mentionnerai seulement Mlle Arlette Dorgère dans un rôle écrit pour elle.

* * *

Nous avons failli passer une quinzaine sans voir l'adultère sur nos théâtres. Mais M. Lugné-Poé veillait; il nous a donné la *Brebis égarée* (laquelle brebis est une épouse échappée du bercail conjugal, où d'ailleurs elle ne tarde pas à revenir repentante et pardonnée). Cette pièce est une sorte de *mystère*. C'est le drame catholique de l'adultère. L'invention en est peu compliquée. Une jeune femme, Françoise, mariée à Paul, « sorte de gentilhomme fermier », aime un ami de son mari, Pierre, qui est un « artiste » et à qui elle croit du génie. Pierre l'aime aussi, mais il ne veut pas « la prendre ». Il se rappelle la parole de l'Évangile : « Celui qui désire la femme de son prochain a déjà commis l'adultère ». Cependant, Françoise lui déclare son amour et, aussitôt, il lui cède. Ils partent. Les voici installés à Burgos. C'est déjà pour eux le temps de l'épreuve. La gêne, puis une maladie de Françoise viennent ternir leur bonheur et ranimer leurs remords. Ils ont tous les deux le sentiment de leur péché. Pierre va prier et se confie à un religieux. Françoise, dans son lit d'hôpital, pense à son mari, à ses deux jeunes enfants, à l'honnête maison qu'elle a si allègrement abandonnée; elle pense à Dieu. Elle est bientôt guérie et sauvée. Son mari, quoique avec la plus délicate discrétion, n'a pas cessé de s'intéresser à elle; il lui écrit une lettre très noble et très touchante qui m'a paru le meilleur morceau de cet ouvrage. Françoise revient à lui.

Cette pièce n'a pas été composée pour la scène ; le texte en a paru en décembre 1910 à la *Revue hebdomadaire;* il a été augmenté pour la représentation; ainsi, Françoise, à un moment, se lit à elle-même des vers, écrits par Pierre, c'est-à-dire des vers de Francis Jammes, qui n'étaient pas dans la première version; autre addition : au dernier

Digitized by Google

acte, quand la pécheresse rentre à la maison de son mari, on entend l'opinion gouailleuse de quelques bonnes langues du pays.

Cependant, cet ouvrage demeure construit en dehors des règles habituelles. Il est formé d'une suite de scènes, courtes en général, dont chacune presque donne lieu à un changement de décor. Il a les qualités et les défauts qui forment le talent de M. Francis Jammes. Mlle Gladys Maxhence, qu'on nous fait entendre trop rarement, y est délicieuse.

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

Chronique parlementaire.

Encore que le Parlement vienne à peine de reprendre ses travaux après des vacances que le gouvernement avait induement prolongées, les événements politiques de cette quinzaine sont nombreux, divers et importants. Nous venons de vivre des heures historiques. Du 14 au 25 avril nous avons enfin connu la grève générale. Elle fut imposante et pacifique, et les seuls troubles fâcheux qui la marquèrent, éclatèrent entre militaires préposés à en réprimer les désordres éventuels. On a vu deux armées dressées l'une devant l'autre, et celle de la grève ne fut pas la moins disciplinée. Un seul homme est mort, un petit troupier frappé par la balle d'un soldat révolté, et nous assistâmes au spectacle inattendu de grévistes secondant les recherches des patrouilles lancées à la poursuite du meurtrier. Cette grève qui fut décidée, puis décommandée, enfin déclanchée tout de même, ne nous apporta aucune autre violence. Ce ne fut plus l'échauffourée confinant à l'émeute, d'où sortirent, chez nous, d'abord le vote plural qui assura la fortune des cléricaux au pouvoir, ensuite la R. P., qui l'affaiblit tout en la consolidant. Ce fut la grève des bras croisés, le refus obstiné et impassible de travailler, l'arrêt de la machine de production, de transformation et d'échanges qu'est une nation. Toutefois, ni les services publics, ni les régies, ni les industries d'alimentation et de transport n'ont participé à cet arrêt. De sorte que, dans les grandes villes tout au moins, les citoyens ont pu avoir l'impression que la vie continuait de couler son cours normal et régulier. Ainsi l'arbre frappé dans ses racines conserve longtemps encore à son sommet une couronne de verdure où persiste l'illusion de la force et de la vie. Mais la sève tirée du sol nourricier, ne venant plus irriguer les rameaux et les branches, la mort ne saurait tarder à faire son œuvre complète.

Pendant douze jours, cette périlleuse manifestation a gravité autour des paroles ambiguës de M. de Broqueville. Il s'agissait, en

Digitized by Google

somme, de savoir si le président du conseil avait dit certaine chose, moyennant quoi les partis d'opposition consentaient momentanément à se déclarer satisfaits. Tantôt notre Premier l'avait dit; tantôt il ne l'avait pas dit. Un jour, il le dit à la Chambre, et tout le monde poussa enfin un soupir de soulagement. Mais le lendemain il ne l'avait plus dit, une main comminatoire fourrageant dans le texte de son discours, avait biffé le mot de l'*Analytique*. Dès lors, la gauche mena beau carillon. M. de Broqueville, déferré des quatre pieds, n'osa nier le mot. M. Masson, en bon procureur retors, se rappelant l'adage *Verba volant scripta manent*, proposa d'acter les paroles du ministre et de les consigner dans un ordre du jour. M. de Broqueville était mis au pied du mur. C'est d'ailleurs au pied du mur qu'on connaît le maçon.

Cette solution ingénieuse d'un conflit qui devenait inquiétant, offre l'avantage inattendu de permettre à tout le monde aujourd'hui de s'attribuer la victoire. L'ordre du jour de M. Masson est devenu celui de M. Liebaert, grâce à une ajoute anodine condamnant la grève générale. Satisfaction de pure convenance, simplement. Le 12 mars dernier, le gouvernement disait à la Chambre : « Lorsque le calme sera rentré dans les esprits, le gouvernement ne tardera pas à reprendre l'ordre d'idées dans lequel il s'est placé antérieurement, c'est-à-dire à former une commission d'études chargée de rechercher une solution satisfaisante tout à la fois en ce qui concerne l'électorat provincial et communal, et en ce qui concerne la constitution des organismes communaux et provinciaux... Mais le jour où on nous a placés en face d'une menace révolutionnaire, nous avons cessé totalement de délibérer, nous n'en avons plus parlé, parce que nous n'avons pas voulu qu'on vînt nous dire un jour que nos projets conçus avant les menaces n'étaient que l'effet de celles-ci. »

A ce moment, il n'y avait pas de grève, et la menace même en était retirée. Aujourd'hui, nous avons vécu la grève générale. Le gouvernement la condamne par l'amendement de M. Liebaert, mais il cède devant elle — il cède *même en ce qui concerne l'électorat législatif.*

Et ainsi s'est accomplie la prophétie que fit M. Paul Hymans dans cette même séance du 12 mars : « Quant à nous, dès le début de cette crise, nous avons cherché, sans succès, une solution de paix. Nous n'avons pas pourtant perdu tout espoir. Cette commission que vous voulez enfermer dans le petit cachot du suffrage communal et provincial, va ouvrir les fenêtres, élargir le cercle de ses préoccupations; et de ses délibérations sortira la grande revision constitutionnelle. »

Digitized by Google

Voilà le résultat et la justification de la grève générale. Le gouvernement pouvait l'éviter en ouvrant de bonne grâce des fenêtres qu'il ne s'est résolu à déclore que lorsqu'il a eu peur qu'on ne les lui cassât. Expérience dangereuse et qu'il n'est pas bon de rééditer trop souvent.

Quoi qu'il en soit, tout est bien qui finit bien. M. de Broqueville a dit le mot. La Chambre l'a acté. Notre Premier, qui n'est peut-être qu'un catholique à gros grains — comme il y en a tant à droite — est sans doute assez au courant du langage des dévots, pour savoir que lorsque les mots sont dits, l'eau bénite est faite. Il ne reste dorénavant qu'à baptiser l'enfant.

Au milieu de cette agitation qui ouvre, peut-on dire, le dernier acte du suffrage universel, la mort de M. Paul Janson est venue endeuiller la nation. L'illustre tribun disparaît à une heure où, par l'émotion universelle causée par sa fin, il semble avoir voulu rendre un dernier service à la cause qui lui fut chère. Tout un peuple innombrable et affligé s'est pressé sur le passage de sa dépouille, saluant le premier défenseur de ce suffrage universel pour lequel il nous a appris à combattre, et que nous sommes enfin sur le point de conquérir. Peu d'hommes ont exercé sur nos destinées nationales une influence comparable à la sienne. Il a changé l'axe de notre vie politique, et l'a orientée définitivement vers la démocratie. Ce ne fut pas, hélas! sans de cruels déchirements et de décevantes épreuves. Mais s'il n'a pu goûter l'heure prochaine du succès décisif, il a eu du moins, avant de mourir, la consolation de voir son parti — qu'il avait devancé — le suivre tout entier sur la route de justice et de vérité qu'il avait été le premier à lui montrer.

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

En marge de la musique.

Un livre sur les Virginalistes anglais [1].

« La musique de clavier doit beaucoup aux Anglais. A l'époque où dans les autres pays de l'Europe, elle se trainait encore à la remorque de la musique vocale et de la musique d'orgue, elle acquérait, dans l'ile britannique, une individualité et une technique propres, qui la plaçaient à un niveau élevé en tant que facteur dans l'évolution. »

Par ces mots de son avant-propos, M. Van den Borren indique la nouveauté et l'intérêt du sujet qu'il traite. L'ouvrage qu'il a publié, voici quelques mois, ajoute un chapitre important à l'histoire de la musique. Il est aveuglant d'érudition. Je veux dire qu'on en revient ébloui de la profusion, de l'acuité, de la minutieuse perfection des observations analytiques qu'il contient. C'est un monde ou plutôt c'est toute une époque qui revit là. Cependant, l'ordre y règne et la plus fine et la plus insistante clarté le pénètre. M. Van den Borren ne laisse rien inachevé. Sa patience à tout dire, à tout fixer, à tout enchaîner est merveilleuse. Il désarticule une pièce de musique comme un entomologiste dissèque un insecte. Il en identifie les fragments et, d'une main sûre autant que souple, il les relie par le moyen des fils de la psychologie ou de l'histoire. Travail d'historien pour choisir et coordonner les documents; travail de technicien pour en explorer le contenu; travail d'esthéticien pour, de ces recherches de laboratoire, déduire ce qui peut servir le jugement, éclairer l'esprit, aider à la culture. Un pareil ouvrage serait aride et rebuterait les profanes, n'était le réalisme scrupuleux d'un musicographe habile à ne pas ternir, à ne pas embuer de ses explications le fait sonore. Ce livre, du reste, avant d'être écrit a été parlé. Il renferme la matière d'un cours fait à

(1) *Les origines de la musique de clavier en Angleterre*, par M. Charles Van den Borren.

Digitized by Google

l'Université nouvelle de Bruxelles de 1910 à 1912. L'auteur apportait à ses auditeurs un sujet neuf, des notions rares, voire inédites et chaudes encore de sa curiosité passionnée. Rien ne vaut, dans l'ordre scientifique, comme cette forme orale de la communication pour garder des ivresses du lyrisme aussi bien que des obscurités de la dialectique une pensée qui s'emploie à nourrir les intelligences plutôt qu'à les exalter ou à les dominer. A moins d'être impersonnel, un livre d'histoire participe de l'essai. Le livre dont je parle n'est pas impersonnel. M. Van den Borren a des façons de voir et de concevoir où sa volonté s'arrête. La prudence de son jugement, les précautions de sa modestie ne nous empêchent pas d'apercevoir en lui un esprit mûr et conscient de sa lucidité. Il a des vues à soi, mais plutôt que de les affirmer ainsi que des dogmes, il sait, par d'heureuses façons de dire, par la vertu aussi d'une foi discrète, les proposer inoubliablement au cerveau tendu qui l'écoute. Comment pourrait-on ne pas écouter, ne pas suivre une leçon si serrée, si bien orientée vers son but et si sincère? On s'attache à ce qu'on sent ferme et substantiel encore que cela paraisse sévère et didactique dans la forme. Mais bientôt, sous la pression de la pensée, la forme craque, écorce légère qu'on oublie dès qu'on a goûté au fruit. Regardez-le bien, ce professeur, ce savant; il est gourmand de musique. Il a mille raisons d'être orgueilleux du prix de ses fruits et ce qu'il attend avant tout, j'en ai la conviction, c'est la joie que nous prendrons à les savourer.

* * *

Les noms des instruments anciens sont charmants. Ils disent quelle poésie habitait l'imagination de ceux qui en jouaient. Songeons à la mandoline, *mandola*, petite amande, parce que la mandoline ressemblait à une moitié d'amande. « A partir du XVIe siècle, dit M. Van den Borren, on voit se répandre en Angleterre avec une grande rapidité la mode de jouer d'un instrument qui porte le nom de *Virginal* et qui n'est autre qu'un instrument à cordes et à clavier. » On dit aussi. « La virginale »(1). En nous expliquant pourquoi il préfère le masculin, M. Van den Borren nous fait connaître l'origine d'un nom si gracieux : « On traduit généralement l'anglais *the virginal* par *la virginale*. Nous croyons bien faire en adoptant le genre masculin. Il paraît à peu près établi, en effet, que le virginal

(1) Notamment M. Léon Pillaut dans le livre excellent et séduisant intitulé : *Instruments et musiciens*, chez Charpentier.

Digitized by Google

tire son nom de ce qu'il était l'instrument préféré des jeunes filles (*virgins*). Il faut donc entendre le mot français *virginal* comme un qualificatif appliqué aux mots masculins *instrument* ou *clavier* sous-entendus. » Catherine d'Aragon, la première femme du roi Henri VIII, Marie Tudor, la reine Élisabeth jouaient du virginal et cette sorte d'épinette dont Shakspeare parle dans un de ses sonnets, passa bientôt de la cour et des cercles aristocratiques dans les plus modestes maisons. Le virginal fut donc un instrument populaire. De son rôle social considérable à une certaine époque est née une littérature aussi attachante et non moins significative que celle du clavecin, que celle du luth. La déplier, l'étudier, la décrire, c'était fixer un aspect jusqu'ici mal dégagé, une heure encore obscure de l'adolescence de la musique instrumentale. M. Van den Borren s'est voué à cette tâche en bénédictin ému. La malice des signes les plus vétilleux n'a pas lassé sa patience ; l'aridité des chiffres chronologiques n'a pas desséché son cœur. Un autre se serait affolé dans ce dédale, se serait hâté et grossoyant, bâclant la besogne, nous aurait donné un de ces livres d'information, un de ces Bædecker de la musique comme on en publie trop en France en ce moment. Rien de pareil ici. Notre historien des virginalistes s'est tourné vers le passé de la même manière qu'on se tourne vers l'éternité. Il a pris le temps d'aimer la région pittoresque et délicieuse qu'il explorait. Il a pris le temps d'y vivre. Il en a rapporté un plan si net et si parfaitement synthétique qu'en dépit des milliers de petites touches documentaires qui se pressent aux pages de cet ouvrage complexe, nous prenons, de la matière qu'il contient, une vue claire et coordonnée. Au lieu d'un amas de documents nous avons là un concert de notions.

* * *

Une notice sur le virginal et un résumé de l'état de la musique de clavier en Angleterre depuis le XIVe siècle jusqu'au milieu du XVIe ouvrent le livre, après quoi l'auteur aborde son sujet par l'étude des sources. La principale de ces sources est le *Fitj-William Virginal Book*, recueil de musique que l'on conserve au Fitj-William Museum, à Cambridge. D'où provient ce recueil, comment a-t-il été composé? Problème embrumé de légendes où s'est perdue jusqu'à présent la sagacité des chercheurs. A la suite du chapitre sur les sources, nous trouvons d'utiles renseignements sur les éditions modernes de musique de Virginal. Viennent ensuite une tentative de groupement

Digitized by Google

des artistes qui ont composé pour cet instrument; des notes biographiques et puis un essai de classement chronologique des œuvres. Tout cela est bref et ne comprend qu'une trentaine de pages. Les deux cents autres sont consacrées à l'analyse d'une quantité de compositions reflétant la sensibilité anglaise avec ce qu'elle a tout à la fois de réaliste et de rêveur, d'expressif, d'humoristique et de pittoresque. Étude, d'abord anatomique, des éléments et des organes ou, comme dit l'auteur, du « matériel figuratif » de ces créations diverses; étude enfin de leurs formes nourries de mélodies chantées ou dansées et qui vont de la sévérité du contre-point scolastique aux jeux de la musique descriptive en passant par la toccata, la fantaisie, la variation. C'est dans l'art de la *variation instrumentale* que les virginalistes anglais, ces individualistes, ces « renaissants » ont le plus innové. M. Van den Borren, en concluant, insiste sur la poésie très particulière de leur œuvre.

MAUBEL.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

La critique littéraire en Belgique.

Voici un sujet scabreux. On me permettra, dans ces notes rapides, de ne l'aborder que de biais. Il a été pris au large, à plus d'une reprise, et tout récemment par M. Rency, dans *Notre pays*, et par M. Heumann, dans un livre dont je dirai quelques mots. Ici, on se contentera de passer la revue de récentes publications, entre lesquelles un rapprochement est possible.

Ce rapprochement ne nous apprend pas grand'chose, si l'on prétend dégager aussitôt de quelques lectures une vue générale sur les tendances de notre critique. Ces tendances varient de professionnel à professionnel, et une polémique d'hier entre deux de nos juges a prouvé que l'on avait chez nous des vues bien différentes sur M. Maeterlinck. Si je feuillette un recueil d'articles de M. l'abbé Paul Halflants, je suis mené à des constatations analogues. Cet abbé, d'ailleurs disert et consciencieux, est aussi éloigné de M. Rency que M. Rency l'est de M. Dumont-Wilden. Déjà le prospectus qui accompagne l'envoi de *Religion et littérature* (Société belge de librairie) nous donne l'avertissement le plus net : « Ce livre de saine critique, y lit-on, fait passer le lecteur par toute une gamme de croyants et d'incrédules... » Et naturellement les incrédules ne sont pas épargnés, car « toujours M. Halflants envisage la littérature à la lumière de la théologie », et c'est l'unité de son livre.

C'en est aussi, avouons-le, la gaieté. La bonne foi de l'écrivain ne le défend pas contre les plus plaisantes excentricités de pensée; car la foi sauve peut-être les âmes mais non pas les esprits, et quand, par exemple, on nous déclare gravement, après une consultation en règle, que *Le duel*, de Lavedan, est une pièce, « au point de vue catholique, bonne dans son ensemble », nous voilà bien avancés. L'analyse d'un livre de Maeterlinck réserve d'autres surprises, qu'on ne peut regretter, lorsqu'on redoute la mélancolie, mais le bouquet, c'est le verdict que l'auteur prononce sur son confrère en Jésus-Christ, M. F. Van den Bosch. Après lui avoir reproché de séparer un peu trop l'art de la morale, il loue son style, qui est « une ma-

Digitized by Google

rotte aux mains d'un joyeux et spirituel bouffon de cour ». Bien mal intentionné serait l'auteur de *Les lettres et la vie* s'il ne se déclarait pas ravi.

De ce dernier recueil je devrais ne rien dire, car j'ai appris à mes dépens que M. Van den Bosch ne supportait la critique adverse qu'avec peu de patience. Pourtant, puisqu'il m'a envoyé son livre (éd. Dewit), je tiens à le signaler. On y retrouvera les défauts et les qualités de ce polémiste de journal, dont la verve est un peu épaisse et facile, mais qui est abondant et parfois savoureux. Le défaut le plus grave de M. Van den Bosch est de ne pas avoir le temps de s'informer avant de prendre la plume. Il sacrifie trop à l'éphémère, lui qui, en les recueillant, veut, j'imagine, sauver ses articles de l'oubli. Comment a-t-il pu ignorer l'admirable livre de Lanson et écrire une agréable apologie (en allemand, on dirait *Eine Rettung*) de Boileau? En général, nos critiques ignorent la bibliographie générale et les langues étrangères, ce qui n'est guère tolérable aujourd'hui; ils ont le tort de se contenter de l'à-peu-près en des matières où il importe de ne rien omettre, si l'on veut être mieux qu'un fantaisiste; c'est l'impression qu'on éprouve, notamment, en lisant le dernier ouvrage de M. Rency, *Propos de littérature*. Cet homme avisé et actif a toujours lu le dernier livre sur la matière qui l'occupe, mais point l'avant-dernier; cela raccourcit terriblement la portée de ses arguments.

M. Rency mériterait un médaillon que je ne puis qu'ébaucher ici. Il est remuant comme le diable et dogmatique comme un Père de l'Église. Son esprit, robuste d'ailleurs, manifeste un fâcheux dédain des nuances; nulle besogne ne l'effraie; il s'y attelle d'une humeur allègre et il s'en acquitte avec cette tranquillité, qu'un idéaliste ignore toute sa vie. Son genre de professorat le rend incomparable, chez nous, pour cette omni-réalisation; ajoutons qu'il est suivi par un certain nombre de lecteurs, dont il a mérité de devenir l'oracle. Qu'il plaise à notre bourgeoisie libérale, il n'y a pas là de quoi surprendre; elle se retrouve en son doctrinarisme optimiste, ingénu et sans malaise. Elle est flattée par la grande simplicité de ses affirmations; elle s'associe à ses campagnes, comme celle qu'il a faite contre les livres de Jules Lemaître, dont le charme lui est peu perceptible; critique réticent, habile aux demi-teintes, indulgent aux approximations, qui sont toute la vie, cet écrivain si Français ne méritait, en effet, nulle grâce. De même la grandeur, austère et nue, de nos classiques du XVII^e^ siècle, devait déplaire au public de M. Rency; c'est que ce public n'a plus guère lu Racine, Bossuet et Boileau depuis le collège, où les confrères de M. Rency nous ont appris à les exécrer. Aussi l'auteur des *Propos* n'hésite-t-il pas à écrire que le XVII^e^ siècle « interrompt la marche logique de la pensée française » ou encore que la grande littérature classique « n'est qu'un noble délassement pour quelques centaines d'oisifs », « un accident dans la littérature française, un arrêt, une brisure, une

Digitized by Google

solution de continuité », ce qui désarme toute histoire et toute critique et, au fond, n'est pas plus bizarre que vingt autres jugements épars dans ces *Propos* ; je n'en citerai qu'un, relatif à Fénelon, et c'est l'hypothèse achronique d'un Fénelon, empêchant peut-être la Révolution française d'éclater. Car si M. Rency n'a rien d'un critique philologue, il n'a rien non plus d'un critique historien.

Ce subjectivisme pratique, si j'ose dire, de notre confrère belge ne choque pas trop ceux qui le lisent, et j'aurais tort de m'en étonner. Il nous aide à comprendre pourquoi Racine est si cruellement traité par lui, alors que Rousseau le trouve si indulgent. Car il a, comme ses lecteurs, cette sorte de sensiblerie, qui trouve son aliment dans les malheurs et les misères de Jean-Jacques, tandis que la vie élégante, la manière de cour, le mépris de toute couleur et de toute révélation autobiographique, enfin la psychologie subtile de l'auteur de *Phèdre* devaient fatalement lui déplaire. Rien de moins bourgeois que Racine. Rien de plus bourgeois, en son réalisme un peu pesant et riche en sens, que Boileau. Aussi Boileau a-t-il droit aux indulgences de M. Rency, comme à celles de M. F. Van den Bosch, comme, en général, de tous ceux qui tapent fort plutôt qu'ils ne tapent juste. Et ce que je dis n'est, veuillez le croire, nullement irrespectueux pour Boileau. Celui-ci fut l'ouvrier d'une révolution littéraire, et il était inévitable qu'il frappât un peu à l'aveuglette, dans le fort de la mêlée, et n'assommât quelques innocents. On relève sans peine, dans ses *Satires*, comme dans son *Art poétique*, des traces d'injustice flagrante ; toute cette littérature espagnolisante ou précieuse, qui a rendu de si grands services à la langue française et a aidé puissamment à en faire un instrument de sociabilité incomparable par sa finesse, l'art des périphrases, le délié de sa syntaxe et la précision des sens, Boileau la traite avec un mépris injustifié. Il ignore le moyen âge, tout le passé du théâtre français, toute l'épopée (la plus belle après la grecque), toute la lyrique jusqu'à Marot ; il est indifférent au sentiment de la nature chez Racan, Théophile, Saint-Amand, etc. Il est donc absolument inexact d'avancer, comme le fait M. Rency à son propos, que « tous ses jugements furent ratifiés par la postérité ». Mais il faudrait un volume pour relever les choses contestables d'un livre, dont je conseille la lecture à ceux qui veulent se renseigner sur la façon dont notre bourgeoisie « éclairée » entend la connaissance du passé littéraire français.

Et ceci me permet de revenir à mon point de départ et de dire qu'en somme, si nous n'avons ni théâtre, ni roman, ni poésie nationale, bien nationale, en revanche, est notre critique. Peut-être même l'est-elle trop. Car elle est inconnue à Paris, où le seul Dumont-Wilden a conquis une notoriété enviable, mais restreinte. Et pourquoi notre critique est-elle jalousement nationale? Mais simplement parce qu'à la différence des œuvres d'imagination où les autres facultés littéraires se manifestent, où

Digitized by Google

l'individualité sensible prend son essor, les œuvres de critique sont, par excellence, des recueils de jugements et qu'il s'y décèle non pas tant notre fantaisie, ou notre curiosité, que le besoin d'un unisson avec ceux qui nous lisent. Des opinions plus ou moins courantes, soit qu'on les adopte, soit qu'on les malmène, voilà ce que la critique du pays — surtout d'un petit pays — synthétise en une forme condensée et châtrée, avec les amputations, les raccourcis, les réticences inévitables. De cette critique nationale, M Rency m'apparaît l'échantillon le plus distingué et le plus caractéristique. J'ajoute qu'il a la pleine conscience et l'orgueil un peu ingénu d'un rôle, dont la modestie est égale à la nécessité.

Quelques autres livres de critiques, éclos en Belgique, méritent une rapide mention. Ce sont d'agréables biographies de Marguerite Van de Wiele et de Louis Delattre, dues à l'amitié de M. Auguste Vierset (Bruxelles, collection *Lettres et arts belges*); c'est aussi de M. F. Kunel, *Un Baudelaire en Belgique* (extrait de la Société Nouvelle), qui est construit à l'aide de souvenirs sincères, inégaux d'ailleurs d'intérêt, mais qu'il valait la peine de rassembler.

Deux étrangers, l'un professeur de l'enseignement supérieur des Pays-Bas, l'autre Français de naissance ou d'adoption, ont bien voulu consacrer des livres à nos écrivains. La monographie de M. B. Timmermans sur *L'Évolution de Maeterlinck* (chez Larcier, à Bruxelles), est une œuvre de conscience, solide, documentée, un peu pesante, mais infiniment méritoire. C'est incontestablement ce qui a été écrit de plus médité et de plus complet, en langue française, sur le célèbre moraliste gantois. Les idées directrices de l'auteur ont peut-être moins de nouveauté qu'il n'est porté à le croire; mais n'est-ce pas déjà une découverte que d'avoir, par des rapprochements nombreux et parfois précis avec les maîtres de la philosophie ancienne et moderne, su déterminer mieux le rang de Maeterlinck parmi les penseurs, dont la vertu ductrice a été bienfaisante pour nous? Du mystique au pessimiste, de celui-ci au néo-stoïcien, enfin à l'optimiste de plus en plus affirmé des derniers essais, le chemin est long; M. Timmermans sait nous le rendre agréable, et pas un seul instant nous ne songeons à lui fausser compagnie. En la faussant à M. Heumann, qui nous apporte ses vues sur *Le mouvement littéraire belge d'expression française* (au Mercure de France), nous commettrions presque une vilaine action. Sa critique bienveillante, généreuse, attentive, est soutenue et guidée par une curiosité qui touche. Il n'a point l'ambition d'être synthétique, ni d'innover grandement; il a voulu écrire le guide de l'amateur à travers nos lettres — et c'est déjà un résultat appréciable d'y avoir noblement réussi.

M. W.

Digitized by Google

BULLETIN FINANCIER

Maintenant que les négociations décisives de paix sont ouvertes dans les Balkans, la Bourse accueille avec le plus grand calme les multiples péripéties du partage des territoires conquis. La curiosité reste en suspens devant l'extraordinaire aventure d'Essad Pacha, l'ex-commandant de Scutari se faisant proclamer roi de l'Albanie indépendante.

La détente de la situation monétaire s'est officiellement affirmée par l'abaissement de 1/2 p. c. du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre ; les besoins de l'Allemagne diminuent, alors qu'aux États-Unis on constate de nombreuses demandes de capitaux neufs par les compagnies de chemins de fer.

Le grand emprunt chinois des cinq puissances vient enfin d'être signé à Pékin, après une laborieuse mise au point. La Belgique prend une part importante dans cette opération qui paraît inaugurer une nouvelle ère pour la Chine, décidée à prendre en considération la réforme de son système monétaire si préjudiciable à l'introduction des capitaux du dehors.

Le Crédit foncier d'Extrême-Orient, dont les prêts sont consentis jusqu'à présent dans les concessions étrangères, sera une des premières entreprises à bénéficier de ce nouvel état de choses, car, même sous le régime actuel, ses opérations ont pris une grande ampleur en très peu d'années.

L'« Anglo Argentine Tramways C° », dont la Compagnie des tramways de Buenos-Ayres détient la totalité des actions ordinaires, vient de déclarer un dividende en majoration de 1/2 p. c., fait d'autant plus significatif que la mise en service de la première ligne souterraine, destinée à soulager le trafic congestionné des grandes voies, n'est annoncée que pour le mois d'octobre prochain.

A Constantinople, une solution identique a dû être adoptée ; les promoteurs de la Compagnie des tramways viennent de constituer à cet effet la Société ottomane des chemins de fer métropolitains de Constantinople et de sa banlieue, au capital de 35 millions de francs.

La Compagnie belge maritime du Congo accuse, pour l'exercice 1912, un bénéfice de 2,024,000 francs, ses frais généraux et intérêts sur obligations absorbent 400,000 francs environ, les amortissements 623,000 francs, le dividende de 6 p. c. ou 30 francs par action ne prend que 720,000 francs sur le bénéfice net de 1,053,000 francs.

La tendance à la concentration industrielle est un fait économique bien connu, nécessité par les luttes ardentes de la concurrence et le besoin d'abaisser sans cesse les prix de revient. Obéissant à ce courant, les Ateliers Nicaise et Delcuve vont fusionner avec la Brugeoise, de manière à mieux répartir entre leurs divisions les commandes de matériel roulant. D'autre part,

Digitized by Google

deux sociétés sœurs, la Compagnie des métaux et produits chimiques d'Overpelt et la Société métallurgique de Lommel vont se reconstituer en un organisme unique, leur objet social étant identique.

Dans le compartiment des valeurs d'électricité, il faut signaler le regain de faveur des actions Électricité d'Odessa sur le bruit de la participation de la Société à un syndicat qui reprendrait l'exploitation du gaz. Au reste, la marche de la Société s'annonce comme d'un brillant avenir, étant donnée la mise en exploitation définitive de la nouvelle centrale.

De grand efforts ont été accomplis en ces dernières années pour étendre le domaine charbonnier du pays; à cet égard, le sondage de Péronnes, dans la partie méridionale du bassin du Centre, a donné des résultats particulièrement heureux. On a recoupé jusqu'à 1,100 mètres vingt-quatre veines dont quatre ayant plus de 2 mètres d'épaisseur et huit d'au moins 1 mètre.

Le compartiment des sucreries a été particulièrement animé, les dividendes Italo-Belge dépassant le cours de 300 francs; les sucreries en Roumanie sont également très achalandées, la société allant coopérer à la modernisation d'une des quatre sucreries établies en ce pays.

La fabrication de la soie artificielle prend de plus en plus d'extension; un des principaux producteurs du pays, la Société Viscose, a acquis des terrains pour être à même de doubler sa force de production.

Le compartiment colonial a été animé. On annonce la reconstitution en un organisme unique de deux importantes sociétés de recherches au Katanga, la Société industrielle et minière et la Belgo-Katanga dont les recherches ont abouti à la découverte de terre bleue diamantifère. Le capital de la Société nouvelle, qui prendra probablement le titre de « Industrielle et Minière Belgo-Katanga », sera de 6 millions de francs dont la moitié proviendra de souscriptions nouvelles.

L'attention a été attirée sur les actions Sud-Kameroun par la création de la Société de navigation du Kameroun, au capital de 2 millions de marcs, laquelle reprend les services des Messageries françaises du Congo, situées maintenant sur territoire allemand. La Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie a pris une participation dans la nouvelle société.

La Banque de Bruxelles annonce la mise en souscription publique d'obligations 4 1/2 p. c., offertes à 93 1/2 p. c., de la Première société de chemins de fer secondaires en Russie, titres auxquels le gouvernement russe donne sa pleine garantie.

VIENNENT DE PARAITRE :

1er SUPPLÉMENT à la
Pharmacopée Belge
(Troisième édition)
approuvé par l'arrêté royal du 17 décembre 1912
Prix : 60 centimes (port inclus).

DOUANES DE BELGIQUE
SUPPLÉMENT au
Tableau des droits d'entrée
publié par le Département des Finances.
(1er janvier 1913.
Prix : 1 fr. 10 c. (port inclus).

En vente à la *Soc. anon. M. WEISSENBRUCH, Imprimeur du Roi,*
49, Rue du Poinçon. — BRUXELLES

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 10 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

E. Cauderlier :
LA PUISSANCE POLITIQUE DE L'ÉGLISE ROMAINE. (*Fin.*)

Laurent Dechesne et Maurice de Miomandre :
LE MOUVEMENT WALLON ET LA QUESTION FINANCIÈRE.

Max Deauville :
LE PASTEUR DE HEMSTEDE.

Franz Foulon :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

L.-G. Suain :
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

BULLETIN FINANCIER.

15 MAI 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles ; **E. Braun,** député, à Gand ; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi ; **E. Cauderlier,** à Bruxelles ; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles ; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill ; **Paul-Emile Janson, avocat et député** suppléant, à Bruxelles ; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles ; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles ; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége ; **F. Masson,** échevin et député, à Mons ; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers ; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce ; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

La puissance politique de l'Église romaine [1]

Les temps nouveaux.

Dans sa lutte avec la Papauté, Philippe avait appelé à la rescousse cette force morale : l'opinion publique. C'est une force du même ordre qu'elle, issue comme elle de l'opinion publique qui s'est montrée depuis lors l'adversaire le plus redoutable de la mentalité catholique : la liberté de conscience d'où dérive la liberté d'examen, celle-ci donnant naissance à son tour à l'essor de toutes les sciences. Leur effort commun finira par précipiter et achever la ruine du pouvoir autocratique de Rome.

La liberté de conscience fut achetée au prix des flots de sang versés par les guerres de religion. Son geste finit par arrêter le bras séculier qui pendant deux siècles encore après la Réforme fut mis au service des rancunes du catholicisme et dont l'une des dernières victimes en France fut le chevalier de la Barre, supplicié à 19 ans en 1766 pour n'avoir pas salué une procession.

La liberté d'examen qui fut la noble et féconde fille de la liberté de conscience a été, elle, l'initiatrice de toutes les sciences profanes; longtemps la théologie eut la prétention d'être leur reine et de les diriger toutes du bout de son sceptre vers la glorification de l'Église. Aujourd'hui, leur République ne connaît plus d'autre loi que le souci et la recherche de la Vérité.

Les sciences ont marché à pas de géant dans cette voie depuis un siècle et en marchant ont bousculé presque toutes les affirmations de l'Église, montré combien puérile était sa théogonie et vétuste sa conception de l'Univers. Elles ont établi que les enseignements et les dogmes catholiques touchant l'origine de l'homme et sa primitive histoire, loin d'être

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 1er mai 1913.

Digitized by Google

révélés par un Dieu, formaient un tissu d'enfantines erreurs. L'astronomie, la géologie, la paléontologie, l'anthropologie sont venues apporter leur témoignage contre l'Église. En fait, pas une vérité scientifique ne se trouve révélée dans ses soi-disant livres divins, tandis qu'ils fourmillent d'erreurs puériles que son despotisme intellectuel a pendant des siècles imposé aux hommes souvent par la force comme vérités célestes. Les sciences historiques, critiques, paléographiques ont examiné à leur tour ces écrits prétendûment inspirés. Elles ont découvert comment ils avaient été élaborés, quels documents d'origines diverses s'y étaient mélangés et fondus, à quelles époques, dans quels milieux, sous quelles influences ils s'étaient formés.

Tous ces travaux ramenaient ces livres à l'état de documents purement humains. Ils n'en sont pas moins précieux dans notre patrimoine moral, mais il ne fait plus aujourd'hui aucun doute que c'est l'homme lui-même qui en a lentement élevé l'édifice. Tout le prestige auquel prétendait l'Église en affirmant tenir de Dieu même des livres sacrés qui l'instituaient l'éducatrice du genre humain s'écroule à la lumière des vérités conquises par la science et la critique depuis un siècle.

Deux passages empruntés à l'ex-abbé Loisy et à l'ex-jésuite Tyrrell, car il suffit de citer pour démolir les prétentions de Rome ceux de ses propres docteurs, qui ont eu le souci de la vérité avant tout et ont préféré rompre avec elle plutôt que d'accepter l'humiliante consigne de se taire ou de prêcher contre la lumière, ces deux passages résument en un raccourci rapide tout le travail de démolition qui a jeté bas l'orgueilleuse tribune d'où l'Église prétendait commander à l'esprit humain.

Pouvons-nous affirmer, dit Tyrrell (1), en jetant un coup d'œil en arrière sur la croissance et le développement de la science que la tutelle de la théologie a été pour elle un bien, ou faut-il avouer au contraire qu'elle a été un obstacle? N'est-ce pas au nom de la Révélation que toute la puissance de coercition de l'Église a été dirigée contre chacune des sciences, l'une après l'autre, afin de les étouffer si possible, au berceau ?

(1) *Medievalisme*, by G Tyrrell, p. 127 et suiv.

Digitized by Google

Si l'on avait laissé faire l'Église, nos conceptions scientifiques seraient encore celles de la Bible, on croirait encore la terre plate et concave et on nierait les antipodes ; les étoiles seraient encore des lampes allumées chaque nuit ; le soleil continuerait sa course quotidienne autour de la terre, l'homme aurait été créé il y a six mille ans ; toutes les races descendraient des trois fils de Noé ; toutes les espèces animales auraient existé ensemble, en un même lieu et seraient entrées dans l'arche ; la terre tout entière aurait été submergée et asséchée en une couple d'années.

Nous continuerions aussi à brûler de vieilles femmes sous prétexte de commerce avec le démon. La prière y remplacerait encore la médecine, la chirurgie et l'hygiène ; le chimiste serait poursuivi comme magicien et le prêteur à intérêt excommunié.

Mais direz-vous, tout cela a changé. Grâce à quoi ? Grâce à l'Eglise ou aux progrès qu'ont faits, malgré l'Eglise, la science et la raison humaines. La réponse n'est pas un instant douteuse.

A l'ex-abbé Loisy maintenant la parole :

« La Genèse est un recueil de vieilles légendes et ses premiers chapitres ne sont pas exempts d'emprunts mythologiques. Le livre d'Isaïe contient des morceaux de diverses époques, depuis les derniers temps de la monarchie judéenne jusqu'à ceux de la domination grecque. Le livre de Jérémie a été compilé dans des conditions analogues. Daniel est un apocryphe du temps d'Antiochus-Épiphane. La plupart des psaumes, loin d'être de David, ont été composés après la captivité de Babylone. Les écrits attribués à Salomon sont tous pseudépigraphes. Les récits concernant la naissance du Sauveur sont purement légendaires et ceux concernant la résurrection sont en grande partie fictifs ou artificiellement arrangés (1). »

* * *

Devant ce formidable assaut que lui livraient toutes les sciences rien qu'en se développant, suivant leurs destinées

(1) Quelques lettres sur des questions actuelles par Loisy. Lettre XI. Septfonds 1908.

Digitized by Google

propres et qui ébranlait la foi des meilleurs de ses fils et des plus savants de ses docteurs, qu'a fait l'Église pour sa défense?

Les temps étaient passés où elle pouvait armer le bras séculier et intimider ou supprimer l'audacieux, qui par ses écrits attentait au dogme de l'inspiration divine des livres saints.

Ne pouvant plus frapper du glaive, elle essaya tout au cours du XIXe siècle des armes spirituelles : l'interdit, l'index et l'excommunication.

Elle dénonça d'abord la liberté de conscience et la liberté d'examen d'où vient tout le mal :

« De cette source infecte de l'indifférentisme découle cette maxime absurde, ou plutôt ce délire qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience.

« Il faut combattre avec force les livres dangereux et tâcher d'exterminer cette peste mortelle; jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les coupables éléments du mal (1).

« Et Pie IX dans son fameux syllabus du 8 décembre 1867 redouble d'effort et de violence et n'hésite pas à faire appel au bras séculier :

« Contrairement à la doctrine de la Sainte Écriture, de l'Église et des papes, ces hommes impies... osent favoriser cette opinion erronée, appelée *délire* par notre prédécesseur Grégoire XII, savoir que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme.

« Or, en affirmant ces maximes téméraires, ils ne sentent pas qu'ils prêchent une liberté de perdition.

« Anathème à qui dira : Chaque homme est libre d'embrasser et de professer la religion qu'il aura tenue pour vraie d'après les lumières de sa raison.

« Anathème à qui dira : L'Église n'a pas le droit d'employer la force.

« Anathème à qui dira : Il ne convient plus à notre époque que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État à l'exclusion de tous autres cultes (2). »

(1) Encyclique du 15 août 1832 du pape Grégoire XVI.

(2) On voit que ces anathèmes frappent en plein nos politiques cléricaux.

Digitized by Google

Suivant une parole célèbre, l'Église dédaigne de discuter; elle frappe et condamne en affirmant détenir la vérité, toute la vérité. Et cette affirmation, la persistance de cette affirmation lui tient lieu de preuve, malgré toutes les preuves accumulées contre elle.

La persistance de cette affirmation fait toute son audace et toute sa force. Et elle y persévère avec une obstination calculée, d'autant que ne consentant à aucune discussion ou plutôt n'osant plus en courir le risque, sa seule ressource est dans un entêtement aveugle. Pie X, qui est le représentant autorisé de la résistance (en fait, il n'est que le porte-parole de la Curie), par un décret de la Sainte Inquisition — 4 juillet 1907 — affirme que « Dieu est vraiment l'auteur de l'Écriture Sainte. Son inspiration s'étend à toute l'Écriture de manière à garantir toutes et chacune de ses parties de toute erreur ». Et voilà les fidèles obligés derechef à croire au serpent tentateur parlant à Ève, au déluge universel, aux neuf siècles que vécurent les patriarches et à cent autres billevesées aussi enfantines. On peut dire aujourd'hui de cette instruction papale que ce n'est même plus de l'audace, c'est de l'inconscience !

Et, cette inconscience, va jusqu'à déclarer que l'Église seule est dépositaire de toute vérité. C'est ce qu'affirme, une fois de plus, avec véhémence le même Pie X dans l'allocution qu'il a adressée le 19 avril 1909 aux pèlerins français venus à Rome. Il leur dit avec une assurance presque bouffonne :

« Aux hommes qui déclarent une guerre sans trêve à l'Église, répondez hardiment que l'Église catholique, maîtresse des âmes, reine des cœurs, domine le monde.

« Dépositaire de la *Vérité*, elle seule peut revendiquer des peuples la vénération et l'amour. Celui qui se révolte contre l'autorité de l'Église sous prétexte qu'elle envahit le domaine de l'État impose des termes à la *Vérité* ; celui qui la déclare étrangère dans une nation, déclare du même coup que la *Vérité* doit y être étrangère; celui qui a peur qu'elle affaiblisse la liberté et la grandeur d'un peuple est obligé d'avancer qu'un peuple peut être grand et libre sans la vérité (1). »

(1) Compte rendu *in extenso* dans le journal *L'Univers*. Paris, 21 avril 1909.

Digitized by Google

Cette affirmation débile indéfiniment répétée, contre toute évidence, est aujourd'hui la suprême ressource, la seule, la grande force de l'Église.

Et toute sa tactique, tous ses soins, son anxiété de tous les jours consiste non à prouver cette affirmation, ce qui serait vain et impossible, mais à entretenir dans cette conviction le peuple de ses fidèles. Il faut pour cela qu'aucune voix du dehors ne pénètre jusqu'à eux. Afin d'y parvenir, elle défend à ses prêtres et à ses ouailles de lire quoi que ce soit en ces matières sauf ce qui tend à la glorification de l'Église et de la papauté. Elle frappe impitoyablement ceux qui oseraient résister à l'ordre impérieux de se taire et va jusqu'à organiser l'espionnage des conversations intimes, le contrôle des correspondances privées de ses prêtres, de ses docteurs et la délation prescrite aux étudiants à l'endroit de leurs professeurs. Aucun imprimé ne peut paraître sans un visa de ses censeurs et même ce visa donné, tout livre reste toujours susceptible d'être frappé ou proscrit. Tel fut le cas récent de l'*Histoire ancienne de l'Eglise*, de Mgr Duchesne, où l'on trouva tant de venin quand parut la traduction italienne qui fut frappée d'interdit alors que l'original français avait reçu l'imprimatur du maître des sacrés palais et tel fut le cas pour le livre du Père Lagrange : *L'Évangile d'après saint Marc*, qui fut mis à l'index après que le manuscrit en avait été dûment approuvé. Le Père Lagrange avait eu l'audace et la franchise d'avouer que la finale de l'Évangile de Marc, celle qui conte la résurrection du Christ, n'était pas dans le manuscrit original, mais avait été ajoutée longtemps après.

Cet appareil d'inquisition et de défense ne paraît pas encore assez étroit pour ne point laisser filtrer la lumière des clartés suspectes. Rome exige que tout prêtre, quel qu'il soit et surtout ceux professant dans une université ou un séminaire prête serment de ne croire et de n'enseigner que ce qu'enseigne l'Église. Les exigences de ce serment d'orthodoxie sont telles qu'on l'a justement appelé le serment du servilisme. Et le for intime de la conscience même ne peut protester. Le syllabus de Pie X (4 juillet 1907), déclare expressément réprouvée et perverse l'opinion que :

« Lorsque l'Église proscrit des erreurs, elle ne peut exiger

Digitized by Google

des fidèles qu'ils adhèrent par un assentiment interne aux jugements qu'elle a rendus. »

Toutes les universités catholiques ont accepté bénévolement ou la mort dans l'âme, ce régime de stagnation et de terrorisme. Seules les universités allemandes ont regimbé et leurs protestations appuyées par leurs gouvernements ont fait reculer Rome et l'ont décidée à les en dispenser.

* * *

Il appert de tout ceci que ce que l'Église redoute aujourd'hui avant tout, redoute uniquement, c'est la discussion, la lumière à l'endroit de ses dogmes, de ses livres sacrés, de ses origines, du droit qu'elle s'arroge enfin de commander encore aux consciences de centaines de millions d'hommes. Il est vrai, elle patronne des intérêts autres que des intérêts confessionnels. En Belgique, par exemple, elle a habilement lié parti avec tous les éléments conservateurs, et nombreux sont ceux que leur intérêt pousse dans les rangs au-dessus desquels flotte son drapeau.

Mais n'oublions pas que le très gros contingent de ceux qui luttent avec elle et pour elle, est composé de gens aveuglément attachés avant tout à son enseignement et à sa discipline. Leur bloc se nomme non pas parti conservateur, mais parti catholique et tend de plus en plus à devenir un parti confessionnel. Il tend d'ailleurs également à la mainmise de l'Église sur l'esprit de l'enfant et des générations nouvelles par les lois scolaires. Il tend enfin à la perpétuité de son hégémonie intellectuelle par l'organisation — toujours confessionnelle — de très nombreuses œuvres, patronages et associations où les intérêts matériels sont habilement entrelacés de préoccupations spirituelles et où le tout tend à créer une mentalité de soumission absolue aux vœux, à la direction et à la mainmise de l'Église.

Si l'Église exerce une action en Belgique par l'intermédiaire de partis politiques comme elle le fait en Bavière, en Espagne et en Autriche, c'est donc pour maintenir avant tout sa prise de possession des intelligences et des cœurs. Le seul moyen de lui faire une guerre efficace, c'est de lui enlever par la puissance victorieuse de l'idée, les intelligences et les

Digitized by Google

cœurs. Ce travail est favorisé par l'ambiance, car le cours de l'évolution, le torrent de la pensée moderne, le livre, le théâtre sont, depuis cinquante ans, hostiles à l'Église. C'est ce courant qu'il faut fortifier en s'attaquant directement à ses dogmes et à ses légendes, besogne dont la grande, la seule difficulté consiste à atteindre ses fidèles à travers le réseau serré de défenses et de fils barbelés dont sa sollicitude soupçonneuse les entoure désormais.

Pourtant c'est le seul point où l'Église soit vulnérable. Car de l'attaquer sur le terrain des intérêts matériels est besogne vaine. L'Église, alors, se désintéressera de la politique, dira toujours avec raison que son royaume n'est pas là; le cours de la rente, les finances de l'État, les questions de douane, d'organisation militaire ne la touchent pas. Et quel que soit le tournant qu'on leur donne, son règne dans le cœur de ses suivants n'en est pas ébranlé. Mais dès que l'on touche à l'enseignement des générations nouvelles, ou à la doctrine ou au dogme, l'Église s'émeut et met tout, absolument tout en œuvre pour détourner ou repousser l'attaque. Cette attitude constante de sa part devrait ouvrir les yeux de ceux d'entre nous qui soutiennent que l'on ne doit toucher ni aux dogmes ni aux légendes pieuses et qui vont jusqu'à dire qu'il serait néfaste de l'entreprendre. Toute cette étude tend à démontrer que là et là seul est le défaut de la cuirasse catholique. La plaie est béante. La science et la critique l'ont rendue profonde et inguérissable, c'est là qu'il faut frapper et seulement là.

Pourquoi la France a-t-elle échappé à la prise de l'Église? Parce que Voltaire, les encyclopédistes et toute une légion de penseurs d'Edgar Quinet à Renan, Loisy, Alb. Houtin ont attaqué et démoli ses dogmes et ruiné par le fait son prestige dans l'esprit de ses fidèles.

Petit à petit, ce travail de démolition s'est propagé, descendant lentement des sphères de l'intelligence dans l'âme populaire. Aujourd'hui, le règne de Rome est à jamais clos en France.

Pourquoi nos provinces wallonnes ont-elles plus que les flamandes secoué le joug alors qu'il y a trois siècles ce sont elles qui étaient restées catholiques et qui ont aidé l'Espagne à remettre les Flandres sous le talon de Rome? Parce que la communauté de langue avec la France a permis la pénétra-

Digitized by Google

tion des idées et que tous les coups portés à l'autocratie romaine sur les bords de la Seine retentissaient jusque dans les cités qu'arrosent la Sambre et la Meuse.

Pourquoi la Flandre reste-t-elle rivée à Rome? Parce que dans ses campagnes, le prêtre seul parle en flamand au peuple. L'élite du pays est élevée dès le berceau dans une autre langue et parvenant à l'âge viril cette élite pense, parle et écrit dans un idiome que le peuple ne comprend pas. La culture de l'élite qui devrait être le ferment de l'émancipation du peuple, se perd pour lui; l'élite n'est pas en état d'accomplir sa mission; le peuple ne reçoit aucune des vibrations qu'elle a acquise dans le monde vivant et toujours en marche des idées; il reste nécessairement stagnant sous l'éteignoir de Rome. Tant que l'élite, tant que la bourgeoisie et les professions libérales des Flandres — qui aujourd'hui ne savent ce qu'il faut de flamand que pour commander à leurs ouvriers ou à leur domesticité ne le parleront pas assez pour pouvoir communiquer à leur peuple la pensée du siècle qui les a affranchis, le peuple et le paysan des Flandres resteront fatalement esclaves de la pensée catholique; ils n'en ont pas entendu d'autre depuis mille ans. Cela est d'une telle évidence, qu'un instant de réflexion le fera apparaître lumineux même à ceux qui ont des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre.

Quelques mots peuvent résumer cet exposé.

La puissance politique de l'Église est morte et plus jamais ne ressuscitera.

L'action encore considérable qu'elle exerce dans nos communautés européennes est due à une suggestion mentale qu'elle entretient avec un soin minutieux et qui repose en fait sur un vaste échafaudage d'erreurs, de fraudes pieuses et de faux avérés.

Depuis le développement des sciences expérimentales et critiques qui ont ruiné toutes ses prétentions et entraîné la désertion des plus savants de ses docteurs, elle s'attache à fuir toute espèce de discussion sérieuse sur ces points. Tout son souci désormais est d'entourer ses partisans d'une muraille de défenses, d'interdictions et de surveillance étroite dont l'unique but est d'empêcher la pensée, la lumière du siècle, de pénétrer jusqu'à eux.

Digitized by Google

Il est clair que le seul terrain de lutte avec une puissance de ce genre dont le pouvoir est purement mental, c'est le champ des idées. La foi dans l'infaillibilité de l'Eglise, la croyance en son origine céleste et en sa mission divine, voilà ce qu'il faut abattre. Il est démontré à l'évidence qu'elle est d'ordre humain, qu'elle est aujourd'hui au service d'un consortium, d'une camorra d'Italiens, se recrutant entre eux, se distribuant jalousement toutes les prébendes, tous les postes lucratifs et qui ont fait avec une persévérante astuce, de l'Église une autocratie despotique où tout est arrangé pour qu'ils en restent les maîtres exclusifs et où tout conspire pour qu'ils en aient les profits aux dépens du reste de la chrétienté dont l'office principal est encore de payer tribut comme au temps des Césars.

Mais l'heure de la vérité est venue, avec celle de l'affranchissement. Il est du devoir de ceux qui se sont libérés de Rome, de répandre sur les masses les vérités dont leurs mains sont pleines. Au service de la vérité, tout homme qui s'y dévoue est certain de faire œuvre qui vaille et de répondre aux desseins secrets de l'Esprit qui guide les destins de l'humanité et qui ne peut être fraude, duplicité et erreur.

E. CAUDERLIER.

Digitized by Google

Le mouvement wallon et la question financière [1]

Les progrès du flamingantisme ont, depuis plusieurs années, provoqué des manifestations en sens contraire. Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, des ligues se sont fondées qui n'ont cessé de protester avec énergie contre les empiétements flamingants. On proteste, non point contre l'emploi du néerlandais ou des idiomes flamands, ou contre leur diffusion, mais contre toutes les mesures qui ont pour effet d'en imposer l'usage par la contrainte, d'une manière directe ou indirecte. Non seulement les Wallons s'insurgent contre cette prétention et contre les vexations qui en résultent, mais aussi la classe éclairée des Flandres qui, depuis des siècles, a adopté le français comme langue maternelle.

C'est contre ces " Fransquillons „ que les flamingants dirigèrent leurs premiers coups. D'abord ils exigèrent qu'on fît une place au flamand, à côté du français, dans l'administration et dans l'enseignement; puis ils réclamèrent que les deux langues fussent placées sur le pied de l'égalité; enfin, ils voulurent que le flamand eût en Flandre la première place.

Quant à la Wallonie, qui jamais n'a parlé que le français et les idiomes wallons, ils se contentent, jusqu'à présent, de lui imposer le régime de l'égalité des deux langues : le bilinguisme français-flamand! C'est contre cette prétention que les Wallons s'insurgent.

Un sentiment de répugnance invincible les fait se révolter contre la connaissance obligatoire du néerlandais, parce que cette langue leur paraît trop compliquée et trop peu harmonieuse; parce que le peuple flamand, confiné dans ses idiomes locaux, continue à ignorer le néerlandais, de sorte que la con-

(1) Nous avons, comme c'était notre devoir, communiqué ces pages de réponse à notre collaborateur, M. de Miomandre; celui-ci a estimé, d'accord avec nous, qu'il était plus expéditif et plus opportun de faire entendre à la fois les deux sons, et il nous a envoyé de brèves observations que nous annexons à celles de M. L. Dechesne.

Digitized by Google

naissance de celui-ci n'est d'aucune utilité aux Wallons, tandis que le français leur suffit pour s'entendre avec les Flamands instruits ; parce que les Wallons voient infiniment plus d'avantage dans l'étude des grandes langues véhiculaires du monde (anglais, allemand, etc.); parce que, enfin, en acceptant le système du bilinguisme français-flamand, *dans un pays où tout Flamand instruit connaît le français*, ils accepteraient un marché de dupe qui livrerait à leurs compatriotes flamands toutes les places de l'administration.

Cette résistance à la " flamandisation „ de la Wallonie découle donc logiquement de la situation : la complication du néerlandais, comparé au français, l'ignorance du néerlandais par le *peuple* flamand, la connaissance du français par les Flamands instruits, l'inutilité du flamand dans les relations avec l'étranger. Cette résistance est tellement naturelle qu'Hamélius, l'historien flamingant du mouvement flamand, la prévoyait déjà, il y a près de vingt ans. Après avoir étudié en détail tous les conflits que la question des langues avait soulevés en Belgique depuis 1830 et avant 1830, il concluait : " Rien ne permet d'espérer que la Wallonie va s'appliquer à l'étude du néerlandais comme les Flandres s'appliquent à celle du français. Quand le Wallon aura besoin d'une langue étrangère pour ses affaires ou pour ses études, il préférera l'anglais et l'allemand à un idiome moins répandu. Dans la Belgique actuelle, le néerlandais est donc réduit à une surbordination plus ou moins humiliante et désavantageuse pour ceux qui l'emploient et l'égalité des langues est une chimère. Elle n'est du reste pas garantie par la Constitution et aucune loi ne l'établit. Bien au contraire, toutes les lois qui règlent l'usage des langues commencent par diviser le pays en deux régions et établissent dans chacune un régime administratif et judiciaire différent. *Les provinces du Midi n'ont qu'une langue officielle, celles du Nord en ont deux...* Une seule des lois flamandes impose des conditions uniformes pour tout le pays, c'est celle qui fut le plus violemment combattue : la loi sur l'avancement des officiers. *Les autres mènent à une séparation administrative...* La séparation a été suggérée par la Commission de 1856 comme le seul moyen de redresser les justes griefs des Flamands sans blesser les susceptibilités des Wallons (1). „ On nous pardonnera cette citation un peu longue :

(1) *Mouvement flamand*, p. 235.

Digitized by Google

elle pose très nettement le problème, à vingt ans de distance, elle est d'autant plus instructive qu'elle émane d'un flamingant, enfin, elle permet de mesurer le terrain que le mouvement flamand a parcouru dans ces dernières années.

Comme on le voit, la séparation administrative sort du flamingantisme lui-même. Non pas que les flamingants la réclament ouvertement : ils se contentent de forcer le gouvernement à imposer aux Wallons des lois vexatoires et insupportables, de telle sorte que ceux-ci se voient de plus en plus acculés à la nécessité de la réclamer. Les flamingants ressemblent, sans le vouloir apparemment, à ce mari qui, trop scrupuleux pour demander le divorce qu'il désirait, maltraitait sa femme afin de l'obliger à le réclamer!

Des raisons très méritoires ont, depuis longtemps, empêché les Wallons de la désirer : l'espoir, qui s'évanouit de jour en jour, de voir la langue française se répandre en Flandre et y prendre définitivement le rang de langue littéraire, le vif désir de ne pas abandonner leurs frères flamands de langue française aux rancunes flamingantes qui, à l'heure actuelle, menacent de détruire l'Université française de Gand et, au moment où la patrie est en danger, jettent, avec le ferment des haines de race, la désorganisation dans l'armée!

Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement des fransquillons de Flandre : la Wallonie elle-même est menacée. Que faire, dans ces conjonctures critiques? Continuer une union qui n'a pu servir les fransquillons de Flandre, ou chercher une formule de décentralisation administrative qui, en tout cas, sauvegarde sûrement les intérêts des Wallons? En bonne logique, on conçoit que ceux-ci penchent de plus en plus vers cette solution. Aux cris de guerre flamingants : dans la Flandre, le flamand, la Flandre aux Flamands, l'écho répond : dans la Wallonie, le français, la Wallonie aux Wallons!

Sous la pression des événements, l'opinion s'oriente d'une manière lente mais qui paraît sérieuse, vers la séparation administrative. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un vœu en ce sens ait été adopté à une forte majorité par le congrès wallon de 1912, organisé par la vaillante Ligue wallonne de Liége qui, depuis quinze ans, ne cesse de lutter contre l'envahissement flamingant.

Les rares opposants, tous anti-flamingants d'ailleurs, s'étaient

Digitized by Google

appuyés sur des considérations d'opportunité. Un seul congressiste se posa en adversaire résolu de la séparation. Wallon d'origine, mais habitant Bruxelles, il se présentait en défenseur de ses nouveaux concitoyens fransquillons : « Nous ne voulons pas, dit-il, nous, Bruxellois, être abandonnés par la Wallonie. » Il s'efforça d'étayer son opinion sur des considérations d'intérêt matériel. Contre toute attente, il soutint cette thèse qui parut paradoxale et souleva de vives protestations, que les Wallons avaient intérêt, au point de vue financier, à rester étroitement unis à la Flandre et qu'une séparation des finances (dont il n'était pas question cependant) leur porterait un grave préjudice. A l'appui de ses dires, il produisit des chiffres dont on contesta l'interprétation. Au reste, c'était abaisser singulièrement le débat : « Ces chiffres, fussent-ils exacts, s'écria M. Debarsy, ne prouveraient encore rien. Il faut tenir compte des aspirations d'un peuple, qui en a assez d'être gouverné par un autre! »

L'attitude de ce contradicteur inattendu avait lieu de surprendre. Comment! alors que tous, fransquillons, Wallons de Flandre et de Wallonie, avaient toujours marché la main dans la main pour la défense de la langue française, se rencontrant dans les mêmes groupements, dans les mêmes manifestations, c'était un Wallon qui, sous prétexte de défendre les fransquillons, venait, en se retournant contre ses propres frères wallons, susciter la discorde! Et cela, avec une âpreté vive et tenace, qui n'a fait que croître dans la suite, ainsi qu'on le verra plus loin. Heureusement, cette voix dissolvante est restée sans écho : les partisans du français n'ont cessé de se soutenir sans arrière-pensée. Seules les gazettes flamingantes ont largement profité de ces attaques et les ont reproduites avec délices. En vérité, on se demande en vain quels intérêts ce polémiste singulier a bien voulu servir!

* * *

Cependant, le mouvement wallon prenait de l'ampleur. Ce ne fut plus seulement une simple question de langue: mais des groupements littéraires et artistiques ont surgi, qui le font apparaître de plus en plus comme un mouvement régionaliste analogue à celui des Flandres. M. Destrée, l'initiateur de l'exposition

Digitized by Google

d'art wallon de Charleroi, répondant aux derniers envahissements des Flamingants, lança son éloquente adresse au Roi, où il esquissait les griefs des Wallons. Puis, continuant l'œuvre de propagande des ligues locales, faisant appel à toutes les bonnes volontés et aux hommes politiques de tous les partis, on créa le *premier groupement représentant toute la Wallonie :* l'assemblée wallonne, constituée à Charleroi le 20 octobre 1912.

Elle a pour mission la défense des intérêts wallons, l'étude des moyens propres à cette fin, notamment la séparation administrative. Tous les adhérents de l'assemblée wallonne ne réclament pas dès à présent la séparation, mais ils envisagent les moyens de la réaliser, en prévision de l'éventualité où le flamingantisme la rendrait inévitable.

* * *

Telles furent les circonstances dans lesquelles l'assemblée wallonne nous chargea d'étudier la question des finances et de présenter un rapport à la section des finances.

Tout d'abord, il s'agit d'établir dans quelles proportions la Wallonie et la Flandre contribuent aux recettes de l'Etat et participent à ses dépenses. Jusqu'à présent, aucun rapport n'a encore été déposé. Ni la section des finances, ni l'assemblée wallonne n'ont adopté de conclusion à ce sujet. Il s'ensuit que les opinions que nous exposerons ici n'ont rien de définitif et n'engagent en rien l'assemblée.

On ne pouvait se faire illusion sur la difficulté de la tâche.

Ainsi que nous le déclarions dès le début, " la complexité des faits et la pauvreté des documents rendent très malaisée la solution du problème „. Il fallait mener de front, et des études générales d'orientation et des recherches fragmentaires sur une foule de détails qui, au point de vue wallo-flamand, n'avaient été l'objet d'aucun examen. Il convenait aussi d'intéresser à ces recherches les membres de l'assemblée wallonne, tous les Wallons qui se préoccupent de la défense de leurs intérêts et de provoquer, si possible, leur collaboration.

D'où, une série d'études préparatoires, nécessairement incomplètes, imparfaites, aux conclusions *provisoires,* qui parurent dans l'*Echo de l'Industrie* de Charleroi et dans la *Lutte wallonne* de Bruxelles : " La Wallonie agricole et industrielle, et les

Digitized by Google

finances wallo-flamandes „, dans l'*Echo de l'Industrie* de décembre 1912, puis, successivement, dans la *Lutte wallonne* : " Le budget des dépenses wallo-flamandes, les recettes wallo-flamandes, la part de la Wallonie dans le paiement des droits de douane „.

Etudiant le problème posé, nous livrions au jour le jour ces simples essais à la publicité, ayant soin de faire les restrictions nécessaires, indiquant nous-même les points faibles de nos conclusions provisoires. Dans ces conditions, on était bien en droit de s'attendre à des échanges de vues courtois, entre personnes qui, dans l'intérêt de la paix intérieure et de la bonne entente nationale, cherchent une solution raisonnable au conflit des langues.

Au lieu de cela, voilà que nous nous trouvons en butte aux vives attaques du Wallon anti-wallon du Congrès de 1912. On ne le connaissait encore que comme journaliste lorsque, se révélant tout à coup, dans la *Revue de Belgique*, à la fois homme politique, économiste et financier, il se précipite tête baissée sur ses frères wallons, Destrée, Buisset et nous-même par-dessus le marché, animé d'un surprenant esprit de destruction, armé de pied en cape, préparé de longue main, depuis qu'il a déclaré la guerre au mouvement wallon, bourré de statistiques comme si, en vérité — ainsi qu'on l'affirme — il était documenté par les ministères, ceux de Bruxelles bien entendu!

Et avec quelle grâce! A nos exposés d'idées strictement impersonnels, dans lesquels nous n'avions même pas prononcé le nom de M. De Miomandre, celui-ci nous répond sur un ton pamphlétaire, que " nous déformons sensiblement la figure de la réalité „, que " nos documents sont incomplets et nos méthodes peu rigoureuses „, que pour nous " le chemin de fer est, selon une expression consacrée, la vache à lait du Trésor „, que " ses bonis sont la tarte à la crème de la politique de cabaret „. C'est gentil! Pourtant M. De Miomandre se pique de courtoisie; que serait-ce s'il n'y visait point?

Nous étions à tel point de bonne foi, nous nous attendions si fermement à une discussion courtoise et si peu à une aigre dispute que, M. De Miomandre nous ayant demandé par lettre nos premiers articles parus dans l'*Écho de l'industrie*, nous les lui adressâmes aussitôt, en y joignant un mot par lequel nous lui faisions part de la conclusion vers laquelle nous inclinions, au

Digitized by Google

point de nos recherches où nous étions arrivés en ce moment. Il nous semblait alors — opinion que nous devions abandonner bientôt en étudiant les faits de plus près — que les chemins de fer ne donnent guère de boni à l'État. Aussitôt, M. De Miomandre nous demande l'autorisation de faire état de cette déclaration dans une étude (?) qu'il préparait pour la *Revue de Belgique*. Par retour du courrier, il lui fut répondu que ce n'était là qu'une opinion toute provisoire dont on ne pouvait se prévaloir, nos recherches n'étant pas assez avancées pour qu'on pût les considérer comme définitives. Or, *malgré ces réserves formelles de notre part*, M. De Miomandre jugea bon de faire état de notre lettre et d'écrire que nous avions reconnu que les chemins de fer, « ne rapportant guère de bénéfice, ne peuvent être considérés comme une source de revenu public ». Mal lui en prit, car, au même moment, paraissait dans la *Lutte wallonne*, un article où nous arrivions à cette conclusion que les chemins de fer donnent un boni annuel de 13 à 26 millions! (chiffres que nous considérons maintenant comme encore inférieurs à la réalité).

Nous ne perdrons pas notre temps à répondre à nombre d'objections purement spécieuses, ni à relever toutes les erreurs commises par notre agresseur en passant ses chiffres au crible. Ce serait une tâche aussi peu intéressante pour le lecteur que pour nous. Nous nous bornerons à quelques points essentiels sur lesquels on diffère d'opinion : *a*) la question des bonis de chemin de fer; *b*) l'interprétation de la statistique des impôts; *c*) les dépenses de l'État.

A. *Les bonis du chemin de fer.* — Pour obtenir le boni, il faut déduire des recettes brutes toute une série de dépenses. Or, nous pensons :

1° Qu'il ne faut pas déduire toute la charge des *pensions*. Il importe, en effet, de distinguer ici entre l'État-industriel, qui exploite les chemins de fer, et l'État tout court. On sait qu'il est de règle que ce dernier intervienne pour une part dans la charge des pensions de l'industrie : pour un tiers ou un quart environ. Par conséquent, il faut déduire de la charge totale payée par l'Etat-industriel, la part qui incombe à l'Etat-gouvernement. C'est ce que M. De Miomandre n'a pas vu !

Digitized by Google

2° Nous pensons aussi qu'il ne faut pas déduire des recettes brutes toute la charge financière, mais seulement l'intérêt du capital. Quant à la charge d'*amortissement*, comme celui-ci ne représente pas l'usure du matériel, mais sert en réalité à la *reconstitution du capital engagé*, il représente bel et bien une partie du bénéfice net et doit demeurer compris dans le boni. Or, M. De Miomandre n'en a tenu aucun compte.

3° M. De Miomandre ne fait même pas allusion aux " soldes annuels de l'exploitation dans l'hypothèse de l'existence d'un compte courant d'intérêts avec le Trésor considéré comme banquier du chemin de fer „. Or, le passif accumulé qui, en 1901, était de 109 millions, s'abaissait à 92 millions en 1909, soit 17 millions de retrouvés en huit ans, c'est-à-dire annuellement une moyenne de 2 millions qu'il conviendrait d'ajouter au boni. Ce n'est pas énorme, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières, dans les finances publiques surtout.

4° Enfin, voici encore un point dont M. De Miomandre n'a pas l'air de se douter : c'est que l'Etat-chemin de fer effectue *gratuitement ou avec de fortes réductions*, pour le compte de l'Etat tout court, toute espèce de transports : objets utilisés par les autres départements ministériels, militaires, fonctionnaires, personnes appartenant aux maisons civiles et militaires du Roi, etc., etc. Le total des sommes qui échappent ainsi à la comptabilité des recettes doit être considérable. Il faudrait pourtant les ajouter aux recettes perçues si l'on voulait obtenir le total complet du boni.

B. *Interprétation de la statistique des impôts.* — M. De Miomandre se contente d'attribuer aux diverses provinces les sommes *perçues* dans ces provinces, comme si la *charge* en était réellement supportée par les habitants. A ses yeux, le montant des droits de douane et des droits d'accise perçus dans les bureaux de perception flamands, est en réalité payé par la population flamande. A ce compte-là, les habitants d'*Anvers* supporteraient *seuls* la charge des droits de douane perçus sur les marchandises importées exclusivement par ce port, tandis que, en réalité, ce sont les consommateurs *de tout le pays* qui en paient la plus grande part, dans le prix d'achat.

Digitized by Google

Voici quelques chiffres se rapportant à 1909 :

Vins : sur 56 millions de kilogrammes importés, 24 millions par Anvers ;

Viandes conservées : sur 4 millions de kilogrammes importés, 3 millions et demi par Anvers ;

Autres viandes : sur 8 millions et demi de kilogrammes importés, 6 millions par Anvers ,

Poissons en boîtes : sur 3 millions et deux tiers de kilogrammes importés, 3 millions et un tiers par Anvers;

Avoine : sur 180 millions de kilogrammes importés, 155 millions par Anvers ;

Fruits : sur 69 millions de kilogrammes importés, 57 millions par Anvers.

Prétendra-t-on que tous ces produits importés par Anvers sont consommés par les Anversois ou par leurs chevaux! Il est évident qu'ils sont, pour la plus grande partie, réexpédiés dans tout le pays, aussi bien en Wallonie qu'en Flandre et que les droits de douane ne sont pas payés seulement par les Anversois! " On voit à quelles erreurs on s'expose en se servant des recettes telles qu'elles sont perçues „, déclare M. De Miomandre lui-même, quand il est occupé à combattre M. Buisset à propos de chemins de fer, mais quand le procédé est favorable à la thèse qu'il défend, il ne se gêne pas pour recourir lui-même à des méthodes qu'il qualifie, chez d'autres, de " peu rigoureuses „.

C. — *Les dépenses de l'État.* — Quoi qu'en ait dit M. De Miomandre, ce n'est point dans le boni des chemins de fer qu'il faut voir la " tarte à la crème „ des partisans wallons. Lorsque ceux-ci se sont plaints d'être mal partagés au point de vue financier, ils se sont généralement basés, non point sur les revenus, mais sur les comptes de *dépenses.* Il n'est pas contestable que, chaque fois que les statistiques officielles se présentent de façon qu'on puisse y discerner les régions auxquelles les dépenses publiques sont consacrées, chaque fois qu'on fait le total des dépenses attribuées à chacune des deux régions du pays, chaque fois aussi l'on constate que la part consacrée à la Flandre est énormément supérieure à celle qui reste en

Digitized by Google

Wallonie, soit dans le rapport de 8 à 1 en 1909 et dans celui de 4 à 1 pour la période allant de 1830 à 1906. Sans doute, et *nous avons eu soin d'insister fortement sur ce point*, les documents sur lesquels on peut se baser sont incomplets. " Il convient de faire remarquer, écrivions-nous, que le total des dépenses à région déterminable atteint seulement 94 millions sur des dépenses globales de 422 (en 1909). L'écart constaté est tellement considérable (dans le rapport de 8 à 1) qu'il est bien difficile d'admettre qu'il soit aussi énorme pour les dépenses dont on n'a pu déterminer les régions. Il reste cependant très vraisemblable que, pour l'ensemble, la région flamande du pays occasionne beaucoup plus de dépenses que la région wallonne. En se basant sur les statistiques officielles, source unique d'information possible et en raisonnant du connu à l'inconnu, on n'a pu arriver qu'à cette conclusion. „ (*Echo de l'Industrie*, Finances wallo-flamandes, 8 décembre 1912.) On ne pourrait se montrer plus prudent, plus consciencieux. A cela, que répond M. De Miomandre? Que notre tableau des dépenses est incomplet et " n'a aucune pertinence „ et qu'il " ne songe point à discuter maintenant cette vaste question „. C'était pourtant une occasion excellente, c'était le moment, plus que jamais, de dresser un autre tableau, en se servant de documents que nous n'avions pu encore découvrir, tableau dont nous nous réjouissions de profiter, tableau plus complet que le nôtre et surtout moins " impertinent... „ pour la cause flamingante. Les documents sont incomplets? Parbleu! mais ils le sont tous dans ces matières! Seulement, M. De Miomandre ne s'en aperçoit que lorsque les documents ne servent pas sa propre cause. Bref, la paille et la poutre.

* * *

Ces quelques observations suffiront, nous semble-t-il, pour démontrer que la thèse défendue par M. De Miomandre ne repose pas sur une base aussi solide que sa belle assurance pourrait le faire supposer de prime abord. Pour notre part, nous continuons à croire que l'examen des documents dont on peut disposer conduit à cette conclusion: que la Wallonie contribue pour une plus large part que la Flandre aux finances

Digitized by Google

de l'État et participe pour une moindre part à ses dépenses. Nous nous en expliquerons d'ailleurs plus longuement dans le rapport détaillé qui sera présenté à la section des finances de l'assemblée wallonne.

LAURENT DECHESNE.

Réponse à M. Laurent Dechesne.

J'écrivais ici même, le 15 mars dernier, à propos d'une des nombreuses erreurs que j'ai dû relever dans les articles de M. Dechesne :

" Tout cela est un peu fort, mais ces erreurs peuvent arriver à ceux qui ne sont pas encore familiers avec les documents relatifs aux finances. M. Dechesne ne nous en voudra pas de lui avoir donné la clef de cette curieuse " énigme „. Il est assez beau joueur pour prendre une revanche. „

Je me trompais. M. Dechesne m'en veut très fort. On jugera sa réplique. Je laisse au lecteur le soin de décider si, réellement, M. Dechesne est beau joueur et si, comme je l'espérais pour lui, il a pris une revanche...

Je ne suivrai pas M. Dechesne, au surplus, dans la petite querelle personnelle qu'il tente d'amorcer. J'ai visé les idées et les chiffres de mon contradicteur. Il ne cherche même plus à les défendre. Tous les hors-d'œuvre sont superflus.

Je ne suis pas l'agresseur. En l'absence de tout travail des séparatistes sur la question des finances, j'ai dû faire moi-même cette étude, mû par le seul désir d'élucider une question de haut intérêt. Mes conclusions n'ont pas répondu aux dires confus qu'on avait propagés jusque-là. C'est le droit de la vérité.

Mon travail, présenté au congrès de Liége, a donc été le point de départ de la discussion actuelle. A l'invitation de M. Wilmotte, dont il faut louer le souci d'information impartiale, j'en donnai un extrait dans la *Revue de Belgique* du 1er novembre dernier. Peu après, un communiqué " officiel „ de l'Assemblée

Digitized by Google

wallonne annonçait que ce travail allait être examiné par les départements réunis des finances, des travaux publics et des chemins de fer, de la dite association, c'est-à-dire par MM. Dechesne, Buisset et Delaite.

Je m'en félicitai et j'attendis avec quelque curiosité. Enfin, M. Dechesne vint... Il appelle maintenant courtoisie le fait d'avoir voulu combattre mes conclusions sans même citer mon travail.

Je lui ai répondu. Je l'ai fait avec une grande modération et dans le seul intérêt de la vérité. Quand M. Dechesne sera calmé et quand il relira, plus averti, les énormités qu'il a écrites et qu'il continue à écrire, il reconnaîtra que j'ai été très modéré; peut-être conviendra-t-il que j'ai été plutôt aimable.

M. Dechesne m'accuse d'avoir fait usage d'une lettre contre son gré. Cet irascible pédagogue fait encore erreur. Je lui avais demandé communication de son article paru dans l'*Echo de l'Industrie*, et j'ajoutais que je désirais y répondre. Dans cet article, M. Dechesne avait prétendu que les chemins de fer rapportent net 92 millions au Trésor; il avait oublié la charge financière. M. Dechesne m'envoya l'article, mais en ajoutant, par lettre, qu'il avait abandonné son point de vue et qu'il considérait maintenant que les chemins de fer ne donnaient pas de boni.

Cette déclaration prévenait évidemment ma critique.

M. Dechesne ajoutait : Par conséquent, la Flandre fournit plus au Trésor que la Wallonie.

Nous étions donc d'accord ! Déclaration loyale, etc... J'écrivis à M. Dechesne pour lui proposer de faire un extrait de sa lettre et marquer ainsi notre accord sur la question des recettes du Trésor, réservant celle des dépenses pour une discussion ultérieure. Cet accord était formé de deux éléments, accord sur les chemins de fer et accord sur les impôts.

M. Dechesne me répondit, non pas en me priant de ne pas publier l'extrait de sa lettre, mais simplement en me disant que sur la question des impôts sa pensée était exactement exprimée dans un article de la *Lutte wallonne* qu'il m'envoyait. Il ne parlait pas de la question des chemins de fer et sa lettre paraissait conçue dans ce sens que si je donnais un extrait de sa lettre il convenait d'y ajouter un commentaire sur les impôts selon l'article qu'il m'envoyait.

Je me suis conformé exactement à ce qui précède. Je marquai

Digitized by Google

notre accord *sur la question des chemins de fer*, accord pour lequel je rendis hommage à M. Dechesne, et, en ce qui concerne les impôts, j'exposai les vues de M. Dechesne selon l'article qu'il m'avait envoyé, évitant toute allusion à sa lettre sur ce point.

Je n'ai pas besoin de dire — puisque j'avais écrit préalablement dans ce sens à M. Dechesne — qu'il eût suffi qu'il exprimât la moindre opposition à marquer notre accord au sujet des chemins de fer pour que je n'en touche pas un mot.

Que M. Dechesne s'accuse donc avant de me mettre en cause. Et au surplus, quelle étrange querelle! S'agit-il de secrets d'Etat ou de questions de famille? Il s'agit de choses purement objectives, d'une simple question de chiffres. Et M. Dechesne s'agite comme si j'avais découvert sa nudité.

Tout cela parce qu'il a changé d'avis sans m'en avertir. Ce qui n'est pas gentil. Car, enfin, c'est moi qui suis la victime dans cette affaire. Ce fait n'a point échappé à mon subtil contradicteur : « Mal lui en prit, dit-il, car au même moment paraissait dans la *Lutte wallonne* un article où nous arrivions à cette conclusion que les chemins de fer donnent un boni annuel de 13 à 26 millions! »

Voilà! M. Dechesne m'a mis dedans. Le public a dû croire évidemment que c'était moi qui ne savais trop à quelle opinion m'arrêter...

M. Dechesne me présente trois propositions : les deux premières sont de nouvelles variations dans ses précédentes conceptions budgétaires; la troisième est un aveu d'incompétence. Il y a là une jolie salade d'arguments au moins bizarres. Cela se réfute en dix mots comme en cent.

Mais, au préalable, M. Dechesne a un devoir. Il se permet d'avancer de nouvelles propositions. Soit, mais c'est à condition de s'expliquer d'abord sur les anciennes. Je lui ai montré ses erreurs. Il essaie de passer cela sous silence. Non pas!

Qu'il s'explique d'abord. Qu'il reconnaisse la légèreté de ses arguments. Nous pourrons continuer alors la conversation. Mais tant que, voulant me répondre dans la *Revue de Belgique*, il ne nous a point expliqué comment il avait oublié les cent millions des charges financières annuelles du railway, comment il ignorait que les millions des postes vont au fonds communal, comment il a pu prétendre que le pays flamand paie cinq

Digitized by Google

millions de redevances sur les mines alors qu'en réalité il paie zéro franc, zéro centime, etc., etc., et même pourquoi il plaçait Malines en Brabant de joyeuse mémoire, tant qu'il ne nous a point expliqué tout cela — ou bien reconnu amicalement ses distractions — le président de la commission des finances de l'Assemblée wallonne n'a pas qualité pour se permettre de diriger la discussion.

On verra, au surplus, dans ses explications une marque de déférence à l'égard de nos lecteurs.

Ceux-ci constateront dès maintenant que mon honorable contradicteur n'esquisse pas le moindre essai de résistance à mes justes critiques. Il s'effondre plutôt. Ses idées, ses études, dit-il, n'étaient que préparatoires, provisoires, transitoires, que sais-je? Simples travaux d'orientation!

J'espère que les idées nouvelles de M. Dechesne ne sont pas aussi transitoires. En tous cas, il faut les tenir pour valables et j'aurai le plaisir — simplement parce que je le juge bon — de les réfuter avec mon habituelle modération.

Je termine. Je tiens à remercier M. Dechesne de l'hommage qu'il veut bien rendre à ma modeste documentation; je suis, selon lui, " armé de pied en cape, préparé de longue main, bourré de statistiques „, merci. J'ai écrit dans mon précédent article que M. Dechesne avait mêlé à de très hauts pensers quelque fantaisie inattendue. Je ne me dédis pas de cette appréciation plutôt flatteuse pour lui. J'ai considéré jusqu'ici M. Dechesne comme un esprit sérieux, mais fourvoyé dans une imprudente aventure.

Dommage que M. Dechesne emploie certains arguments assez vulgaires. Je serais, selon lui, l'ennemi du mouvement wallon. Ennemi du séparatisme, c'est certain, parce que je combats le flamingantisme et tout séparatisme linguistique ou politique. M. Dechesne, au contraire, accueille le flamingantisme à bras ouverts : il est tout heureux de découvrir le bon vieux flamingant Hamelius et il professe cette doctrine qui est l'aleph et le thau du flamingantisme : la séparation administrative. Les séparatistes wallons font l'œuvre des flamingants.

J'épingle encore cette petite insinuation, qui n'est point l'indice d'un beau caractère " ... comme si, en vérité, — ainsi qu'on l'affirme — il était documenté par les ministères, ceux de Bruxelles, bien entendu „.

Digitized by Google

Mon pauvre et cher Monsieur Dechesne, voilà un potin qui sent bien sa province. Mais soyez plus franc : en prenez-vous la responsabilité ? Si non, adressez-moi le monsieur qui se permettrait de dire que ma documentation ne vient point de mon travail.

Mais parlant de ces ministères, vous ajoutez : " ... ceux de Bruxelles, bien entendu „.

Ceci est un précieux renseignement. Il y a donc, en Belgique, d'autres ministères que ceux de Bruxelles ? Ceux de Jandrain-Jandrenouille, peut-être ? Les vôtres ?

Vous êtes ministre. Ministre ! Vous nous le rappelez. C'est délicieux.

Eh bien, monsieur le ministre, permettez-moi un conseil : méditez les paroles qu'un de vos collègues de l'Assemblée wallonne prononça à la fin de son rapport sur la question de la défense nationale. Il s'agit de M. Léon Hennebicq, un patriote et un homme de talent, monsieur le ministre, qui écrit :

" Nous ne pouvons pas entrer dans la voie de la séparation en régiments flamands et wallons, parce que c'est la consécration la plus catégorique de la séparation administrative. „

Et il ajoute :

" Je suis Belge d'abord, Belge avant d'être Wallon, Wallon "toudi„. Je crois que l'esprit belge, la nationalité belge, le caractère belge sont en pleine formation. Je crois que l'élément wallon en est et doit en demeurer le facteur le plus vivace. Comment songerais-je à une séparation qui nous laisserait sans défense ?

" Puisse ce sentiment de cohésion indispensable pénétrer dans toutes les âmes et dominer nos débats ! Elle est vraie pour l'Assemblée wallonne, pour la Wallonie, comme pour la Belgique, la maxime de Salluste : *Concordia res parvæ crescunt, discordia maximæ dilabuntur.* „

De bonnes paroles et une bonne leçon.

MAURICE DE MIOMANDRE.

Digitized by Google

LE PASTEUR DE HEMSTEDE

Quand il eut fermé la porte noire au loquet de bronze, les paroles aiguës de sa femme lui résonnaient encore aux oreilles : « Allez, lui avait-elle dit, ne restez pas là à ne rien faire, profitez de ce que vous avez du temps encore pour aller toucher cet argent. »

Docilement il avait pris son chapeau et il était parti.

Il avait une belle figure anguleuse, rose et rasée de près, que des favoris blancs encadraient jusqu'à mi-joue. Sa longue lévite cachait son corps amaigri, et venait battre ses jambes héronniennes emprisonnées dans des bas noirs. Ses pieds étaient chaussés de souliers à large boucle d'argent. En s'appuyant sur une canne, il marchait, le regard fixé vers le sol.

Il passa près de la petite église, dont les hautes fenêtres ogivales étaient encadrées de lierre, et qui portait vers le ciel le coq flamboyant de son clocheton. Des tilleuls squelettiques l'entouraient d'un demi-cercle respectueux.

Le ciel était d'un bleu clair parsemé de nuages blancs, et sur les arbres on voyait se dessiner la mousse verte des bourgeons printaniers.

La nature, convalescente encore au sortir de l'hiver, avait des tons pâles et gris. L'herbe était d'un vert tendre. Dans l'atmosphère planait un entêtant parfum.

« Vous radotez tout seul partout où vous allez, lui avait dit sa femme. Floris, vous n'êtes qu'un vieux fou. »

De ci de là s'élevaient au bord du chemin de petites maisons basses, de la couleur de la route, construites en briques roses. Leurs croisées étaient peintes en noir dans un encadrement blanc. Des balustrades en fer forgé en protégeaient l'abord.

Digitized by Google

Soudain un homme vint vers lui et dit :

« Je me nomme Gaspard et pourtant je suis votre frère, fruit d'une union illégitime du pasteur Julianus.

— C'est étrange, dit le pasteur, en continuant son chemin, jamais je n'avais eu connaissance de cette histoire. »

L'autre emboîta le pas.

« C'est une histoire extrêmement compliquée et que je me réserve de vous raconter une autre fois, ajouta-t-il. Nous croyons notre existence banale, et voici que tout à coup nous la découvrons pleine d'imprévu. Mais ne dissertons pas et soyons tout à la joie de nous être rencontrés. »

Le pasteur constata qu'en effet ce compagnon lui ressemblait étonnemment, et qu'il ressemblait à beaucoup d'autres Floris Gheluwe qui étaient morts depuis longtemps. Par un phénomène bizarre, bien des détails qui à première vue lui avaient échappé se précisèrent au fur et à mesure qu'ils conversaient. Peu à peu il vit que son frère était habillé exactement comme lui, et qu'il portait aussi le costume sacerdotal. Il semblait de plus extrêmement au courant de toutes les particularités de leur vie, surtout de celles qui étaient les plus lointaines.

« C'est que je vous ai toujours suivi bien attentivement dans votre carrière, dit l'autre. Et en y réfléchissant bien, je crois que je pourrais vous rappeler des événements qui sont presque sortis de votre mémoire. Mais voici ma maison, venez, nous nous reposerons un instant. »

Ils passèrent un petit pont et foulèrent bientôt une verte pelouse. Puis ils se dirigèrent vers un bâtiment d'une belle apparence, bas d'étage comme c'est la mode en ce pays.

A peine eurent-ils poussé la porte que deux jeunes personnes fort avenantes vinrent à leur rencontre.

« Clotilda ! Flore ! s'écria le pasteur. Quel plaisir de vous savoir en ce lieu ! »

Au lieu d'avoir vieilli comme lui, elles avaient conservé la grâce de la jeunesse. Elles lui apparurent comme au temps où il était éperdument amoureux de Clotilda, et n'osait le lui avouer.

« Moi aussi je t'aimais pourtant et tu le sais à présent, lui dit-elle, en lui mettant les bras autour du cou, car tu te rappelles quels étaient mes regards et quel était mon émoi. Pourquoi n'as-tu rien dit, pourquoi t'es-tu dérobé comme un voleur?

Digitized by Google

— J'étais si pauvre, Clotilda, je me sentais si défait, si près de la mort! J'ai eu peur de te voir souffrir auprès de moi, et de te laisser ensuite dans la douleur.

— Valait-il mieux m'abandonner à mon destin, fuir comme un lâche sans te retourner? Tu as manqué de confiance en Dieu. Aussi tu as dû passer toute une existence auprès d'une femme acariâtre et revêche.

— C'est vrai, dit Gheluwe, j'ai manqué de bien des choses dans ma vie par ma propre faute. Mais en ce jour au moins le destin me rend une chance que je croyais à jamais perdue, car voici que je te retrouve »

Mais elle détourna la tête et le repoussa d'un air distrait.

« Tu es vieux, dit-elle.

— Non, je ne suis pas vieux, reprit-il. Tu le crois parce que tu me vois chenu et cassé. Mais en moi vit le même homme, celui que tu as connu au temps de notre jeunesse. Mon sang bouillonne dans mon cœur, et c'est d'émotion que mes mains tremblent et non à cause de la sénilité. Souvent je me disais : « Si je la revoyais! » Et mon âme était pleine de projets. Mon esprit en était tout illuminé. Et si tu es restée belle, crois-le, c'est que mon désir t'a conservée telle que tu étais. »

Il essaya de l'entraîner, mais elle défaillit dans ses bras, et comme il la transportait vers un divan pour la secourir, la maison se remplit de cris et de plaintes.

Ainsi reviennent chaque jour nous visiter les fantômes de notre passé.

* * *

C'était la fête du printemps. Bien des gens étaient sortis et passaient sur la route. Les uns portaient des colliers de jacinthes aux rutilances d'arc-en-ciel, d'autres des colliers de jonquilles jaunes.

Au bord du chemin, des marchands avaient monté des étals où se pressaient mille variétés de fleurs.

La plaine traversée par des haies de buissons, coupée dans son uniformité par des maisonnettes, des murs de jardin et des bouquets d'arbres, était couverte par endroits de grands rectangles éclatants. C'étaient de larges nappes de fleurs étalant au soleil leurs teintes vives, des champs entiers de tulipes et de jacinthes. Chacun avait une teinte unique, sauf

Digitized by Google

quelques-uns qui présentaient la gamme chaude des violets et des bleus.

Entre les lignes sobres du paysage habituel, aux tons discrets et amenuisés, éclataient les floraisons étranges de ces nappes colorées.

Au loin, l'horizon se perdait dans un brouillard grisâtre, et dans les prairies les petits moulins élévateurs avaient leurs ailes dégarnies et immobiles.

Sur la route, le vent soulevait la poussière. Les mains crispées sur la poignée de son bâton, le pasteur de Hemstede regardait avec égarement autour de lui, mais il ne voyait pas les saluts des gens joyeux qui passaient.

Un gai soleil éclairait la scène, d'un reflet pâle encore. Un lourd parfum montait du sol, et par bouffées le vent froid en apportait de plus lourdes effluves.

Il semblait au pasteur que des écailles lui tombaient des yeux. Sa pensée inquiète avait mis un voile sombre devant lui. Le voile était déchiré et une paix angoissante comme le vide s'était faite en son âme.

Alors, s'écartant du chemin, Floris Gheluwe s'engagea dans la campagne, et il bénit les fleurs qui nous viennent de Dieu. Il bénit celles qui sont amaranthes et celles qui sont rouges, et celles qui sont écarlates comme la toge impériale. Et toutes tendaient vers lui leurs corolles ouvertes, rangées comme des bataillons guerriers. Il bénit les jacinthes bleues et les jacinthes violettes, et les narcisses aux feuillages grêles qui sont timides, et dont la face est tournée vers le sol. Le long d'un petit canal une barque plate avançait conduite par un homme appuyé sur une perche. Elle était couverte de pétales amoncelés en un énorme tas, et celui-ci reflétait ses mille teintes dans l'eau calme. Mortes, les fleurs allaient comme les morts vont sur la mer vers le lieu du jugement. Et il bénit aussi celles qui sont affaissées et ternies, se fanant sur les champs dévastés.

La campagne semblait animée. Loin de la route où passent les vivants, l'inerte matière ose davantage, et Gheluwe sentit que loin de l'atmosphère apaisante des hommes il marchait vers l'étrange et le merveilleux. Et soudain, comme il arrivait devant une étendue de tulipes roses, il vit que celles-ci étaient semblables à des femmes nues. Elles tendaient vers lui leur

Digitized by Google

visage énigmatique, et le vent qui soufflait les faisait onduler.

Les êtres inanimés, lorsque nous les regardons, restent à leur place. Derrière notre dos pourtant ils grimacent, remuent, et s'avancent menaçants. Mais si nous nous retournons ils reprennent leur immobilité, semblables aux bêtes grondantes qui rampent loin du regard de l'homme et n'attendent que son inattention pour l'attaquer.

Les choses s'étaient bien aperçues que l'esprit de Gheluwe était attiré par le champ rose, aussi s'étaient-elles mises petit à petit en mouvement. Une borne reprit sa forme de therme moqueur. Sur les dunes jaunes des pins parasols aux silhouettes noires se changèrent en démons extatiques et muets. Chaque brin d'herbe, chaque arbuste se mua en un animal griffu et poilu étrangement attentif. Les lignes pures du paysage se fondirent en une sarabande effrénée de monstres ailés, empruntant toutes les formes que la nature peut enfanter en un jour de délire.

Floris sentit la meute sombre prête à bondir. Il se retourna, la meute courba l'échine et baissa les yeux. Mais elle les rouvrit dès qu'il eut repris sa contemplation. Alors la peur le prit. Il gravit, en fuyant, les dunes où les ronces l'agrippèrent au passage. Maintenant qu'il n'osait plus regarder en arrière, la terreur le poursuivait de son rire effarant. L'équilibre admirable du paysage était rompu. En plein jour il était envahi par l'épouvante qu'apporte la nuit.

Heureusement, lorsqu'il fut arrivé au sommet, il aperçut sur l'autre versant un paysan qui conduisait un pourceau. Celui-ci, noir, marbré de rose et de roux, trottinait le long du chemin, frôlant les herbes folles. Prudemment il les suivit, se retirant avec eux vers les endroits que fréquentent les hommes.

Alors il vit qu'une jeune femme marchait à ses côtés, les yeux humblement baissés, la tête entourée de dentelles comme on les porte dans les îles.

Et ils se mirent à causer agréablement, car elle avait une profonde connaissance de toutes choses.

« Vous fûtes un sot toute votre vie, maître Gheluwe, lui dit-elle, ne le croyez-vous pas?

— J'ai agi selon ma conscience avec l'aide de Dieu, répondit fièrement le pasteur.

Digitized by Google

— Ne croyez-vous pas prétentieux, dit-elle, de penser que c'est Dieu qui vous a toujours conseillé ? Tous les sentiments qu'il a fait naître en vous, tous les instincts qu'il vous avait donnés, vous les avez étouffés. N'est-ce point à sa voix que vous fûtes sourd pour n'écouter que votre orgueil et votre vanité? »

Le pasteur regarda son interlocutrice. Elle avait les yeux limpides et la mine angélique comme les toutes jeunes filles.

Il hocha la tête sans répondre.

« Ainsi tout d'abord vous avez abandonné Clotilda.

— Je suis trop vieux pour songer encore à ces anciennes folies, répondit-il avec mauvaise humeur.

— Parlons donc de votre femme, continua-t-elle. Certes, elle n'était point jolie, mais elle était riche. Vous dûtes lui pardonner ses premiers mensonges. Peine perdue, au lieu de vous en être reconnaissant, elle n'a fait qu'en accumuler d'autres par la suite. Vous fûtes le témoin de ses erreurs. Mais sous prétexte qu'il ne faut soupçonner ceux qui vivent sous votre toit, vous n'avez point obéi au désir de la chasser. Bien mieux, vous lui avez cherché des excuses, et vous avez vous-même inventé des histoires pour expliquer sa conduite. »

Le vieillard soupira profondément.

« Vous vous disiez que le mobile de votre tolérance était la charité, et vous vous enorgueillissiez de votre grandeur d'âme. Au fond, les vrais motifs de vos actions étaient la crainte, la paresse et la lâcheté. Voyez où cela vous a mené! Vous avez pris la lâcheté, la crainte et la paresse pour du courage. Vous avez passé votre temps à surveiller dans l'ombre une mégère qui vous faisait souffrir. Tout au souci de l'épier, malgré vous vous avez vécu avec la suggestion continuelle de la luxure. Comme celui qui veut observer le célibat mystique, et s'énerve dans la crainte continuelle du péché, vous fûtes bientôt entouré de péchés, tout autant qu'un cerf traqué se voit environné de chiens qui hurlent et se suspendent à ses flancs. Ce qui devait arriver est arrivé à présent, dans votre esprit tout éveille l'idée du mal et de la faute. »

Floris Gheluwe regarda sa compagne et alors seulement il vit que ses vêtements de paysanne avaient la transparence des voiles arachnéens. Ils n'étaient capables de tromper qu'un

Digitized by Google

regard distrait, maintenant il voyait clairement sa pernicieuse beauté. Un énigmatique sourire soulevait le coin de ses lèvres.

« C'est vous, dit-il, qui êtes la luxure, et non l'esprit qui est en moi. Arrière, femme, laissez passer en paix l'élu de Dieu.

— Esprit d'orgueil dans une chair de luxure, voilà ce que tu es, cria la femme, aussi ne peux-tu contempler en face la vérité. »

***

Presque sans s'en douter il était arrivé aux portes de la ville, et les maisons semblaient à présent le dévisager avec ironie. Il passa la main sur son front et soupira profondément, car le monde n'était plus le même que celui qu'il avait toujours connu, une étrange angoisse lui étreignait le cœur, comme la crainte énorme de l'inconnu.

« Est-ce donc vrai, se demanda-t-il? Serait-ce la première fois que j'aie en ma vie contemplé la vérité? »

Alors il se souvint de son entêtement et de sa crédulité.

Le ciel était en feu et le globe immense du soleil apparaissait rouge comme le fer en fusion. Il ne savait plus l'heure qu'il pouvait être, ni le jour, ni ce qu'il était venu faire à Haarlem. Qu'importe l'heure et qu'importe le jour quaud l'âme vit dans l'allégresse, qu'importent le jour et l'heure quand l'âme vit dans le chagrin !

Il se trouvait semblable au papillon qui peu à peu se débarrasse de la gaine rigide de sa larve. Combien il voyait plus clair à présent! Combien son cœur avait laissé tomber de poids qui lui avaient semblé y être pour toujours attachés! Son âme illuminée s'était débarrassée peu à peu de toutes ses entraves. Il avait échappé aux chaînes que ses ouailles malicieuses lui avaient forgées, aidées par ses amis et par celle, qui, ennemie plus intime, partageait sa couche et surveillait heure par heure l'emploi de son temps.

Il marchait répétant : « Il a neigé des fleurs toute la nuit, si bien que les rues de la ville en sont remplies, et qu'à chaque pas on en écrase. Quelle est donc la fête qui se prépare? »

Des gens passaient en chantant. Sur la place, devant la gare

Digitized by Google

se pressait une grande foule. Chacun ainsi que lui fuyait vers une destinée inconnue.

« Gai, gai, marchons, répétait-il en frappant le sol avec son bâton, toi vers la souffrance, toi vers la mort, mais que toujours ce soit vers autre chose. A chaque pas débarrassons-nous gaiement du fardeau de notre passé. »

Il se joignit à eux, l'âme en liesse, comme celui qui retrouve des compagnons. Avec grand bruit ils s'enfournèrent dans les wagons. Mais quand ils furent séparés les uns des autres, peu à peu la joie s'éteignit, et l'on n'entendit plus que le monotone roulement du train qui courait droit devant lui en agitant comme un fou son souple panache de fumée.

Des brebis grises avec leurs agneaux blancs paissaient dans les prairies, et les moulins lentement faisaient mouvoir leurs ailes comme s'ils appelaient le vent de la mer par-dessus les dunes.

Plus d'un voyageur regarda avec étonnement ce vieillard qui dans son coin avait l'air d'un insensé.

Angoissé, il regardait la fuite éperdue des campagnes.

Qui dira la sensation délicieuse et terrible de s'arracher à sa vie, de fuir son destin!

Hélas! si loin qu'on aille, partout on se retrouve semblable.

Il faisait presque nuit, et lorsqu'il mit le pied sur le pavé d'Amsterdam, il se sentit misérable et perdu. Dans un souvenir très lointain qui avait peine à se préciser, il se rappela une fenêtre claire. Sur l'appui se trouvaient six pots de tulipes. Non loin de là, il y avait un grand fauteuil dans lequel un vieillard était assis. Il vit le vieillard se lever, baisser le rideau, et en souriant allumer la lampe. Alors il marmotta entre ses dents : « Le pasteur de Hemstede est bien heureux d'être à cette heure chez lui, tandis que je marche ici comme un vagabond. »

Il erra le long des canaux tranquilles où l'eau noire dormait. Puis dans la Kalverstraat il suivit le courant de la foule pressée. Bras dessus, bras dessous, les gens marchaient à longs pas, gais, riants, comme attirés par mille besognes pressées.

Il allait de groupe en groupe, émerveillé de voir tant de visages inconnus. Que de vies il coudoyait dont il ignorait tout, et qui pourtant étaient semblables entre elles, semblables

Digitized by Google

à celles des gens de tous les temps ! Fleuve immense elles s'écoulaient pareilles à de petites vagues, entre les berges étincelantes faites de hautes façades éclairées. Puis il rencontra une fois encore cette femme, cette femme inconnue qui parfois était sortie de l'ombre pour venir sur son chemin, celle dont les yeux étaient expressifs pour lui seul, dont le sourire ne naissait point pour les autres. Et il lui dit : « Ah ! vous êtes ici à présent. »

Elle parut étonnée et répondit :

« Mais je ne vous connais pas.

— Oh ! vous avez beau avoir mis du fard, continua-t-il, vous avez beau vous être déguisée en prostituée, je vous ai reconnue tout de suite.

— J'habite ici tout près, murmura-t-elle avec hésitation, tout en continuant son chemin.

— Depuis que je vous ai quittée j'ai tant rôdé, soupira-t-il, je suis fatigué au point de ne pouvoir avancer.

— Mais on va se moquer de nous, dit elle encore. Déjà les gens nous regardent.

— Qu'importent les gens, grommela-t il. Parle-moi. Réponds-moi. Crois-tu que ce soit pour rien que te revoici sur ma route ? Ne me laisse pas seul avec moi-même. »

Il la suivit dans le dédale des rues, et quand ils furent arrivés, il monta les marches du perron et poussa la porte.

« Ne faites pas de bruit, dit-elle, car ils dorment. »

Pendant qu'elle allumait la lampe, il s'affala dans un fauteuil.

« Jamais, dit la femme en riant, jamais un pasteur n'est venu ici. »

Il ne répondit pas. Elle restait debout, n'osant approcher. Pourtant la chambre était petite et il n'y avait de place vraiment que pour le grand lit. Sur la cheminée dormaient deux vases en porcelaine bleue remplis de fleurs d'immortelles.

Alors elle commença à se dévêtir. Les voiles tombaient l'un après l'autre, compliqués à défaire, se dépliant en gestes grotesques. Bientôt elle n'eut plus sur elle qu'une chemise en baptiste noire. Elle riait d'un air gêné. Elle crut voir une approbation dans le regard du vieux, car elle défit les cordons qui retenaient le dernier voile sur ses épaules.

Digitized by Google

Puis elle s'assit sur le lit, les jambes repliées, le masque du rire sur la face, les cheveux à demi dénoués.

« Non, femme, ce n'est pas cela que j'attendais de toi. Oh! ne ris pas, car l'homme qui cherche ou la chair ou l'esprit est également à plaindre. Ton corps est peu de chose comme tout ce qui est de l'homme, n'importe, regarde-moi, tes yeux sont des merveilles. Voici toutes les idées, tout ce que tu as entendu et compris, tout ce que tu as souffert, tout ce qui est toi. Rien de ton être n'est une perfection, pourtant pour toi, mais pour toi seule tu es tout l'univers. Hélas! tu mourras un jour, et l'univers sera jeune encore. Mais auparavant il faut que tu vives longtemps, et que tu meures chaque jour et que tu sois mille fois autre et mille fois la même. Et moi, moi je ne puis rien pour toi. Nous ne pouvons rien l'un pour l'autre, car même si nous unissions nos corps, si nos esprits cherchaient à boire leurs plus intimes pensées, nous ne serions jamais que des étrangers qui dans la nuit se parlent sur la route, et dans notre contemplation mutuelle nous demeurerions seuls, malgré toutes les caresses.

« Tu es celle que j'ai déjà cru rencontrer souvent, celle auprès de qui mon cœur serait en repos, celle qui serait moi tout en étant elle-même. Hélas! cela aussi n'est qu'un mythe, il n'y a pas de repos sur la terre pour l'homme. Adieu, femme, il faut aller plus loin, toujours ailleurs, vers d'autres pays, vers d'autres souffrances, vers les fleurs mystérieuses de l'avenir. »

Alors il reprit sa place dans la foule, semblable au moustique qui vient le soir danser avec les autres dans la clarté.

Et parmi les gens qui passaient, il y en avait qui étaient laids, d'autres qui étaient beaux, et ceux-là comme les autres disparaissaient dans les remous de la foule Il les suivait parfois quelque peu avant de les perdre. Et il songeait que dans la vie il avait aussi suivi quelques visages et qu'il les avait perdus de la même manière. Et il se répétait : « Maintenant, je me suis échappé de la prison de ma vie. Combien donc étais-je fou quand mes amis me prenaient pour un sage! » Et il eût voulu arrêter les gens et leur dire : « Songez à vous-mêmes, songez à ce que vous êtes réellement. Ne soyez pas comme des insensés qui rient et s'amusent et qui ne savent rien. Moi aussi j'avais un invisible ami qui me disait :

Digitized by Google

Demain tu feras ceci, demain tu feras cela. Mais cet ami je l'ai perdu, et alors j'ai pensé à ce que je faisais aujourd'hui, j'ai pensé à la minute présente, et j'ai vu que cet ami m'avait berné toute ma vie. »

Il regardait passer la foule, La fatigue avait mis sur lui son manteau de plomb.

Il marchait au hasard, tantôt dans les rues éclairées, tantôt dans les rues sombres. Là, les maisons dressaient leur silhouette noire, où les hommes avaient allumé l'œil jaune de leur inquiétude.

« J'étais couvert de chaînes, se répétait-il. Et maintenant que je les ai brisées, voici que je suis comme un égaré. J'étais l'esclave de ce que l'on m'avait dit, de ce que l'on m'avait enseigné. A présent, que je me suis enfui comme un voleur, je vois que j'ignore tout et je ne sais où diriger mes pas. »

C'était la nuit froide, et les maisons du Herrengracht se penchaient vers l'eau où miroitait le reflet argenté des étoiles pareilles à des larmes. La clarté lunaire se répandait blafarde et semblait éclairer un catafalque.

Le froid et le silence tout à coup l'emprisonnèrent dans leur étreinte glacée. Nu-tête, hagard, la main crispée sur la poitrine, il regardait ce paysage mortuaire. Il songea à tous ceux qui avaient fait la grandeur de ce pays et qui étaient morts. Il songea à tous ceux qu'il avait connus et qui étaient morts. Il songea à tous les êtres qui avaient vécu dans sa pensée et qui étaient morts. Il songea à tous ses espoirs qui étaient morts, à tous ses désirs qui étaient morts aussi. Il songea à l'eau noire qui croupissait sous le pont et qui était comme la chair froide et traîtresse qui cache et couvre le fond.

Un homme vint vers lui et lui demanda : « Que faites-vous là? Vous allez tomber! »

Mais son œil était fixe et son front pâle comme un linceul, et il ne répondit pas, car il voyait le masque de la mort qui ricanait dans la nuit. Et ses lèvres qui balbutiaient murmurèrent tout bas : « Et toi, toi, où vas-tu me conduire à présent? »

MAX DEAUVILLE.

Digitized by Google

Chronique parlementaire.

La Chambre, dans ses dernières séances, a discuté chiffres, et le débat a été vraiment édifiant. On savait bien que notre gouvernement, qui se fait volontiers forfantier de bonnes finances, se trouvait en réalité réduit à la portion congrue, et, quoique bon catholique, logeait le plus souvent le diable dans sa bourse. Mais on ne connaissait pas toute la cruauté de sa gêne, et les pratiques pitoyables auxquelles il avait sournoisement recours pour se procurer quelque pécune. Pouvait-on se douter que le grand argentier de Belgique empruntait désormais à la petite semaine comme un prodigue qui a croqué la pie? S'imaginait-on que des démarcheurs empressés l'introduisaient journellement dans l'arrière-boutique de quelque tire-maille auquel il s'efforçait d'arracher pistole, écu ou targe, de quoi subsister tout juste jusqu'au lendemain? A M. Buyl qui avait découvert et signalé ces façons de brelandier aux abois, le ministre des finances répondit en le prenant d'abord de très haut. Il développa ce principe de morale éminemment chrétienne : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ». Il rejeta d'un geste de dédain le numéro du journal qu'on lui présentait et qui révélait ces tripotages, puis il assomma son dossier à coups de poing, comme pour affirmer que la vérité — et peut-être aussi l'argent — s'y trouvaient. Enfin, exténué, convaincu par les précisions qu'on lui multipliait de toutes parts, l'excellent homme eut cette parole profonde : « On fait ce qu'on peut!... » Pour un peu, il aurait ajouté : « Je voudrais bien vous y voir. » Ce dont l'opposition l'eût congrûment remercié, car elle en est maintenant à se demander si l'échec du 2 juin 1912 ne fut pas pour elle un bienfait des dieux. Se trouver seul, à l'heure de la « douloureuse » devant la carte à payer, alors qu'on ne fut pas même de la fête, n'est guère une situation bien réjouissante. On aime tout autant que le parti catholique pourvoie désormais lui-même aux frais de sa longue ripaille.

La note sera dure. M. Mechelynck a établi qu'en moins de dix ans, nous avons dissipé un milliard en dépenses somptuaires, et que alors même que nos chemins de fer puissent être évalués à deux milliards, — ce qui est contestable et contesté par M. Hanrez, — notre dette improductive s'élève actuellement à deux milliards et demi. De 1898 à aujourd'hui, le 3 p. c. belge a baissé de 23.80 p. c., occasionnant aux porteurs une perte que M. Bertrand évalue à 800 millions. Certes, les émissions quasiment quotidiennes de bons du Trésor sont la grande

Digitized by Google

cause de cette dépression. Mais si M. Levie a été mis en si belle colère par les révélations de M. Buyl, ce n'est pas tant parce que celui-ci a divulgué au public les noms des prêteurs, mais parce que maintenant ces capitalistes bénévoles se connaissent entre eux. Tous se croyaient individuellement, et peut-être exclusivement, favorisés de la précieuse clientèle de nos maitres. Ils sont quelque peu confus aujourd'hui de s'apercevoir qu'ils sont légion. Il en est de notre gouvernement comme d'une jolie fille dont les multiples amants sont la fable du quartier. Tout le monde est au courant des caprices de la belle, et les bonnes âmes ne se font pas faute d'en faire des gorges-chaudes. Seuls les intéressés ignorent mutuellement leur bonne fortune, jusqu'au moment où le petit incident inévitable vient leur démontrer, à point nommé, qu'ils ne font que se partager d'innombrables faiblesses. C'est un moment périlleux dans la vie des femmes, comme dans celle des gouvernements, et où il ne suffit pas toujours de faire ce qu'on peut pour attester sa vertu.

Et encore une fois, ce vaudeville politique se termine sur une note tragique. M. Hector Denis qui, le dernier, prit la parole dans le débat financier, le lendemain n'était plus. C'est un nouveau deuil pour l'opposition. D'autres diront la vaste science, l'altruisme intelligent, la bonté infinie de celui qu'on a si justement nommé un saint laïque. Pour moi, je me borne à constater que la physionomie de la Chambre se renouvelle bien rapidement. Et en voyant disparaître, coup sur coup, tant de talents, je ne suis pas sans appréhensions lorsque je cherche, parmi les jeunes générations, ceux qui sauront les remplacer.

Peut-être s'aperçoit-on déjà de leur absence dans la discussion de la nouvelle loi de milice que la Chambre a reprise ces derniers jours. On y voit le parti catholique accentuer son évolution vers le militarisme que, récemment encore, il abhorait comme la peste et la rage. Pour expliquer cette palinodie, M. Woeste invoque « une situation internationale nouvelle ». Laquelle? Il y a quarante ans qu'une seconde guerre franco-allemande menace l'Europe. En 1887, lors de l'affaire Schnaebelé, il s'en est fallu de bien peu qu'on ne tirât le canon entre Verdun et Belfort. Déjà alors les libéraux ne se faisaient pas faute de signaler l'insuffisance notoire de notre système défensif. Le gouvernement, qui ne s'en souciait guère, restait tranquille comme un cerf au ressui. Aujourd'hui, on ne sait quelle grâce subite l'a touché; il est devenu cocardier comme un vieux brisquard, et, tel feu François Coppée, il semble avoir un bonnet à poil dans le cœur. Si l'on ne savait qu'il y a, au bout de tout cela, un emprunt formidable que l'armée est destinée à couvrir de son nom, on dirait vraiment que nos ministres sont devenus de vrais foudres de guerre...

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

Chronique scientifique.

L'aéronautique militaire ou la stratégie moderne (1).

Cette constatation est reconnue exacte, mais un autre problème divise aujourd'hui les personnes qui s'intéressent à la question des aéronefs de guerre. Doit-on constituer une flotte aérienne militaire au moyen d'aéroplanes ou de dirigeables?

On fait souvent une constatation générale. Si un aéroplane est cuirassé, il est invulnérable à 500 mètres d'altitude. S'il ne l'est pas, à 1,000 mètres, il est hors de danger. Il en est tout autrement pour les dirigeables qui, à cause de leur grande surface, offrent une cible autrement avantageuse aux canons et aux fusils de l'ennemi, d'autant plus que l'on vient d'inventer des balles qui peuvent éclater et provoquer l'explosion du gaz qui maintient le ballon dans l'air.

D'autre part, l'aéroplane peut planer au-dessus des positions de l'armée adverse avec beaucoup plus de chance de ne pas être aperçu que ne pourrait le faire l'énorme vaisseau aérien. L'aéroplane peut aussi s'élever facilement à quelques centaines de mètres au-dessus du dirigeable, même lui lancer des bombes qui viendraient le détruire ou lui envoyer des balles de fusil qui le feraient exploser.

Dans ces conditions, où les dirigeables pourraient-ils se réfugier dans la journée? Les hangars établis au-dessus du sol pourront toujours être aperçus et détruits par l'ennemi et alors le grand oiseau sera sans nid et échouera lamentablement neuf fois sur dix. Il reste bien l'invention récente du hangar souterrain recouvert d'une épaisse couche de béton. Mais n'est-ce pas

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 avril 1913.

Digitized by Google

user de la tactique de l'autruche, me disait, il y a quelque temps, un officier français?

Il est certain qu'une nation qui ne pourrait protéger ses dirigeables, n'en posséderait plus après huit jours de combat.

Est-ce à dire que l'aéroplane seul doit composer la flotte aérienne des armées futures? Je ne le crois pas. Pour répondre à cette question, il faut examiner parmi les deux types d'appareils en présence ceux qui répondent le mieux aux conditions énoncées plus haut et il faut aussi confier à chacun la part du travail qui lui revient.

Au point de vue de l'altitude, les uns et les autres peuvent répondre au programme. Ce sont les aéroplanes qui sont montés le plus haut, il est vrai, mais les dirigeables ont atteint l'altitude de 1,500 mètres considérée comme suffisante, et ils ont pu s'y maintenir pendant plusieurs heures consécutives.

Au point de vue de la vitesse, la supériorité appartient sans conteste aux aéroplanes, qui atteignent couramment des vitesses de 100 kilomètres à l'heure et même davantage, tandis que la vitesse des dirigeables n'a guère dépassé 70 à 75 kilomètres.

Par contre, au point de vue du rayon d'action, les dirigeables seuls peuvent effectuer d'une traite les longs parcours. Tout le monde se souvient des raids allemands et français de 1,000 kilomètres et plus. Il est vrai que des aéroplanes ont couvert également cette distance respectable de 1,000 kilomètres, mais c'est à titre exceptionnel; c'étaient d'ailleurs des appareils ne portant que leur pilote, et nous allons voir que les grandes reconnaissances ne peuvent pas être exécutées dans ces conditions.

S'il ne s'agissait que des reconnaissances stratégiques, c'est-à-dire ayant un développement approximatif de 600 kilomètres, une flotte devrait être exclusivement composée de dirigeables. Mais cette conclusion est évidemment trop absolue, et les aéroplanes peuvent et doivent jouer un rôle important dans l'organisation de l'aéronautique militaire.

Il ne s'agit pas toujours, en effet, d'exécuter des reconnaissances de grande envergure : dans bien des cas, un parcours moindre de 300 kilomètres, parfois de 100 ou de 50 seulement, permettra d'obtenir des renseignements précieux.

Les services de second ordre sont loin d'être négligeables.

Digitized by Google

Pendant la période préparatoire aux batailles, le rôle de la stratégie est prépondérant, unique même; mais, une fois les armées en contact et la période de lutte ouverte, la stratégie cède le pas à la tactique, et les reconnaissances à faire sur le champ de bataille, malgré l'étendue considérable du front des armées modernes, sont loin d'exiger le rayon d'action nécessaire pour les reconnaissances stratégiques.

Ici, le rôle des aéroplanes apparaît dans toute son importance. Grâce à leur rapidité d'évolution, ils peuvent se porter sur tous les points du champ de bataille et fournir à leur retour des renseignements de premier ordre sur les différentes phases du combat.

Les uns parcourront toute l'étendue du front, et leurs voyageurs auront ainsi constaté d'un coup d'œil et en peu de temps l'état actuel de la bataille dans tout son ensemble. D'autres pourront borner leurs investigations à une partie seulement du théâtre de la lutte, et, par des reconnaissances rapides et réitérées, renseigner le commandant d'un corps d'armée ou d'une unité inférieure. D'autres encore pourront pousser une pointe dans une direction déterminée, dans le but de rapporter un renseignement unique sur un fait précis. D'autres enfin se contenteront d'observer le tir de l'artillerie et d'en assurer le réglage.

Indépendamment de ce service de reconnaissances tactiques, les aéronefs, dirigeables ou aéroplanes, pourront faire fonction d'estafettes en assurant les liaisons entre les différentes fractions d'une armée.

On voit quels rôles multiples peuvent remplir à la guerre les aéronefs; aussi ne faut-il pas s'étonner de voir employer dans les armées modernes des appareils de modèles très différents.

Pour les reconnaissances stratégiques, il faut des dirigeables à rayon d'action de 600 kilomètres, ce qui n'est possible que si on leur donne un volume de 10,000 mètres cubes au moins. Ces gros dirigeables ayant une capacité de transport notable, capables de recevoir à leur bord deux équipages de mécaniciens et de pilotes, deux équipes d'observateurs, se relevant à tour de rôle pendant la durée du voyage, qui, en supposant une vitesse de 60 kilomètres, ne comportera pas moins d'une durée de 10 heures. Dans la nacelle de ces appareils, les voyageurs

Digitized by Google

ont toute facilité pour voir le terrain, le photographier, prendre des croquis, etc. On peut, à bord de ces aéronefs, installer des appareils de télégraphie sans fil, qui permettent à l'équipage d'être en rapport constant avec l'état-major qui les a envoyés.

Pour les reconnaissances d'une étendue moitié moindre, c'est-à-dire des reconnaissances stratégiques partielles ou des reconnaissances tactiques d'ensemble, on peut employer des dirigeables de moindre volume, appelés éclaireurs. Là aussi, on peut utiliser les aéroplanes.

Enfin, dans ces voyages à faible distance, il faut encore faire une subdivision dans les aéroplanes. Ils seront à une, deux ou trois places, selon le travail qu'ils auront à fournir.

Ainsi, suivant l'étendue et l'importance des reconnaissances à exécuter ou de la mission à remplir, on utilisera le gros dirigeable, le dirigeable éclaireur, l'aéroplane monoplace, biplaces ou triplaces. La solution du problème des flottes aériennes futures apparaît donc nettement. Il faut une série d'appareils distincts dans les airs, comme on a des cuirassés, des croiseurs, des torpilleurs sur mer.

Après avoir examiné quels genres de services peuvent rendre les diverses catégories d'aéronefs militaires, il nous reste à voir quel effectif il convient de donner à une armée.

On est d'accord aujourd'hui sur le chiffre de 20 à 25 dirigeables pour une puissance telle que la France ou l'Allemagne. Cette flotte aérienne est suffisante pour être efficace.

Quant aux aéroplanes, les puissances se contentent jusqu'à ce jour de 300 à 400 appareils. Est-il besoin de dire que ce chiffre est absolument insuffisant? Il faut tenir compte de la casse, qui rend indisponible une assez forte proportion d'appareils. Ces effets se feront surtout sentir en temps de guerre. Ce n'est donc pas 400 appareils, mais bien 4,000 qu'une grande nation doit posséder. Celle qui arrivera la première à ce résultat, deviendra une nation invincible.

Quant à la question du recrutement du personnel, on trouvera certainement dans les armées des candidats pilotes autant qu'il en faudra. Les nombreux accidents mortels n'ont découragé aucun officier ni soldat et le chiffre des demandes sera supérieur à celui des places disponibles.

La seule difficulté pour réaliser ce programme d'avenir sera peut-être la création d'aérodromes en nombre suffisant pour

Digitized by Google

permettre aux élèves pilotes de s'instruire convenablement. Mais la surface de la terre est si grande et nous ne pouvons désespérer de voir un jour notre désir devenir une réalité.

* * *

Nous ne pouvons formuler une conclusion à cet article sans jeter un regard autour de nous, sans montrer les efforts tentés, non seulement par nos puissants voisins, mais même par des pays de l'Asie à demi civilisés, telle la Chine, par exemple.

Allemagne. — En juin dernier, la souscription nationale en faveur de l'aviation militaire dépassait 3 millions de marks. On s'occupait avec activité de la formation des aviateurs militaires. On annonçait qu'une station nouvelle allait être installée à Doeberitz, à Darmstadt, à Strasbourg et à Metz. Il était fait appel à toute personne possédant un appareil réunissant les conditions imposées aux aéroplanes militaires qui serait disposée à se mettre, en temps de guerre, à la disposition de l'armée et à faire, en temps de paix, des périodes de manœuvres. On accordait une subvention en argent analogue à celle accordée aux propriétaires de camions-automobiles. A la même époque, la grande-duchesse de Hesse organisait un service postal aérien qui fonctionne régulièrement entre Francfort et les principales villes environnantes. Le royaume de Wurtemberg imitait cet exemple. A Potsdam, la Cour ne reste pas inactive; les enfants de l'Empereur organisent des fêtes dans le « Lust Garden » au profit de la souscription nationale.

Quelque temps après, la ville d'Aix-la-Chapelle entre en pourparlers avec la municipalité de Brand pour l'achat d'un terrain de 500 hectares afin d'y créer et d'y construire une caserne pour 60 aviateurs et les mécaniciens nécessaires.

En novembre, on élaborait, au ministère de la guerre, les statuts du cours d'aviateurs volontaires; on accordait à l'Aéro-Club impérial auquel cette nouvelle constitution est adjointe, une subvention annuelle pour le surcroit de travail et de responsabilité, les membres devant s'engager à faire annuellement plusieurs exercices et à suivre des cours destinés à les instruire militairement.

En décembre, un livre intitulé : *Voyages aériens en temps de paix et de guerre*, a provoqué partout une grande sensation,

Digitized by Google

par suite des révélations qu'il contient et du but qu'il poursuit. L'auteur insiste sur les voyages de nuit effectués au-dessus de la Baltique et de la mer du Nord, et sur les expériences faites avec un projectile du poids de 640 kilos, qui suffirait à démolir jusque dans ses fondements un monument tel que le Palais de l'Elysée. C'est à la suite de cette publication, qui est attribuée à von Moltke, le chef du grand état-major allemand, caché sous le pseudonyme de « Lebrecht », que le rapporteur du budget de la guerre au Reichstag demandait la création, pour la marine, d'une flotte aérienne de 15 ou 16 Zeppelin de plus puissant cubage. D'autres hauts personnages ont manifesté le désir d'en avoir 25, dont 10 seraient stationnés à Potsdam et 10 autres à Friedrichshafen. Quelle puissance offensive offriront ces dreadnoughts aériens cubant 27,000 mètres, fournissant une vitesse de 82 kilomètres à l'heure, pouvant tenir l'air pendant quatre jours et quatre nuits et emporter une série de projectiles de 800 kilogrammes?

A l'heure actuelle, la flotte aérienne des dirigeables Zeppelin est répartie comme suit : trois stations de dirigeables face à la mer du Nord, une à Emden, une autre près de l'île de Sylt, tout près de la frontière danoise, la troisième près de Hambourg. Trois stations sur la Baltique, une à Kiel, une à Puzig, près de Dantzig et la troisième à Koenigsberg. Sept stations à la frontière française : Strasbourg, Metz, Carlsruhe, Mayence, Cologne, Francfort et Dusseldorf. Deux à la frontière russe : Thorn et Breslau. Chacune de ces quinze stations est pourvue d'ateliers de réparations et d'usines productrices de gaz hydrogène.

On estime qu'en dépensant 15 à 20 millions de marks tous les ans pendant cinq à six années, on aura réalisé tout le programme naval aérien. Y consacrera-t-on cette somme? C'est probable. L'engouement paraît à son comble si nous notons qu'au 19 décembre la souscription nationale avait atteint la somme de 7 millions de marks, soit 8,750,000 francs. D'autre part, la ville de Hanovre aura prochainement une grande station d'aviation militaire. Un contrat vient d'être passé entre le fisc militaire et la municipalité, contrat d'après lequel la ville construira, à ses frais, des hangars et des casernes dans lesquelles l'autorité militaire placera une compagnie d'aérostiers de 120 hommes.

Digitized by Google

Et le gouvernement ne reste pas en arrière. Il vient d'arrêter son budget pour l'aéronautique et l'aviation militaire en 1913. Il atteint le chiffre colossal (employons ce mot cher à nos voisins d'outre-Rhin) de 53 millions, c'est-à-dire plus du double de ce que la France a consacré annuellement jusqu'à ce jour.

Un autre encouragement à noter est celui-ci : A partir du mois de mars, de nombreuses primes provenant des fonds de la souscription seront distribuées aux aviateurs civils qui se seront distingués par une prouesse quelconque. Quant aux résultats d'expériences, en janvier dernier, on procédait à des exercices de lancement de bombes effectués à bord d'aéroplanes, sur des navires de guerre. Les résultats ont été très satisfaisants. On assure qu'avec des projectiles de 30 kilogrammes seulement, dont les deux tiers porteraient efficacement, les dégâts causés à bord des navires pourraient être assez sérieux.

France. — En juin dernier, un décret portant allocation d'indemnités spéciales au personnel de l'aéronautique militaire a été signé. Il comportait des indemnités de fonctions, des indemnités journalières d'aéronautique aux militaires appelés à exécuter des vols en service commandé. Des primes journalières du service aéronautique sont réservées aux titulaires du brevet de mécanicien d'aéronautique. Ce décret apporte aux troupes aériennes une rémunération légitime et encourageante.

D'un rapport de M. Clémentel, présenté à la Chambre française en juin dernier, il résulte que grâce au crédit consenti, 19 millions, l'administration pourra acquérir 322 aéroplanes au cours de 1912 et 1913, plus 400 appareils qui seront classés à la réserve de guerre. La France en possédait 208 en service courant. L'émulation est grande, parmi les officiers : 209 ont demandé immédiatement à faire leur éducation de pilote, 109 officiers d'état-major ont formulé le désir de recevoir l'instruction d'observateur.

La France possède sept aérodromes strictement militaires : ceux de Reims, Châlons, Pau, Poitiers, Verdun, Nancy et Bourges.

Au surplus, il ne faut pas perdre de vue que dans les écoles mixtes, appartenant aux constructeurs, on y fait en même temps l'apprentissage des officiers et des civils. Ce sont les écoles d'Etampes, de Buck, de Saint-Cyr, de Lavidamé, de

Digitized by Google

Satory, de Douai, etc. A cette organisation, ajoutons encore le centre d'études à Vincennes et le laboratoire d'essai de Chalais-Meudon.

Le commandant des troupes françaises dans l'Afrique occidentales créait, de son côté, un centre d'aviation à Bambay, au Sénégal, exportant ainsi le mouvement français dans les colonies.

En novembre, Maubeuge, le point fortifié estimé du nord de la France, terminait l'organisation de son poste d'aéronautique. De grands hangars, d'une superficie de 400 mètres carrés, abritent une série importante d'aéroplanes, qui viennent d'arriver, en escadrille, de l'aérodrome de Reims. On y adjoint des tracteurs automobiles pour le transport des appareils aériens. Un énorme hangar abrite également le *Dupuy-de-Lome*, la plus puissante unité de la flotte aérienne française. Maubeuge, forteresse redoutable, grâce à son poste d'aéronautique, devient ainsi le centre principal d'action des armées françaises dans le Nord. En même temps que se fortifiait Maubeuge, le ministère de la guerre décidait que Nancy, Belfort, Epinal, Toul et Verdun deviendraient également des centres d'aviation militaire. L'Université de Nancy créait quelque temps après un institut aéro-dynamique où de nombreux étudiants tant civils que militaires se sont fait inscrire sans tarder.

(*A suivre.*) L. G. SUAIN.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

Nos morts.

Le 27 avril est mort à Bruxelles M. Herman Pergameni, professeur à l'Université libre. La *Revue de Belgique* l'a compté jadis parmi ses collaborateurs les plus assidus et les plus distingués. Outre des études sur des questions politiques et des questions d'enseignement, où l'ardeur de sa conviction et la vivacité de son esprit lui suggéraient toujours des solutions originales, M. Pergameni nous donna ses meilleures pages de critique littéraire. Il jugea avec une grande élévation et une sympathie éloquente l'auteur des *Tragiques*, dont l'indignation devait faire le poète de la décadence des Valois. Toujours acquis aux solutions démocratiques, il ne ménagea ni son temps ni sa peine pour les défendre dans des articles, où il manifesta des attitudes aussi fermes qu'intransigeantes.

* * *

Les Revues.

Dans *Le Mercure de France* du 1er avril, M. Claude-Roger Marx étudie *Le Sentiment de la mort chez Maeterlinck*. Il s'efforce de démontrer que ce sentiment a accompagné l'écrivain dans la gestation de toute son œuvre et que nul n'a tiré le même parti des émotions, si diverses et si profondes, que l'obsession du grand Inconnu provoque chez l'homme. Même là où il exalte la Vie, il ne se détourne pas de cette sœur que la Mort est pour elle et il s'efforce de concilier ces deux aspects antithétiques, à l'apparence, du problème humain. Nous signalons plus loin une initiative intéressante de la *Revue critique des Idées et des Livres*, devenue maintenant un des périodiques parisiens les plus variés et les plus attrayants. On lira, dans le numéro du 10 avril, un article de M. André du Fresnois sur *Remy de Gourmont*, où une grande habileté est dépensée pour isoler M. de Gourmont, « arrière-petit-neveu de Malherbe », de ses compromettants amis du symbolisme déclinant. « Le miracle de son œuvre, c'est que le sentiment, qu'on y devine souvent morbide, n'ait jamais corrompu l'expression. » Donc sa méthode est la méthode classique... *La Nouvelle Revue française*

Digitized by Google

publie des inédits de Charles-Louis-Philippe, un chapitre inédit de *Charles Blanchard*, avec une étude-préface de M. L.-P. Fargue, singulièrement pénétrante et utilement explicative. En tête du fascicule (1er avril), M. A. Gide, interrogé par un enquêteur de gazette, fait connaître les dix romans qu'il préfère. On constate avec surprise qu'il n'en est que deux de français, *La Chartreuse de Parme* et les *Liaisons dangereuses*. Eh quoi! Ni Balzac, ni Flaubert ne trouvent grâce devant lui! Et s'il fallait dix romans français? Alors il consent à inscrire Balzac et Flaubert. Et c'est un soulagement pour nous, qui ignorerons toujours pourquoi un Balzac est si peu de chose « en face d'un Dostoïevsky ». Dans *Le Temps présent* (avril), M. de Bersaucourt analyse d'une manière intéressante et personnelle le livre de M. P. Ladoué sur Millevoye. M. J.-M. Bernard signale le roman de M. de Traz, attestant un réveil du roman psychologique en Suisse. En tête de *La Phalange* (20 mars), de beaux poèmes de E. Verhaeren, plus loin une étude de M. Herly, *La Renaissance lyrique actuelle et la tradition*, où, à côté de quelques vues paradoxales, on trouvera la notation généralement juste de la continuité du génie lyrique de la France. Il n'est toutefois pas aisé d'admettre la distinction que fait l'auteur entre la prose lyrique de J.-J. Rousseau et ce qui fait l'essence de cette tradition elle-même. Le numéro de mai contient une longue étude de M. L. Rougier, *La reprise de la querelle des anciens et des modernes*, où le point de vue « moderniste » est exposé avec plus de talent que d'originalité. Dans *Le Beffroi* (1er trimestre de 1913) une curieuse lettre du regretté A. Angellier, peu tendre pour les réformateurs de l'orthographe, ces « cuistres » qui « sont mûrs pour l'*esperanto* ». Dans *La Renaissance contemporaine* (10 avril), un éreintement de René Bazin par M. Martin-Mamy; le numéro précédent contenait, sous ce titre : *Maurice Barrès reste romantique*, une interprétation séduisante du dernier écrit du célèbre académicien. *Les Marches de l'Est* ont consacré leurs derniers numéros au Grand-Duché de Luxembourg et à la Flandre wallonne et gallicane.

En Belgique, signalons une étude de M. Woeste sur M. de Falloux dans la *Revue générale* (avril) et un numéro de *Flamberge* consacré à Romain Rolland.

* * *

A propos de Stendhal. — On croirait que nous traversons une nouvelle crise de « beylisme ». La publication luxueuse qu'entreprend l'éditeur Champion en est l'indice le plus sûr. Mais il n'est pas le seul qui vaille d'être noté. Voici la *Revue critique des Idées et des Livres* qui a consacré tout un numéro (celui du 10 mars) à Stendhal et qui, invoquant le « service spirituel qu'il a rendu » lorsqu'il a « porté à leur extrême éclat quelques-unes des plus hautes qualités françaises et classiques du roman », fonde

Digitized by Google

un prix Stendhal, qui « sera décerné chaque année au meilleur roman psychologique, à la meilleure nouvelle du même caractère ». Mais ce n'est pas tout. D'autres écrits attestent la même vigilance inquiète du souvenir. Chez Sansot a paru, dans une collection déjà signalée ici, une anthologie agréable, intitulée *La chasse au bonheur*. M. Alph. Séché en a extrait les chapitres des œuvres les plus personnelles de l'écrivain, de celles où il se confesse avec une ingénuité approchant du cynisme, sa *Correspondance*, son *journal*, ses *souvenirs d'égotisme*, etc.

Le « beylisme » instauré par Mérimée et Taine, rénové par Paul Bourget et Maurice Barrès, est devenu un culte mystérieux, dont certains fidèles ne seraient pas fâchés que le mauvais renom éloignât les âmes simples, rivées aux vieux concepts de moralité vulgaire. Tout hermétisme se complique d'un certain goût de perversité, et si l'on en croyait le fanatisme de quelques lettrés, ce serait quelque chose comme une célébration de la messe noire que de lire et relire plus d'une page des lettres intimes, du journal et des autres paperasses de Stendhal, dont nous devons la connaissance au zèle de ses disciples.

Je suis de ceux qui ont passé des heures fort agréables dans ces lectures plus ou moins défendues, et je dois confesser qu'elles n'ont jamais éveillé en moi des pensées aussi troublantes. Stendhal, outre qu'il fut un écrivain de haute et belle allure, eut une âme sensible et tournée vers la bonté et la générosité. S'il devint, soit inconsciemment, soit par un lent travail opéré sur lui-même, un sceptique et un égotiste, c'est parce que les circonstances de sa vie le contraignirent à modifier sa nature d'homme dans un sens qu'on ne peut trop regretter. Grâce à la publication de son journal et de sa correspondance, nous savons qu'il fut d'abord et longtemps, quoi qu'il ait écrit plus tard, un fils aimant et plein de gratitude. Avec cela capable d'enthousiasme, jusqu'à ne pas fermer l'œil après une représentation classique, où Talma, Mlle Duchesnois ou Mlle Mars avaient réalisé, à ses yeux, la véritable incarnation de tel héros de Corneille et de Molière. Racine aussi, qu'il devait traiter si méchamment dans un pamphlet assez lourd, était alors l'objet de ses admirations les plus passionnées. Il recommandait à sa sœur de le lire sans cesse et il projetait de de se former le goût dans ses ouvrages.

Dans l'ordre sentimental, Beyle nous apparaît aussi naturel, aussi capable de spontanéité et d'abnégation. Sa première amourette date de 1805 et il s'accuse d'avoir manqué d'éloquence dans les lettres qu'il écrivait à la bien-aimée. Elles « ne montraient point, dit-il, mon cœur tel qu'il est, et je ne pouvais les corriger... Si j'allais dans la même société qu'elle, ajoute-t-il, je suis sûr qu'elle m'aimerait, parce qu'elle verrait que je l'adore et que j'ai une âme, belle comme celle que je lui suppose.... »

Voilà le langage de Beyle, âgé de 22 ans; ce n'est ni celui d'un roué, ni celui d'un sceptique; nous le regrettons pour certaines prédilections,

Digitized by Google

entachées de bizarrerie ; mais on doit prendre son parti de ce fait que le psychologue de l'« Amour » ne fut, pendant de longues années, qu'un ingénu, qui cacha de son mieux des impressions trop vives et une excessive propension aux faiblesses des sens. Le mariage ridicule qu'il fut sur le point de contracter à Civita-Vecchia s'explique par les effets de la même complexion. Et pourtant c'était alors un vieux garçon, qui avait promené son dillettantisme aux quatre coins de l'Europe, fait campagne sous Napoléon et connu les enivrements et les amertumes de plusieurs liaisons avec des femmes du monde. Mais rien n'y put faire, ni la réflexion, ni la vie, ni les livres. Stendhal devait rester incurablement jeune de cœur ; son isolement le prédisposait à des surprises, dont sa curiosité s'amusait d'abord, et qu'une certaine indifférence morale l'aidait à prolonger au delà de toute mesure. De là sa passion pour la Pietragrua et pour d'autres femmes qui se détachèrent de lui et le bernèrent ; ou bien encore, de là son ondoyante conduite, qui lui fit trahir des affections plus dignes de sympathie, à la guise d'un enfant gâté, qui abandonne un jouet pour un autre, sans calcul ni raison bien valable d'agir ainsi.

Faut-il s'indigner ou s'affliger que l'écrivain ait été aussi complètement dominé par une sensibilité qu'il dissimule, d'ailleurs, pendant toute sa vie ? Je ne le crois guère. Car, sans ces dispositions particulières de sa nature, Beyle n'eût été ni l'amateur intelligent de musique et de tableaux, à qui nous devons plusieurs livres sur les musées italiens, sur Haydn, Métastase, Mozart et Rossini ; peut-être même ne nous eût-il pas donné ces immortels chefs-d'œuvre : *Le Rouge et le Noir* et la *Chartreuse de Parme*, dont les défauts de composition et les négligences de style sont si largement compensés par les peintures d'âme et la vibrance passionnelle. C'est par là, en somme, que ce fils du XVIII^e^ siècle, sensualiste de philosophie et de pratique amoureuse, se rattache à la génération de 1820 ; mais il garde vis-à-vis d'elle une originalité, qui n'est ni à contester ni à dédaigner ; on dirait, à le relire et à essayer de le pénétrer, d'un René qui serait de la famille de Lovelace. Imperméable à la réaction religieuse, qui teinte le début du XIX^e^ siècle de ses reflets mélancoliques, il dériva vers les plaisirs amoureux toute cette sève, que ses contemporains devaient écouler en effusions lyriques. Sa part ne fut pas la moins belle, en somme, ni la moins digne de mémoire.

La vie de Henri Brulard est une façon d'autobiographie que M. Stryienski nous avait révélée en 1890. En réalité, il aurait été excellemment inspiré en le faisant dix ans plus tôt, car Stendhal y déclare qu'il écrit pour les lecteurs de 1880. Cette édition Stryienski n'est qu'un torse ; nous n'y trouvons pas la pensée complète de Stendhal ; le célèbre beyliste a beau dire qu'il s'est contenté « de supprimer les redites et de couper quelques longueurs » ; en fait, il a agi arbitrairement, et rien ne prouve que ses suppressions seraient les nôtres. Il faut donc féliciter M. Edouard

Digitized by Google

Champion de nous avoir donné, en deux magnifiques volumes in-8°, imprimés et illustrés avec goût, l'édition définitive de *Henri Brulard*.

Mais cette édition n'est qu'un spécimen, ou, si l'on préfère, un premier état du vaste travail que prépare le plus jeune et peut-être le plus entreprenant des éditeurs parisiens. Déjà on nous annonce le *Journal* et les *Souvenirs d'égotisme* du célèbre écrivain et une *Bibliographie* de son œuvre, due à M. H. Cordier, de l'Institut. Viendront ensuite « une série d'articles écrits par Stendhal sur la littérature, les beaux-arts et la société » et dispersés dans des revues étrangères. Le reste suivra dans l'ordre de parution primitive, chaque ouvrage étant reproduit soit d'après les manuscrits, soit d'après la dernière édition, imprimée du vivant de l'auteur, et des préfaces ayant été promises par les maîtres de la littérature actuelle, MM. Anatole France, Maurice Barrès, G. d'Annunzio, etc. Enfin viendra la correspondance. Tous ceux qui ont demandé à l'auteur de *Le Rouge et le Noir* quelques heures de réconfort moral, ou, du moins, de nutrition intellectuelle vraiment supérieure, comprendront l'émoi avec lequel j'ai reçu l'annonce de cette publication et le plaisir que j'éprouve à la signaler et à la recommander ici. M. W.

* * *

Trois livres sur l'Alsace. — Le plus amusant est celui de Zislin, dont les caricatures ont une célébrité universelle. On sait qu'aucun pamphlet n'a fait au capitalisme prussien en Alsace un mal aussi cuisant que ces humbles croquis, exagérant à peine la morgue, la suffisance qui s'ignore, l'inélégance congénitale et la lourdeur physique et mentale des vainqueurs de 1870. Mais ce qu'on ne peut trop admirer, c'est la variété d'invention dont témoigne l'art de Zislin; c'est aussi le sérieux d'une pensée toujours en éveil et comme penchée sur l'actualité, dont elle dégage aussitôt la signification tantôt redoutable, tantôt simplement bouffonne. On feuilletera avec un intérêt passionné ces *Sourires d'Alsace* qu'a préfacés Paul Déroulède (Paris, aux MARCHES DE L'EST).

Le livre de M. René Perrout est tout à fait d'une autre veine. Et pourtant il évoque d'indéniables analogies avec celui de Zislin. Ici ce sont les maladresses du vainqueur que l'on raille; là c'est la prise de possession que l'on conte au jour le jour, dans l'émotion sans cesse avivée des nouvelles de guerre, qui chaque jour parviennent à Épinal et confirment la défaite française. *Au seuil de l'Alsace* est le mémorial émouvant d'un témoin (Paris, Ollendorff).

Le beau jardin, de M. Acker (chez Plon), bon Alsacien qui a du cœur et de la mémoire, n'est pas moins émouvant. C'est un recueil de notes dont la sincérité vibrante fait revivre devant nous quelques-uns des épisodes de la lutte, divisant encore aujourd'hui les Alsaciens et

Digitized by Google

les immigrés. Les pages de doctrine y alternent agréablement avec les pages d'impressions vives et coloriées. Les chapitres sur Erkmann-Chatrian et sur le théâtre alsacien seront particulièrement goûtés.

* * *

Sur La Fontaine. — Trois livres nouveaux sur le Bonhomme, c'est beaucoup. Et pourtant ces trois livres ne se ressemblent guère. L'un, celui de M. Faguet, est conforme à la méthode du maître, critique, à la fois analytique et synthétique. A proprement parler, ce n'est pas encore un ouvrage que la *Revue hebdomadaire* nous a offert; ce sont des causeries vives, aisées, ingénieuses, aux aperçus dont l'érudition a l'abondance et le sourire. M. Michaut ne nous donne que la première moitié de son livre (chez Hachette), mais il n'en fallait pas tant pour que ses conférences de la Sorbonne nous apparaissent essentiellement autres que celles de son collègue. Il se flatte, dans son avertissement, de n'avoir « ni embrouillé les problèmes, ni introduit d'erreurs nouvelles ». Et c'est vraiment de sa part un excès de modestie que de ne revendiquer d'autre mérite. Là où il ne se borne pas à commenter ingénieusement son auteur, où il institue des discussions que tel détail de la vie ou des œuvres de La Fontaine rend nécessaires, on sent tout de suite que l'on a affaire à un esprit méthodique, précis, singulièrement ferme et souple à la fois. M. Michaut a bien fait de ne pas abuser des appendices dans le goût de ceux par lesquels se clôt son 2e chapitre, et pourtant on lit avec agrément ce qu'il a écrit là sur les conceptions conjugales du fabuliste.

Quant à M. Louis Roche, sa *Vie de Jean de La Fontaine* (Plon) tient le milieu entre les livres précédents et les essais qui ont fondé la réputation de M. Edm. Pilon. Les évocations spirituelles, minutieuses et arbitraires de ce dernier ne sont pas à multiplier à l'étourdie; elles égareraient aisément l'histoire littéraire. Ce reproche ne peut être adressé au nouveau biographe de La Fontaine. Il puise aux sources tous les traits dont il anime un portrait qui ne ressemble pas trop à ceux de ses prédécesseurs; ses rapprochements, ses sollicitations de texte, ses suggestions n'ont en général rien de téméraire et sont présentées avec circonspection; elles ont surtout cet agrément de concourir à une peinture qui réveille autour du héros tout un monde et toute une vie.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 11 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Goblet d'Alviella :
LOS VON ROM, L'AUTOBIOGRAPHIE RELIGIEUSE D'UN HISTORIEN.

Maurice Darin :
L'ARRESTATION D'ERNEST OLIVETTE.

Arthur De Rudder :
A PROPOS DE MARIE-MAGDELEINE.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Vers les trois ans.
E. Gérard-Gailly : Assassins ou spadassins ?
Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME.

Franz Foulon :
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

L.-G. Suain :
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

Arthur De Rudder :
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

BULLETIN FINANCIER.

1er JUIN 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

LOS VON ROM

L'AUTOBIOGRAPHIE RELIGIEUSE D'UN HISTORIEN

Un signe des temps est le succès de quelques récentes enquêtes entreprises parmi les intellectuels et les dirigeants les plus en évidence de la société contemporaine pour obtenir des renseignements sur la nature et l'évolution de leurs croyances. Le lecteur qui a parcouru les documents réunis à ce propos par le *Mercure de France* et par la revue suisse *Cœnobium*, a dû être surpris de n'y pas trouver la « confession » d'un des esprits les plus distingués qui, depuis Renan, ait quitté l'habit ecclésiastique et l'Eglise elle-même, M. Alfred Loisy. Celui-ci se réservait sans doute pour le volume qu'il vient de livrer à la publicité sous le modeste titre de *Choses passées* et dont nous ne pourrions assez recommander la lecture à quiconque se préoccupe de la crise religieuse [1]. Les transformations intellectuelles qui s'y déroulent doivent être des plus fréquentes dans les rangs du clergé instruit, en dépit de l'art avec lequel l'Église s'attache dans ses séminaires à assouplir la mentalité de ses futurs ministres. Mais, en présence des souffrances morales et des difficultés matérielles, pour ne pas dire des calomnies et des persécutions qu'ils entrevoient, la plupart se découragent, se taisent et s'inclinent, peu encouragés d'ailleurs par l'accueil

(1) Alfred Loisy, *Choses passées*, 1 vol. in-18 de 340 pages. Paris, Nourry, 1913.

Digitized by Google

que leur réserve la société profane, à commencer trop souvent par les libres-penseurs eux-mêmes.

C'est tout au plus si de temps à autre ils laissent échapper un cri de protestation anonyme, comme les auteurs de cette poignante satire, *Ce qu'ils ont fait de l'Église*. D'autres, qui ont été jusqu'au bout de la rupture, parviennent à se créer des positions honorables et modestes, plus ou moins absorbantes, mais en se condamnant au silence et à l'oubli. Il en est qui vont aux extrêmes, prennent le contre-pied de leurs anciennes croyances et remplacent le fanatisme de la foi par les violences de l'incrédulité. Quelques-uns cependant restent au premier rang dans la philosophie, la littérature, l'histoire, la science, s'imposant même au respect de leurs anciens maîtres par la dignité de leur vie et l'autorité de leur talent. Il me suffira de citer ici Ernest Renan, dont les travaux dominent notre époque; Alphonse Renard, dont la statue orne une promenade publique de l'agglomération bruxelloise avec cette simple et significative inscription : *Veritas liberavit eum*; Alfred Houtin, l'historiographe des modernistes, qui attend encore une situation à la hauteur de son érudition et de son caractère; Marcel Hébert, l'ancien directeur du lycée Fénelon, resté fidèle à ses prédilections philosophiques et littéraires; enfin le magistral historien dont nous avons à parler aujourd'hui.

Dans *Choses passées*, M. Loisy, s'aidant de ses souvenirs ainsi que des notes consignées dans son journal au fur et à mesure des incidents de sa vie, nous retrace l'état de foi sincère avec lequel il embrassa la carrière ecclésiastique, sans grands élans de mysticisme, mais avec un désir intense de servir les intérêts de la religion : « Je croyais, écrit-il aujourd'hui; je voulais croire que la religion catholique était l'absolue vérité. » Entré en 1874 au grand séminaire de Châlons, il eut la chance de rencontrer des maîtres sympathiques, qui, bien qu'étrangers à tout le mouvement critique,

Digitized by Google

discernèrent ses dons naturels et l'orientèrent vers les études de théologie. Un heureux hasard l'amena à apprendre l'hébreu, et cet enseignement à son tour le conduisit aux études d'assyriologie qui ont tant contribué à renouveler la connaissance des antiquités hébraïques. Ses études terminées, on commença par lui confier des cures rurales d'importance secondaire où il se plut médiocrement. « Mes goûts, rappelle-t-il, n'étaient que pour les études religieuses que je poursuivais comme je pouvais, non seulement en vue d'un professorat éventuel, mais parce que je méditais dès ce temps-là en toute simplicité la composition d'un grand ouvrage où je démontrerais par l'histoire et la philosophie la vérité du catholicisme. » Il reconnaît qu'il était déjà préoccupé de se procurer cette vérité à lui-même.

En 1881, il obtint de se fixer à Paris pour y suivre les cours de l'*Institut catholique*, où il subit l'influence de deux hommes fort divers de tempérament et de méthode, les professeurs Duchesne et Vigouroux, le premier qui, entré plus tard à l'Académie française, devait obtenir à Rome les honneurs de l'*Index* pour ses hardiesses exégétiques, le second qui, par les naïvetés de son apologétique, fit plus, déclare M. Loisy, pour le détourner des opinions orthodoxes que tous les rationalistes ensemble, Renan compris. « Je ne savais pas alors, écrit-il, que la foi se défend par des partis pris inconscients. Quand ils sont conscients, la foi n'est plus entière. » Cependant, le jeune abbé n'entendait pas renoncer à concilier la foi et la raison : « O mon Dieu, écrivait-il à la date du 8 mars 1882, donnez-moi vingt ans de santé, de patience, de travail, avec cet esprit de discernement, de sincérité, d'humilité qui permet à la science chrétienne de se produire sans danger pour le savant, à l'édification de l'Eglise et à la confusion de ses ennemis. » Ce qui ne l'empêchait pas de consigner dans ses notes un an après : « L'Eglise est à l'heure présente un obstacle au développe-

Digitized by Google

ment intellectuel de l'humanité. » On voit s'affirmer ici les deux idées qui, en se heurtant de plus en plus, vont constituer la grande tragédie spirituelle de sa carrière. Il prit alors la résolution de cantonner ses études sur le terrain des faits, « appliqué seulement à mes textes et à la philologie sacrée, sans préoccupation de théologie ni d'apologétique ». Mais il ne tarda pas à reconnaître que, même sur ce terrain; il rencontrait la théologie et la tradition. Appelé en 1887 à donner un cours d'exégèse biblique, concurremment avec son cours de langue hébraïque, il dut s'avouer que l'application de la méthode critique ruinait à chaque pas les interprétations officielles de l'Eglise et même l'inspiration spéciale des livres saints.

Il tint bon pendant quatre années, Dieu sait au prix de quels combats intérieurs et de quels scrupules de conscience. Mais le succès qu'obtenait son enseignement, à raison même de sa loyauté scientifique, avait fait sentir en haut lieu quel en était le danger. Dans l'intervalle il s'était fait recevoir docteur en théologie avec une thèse sur l'histoire du Canon de l'ancien testament, où les examinateurs n'avaient rien relevé de répréhensible. Mais une série d'articles qu'il fit paraître en 1892 dans la *Revue des Religions* sur les rapports des mythes babyloniens avec les récits de la Genèse, relatifs à la création et au déluge, amena l'abbé Icard, l'orthodoxe directeur de Saint-Sulpice, à interdire à ses élèves la fréquention d'un cours où ils risquaient d'être troublés dans leur foi, de même qu'il leur avait interdit précédemment de suivre le cours de l'abbé Duchesne.

Le directeur de l'Institut, Mgr d'Hulst, qui avait couvert son professeur, fut appelé à Rome pour s'expliquer et, à son retour, dut enlever à M. Loisy la chaire d'exégèse. Celui-ci gardait néanmoins son cours de langue sémitique et il fut entendu qu'il pourrait continuer à publier dans une petite revue qu'il avait fondée, sous le titre de l'*Enseignement*

Digitized by Google

biblique, les matières qui auraient dû former la continuation des leçons suspendues. Mais un article qu'il fit paraître en 1893 sur la *Question biblique et l'Inspiration des Ecritures* conduisit le comité épiscopal qui avait la haute main sur l'Institut catholique à lui retirer sa dernière chaire. « Vous vous êtes jeté devant une locomotive en marche », lui dit Mgr d'Hulst, qui aurait voulu le sauver. — N'eût-il pas été plus exact de dire : « sous une locomotive qui faisait machine arrière » ?

Cette fois, l'abbé Loisy comprit qu'il était, suivant son expression, « à la frontière de l'Église ». Mais il n'entendait nullement la franchir. Peu après paraissait l'Encyclique *Providentissimus Deus*, où Léon XIII enjoignait à l'exégèse biblique, qu'il avait d'abord encouragée, de se confiner dans les limites tracées par la tradition de l'Église et l'enseignement des Pères. Cette admonition eut pour conséquence de forcer M. Loisy à supprimer sa *Revue*. On voulait l'empêcher à la fois d'enseigner et d'écrire. Il protesta près du pape. Celui-ci répondit charitablement « qu'il ferait mieux d'appliquer son talent à un autre genre d'études ». Désormais sans emploi, il avait sollicité une aumônerie dans un lycée ; on le nomma aumônier... dans un couvent de dominicaines. Ces religieuses tenaient une école où, pendant les cinq années suivantes, il enseigna consciencieusement le catéchisme aux petites filles, sans pourtant cesser ses études exégétiques, notamment les travaux de critique évangélique qui devaient paraître en 1903 et 1908. Malgré tout, il restait toujours fidèle à son idéal d'une Église faisant bon ménage avec les exigences de la mentalité contemporaine.

Dès 1896, il fondait avec deux de ses anciens collègues de l'Institut et quelques érudits laïcs, la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuse* qui, après des fortunes diverses, se trouve aujourd'hui sous sa direction exclusive. Malheureusement, toujours de santé faible, il tomba gravement malade

Digitized by Google

en 1899 et, lent à se rétablir, crut devoir envoyer sa démission d'aumônier. Il s'établit provisoirement à Meudon, dans le diocèse de Versailles, ce qui le soustrayait à la juridiction de l'archevêque de Paris, le cardinal Richard ; jouissant ainsi d'une certaine liberté, il se remit à publier des études dans diverses revues tantôt sous sa signature réelle, tantôt sous un nom d'emprunt. Le renom de ses travaux lui fit aisément obtenir une chaire à l'Institut pratique des Hautes Etudes qui est une institution gouvernementale et, le 12 décembre 1902, il y ouvrait, dans la section des Sciences religieuses, un cours sur les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse.

On n'osa pas le frapper de ce chef; mais l'archevêque de Paris le fit appeler pour lui exposer le danger qu'il courait, « agrégé à un corps enseignant qui comptait plusieurs protestants notoires et d'idées fort avancées ». Le moment n'était guère propice pour la démarche que tenta alors le prince de Monaco, lorsque celui-ci le proposa au pape pour l'évêché de la principauté! Cette même année, l'abbé Loisy publiait à Paris deux volumes respectivement intitulés *Études évangéliques* et *l'Évangile et l'Église*. « Tous les deux, lit-on dans le journal où se dévoilait sa pensée intime, représentent un effort pour adapter le catholicisme théorique aux faits de l'histoire et le catholicisme pratique aux réalités de la vie contemporaine... L'Eglise est à exterminer comme la grande ennemie du progrès humain, si elle n'est pas susceptible d'amendement. Au contraire, elle a à soutenir, à défendre et à éclairer par tous les moyens, si elle est encore la grande ressource morale de la civilisation. »

Ce fut surtout le second ouvrage qui souleva l'ire des théologiens officiels. Le 17 janvier 1903, l'archevêque de Paris publia une ordonnance qui en interdisait la lecture au clergé et aux fidèles de son diocèse, d'abord parce que le livre avait paru sans *imprimatur*, ensuite parce qu'il lui

Digitized by Google

paraissait de nature à troubler gravement la foi dans les dogmes fondamentaux de l'Église. Il paraît que Léon XIII s'était cependant refusé à laisser porter l'ouvrage au catalogue de l'*Index*. L'auteur s'inclina, arrêta une seconde édition qui était déjà sous presse et, sur le conseil de son protecteur, Mgr Mignot, archevêque d'Albi, adressa au cardinal Richard une lettre où il déclarait : « Il va de soi que je condamne et réprouve toutes les erreurs qu'on a pu déduire de mon livre, en se plaçant pour l'interpréter à un point de vue tout différent de celui où j'avais dû me mettre et m'étais mis pour le composer ». Il y avait dans ces termes mêmes sinon une « impertinence », comme l'a déclaré plus tard M. Loisy, du moins une ironie flagrante, quand il imputait ainsi au jugement de ses censeurs les hérésies que le brave cardinal avait prétendu proscrire. Bien plus, quelques mois après, il récidivait, en publiant deux nouveaux volumes : le *Quatrième Évangile*, où il contestait l'authenticité et l'historicité de l'Évangile attribué à l'apôtre Jean et *Autour d'un petit livre*, où, réfutant les attaques dirigées contre son précédent ouvrage sur *l'Évangile et l'Église*, il formulait cette fière déclaration d'indépendance, même en matière d'histoire religieuse : « La première condition du travail scientifique est la liberté. Le premier devoir du savant, catholique ou non, est la sincérité. »

Cependant Léon XIII était mort et son successeur, Pie X, préparait, sous la pression des intransigeants, la campagne contre les modernistes qui devait achever de couper les derniers liens entre l'Église et la science du siècle. La Congrégation du Saint-Office ne se gêna plus pour mettre à l'*Index* d'un seul coup cinq des livres de l'abbé Loisy qui fut officiellement invité à rétracter ses erreurs. Cette fois encore, il céda et écrivit à Mgr Merry del Val une lettre où il déclarait condamner lui-même dans ses écrits « tout ce qui peut s'y trouver de répréhensible ». Seulement il ajoutait qu'il réser-

Digitized by Google

vait les droits de sa conscience : « Je n'entends pas, en m'inclinant devant le jugement rendu par la Sacrée Congrégation du Saint-Office, abandonner ni rétracter les opinions que j'ai émises en qualité d'historien et d'exégète... En l'état présent de mes connaissances et jusqu'à information plus ample et plus solide, elles sont la seule forme sous laquelle je puisse me représenter l'histoire des livres saints et celle de la religion ». Toute cette lettre serait à citer pour la façon dont elle concilie la dignité de l'homme avec la soumission que l'Église est en droit de demander à ses adeptes. Mais Rome ne pouvait admettre de pareilles réserves. Comme l'auteur l'a reconnu depuis, « la formule : Je réserve les droits de ma conscience, devait sonner très mal aux oreilles romaines ». Toutefois, après un échange de lettres qui laissait les parties dans leurs positions respectives, il offrit de nouvelles concessions. Il déclara qu'il donnait sa démission de l'École des Hautes Études et qu'il suspendait ses publications en cours, ajoutant une fois de plus qu'il voulait « vivre et mourir dans la communion de l'Église catholique ». On persista à exiger, en plus, sa rétractation formelle, explicite, absolue. Après une nouvelle entrevue avec le cardinal Richard, il céda aux sollicitations de ses amis et envoya à Mgr Merry del Val cette nouvelle lettre dont il voudrait, dit-il aujourd'hui, pouvoir faire qu'elle n'eût jamais été écrite : « Je déclare à Votre Éminence que par esprit d'obéissance au Saint-Siège, je condamne les erreurs que le Saint-Office a condamnées dans mes livres ».

C'était assurément une reddition sans conditions. Toute cette partie du volume est d'un intérêt poignant. Ceux qui, n'ayant point passé par de pareilles épreuves, seraient tentés de juger trop sévèrement les tergiversations, les retours, les inconsistances d'une conscience placée entre les sollicitations de la vérité et la menace d'une excommunication, doivent se rendre compte de ce qu'est pour des prêtres même intellec-

Digitized by Google

tuellement émancipés la perspective de cette formidable mesure. Elle peut nous fait sourire comme un tonnerre de fer-blanc, mais, à leurs yeux, elle représente la rupture irrévocable avec le milieu où ils ont espéré vivre et mourir, leur éjection violente dans un monde étranger et méfiant, la haine et le mépris de la majeure partie de leurs anciens coreligionnaires. « Je me suis donné bien de la peine pour rien, écrivait M. Loisy dans une note du 9 avril 1904, qui dépeint clairement son état d'âme. J'ai pris ma vie et l'Église au sérieux; cela fait que j'ai perdu l'une et troublé l'autre. Chercher la vérité n'est pas un métier pour un homme; pour un prêtre, c'est le grand danger. J'ai jeté mon intelligence et mon activité aux quatre vents de l'idéal. Cela m'a fait une existence vide, une carrière sans résultat... Après de grands rêves, l'anticipation de la tombe. » Et le 12 mai suivant : « Je souffre beaucoup. Je reste dans l'Église pour ne pas troubler certaines consciences, mais je trouble joliment la mienne. Si je crois à quelque chose, je ne crois pas ce que l'Église enseigne et l'Église n'est pas disposée à enseigner ce que je crois. Puis-je y rester honnêtement? » Cependant il continuait à remplir son devoir de prêtre, en lisant son missel chaque matin, « presque avec le désir que ce fût pour la dernière fois ».

Rome n'avait pas répondu à sa dernière lettre de soumission, laissant ainsi l'excommunication en suspens sur sa tête, comme une épée de Damoclès. Peut-être espérait-on ainsi achever de le désemparer et de l'abattre. On ne fit que lui donner le courage de mettre fin à une équivoque. Réfugié à Ceffons, près de sa sœur, il se remit bientôt à écrire des comptes rendus dans la *Revue critique* et dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*. En 1906 expirait l'*indult* qu'on lui avait accordé, sept années auparavant, pour lui permettre de dire la messe dans ses appartements. L'autorité ecclésiastique refusa de le renouveler, ce qui était en fait la sécularisation. Sur ces entrefaites éclatèrent coup sur

Digitized by Google

coup les mesures prises par Pie X pour expulser les modernistes de l'Église : le décret *Lamentabili sine exitu* du 4 juillet 1907, l'Encyclique *Pascendi dominici gregis* du 8 septembre et le *Motu proprio* du 18 novembre ; qui rencontraient, entre autres, les thèses soutenues par M. Loisy, sans toutefois le nommer, et instituaient une véritable procédure inquisitoriale pour en atteindre les adhérents, même tacites, au sein du clergé. Les études philosophiques n'étaient d'ailleurs pas mieux traitées que les recherches d'exégèse et d'histoire. Mgr Merry del Val s'empressa de faire réclamer à M. Loisy, par l'intermédiaire de l'évêque de Langres, une adhésion pleine et entière aux condamnations pontificales. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase : « Adhérer, répondit par écrit M. Loisy, le 19 janvier 1908, purement et simplement à la condamnation du modernisme tel qu'il a été condamné par l'Encyclique pontificale, serait confesser que je ne trouve plus en moi aucune idée consistante et que je suis actuellement en dehors de toute raison, comme l'encyclique proclame que j'ai été jusqu'à présent en dehors de toute foi... Inutile d'ajoute que pour mes publications je ne pourrai m'engager à suivre de tout point les instructions pontificales. Il n'est guère possible de mettre au jour une page de critique biblique sans contrevenir de manière ou d'autre à ses instructions. » Bien plus, quelques semaines plus tard, il livrait à la publicité ses *Évangiles canoniques* et dans un petit livre qui fit grand bruit : *Simples réflexions sur le décret Lamentabili et l'Encyclique pascendi*, il formulait une critique modérée mais ferme et concluante des actes pontificaux. Cette fois, Rome agit et après une dernière sommation « afin de sauver, si possible, son âme », lança le 7 mars 1908 un décret d'excommunication qui le retranchait nominativement de la communion des fidèles.

Ce qu'il importe surtout de constater, c'est l'effet que cette mesure produisit sur sa victime : « Ma première impression

Digitized by Google

qui n'est pas encore effacée, écrit l'auteur dans le dernier chapitre de *Choses passées*, fut celle d'un immense soulagement. L'Église me rendait à grand fracas, en manière de flétrissure et de condamnation, par voie d'ostracisme et dans la mesure du possible par extermination, mais enfin elle me rendait une liberté que j'avais eu tort de lui aliéner trente années auparavant. Malgré elle, mais effectivement, elle me restituait à moi-même et j'étais presque tenté de l'en remercier. »

Ainsi se termina ce drame de la conscience qui nous a valu un penseur libre de plus, en même temps qu'un historien justement estimé comme un des maîtres de l'exégèse contemporaine. L'année ne s'était pas écoulée que, fort de sa réputation scientifique, il obtenait au Collège de France la chaire d'histoire générale des religions, où il s'est montré depuis lors le digne continuateur des deux Réville : « L'étude impartiale et sereine du passé religieux de l'humanité,— conclut-il dans les dernières lignes du volume, — n'est pas indifférente à la solution des graves problèmes qui s'agitent dans la société contemporaine. J'y emploierai les forces et les jours qui me restent, au service de la France, dans son vieux Collège, devenu mon sûr asile, mon suprême honneur et ma dernière affection. »

Depuis l'excommunication de M. Loisy, la guillotine sèche de Mgr Merry del Val n'a pas cessé de fonctionner dans l'Eglise. On se rappelle les expulsions retentissantes de l'abbé Schnitzer, du P. Tyrell, les mises à l'index de Fogazzaro et de Mgr Duchesne. Il y a quelques jours, c'était, en France, la proscription du *Bulletin de la Semaine*, coupable d'avoir endossé, concernant l'indépendance politique des fidèles, les déclarations constamment formulées par nos politiciens cléricaux, et voici qu'un journal ultramontain nous apprend l'interdiction de la dernière revue catholique qui se targuait de quelque indépendance sur le terrain de la philosophie. Il s'agit des *Annales de la philosophie chrétienne*,

Digitized by Google

rédigées avec autant de talent que de courage par M. l'abbé Laberthonnière avec un groupe de collaborateurs ecclésiastiques et laïcs parmi lesquels figure M. Maurice Blondel, que Mgr Mercier représentait élogieusement, le mois dernier, à l'Académie royale de Belgique, comme un restaurateur de la philosophie spiritualiste. C'est ainsi qu'au Vatican on entend restaurer la paix de l'Eglise. *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.*

GOBLET D'ALVIELLA,
sénateur.

Digitized by Google

L'arrestation d'Ernest Olivette.

I

Le mardi 1er mai 19.., M. Bonenfant-Giverny, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, craignit de graves désordres dans les rues de Paris. Il y avait eu des grèves récentes et une forte agitation dans les syndicats ouvriers; des meetings étaient annoncés; une grande réunion devait se tenir à la Bourse du Travail. M. Bonenfant-Giverny avait mandé le préfet de police pour lui dire :

« Je compte sur vous, mon cher préfet. Pas d'arbitraire, bien entendu, mais de la fermeté, de l'énergie, de l'autorité. Arrêtez les gens, s'ils font seulement mine de sembler avoir la moindre intention de discuter avec vos agents. »

Des régiments de banlieue et de province envahirent Paris; les gendarmes affluèrent; cent mesures rigoureuses rassurèrent à peine l'opinion publique que les journaux inquiétaient à plaisir.

La journée fut calme. Le matin, des groupes nombreux circulèrent, mais le tumulte se limita partout à quelques cris, chansons et horions sans importance. Il y eut, l'après-midi, deux ou trois charges de cavalerie, peu de blessés, des arrestations, de petites batailles, çà et là, entre les gardes municipaux et les groupes excités. M. Bonenfant-Giverny, que la préfecture renseignait d'heure en heure, se félicitait de sa prudence.

Cependant, à cinq heures et demie, on put craindre de plus sérieux désordres. Un manifestant ayant été houspillé

Digitized by Google

assez vivement devant la Bourse du Travail, des protestations éclatèrent, suivies de bagarres, et, pendant une demi-heure, ce ne furent que luttes et poursuites ardentes, sans grand dommage, d'ailleurs. Les cavaliers, avec rudesse, déblayèrent la place de la République ; peu à peu, le calme se rétablit ; mais il en resta quelque effervescence sournoise et une inquiétante nervosité.

Vers cette heure-là, Ernest Olivette traversa la place. Il était comptable dans une maison de la rue Oberkampf, et il s'en revenait paisiblement, après la besogne du jour, vers le faubourg Saint-Martin qu'il habitait. C'était une homme tranquille ; il ne choisissait point par bravade les chemins périlleux, mais, ayant passé huit heures à faire des additions et des comptes, il goûtait un plaisir innocent à toutes les distractions de la rue.

Sur la place, un cordon de troupes laissait libre le trottoir, vers la rue du Temple. Olivette s'y engagea parmi la foule bruyante. Il regardait à droite, à gauche, légèrement inquiet d'apercevoir tant de sabres et tant de baïonnettes ; mais cette médiocre terreur suscitait en lui un agréable émoi, et il avait à la fois la crainte et le secret désir d'assister à quelque dramatique événement. Le spectacle lui plaisait. Il souriait, imperceptiblement, et chantonnait un air allègre.

Sur un mur prochain, une large affiche rouge attira son attention ; des mots révolutionnaires y étaient inscrits en grosses lettres, assez modérés cependant pour que la police tolérât le placard. Olivette pensa :

« Qu'est-ce qu'ils peuvent bien nous raconter encore, ces gens? Des balançoires! La société vivra plus longtemps qu'eux. »

Il était d'esprit simple, et mal renseigné sur les problèmes économiques ; ayant remarqué que les choses changent peu et lentement, il professait volontiers que les réformateurs se moquent souvent du peuple et qu'il faut, comme on dit, en

Digitized by Google

prendre et en laisser. D'ailleurs, il avait un cœur excellent; il répétait aussi, avec une grande conviction, que la classe ouvrière n'est pas heureuse et que la besogne ne manque point aux politiciens. Il s'approcha de l'affiche, souriant, un peu railleur et surtout curieux.

Il achevait de déchiffrer la première ligne, quand, derrière lui, une voix sévère dit :

« Il est défendu de s'arrêter. Circulez, vous. »

S'étant retourné, il fut en face d'un gardien de la paix, gaillard blond à face poupine, qui tentait de se donner une apparence redoutable. Ernest Olivette fit, de la tête, un signe d'assentiment et continua de parcourir l'affiche un peu plus vite.

Mais la voix reprit, furieuse .

« Dites donc, est-ce que vous êtes sourd? Il faudrait voir à vous trotter, quand on vous le dit, des fois. »

Ernest Olivette, au milieu d'une phrase, répondit poliment :

« Tout de suite, monsieur l'agent. Je m'en vais tout de suite. »

Il crut pouvoir lire une ligne encore, ou deux. Mais l'agent, lui ayant posé la main lourdement à l'épaule, criait :

« Ah! vous êtes anarchiste... Ah! vous refusez d'obéir... C'est très bien. »

Déjà, aidé par un collègue, il entraînait vers le poste voisin Ernest Olivette solidement maintenu aux épaules et aux poignets; surpris, le comptable bégayait d'une voix plaintive que la marche brusque faisait chevrotante :

« Mais non... Pas du tout... Je ne refuse pas, messieurs... Je ne suis pas anarchiste, je vous assure... Ah! par exemple... Voyons, je ne fais de mal à personne... On m'attend chez moi ; je suis en retard, déjà... »

Farouches, les deux gardiens traînaient leur prisonnier et le surveillaient jalousement, comme un malfaiteur précieux.

Digitized by Google

Ils traversèrent en grande hâte la foule qu'ils sentaient hostile, et ce fut presque en courant que les trois hommes pénétrèrent dans le poste. Là, ce ne fut pas long : après un bref interrogatoire, un brigadier donna l'ordre de fouiller Olivette, qui fut enfermé dans une chambre de sûreté, pendant que les deux agents rédigeaient leur rapport avec une application d'écoliers.

Olivette, alors, commença de se morfondre parmi d'autres prisonniers. Assis sur une dure banquette, dans la salle obscure, il lui fallut d'abord un grand quart d'heure pour se calmer ; puis sa colère tomba ; il devint horriblement inquiet. Il était d'une exactitude parfaite et ne rentrait jamais sans de graves raisons après l'heure habituelle. Il imagina l'angoisse de sa femme, celle de son jeune fils ; maintenant, sans doute, ils ne s'alarmaient pas trop encore, croyant à quelque travail urgent survenu vers l'heure du départ ; mais, bientôt, ils supposeraient une catastrophe : une voiture lui passant sur le corps, ou plutôt, dans l'émeute, une balle égarée qui s'en serait allée maladroitement atteindre l'inoffensif passant. Et Ernest Olivette vit sa femme affolée, atrocement nerveuse, le guettant en vain à la fenêtre ou interrogeant la pendule, tandis que l'enfant, affamé, pleurait. Il murmura, à haute voix :

« Pauvre Jeanne... Pauvre petit Jacques... »

Il était enfermé là depuis très longtemps, plusieurs heures, sans doute. Il attendait, et, dans l'immobilité, son esprit s'engourdissait. De temps à autre, il percevait un bruit de pas : un prisonnier qu'on amenait ou qu'on faisait sortir. Près de lui, le ronflement régulier d'un homme couché dans l'ombre l'endormait. Il n'avait plus la notion du temps. Même, son inquiétude s'usa ; volontiers, il eût pensé :

« Bah ! ma femme en a pris son parti. Je parie qu'elle est couchée et qu'elle dort. Elle a mieux dîné que moi. »

On venait de lui servir un repas très frugal, et il avait

Digitized by Google

faim. Il se consola en pensant qu'on ne tarderait pas à l'interroger ; et, en effet, une voix, enfin, cria :

« Olivette... Olivette Ernest... Amenez-vous. »

Un agent le conduisit devant un commissaire de police. En pénétrant dans le bureau, le premier regard d'Olivette fut pour la pendule de la cheminée : elle indiquait minuit et demi.

Il répéta les explications qu'il avait données déjà, son état civil, son domicile, ses moyens d'existence, protesta qu'il était de bonnes mœurs, ne faisait de tort à personne, respectait les lois et l'administration. Le commissaire, sans l'écouter, examinait des papiers, puis, ayant consulté sa montre, il inspecta le prisonnier et dit :

« Voyons, Olivette, vous lisiez une affiche, et vous n'avez pas obéi aux injonctions, à deux injonctions de l'agent qui vous ordonnait de circuler... Vous n'avez pas été grossier... Vous n'avez pas opposé de résistance... Vous n'avez pas trop l'air d'un apache... On va vous mettre en liberté, Olivette. »

Malgré sa hâte d'en finir, le commissaire crut devoir admoneste le délinquant :

« Mais ne recommencez pas, hein ! Vous feriez mieux de rester chez vous, les jours de troubles, au lieu de vous balader bêtement au milieu des anarchistes. Et puis, Olivette, quand un gardien de la paix vous adressera une observation, à l'avenir, je vous conseille de ne plus faire le malin. Compris? Allez, rompez. »

Ernest Olivette remercia et salua ; un agent l'accompagna jusqu'à la rue, puis, avant de le libérer, répéta de sévères avertissements :

« Vous avez de la chance, mon gaillard. Une autre fois, on pourrait bien vous boucler... Faudra voir, maintenant, à respecter l'autorité. Allez, mon ami. »

Olivette, de nouveau, souleva son chapeau et secoua doucement la tête, pour affirmer sa docilité. Il n'avait qu'une

Digitized by Google

pensée : rentrer chez lui le plus rapidement possible, afin de rassurer sa femme Jeanne et son petit Jacques. Mais, devant la porte du commissariat, un jeune homme l'aborda poliment.

« Pardon, monsieur, dit l'inconnu, je vois qu'on vient de vous arrêter. Et vous êtes, naturellement, l'homme le plus pacifique du monde, n'est-ce pas ? Parbleu ! On n'en fait jamais d'autres ! Ce sont des mœurs odieuses et ridicules. Je suis rédacteur au *Clairon de Paris*, et, si vous le voulez bien, je me ferai un plaisir de conter votre mésaventure à nos lecteurs. Il faut dire ces choses-là, monsieur ; il faut les répéter, jusqu'au jour où la population parisienne, dont la patience est vraiment prodigieuse, se lassera enfin du régime inqualifiable qu'on lui impose... Vous n'aviez rien fait, n'est-ce pas ?

— Rien du tout, répondit Ernest Olivette. Mais excusez-moi : je rentre à la maison tous les jours à six heures et demie au plus tard, et il est tout près d'une heure. Vous pensez dans quel état doit être ma pauvre femme ! »

Le jeune homme s'indigna :

« On ne l'a même pas prévenue ! Avouez que c'est le régime de la terreur, de la trique, du knout... Voulez-vous me permettre, cher monsieur, de vous ramener chez vous en voiture? Je vous en prie. Pendant le trajet, nous pourrons causer. »

Tant de courtoisie persuada facilement Olivette. Heureux de rentrer plus promptement, fier aussi de penser qu'un grand journal allait gloser, le lendemain, sur son cas, il suivit son interlocuteur qui cherchait une voiture. Le reporter y fit monter Olivette avec mille égards. Charmé, le comptable expliquait, sans se faire prier, les circonstances de l'affaire ; son compagnon notait les détails sur un calepin. Quand la voiture s'arrêta, Olivette avoua qu'il avait encore bien des choses à dire.

Digitized by Google

« Vous allez monter avec moi, dit-il. Cela ne vous retardera pas beaucoup, et nous serons mieux pour causer. »

A la lueur d'allumettes, ils gravirent l'escalier silencieux ; au troisième étage, Olivette chercha ses clefs ; et, tâtonnant pour trouver la serrure, il criait dans l'ombre :

« Jeanne... c'est moi, Ernest... Rassure-toi : il n'y a pas de mal. »

Quand la porte fut ouverte, ils se trouvaient en face de Mme Olivette, fatiguée et radieuse. Le couple s'étreignit avec émotion ; sur le palier, le journaliste attendait que fussent apaisées les premières tendresses.

« Ah ! ma pauvre petite, balbutiait Olivette, figure-toi qu'on m'a conduit au poste... Oui, Jeanne, au poste, comme un voleur ! Comme tu as dû être inquiète, ma pauvre chérie ! Mais laisse-nous entrer : je ramène monsieur, qui est journaliste et qui va s'occuper de cette affaire-là. Car ça ne se passera pas comme ça, ah ! non... »

Ils s'attablèrent dans la salle à manger. Olivette, en soupant, recommença son récit. Le reporter, toujours griffonnant, disait :

« Justement, ma copie était un peu maigrelette. La voilà bien, l'information sensationnelle ! Sans compter que c'est une excellente occasion pour éreinter le gouvernement. Pendant que j'y pense, cher monsieur, donnez-moi donc votre photographie ; je la ferai reproduire dans le journal. »

Mme Olivette rougit de plaisir ; lui, sourit orgueilleusement.

« Je veux bien », dit-il avec modestie.

Il ne possédait qu'un seul portrait. Le journaliste, l'ayant glissé dans son portefeuille, posait d'autres questions :

« Voyons, cher ami, vous avez bien des titres ? Vous appartenez certainement à des sociétés. Cela pourrait servir à établir nettement votre parfaite honorabilité.

— Oui, répondit Olivette ; je suis trésorier des *Mutua-*

Digitized by Google

listes du dixième arrondissement, membre actif de la *Société colombophile universelle* et des *Joyeux cyclistes parisiens.* »

Ayant noté soigneusement ces références, l'autre, avant de prendre congé, remit sa carte au comptable :

« Je suis M. Lucien Poucet. Si vous avez besoin de moi, écrivez-moi au journal. En attendant, mon cher ami, achetez le *Clairon* d'aujourd'hui; vous m'en direz des nouvelles. »

II

Bien qu'il eût fort peu dormi, Ernest Olivette partit plus tôt que de coutume, car il était très impatient de lire le *Clairon de Paris.* Il se le procura chez le plus proche vendeur, le déplia et s'arrêta sur le trottoir, cherchant d'abord son image; il l'aperçut aussitôt en première page, assez fidèle et point trop noire, très reconnaissable; et il imagina la jalousie de ses collègues, au bureau, quand il la leur montrerait. Mais des titres en grosses lettres appelèrent impérieusement son attention : *Paris en état de siège... Le gouvernement affolé... On emprisonne les honnêtes gens... Scandaleuse arrestation d'un comptable... Il faut que cela finisse...* Un peu plus bas, M. Lucien Poucet exposait ainsi son aventure :

UN FAIT INOUI.

L'arrestation de M. Ernest Olivette.

L'incroyable histoire que nous allons raconter montrera plus éloquemment que tous les discours et tous les articles de journaux à quelles honteuses pratiques, à quelles monstrueuses extrémités en est réduit le cabinet Bonenfant-Giverny.

Vers 6 heures 1/2, un honorable citoyen, M. Ernest Olivette, comptable dans une maison de la rue Oberkampf, regagnait paisiblement son domicile. Il dut traverser la

Digitized by Google

place de la République, transformée par le Président du Conseil en un véritable champ de bataille.

M. Olivette, qui ne professe nullement des opinions révolutionnaires, ne songeait qu'à rentrer chez lui où l'attendaient sa jeune femme et son enfant ; par simple curiosité et sans aucune provocation, il s'arrêta, une seconde, devant une affiche. Aussitôt, deux agents se précipitèrent sur le malheureux comptable, le passèrent à tabac, malgré les protestations d'une foule indignée, et le traînèrent brutalement au poste de police.

M. Olivette y resta plus de six longues heures, sans manger, dans un local d'une malpropreté répugnante, en compagnie d'anarchistes, de voleurs, de filles et de souteneurs. Enfin, à 1 heure du matin, on daigna l'amener devant le commissaire de police de service ; et ce magistrat, ne pouvant relever aucun délit contre M. Olivette, dut le mettre en liberté, sans exprimer le moindre regret, en ajoutant même des paroles grossières et parfaitement déplacées.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. Ernest Olivette à sa sortie du commissariat. Exténuée, meurtrie, écœurée, l'infortunée victime de M. Bonenfant-Giverny faisait peine à voir.

Nous devons ajouter, pour la complète édification de nos lecteurs, que M. Olivette jouit de l'estime de tous. Ceux qui le connaissent sont unanimes à vanter son affabilité, sa douceur, sa parfaite honorabilité. Il est trésorier d'une importante société de secours mutuels, membre d'un club sportif et bien connu de ceux qui s'intéressent aux services que pourraient rendre les pigeons voyageurs en temps de guerre.

Un tel scandale indignera tous les honnêtes gens, sans distinction de parti. Nous pouvons prédire au Président du Conseil qu'un attentat si odieux contre les droits

Digitized by Google

sacrés de la personne humaine ne restera pas impuni. Nous sommes décidés à faire appel à l'opinion publique, et nous annonçons dès maintenant qu'un grand meeting de protestation sera organisé prochainement. M. Bonenfant-Giverny passera un mauvais quart d'heure.

« Diable! pensa Olivette. Il n'est pas commode, ce petit journaliste. »

Il n'espérait pas tant de publicité, et il relut plusieurs fois la prose de M. Lucien Poucet; il compta combien de fois son nom était cité. Un peu d'orgueil le troublait; et, seul, au milieu du trottoir, il éclata de rire subitement.

(*A suivre.*)

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

A propos de Marie-Magdeleine.

Quinze jours sont passés, mais sans doute il n'est pas trop tard pour parler encore d'elle, puisque son souvenir n'a pas disparu, et qu'on en discutera demain à l'occasion de son apparition à Paris. Elle, c'est *Marie-Magdeleine*, la nouvelle pièce de M. Maurice Maeterlinck qu'une troupe vagabonde est venue jouer à la Monnaie.

Marie-Magdeleine a un peu surpris les admirateurs de M. Maurice Maeterlinck. On s'accordait généralement à ne pas reconnaître à cette œuvre les qualités brillantes qui avaient assuré la gloire de l'écrivain. Et cependant il nous a semblé que ce drame était symptomatique, qu'il indiquait dans la carrière de l'écrivain comme un tournant de sa pensée, qu'il résumait une partie de son activité intellectuelle. Peu importe l'affabulation scénique qu'il ait donnée à cette fantaisie, sortie pourrait-on dire spontanément, nous allions dire instinctivement, de son cerveau.

Tout écrivain, tout homme est soumis à l'influence des années. Il arrive à une période de son existence où il éprouve le besoin de faire un retour sur lui-même, d'examiner le chemin parcouru. C'est alors qu'il met dans ses œuvres un peu plus de lui-même, disons mieux, cette partie de lui-même qui est l'âme pensante qu'il a sentie si activement vivre en lui. Et tout d'abord en écoutant *Marie-Magdeleine*, l'idée nous vint que c'est bien lui-même que Maurice Maeterlinck a réalisé dans le personnage du sénateur Silanus. Non pas que l'écrivain ait voulu ainsi faire une sorte d'autobiographie, ou même concrétiser sa pensée, mais à son insu peut-être il prêta à ce Romain raffiné le plus intime de son intellectualité. Toute la philosophie élégante, un peu souriante, optimiste, en dépit de son scepticisme, toute cette philosophie qu'on pourrait dire, en paraphrasant le mot de Mon-

Digitized by Google

taigne, un oreiller bien doux pour une tête bien délicate, est résumée dans les idées de ce Romain qui nous semble bien plus près de notre siècle que du sien. Nous retrouvons en lui la trace de ses curiosités, le besoin de trouver autour de soi dans des manifestations psychiques la raison de ses doctrines, ou encore la satisfaction d'un esprit avide de sonder les mystères qui l'environnent. Le sénateur Silanus a quitté Rome pour s'établir en Judée. On peut s'étonner que cet homme supérieur ait préféré le séjour d'un pays, où vit ce qu'il appelle un peuple fanatique et barbare, à celui de la capitale du monde, où sa richesse et le charme de son esprit lui permettaient de vivre dans la société qui lui convenait. Or, la raison de son exil est assez étrange. Ce Romain raffiné, élégant, amoureux de la philosophie et de la pensée, a été attiré chez les Juifs par le désir d'étudier leurs livres sacrés, non pas qu'il ait quelque idée de la divinité qui les inspira, ou l'aperception d'un mystère troublant, mais poussé par le désir de s'assimiler une connaissance nouvelle, une connaissance rare et précieuse. En vérité, ce personnage est bien moderne, plus proche de notre génération que des contemporains de Tacite ou de Sénèque. Remarquons encore que ce Silanus est tout à fait instruit de la philosophie un peu artificielle peut-être de Maeterlinck, imbu de cette pensée plus poétique que scientifique qui met fin à nos doutes et à nos terreurs en les endormant comme les Lémures assoupissaient le docteur Faust, sous une pluie de roses.

Silanus est placé à un des carrefours de la pensée, où aboutissent les idées les plus diverses. Après avoir assisté à un miracle du Christ, après avoir vu un mort sortir vivant du tombeau, il peut bien prononcer cette phrase par laquelle il précise la fermeté de sa doctrine : « Quand même tous les morts se lèveraient, il ne faut accepter les enseignements de cet homme que s'ils nous paraissent conformes à la vérité ». Sa conviction est ébranlée, et il doute même de son doute, laissant entrevoir toutes les possibilités, hors celle de la divinité qu'il ne peut concevoir.

Cette philosophie hésitante, qui peut plaire par le charme même de ses suppositions, cette philosophie qui est plutôt une conception de lettré délicat à l'usage d'un siècle qui ne croit plus à l'absolu des systèmes et réserve sa foi à l'hypothèse

Digitized by Google

scientifique, se retrouve presque à chaque phrase du discours de Silanus. Après avoir écrit *Sagesse et destinée*, et la *Vie des abeilles*, M. Maurice Maeterlinck semble s'en revenir très doucement vers la sagesse antique, ou plutôt c'est encore une forme d'art dont il enveloppe très adroitement sa pensée, voulant ainsi la parer de tous les ornements d'une littérature séculaire qui n'a pas cessé d'exercer son charme sur l'esprit des hommes. M. Maurice Maeterlinck a revêtu non sans élégance la toge du sénateur Silanus, mais ce n'est point pour nous dire autre chose que ce qu'il nous avait dit déjà.

Cette répétition des idées et des formes propres à M. Maurice Maeterlinck qui frappa certains spectateurs lors de la première représentation de *Marie-Magdeleine* sur la scène de la Monnaie se retrouve encore dans la conclusion de son drame, dans cette conclusion qui est la raison même de la pièce, nous voulons parler du dilemme qui se pose devant Marie-Magdeleine, sollicitée par le légionnaire romain de reprendre sa vie ancienne de débauche, c'est-à-dire de sauver le Christ en le tuant, ou de vivifier sa divinité en causant sa mort.

Ce n'est pas la première fois que M. Maurice Maeterlinck a mis à la scène un cas de conscience de ce genre. Rappelons-nous la question qui se pose à l'esprit de *Monna Vanna*.

La femme de Guido se voit placée dans cette alternative de faire à Prinzivale offrande de son corps ou de condamner à la mort une ville entière, et nous entendons les voix suppliantes des hommes, des femmes et des enfants lui demandant, sans honte, le sacrifice de sa pudeur pour sauver leurs existences menacées. Le poète a compris la beauté tragique de ce dilemme posé à une femme, mais si dans *Monna Vanna*, la vraisemblance de la situation ne choquait pas le public lettré, si l'on admettait que le poète eût le libre choix de cette hypothèse hardie afin de créer une beauté, il n'en est pas de même dans *Marie-Magdeleine*, dont le sujet est emprunté à une tradition historique qui nous est trop familière. Je me demande quel spectateur peut croire un instant au pouvoir inattendu du chef des légionnaires Lucius Verus, disposant à son gré de la vie du Christ? Et l'invraisemblance se double de ce fait que nous connaissons tous la tradition évangélique, que nous savons, d'après elle, que le Christ n'aurait pu accepter le secours de la pécheresse mal repentie, si la ferveur de

Digitized by Google

Marie-Magdeleine eût accepté le moyen que lui proposait son obsédant amant. Il y a là, nous semble-t-il, une erreur fondamentale qui détruit l'effet de ce cas de conscience. M. Maurice Maeterlinck, qui nous montre Marie-Magdeleine livrant le Christ à la mort pour sauver sa divinité, a oublié que la nature même de cette divinité ne permettait pas la supposition dramatique, c'est-à-dire le dilemme, qu'il imagine. Ou, dans l'esprit du poète, le Christ est un dieu, — et il est nécessaire qu'il en soit ainsi, pour conserver au dilemme tragique toute sa beauté, et même pour que ce dilemme existe — et alors le sacrifice de Marie-Magdeleine est inutile, ou bien le Christ est un homme qu'une femme doit préserver de la mort et, dans ce dernier cas, on ne comprend pas qu'elle ait à sauver autre chose qu'une existence humaine. Marie-Magdeleine en repoussant Lucius Verus et en livrant Jésus à ses bourreaux peut, selon l'expression du poète, « tuer le Christ ».

M. Maurice Maeterlinck mettant Marie-Magdeleine en face du cas de conscience, que nous exposons plus haut, réalisa une magnifique conception de poète, analogue par certain point à celle qui fit la beauté de son drame de *Monna Vanna*, mais il nous semble qu'en voulant élever plus haut encore, jusqu'au sublime de l'idée divine ce dilemme moral, il oublia qu'il se heurtait à une invraisemblance, et ainsi ce drame, qui aurait dû produire un si puissant effet, ne rencontra que l'indifférence d'une grande partie de ses auditeurs.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Vers les trois ans.

C'est le cas de répéter le vieil adage : *Dura lex*... Et pourtant, sans trop d'efforts, sans trop d'encombres, sans trop de cailloux dans le chemin, le projet de loi militaire s'achemine vers les consécrations qui le rendront applicable aux jeunes Français. Ceux mêmes qui le combattent, M. Paul-Boncour notamment, reconnaissent la nécessité d'un renforcement de l'armée en ses éléments actifs et immédiats : ils concèdent trente mois et se rattrapent du reste sur la préparation pré-militaire. M. Clemenceau est rallié. M. Jaurès flaire l'impopularité d'une attitude qui lui est imposée par ses principes et par... ses électeurs. Mais le meilleur adjuvant dont dispose le ministre, c'est d'Allemagne qu'il lui vient. De même que les visites trop fréquentes d'aéroplanes montés par des officiers prussiens ont, avec l'incident de Nancy, permis d'introduire en douceur cette proposition, qui aura des conséquences si sérieuses pour des milliers de Français de tout rang, de même l'annonce de mesures coercitives en Alsace va déterminer bien des convictions encore incertaines. Qui donc oserait soutenir que les parlementaires français ont été « *bernés* » et qu'ils ont voyagé « pour le roi de Prusse »? En Suisse, ils auront appris à mieux juger leurs collègues d'outre-Rhin, si peu empressés à s'y rendre et ils auront sans doute ouï dire quelque chose des aimables intentions de la *Wilhelmstrasse*. C'est un joli cadeau qui a été déposé dans leurs valises. Mais le déballeront-ils au Palais-Bourbon? *That is the question*, comme dirait sir Ed. Grey. R.

* * *

Assassins ou spadassins?

M. Léon Allemand, qui tient avec goût et vivacité, dans cette revue, le *journal* du théâtre parisien, me permettra-t-il d'en feuilleter aujourd'hui le *grand-livre*? Nous voici presque en juin, en effet, et très vraisemblablement n'y aura-t-il plus de « premières » marantes. On peut donc conclure, ou du moins se demander : « parmi la confusion habituelle, quel est le trait, grand ou petit, qui aura distingué cette année théâtrale des précédentes? »

Il suffit d'être un peu statisticien. On verra très vite que cette sai-

Digitized by Google

son aura marqué le recul et la disparition, en tout cas momentanée, des œuvres policières. Il n'y a pas deux ans, ce n'était que gentils-hommes élégamment cambrioleurs, assassins de haut plumage, détectives flegmatiques et subtils, Sherlock Holmès, Raffles, Arsène Lupin. On courait d'une scène à l'autre, avides de secousses ; et l'on papotait gravement, retirés dans les salons où l'on ne cause plus, des mérites gradués de ces fantoches trop sympathiques. Fini de tout cela. M. Deibler a dû guillotiner récemment cet encombrant trio : Arsène Lupin, Raffles, Sherlock Holmès.

Mais pour chasser un clou, il faut bien qu'on en ait fiché un autre en sa place. Et à côté de l'ordinaire, je dis bien : « ordinaire » production des Bernstein, Kistemaeckers, de Flers et Caillavet, nous avons assisté à un renouveau du mélodrame.

Certains ont souri. Comme ils ont tort ! Musset, qui n'était pas une bête, le leur dirait s'ils voulaient bien le lire. Du moins, « Margot » est contente de pouvoir pleurer encore, ou s'emballer. Margot et quelques autres.

Donc, voici le *Bossu* de Paul Féval. Voici la *Rue du Sentier* de Pierre Decourcelle, où reparait le vieux fond des *Deux gosses*, avec quelque naïve et bourgeoise enveloppe XX^e^ siècle, qui ne nous trompe pas. Et voici un mélodrame en vers, célèbre entre tous, pimpant comme au premier jour, superficiel comme il convient au genre, bien en dehors : *Cyrano de Bergerac*.

Réjouissons-nous. Cela est sain, plus sain que du Bernstein. Et cela est clair. Nous reconnaissons la canaille et le héros, celui qui est émouvant et celui qui ne l'est pas. Mon Dieu ! la vraisemblance est parfois médiocre ! les ressorts sont peu expliqués ! et la conclusion s'entend de trop loin ! Qu'à cela ne tienne ! Une utile aventure secoue tous nos personnages en contrastes élémentaires, — bons vieux conflits de l'égoïsme et du désintéressement, de l'amour et du devoir. C'est du Corneille en gros sous. C'est un peu du Corneille quand même. Et la foule s'y reconnait. Et elle sent bien que tout cela, malgré sa grandiloquence simplificatrice, est plus près de la vie que le pseudo-scientifisme des jeux policiers.

E. GÉRARD-GAILLY.

* * *

Notes sur le Théâtre.

Les deux pièces nouvelles les plus intéressantes de ces dernières semaines me semblent être deux comédies en un acte : *Venise*, de MM. R. de Flers et G.-A. de Caillavet, représentée à la Comédie-Fran-

Digitized by Google

çaise le 24 avril, et *La gloire ambulancière*, de M. Tristan Bernard, représentée le 10 mai à la Comédie des Champs-Elysées.

Venise relève du genre aimable, que l'on appelait autrefois le proverbe dramatique. Musset en a écrit de délicieux, Octave Feuillet en a composé de très agréables. Il y a peu d'action dans cette sorte d'ouvrages; ce sont des dialogues sentimentaux ou galants, mais, par-dessus tout, spirituels. Celui que nous ont fait entendre MM de Flers et de Caillavet est exquis. Une jeune femme, à l'âme un peu romanesque, que la réalité conjugale a déçue, mais qui n'a pas eu d'aventures amoureuses, faute d'occasion propice, converse avec l'un de ses soupirants, et voici que tout à coup l'occasion se présente. On apporte un tableau que le mari vient d'acheter, car cet homme est un collectionneur. Les deux interlocuteurs admirent ce tableau. Il représente une grande étendue d'eau qu'illumine un soleil couchant. Ce ne peut être que Venise. Il est convenu que le nom seul de Venise est une source de poésie. Nos deux personnages s'exaltent; ils ont l'un et l'autre des souvenirs vénitiens; ils les rappellent, ils les revivent; ils sont à Venise vraiment, et l'admirable c'est qu'ils y sont ensemble. Voilà une belle aventure. Mais le mari rentre et il révèle que le tableau représente Billancourt pendant les inondations. Le mirage est dissipé. Plus de Venise, plus de poésie, plus d'amour! La dame, une fois encore, aura manqué l'occasion. Elle est peut-être éternellement vouée à l'honnêteté conjugale. Cette dame c'était Mlle Leconte, qui a été parfaite; M. Numa lui a fort bien donné la réplique.

* * *

La gloire ambulancière de M. Tristan Bernard est d'un autre ton. Ici nulle poésie, nul romanesque. Des personnages vulgaires, au contraire, dont les propos et les actes sont de la plus stricte, de la plus sèche réalité. Le sujet est peu de chose. Une femme est malade d'indigestion et autour d'elle toute sa famille parle et s'agite. Il y a le mari, la belle-mère, la tante, le beau-père, la belle-sœur, le cousin, le neveu, plus une bonne. Chacun s'empresse et dans cet empressement il y a une sorte d'émulation; de véritables rivalités se manifestent; ces gens sont heureux de se donner de l'importance, même dans un tel moment.

Il semble que chacun désire que la malade soit malade gravement pour revendiquer le mérite de lui avoir apporté les soins les plus efficaces ou d'avoir émis l'avis le plus salutaire; c'est un récit à faire toute sa vie. La pauvre femme, ici, l'échappe belle. On a fait venir

Digitized by Google

un petit médecin qui ne dit pas grand'chose, puis un grand qui propose une opération. Quelle affaire ! La nature heureusement vient délivrer l'égrotante : l'intestin rebelle reprend ses fonctions. Tout va bien. Tout le monde est content.

Le mérite de cet acte, qui a été joué avec beaucoup de verve, est dans l'exactitude des personnages. Chacun d'eux est un type. Réunis, ils forment une collection tristement amusante. Il est dommage qu'ils ne soient point engagés dans une action véritable.

Avec *Venise*, la Comédie-Française a joué délicieusement *Riquet à la houppe* de Théodore de Banville, et la Comédie des Champs-Elysées, avec *La gloire ambulancière*, a donné la première représentation d'une pièce en trois actes et un épilogue : *Le trouble-fête*, par M. Edmond Fleg. *Le trouble-fête*, c'est l'enfant survenant dans un ménage qui ne le désire pas. M. Ed. Fleg a dépensé beaucoup de talent pour traiter un sujet délicat et difficile. Sa pièce finit bien.

Le nouveau-né ne trouble pas longtemps le ménage de ses parents. Il les unit, au contraire, bientôt et très fortement autour de son berceau. On a applaudi dans cet ouvrage Mlle Gladys Maxhence que l'on avait applaudie, il y a peu de temps, dans *La brebis égarée*. Il faut souhaiter que cette excellente comédienne soit définitivement revenue au théâtre, dont elle était demeurée assez longtemps éloignée.

* * *

Je mentionnerai seulement *l'Entraineuse*, pièce en quatre actes de M. Charles Esquier, représentée au Théâtre Antoine, le 30 avril. C'est un ouvrage sans originalité, mais très bien fait. On y sent la main d'un homme de métier. Cette pièce a été, je crois, jouée en Belgique avant de l'être à Paris. Je me bornerai aussi à mentionner : *Vouloir*, la nouvelle pièce de M. Gustave Guiches (Comédie-Française, 17 mai). Le titre fait espérer une étude de la volonté, mais le dessein de l'auteur est un peu obscur. Il y a dans cet ouvrage de fort jolies scènes, et l'on a surtout applaudi et loué le premier acte. Pour ne rien omettre, signalons une sorte de suite de la pièce belge de MM. Fonson et Wicheler, *Le divorce de Mlle Beulemans*, due à deux de vos compatriotes et dont vous avez eu la primeur. On l'a donnée, ici, au Nouveau-Théâtre.

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

Élisabeth d'Autriche et Henri Heine. — Les *Cinquante Lieder* mis en vers français par M. J.-V. Pellerin, d'après le *Livre des chants*. — *Les Semailles*, texte et dessins de M. Géo Drains.

I

Un écrivain français, parfaitement renseigné sur la vie à la cour de Vienne durant le dernier quart du XIXe siècle, M. Ernest Tissot, a publié naguère une curieuse et attachante étude sur la personnalité de cette malheureuse impératrice Elisabeth, qui devait périr si tragiquement, à Genève, en 1898, sous les coups d'un anarchiste italien. D'après M. Tissot, Elisabeth-Amélie-Eugénie, duchesse de Bavière, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, était une femme de l'ancien régime, rêvant de monarchie absolue. Le droit divin eût été, pour elle, la base de tout gouvernement; aussi vit-elle d'un œil hostile la souveraineté hongroise devenir constitutionnelle. Une fois le pouvoir impérial ainsi amoindri et diminué, il ne l'intéressa plus; elle préféra s'éloigner de la cour, vivre à l'écart, loin de la capitale et, peu à peu, abandonner tout rôle officiel comme toute ambition politique. Les fêtes données à la Hoffburg par François-Joseph ne la virent plus et elle refusa même de paraître désormais aux processions de la Résurrection et de la Fête-Dieu, ces grandes cérémonies de la catholicité, où il était d'usage que les archiduchesses, ayant l'impératrice à leur tête, parussent dans un éclat et une pompe magnifiques. C'est alors qu'elle se passionna pour Corfou et ce merveilleux domaine de l'Achilléion, palais de marbre dans un champ de fleurs, construit sur ses plans, acquis depuis par Guillaume II. L'impératrice d'Autriche y a passé, sinon le meilleur, au moins le plus paisible de son existence. Elle avait souhaité d'y dormir son suprême sommeil, et l'on connaît ce codicille de son testament, où il est écrit :

« Je veux être enterrée à Corfou, tout près du rivage, de manière que les vagues viendront se briser sur la pierre de mon tombeau. »

Digitized by Google

C'est là, en cette résidence grecque, sa propriété privée, qu'Elisabeth d'Autriche avait fait élever, dans ce qu'on nommait à bon droit « le parc aux roses » une statue à Henri Heine.

II

L'admiration de la souveraine pour ce poète était sans bornes ; elle la poussa maintes fois à des manifestations qui firent scandale dans le monde protocolaire et circonspect des cours d'Europe; ainsi,lorsque l'Allemagne refusa d'ériger à Dusseldorf, la ville natale de Heine, un monument au plus grand de ses poètes contemporains, l'impératrice n'hésita point à protester, et cette protestation, voici comment elle l'exprima : elle convoqua chez elle, à l'Achilléion, précisément un comité en vue de l'imminente érection à Vienne, en manière de représailles, d'un monument commémoratif de son barde favori. Et elle donna tout de suite sa souscription personnelle, soit 100,000 francs, pour les frais de cette construction expiatoire. Mais, à Berlin, on jugea la leçon intempestive; on prit ombrage des projets de l'impératrice, et François-Joseph fut prié d'intervenir. Ce qu'il fit et qui provoqua dans l'âme hautaine de son épouse une déception que celle-ci ne put jamais oublier, paraît-il.

Esprit supérieur, très cultivé, très ouvert, épris d'art et de littérature, cette femme, on le comprend, goûta avec délices le génie raffiné, paradoxal et savoureux du maître, son compatriote. Cependant, n'est-il pas singulier que la grande aristocrate, que la princesse imbue des préjugés de sa caste, des prérogatives de son rang, de la suprématie de son sang et, enfin, de tout ce qui place le trône en dehors et au-dessus du peuple, n'est-il pas extraordinaire que la « traditionnelle » peinte par M. Tissot et qu'elle fut réellement au fond, en dépit d'apparences trompeuses et, d'ailleurs, minimes, ait préféré Henri Heine à tout autre écrivain allemand?

Certes, c'était là un bon choix ; pourtant, l'auteur des *Reisebilder* m'a toujours frappée autant par son irrespect pour les conventions sociales que par son mépris des vieilles formes littéraires, et si cette dernière originalité pouvait plaire à l'héroïne de la biographie Tissot, comment en put il être de même de l'autre? Il y a là, évidemment, un mystère psychologique, une antinomie : Elisabeth d'Autriche a eu, ceci est certain, le culte de Henri Heine et elle a pu l'aimer tout entier, aussi bien dans ceux des traits du poète qui sont dignes d'Aristophane et dans les bouffonneries salées où il rappelle Rabelais

Digitized by Google

que dans les parties de son œuvre où, après avoir été ironique et d'un scepticisme violemment méprisant, il se montre, tout d'un coup, rêveur et mélancolique avec simplicité. Ne nous étonnons pas trop de cette inconséquence ni de ce manque de logique, puisqu'il s'agit d'une femme. Les femmes, et, surtout, les très fines, et, surtout, les très cultivées, sont sujettes, elles aussi, à ces sautes brusques d'humeur, caractéristiques chez Heine. Dans ses sympathies ou ses antipathies, rarement la femme raisonne : elle subit une impression; et là où l'homme admire ou dédaigne parce qu'il comprend, elle admirera ou dédaignera pour avoir, tout bonnement, *senti* avec ou sans plaisir.

III

Or, rien n'est moins unitaire, plus contrasté, plus heurté que le génie de ce poète : sa Muse est, tantôt âpre et corrosive, comme dans beaucoup de pages de l'*Intermezzo*; tantôt langoureuse, romantique et tendre, comme dans ce recueil intitulé : *Junge Lieden*, souffrances de jeunesse et, notamment, dans ce petit chef-d'œuvre : *Les deux grenadiers*. C'est la force s'opposant à la grâce; c'est aussi la fantaisie d'un esprit complexe, et il y a dans l'ensemble des productions du maître allemand de quoi satisfaire les préférences les plus variées, les plus disparates.

On l'a beaucoup traduit en toutes les langues et, généralement, on l'a mal traduit. Ceux qui, comme l'impératrice d'Autriche, ont eu le bonheur de pouvoir le lire dans son texte originel, affirment qu'il est intraduisible; j'incline à le croire. C'est, dans la langue allemande, une merveille de rythme et de précision que la poésie de Heine, et l'on a comparé aux plus harmonieuses productions de la littérature grecque sa pureté de lignes, son style étincelant recouvrant, dans des *Ballades*, des *Tableaux de voyage*, des *Chansons d'amour*, des *Satires*, une inspiration toute moderne, où l'incohérence est systématique, où le paradoxe est léger, la moquerie incisive, le charme pénétrant. Il y a là des recherches de mesure, des combinaisons et entrelacements de rimes, enfin, tout un art ingénieux, difficile et singulier, que la traduction doit forcément anéantir.

Cela n'a pas empêché M. Thiers de dire de Heine que « cet Allemand était le Français le plus spirituel qui eût écrit depuis Voltaire ». L'Allemand en question lançait parfois, en effet, des boutades plus latines que germaniques; n'est-ce pas lui qui eut, devant Alfred

Digitized by Google

de Musset, déprimé par l'abus de l'alcool, cette exclamation terrible : « Voilà un jeune homme d'un bien beau passé ! » Un Français n'aurait trouvé ni plus juste, ni plus mordant. L'œuvre de Henri Heine est toute hérissée de ces pointes aiguës ; elles surgissent soudain, fût-ce au milieu de quelque mélodie suave, et ne sont pas la moindre originalité de sa facture si personnelle et bizarre.

Une nouvelle traduction française du *Buch der Lieder*, ou Livre des chants, vient de paraître sous ce titre : *Cinquante Lieder* (1) ; l'auteur, M. P.-J. Pellerin, y a mis un soin attentif et le scrupule le plus honorable ; ceci est manifeste : le traducteur a traduit à peu près littéralement ; il s'est efforcé de ne point trahir. Mais avec ce diable de Heine, allez donc jurer qu'on ne le trahira point, quand bien même on aurait été animé des intentions les plus loyales et de la préméditation du plus fervent respect ! J'ai goûté avec un plaisir tout nouveau, dans l'ouvrage de M. Pellerin, les pièces souriantes et fraîches comme, par exemple, la jolie invocation à une jeune fille :

Tu m'apparais comme une fleur si tendre, et si douce, et si belle !...

Je connaissais de cette page plusieurs traductions françaises, entre autres, celle de M. William Reymond, d'une versification plus littéraire, sans doute, mais dont la naïveté me semble loin d'être aussi exactement rendue. Et c'est l'éloge que l'on peut faire, en général, des *Cinquante Lieder* de M. Pellerin : dans toutes les parties où c'est le Heine jeune, enthousiaste, poétique au sens délicat du mot qui apparaît, le traducteur a réussi autant qu'il était possible de réussir avec un génie si fantasque.

Ce volume, orné de frontispices et de culs-de-lampe d'un noble style, est un bijou typographique ; ce qui est bien joli, également, c'est un recueil de poésies intitulé *Les semailles* (2) et dont l'auteur, M. Géo Drains, est, à la fois, dessinateur et poète. Il en résulte que les illustrations insérées dans le texte et hors le texte des *Semailles* possèdent ce mérite, infiniment plus rare qu'on ne le croit, de rendre parfaitement la pensée de l'auteur.

Or, le talent de celui-ci vaut qu'on s'y arrête ; c'est, visiblement, un talent jeune et encore réceptif, qui n'a pu, jusqu'à présent, secouer le poids des réminiscences littéraires et artistiques : Charles Baudelaire et Félicien Rops ont fortement impressionné M. Géo Drains.

(1) Paris, Paul Ollendorff.

(2) Bruxelles, Association des écrivains belges.

Digitized by Google

Il donne, néanmoins, de belles espérances et celui qui suivra ses efforts ne sera pas déçu. J'en trouve la certitude dans cette pièce vraiment délicieuse, intitulée par le poète : *La légende des fleurs d'ajonc*, à la fois ingénue, profonde et attendrissante, où sa personnalité se dégage et s'affirme avec une sincérité, avec une émotion bien à lui. J'en dirai autant du *Dernier Cœur*, de la *Banlieue* et, enfin, de la *Mort de l'Aegypan*, si délicatement terminée par ce vers :

Et, pour le bois entier, pleura le rossignol!

Cette suite de petits poèmes séduira tous ceux qui les liront attentivement; en effet, l'on ne s'est pas borné, dans les *Semailles*, à enfiler des mots pour la trouvaille de quelque sonorité creuse ou d'une vaine coloration produite laborieusement, par des rimes plus ou moins fausses; l'auteur a pensé, il a vibré, il a senti; et le travail du dessinateur, consciencieux et fin, rehausse l'intérêt du livre.

M. Géo Drains a en lui, ceci est incontestable, l'étoffe d'un poète et d'un illustrateur excellents.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

M. Masson, député de Mons.

Digitized by Google

Chronique parlementaire.

La quinzaine a été féconde en discussions substantielles et intéressantes, et nos députés ont pu aborder des sujets divers, depuis les controverses administratives les plus banales jusqu'aux plus hautes spéculations de l'histoire et de la politique.

Tout d'abord, nous en avons fini avec les gendarmes. On sait que nos braves pandores avaient gaillardement appliqué à d'inoffensifs citoyens belges, statant leurs occupations journalières pour revendiquer paisiblement leurs droits, les mesures qu'à la suite des récents attentats de Bonnot et de Garnier, le commandant supérieur de la maréchaussée nationale avait prescrites à l'égard des pires malfaiteurs. Pour la conscience d'un gendarme, telle qu'une éducation diligente la forme actuellement, un ennemi du gouvernement ne peut être qu'un homme chargé de tous les crimes, comme pour la conscience d'un bedeau, un adversaire de l'Église ne peut être qu'un réceptacle de tous les vices. M. Royer a éloquemment fait remarquer toute l'inconvenance et l'étourderie qu'il y a à traiter nos vaillantes et dociles populations actuelles par des procédés dont nos maitres étrangers d'autrefois eux-mêmes se fussent fait scrupule. Mais nos seigneurs d'aujourd'hui s'en soucient comme un âne d'un coup de bonnet. Il y a, dans le roman d'un écrivain belge que la toute fraiche décision d'un jury a mis en première évidence, une scène très bien venue où l'officier d'un poste de Kaiserlicks menacé par une troupe de bourgeois bruxellois en armes, commence par admonester paternellement les manifestants, et supporte ensuite très patiemment les bravades insolentes d'une façon de moine-soldat, avant que de donner le moindre ordre à sa troupe. Les recrues de M. de Selliers de Moranville ont la patience moins longue et le « Hands up » plus impérieux. A ces différences, nous pouvons apprécier tout le prix d'une indépendance nationale que nous avons enfin chèrement acquise. Comme la femme de Sganarelle, s'il nous plait toujours d'être battus, nous avons au moins la consolation patriotique de nous dire que c'est, cette fois, de la main de nos maitres légitimes et nationaux. Certes, les estafiers d'aujourd'hui ont la carabine plus prompte que ceux que nous connûmes « sous le service de l'Autriche». Mais à cette époque, chacun sait ça, ces braves gens n'étaient vraiment pas riches, tandis que maintenant nous payons copieusement les nôtres pour les besognes qu'ils font.

Pour garantir cette indépendance nationale qui nous vaut de si

Digitized by Google

précieux avantages, il n'est sacrifice auquel notre bon peuple ne soit généreusement prêt à se résigner. La Chambre l'a bien prouvé en votant le projet de loi renforçant nos effectifs de guerre et de paix, présenté par M. de Broqueville. On peut dire qu'elle s'est montrée plus soucieuse que le gouvernement lui-même d'une bonne organisation de la défense nationale, en reprochant au système de M. de Broqueville de laisser notre Luxembourg à découvert. M. Lorand a dit sur ce sujet des vérités décisives. Mais M. de Broqueville a mystérieusement objecté qu'il ne pouvait dévoiler son plan de campagne. Eh ! mon Dieu, ce plan de campagne, un enfant le devinerait. Il y a deux ans, lors de l'affaire d'Agadir, lorsque des trains chauffaient pour ramener, à la première alerte, les garnisons de Verviers et d'Arlon derrière la Meuse, le jeu a été percé à jour comme une écumoire. Il s'agit, n'est-ce pas, pour l'armée belge de rester tapie derrière les verrous de ses forteresses jusqu'à ce que l'issue de la guerre se soit dessinée. Le belligérant qui aura profité de l'abandon du Luxembourg par l'armée belge pour se frayer librement passage sur notre rive droite de la Meuse, est-il vainqueur, là-bas, dans les plaines lointaines où les grandes nations ennemies s'entrechoquent? Aussitôt nous nous empressons de proclamer que c'est grâce à notre effacement volontaire qu'il a pu cueillir de si beaux lauriers; nous nous félicitons publiquement d'avoir prévu sa victoire, et, généreusement, nous lui demandons de nous payer, avec une part des dépouilles du vaincu, le prix de notre complaisance. Ce belligérant, au contraire, est-il vaincu? La scène change. Nous nous apercevons tout à coup que notre neutralité a été indignement violée par lui. Nous sortons de nos forteresses. Nos troupes couvrent les plateaux et les vallées du Luxembourg, et, en empêchant l'envahisseur repoussé de reprendre le chemin du retour, nous l'exposons à être pris entre deux feux. Ainsi, ô Machiavel, nous sommes assurés d'être toujours du côté du manche...

M. de Broqueville croit-il vraiment que les futurs belligérants n'ont pas déjà deviné ce plan merveilleux, et pense-t-il que l'un ou l'autre d'entre eux sera assez naïf pour donner dans le piège innocent de ce Luxembourg dégarni qu'on lui présente comme une invite? La création fallacieuse de quelques compagnies d'alpins ardennais n'est vraiment pas suffisante pour masquer cette attrapoire. Ne peut-on craindre que l'Angleterre ne prenne précisément prétexte de cette défense insuffisante du Luxembourg pour intervenir directement dans nos affaires en qualité de belligérante, dès la première heure? Un article du *Times* du 5 décembre dernier laisse subsister peu de doute sur ce sujet. Et ainsi l'éventualité que M. de Broqueville semble redouter par-dessus tout, sera accomplie dès le début de la campagne.

Digitized by Google

En même temps que ce péril menace notre nationalité au dehors, un autre s'intensifie et s'exaspère à l'intérieur par d'âpres débats sur la question des langues. A beaucoup de nos honorables, ces débats ont révélé un conflit dont ils ne soupçonnaient ni la violence, ni la profondeur. Ils sont aujourd'hui sincèrement émus, et sérieusement alarmés. N'ont-ils pas entendu, en pleine Chambre, nier notre unité nationale? Non pas par un énergumène ou un exalté diseur habituel de pantoufleries, mais par un député d'une rare tenue intellectuelle, M. Destrée. Heureusement nous pouvons tenir cette affirmation pour exagérée, au moins sous sa forme absolue. Notre nation est tout entière de souche gauloise. Même les Flamands, quelque désir qu'aient certains d'entre eux de s'acoquiner aux Germains, sont des Gaulois. S'ils n'étaient Gaulois, comment donc seraient-ils Belges? Mais on pousse fatalement le pays à la dualité en essayant d'imposer à une moitié de notre population une seconde langue qui ne peut avoir pour elle qu'une utilité nationale, alors que pour l'autre moitié, la seconde langue a une utilité universelle. La partie, on en conviendra, n'est pas égale, et l'on ne fait pas une transaction honnête et durable en offrant un œuf pour avoir un bœuf. Ce que je vois, c'est que, depuis que nous avons tourné le dos au système de Rogier pour poursuivre la chimère du bilinguisme généralisé, les choses vont de mal en pis. Les différends, loin de s'apaiser, s'enveniment. Voici maintenant que la tribune parlementaire qui, hier encore ignorait ces fâcheuses querelles, retentit de leurs éclats et propage les passions qui s'y agitent aux quatre coins du pays.

On parle encore d'autres choses autour de la tribune parlementaire, et surtout de la nomination de la fameuse commission de revision électorale imposée définitivement au gouvernement par l'ordre du jour de M. Masson. M. de Broqueville qui avait, de franc jeu, perdu la partie, fait aujourd'hui figure de mauvais payeur. C'est assez son habitude. Il ne faut donc pas s'étonner si la commission est une manœuvre réactionnaire et antirevisionniste. Je m'y attendais et c'est pour ce moment que j'ai demandé, dans une précédente chronique, que nous tenions notre poudre sèche et aiguisions notre glaive. Les difficultés, en effet, ne font que de commencer.

Le projet de loi militaire a été adopté cette semaine par la Chambre. La gauche libérale a voté diversement. M. Masson et ses amis s'y sont résignés « parce qu'il nous donne le service général ou peu s'en faut ». M. Flechet et les autres députés libéraux ont repoussé le projet parce qu'ils le trouvent « insuffisant, inefficace et entaché de l'esprit de parti ».

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

Chronique scientifique.

L'aéronautique militaire ou la stratégie moderne [1].

Angleterre. — Des expériences et des tentatives assez nombreuses étaient pratiquées en Angleterre, mais le gouvernement n'encourageait pas comme il le devait la cinquième arme. Il a fallu émouvoir les dirigeants, ce qui fut fait par l'apparition mystérieuse et nocturne de dirigeables étrangers venant planer au-dessus des fortifications. Ce ne fut que l'an dernier que le Parlement britannique s'est occupé sérieusement de la question. Mais depuis ce temps, les progrès sont rapides. Le « Royal Flying Corps » dispose actuellement d'une série importante d'aéroplanes et l'armée anglaise peut compter sur de nombreux pilotes capables de faire usage de ces appareils ultra-rapides.

Depuis quelques jours seulement, nous connaissons les chiffres exacts de la flotte aérienne britannique.

Le colonel Seely, parlant le 19 mars, à la Chambre des communes, de l'aviation militaire, a déclaré tout d'abord que tout ce qui concerne l'aviation est confidentiel au plus haut degré.

« Je n'ai fait connaître à la Chambre, a ajouté le ministre, que juste ce qui peut être dit en public, sans inconvénient au sujet du point où nous sommes en matière d'aviation.

« Notre corps aéronautique comporte 126 officiers et 620 hommes. Nous avons, comme on l'a fait en France, décidé de commencer par des officiers : 45 de nos officiers ont subi des épreuves aussi difficiles que celles imposees aux officiers aviateurs par n'importe quelle autre nation.

« Nos officiers aviateurs et aéronautes se sont fait un point

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 mai 1913.

Digitized by Google

d'honneur de ne jamais permettre que la presse publie quoi que ce fût au sujet de leurs performances. Leurs plus beaux exploits sont restés ignorés du public, et c'est de là qu'est partie l'idée que l'aviation britannique était restée dans l'inactivité.

« Notre armée n'a pas de dirigeables de grandes dimensions, parce que nous sommes partis de ce principe que l'armée britannique n'avait pas besoin de ces dirigeables. Elle ne pourrait pas évidemment s'en servir pour renforcer les garnisons d'Egypte et pour défendre les frontières des Indes, c'est-à-dire pour le rôle qu'elle est appelée à jouer. Nous nous sommes donc prononcés pour les petits dirigeables, qui peuvent être immédiatement emballés et transportés. Les dirigeables britanniques sont supérieurs à tous les dirigeables transportables des autres nations.

« Quant aux aéroplanes, nous en avons déjà 101 et, au 30 mai, nous en aurons 148.

« Nous possédons aujourd'hui le meilleur aéroplane militaire qui existe dans le monde. Cet aéroplane, dont la construction est très rapide, marche à une vitesse de 130 kilomètres à l'heure. Il peut aussi marcher à volonté à 65 kilomètres; mais les moteurs étrangers sont meilleurs que les nôtres. Aussi allons-nous offrir un prix et promettre d'importantes commandes aux constructeurs britanniques, afin d'arriver à être dotés d'un bon moteur de construction britannique.

« Nous avons prouvé qu'il est plus facile qu'on ne le pense d'atteindre les avions dans les airs. Les avions ne pourront pas impunément voler, quelle que soit la hauteur, au-dessus des champs de bataille. Nous avons trouvé un canon à tir rapide permettant d'atteindre les avions se déplaçant à une vitesse inconnue.

« J'en ai dit assez long à ce sujet. Il n'est pas désirable que le public s'impressionne au sujet des dangers, qui sont moindres qu'il ne le suppose. »

Ceci nous indique clairement que l'Angleterre ne reste pas inactive, mais, comme le dit le colonel Seely, elle travaille sans ostentation.

Italie. — La Chambre des députés adoptait en juin le projet de loi ayant pour objet le développement et l'amélioration du service de l'aviation militaire.

Digitized by Google

Une loi du 27 juin 1912 sanctionnait le décret royal du 7 décembre 1911 concernant l'organisation des unités de l'armée italienne relative à l'envoi de troupes militaires en Cyrénaïque et en Tripolitaine. Par suite de cette loi, le service de l'aéro militaire formait désormais les trois unités suivantes : *a*) bataillon de spécialistes du génie ; *b*) des établissements de constructions et d'expériences aéronautiques ; *c*) un bataillon d'aviateurs.

Au mois de novembre, le gouvernement italien commandait une série d'aéroplanes dont 38 monoplans. Le ministère de la guerre italien décidait en même temps de ne plus acheter d'aéroplanes à l'étranger, c'est-à-dire d'utiliser uniquement la production de l'industrie aéronautique nationale.

En décembre, le gouvernement italien prenait d'importantes décisions pour l'organisation de ce service. De nouvelles commandes étaient passées qui portaient la flotte aérienne à 120 unités, divisée en 20 escadrilles, possédant chacune tout le matériel nécessaire aux réparations et au transport des appareils.

Turin devenait le centre le plus important de l'aviation militaire. D'autre part, les aérodromes de Mirafiori, Riale, Saint-Maurice et Venaria étaient aménagés. Le Musée industriel royal établissait des laboratoires scientifiques-techniques auxquels sont attachés les officiers du bataillon supérieur des troupes aéronautiques.

Voici le nombre des pilotes brevetés : aéroplanes 175, dirigeables 10, sphériques 70. Dans tous les genres de l'aéronautique, l'Italie occupe le quatrième rang des grandes puissances européennes.

Les réels services que l'aviation a rendus pendant la guerre en Tripolitaine ont largement contribué à hâter l'organisation de l'aéronautique.

Le peuple italien comprend l'importance de la question. Les souscriptions publiques recueillies dans le royaume et les colonies en faveur de la flotte aérienne dépassent aujourd'hui 5 millions de francs.

Russie. — Il y a quelques mois, la Russie commandait en France, pour l'augmentation de sa flotte d'aéroplanes, munis de mitrailleuses, type que les Allemands adoptent, une centaine

Digitized by Google

de monoplans à deux places. On commençait au polygone de Klementieff, près de Moscou, les exercices de tir de l'artillerie, des expériences d'utilisation de l'aéroplane comme éclaireur des armées. On faisait des expériences de tir contre des cibles aériennes mouvantes, représentées en ce cas par des cerfs-volants remorqués au moyen d'automobiles.

Aux grandes manœuvres de 1912, des observateurs sur aéroplanes évoluèrent dans les six circonscriptions militaires, tandis qu'à l'usine Ijerski, on terminait un nouveau dirigeable destiné à l'armée.

Au début de 1913, la Russie constituait sa flotte aérienne pour laquelle elle a fait tant d'efforts. Aujourd'hui, qu'elle possède des appareils, des pilotes, des écoles, des constructeurs, elle veut, par une solide organisation de son aviation militaire, maintenir, puis augmenter la puissance de son aéronautique.

Tout d'abord, la direction de l'aviation militaire est transférée du génie à l'état-major général. Un poste d'inspection de l'aéronautique militaire est créé. Les centres d'aviation sont multipliés; il y en a 40 à l'heure actuelle. En automne 1913, la Russie aura à sa disposition 300 appareils et pilotes militaires et 4 écoles d'aviation : celles de Sébastopol, de Gatchine, de Tachkent et l'autre en Sibérie.

Pour l'aviation maritime, des stations spéciales sont établies sur la Baltique et sur la mer Noire. Des stations aériennes seront organisées dans tous les ports importants. Le département de la marine décide l'achat de dirigeables pour la reconnaissance sur les côtes, la construction de l'école sur les bords de la Baltique et de la mer Noire, l'aménagement de plates-formes sur les vaisseaux des deux escadres pour l'atterrissage des aéroplanes. Des ateliers seront montés pour la fabrication des pièces d'aéroplanes dans tous les centres d'aviation.

En décembre, une ordonnance arrêtait d'une manière définitive l'organisation de la section d'aviation de l'école d'aérostation pour les officiers, section qui a pour but de préparer les officiers et hommes de troupe au service dans les détachements d'aviation des compagnies aéronautiques et d'exécuter des expériences et essais sur l'altitude des appareils nouveaux. Au service de la guerre, quinze officiers sont détachés chaque année sur leur demande pour suivre les cours de la section. Chaque officier détaché est accompagné de deux hommes de

Digitized by Google

troupe, un mécanicien et un menuisier, venant de la même circonscription militaire. La section dispose de dix avions pour les études et expériences. L'avenir paraît donc assuré en Russie.

Autriche. — Une activité fébrile règne en ce moment en Autriche pour l'organisation de la cinquième arme. A l'heure actuelle, ce pays possède deux centres d'aviation importants : l'aérodrome de Gortz, au nord de Venise, et l'aérodrome de Wiener-Neustadt, à 50 kilomètres de Vienne. Un troisième champ d'expériences est en voie d'aménagement par les deux marques Etrich et Autoplan, qui viennent de se fusionner. A ce jour, l'Autriche possède 70 aviateurs militaires. Les trois marques nationales Lauhner, Etrich et Autoplan alimentent la clientèle militaire.

L'aérostation compte 69 pilotes brevetés de ballons sphériques. Le centre de l'aérostation militaire est Jisch-Harnend, situé à 15 kilomètres de Venise. Quant aux dirigeables, l'Autriche en possède trois types : un Parseval, un Lebaudy et un Karting.

En février dernier, le ministère de la guerre commandait 30 nouveaux aéroplanes de guerre. Il était décidé, en outre, d'acheter plusieurs hydro-aéroplanes pour la marine et de créer un port sur l'Adriatique pour ces appareils.

On annonçait dernièrement que la flotte aérienne de l'Autriche comprendra, pour fin 1913, 50 dirigeables.

L'effort de l'Autriche est donc digne également de retenir notre attention.

Espagne. — En décembre, une circulaire du ministère madrilène de la guerre établissait un concours entre officiers de l'armée au camp d'aérostation de Gua Dalagiara et à l'aérodrome de Guatra-Véritos. Quinze officiers furent classés, des aéroplanes furent achetés et dès maintenant les officiers aviateurs espagnols vont pouvoir s'exercer à la conduite des appareils et doter ainsi leur pays, qui fut un des derniers à venir à l'aviation, d'une flotte aérienne sérieuse.

Suède. — La Suède songe aussi à former et à organiser sa flotte aéronautique militaire. Un journal suédois des plus

Digitized by Google

importants, *Aftonbladet*, a consacré dernièrement tout un numéro spécial à une remarquable étude sur la flotte aérienne.

Une école d'aviation a été organisée à Malmslatt, près de Stockholm. Un autre centre, purement militaire, a été installé sur la plaine d'Axwal. Les officiers élèves pilotes sont répartis en trois groupes : infanterie, cavalerie et artillerie.

L'entrainement et l'apprentissage, en dépit du temps et de la saison, se mènent bon train. Il y a maintenant 7 pilotes militaires, sans compter le chef du centre. Bien que ce pays ne se prête pas précisément à l'aviation, de grandes forêts occupant une partie du sol, des rigoles d'irrigation coupant en petits carrés les champs, qui seraient un atterrissage favorable, mettent les pilotes en perpétuel danger de capotage. Quoi qu'il en soit, les recherches sont aussi activement poussées que l'organisation.

Suisse. — La Suisse, à son tour, commence à s'initier aux choses de l'air et à s'occuper de la défense aérienne au point de vue militaire. Un comité d'action vient de se former et a lancé une proclamation au peuple pour l'exhorter à grossir la souscription nationale qui vient d'être ouverte.

Roumanie. — En juin dernier, une école militaire du pilotage était installée dans ce pays. De nombreux élèves s'inscrivirent en même temps que s'ouvrait une souscription publique pour l'aviation militaire.

Hollande. — L'été dernier, le gouvernement hollandais désignait officiellement un instructeur aux élèves militaires du champ d'aviation de Soesterberg.

Bulgarie. — En juillet dernier, le gouvernement bulgare envoyait des élèves à l'école Blériot et le 10 août recevait le premier appareil destiné à son armée. Elle en possède aujourd'hui 6 qui ont rendu des services signalés aux alliés du conflit balkanique.

Brésil. — Les petites républiques américaines se rangent également dans le mouvement.

Le mercredi 18 décembre était déposée sur le bureau de la

Digitized by Google

Chambre une proposition de loi tendant à la création d'une école d'aviation militaire. Ce projet demandait que le gouvernement s'assure le service de 2 aviateurs français et se rende acquéreur de 3 dirigeables, 2 aéroplanes, 6 hydravions et d'une batterie de canons contre ces appareils aériens.

République Argentine. — En octobre dernier, la République Argentine décidait l'organisation de l'aéronautique militaire. L'Aéro-Club de ce pays mettait à la disposition du ministère de la guerre son parc et ses pilotes.

Une souscription populaire s'ouvrait, et immédiatement, plusieurs aéroplanes furent achetés. Une école d'aviation militaire a été créée.

Uruguay. — On annonce de Montevideo que le ministère de la guerre vient d'engager un aviateur français pour donner l'instruction militaire à une école d'aviation, récemment établie aux environs de cette ville.

Chine. — Et qui le croirait, la Chine même se prépare! Et elle est loin d'être la dernière. On annonce que, sur la proposition de son constructeur militaire, le président de la République chinoise a décidé la création d'une flotte aérienne dont l'instruction sera confiée à un officier français. La Chine a déjà commandé à l'industrie française 12 biplans. Des concours d'aéroplanes vont être organisés à Pékin. Le gouvernement chinois prévoit une flotte aérienne d'un millier d'avions. En temps de paix, ces avions seront utilisés pour le service de la police sur terre et sur eau.

* * *

Conclusion. — Nous venons de voir les efforts des autres nations dans le domaine de la défense aérienne. La Belgique a commencé le mouvement, mais a-t-elle fait tout son devoir? Au moment où, au Parlement, on discute la question si importante de la défense nationale, il est permis de se poser cette question.

Nous avons pour la France la plus sincère amitié et quand nous entendons dire « nous autres, Français, qui estimons à un si haut degré le peuple belge, ne songeons nullement à

Digitized by Google

attenter à son indépendance », nous vous croyons. Je n'en dirai pas autant à l'égard du langage diplomatique, qui n'a pas une valeur égale aux échanges de vues spontanées dont la presse est l'organe le plus autorisé. Là, ce sont les conventions qui parlent et qui decident glacialement ; ici, c'est le cœur d'une nation battant à l'unisson d'une autre et dont les coups retentissent réciproquement au sud et au nord.

Mais nous avons un autre puissant voisin. Je n'ai, à l'égard de l'Allemagne, aucune acrimonie; ma sympathie lui est acquise et j'admire souvent son œuvre et son prolétariat. Mais cela n'exclut pas les droits de la critique.

Que se passe-t-il de ce côté? Sous le couvert de notre liberté, de notre hospitalité, de notre indépendance, de notre neutralité, et il faut l'avouer de notre *faiblesse*, la pénétration allemande s'exerce dans toute sa puissance et sous toutes ses formes. Un problème se pose : *Coûte que coûte, il s'agit de germaniser le triangle géographique Emden-Luxembourg-Ostende.* Cette tactique ne manque pas d'adresse, mais elle manque certainement d'amitié à notre égard.

Pourquoi si l'Allemagne veut sincèrement le maintien de notre nationalité, déverse-t-elle en Belgique le trop-plein de sa population? La place manque-t elle dans ses colonies? On peut en douter.

Il n'est un mystère pour personne que le Germain est venu saper le commerce de nos grandes villes; non seulement le commerce ordinaire, mais l'industrie, la finance se germanisent systématiquement à Bruxelles, à Anvers, à Liége. L'Allemagne se crée en Belgique une situation prépondérante comparable à un commencement d'occupation ; elle crée l'argument qui, à ses yeux, doit prévaloir un jour : la place acquise par ses sujets dans notre pays.

C'est pourquoi la Belgique, se rendant *enfin* compte que son organisation militaire est tombée en désuétude après vingt-huit années de règne clérical, songe à la réformer. Mieux vaut tard que jamais. La neutralité n'implique pas que l'état défensif doive être suranné, médiocre; les petits pays qui persistent dans cette conception erronée préparent leur annexion par le conquérant voisin. Les nations neutres qui veulent être respectées doivent posséder un système militaire supérieur et moderne.

Digitized by Google

Si le désarmement général était possible dans un temps prochain, on me trouverait dans les rangs des plus farouches antimilitaristes. Mais n'y songeons pas encore, par crainte d'une déception cruelle. Force nous est d'être militariste pour sauver notre patrie d'un danger peut-être imminent. C'est pourquoi, aujourd'hui, je crie de toute la force de ma voix : Gouvernement belge qui, dans le but honteux d'électoralisme, avez maintes fois induit le pays en erreur, aujourd'hui, que vous allez réparer vos fautes, songez à une protection efficace du sol que nous aimons, du commerce et des industries qui font vivre notre si courageux prolétariat, méditez l'exemple de nos voisins et, dans votre projet de défense nationale, n'oubliez pas l'arme moderne, la seule qui peut être à même de donner de la puissance aux faibles : l'aéronautique militaire.

L.-G. SUAIN.

Digitized by Google

Chronique artistique.

Je connais un critique bruxellois à qui vint l'idée de compter toutes les toiles, aquarelles, dessins, sculptures qui presque chaque jour s'offraient à ses regards et sur lesquels les devoirs de sa profession l'obligeaient à porter un jugement. Les chiffres s'ajoutèrent aux chiffres, et deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'il obtenait le total de 48,000 œuvres. Cet homme, ce forçat, ce martyr avait exprimé son opinion sur 48,000 produits du travail artistique de ses contemporains ! Et sa santé, sa raison n'étaient pas ébranlées ! Que deviennent ces toiles, ces aquarelles, ces dessins, ces sculptures? Dans quel grenier la plupart vont-ils moisir ! Dans quels musées, dans quelles collections, les meilleures auront-elles trouvé la place qui leur permettra d'échapper à l'oubli? Cruelle énigme... Il est vrai — et je tiens à exprimer cette réserve afin de calmer les personnes sensibles que le sort de mon ami le critique pourrait émouvoir — il est vrai de dire que les mêmes toiles, dessins, etc., reparaissent souvent à la cimaise pareils à ces figurants qui disparaissent un moment pour réapparaître bientôt après un court intervalle. C'est ainsi que le Salon du Printemps dont je me propose de parler dans cette chronique est composé en grande partie de divers pièces et morceaux déjà aperçus à l'Art contemporain d'Anvers et dans d'autres expositions particulières. Dès l'entrée de la première salle de gauche, nous remarquons la grande fresque décorative de M. Aman-Jean et la bizarre *Annonciation* du peintre allemand Heinrich Vogeler dont il fut déjà parlé ici. Le beau dessin du Hollandais Jan Toorop représentant saint Paul ne nous n'est pas inconnu non plus, et nous nous rappelons avoir vu, il y a peu de temps, dans un autre salon l'ensemble des compositions mystiques noir sur fond or, de M. Xavier Mellery. Nous avons dit plusieurs fois ce qu'il fallait penser de l'art étrange de l'Espagnol Valentin de Zubiaurre, un des plus originaux représentants de l'école basque, de ces toiles où s'exprime un mysticisme barbare et très concentré, avec l'obsession des harmonies déconcertantes que

Digitized by Google

font ces noirs, ces verts d'eau, ces jaunes terreux. Un autre peintre ibérien, M. André Sureda, non moins original, nous attire par le charme de ses couleurs éclatantes. Les *Beaux oiseaux* forment une symphonie bizarre, qui s'impose à l'attention. Est-ce là du grand art? Il serait difficile de se prononcer. En tout cas, M. Sureda a trouvé une formule qui est bien à lui, et qui s'accorde avec le tempérament de sa race emphatique et violente.

Le Salon du Printemps nous offre, comme tout salon qui se respecte, quelques rétrospectives. Il semble que l'intérêt qui se porte sur les peintres vivants doive se doubler de celui qui s'attache aux artistes disparus, et que par le recul de la vision on rende mieux justice aux seconds qu'aux premiers.

Voici encore une rétrospective Eugène Smits, de ce beau peintre sur qui l'on écrivit en ces derniers temps des pages si nombreuses et même si définitives qu'il nous paraît bien superflu d'y ajouter quelques mots. Bornons-nous à signaler, pour qu'on y prête toute l'attention qu'elle mérite, la remarquable esquisse de *Roma*, le chef-d'œuvre de l'artiste, et quelques profils de jeunes femmes qui sont peut-être parmi les meilleures productions du maître.

Mais le triomphateur du Salon du Printemps c'est Jean Degreef, le peintre de Rouge-Cloître représenté par soixante-dix toiles. C'est par cet ensemble important qu'on peut juger cet artiste sincère, sincère jusqu'à la sécheresse, jusqu'à la dureté même, mais animé d'un si profond amour pour la nature et pour les arbres de sa forêt tant aimée. Certes, il ne se soucia guère de composition ; il ne s'appliqua pas à nous donner des tableaux agréables par leur mise en page ou par les harmonies de la couleur. Il peignit la nature, telle qu'il la sentit, tel qu'il la vit par ses yeux de rêveur solitaire. Et c'est ainsi qu'en examinant ces œuvres exécutées avec une émotion si profonde et un sentiment si exact, il semble que l'on sente s'élever vers soi la bonne senteur de la terre remuée ou des feuilles d'automne humides et flétries. L'étendue de sa vision était bornée; elle se limitait à la forêt de Soignes et aux villages qui la bordaient. C'étaient des champs, des taillis, des étangs, un décor familier, qu'il ne songeait pas à embellir, parce qu'il en ressentait trop profondément la beauté un peu rude. Il faut féliciter les organisateurs du Salon du Printemps qui ont réuni un ensemble des œuvres de Jean Degreef suffisant pour nous en faire apprécier la valeur. C'est un hommage pieux à la mémoire du maître, que des admirations ferventes ratifièrent.

Digitized by Google

Une troisième rétrospective, celle de Félix ter Linden, un peintre de Lodelinsart, mort l'année dernière, nous remet à la mémoire quelques toiles intéressantes, quelques paysages excellents et surtout des intérieurs pleins d'originalité, aux grands murs blancs très impressionnants.

Nous espérions mieux de la participation du peintre polonais Joseph de Mehoffer. Nous nous souvenions encore de la composition si fouillée, et d'une si belle inspiration, des vitraux exposés l'année dernière au Salon d'art religieux. Des portraits, celui de Mme Estrescher, un beau dessin, représentant un jeune homme les bras étendus, une composition bizarre introduisant le Mercure antique dans la demeure de paysans galiciens, symbole dont le sens nous échappe, toutes ces choses un peu disparates ne peuvent nous rendre l'impression profonde que l'artiste avait laissée.

Passons sans nous arrêter devant les toiles d'Eugène Laermans représentant des paysannes nues se préparant au bain; les nudités ne sont point du domaine de ce bel artiste-poète que nous nous obstinons à n'admirer que dans ses paysages hallucinés, ou dans ces groupes de paysans si caractérisés et qui semblent entraînés vers de tragiques destinées. Passons devant le *Petit pont au pays monastique*, de M. Delaunois, qui n'ajoute rien au talent d'un peintre justement estimé devant les rutilances de couleur de M. Camille Lambert. Nous ne savons si tous les tableaux qu'expose M. Valerius de Saedeler sont nouveaux, mais nous ne dissimulons pas le plaisir que nous éprouvons à découvrir ou à retrouver ces paysages interprétés avec un sentiment très artiste.

Nous notons au hasard de notre promenade les *Girls in sunshine*, une œuvre connue, mais très belle du grand peintre anglais John Lavery, un superbe portrait du maître hongrois de Lazlo, la *Vieille ville flamande*, de M. Emmanuel Vierin, toute une série de payages mosants chatoyants et très doux pourtant de M. Rodolphe Wytsman, et le *Coin de prairie*, charmant, de Mme Juliette Wytsman, le *Jugement de Pâris* de M. Emile Vermersch, une composition intéressante par la manière dont elle est traitée, et par le coloris dont le peintre l'a relevée; les *Cygnes*, poétique imagination de M. Billiet; un beau paysage, l'*Hiver*, de M. René de Baugnies; les *Étangs dans la forêt de Soignes*, aux beaux tons cuivrés, de M. J.-Ch. François; le *Jour des cuivres*, une de ces toiles où M. Léon Frédéric exerce une virtuosité qu'on lui a depuis longtemps reconnue; les marines aux cieux tourmentés de M. Alexandre Marcette, les *Fleurs*, de

Digitized by Google

Mlle Jenny Montigny, fleurs qui sont de charmants visages d'enfants recevant le baiser enflammé du soleil; l'*Hymne à la femme*, de M. Auguste Levêque; la *Jeune Anglaise*, de M. Albert Pinot; un de ces délicieux *Intérieurs* où M. Georges Lemmen a réuni des tons chauds et veloutés qui réalisent une intimité très artiste; quelques dessins aux traits sûrs et délicats de M. Albert Cels.

Le maitre de la lumière et de la couleur, M. Emile Claus, est représenté par trois toiles, dont l'une le *Sapin sous la neige* est une œuvre de premier ordre. Le talent du prestigieux peintre d'Astène est, d'ailleurs, en pleine floraison, son envoi au salon de l'Art contemporain d'Anvers était remarquable, celui du Printemps ne lui est pas inférieur.

Le bon peintre Paul Leduc a deux toiles : une *Ville flamande* vue au crépuscule, une jolie toile émue et vibrante, et *Novembre*, un paysage paré des charmes de l'automne. Nous remarquons trois tableaux de M. Isidore Opsomer : *La neige*, aux tons de blanc rosés par le crépuscule; l'*Entrée du Béguinage*, impression charmante; la *Promenade*, une vision de Lierre, avec trois figures de jeunes filles au premier plan, composition pleine de fantaisie et d'observation.

L'originalité de M Gustave van de Woestyne se révèle une fois de plus dans son *Semeur* qui rappelle les visions breugheliennes tout en gardant une remarquable personnalité.

Voici encore quelques œuvres charmantes, un pastel de M. Firmin Baes, la *Visite*, un portrait de femme poétiquement présenté dans un frais et romantique paysage, d'un peintre gantois, M. Georges Guéquier; la *Vieille maison du pêcheur*, de M. Léon Spillaert; le *Doux soleil*, une lumineuse impression de M. Charles Theunissen, de Maeseyck.

M. Henri Thomas, que nous voyons assez rarement figurer à nos expositions, est représenté par quatre tableaux : les *Sœurs Héraklès*, les *Chichis*, la *Femme au manchon*, *Laïs*, figures de perversité étrange, évocations lointaines de Baudelaire et de Rops.

Voici des nus de Gouweloos : *Névrosée*, *Désenchantement*, d'autres nus encore de M. André Cluysenaar, aux chairs artificielles qu'on dirait parfois semblables à un maillot, quelques belles toiles de M. Edmond Verstraeten : le *Lever de Sirius*, *Mitje*, ou les *Sureaux en fleurs*.

Dans le compartiment de la sculpture nous remarquons la *Fuite du roi d'Ys*, de M. De Bremaekers; le *Sphinx*, de M. Jules Herbays; le *Premier matin*, une œuvre superbe d'une très pure inspiration, de

Digitized by Google

M. Egide Rombeaux, un joli groupe d'enfants de M. Eugène Canneel; l'*Isis*, de M. Wolfers, les bustes exécutés par MM. Charles Samuel et Hippolyte Nyst.

Tandis que le Salon du Printemps ouvrait ses portes, un autre fermait les siennes. La Société nationale des Aquarellistes et Pastellistes avait organisé au musée moderne son XIVe salon. Nous n'en avons pas parlé plus tôt, parce qu'il ne nous semblait pas sortir d'une honnête médiocrité. Pourquoi citer des noms qui sans cesse reparaissent sans laisser de traces bien précises dans l'esprit? Dirons-nous que nous avons remarqué les fantaisies originales de M. Brouwers (Les *Champignons et les Tortues*), la *Fortune*, de M. Léon Rotthier, des portraits de M. Georges Lemmers, les marines de M. Barthelomé; une vision de vieille ville hollandaise, de M. René Gevers; les *Anémones*, de M. Van Andringa; la madone de M. Nestor Cambier et que nous avons passé indifférent devant l'*Annonciation*, de M. Langaskens; les compositions de M. Flasschœn et d'autres œuvres.

Aux aquarellistes et pastellistes, le cercle *Elan* a succédé. Nous y avons remarqué les œuvres d'un sculpteur mort récemment, M. Charles De Brichy, œuvres sincères et harmoniques, celles d'un peintre, bien vivant pour l'art, M. Thevenet, dont les toiles se signalent par un coloris frais et plein de vigueur.

Et d'autres toiles se succéderont sans cesse à la cimaise jusqu'à la consommation des temps...

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

Le dernier livre de M. Maurice Barrès.

Est-il encore temps de signaler *La Colline inspirée*, après les analyses qu'on en a pu lire et les polémiques qui en ont surgi ? Je le crois fermement. Une œuvre de M. Barrès doit se révéler, dans le recueillement, à ceux qui en sollicitent la pensée intime. L'affabulation, les détails d'art, les réussites descriptives y sont destinés au plaisir du grand nombre; mais l'ambition de l'écrivain a le droit de viser plus haut et ailleurs.

On s'en est aperçu, à sa droite comme à sa gauche. On l'a conspué, loué ou critiqué, dans la presse périodique, selon les camps d'où partaient les voix. Hier encore, dans l'*Amitié de France*, M. Dumesnil, qui a de l'autorité et qui est sincère avec rudesse, opposait énergiquement les vérités révélées aux vérités du prophète lorrain. Pour n'avoir point, à toutes les pages, condamné le schisme des frères Baillard, M. Barrès reçoit une admonestation, dans des formes élégantes et respectueuses, il est vrai. On lui signifie que ce n'est pas d'en bas, mais d'en haut, que la lumière chrétienne est venue éclairer le monde; le dialogue du ciel et de la prairie, par quoi se clôt *La Colline inspirée*, ne peut être approuvé par un fidèle de l'Eglise catholique et romaine. Toutefois, quand, pour documenter sa leçon, M. Dumesnil se croit obligé, avec une complaisance qui manque de gravité, d'aller consulter le *De bello gallico*, ne sent-il pas sur quelle pente il s'engage, et que son apologétique dépasse les bornes ?

Sur l'essentiel il me paraît cependant aller parmi le droit. Non certes, le nouvel ouvrage de M. Barrès n'est pas de ceux que je recommanderais à un croyant. J'avais un peu tardé à le lire d'une haleine (après un premier contact dans la *Revue hebdomadaire*) et je l'ai fait dans le sentiment très ferme que l'auteur avait eu, cent dix ans après Châteaubriand, la pensée audacieuse de rénover ce « Génie du Christianisme », si faible au point de vue de la théologie, mais si riche en séductions littéraires. Autour de moi, on ne reculait point devant ce rapprochement, que le grand talent de M. Barrès rend, au reste, très tolérable.

Quelle a été ma surprise, à mesure que je tournais les pages, de retrouver ici un Barrès bien plus éloigné de tout acte de foi personnelle que ses derniers discours et articles ne le promettaient! Au contraire, sans nul effort, je me remémorais le passé intellectuel, si turbulent, de l'homme qui a, il y a quelque vingt ans, modelé tant de jeunes âmes; son romantisme voilé sous l'enchevêtrement d'une rhétorique déjà savante, son naturisme si dru, si intransigeant; son orgueil même, dont il a tenté comme une déification en créant de toutes pièces un héros, qui est d'une autre stature que les petits curés froussards, les médiocres oblats et l'évêque

Digitized by Google

agitant sa crosse à la cantonade. Oui, Léopold Baillard est désormais immortel; mais je suis bien tranquille, il n'a rien de commun avec l'obscur thaumaturge dont l'écrivain a déchiffré le nom et les aventures dans de vieilles paperasses de sa terre. Il est le Celte dressé contre le Romain, une sorte de divinité, à laquelle il ne manque même pas l'humaine tendresse, puisque nous le voyons entouré d'humbles femmes et distinguant parmi elles sa Marie-Madeleine, non moins exquise et peut-être plus savante que la galiléenne. A la différence de l'*autre*, de celui qui se fit pêcheur d'hommes et vécut parmi les gens de sa classe, Baillard grandit non seulement dans l'imagination admirative d'un peuple, mais il prospère d'abord selon le siècle; il a épousé les réalités les plus tangibles en multipliant les fondations; il est « le grand Austrasien, le dernier des ducs de Lorraine » (p. 43); il a « le sourire d'un guerrier de légende, son épée enchantée à la main » (p. 135); ses ennemis le comparent sans cesse au roi des Enfers; « son génie bizarre » lui assure comme une seconde vue; après avoir remué des pierres, il bâtit avec des consciences ce monument d'orgueil qu'il porte en lui, jusqu'au dernier jour; enfin il communie avec la nature, et c'est là peut-être son plus beau secret.

C'est surtout le secret de son créateur, qui n'a jamais poussé aussi loin que dans *La Colline inspirée*, cette obsession des êtres interpénétrés par les choses qui les environnent. Son déterminisme a beau s'appuyer sur de très belles persuasions historiques; il n'en devient pour cela ni plus accommodant, ni plus conciliable avec un spiritualisme un peu exigeant, et les chrétiens français me semblent, cette fois, l'avoir mieux compris. Par delà l'évangélisation, qui n'est qu'un accident bien moderne dans la durée humaine, il arrive à M. Barrès de chercher les prolongements de son culte des eaux, des prés et des bois jusque dans les vagues paganismes, dont les grimaces et les préjugés restent tenaces chez nos paysans; pour l'évocateur de féeries qu'il est, la sœur Thérèse, l'amie trop sensible du curé relaps, redevient, sans peine ni scrupule, la magicienne des contes, la prophétesse des tables druidiques.

Ce sentiment de la nature, qui a guidé l'écrivain, n'est-il pas, pourtant, ce qui le rattache surtout à diverses écoles de politique et de philosophie, au milieu desquelles il va, vient, se meut, avec l'énigme d'un sourire aux lèvres, alors que les Bourget, les Lemaître, etc., montrent depuis longtemps le cou pelé d'une sujétion ? Lorsqu'il défend les vieilles églises contre nos Homais de village, il plaide involontairement pour la beauté des paysages français, que la laideur des constructions nouvelles contribue à déparer. Est-ce le Dieu qui se cache au fond du sanctuaire qui lui arrache des cris indignés ? Je n'en sais rien et j'écoute la voix d'un artiste, épris de la beauté, qu'elle s'incarne en la vierge de Domremy ou dans les sauvages divinités de Sion. Louons donc, chez M. Barrès, cette belle indépendance. Il lui doit, et à sa sensibilité, de garder un prestige, qui n'est plus conféré à ses rivaux littéraires. Souhaitons-lui de la manifester encore

Digitized by Google

dans des livres futurs. Celui-ci est sans doute d'une veine bien austère, et je sais plus d'un qui, l'ayant lu vite, fut d'abord rebuté. Mais n'oublions pas que c'est une étude psychologique, plantée là, au milieu d'un poème de nature, que l'antithèse volontaire entre cette dissection et les explosions lyriques est maintenue jusqu'au bout; de la première page à la dernière, on voit les bras de la croix à laquelle est pendu ce dieu lorrain de la souffrance et de la liberté humaine, et ces bras se dressent dans un payage riche et animé comme ceux où se complaisaient nos vieux peintres. Et si on ne ressent nul malaise prolongé, c'est grâce au prodige d'une langue qui n'a jamais été aussi habilement maniée. Le verbe de l'auteur a toutes les inflexions qu'il lui plaît d'imprimer à sa pensée; il vagabonde délicieusement avec elle, recueillant, au passage, les images délicates ou hardies comme les fleurs qui se dressent au bord du chemin. Parfois, l'excès d'ingéniosité déroute; la tension subtile de l'idée engendre une légère tension nerveuse; mais le charme opère à nouveau, et l'on reprend sa course sans ombre de regret. C'est que le Barrès des méditations voluptueuses de Venise et d'Espagne est toujours latent sous le chantre des vertus lorraines, vertus plutôt gaillardes et d'un ascétisme fort mitigé.

M. W.

* * *

M. Pierre Champion a publié (chez son père, M. Honoré Champion) un gros livre (in-8°) d'une valeur considérable pour l'histoire du passé littéraire de la France. C'est la *Vie de Charles d'Orléans* (1395-1464). Jusqu'ici, on n'avait que des biographies tout à fait insuffisantes de l'un des plus célèbres écrivains du XV^e^ siècle. M. Champion, qui avait préludé à son grand travail par des monographies sur l'écrivain et son temps, a voulu ne rien laisser dans l'ombre de ce qui le concernait; il le suit pas à pas dans sa vie publique et privée, et notamment il trace de l'existence qu'on menait au château de Blois un tableau vaste, animé, fouillé dans tous ses détails; les amitiés du prince, ses prédilections, ses occupations, sa bibliothèque, tout ce qui a pu influencer son art est envisagé avec un scrupule qui donne confiance; M. Champion y met une extrême complaisance et ne néglige pas de nous faire faire la connaissance des plus humbles serviteurs, comme il énumère les sources de revenus du prince, les dépenses, y compris les donations pieuses et les aumônes et libéralités, les objets familiers, etc. Rien n'est complètement superflu, car tel passage, tel vers de l'œuvre s'éclaire par le rapprochement avec un détail infime, que fournissent les pièces d'archives (il n'est, par exemple, pas indifférent de savoir que Charles fut un joueur d'échecs passionné; voyez aussi, pages 438-439, ses relations avec les ouvriers, porte-balle et autres); une illustration abondante et choisie aide encore à l'intelligence des textes; une langue claire et simple et une belle typographie rendent, enfin, la lecture plus courante et plus agréable.

Digitized by Google

45e ANNÉE N° 12 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Léon Dumas :

LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS.

V. Fris :

LA PATERNITÉ DU RETABLE DE L'AGNEAU MYSTIQUE.

Maurice Darin :

L'ARRESTATION D'ERNEST OLIVETTE. (*Suite.*)

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :

R. : Un geste malheureux.

Maurice Darin : Après le divorce.

Léon Allemand : Notes sur le théâtre.

Franz Foulon :

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS.

BULLETIN FINANCIER.

15 JUIN 1913

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME

M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeurs : **Maurice Wilmotte** et **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

La représentation des intérêts.

M. Paul Hymans, dans un de ses discours a la Chambre, émettait incidemment le souhait de voir le Sénat représenter plus spécialement les intérêts. M. E. Vandervelde, dans un discours ultérieur, émettait l'avis que cette représentation des intérêts serait inefficace et verserait dans les travers de la politique. Ces représentants reconnaissent donc implicitement, de concert avec les intellectuels avisés, que le parlementarisme actuel défend mal les intérêts généraux.

Tous deux ont raison. La représentation des intérêts matériels, avec les rapports moraux y afférents, est évidemment le seul mode de gouvernement logique et utile, mais il exige un ensemble de capacités que les mœurs politiques, ici et partout, ne comportent pas.

A la représentation des intérêts, il faut un corollaire : c'est le gouvernement remis à sa place, un gouvernement qui n'est plus un maître impersonnel, arbitraire parce que irresponsable, mais l'exécuteur des décisions que la nation arrêterait par l'intermédiaire de ses groupements les plus autorisés. Les électeurs ayant à choisir un représentant professionnel, n'auraient aucun intérêt à s'abaisser aux intrigues des coteries.

Le gouvernement, qui est actuellement le serviteur d'un parti, deviendrait rationnellement le serviteur du pays, sans les dissolvantes préoccupations des dogmes et des langues. L'incapacité du gouvernement le rend coupable vis-à-vis de la collectivité. Qu'on ne veuille pas voir dans cette réflexion une tendance anarchiste. La forme gouvernementale, à notre avis, est de peu d'importance ; la droiture et la science de ceux qui le représentent sont tout. L'histoire nous montre quelques autocraties paternelles et de nombreuses démocraties despotiques. Les institutions sont faussées par les vices des hommes

Digitized by Google

et quels que soient ses mérites, celui qui dispose d'un pouvoir dominateur en abusera toujours.

Il y a plus de trente ans que nous avons défendu la représentation des intérêts dans feu l'*Organe du Tournaisis*. L'idée de justice seule nous dominait alors. Nous pouvons aujourd'hui reprendre cette défense en négligeant quelques-uns des points sur lesquels elle porte, notamment l'indépendance des fonctionnaires, la rénovation de l'enseignement public (1), etc. Nous n'envisagerons guère ici qu'une des faces du problème; mais c'est peut-être la plus importante et aussi la plus négligée; nous voulons parler du discrédit où est tombé le travail manuel agricole, source de bien-être, de dignité et de progrès social.

* * *

100 kilogrammes de blé et 200 kilogrammes engrais procurent 2,000 à 4,000 kilogrammes de grain ou 6.6 à 13.2 pour 1 en poids.

20 kilogrammes betterave à sucre et 600 kilogrammes engrais procurent 30,000 kilogrammes de racines ou 48 pour 1 en poids.

20 kilogrammes betterave fourragère et 600 kilogrammes engrais procurent 60,000 à 80,000 kilogrammes de racines ou 96 à 129 pour 1 en poids.

2,000 kilogrammes pomme de terre et 400 kilogrammes engrais procurent 30,000 kilogrammes de tubercules ou 12.5 pour 1 en poids.

7 francs de grain par an, consommé par une poule, procurent 120 œufs à 8 centimes ou un placement de 140 p. c., etc.

Cette capitalisation est due à la gratuité de l'air, de l'eau, de nombre d'éléments minéraux, comme matières premières, et du soleil comme force motrice.

L'exploitation des eaux est tout profit.

Il n'en n'est plus de même des entreprises purement sociales.

L'industrie paie tout et détruit de la matière première; ses œuvres gagnent une valeur fictive, car le produit neuf revendu le lendemain par son acheteur peut perdre plus de 50 p. c., et

(1) Nous y revenons dans l'article auto-biographique : *Autour de l'enseignement normal*, que publie *La Société nouvelle*, nos 10 à 12, 1913.

Digitized by Google

n'a, du reste, aucune valeur marchande bien établie. La matière première non façonnée conserve, au contraire, toute sa valeur.

Le commerce échange des produits et perd de la matière première dans ses manutentions; la perte élève le prix et diminue les ressources.

Les fonctionnaires, les employés, les ouvriers non agricoles, l'armée, le clergé, les couvents non agricoles, sont des consommateurs non producteurs, rentés par l'État, les sociétés, les particuliers, la charité publique.

Or, notre population de 7,400,000 habitants compte un personnel agricole de 1,200,000 têtes ou 16 p. c., taux insuffisant (1).

Ce taux est réduit par les écoles agricoles : elles reçoivent des aspirants agriculteurs, la plupart des campagnes; elles rendent des fonctionnaires. En effet, on compte 5 p. c. de diplômés restant à l'agriculture; nous disons *restant*, car ce sont pour la plupart des fils de propriétaires ruraux. Les autres se fonctionnarisent; fort peu deviennent intendants; le plus grand nombre deviennent chimistes, directeurs ou employés d'industries diverses, professeurs, agronomes de l'Etat.

La population des travailleurs ruraux à son tour est réduite : par le service militaire qui tue la vocation agricole chez la plupart des libérés; par l'industrie, la bâtisse, les travaux publics des villes; par l'exode rural saisonnier à l'étranger, l'été (sarclages du lin, moissons, récolte des betteraves) et la sucrerie l'hiver. Beaucoup de petits propriétaires ruraux négligent donc leurs propres biens, laissés aux femmes, aux vieillards et aux enfants.

Les 16 p. c. sont, en général, d'abondants producteurs et des

(1) En France, la population rurale est descendue de 65 p. c. (1846) à 49 p. c. (1906). En Angleterre, elle est de 32 p. c. (1901) ; en Allemagne, 36 p. c. Aux États-Unis, sa moyenne de 54 p. c. (1910), rencontre 3,3 p. c. (Rhode-Island) ; 7.2 p. c. (Massachusetts) ; 10.3 p. c. (Connecticut) ; 21.2 p. c. (New-York) ; 24.8 p. c. (New-Jersey). — Dr Ed. Imbeaux, *Revue d'hygiène et de police sanitaire.*

La population rurale désigne l'habitant des campagnes ; le nombre de producteurs agricoles s'en trouve encore réduit des professions libérales, des rentiers, des commerçants et de l'extension grandissante de l'industrie.

Digitized by Google

consommateurs parcimonieux. Les 84 p. c. d'urbains sont exclusivement consommateurs de vivres et portés à la dilapidation.

Cette dilapidation est encouragée par les pouvoirs publics; à l'influence dépressive morale de l'enseignement fonctionnarisé, il faut ajouter la dépression morale imposée par les charges financières. La mauvaise gestion administrative oblige à d'incessantes augmentations d'impôts; on frappe le contribuable sur un tas de biens morts, d'entretien onéreux et sans revenu (portes, fenêtres, balcon, meubles, piano, serviteurs, chevaux, chiens, voitures, machines, etc.), c'est-à-dire que la loi paralyse les conditions intimes d'existence, qu'elle exagère les charges individuelles; elle oblige l'individu à trouver une compensation dans le surmenage, la fraude, l'excès de concurrence. L'affairement exagère la lassitude musculaire et nerveuse, il empêche le repos intelligent, la lecture saine méditée, la conception vraie de l'art, l'élévation morale de l'individu.

Les administrations communales, qui confondent volontiers le nécessaire avec le luxe et l'hygiène avec les finances, abusent à leur tour des règlements dans un but fiscal et pour satisfaire leur mégalomanie. Les charges de l'État s'augmentent donc des charges provinciales et communales. Les mœurs interviennent et ajoutent les charges du qu'en-dira-t-on, du snobisme imitateur, de la séduction de multiples plaisirs, des habitudes créées. Toutes ces charges sont d'ordre matériel, onéreuses; elles imposent des moyens d'acquisition proportionnels, non à la population, mais à son carré ou peu s'en faut (cherté des vivres, des salaires, des immeubles, des locations et taxes proportionnalisées), à rang social égal; l'activité pour le gain est disproportionnée à la norme réelle de la vie physiologique; les rentrées d'argent nécessaires aux échéances se réalisent par le surmenage ou l'immoralité, car toute une meute de fonctionnaires spécialisés est préposée à la plus odieuse des exploitations, celle de l'infortune.

Croit-on vraiment que les 16 p. c. de la production agricole, créatrice du capital, puissent suffire au gouffre ouvert par les 84 p. c. des consommateurs voraces? En comblant les vides par la spoliation des terres vierges étrangères, croit-on réserver l'avenir ?

Digitized by Google

Nous avons exposé ailleurs (1) les raisons qui justifient le pourcentage suivant :

Création des produits et des moyens de production : agriculture; exploitation des eaux, 70 p. c. de la population.

Circulation des produits : commerce, 20 p. c. de la population.

Transformation des produits : industrie, 5 p. c. de la population.

Rouages sociaux : fonctionnaires, arts, etc., 5 p. c. de la population.

Ces chiffres se rapportent à la statique économique des nations, dans l'autoéquilibre de ses forces, alors que l'évolution industrielle et l'urbanisation de la population ne peuvent s'appuyer que sur l'exploitation au dehors.

L'aboutissement logique de cette évolution mal orientée, ce que nous appelons fallacieusement *le progrès*, est une effroyable concurrence entre les travailleurs, les appétits, les ambitions, où sombrent les scrupules, et qui nous a valu la corruption morale dont l'élection du 2 juin 1913 a servi un exemple typique. Un début, si l'on en juge par les mœurs politiques des Etats-Unis, par excellence le pays des affaires.

La prospérité exceptionnelle que relèvent les statistiques n'est pas la prospérité et n'est pas exceptionnelle : elle est l'image de l'agriculture flamande et de l'agriculture chinoise, dont les hauts rendements sont forcés par la misère: la prospérité est le résultat des travaux forcés, du gain effréné pour l'existence menacée, du jeu des institutions qui accumulent les fortunes en quelques mains audacieuses au détriment de la masse asservie à ses besoins.

L'exceptionnalité n'est qu'un commencement, le mouvement ne peut que s'activer dans la même direction; cette prospérité, qui s'affiche en gros chiffres, a pour pendant la vie chère, la pénurie de la viande, la sophistication alimentaire généralisée, l'inquiétude du pain, de ce pain presque artificiel (2) et vendu

(1) *La Nature et la vie sociale*, p. 202. Mayolez et Audiarte, libraires, à Bruxelles.

(2) Tripotages des farines, ingrédients nuisibles, etc. La mouture aux meules de pierre ou aux cylindres métalliques, la bonne fermentation, le pétrissage mécanique, la cuisson sur la sole de pierre ou le four mécanique, sont loin d'être indifférents. Cet aliment-type est devenu indigeste.

Digitized by Google

couramment de 5 à 10 p. c. en dessous du poids. Il y a trente ans, les fermiers vendaient au marché du beurre de leur fabrication. Le progrès mécanique les a dépossédés pour généraliser les coopératives laitières, associations politico-capitalistes qui ont asservi les campagnes au nom de la religion, qui fabriquent une mixture beurrière sans arome, additionnée légalement d'eau salée, vendue très cher, et qui a le mérite singulier d'accroître sa production pendant que se réduit le cheptel laitier et que l'élevage traverse une longue crise entretenue par le protectionnisme clérico-agraire.

L'État fait-il rien qui vaille pour contrebalancer les effets nocifs de cet accaparement, auquel tend à correspondre un accaparement de forces, en sens inverse, œuvre du syndicalisme ouvrier? Hélas! il est la proie des politiciens, intéressés au triomphe de ces méthodes destructives de l'individualisme progressif. Ni la bureaucratie, ni la magistrature, ni l'enseignement, ni les lois sociales, hérissées d'exceptions dues à des favoritismes divers, n'arrêteront la déchéance dont je trace ici le tableau.

Faut-il, enfin, parler du régime de nos impôts? C'est d'actualité, on en conviendra.

Bien loin d'aider le travailleur en favorisant l'industrie, l'esprit fiscal de l'Etat paralyse patron et producteur. Surveillance polluée par la confraternité politique; taxation du personnel et des machines; opposition à la liberté scientifique de fabrication; bases antiscientifiques de la taxation, étouffent l'industrie sous tant d'obligations nuisibles à sa production, qu'elle périclite en menaçant son personnel, avec répercussion sur le petit commerce qui évolue dans son orbite, ou qu'elle se maintient par la fraude, le sabotage des produits, provoquant sa chute en relevant la concurrence ou l'emploi des succédanés.

C'est à la fiscalité que la sucrerie doit sa situation précaire et sa déviation trusteuse; l'immoralité d'en haut est rayonnante. La réglementation absurde fut une source de démoralisation sous le régime des presses hydrauliques. Le drawback — protection à rebours — livrait le sucre à bas prix en Angleterre (50 centimes) et faisait payer cinq à six fois son prix de revient (20 centimes) au client belge. N'était le minimum de 6 millions garantis par les sucriers, l'Etat restait annuellement

Digitized by Google

en déficit (il percevait 50 centimes au kilogramme sur *une partie* de la fabrication et il restituait 45 centimes à la frontière sur *toute* la fabrication). L'impôt abaissé à 5 p. c., sans drawback, assurait une recette annuelle de *douze* millions au minimum. Le prix de revient, majoré de l'impôt, revenait à 25 centimes et permettait de beaux bénéfices au prix commercial de 50 centimes ; la consommation quintuplait et augmentait d'autant le nombre de fabriques, le personnel, la culture, le machinisme agricole, le commerce des engrais, les transports de l'Etat, etc. C'était la prospérité pour tous — les façons culturales et l'arrière-engrais avantageant les autres cultures (froment, fourrages, etc.) — au lieu de la lamentable dégringolade des fabriques mal assises ou concurrencées par les associations financières de grande envergure et la substitution sournoise de la saccharine.

Même dégringolade pour l'alcool. Jadis la distillation dans les fermes permettait un commerce actif du bétail, une abondante production de la viande, une excellente fertilisation des terres dont se ressentaient le blé et les autres cultures vivrières. L'association de l'industrie à l'agriculture maintenait la population rurale par le travail et les salaires de l'hiver.

L'alcool est un poison. Rien n'empêchait de limiter la vente de l'alcool pur et de dénaturer le reste. Les usages industriels, scientifiques, anatomiques, pharmaceutiques, le chauffage et l'éclairage à incandescence, etc., n'en eussent subi aucune entrave. On pourrait invoquer l'alcoolisme facile du personnel producteur. Mais il ne semble pas que les mesures légales aient diminué l'alcoolisme. La fabrication clandestine et la fraude en ont été stimulées. L'alcoolisme s'observe dans toutes les classes de la population, sous des aspects plus ou moins ouverts, avec l'aide de multiples boissons. La loi n'a abouti qu'à faire payer au peuple des prix exorbitants pour des alcools toxiques.

La loi ne peut avoir d'effet moralisateur : si la turberculose symptomatise la misère physiologique, l'alcoolisme appartient à la misère morale. L'alcoolisme, le morphinisme, le cocaïnisme, l'éthérisme, l'opium, le chlorure d'éthyle, les alcools de toilette ou dentifrices, etc., l'emporteront sur toutes les législations. Ils servent la dépravation dans les retraites de l'intimité, le surmenage des uns et l'oisiveté des autres; ils accusent la dépression

Digitized by Google

des caractères, les prodromes avancés de la décadence, ils sont l'œuvre des législations déformantes.

La brasserie taxée à la cuve-matière ne connaît plus les bières locales saines et nutritives. Les marques réputées, surtout étrangères, se fabriquent partout grâce à la chimie, et l'alcoolisme d'antan qu'on pouvait leur devoir est remplacé sûrement par l'intoxication.

Nous avons vu plus haut ce que l'on avait réalisé avec l'industrialisation laitière.

* * *

Quelle est la branche d'activité humaine qui ne pourrait prouver le tort que l'Etat lui fait et se fait par des taxations mal assises, disproportionnées, qui entravent le travail au lieu de se percevoir sur le profit net de l'exploitation?

Le domaine naturel n'est pas plus intelligemment géré. La pêche est en pleine décadence, malgré la richesse des mers, et la population la déserte. Quel est le fils du pêcheur qui, après avoir passé par la caserne, avoir vu les séductions des villes, avoir entendu l'écho des gros salaires, songerait encore à courir des dangers constants pour un profit dérisoire? Où sont nos laboratoires maritimes pratiques? Qu'a-t-on fait pour industrialiser la fécondité merveilleuse du poisson?

Les villégiaturistes de nos plages ont la bienfaisance féconde et plutôt malheureuse. L'argent récolté est confié à des couvents; la politique cléricale et une philanthropie de surface abaissent le caractère du pêcheur, du brave homme simple, vaillant et courageux d'antan. Le métier s'en est ressenti.

En France, le conflit sardinier donne raison au pêcheur contre l'industriel. Celui-ci veut lutter contre la concurrence portugaise en abaissant le prix de revient par la surproduction ; mais la surproduction abaisse le salaire, dépouille les mers au delà des ressources de la repopulation, et l'avenir en est de plus en plus compromis. Les hommes de sciences qui prétendaient que la mer était inépuisable, ignoraient la puissance destructrice de l'industrie, et méconnaissaient les interdépendances de la faune sous-marine.

Le gouvernement paie mal certains subalternes des services publics, mais il les autorise à entreprendre des travaux personnels à titre de compensation. Qu'en résulte-t-il? C'est que ces

Digitized by Google

travaux émanent forcément des personnes contre lesquelles il faudrait instrumenter pour violations des règlements. Et voilà pourquoi les règlements contre la pollution des eaux restent lettres mortes. L'agent est placé entre son devoir et un profit certain, qui peut dépasser son traitement ; s'il fait son devoir, c'est l'intervention des députés sollicités par les délinquants. Le résultat de cette corruption administrative est la dépopulation des eaux et la perte de millions en produits alimentaires utiles.

L'incapacité des organismes gouvernementaux se retrouve encore ailleurs. Quand cinq ou six jours de pluies totalisent 40 à 50 millimètres d'eau — 5 centimètres ! — nos jardins les boivent sans que nous nous en apercevions. C'est pourtant cette même quantité d'eau (500 mètres cubes à l'hectare) qui ruisselle dans le haut pays et qui nous vaut *tous les ans, une ou deux fois, aux mêmes endroits*, des crues, des inondations, c'est-à-dire des pertes pour la navigation et les riverains, des dommages aux cultures, aux récoltes, au bétail, des affaissements de terre, des écroulements, etc., soit d'énormes dépenses superflues pour les particuliers, les communes, les provinces et l'Etat. Il suffirait d'empêcher le dénudement des pentes, de respecter le terreau et la flore herbacée, les fougères, les bruyères, le gazon, les broussailles, tout ce qui feutre la surface, ce qui retarde l'écoulement des filets d'eau, favorise leur absorption; on préviendrait les désastres sans frais et on conserverait le pittoresque des régions naturelles. C'est trop simple pour les services des Eaux et Forêts payés par l'État pour satisfaire la paperasserie bureaucratique, mais qui se montrent inaptes à leur mission par l'éparpillement hiérarchique des responsabilités.

La loi défend le soutrage dans les bois (enlèvement des feuilles mortes, mousses, terreau); elle est tellement bien observée que les horticulteurs vendent couramment le terreau *des bois* et les mousses ; il n'y a pas à équivoquer, cette origine se montre indiscutable (fruits des essences forestières, spores des fougères, etc.) (1).

(1) Rappelons que le terreau forestier, indispensable au développement du ligneux, prévient les crues par son haut pouvoir absorbant et qu'il intervient puissamment contre les épidémies et épizooties. En effet, les poussières atmosphériques où les microbes pullulent, se déposent sur les cimes forestières ; la rosée et la pluie les entraînent dans le terreau acide et fer-

Digitized by Google

Les eaux et forêts sont mercantilisées : elles ne connaissent que les coupes et les résineux de rapport; la vraie forêt hygiénique, météorologique, économique par répercussion sur le milieu, celle que l'on respecte dans sa faune, sa flore herbacée, ses débris annuels, elles l'ignorent pratiquement. Tout arbre qui avoisine 0m40 de diamètre stimule leur cupidité; tout taillis qui commence à prendre figure doit disparaître, il vaut tant... Tout cela se colore évidemment de raisons pratiques, mais qui valent celles de Molière : on enlève un œil, un bras, une jambe pour avantager l'autre œil, l'autre bras, l'autre jambe. Et le résultat est le même : cime claire où l'oiseau à découvert ne niche plus, où le soleil prévient les réactions météorologiques, le sol s'épuise, les arbres s'anémient, le parasitisme, la maladie sévissent, les recrûs après la coupe s'essoufflent et se rabougrissent. La forêt libre s'enrichit, la coupe sans fumures épuise.

Partout où les anciennes cartes stabilisaient la sylve opaque, des *bords de la mer* au faîte des montagnes, chênes, hêtres, toutes les belles essences de riche allure et de coloris gai, ont été remplacés par les tristes et froids résineux, semés côte à côte, fonctionnarisés eux aussi : coupés à 10 ans pour les échalas, à 20 ans pour les perches, à 40 ans pour le boisage des mines.

Et il en est de même partout. Contre qui faut-il defendre les sites, les forêts, les richesses naturelles qui entretiennent un tourisme de rapport, dont les relations internationales avantagent notre commerce et notre industrie, notre réputation morale et le respect de notre nationalité? Contre les autorités, bien que leurs membres cherchent à donner le change en s'affiliant aux groupes de protestation. Chez les possesseurs privés de domaines pittoresques, c'est le ruineux automobile qui motive le vandalisme.

Le gaspillage dilapidateur accompagne toutes les gestions publiques. Par 10,000 habitants, la ville consomme la production de 550 hectares (1) à hauts rendements, non compris la source de ses 990,000 kilogrammes de viande, le lait, les

mentant qui les détruit. Ces propriétés précieuses sont propres au terreau de nos zones tempérées. Le terreau doux et humide des régions équatoriales devient nocif par sa faune ponctionnante. La mousse régularise l'absorption et retient les pluies à inondations.

(1) 450 grammes de pain × 365 × 10,000. Rendement : 3,000 kilogrammes de blé à l'hectare.

Digitized by Google

légumes, etc. L'épuisement des terres, occasionné par cette énorme importation, pourrait être équitablement compensé par la restitution des vidanges, d'une valeur commerciale en teneur chimique de 70,000 francs, et susceptibles de fournir 800,000 fr. en produits agricoles.

Cette richesse va aux égouts, souille les eaux courantes et prévient leur exploitation piscicole (1). Les administrations publiques chargent leurs budgets d'égouts onéreux et de chasses d'eau épuisantes pour gaspiller journellement le sang de la terre. Tous les traitements physiques ou chimiques qui dénaturent un excellent engrais naturel, ne vaudront jamais l'emploi direct, pas plus que l'engrais chimique ne peut se comparer à l'engrais organique, restituant qualitativement complet.

Après les vivres, c'est l'eau que l'on exploite. L'eau du sous-sol des villes est rendue impotable par l'habitant, mais dans les campagnes voisines, on pourrait puiser une eau abondante et salubre. On préfère, à grands renforts de capitaux, épuiser les ressources du haut pays et créer des régions que le déboisement et le captage rendront peu à peu désertiques. Déjà, il suffit d'un été sec pour obliger à rationner les usagers (population *extensive*), et pourtant, ce sont les réserves accumulées que l'on utilise.

La politique courante, dominée par les mœurs électorales et inconsciente des équilibres de la nature, gaspille les forces humaines et les richesses naturelles. Elle déprime l'individu en l'enserrant dans ses rouages administratifs, pédagogiques, judiciaires et militaires; illogiquement, en l'amoindrissant, elle lui impose des charges progressives, en nombre et en intensité, pour suffire à sa gestion dispendieuse, mégalomane, dissipatrice. Elle alimente les crises agricoles par la dépopulation, et les crises urbaines par la surpopulation. Elle contribue à la démoralisation par l'excès des concurrences, d'une part, la désorientation du courant intellectuel, d'autre part, dues à ses institutions fonctionnarisées.

(1) Les eaux de la Lys et de l'Espierre suffiraient à fertiliser les Flandres. Déversées dans la mer à marée basse, elles sont des plus préjudiciables à la pêche maritime et nuisent à la réputation balnéaire de Heyst et des environs.

Digitized by Google

Nous estimons les 0.7 de la population nécessaires à la production (agricole, maraîchère; bétail; poissons et mollusques; soie; cire et miel; horticulture et sylviculture). Cette proportion représente près de 4 producteurs pour 5 bouches humaines; elle doit, en outre, satisfaire le bétail, les nombreuses industries qui reposent sur les matières premières agricoles.

L'industrielle et populeuse Allemagne descendrait déjà, disent les économistes, à 0.36. Mettons 0.4. Ce ne sont plus que 2 producteurs pour 5 bouches humaines et des besoins industriels plus importants, puisque la population rurale défaillante y a émigré (1).

Cette proportion ne peut que s'amoindrir sous les atteintes de l'industrialisation progressive, des forces militaires de terre et de mer, du fonctionnarisme qui canalise les faiblesses grandissantes et établit en fait le collectivisme du socialisme théorique, ce collectivisme conspué partout. Descendue à 0.2 ou un producteur pour 5 bouches voraces, que devient l'équilibre des vies humaines? Est-ce une hypothèse pessimiste? Mais dans le Massachusetts, le rapport s'abaisse à un producteur pour 13 bouches et, dans le Rhode-Island, à un producteur pour près de 25 bouches. Ce serait la mort ou la guerre si la moyenne des États-Unis ne remontait à 0.54 pour la population rurale, supposant 1 producteur pour 2 bouches.

On ne peut compter sur le capitalisme agraire, exploitation financière fonctionnarisée en vue d'un haut rendement au plus bas prix de revient. Il vient et passe, après avoir extrait le suc vital de la terre, il laisse le désert derrière lui. Il ne va pas aux productions alimentaires dont le bas prix est nécessaire à la vie humaine; il s'applique aux denrées chères (épices, tabac, quinquina, thé), ou de haute valeur industrielle (sucre, alcool, caoutchouc, coton). Il n'essaie le bétail que si le terrain sans valeur lui procure le fourrage pour rien.

Cinq bouches qui se disputent un aliment useront de la ruse ou de la force brutale pour le conquérir. Foin des principes! Et la corruption, admirablement préparée par le fonctionnarisme et la bureaucratie, donne tout pouvoir, au-dedans, au parasi-

(1) En réalité, la population rurale émigre outre-mer; l'immigration industrielle est alimentée par les ruraux étrangers (flamands, italiens, slaves, etc.).

Digitized by Google

tisme religieux — qui n'est qu'un moyen de domination — et, au dehors, aux cupidités offensives ou défensives qui entraînent la guerre.

La guerre!... Pourtant l'antimilitarisme, qui a toujours existé dans les campagnes — et pour cause! — s'étend de plus en plus aux autres classes sociales. L'opposition grandit entre la politique ruineuse de la paix armée et l'urgence des armes vitales du travail. Elle n'est pas due à un sentiment antipatriotique, à la dérobade vis-à-vis d'un devoir aussi bien familial que national, pas plus qu'aux concepts d'une philosophie éclairée ou d'une religion sincère (les peuples religieux sont les plus belliqueux). C'est l'instinctive conviction de sa nuisance sur les intérêts primordiaux de la famille que l'on prive d'un membre jeune, fort, précieux pour la vie commune; du père-patron qui perd un associé, du producteur qui voit se réduire sa force d'action. Le caractère financier ou policier du militarisme moderne a contribué à la déchéance de l'ancien patriotisme belliqueux, lui-même relent de la haine des races. L'internationalisation des intérêts a noyé le vieux levain de rancune; le sens pratique tend à l'emporter. Si la France, riche, reste chauvine, l'Allemagne, si patriotique, commence à rechigner devant le minotaure militaire; les Grecs, quoique victorieux, en ont assez; le conflit balkanique a épuisé ses coopérants, les ruines intérieures sont certaines, le profit de la victoire reste des plus douteux et grevé de dettes ruineuses.

C'est le même instinct qui élève les masses, par la leçon du vote, contre les majorations exagérées des impôts. La vie enchérie par la spéculation, le fisc, le protectionnisme, soulève l'ouvrier contre l'insuffisance du salaire, le petit fonctionnaire contre son traitement de famine; la paisible ménagère se dresse furieuse contre la cherté des denrées; bref, notre époque de luxe exagéré chez les uns et de misère noire chez les autres, voit le réveil des dépendants contre les abus dont on ne peut justifier la raison d'être; car la mégalomanie et les vices de gestion ne seront jamais des excuses valables pour le travailleur.

La consultation entreprise par un journal français auprès de nos parlementaires sur la valeur de la représentation proportionnelle en Belgique, nous expose des défenses sans enthousiasme et non sans contradictions. Système équitable en soi, la

Digitized by Google

politique le pollue par la fraude, la corruption, les marchandages, les personnalités, l'omnipotence des groupements électoraux. Les parlementaires sont d'accord pour reconnaître que le parlementarisme n'y a rien gagné.

La politique nivelle donc l'effet des systèmes représentatifs les plus divers, elle gâte tout ce qu'elle touche, les programmes restent sans portée sur les élections, les défenses publiques cèdent devant le cambriolage clandestin des voix. Le vote obligatoire violente tout à la fois la volonté de l'individu et sa conscience.

Il n'en serait plus de même si, aux bas sentiments de la cupidité individuelle, on opposait les intérêts professionnels collectifs. La déception, toujours possible, serait encore due à l'arrivisme politique.

Le moyen de le prévenir serait de limiter le nombre des représentants. Les parlements nombreux versent inévitablement dans l'anarchie; les inévitables scissions des partis de progrès et de liberté se trouvent annihilées devant le bloc compact de la minorité réactionnaire. Celle-ci concentrant les appétits sans vergogne est bien plus divisée que ses adversaires, aussi le bloc devient-il pour elle une question de vie ou de mort. Le parlementarisme limité rassemble les talents véritables, il accroît les responsabilités, les personnalités disparaissent devant leur mission.

La représentation des intérêts sérieusement établie remettrait à sa place la régulatrice de l'activité physique et mentale des civilisations. L'agriculture coûte peu au contribuable; non entravée, elle est prospère et sa prospérité se réfléchit sur les centres urbains et industriels; elle nous vaut, par l'équilibre normal des échanges, la paix au dedans et au dehors.

Il faut rendre à l'agriculture le rang qui lui revient; il faut rendre à l'homme le travail manuel que l'école mal orientée a déconsidéré.

Politiquement, la campagne est jugée réactionnaire. Elle est plutôt conservatrice et son conservatisme est à méditer si l'on songe que sa routine équilibrait mieux les besoins que la science moderne déprédatrice de la terre (1) et sophisticatrice des pro-

(1) On voudra bien croire sur écrit cette affirmation d'un agronome doublé d'un naturaliste, et teinté d'économie politique.

Digitized by Google

duits. Elle reste évidemment conservatrice en matière religieuse, mais son fanatisme est l'œuvre de l'Église et l'intellectualité urbaine pouvait le combattre par la science agronomique elle-même — matérialiste par essence — à la condition de compléter son œuvre d'émancipation par une protection efficace contre l'oppression des clans réactionnaires. Les campagnes ne sont réactionnaires que parce qu'on les a dédaigneusement abandonnées à elles-mêmes. L'heureuse propagande des centres industriels agricoles prouve d'une façon péremptoire cette vérité qui n'est que trop connue; ce qui amène les conversions des ruraux, ce ne sont pas les principes politiques, dont leur liberté relative les désintéresse, mais précisément les intérêts matériels (syndicats d'achat, de vente, de fabrication, d'assurances, etc.), défendus par le libéralisme et appliqués à leur façon par les politiciens cléricaux (1).

LÉON DUMAS.

(1) Le Portugal, avec une population rurale de 66 p. c., réalise notre taux théorique. Le commerce d'exportation, évalué annuellement à 164 millions, comprend 60 p. c. de produits agricoles, et le commerce agricole intérieur est encore plus élevé. Quoique foncièrement catholique, le pays s'est émancipé de la tutelle de l'Église, il a proclamé la république, une république qui paraît stable malgré les divisions intestines et les assauts de la réaction. Depuis sa libération, le pays prend peu à peu un essor remarquable. Sa population est inférieure à la nôtre de 2 millions d'habitants; elle comprend 61 habitants par kilomètre carré (1900) contre 243 chez nous (1905). La campagne favorise donc le progrès quand on la délivre de l'oppression.

Digitized by Google

La paternité du retable de l'Agneau mystique.

Il n'y a probablement pas de peinture au monde qui ait soulevé autant de discussions que l'*Adoration de l'Agneau mystique*, conservée, en partie du moins, à la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand.

Trois versions ont cours, depuis des siècles, au sujet de la paternité de ce chef-d'œuvre :

a) L'auteur est Jean seul ;

b) Hubert et Jean Van Eyck ont travaillé en « collaboration » ;

c) Jean a achevé l'œuvre entreprise par Hubert.

Enfin, il paraît même qu'une quatrième théorie vient d'être formulée : Hubert serait le *seul* maître du tableau.

I. L'auteur est Jean seul.

Marcus van Vaernewyck, dans son petit poème *Nieu Tractaet ende corte beschryvinghe van Vlaanderen* (Gent, 1562), appelle « Meester Jan Van Eyck » le maître du retable de l'église Saint-Jean (Saint-Bavon). Seulement, six ans après, dans son *Spieghel der Nederlandscher Audtheyt* (Gent, 1568) et dans ses *Beroerlicke Tyden* (parus seulement en 1872, mais écrits à la veille de sa mort), il déclare expressément que Hubert fut l'initiateur de l'œuvre.

Albert Dürer, qui visita Gand en 1521, écrit : « Darnach sahe ich des Johannes Tafel ». On a beaucoup ergoté sur ce passage. D'aucuns interprètent : le tableau de Jean (Van

Digitized by Google

Eyck); d'autres : le tableau de l'église Saint-Jean; M. Weale propose même : le tableau de (la vision de) Saint-Jean.

En 1610, Gramaye dans ses *Antiquitates Brabantiæ* mentionne à Saint-Jean, la « tabula Adami et Evæ opus Joannis ab Eyck »; mais son dire resta sans grand écho.

Cette opinion n'eut donc guère de succès. D'ailleurs, tous les écrivains modernes s'accordèrent en général, depuis la découverte de l'inscription du retable à Berlin en 1822, à voir en Hubert le premier, et en Jean le second peintre du tableau.

Mais en 1883, M. A.-J. Wauters reprit l'opinion de la seule paternité de Jean dans son livre *La peinture flamande*, et c'est ainsi que s'est répandue dans le public la légende de Jean comme seul auteur du polyptyque. Voici comment l'éminent critique s'exprimait : « Le plan de l'ouvrage tracé, Hubert s'occupait sans doute à ébaucher l'ensemble lorsque la mort le frappa, en 1426; séduit par l'imposant spectacle que présentait la vaste et multiple composition ainsi esquissée, le donateur (c'est-à-dire Josse Vydt) pressa Jean d'achever l'ouvrage et celui-ci reprit l'énorme ébauche. Contrairement à l'opinion générale, nous croyons que l'œuvre entière a été peinte par lui. Elle ne fut achevée que six ans plus tard (p. 43). » Et plus loin : « Si ce nom d'Hubert, inscrit sur le cadre de l'Agneau mystique, passe avec quelque éclat à la postérité, il est donc permis de dire jusqu'à preuve du contraire, que c'est au génie de son frère qu'il le doit. A celui-là, à l'illustre Jean seul, le titre glorieux de père de la peinture flamande » (1re édition de 1883, reproduit dans les éditions postérieures, p. 47; cf. p. 49).

Certes, déjà vingt ans auparavant, M. Ch. Ruelens, dans ses Annotations sur l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle, t. II, p. XXXIX (1863), avait attribué la presque totalité de l'exécution du polyptyque à Jean seul, mais néanmoins il n'avait pas refusé absolument une part de l'œuvre au frère aîné. Il en fut de même de L. Kaemmerer (1898), Otto Seeck (1899), Carl Voll (1900). Certes, Voll alla jusqu'à attribuer tout le centre de l'Adoration à Jean (p. 51) et écrivit nettement: « Jean hat die Hauptarbeit geleistet » (p. 61), sans exclure pourtant la participation initiale d'Hubert.

De même, Max Dvoràk dans son *Rätsel* (1904), Friedlaender, H. Hymans, L. de Fourcaud dans *L'histoire de l'art* d'André Michel, tout en montrant une grande faveur pour Jean, par-

Digitized by Google

tagèrent néanmoins la paternité entre les deux frères. Et si M. Fierens-Gevaert, dans sa *Renaissance septentrionale* (p. 122), comme au tome I de ses *Primitifs flamands* (1912), admet la part prépondérante de Jean dans le chef-d'œuvre, c'est néanmoins en affirmant « l'impossibilité d'indiquer la part de chacun dans le polyptyque » (p. 120).

En somme, le seul représentant « pur » de la légende de Jean, comme unique auteur du retable de Gand, c'est M. A.-J. Wauters, dans son livre de 1883.

II. Collaboration permanente des deux frères.

Le premier qui ait émis l'idée d'une collaboration presque constante et intime entre les deux frères, c'est Louis Guichardin, dans sa *Description de tous les Pays-Bas* (1567) : « Giovanni, il quale dipingeva continualmente insieme con esso fratello ». Il est suivi par Karel van Mander dans son *Schilderboeck* de 1604. Copiés par les innombrables compilateurs du XVIII^e^ siècle et du XIX^e^ siècle, les bavardages d'atelier du peintre de Meulebeke ont eu un succès prodigieux. Et on en retrouve encore la trace dans une phrase malheureuse qui a échappé à M. Fierens-Gevaert (*La Renaissance septentrionale*, p. 213). M. Marks, *Hubert and John Van Eyck* (London, 1903) se prononce d'ailleurs pour la collaboration constante des deux frères à propos d'un autre tableau : « Les trois Maries au Sépulcre »; mais, faut-il le dire, sans aucune preuve.

III. Jean a achevé l'entreprise commencée par Hubert.

Pour le reste, tous les autres auteurs anciens et les critiques modernes sont d'accord pour attribuer l'œuvre à la participation successive des deux frères.

Cette affirmation a surtout pour elle la fameuse inscription du retable :

(Pictor) Hubertus e Eyck Major quo nemo repertus
Incepit pondus quod Johannes arte secundus
Frater perfecit Judoci Vyd prece fretus
Versus Sexta Maii vos collocat acta tueri.

Digitized by Google

Ce que nous traduisons avec l'abbé Coenen : « Le peintre Hubert Van Eyck, auquel personne n'a encore été trouvé supérieur, commença ce travail. Jean, son frère, émule dans l'art, l'acheva à la prière de Josse Vydt. Le 6 mai (de cette année du chronogramme 1432) vous met en face de l'œuvre peinte au verso. » Cette inscription, presque ignorée au XVI[e] siècle, fut copiée au début du XVII[e] siècle et retrouvée sous une couche de peinture à Berlin en 1822.

Qu'on le remarque bien; jamais personne, de tous ceux qui ont connu l'inscription, n'a songé à mettre en doute son authenticité. M. K. Voll, dont elle énerve singulièrement la thèse, en est réduit à déplorer sa découverte et à écrire cette boutade anti-scientifique : « Pour l'étude des débuts de l'art flamand, rien n'a été plus néfaste que l'inscription du retable de Gand ».

Comment se fait-il que cette inscription si claire, si explicite, ne fut pas signalée par le D[r] Joachim Münzer, de Nuremberg, qui visita le chef-d'œuvre à Gand, le 26 mars 1495, et le décrivit dans son *Itinéraire*; par Antonio de Beatis, qui se le fit montrer le 1[er] août 1517, et l'annota dans son *Diario*; par Albert Dürer, qui le vit le 10 avril 1521, et qui en dit deux mots dans son *Tagebuch*; par les deux Gantois Marc van Vaernewyck et Luc de Heere, tous deux fils d'artistes et personnages d'importance, qui célébrèrent le retable en prose et en vers au milieu du XVI[e] siècle? On a supposé que le retable est resté ouvert, le panneau central étant recouvert d'un rideau, que tirait le sacristain pour les visiteurs. Il est plus probable qu'ils n'y prêtèrent pas attention. En tout cas, l'inscription fut copiée vers 1567 par Christophe de Huerne, dans son Epitaphier resté manuscrit; en 1608, elle fut lue par le secrétaire communal Max Vrientius, par Aubert Le Mire (peut-être avant par Pierre Opmeer), et par Sanderus.

L'inscription est sinon l'œuvre de Jean, du moins d'un lettré, par exemple, d'un membre du clergé de l'église Saint-Jean. Quoi qu'il en soit, elle est contemporaine, et nous pourrions montrer des chronogrammes rédigés tout à fait de la même manière, dans plusieurs chroniques gantoises contemporaines.

Nous avons dit que l'inscription n'est mentionnée par les

Digitized by Google

voyageurs et les chroniqueurs que dès le milieu du XVII^e^ siècle; mais la tradition avait certainement gardé le souvenir d'une double participation.

Voici ce qu'écrit Antonio de Beatis en 1517 : « A ce que nous dirent les chanoines de Saint-Jean, ces figures furent peintes il y a cent ans par un maître d'Allemagne nommé Robert (lisez Hubert)... Et comme le maître susdit ne put l'achever, parce qu'il mourut, elle fut achevée par son frère, qui lui aussi était grand peintre » (*Diaire*, traduct. Fris, p. 58). A Gand, au début du XVI^e^ siècle, Hubert passe donc, à raison, pour le maître principal du tableau. Mais qui connaissait Hubert en dehors des Pays-Bas, lui qui avait vécu à Gand plutôt comme un homme privé? Tandis que Jean, chambellan de Philippe le Bon, chargé diverses fois de missions de confiance, portraitiste attitré des courtisans, avait joui partout d'une grande considération; peintre d'Arnulfini, Jean avait vécu à Bruges, métropole des Pays-Bas et centre d'art, et sa réputation s'était répandue jusqu'en Italie, où l'on se disputait ses productions. Les étrangers, particulièrement les Italiens, n'ont guère connu que le plus jeune des frères.

Or, c'est en Italie que paraissent les premières histoires de la peinture. Et Cyriaque d'Ancône (1485), Giovanni Sanzio, le père de Raphaël, et particulièrement Vasari, dans ses *Vita de piu' eccellenti pittori* (1550) se gardent bien d'oublier l'illustre « Giovanni de Bruggia », « il gran Joannes », mais ils ignorent complètement Hubert.

Luc de Heere dans son poème : « *Lof en prijs des wercs dwelc in S. Jans in de capelle es* », composé en 1559 et affiché en face du chef-d'œuvre, n'hésite pas, sous l'influence de Vasari, à exalter Jean bien au-dessus d'Hubert :

« A droite (du tableau) on voit se mêler aux princes et seigneurs
Le peintre princier qui acheva cette œuvre.
Avec le patenôtre rouge sur un costume noir;
Et son frère chevauche près de lui à l'avant-plan.
Lequel Hubert commença cette œuvre à sa guise.
Mais par la mort qui fauche tout, il dut cesser.
C'est ici qu'il est enterré, ainsi que sa sœur
Qui fit aussi de belles choses en peinture. »

Digitized by Google

Suit alors l'éloge enthousiaste du favori de Philippe le Bon et l'allusion au texte de Vasari.

Ainsi donc, de même que le médecin Münzer qui visita la chapelle de Vyt en 1495, Luc de Heere connaissait le fait que le maître qui avait commencé le tableau était enterré en face de l'œuvre.

Le *Hof en Boomgaerd der Poësien* de Luc de Heere parut en 1565. Son ami Marc van Vaernewyck, patricien, échevin, marguillier de Saint-Jacques, fonctionnaire, rhétoricien — en un mot l'homme de tous les souvenirs de Gand — reprend les indications de de Heere et affirme à son tour que Hubert, « qui lui aussi était peintre extraordinairement artiste », a commencé le tableau; et dans ce même *Spieghel der Nederlandscher Audtheyt* (1568), non seulement il répète qu'Hubert fut enterré dans la chapelle Vydt (1), mais il décrit sa pierre tombale et copie son épitaphe, qui donne la date du 18 septembre 1426. De plus, il nous révèle ce fait extraordinaire, que pour glorifier la valeur artistique de Hubert, ses concitoyens avaient suspendu dans une gaine de fer, au cimetière de Saint-Jean, le bras auquel avait appartenu cette main si habile! Enfin il confirme l'information de Luc de Heere, que les deux frères seraient représentés sur le volet de droite, parmi les juges intègres. Van Vaernewyck a répété d'ailleurs ce détail dans ses *Beroerlicke Tijden*. Mais qu'on ne l'oublie pas : pour lui comme pour de Heere, Jean est le « principal meester » (V. Fris, *Antiquités gantoises*, p. 325; H. Van Duyse, *Troubles du XVI^e siècle en Flandre*, t. I, p. 129).

Aubert Le Mire en 1608 dans son *Chronicon* répète : « Putatur autem tabula ista Gandensis ab Huberto Eyckio primum inchoata, Sed illo ex vivis sublato a Joanne fratre perfecta ».

Mais Gramaye dans ses *Antiquitates Brabantiæ* (1610) vint à parler de la « tabula Adami et Evæ, opus Joannis ab Eyck, inventum Justi Vitii domini Pamelæ », et dans cette affirmation catégorique, il fut suivi par quelques compilateurs.

Et c'est ainsi qu'au début du XIX^e siècle, on trouve deux tendances parmi les chroniqueurs de l'art flamand : les uns, peu nombreux, copiant Gramaye et attribuant tout le retable

(1) Cette opinion est discutée, à tort selon moi.

Digitized by Google

à Jean Van Eyck; les autres, beaucoup plus nombreux, suivant Karel Van Mander et parlant de la collaboration intime des deux frères.

Entre temps, l'inscription du retable fut remise au jour. Waagen (1822), suivi immédiatement par Liévin de Bast (1823) qui avait trouvé une copie imparfaite des quatre vers dans le manuscrit de Chr. de Huerne, rompit une lance en faveur de la priorité de Hubert et le proclama à bon droit le principal maître. Mais comme les vérités sont lentes à percer l'embroussaillement des légendes, il fallut vraiment attendre jusqu'au Dr Bode pour voir triompher définitivement la réalité proclamée par le chronogramme de 1432 (1).

Bode insista sur le fait indiscutable que Hubert van Eyck fut le véritable créateur du tableau, et il fut suivi par tous les critiques d'art de notre époque, — M. Voll excepté (2) — tels que Otto Seeck (1899), James Weale (1900-1908), Joseph de Smet (1900-1902), Salomon Reinach (1904), Durand-Gréville (1905-1910). Tous admettent que Jean a mis la dernière main au chef-d'œuvre.

Seulement, lorsqu'il s'agit de faire la part de contribution de Hubert et de Jean, on aboutit à une lamentable cacophonie. « Si l'on relit la série des auteurs, on trouve que presque chacune des figures de l'œuvre a été attribuée tour à tour à chacun des deux frères *par quelqu'un de compétent* et l'on se persuade vite que ce mode d'étude ne peut aboutir à aucune certitude. Il y a là une raison péremptoire. Pour l'un des deux maîtres, Hubert, on n'a aucun point de comparaison. Il n'existe aucune peinture sérieusement connue d'Hubert. Quant à Jean, toutes les œuvres certaines, datées, que l'on a de lui, sont postérieures à celle-ci; les non-datées paraissent l'être également, de telle sorte que les variations de technique que l'on peut relever soit dans l'Adoration même, soit entre l'Adoration et les œuvres subséquentes, pourraient n'être que les résultats de l'évolution naturelle de son talent. Il importe

(1) W. Bode, « La Renaissance au Musée de Berlin », *Gazette des Beaux-Arts*, 1887, t. I, p. 212.

(2) M. Voll, *Die Werke des Jean Van Eyck*, p. 34, 35, comme M. Kaemmerer, *Hubert und Jan Van Eyck*, p. 33-35, affirment la part prépondérante de Jean, mais admettent néanmoins la collaboration des deux frères.

Digitized by Google

de rappeler, du reste, que dans l'Adoration même l'unité d'aspect est très réelle, et qu'on ne saurait relever de disparate important » (1).

« Wenn man nichts Bestimmtes weiss, nehmen Fragen und Hypothesen kein Ende », dit à ce propos von Würzbach dans son *Niederländisches Künstler-Lexikon* (t. I, p. 504). « Immerhin ist es ein unerschöpfliches Thema für kritische Untersuchung und den Aufbau von Hypothesen, welche leider nur vor Gemälde gemacht werden können, welche im Laufe von fünf Jahrhunderten Unbilder aller Art und mehrere Restaurierungen erfahren haben. »

Dans sa *Renaissance septentrionale* (1905), M. Fierens-Gevaert prouve que la part de chacun est impossible à démêler (p. 176), et finit par « proclamer que les deux frères sont indissolublement unis dans la gloire du chef-d'œuvre » (p. 214).

James Weale, *Hubert and John Van Eyck* (1908), fait la part d'Hubert la plus large possible, mais ajoute : « After a careful study of all that has been written on the subject, I see no reason for changing my opinion *that the only portion* of the altar piece entirely due to John are both sides of the shutter of the face at which Adam and Eve are represented » (p. 56).

M. Durand-Gréville, *Hubert et Jean Van Eyck* (1910), après avoir constaté « qu'il n'est pas de tableau isolé ou même de fragment du retable de Saint-Bavon, qui n'ait été attribué à Jean par certains historiens d'art, à Hubert par d'autres », a abordé de front le problème de la séparation des deux parts. Pour lui, Hubert est l'idéaliste, le peintre aux points lumineux; Jean le réaliste, le peintre à la lumière calme. Tout l'extérieur du retable et presque tout l'intérieur est de Hubert; Jean n'aurait fait que les trois volets de l'intérieur, *Adam, Eve et les anges chanteurs*. Mais Durand-Gréville se hâte d'ajouter : « Ni au point de vue esthétique pur, ni à celui de l'exécution, aucune des parties du retable ne peut être comparée à ces trois volets, surtout à ceux d'Adam et d'Eve; aucune d'elles ne pourrait, comme ceux-ci, sans faiblir, être

(1) J. DE SMET, *Bulletin Soc. hist. de Gand*, t. VIII (1900), p. 73. Cf. le même, *Ibidem*, t. IX (1901), et *Inventaire archéologique de Gand*, t. II (1902), fasc. XXV.

Digitized by Google

mise en face des chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci et de Raphaël. Le retable de Gand est une œuvre hors pair, uniquement parce qu'il renferme deux ou trois morceaux dignes des plus hauts génies; sans ces morceaux, ils ne seraient que l'œuvre du peintre idéaliste, et l'admirable début d'une grande école d'art » (p. 42-43).

M. Fierens-Gevaert, dans *Les Primitifs flamands* (1912), t. IV, Additions et corrections, p. 3 : « ne croit pas que le catalogue de Hubert, établi par M. Durand-Gréville, s'appuie sur des bases inattaquables. M. Durand, dit-il avec raison, croit remarquer que Jean peint par tons unis et transparents, et que Hubert a recours à de légers empâtements. C'est, pensons-nous, prêter à Hubert Van Eyck une technique très tardive (milieu du XVI^e^ siècle) ». Hardiment, M. Fierens fait de Jean l'auteur des portraits des donateurs (*Les Primitifs*, t. I, p. 25), trouve même la main de Jean dans certains morceaux du panneau central, par exemple le paysage, et lui attribue les Anges chanteurs et musiciens avec Adam et Eve (p. 31) « Le grand mérite de Jean Van Eyck consiste dans l'unification du chef-d'œuvre qu'il garda six ans dans son atelier. Il est impossible qu'au bout de ce temps, l'illustre maître n'ait pas marqué le retable entier de son sceau. »

Le problème, on le voit, n'est pas résolu,..... pour la bonne raison qu'il est insoluble!

M. P. de Mont, résumant le débat dans *Vlaanderen door de eeuwen heen* (1912), t. I, p. 33, l'a très bien dit : « Het is waarschynlyk dat Huibrecht van ongeveer 1416 tot 1426 aan het polyptikon arbeidde, terwyl Jan, nadat het wellicht het laatste jaar was aangekocht geworden (?) door Vydt, er de onvoltooid gebleven deelen voltooide en de nog niet aangelegde geheel uitvoerde. Ondanks de pogingen van eene geheele reeks kunstvorschers is het nog steeds een open vraag, welk het aandeel was van elk van beide broeders in de uitvoering van het reuzengewrocht ».

IV. Hubert serait le seul auteur du retable.

On se rappellera qu'en 1883, M. A.-J. Wauters, dans *La peinture flamande*, galvanisa la légende que Jean seul aurait exécuté le polyptyque. Frappé entre temps par les preuves

Digitized by Google

fournies par les partisans de l'inattaquable authenticité de l'inscription du retable, et désireux sans doute de détruire la fable qu'il avait contribué à répandre, il se décida à défendre avec vigueur la thèse contraire. Reprenant, en les forçant, les thèses de Bode, de Jos. de Smet et de Weale, il prétendit, dans sa conférence donnée à Gand à la Société d'histoire (8 décembre 1909) et publiée depuis par la *Revue de Belgique*, attribuer une part presque exclusive à Hubert Van Eyck. D'une part, M. Wauters étaye sa thèse nouvelle sur un passage de l'*Itinéraire*, du Dr Münzer, qui vit le polyptyque en 1495 et qui, sans nommer Hubert, ne mentionne comme auteur du retable que le peintre enterré devant son œuvre; d'autre part, il s'appuie sur l'épitaphe connue de l'aîné des deux frères et sur la glorification posthume de Hubert par les contemporains, rapportée par Van Vaernewyck; enfin, il insiste longuement sur le texte de l'inscription. Et M. Wauters de conclure : « Le retable des frères Van Eyck devient le retable d'Hubert Van Eyck, affirmation qui fixe définitivement la prééminence artistique de celui-ci ».

Personne n'a admis cette conclusion et personne ne pouvait l'admettre, parce qu'elle est détruite par le texte capital : L'INSCRIPTION, dont d'ailleurs M. Wauters se réclame. Au fond, M. Wauters lui-même a mis soin de mettre une sourdine à sa bruyante affirmation. Voici ce qui lui échappe au cours de sa notice : « Soyons reconnaissants à Jean Eyck d'avoir complété les parties inachevées d'Hubert, avec une telle piété et un tel talent que *son intervention est demeurée indéfinissable* ». Et, plus loin : « Jean n'est intervenu que par le fait de la mort prématurée de son aîné, et la question de savoir quelles sont les parties qu'il a achevées passe dès lors au second rang » (1). Enfin, n'est-il pas curieux de trouver le passage suivant, de la plume du même écrivain, dans le *Bulletin des Musées royaux du Cinquantenaire*, à fin août 1912, à propos de Thierry Bouts le Jeune : « Celui-ci a achevé

(1) M. FIERENS-GEVAERT, dans une note de ses *Primitifs flamands*, t. IV, p. 3, a très finement ruiné les déductions de M. Wauters en s'appuyant sur une remarque fort judicieuse de M. G. Hulin : « elle permet de réfuter la thèse qui attribue le polyptyque tout entier à Hubert Van Eyck ».

Digitized by Google

l'œuvre de son père avec la même conscience et le même soin respectueux que Jean Van Eyck compléta l'*Adoration de l'Agneau mystique* d'Hubert. Il est assez curieux de noter à ce propos que chacun des deux ouvrages réclame six ans pour être achevé et exposé ».

On le voit : la légende d'Hubert, comme seul maître du polyptyque, ne se créera pas aussi facilement que celle forgée jadis autour du nom de Jean.

CONCLUSION.

Le retable de l'*Adoration de l'Agneau mystique* est l'œuvre commune de Hubert et de Jean Van Eyck. C'est ce qu'affirme expressément l'inscription. Nous le répétons : personne n'a contesté et personne ne contestera son indiscutable authenticité. Certes, elle proclame que le *pictor Hubertus* fut *major quo nemo repertus*, mais elle ajoute qu'il commença l'œuvre (*incepit ponduſ*) et que son frère Jean l'acheva (*Johannes frater perfecit*).

V. Fris.

Digitized by Google

L'arrestation d'Ernest Olivette [1]

Au bureau, on paraissait ne rien connaître encore. Mais ses collègues lui trouvèrent un air singulier, ce qui lui valut de mornes facéties et deux ou trois plaisanteries si anciennes qu'on n'en savait plus l'inventeur. Olivette secouait la tête en souriant et haussait les épaules. Il finit par demander au père Bonhomme, un vieil employé qui travaillait à côté de lui :

« Dites donc, Bonhomme, vous n'avez pas lu les journaux? »

Il déploya lentement le *Clairon de Paris* et montra son portrait. Aussitôt, les moqueries cessèrent; le journal passa de mains en mains; on examina longuement l'effigie. Alors, Ernest Olivette se sentit revêtu d'un étrange prestige : il n'était plus un obscur exemplaire de l'humanité anonyme, une tête au hasard dans l'innombrable troupeau; quelque chose qui ressemblait à la gloire le tirait de l'ombre, l'égalait à ceux dont le nom est familier aux foules. Pendant quelques secondes, il savoura ce délicat plaisir, puis il dit :

« Lisez donc, Bonhomme, ce qui a pour titre : *Un fait inouï*. C'est mon histoire. »

Le vieux Bonhomme déchiffra le récit d'une voix monotone et bégayante, au milieu d'un silence absolu. Et, jusqu'à midi, le personnel de la comptabilité, réuni autour d'Ernest

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 1er juin 1913.

Digitized by Google

Olivette, discuta fiévreusement l'aventure. L'opinion presque unanime flétrit d'aussi misérables procédés de gouvernement, et quelques très anciens employés seulement, hommes d'ordre, disaient-ils, et partisans de la méthode autoritaire, osèrent invoquer en faveur de M. Bonenfant-Giverny les circonstances atténuantes.

Quand ils se séparèrent pour le déjeuner, tous les collègues d'Olivette vinrent, l'un derrière l'autre, lui serrer la main affectueusement, pour exprimer leur sympathie. Il sut dire à chacun une parole aimable, et il semblait un ministre en voyage qui reçoit, à l'hôtel de la sous-préfecture, le corps des fonctionnaires et les notables habitants.

L'après-midi, l'émotion étant calmée, le travail reprit; mais, parfois, au milieu des calculs, tandis que s'élaboraient les comptes, les factures et les bordereaux, un mot échappé attestait que l'arrestation d'Ernest Olivette occupait tous les esprits. Aussi, le labeur fut-il de nouveau suspendu quand, vers trois heures, le garçon de bureau vint remettre au comptable la carte d'un visiteur qui insistait vivement pour le voir. Olivette lut à haute voix : *Paul Rouleau, rédacteur à la Bouche d'or.* Il ajouta, satisfait et plein de déférence :

« Il est bien aimable de se déranger pour moi, ce monsieur. »

Il regrettait seulement de ne plus posséder aucun portrait.

M. Paul Rouleau vint à sa rencontre, la main tendue, l'air anxieux, et s'informa de sa santé dès l'abord :

« Comment allez-vous, cher monsieur? Pas trop mal? Vraiment, pas trop mal?

— Très bien, répondit Ernest Olivette.

— J'étais allé chez vous, continua M. Paul Rouleau, pensant vous trouver au lit, après l'émotion bien compréhensible que vous avez éprouvée et les brutalités dont vous avez été victime. M^me^ Olivette, qui a bien voulu me recevoir, m'a dit que vous avez eu le courage de vous traîner jusqu'ici... Vous

Digitized by Google

savez que votre affaire est appelée à un grand retentissement ; mon ami Lucien Poucet s'en occupe sérieusement, et vous pensez bien que toute la presse d'opposition le suivra. D'ailleurs, je me hâte de le dire, cher monsieur, la politique ne joue ici qu'un rôle tout à fait secondaire, bien entendu ; il s'agit avant tout de faire respecter les droits de l'homme et du citoyen, les droits naturels... vous comprenez...

— En somme, qu'est-ce que vous comptez faire? » demanda Olivette, un peu inquiet. »

M. Paul Rouleau, ayant remarqué son léger trouble, s'empressa de le rassurer :

« Ne craignez rien, cher monsieur ; votre repos ne sera pas troublé. Vous avez une vie paisible, et vous aimez votre tranquillité ; c'est trop légitime. Vous resterez en dehors des luttes politiques. C'est à peine si votre nom sera prononcé. Tenez, cher monsieur Olivette, on ne vous demandera qu'une chose.

— Laquelle?

— Presque rien. Voici : nous organisons une grande réunion, pour protester contre les arrestations d'hier, contre la vôtre surtout, qui est la plus scandaleuse. Hé bien, nous serons heureux, très heureux, je vous assure, si vous voulez bien nous faire l'honneur d'assister à cette manifestation, à côté de nous, sur la tribune. Et même, mon cher.. savez-vous ce qui serait parfait? Vous devriez prononcer quelques mots, pas un discours, quelques phrases simplement...

— Non, répondit en riant Ernest Olivette, je ne suis pas orateur. Je n'ai jamais parlé en public, sauf à une assemblée générale des *Mutualistes du dixième.*

— Et je suis sûr que vous vous en êtes tiré aussi bien que n'importe qui.

— Non, répéta Olivette, ces messieurs parleront beaucoup mieux que moi. Même, il est préférable que je n'assiste pas

Digitized by Google

à votre réunion; les patrons n'aiment pas qu'on se fasse remarquer ; et moi, j'ai une femme et un enfant à faire vivre.

— Nous en recauserons, si vous le permettez, » répondit M. Paul Rouleau.

Ils se quittèrent avec de grandes marques d'amitié.

« Quelle affaire! pensait Olivette. Cela m'amusera de la suivre en spectateur. Bah! cela ne peut pas me faire de tort. »

Il reprit ses comptes; mais son travail ne l'intéressait plus; et, deux ou trois fois, ses collègues le virent poser la plume, s'accouder parmi ses papiers et contempler fixement, par delà les vitres, le petit carré de ciel qu'on apercevait. Puis, sa besogne l'occupa de nouveau ; il oublia l'aventure de la veille, le portrait, les journalistes ; à l'heure accoutumée, il partit avec les autres, en parlant de choses indifférentes.

En chemin, ses pensées étaient calmes, ainsi qu'à l'ordinaire, et il songeait aux menus soucis de sa vie. Il s'arrêta devant la vitrine d'un magasin, pour admirer, comme il faisait chaque jour, une statuette mythologique dont il souhaitait orner la cheminée de son salon. Plus loin, la querelle de deux cochers le divertit; puis il examina des cartes postales à la devanture d'un papetier. Il éprouvait la joie quotidienne de marcher, après le long travail sédentaire.

Son concierge, qui le guettait, lui dit :

« Il est venu six personnes pour vous voir, monsieur Olivette. Il y a deux messieurs qui sont montés chez vous.

— C'est à cause de mon affaire », répondit Ernest Olivette.

Sa femme lui conta qu'elle avait reçu MM. Henry Guillaumard, de la *Trompette*, et Arthur Timolin, de l'*Incorruptible*, venus tous deux aux nouvelles. Ils l'avaient priée de confirmer le récit de leur confrère Poucet; puis, ayant noté ses

Digitized by Google

paroles et promis de les reproduire fidèlement, ils s'étaient retirés en annonçant une prochaine visite, car ils désiraient vivement connaître le comptable.

« Si cela continue, dit Ernest Olivette, je vais être célèbre avant la fin de la semaine. Figure-toi, ma chérie, qu'on veut m'exhiber en public comme une bête curieuse. »

Il en riait, mais au fond de lui-même, il éprouvait quelque vaniteux plaisir. Et, pendant le dîner, il montra la plus joviale humeur, taquina gaiement le petit Jacques et, au dessert, embrassa sa femme Jeanne, par manière de plaisanterie.

Or, comme ils quittaient la table, la jeune bonne provinciale qui les servait annonça que deux visiteurs désiraient s'entretenir avec M. Ernest Olivette. L'un d'eux était M Lucien Poucet.

« Qu'est-ce qu'ils me veulent encore? s'écria Olivette avec un peu d'impatience. Qu'on me laisse tranquille chez moi, au moins! »

Il aimait la douceur des soirées familiales et l'honnête joie d'attendre, près de l'épouse et de l'enfant, l'heure du repos. Mais il se résigna : puisque le hasard lui conférait une soudaine notoriété, il devait en subir les ennuis, comme il en appréciait les satisfactions.

« C'est encore moi, dit M. Lucien Poucet en souriant. Permettez-moi de vous présenter mon ami, M. Hourdel, président du Comité républicain de l'arrondissement.

— Je suis heureux de vous serrer la main, dit M. Hourdel, et je suis de cœur avec vous, monsieur Olivette. »

Ils échangèrent des félicitations courtoises et s'assirent autour d'un carafon qu'Olivette avait aussitôt demandé.

« Vous savez, commença M. Poucet, que le *Clairon de Paris* et plusieurs autres journaux organisent un grand meeting samedi. Rouleau vous en a parlé, et il paraît que vous avez accepté de figurer sur l'estrade, au milieu de nous.

Digitized by Google

— Moi, j'accepterais volontiers, répondit Olivette, mais mon patron n'aime pas du tout qu'on s'occupe de politique... »

M. Hourdel intervint alors :

« Ne craignez rien; nous connaissons votre patron; j'irai le voir demain; je lui ferai comprendre que votre présence à notre réunion est toute naturelle; et même, monsieur, je dirai qu'il est de votre devoir d'y assister. Car enfin nous voulons affirmer un principe... nous voulons célébrer une idée... et ce principe, monsieur, et cette idée, personne aujourd'hui ne les symbolise aussi complètement que vous... Vous êtes un symbole, monsieur Olivette... Nous avons un idéal de justice, de liberté, de fraternité, et vous êtes la preuve vivante que, sous le ministère de M. Bonenfant-Giverny, il n'y a ni justice, ni liberté, ni fraternité... Votre présence, monsieur Olivette, sera le plus terrible et le plus éloquent réquisitoire que nous puissions prononcer contre le président du conseil. C'est entendu, n'est-ce pas? Je vous promets que votre patron n'y fera aucune objection, bien au contraire.

— Allons, répondit Ernest Olivette, je veux bien. Savez-vous ce que me disait M. Rouleau, cet après-midi? Il me demandait de prononcer un discours.

— Excellente idée, s'écria M. Poucet. Un discours, c'est peut-être beaucoup, mais quelques paroles familières, sans prétention, où l'on sentirait la sincérité et l'émotion. Excellente idée, je vous assure. »

Olivette caressait doucement sa barbe et souriait. M. Hourdel insistait, plein de vivacité chaleureuse et persuasive :

« Mais oui, mais oui, c'est un véritable devoir pour vous, monsieur Olivette. Vous avez un rôle social à jouer, un geste nécessaire à faire... Nous voulons rétablir la liberté dans notre malheureux pays; refuserez-vous de nous y aider? Le refuserez-vous, monsieur Olivette?

Digitized by Google

— Non, bien sûr, » répondit-il.

MM. Poucet et Hourdel n'eurent pas de peine à le convaincre. Car il était, comme sont les hommes, accessible à l'orgueil et prêt à croire aisément que le sort l'avait fait naître pour de grandes choses.

A 10 heures, MM. Henry Guillaumard et Arthur Timolin survinrent. La séance continua autour de la table, et Olivette réclama de nouveaux flacons pour les arrivants.

« Ça marche très bien, dit M. Guillaumard. Tous les ouvriers que j'interroge me disent : « On n'en veut plus, de « ce ministère-là ! On ne peut plus sortir dans la rue, main- « tenant, sans risquer d'être conduit au poste, comme Olivette. » J'ai fait la leçon aux camelots de la *Trompette*, qui vont donner le mot d'ordre à leurs collègues. La population marchera, si seulement on l'entraîne un peu.

— Cela ne fait aucun doute, appuya M. Timolin. Et notre meeting, donc ! Quel succès ! Figurez-vous, monsieur Olivette, que les socialistes nous font déjà des avances ; ils voudraient y participer ; moi, je ne demande pas mieux : plus nous serons nombreux pour taper sur Bonenfant-Giverny, plus nous aurons de chances de le déboulonner.

— Ecoutez, » dit Ernest Olivette.

Ils entendaient, au dehors, une rumeur confuse ; la fenêtre ouverte, les clameurs se précisèrent, et ils perçurent distinctement, scandés sur l'air des *Lampions*, les cris de : *Liberté... Olivette... Liberté...* qu'accompagnaient des vociférations diverses peu flatteuses à l'égard de M. Bonenfant-Giverny.

« Ce sont les camelots de la *Trompette* », dit M. Guillaumard.

Ils se penchèrent vers la rue : derrière un petit groupe gesticulant et hurlant, une foule assez nombreuse se laissait conduire et poussait aussi des imprécations. Alors, Ernest Olivette, un peu grisé, agita les bras pour saluer le peuple.

Digitized by Google

III

Dans l'après-midi du jeudi, les camelots de M. Henry Guillaumard, grossis d'une petite troupe qu'avait enrôlée M. Lucien Poucet, se rencontrèrent, sur le boulevard des Capucines, avec une vingtaine d'agents. Les manifestants avançaient en colonne et criaient : *Liberté... Olivette... Démission...*; les gardiens de la paix s'efforcèrent de les disperser, mais leurs adversaires, plus nombreux, n'eurent pas de peine, après une feinte habile, à reconstituer leur phalange un peu plus loin et continuèrent leur marche bruyante.

Au coin de la rue Drouot, un nouvel engagement se produisit ; un contingent de police plus redoutable, conduit par un officier de paix, déboucha brusquement sur le boulevard, et les hommes de MM. Guillaumard et Poucet s'enfuirent après une courte lutte. Cependant, une sourde agitation subsista jusqu'au soir ; quelques arrestations furent opérées.

Quand Ernest Olivette rentra chez lui, en parcourant quatre ou cinq journaux qui traitaient de son aventure, il observa que deux agents montaient la garde devant sa porte. D'abord, il se contenta de sourire, mais le vendredi, ayant retrouvé les factionnaires à leur poste, il s'approcha d'eux familièrement, leur demanda, le chapeau à la main, s'ils allaient encore l'arrêter, priant qu'on voulût bien, au moins, lui dire quels actes délictueux ou criminels il avait commis et pour quelles raisons la police le surveillait comme un malfaiteur. Or, la scène fut aperçue par quelques ménagères aux aguets, et, contée çà et là, contribua beaucoup à grandir le prestige d'Ernest Olivette parmi les habitants du quartier.

Il attendait le meeting avec inquiétude. Le samedi, ses collègues, qui l'examinaient, aperçurent son trouble ; chez lui, au dîner, son émotion fut visible, malgré ses efforts, et la tendresse attentive de sa femme Jeanne ne réussit pas à le

Digitized by Google

distraire. Il demeurait penché vers la feuille où M. Lucien Poucet avait inscrit son discours; et il s'évertuait à en répéter les phrases avec une patience d'écolier.

A huit heures, MM. Hourdel et Guillaumard vinrent le chercher. Il portait une redingote, et, de la manche droite, lustrait son chapeau de soie.

« Vous n'êtes pas trop ému? demanda M. Hourdel.

— Moi? Ému? répondit Ernest Olivette avec un gros rire. Vous ne me connaissez pas, monsieur Hourdel. Je n'ai jamais été aussi calme. »

Ils partirent. Sur le trottoir, Olivette s'avançait gravement, ayant à sa gauche M. Hourdel, et M. Guillaumard à sa droite; derrière eux, modeste et timide, se hâtait Mme Olivette, qui tenait par la main le petit Jacques. Çà et là, ils saluaient des passants; aux portes et aux fenêtres, des visages curieux contemplaient le groupe sévère.

A la porte de la salle, ils rencontrèrent MM. Lucien Poucet et Arthur Timolin qui les attendaient avec les principaux membres du comité. Et aussitôt, M. Poucet s'écria :

« Le voilà ! Voilà notre ami Olivette ! Messieurs, je vous présente notre excellent ami, M. Ernest Olivette. »

Ce furent de longs saluts et d'innombrables poignées de main. Devant le comptable, des figures inconnues défilèrent, pareillement déférentes et sympathiques, et les mêmes voix répétèrent :

« Croyez bien, citoyen, que nous sommes avec vous.

« Tout le pays est avec vous, monsieur Olivette.

« Vous êtes la victime d'un bien triste régime.

« Ne perdez pas courage; votre malheur ne sera pas inutile.

« Nous saurons vous venger, allez, monsieur Olivette. »

Il s'inclinait, souriait, remerciait, balbutiait. Puis, le cortège se forma, pour gagner l'estrade; en tête, venait M. Hourdel, flanqué d'Ernest Olivette et de M. Lucien

Digitized by Google

Poucet; les autres suivaient, un peu plus loin. On attendait deux députés, le progressiste Cormelin, et le socialiste Grout, qui avaient promis leur concours. Olivette entendait, parmi les clameurs, un cri répété : *Vive Olivette! Vive Olivette! Vive Olivette!*

Le bruit se répandit promptement qu'il était dans la salle. Alors, tous les regards se fixèrent sur lui; des gens se dressèrent sur la pointe des pieds; d'autres escaladèrent les chaises et les banquettes; l'assemblée devint houleuse; une rumeur sourde, que dominaient des cris stridents, attestait l'impatiente ardeur de la foule.

M. Hourdel, ayant agité longuement la sonnette, consulta l'assistance sur le choix du bureau. Le nom de M. Lucien Poucet fut acclamé pour la présidence, et le rédacteur du *Clairon de Paris*, assisté de ses confrères Guillaumard et Timolin, prit place au fauteuil, devant le tapis vert qui recouvrait les tréteaux. Aussitôt, il commença l'important discours qu'il avait préparé. Ernest Olivette, un peu troublé, observait l'orateur, afin d'en tirer profit pour sa propre harangue; mais M. Rouleau, lui touchant doucement l'épaule, l'avertit que MM. Cormelin et Grout, enfin arrivés, avaient exprimé le désir de le connaître.

« Enchanté de vous voir, cher monsieur, dit M. Cormelin. Je vous remercie d'avoir bien voulu venir à cette belle manifestation; je vous en remercie au nom du pays tout entier. Vous avez su comprendre que, si votre personne, permettez-moi de vous le dire, importe peu dans cette affaire, tous les vrais amis de la liberté vous considèrent comme un symbole et comme un drapeau... oui, comme un drapeau et comme un symbole. »

Avant qu'Olivette eût pu répondre, M. Grout lui avait saisi un bouton de la redingote, l'attirait et disait :

« Nous autres socialistes, nous ne vous connaissons pas, et nous ne savons pas, nous ne voulons pas savoir si vous êtes

Digitized by Google

pour ou contre la société capitaliste. Nous savons seulement que vous êtes une de ses victimes, et cela suffit, citoyen Olivette, pour vous assurer notre sympathie. »

De nouveau, M. Paul Rouleau lui toucha le coude et murmura :

« Attention! C'est votre tour bientôt. »

Il éprouva subitement une violente émotion. Volontiers, il eût fui; mais déjà M. Lucien Poucet prononçait :

« Citoyens, je m'excuse d'avoir retenu si longtemps votre bienveillante attention, et je me hâte de donner la parole à celui qui est véritablement le héros de cette magnifique soirée, parce qu'il a, plus que tout autre, souffert de l'odieux régime que nous dénonçons aujourd'hui... Je donne la parole au citoyen Ernest Olivette. »

Une grande acclamation retentit, qui se prolongea longuement : applaudissements, bruits de chaises et de lourdes cannes sur le plancher, voix innombrables perdues dans le tumulte. Le fracas, peu à peu, s'apaisa; mais, quand Ernest Olivette fut debout, tenant la feuille dans sa main tremblante, il y eut une violente reprise du vacarme. Il dut attendre que fût calmée cette ovation frénétique.

Il avait soigneusement appris son allocution familière, œuvre de M. Lucien Poucet, et il sut la débiter avec une suffisante assurance. Elle n'était point maladroitement tournée, et presque chaque phrase en fut acclamée; peu à peu, la voix de l'orateur s'affermit, grandit, devint sonore et claironnante pour la période finale :

« Lorsque le malheur d'un homme provoque chez ses concitoyens l'horreur d'un régime arbitraire et détestable, lorsqu'une infortune privée stimule les courages, réveille les énergies, tend toutes les volontés vers le bien public, il faut se réjouir de ce malheur, il faut bénir cette infortune. Aussi, je considère mon arrestation comme un événement particulièrement heureux, puisqu'elle a suscité dans le peuple de

Digitized by Google

Paris une si salutaire, une si féconde indignation. Vous saurez faire justice, citoyens, d'un gouvernement qui est tombé si bas dans l'iniquité, dans la folie, dans le crime. »

Il y eut un grand enthousiasme parmi l'assistance, et M. Lucien Poncet ne put, dès lors, obtenir le silence. Les autres discours furent écoutés sans attention; cependant, on applaudit le député Cormelin, quand il annonça qu'il interpellerait le président du conseil sur l'arrestation d'Ernest Olivette. Les plus forcenés vociféraient des insultes à l'adresse de M. Bonenfant-Giverny, exigeant sa démission, sa comparution devant les tribunaux, sa condamnation. On criait : « Vive le Roy! » et « Vive la Sociale! » et cela ne manqua pas de produire quelques bagarres, mais les antagonistes se réconciliaient aux cris unanimes de : « Vive Olivette! Vive Ernest! »

La sortie eut lieu dans un désordre extrême. Quand Olivette descendit de l'estrade et se dirigea vers la porte, un groupe d'amis zélés l'enveloppa ; dans les remous de la cohue, il oscilla, porté à droite, puis à gauche, poussé en avant, ramené en arrière; il agitait les mains et clamait des paroles incompréhensibles.

Au dehors, des gardes municipaux et des agents surveillaient les abords de la salle. Les manifestants montraient une turbulence enfantine; il y eut encore quelques collisions, d'inévitables bagarres, des arrestations. L'ardeur de la foule s'en accrut; une voix cria :

« Faites attention, citoyen Olivette, ils vont encore vous boucler. »

Aussitôt, autour d'Ernest Olivette, un bataillon de défenseurs se groupa; en bon ordre, la petite troupe défila devant les gardiens de la paix, farouche, avec un air de bravoure et de bataille. M. Lucien Poucet avait conseillé de ne point crier d'insultes ni de menaces à l'adresse de M. Bonenfant-Giverny et d'éviter tout vocable subversif. Et, docile, la

Digitized by Google

cohorte s'en allait par les rues, chantant : « Viens, poupoule... » et se remémorant d'anciens refrains militaires ; par intervalles, on criait aussi ; « Liberté... Olivette... » Après une demi-heure de marche, les gaillards s'apaisèrent et commencèrent de s'ennuyer ; alors, pour se distraire, deux citoyens s'emparèrent d'Olivette, le hissèrent sur leurs épaules, et il parut ainsi dans le faubourg Saint-Martin, cahoté par ses porteurs, cramponné à leur cou, le sourire aux lèvres. Quand on criait : « Vive Olivette ! » il agitait son chapeau, pour remercier. Il échangeait des plaisanteries avec ses compagnons, et chacun le jugeait joyeux camarade, familier et sympathique.

Devant sa porte, on le déposa sur le trottoir, et il dut encore serrer des mains, répondre à mille paroles, saluer, prononcer une nouvelle allocution ; on le traîna jusqu'à un petit café proche, où il lui fallut boire et pérorer. A 2 heures du matin, on finit par le laisser tranquille ; quand il fut seul dans sa chambre, près de sa femme radieuse, il vit que sa redingote était déchirée, maculée de poussière et de boue, et son chapeau perdu. Et cela gâta un peu la joie de son triomphe.

Cette importante réunion fut longuement contée par la presse, le lendemain. Une dizaine de journaux exhibèrent des portraits variés d'Ernest Olivette ; quelques feuilles ayant envoyé au meeting d'authentiques photographes, imprimèrent des visages à peu près exacts ; la plupart, ignorant l'aspect du comptable, eurent recours à leur vieille collection de clichés, et l'on put lire, sous les images du président Félix-Faure, de Jules Simon et du tsar Nicolas, la mention uniforme : M. Ernest Olivette.

A la Chambre, le lundi, le président annonça qu'il avait reçu de M. Cormelin une demande d'interpellation « sur les douloureux événements du 1er mai et sur les inexplicables arrestations opérées au cours de cette triste jour-

Digitized by Google

née, notamment sur celle de M. Ernest Olivette. » Cette lecture produisit un violent tapage; de sa place, M. Cormelin demanda que la discussion fût fixée au plus proche vendredi; on l'applaudit, mais les chefs de la majorité gouvernementale, MM. Hesselines et Petitcolin, proposèrent de renvoyer le débat à la suite des autres interpellations. M. Bonenfant-Giverny intervint alors; il était prêt, disait-il, à répondre aux questions de M. Cormelin, et il désirait, étant l'ennemi de toute équivoque, s'expliquer le plus tôt possible, car il avait agi pour le bien public, le maintien de l'ordre et la sécurité des honnêtes gens. Au centre, on cria : « Et Ernest Olivette, ce n'est donc pas un honnête homme? » M. Bonenfant-Giverny descendit de la tribune avec sérénité; la discussion fut fixée au vendredi suivant, à une grosse majorité.

(*A suivre.*) MAURICE DARIN.

Digitized by Google

La Revue de Belgique

à Paris.

Un geste malheureux.

Vous avez lu, comme moi, le récit de l'incident qu'a provoqué le général Pau au Palais-Bourbon. Un obscur député, après avoir déclamé pendant trois heures contre le projet de loi militaire, crut nécessaire de faire remonter l'état d'infériorité où allait se trouver la France, si l'on n'y prenait garde, « à l'incurie » des grands chefs. La remarque déplut au général Pau, qui, en qualité de commissaire du gouvernement, était assis derrière son ministre. Ne pouvant répliquer, le général se leva et fit mine de s'en aller. Il n'en fallait pas tant pour mettre une partie des députés hors de leurs gonds. MM. Barthou et Etienne eurent toute la peine du monde à calmer leurs collègues, dont certains poussaient des hurlements de damnés.

Faut-il tirer la moralité de l'incident? Ce n'est pas bien difficile. Il serait prudent, à l'avenir, de ne plus mêler d'épaulettes aux redingotes de nos honorables. L'armée ne devrait servir, à la Chambre, qu'à expulser les membres atteints d'hydrophobie. Vouloir l'admettre « aux honneurs de la séance », c'est oublier qu'il y a entre le régime parlementaire et le régime de la caserne plus qu'une muraille de Chine. La séparation des pouvoirs, inscrite dans notre Constitution, n'est qu'une mazette, si on la compare au divorce de mentalité, dont on a eu, l'autre jour, l'attestation aussi fâcheuse qu'éloquente.

R.

* * *

Après le divorce.

Deux époux ont divorcé. De leur mariage est née une fillette que le tribunal n'a confiée ni au père, ni à la mère, mais aux grands-parents paternels; la Cour, infirmant ce jugement, décide que l'enfant sera remise à ses grands-parents maternels. A quelques jours de là, le père assassine la mère. Il parait, dès lors, que l'arrêt de la Cour ne peut être exécuté: la mère étant morte, il n'est plus possible légale-

Digitized by Google

ment, paraît-il, de donner la petite-fille à sa grand'mère maternelle, et rien, paraît-il encore, ne peut plus désormais empêcher, juridiquement, la remise de la pauvrette à son père assassin. Il ne méritait pas, avant de devenir assassin, d'assumer la responsabilité d'élever cette enfant; mais, maintenant, puisqu'il n'y a plus de mère, c'est le papa, le bon papa meurtrier, qui se chargera de la fillette.

Thomas de Quincey classait l'assassinat au nombre des beaux-arts. Il importe, pour combler une lacune intolérable dans l'œuvre incomplète des juristes, qu'un de nos plus brillants docteurs en droit choisisse promptement ce sujet de thèse nécessaire: De l'assassinat considéré comme une cause de réhabilitation juridique.

Je plaisante, et j'ai tort. Parmi les nombreuses imperfections de notre législation civile, l'une des plus regrettables et des plus malfaisantes est, sans doute, l'incohérence navrante des décisions de justice qui règlent le sort des enfants après les jugements de divorce. Que la question soit complexe, diverse, difficile, je l'accorde; quand un père et une mère se disputent un garçonnet ou une fillette, s'insultent, se calomnient, rivalisent de violence et de perfidie pour démontrer mutuellement leur indignité, il est souvent malaisé de discerner où est l'intérêt véritable de l'enfant. Mais la loi, vraiment, est par trop sommaire; l'article 302 du Code civil dit simplement: « Les « enfants seront confiés à l'époux qui a obtenu le divorce, à moins « que le tribunal, sur la demande de la famille ou du ministère « public, n'ordonne, pour le plus grand avantage des enfants, que « tous ou quelques-uns d'entre eux seront confiés aux soins soit de « l'autre époux, soit d'une tierce personne. »

En fait, le sort des enfants est à la direction des juges; ils le règlent comme ils peuvent, au mieux, selon les circonstances et les vraisemblances, et ils sont pleins de bonne volonté; mais comment pourraient-ils être complètement, exactement renseignés? Ces graves affaires, déformées de part et d'autre par les soins des avoués matois et des avocats, sont liquidées en quelques minutes d'audience; et les magistrats, quand ils rédigent leur jugement, ne savent jamais très bien s'il est équitable ou si, révoltant d'iniquité, il ne va pas susciter quelque drame.

C'est un problème difficile, encore une fois. Le législateur a jugé commode de l'éluder et de s'en remettre aux juges pour donner, tant bien que mal, une solution précaire à chaque cas particulier. Mauvaise méthode, que ne corrige guère une pratique hasardeuse et confuse.

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

Notes sur le Théâtre.

Nous avons eu, dans la deuxième quinzaine de mai, deux ouvrages dramatiques inspirés des livres sacrés : le 22, à l'Odéon, *Moïse*, tragédie en cinq actes, de Chateaubriand, et, le 27, sur la scène du Châtelet, *Marie-Madeleine*, pièce en trois actes, de Maurice Maeterlinck.

La tragédie de Chateaubriand, bien qu'on la puisse lire dans les éditions complètes de ses œuvres, n'est, je crois, guère connue. Mise à part la romance célèbre :

Combien j'ai douce souvenance...

Chateaubriand poète est à peu près ignoré et cette ignorance est sans dommage pour sa gloire. Il tenait naturellement beaucoup à ses médiocres vers, et particulièrement, paraît-il, à cette tragédie de *Moïse*, que la Comédie-Française faillit représenter en 1828 et qui ne le fut qu'en 1834, par les soins du vaudevilliste Carmouche, alors directeur du théâtre de Versailles; dans une conférence historique et anecdotique, M. Léo Claretie a dit dans quelles conditions déplorables et avec quel insuccès. Chateaubriand n'avait ni donné clairement ni refusé fermement son autorisation. S'il refusa d'abord, ce fut coquetterie pure; à la fin, il se résigna à accepter une épreuve qui répondait à son secret désir. On a fort applaudi la conférence très bien documentée et fort agréable de M. Léo Claretie; on a applaudi davantage encore le nom de Chateaubriand quand, à la fin de la représentation, M. Joubé (qui avait tenu le rôle de Moïse) vint le proclamer. Cet applaudissement allait évidemment au glorieux auteur et aux dévoués interprètes de son œuvre, mais aussi, je pense, à M. Antoine, qui n'oublie pas que la mission de l'Odéon consiste, pour une partie, à rappeler et, au besoin, à révéler aux générations nouvelles les œuvres dramatiques du passé, intéressantes soit en elles-mêmes, soit par leur place et leur portée dans l'histoire des lettres françaises, soit par la personnalité de leur auteur et qui sont aujourd'hui oubliées ou dédaignées. Le *Moïse* de Chateaubriand n'est pas un chef-d'œuvre. Ce n'est même pas une œuvre originale. Le noble vicomte écrivant une tragédie biblique devait s'inspirer des tragédies bibliques de Racine et il n'y a pas manqué. L'influence racinienne est manifeste surtout dans les chœurs qui sont, de cet ouvrage, les morceaux les mieux réussis, mais l'ensemble est froid. L'action même est peu intéressante. Chateaubriand n'avait pas les dons de l'auteur dramatique.

* * *

Digitized by Google

M. Maurice Maeterlinck a pris avec les textes dont il s'est inspiré de bien plus grandes libertés. Mais il leur a emprunté un sujet plus capable de nous émouvoir. Il a été attiré, comme beaucoup de poètes l'avaient été avant lui, par l'admirable figure de *Marie-Madeleine*. Il a voulu nous en redire l'histoire si simple et si touchante; mise en action dans les trois actes de sa pièce, cette histoire a paru moins touchante et moins simple. M. Maeterlinck y a ajouté des personnages et quelques péripéties. Auprès de Marie-Madeleine, courtisane, il a placé un officier romain épris d'elle et qu'elle aime, mais à qui elle ne s'est pas donnée encore; en opposition avec la foule des fidèles qui suivent Jésus, il a montré d'aimables philosophes et, parmi eux, principalement le sage Silvanus. Cet ouvrage a d'ailleurs un double caractère; c'est un drame et c'est une suite de dialogues philosophiques dont la mort forme le thème principal. Dans sa marche, il s'éloigne davantage d'acte en acte du texte évangélique. A l'acte premier, Marie-Madeleine, coquette impérieuse, et qui n'aime point la tourbe des chrétiens, ni le rabbi qu'ils suivent, manque d'être lapidée par eux, après un repas qu'elle a pris avec son officier chez le philosophe Silanus, quand tout à coup retentit une voix qui désarme ses persécuteurs, et cette voix prononce la parole fameuse que l'écho portera jusqu'au dernier des siècles : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Marie-Madeleine est surprise, émue et sinon conquise encore par le prophète juif, du moins déjà attirée vers lui. Au deuxième acte, il la mande par un messager et aussitôt elle se lève et obéit à cet appel. C'est pendant une scène d'amour avec le bel officier romain. Une foule en rumeur précède l'étrange ambassadeur, lequel n'est autre que Lazare, que Jésus vient de ressusciter et qui s'avance portant encore sur ses traits la pâleur de la mort et le corps engagé encore dans le linceul funéraire. Marie-Madeleine laisse son amant et, comme mue par une force inconnue, elle va vers l'Autre, vers celui qu'elle « ignore ». Cette apparition de Lazare est une péripétie impressionnante et qui a produit grand effet. Dans l'acte suivant, M. Maeterlinck a malheureusement admis un épisode d'une grande banalité et dénué d'intérêt. Il a supposé que l'officier romain, qui aime Marie-Madeleine, offre à la courtisane le salut de Jésus contre le don d'elle-même. Cette scène sans nouveauté ne peut pas, dramatiquement, nous émouvoir; car nous savons bien qu'il n'est pas possible que l'on nous représente le Christ sauvé de la croix. Historiquement elle déforme d'une façon fâcheuse, et qui m'a étonné d'un

Digitized by Google

esprit respectueux comme celui de M. Maeterlinck, un récit dont tous les détails devraient être fixés pour jamais. Elle permet à Marie-Madeleine le beau mouvement par lequel elle chasse l'officier, mais elle a le tort de faire dépendre de cette nouvelle et presque inconsciente convertie l'œuvre de la Rédemption. Mme Georgette Leblanc a su exprimer parfaitement toutes les nuances du rôle lourd et difficile de Marie-Madeleine, et quelle artiste eût été mieux désignée pour rendre exactement la pensée de l'auteur? Il faut nommer à côté d'elle M. Denis d'Inès (le philosophe Silanus) et M. Karl (l'officier romain).

* * *

Le 30 mai, le Théâtre de l'Œuvre a représenté une « légende dramatique » en cinq actes de M. Édouard Dujardin. Son titre *Marthe et Marie* pouvait faire supposer que l'action en était aussi tirée des livres saints. Il n'en est rien. De même que Hebbel a intitulé *Marie-Madeleine*, en raison de quelque rapport entre son héroïne et la pécheresse de l'Évangile, une pièce moderne, de même M. Dujardin a intitulé *Marthe et Marie* une pièce dont l'action se passe à l'époque de la Renaissance et qui oppose la vie simple, pratique et coutumière, symbolisée par Marthe, à la vie de plaisir et d'aventures symbolisée par Marie. Ici, c'est Marthe qui a choisi la meilleure part. Le héros de la pièce, que l'une et l'autre aiment, s'en va bien avec Marie; mais après une existence fort agitée, quoique favorisée par une chance constante, Marie l'a trompé et c'est auprès de Marthe, dans un calme village, qu'il continuera ses jours. C'est là pour lui une suprême chance. Il aura eu ainsi, à chacun des deux âges de sa vie amoureuse, la compagne qui lui convenait le mieux. Cette pièce est très bien construite; elle est pleine de mouvement et ne manque pas d'intérêt. Mlle Blanche Dufrène (Marie) et Mlle Blanche Jackson (Marthe) y ont été justement applaudies.

LÉON ALLEMAND.

Digitized by Google

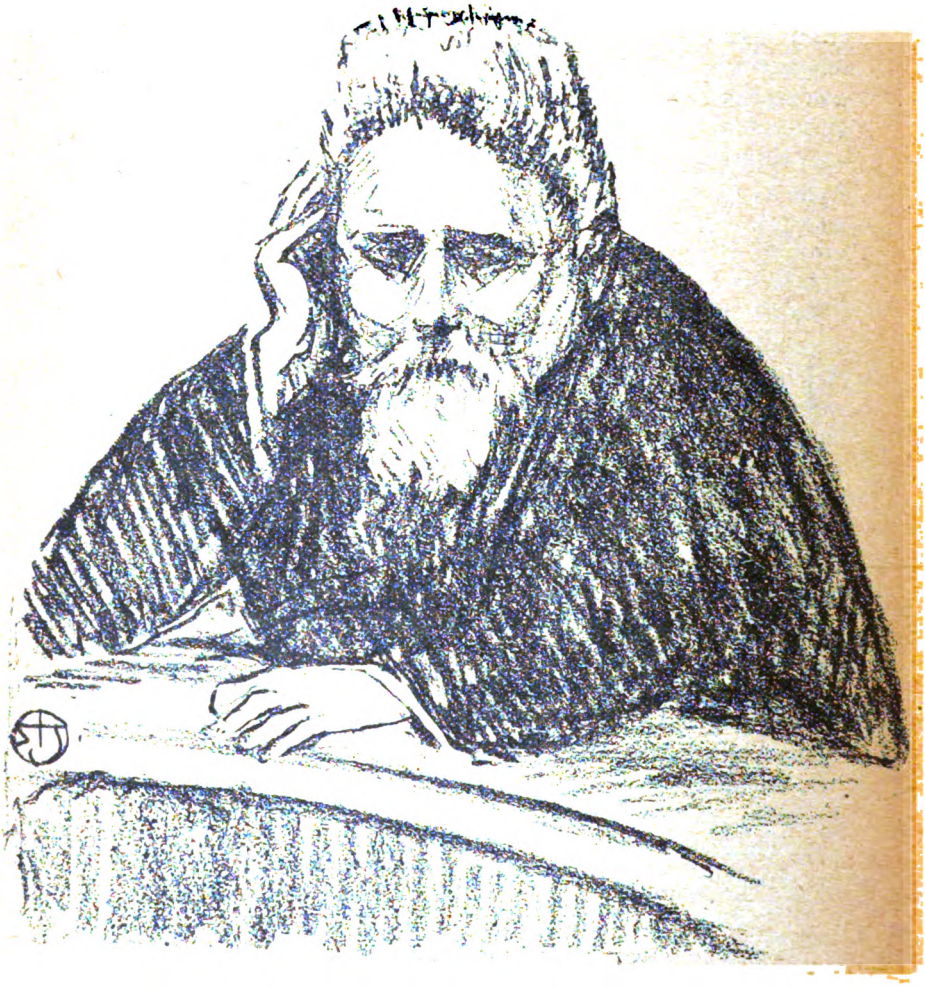

M. BRAUN, député de Gand.

Digitized by Google

Chronique Parlementaire.

Voici l'heure où, selon le dire d'un vieux proverbe, le marchand de cerises vient chercher sa monnaie. Tant pis pour les gourmands et les safres qui en ont mangé au delà de leur argent mignon. Ils en perdront sûrement leurs dernières nippes. Est-ce notre cas? Nous avons beau nous tâter les poches. Il n'en sort plus guère chanson d'écus et de pistoles. Pendant longtemps nous avons pu, à l'exemple des moines mendiants, promener à la ronde notre besace, où des âmes généreuses glissaient la pitance du jour. Mais tout a une fin. On nous a fait volontiers crédit sur notre bonne mine. On demande aujourd'hui à voir la couleur de notre argent.

Or, si j'en crois une note parue dans un journal d'outre-Manche, connu pour la sûreté de ses informations financières, notre fierté nationale va être soumise à d'humiliantes épreuves. Cette note, qu'aucun journal belge n'a encore reproduite, est ainsi libellée : « Le gros emprunt belge au sujet duquel des négociations se poursuivent actuellement à Paris, sera de 600 millions de francs. Il aura la forme d'un emprunt extérieur, dont les intérêts *seront payables en or*. Dans les cercles financiers on se réjouit de la solution qui sera bientôt donnée aux difficultés actuelles de la Trésorerie belge; mais on s'inquiète de l'action que pourra exercer sur le change, déjà si défavorable, l'obligation de payer en or les intérêts du nouvel emprunt. Et l'on considère qu'il y aura urgence pour le gouvernement belge à donner une solution définitive au problème monétaire, après avoir résolu le problème financier. »

Il résulte de cette note que la Belgique est désormais considérée par la haute banque comme un pays à finances avariées, dont le papier est devenu sujet à caution, et qui ne trouve plus à emprunter qu'à la condition de s'engager à effectuer en or le paiement des arrérages de sa dette.

Mais avons-nous de l'or? A de nombreuses reprises au Parlement, dans la presse, on a signalé notre pénurie de métal jaune. En dépit

Digitized by Google

de notre magnifique expansion industrielle, la consommation dépasse chez nous la production. Il en résulte que la balance commerciale nous est obstinément défavorable et que l'or belge, pour en rétablir l'équilibre, prend obstinément le chemin de l'étranger. Comment donc allons-nous payer les intérêts du nouvel emprunt de 600 millions dont 284 millions pour notre établissement militaire ? Le reste, pour les pensions ouvrières, la consolidation de la dette flottante, etc., viendra bientôt. Quelle solution définitive le gouvernement pourra-t-il donner à ce nouveau problème monétaire qui va se poser au lendemain de l'emprunt ? Changera-t-il sa politique économique? Va-t-il abandonner le système du libre-échange et recourir, à l'instar de la France et de l'Allemagne, aux droits protecteurs et compensateurs? Hélas! toutes les terres disponibles de Belgique seraient demain emblavées de froment et de méteil qu'elles ne suffiraient pas à nourrir la moitié de notre population, la plus dense du monde. Toujours il nous faudra continuer à acheter du blé à l'étranger et à le payer en or. Sortirons-nous de l'Union latine ? Le remède est illusoire, car il ne changerait rien à notre balance commerciale, et c'est elle seule qui draine nos jaunets au dehors.

Sans être précaire, une telle situation ne s'harmonise point cependant avec un excès de dépenses somptuaires et de travaux d'apparat. Nous n'irons pas le dire à nos maîtres, pour qui le budget extraordinaire est précisément le grand nerf de la guerre... électorale. Mais ne nous étonnons pas trop si déjà les financiers, dont on sollicite les avances, au spectacle d'une mégalomanie naïve et un peu par trop éclaboussante, murmurent ironiquement entre eux : « Tout n'est pas or qui brille !... » Quoi qu'il en soit, nous aurons donc un emprunt or comme l'Espagne, l'Autriche et la Russie, pays qui ont connu des guerres, des révolutions et des crises dont, heureusement, nous sommes encore indemnes.

Naturellement, pour l'aider à créer des ressources nouvelles le gouvernement compte sur l'appui de ceux, parmi les mandataires libéraux, qui ont accepté de voter la loi militaire. Mais pense-t-il pouvoir leur garantir qu'aucune part de ces ressources nouvelles ne sera détournée pour les besoins de la propagande politique, pour la guerre scolaire, pour le prosélytisme religieux, ni pour ces mille et une subventions sournoises que la curiosité toujours alarmée de M. Buyl a si souvent signalées au pays ?

La désinvolture avec laquelle, pour satisfaire des rancunes politiques, M. Hubert, ministre du travail, se dérobe à ses engagements

Digitized by Google

financiers, n'incitera guère nos amis à un rôle de complaisance. Avant d'imposer au pays des charges nouvelles, ils se demanderont s'il ne s'agit pas, pour le malin meunier clérical, de faire farine bénite de tout ce qu'on apporte à son moulin. Or, voici que notre grand Désarpenté, M. Levie, est venu solliciter du parlement une première tranche de 40 millions de ressources nouvelles. Le gouvernement, qui vit de l'alcool, comme les lépreux d'autrefois vivaient de leurs plaies, ne pouvait certes oublier ce facile revenant-bon. La gauche, heureusement, s'est souvenue à temps que jadis, sous un ministère libéral et dans une circonstance identique, M. Woeste et ses amis se confinèrent dans une politique d'opposition irréductible. C'était l'époque où M. Woeste enseignait dans la *Revue Générale* que « lorsqu'on a le bonheur d'être dans l'opposition », il faut savoir en garder les avantages en ne s'encombrant ni de responsabilités, ni d'attitudes qui doivent rester exclusivement le lot de ceux qui tiennent la queue de la poêle.

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres et des arts.

Les critiques français.

Est-il vrai qu'il y a autant de méthodes critiques qu'il y a de critiques mêmes ? Il est certain que les classifications dont la commodité mnémotechnique est si appréciée, risquent souvent de sous-évaluer tel ou tel juge de ses contemporains, ou encore d'altérer le sens de ses avis. Quand on a rattaché M. J. Lemaître à Ernest Renan, ou encore M. P. Bourget à Hippolyte Taine, on n'a pas fait avancer d'un pas la connaissance un peu précise de la manière des deux critiques, qui ont eu sur la génération actuelle l'influence la plus marquante. Les familles d'esprit ne ressemblent guère aux familles naturelles ; elles empruntent aux diversités d'origine, d'éducation et de complexion, comme à toute la conduite morale de ceux qu'on y associe, une bigamie qui déconcerte et finit pas décourager les plus intrépides enquêteurs.

Je pensais à cela en relisant les titres d'une dizaine de volumes de critique littéraire, accumulés sur ma table. Rien qui s'apparie moins que les nuances littéraires de leurs auteurs. On ne cherche donc, en les groupant ici et en les caractérisant sommairement, qu'à remplir un devoir professionnel, sans le moindre espoir de découvrir des affinités permettant d'affirmer ne fût-ce qu'un vague cousinage entre eux.

* * *

A M. Faguet revient la première mention. Son âge, son autorité, son abondance la lui assurent. Il a, coup sur coup, publié plusieurs volumes (1), animés de cet esprit clair, aiguisé, bienveillant, attentif jusqu'au scrupule qui le rend tolérant pour toutes les doctrines et aimable pour tous les lecteurs. *En lisant de beaux vieux livres* (Paris, Hachette) n'est, certes, pas la moins originale des productions du fécond auteur. On y trouve, dit celui-ci, « des notes qui ont été écrites au jour le jour, au hasard du « caprice qui me poussait tantôt à rouvrir Homère, tantôt à reprendre « commerce avec Corneille, avec Buffon ou avec Hugo ». Ce sont donc des réflexions inspirées par la relecture d'œuvres familières à chacun de nous ; elles ne sont pas, ces réflexions, toutes également transcendantes ;

(1) Je réserve son *Rousseau penseur* et son *Rousseau artiste* (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie), qui soulèvent de graves problèmes d'histoire littéraire et font suite à une trilogie sur l'auteur d'*Emile* déjà signalée ici. On y reviendra bientôt.

Digitized by Google

il en est de courantes, d'aimables, peut-être même en est-il qui frisent la banalité. Mais d'autres ont un prix inestimable et valent mieux que bien des pages de haute critique. Coupées de longs extraits, elles forment une sorte de commentaire oral, aisé, disert et toujours attrayant. Avouerai-je que M. Faguet m'a intéressé davantage lorsqu'il expliquait la pensée des grands classiques, que lorsqu'il analysait les vers de Lamartine, Hugo ou Musset ?

M. Henry Bordeaux a déjà un passé respectable de critique. Il y a quelque vingt ans, il donnait à une revue belge ses premiers essais. Il les réédite chez Plon avec une préface agréablement biographique où il mêle à une certaine candeur, d'ailleurs sympathique, des observations très justes et sur lui-même et sur les directions intellectuelles de ce temps.

Ceux qui ont lu les derniers recueils de M. Bordeaux, et qui le suivent dans sa campagne de soiriste à la *Revue hebdomadaire*, trouveront un double plaisir à parcourir le volume intitulé *Ames Modernes*. Ils y surprendront la genèse d'un esprit ; surtout ils constateront, par comparaison, le progrès qu'a réalisé, depuis ses débuts dans la critique, l'aimable romancier français, combien sa manière est devenue plus sobre, le mordant qu'il a acquis à mesure que des préoccupations morales l'envahissaient et tempéraient l'indulgence un peu dilettantesque d'un jeune homme ouvert à toutes les curiosités de l'art. Il y a vingt ans ou presque, il avait, certes, des dons estimables d'analyse et d'écriture, sa critique très lamartinienne était plutôt, comme il dit « une étude des idées modernes et des rapports entre la vie et l'art contemporain » mais une étude où le plaisir de la contemplation l'emportait délibérément sur le didactisme, parfois même sur le besoin de précision et de coordination, sans lequel on ne laisse dans les cerveaux que des impressions fugitives. Pourtant il ne serait pas trop malaisé de dégager de cette observation un peu fluctuante des principes conducteurs, que M. Bordeaux devait formuler plus tard avec une rigueur, n'excluant point l'agrément littéraire.

Faut-il chercher la transition pour passer de M. Bordeaux à M. Giraud ? Ce n'est vraiment pas la peine. Il est peu d'esprits aussi dissemblables que le romancier-critique et le critique-professeur. Pourtant, catholiques l'un et l'autre, épris de la même moralité, désireux d'être impartiaux et attentifs également aux manifestations de l'actualité littéraire, ils ont plus d'une raison de se rencontrer dans leurs jugements. M. Giraud, dont on a signalé ici les *Maîtres de l'heure*, nous a donné plus récemment (outre de *Nouvelles études sur Chateaubriand* [1]) suite d'autres études, très

(1) Dans ces *Nouvelles études*, datant de 1912, je ne puis trop vivement recommander la belle analyse de la pensée, qui a préparé *Le génie du Christianisme* et qui a présidé à sa composition. On y lira aussi un long travail sur les variantes des *Martyrs* qui, en nous fournissant un échantillon du texte critique de cet ouvrage, tel que l'entend M. Giraud, nous met en appétit de posséder enfin ce texte.

Digitized by Google

documentées et qui sur plus d'un point de la vie et de l'œuvre du grand écrivain ont projeté une lumière nouvelle), ses *Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui* (Paris, Hachette). Est-ce simple hasard? Est-ce ressouvenir d'une longue fréquentation avec l'œuvre de Taine? Les titres qu'affectionne M. Giraud pour ses recueils d'articles nous remémorent invinciblement une des théories les plus chères au critique qui l'a tant occupé, avec cette seule différence que celui-ci croit à des directions d'esprit qui varient avec les époques tandis que c'est à un certain nombre de personnalités spécialement élues que son biographe semble déléguer cette fonction agissante sur leur temps. Il admet, au reste, que chacune de ces personnalités a ses propres dominantes, et de même que pour Chateaubriand il a ramené toutes les puissances créatrices à la tristesse et au désir (*Nouvelles études*, p. 24), il sera enclin à expliquer Taine par cette volonté supérieure qui a été assez forte pour concilier et allier en lui la faculté de l'artiste et celle de l'analyste, il fera de Brunetière un « orateur d'idées » et même de style ; bref, il s'ingéniera à simplifier, peut-être outre mesure, les problèmes littéraires au grand avantage, il est vrai, d'un art d'exposition très clair et très sûr. Ajoutez à cela l'intention didactique que cette simplification sert de façon si précieuse et dont témoignent des bibliographies abondantes, des notes minutieuses et détaillées. Partout se révèle ce que j'appellerai l'esprit d'exactitude, plus encore que l'esprit de finesse; même là où (par exemple, en parlant de Brunetière) l'admiration de M. Giraud ne connaît plus guère de mesure, sa sincérité est si évidente qu'il nous induit aux réserves mentales nécessaires et se disculpe ainsi du reproche de partialité.

Bien différente est la méthode de M. R. Gillouin dans ses *Essais de critique littéraire et philosophique* (chez Grasset). Du moins M. Gillouin met toute sa fierté à n'être point un universitaire, ou, comme il dit, à se dérober à la « tendance libérale » qui « a pour caractéristique de tout accepter pour tout comprendre » et dont le principal défaut est de ne fournir aucun guide à l'opinion. M. Gillouin entend-il être, lui, ce guide dont nous regrettons, en effet, l'absence? En tous cas, il estime qu'une doctrine est nécessaire et qu'on peut en découvrir les éléments et dans cette critique libérale, et dans la critique dogmatique de M. Maurras et de ses amis, à laquelle il ne ménage pourtant pas ses sévérités.

Reconnaissons que l'unité réelle de ces *Essais*, dont la lecture est passionnante, tient à la méthode de l'auteur et, en partie aussi, à la terminologie du livre. Qu'il s'occupe des contradictions intimes de M. Barrès ou du nihilisme de M. Ch. Demange, ou du sens tragique de la vie, inclus dans l'œuvre de M. Moréas, M. Gillouin néglige résolument les contingences auxquelles s'accroche l'attention ordinaire de ses confrères; il ne cherche à éclairer, si l'on peut dire, que les sommets des individualités si diverses vers lesquelles se dirige son projecteur ; peut-être l'intérêt vulgaire

Digitized by Google

en souffre; peut-être désirerait-on un peu de relâche, notamment dans l'étude sur M. Maurice Barrès, où vraiment le goût de l'abstraction et le hérissement verbal dépassent la mesure. On serait porté à admettre que même dans sa forme, M. Gillouin est décidé à réagir contre les attraits savants de ces philosophies littéraires (celle de Taine surtout), qu'il appelle quelque part, non sans dédain, « les philosophies de l'intelligence claire ou du sentiment » et qu'il bafoue ailleurs en les qualifiant de « indigentes et basses », ce qui atteste un certain parti pris. En revanche (est-ce galanterie, est-ce en conformité avec le sujet?) quand M. Gillouin étudie l'œuvre de Mme de Noailles et, trop brièvement, signale celle de Mme Colette Willy, il substitue à ses formules synthétiques, dont l'abstraction est parfois décourageante, une langue agréablement analytique. Nul ne s'en plaindra.

* * *

Après M. R. Gillouin, métaphysicien inflexible et M. Giraud, universitaire un peu rigide, voici venir M. Abel Hermant et M. Paul Souday, qui ont ceci de commun qu'ils sont des journalistes, assouplis à toutes les tâches qu'appelle l'information. Certes M. Hermant est aussi un maître écrivain, un romancier et un auteur dramatique dont le bagage va toujours grossissant. Mais il doit le principal, sinon le meilleur de sa grande notoriété, à des articles de gazette écrits avec une rare souplesse, un incomparable mordant et une grâce un peu féline. On retrouvera ces qualités dans les *Notes de théâtre* qu'il a réimprimées dans ses *Essais de critique*. J'aurais voulu qu'il attendit l'occasion de les publier à part, les dits *Essais* étant, sauf un seul, des morceaux oratoires de circonstance, où la critique était, pour ainsi dire, interdite et où tout l'art consistait à déduire congrûment les raisons que nous avons d'admirer tel ou tel écrivain (Paris, Grasset).

M. Souday n'a, lui, écrit, que je sache, ni roman ni pièce de théâtre. Je me souviens encore de l'agréable surprise que je goûtai en lisant ses premiers articles de l'*Opinion*. Il est maintenant en possession, dans *Le Temps*, d'une rubrique qui lui convient excellemment, en sa qualité d'informateur sobre, précis et impartial. Il faut que nous ayons, tout autant que nous sommes, bien mésusé de la critique pour qu'un de nos confrères puisse se tailler une originalité rien qu'en analysant avec conscience et sans parti pris les livres nouveaux. Si j'en crois les récriminations passées des jeunes écrivains, une telle originalité n'était devenue nulle part plus nécessaire que dans le journal auquel M. Souday collabore désormais.

La critique de nos quotidiens a mauvaise réputation. On la taxe, d'ordinaire, d'injustice, d'indifférence ou d'indulgence systématiques; on l'affirme superficielle et ignorante. On oublie que Sainte-Beuve et Schérer n'ont guère écrit que dans des feuilles éphémères. Ce qui est vrai, c'est

Digitized by Google

documentées et qui sur plus d'un point de la vie et de l'œuvre du grand écrivain ont projeté une lumière nouvelle), ses *Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui* (Paris, Hachette). Est-ce simple hasard? Est-ce ressouvenir d'une longue fréquentation avec l'œuvre de Taine? Les titres qu'affectionne M. Giraud pour ses recueils d'articles nous remémorent invinciblement une des théories les plus chères au critique qui l'a tant occupé, avec cette seule différence que celui-ci croit à des directions d'esprit qui varient avec les époques tandis que c'est à un certain nombre de personnalités spécialement élues que son biographe semble déléguer cette fonction agissante sur leur temps. Il admet, au reste, que chacune de ces personnalités a ses propres dominantes, et de même que pour Chateaubriand il a ramené toutes les puissances créatrices à la tristesse et au désir (*Nouvelles études*, p. 24), il sera enclin à expliquer Taine par cette volonté supérieure qui a été assez forte pour concilier et allier en lui la faculté de l'artiste et celle de l'analyste, il fera de Brunetière un « orateur d'idées » et même de style ; bref, il s'ingéniera à simplifier, peut-être outre mesure, les problèmes littéraires au grand avantage, il est vrai, d'un art d'exposition très clair et très sûr. Ajoutez à cela l'intention didactique que cette simplification sert de façon si précieuse et dont témoignent des bibliographies abondantes, des notes minutieuses et détaillées. Partout se révèle ce que j'appellerai l'esprit d'exactitude, plus encore que l'esprit de finesse; même là où (par exemple, en parlant de Brunetière) l'admiration de M. Giraud ne connaît plus guère de mesure, sa sincérité est si évidente qu'il nous induit aux réserves mentales nécessaires et se disculpe ainsi du reproche de partialité.

Bien différente est la méthode de M. R. Gillouin dans ses *Essais de critique littéraire et philosophique* (chez Grasset). Du moins M. Gillouin met toute sa fierté à n'être point un universitaire, ou, comme il dit, à se dérober à la « tendance libérale » qui « a pour caractéristique de tout accepter pour tout comprendre » et dont le principal défaut est de ne fournir aucun guide à l'opinion. M. Gillouin entend-il être, lui, ce guide dont nous regrettons, en effet, l'absence? En tous cas, il estime qu'une doctrine est nécessaire et qu'on peut en découvrir les éléments et dans cette critique libérale, et dans la critique dogmatique de M. Maurras et de ses amis, à laquelle il ne ménage pourtant pas ses sévérités.

Reconnaissons que l'unité réelle de ces *Essais*, dont la lecture est passionnante, tient à la méthode de l'auteur et, en partie aussi, à la terminologie du livre. Qu'il s'occupe des contradictions intimes de M. Barrès ou du nihilisme de M. Ch. Demange, ou du sens tragique de la vie, inclus dans l'œuvre de M. Moréas, M. Gillouin néglige résolument les contingences auxquelles s'accroche l'attention ordinaire de ses confrères; il ne cherche à éclairer, si l'on peut dire, que les sommets des individualités si diverses vers lesquelles se dirige son projecteur ; peut-être l'intérêt vulgaire

Digitized by Google

en souffre; peut-être désirerait-on un peu de relâche, notamment dans l'étude sur M. Maurice Barrès, où vraiment le goût de l'abstraction et le hérissement verbal dépassent la mesure. On serait porté à admettre que même dans sa forme, M. Gillouin est décidé à réagir contre les attraits savants de ces philosophies littéraires (celle de Taine surtout), qu'il appelle quelque part, non sans dédain, « les philosophies de l'intelligence claire ou du sentiment » et qu'il bafoue ailleurs en les qualifiant de « indigentes et basses », ce qui atteste un certain parti pris. En revanche (est-ce galanterie, est-ce en conformité avec le sujet?) quand M. Gillouin étudie l'œuvre de Mme de Noailles et, trop brièvement, signale celle de Mme Colette Willy, il substitue à ses formules synthétiques, dont l'abstraction est parfois décourageante, une langue agréablement analytique. Nul ne s'en plaindra.

* * *

Après M. R. Gillouin, métaphysicien inflexible et M. Giraud, universitaire un peu rigide, voici venir M. Abel Hermant et M. Paul Souday, qui ont ceci de commun qu'ils sont des journalistes, assouplis à toutes les tâches qu'appelle l'information. Certes M. Hermant est aussi un maître écrivain, un romancier et un auteur dramatique dont le bagage va toujours grossissant. Mais il doit le principal, sinon le meilleur de sa grande notoriété, à des articles de gazette écrits avec une rare souplesse, un incomparable mordant et une grâce un peu féline. On retrouvera ces qualités dans les *Notes de théâtre* qu'il a réimprimées dans ses *Essais de critique*. J'aurais voulu qu'il attendit l'occasion de les publier à part, les dits *Essais* étant, sauf un seul, des morceaux oratoires de circonstance, où la critique était, pour ainsi dire, interdite et où tout l'art consistait à déduire congrûment les raisons que nous avons d'admirer tel ou tel écrivain (Paris, Grasset).

M. Souday n'a, lui, écrit, que je sache, ni roman ni pièce de théâtre. Je me souviens encore de l'agréable surprise que je goûtai en lisant ses premiers articles de l'*Opinion*. Il est maintenant en possession, dans *Le Temps*, d'une rubrique qui lui convient excellemment, en sa qualité d'informateur sobre, précis et impartial. Il faut que nous ayons, tout autant que nous sommes, bien mésusé de la critique pour qu'un de nos confrères puisse se tailler une originalité rien qu'en analysant avec conscience et sans parti pris les livres nouveaux. Si j'en crois les récriminations passées des jeunes écrivains, une telle originalité n'était devenue nulle part plus nécessaire que dans le journal auquel M. Souday collabore désormais.

La critique de nos quotidiens a mauvaise réputation. On la taxe, d'ordinaire, d'injustice, d'indifférence ou d'indulgence systématiques; on l'affirme superficielle et ignorante. On oublie que Sainte-Beuve et Schérer n'ont guère écrit que dans des feuilles éphémères. Ce qui est vrai, c'est

Digitized by Google

que leurs faibles successeurs ont, trop souvent, cédé au caprice de la mode, que, condamnés à l'improvisation, forcés de juger trop de livres et de le faire trop vite, ils ont, comme leurs confrères de la critique des théâtres, été amenés à formuler des avis provisoires, à se contredire, à se répéter et à perdre ainsi les bénéfices professionnels.

M. Souday est peut-être, de tous les semainiers parisiens (avec M. Lanson dans le *Matin*) celui qui est capable de revancher le mieux un métier frappé d'un injuste discrédit. Il a le coup d'œil prompt, mais juste ; son optimisme est clairvoyant ; sa sobriété est agréable. On s'accorde à le trouver clair, concis, ne s'attardant ni à compter les queues de cerise, ni à battre les buissons. Il possède une bonne mémoire et de l'à-propos ; il cite dextrement ; ses allusions ne manquent point de finesse, elles ne sont pour cela ni obscures, ni perfides. Quand il lui arrive — et c'est exceptionnel — de vaticiner, c'est à juste effet (je pense à ce florilège qu'il propose d'extraire de la « brousse » de M. Paul Fort et que celui-ci vient heureusement de nous donner). Mais avant tout dans ces *Livres du Temps* (Paris, Emile-Paul), j'aime le sens et le respect de l'intellectualité, que les Bergsoniens de contrebande, dont le pullulement m'afflige à Paris et même chez nous, abominent parce qu'ils en sont dépourvus, ou parce qu'elle ne leur a pas rapporté les profits qu'ils en attendaient dans leur carrière. Il y a quelque courage à écrire en 1913 qu' « un Taine et un Sainte-Beuve sont plus originaux que la plupart de leurs contemporains », attendu qu'ils ont « créé des idées ». Nos contemporains à nous, se contentent de créer des images... lorsqu'ils les créent.

Est-ce le souci et le respect des choses intellectuelles qui ont fait de M. Souday un critique porté à l'indulgence ? Peut-être bien. Sa largeur d'esprit tient aussi à ce qu'il n'est ni un théoricien, ni un croyant ; il ouvre sa fenêtre et regarde, attitude rare par le temps qui court. Et il n'en faut pas plus pour qu'il trouve des raisons peu compliquées d'aimer l'art abstrus de M Claudel et la phrase enchevêtrée de M. Péguy, sans qu'il se prive, à cause de cela, de proclamer la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France « un monument de science historique » et de découvrir en M. Barrès, et fort justement « un petit-neveu de Montaigne et de Pascal ». Je ne vois guère que M. Paul Bourget contre les variations peu franches de qui il aiguise ses sévérités. Mais c'est qu'il a commis le crime contre l'esprit, le pire de tous aux yeux de M. Souday, qui égratigne, à l'occasion MM. R. Roland et L. Bertrand, pour avoir, mais véniellement, péché de la même sorte.

* * *

Dans les deux petits volumes que vient de publier successivement M. Alph. Séché (1), publiciste attentif, disert et terriblement fécond, il y

(1) *Les accents de la satire dans la poésie contemporaine* et *Les caractères de la poésie contemporaine* (à Paris, chez Sansot).

Digitized by Google

a d'excellentes choses, et d'autres aussi. Louons-le d'avoir tenté ce voyage à travers la poésie contemporaine. Bien peu s'y risquèrent et il est jusqu'ici le seul qui en soit revenu. Il a les mains pleines de dépouilles. Il nous les offre dans un ordre un peu artificiel ; ces trois essais qui constituent l'un de ses livres (sans le *composer*) n'ont point, j'ose croire, l'ambition d'épuiser une riche matière ; tels quels, ils rendront des services ; ils la débrouillent, ils la clarifient ; ils insuffleront un peu de courage à ceux que séduirait l'aventure. Et pourtant que de fatras dans ces vers, quelle incohérence dans les aspirations, les exaltations, les exécrations de tant de jeunes gens, qui multiplient à l'aveuglette les recueils, imprimés à leurs frais, peu lus et souvent à peine signalés !

Est-ce que les directions signalées par M. Séché dans ses *Caractères*, etc., sont les seules qui soient perceptibles dans cet océan de vers? Je ne me prononce pas. Dans un cas, toutefois, je crains qu'une confusion ne se soit insinuée sous sa plume, ou qu'un peu d'obscurité y incite le lecteur. M. Séché, en notant avec une justesse indiscutable le retour au classicisme qui se manifeste un peu partout maintenant, et dans la poésie aussi bien que dans les doctrines éducatives, politiques et morales, se demande anxieusement ce que veulent exactement ces novateurs à rebours. S'agit-il de faire table rase des acquisitions que l'on doit au romantisme et au symbolisme? Va-t-on, comme l'insinue M. Beauduin, proscrire l'exaltation de nos progrès scientifiques et sociaux? J'aurais voulu plus de décision dans l'attitude de M. Séché, réfutant ces incohérences, qui attestent une singulière méconnaissance du passé. Le classicisme n'a pas eu peur des sujets scientifiques, et depuis les premiers poèmes sur la nature, inspirés soit de Fénelon et de Fontenelle, soit de l'anglais Thompson, jusqu'à Esménard, on ne compte pas les tentatives faites, au XVIII^e^ siècle, pour narrer, en alexandrins sonores, les merveilles de la création. Ce qui distingue nettement la poésie classique des effusions romantiques, ce n'est pas le rétrécissement du lyrisme, mais bien le caractère de plus en plus impersonnel de celui-ci et la veine morale, où il se dépense et s'épuise finalement. Le premier Hugo, le Lamartine de 1820 sont encore des classiques à ce point de vue. En 1808, c'est la thèse classique que défend encore Byron. Plus tard seulement il s'opéra comme un déchaînement individualiste, dont notre temps s'accommode moins, et à juste titre, et sur quoi s'est exercée la sévérité, d'ailleurs outrée, de M. Lasserre.

Enfin j'aurais désiré aussi que M. Séché fît une démarcation nette et justifiée entre la thèse classique, qui est d'essence morale, et les attitudes néo-classiques qui (voyez p. 66) chez M. Verhaeren et ses émules et disciples, proviennent de préoccupations sociales, sans plus. L'une a pour fondement l'Homme (avec un *H* majuscule); les autres, une collectivité concrète, agissante et souffrante, et c'est bien différent.

Dans son étude sur la Satire, M. A. séché a montré de l'ingéniosité et du

Digitized by Google

goût. Cela ne signifie pas qu'il ait toujours vu juste, et notamment je crains qu'il n'ait risqué une interprétation bien arbitraire de l'art empanaché et tardigrade de M. E. Rostand. Mais il a rassemblé d'intéressantes données, et c'est un titre à l'attention. Son petit livre débute par des considérations générales sur la satire. Je ne puis dire que toutes les affirmations en soient également convaincantes. Quand il nous dit que la satire est essentiellement morale, c'est très bien. Mais pourquoi, lui, qui n'a pas le fétichisme à la Brunetière des divisions et subdivisions d'école, la sépare-t-il d'autres variétés morales? Est-ce que cette distinction, chère à nos aïeux, n'est pas trop souvent arbitraire? La critique des mœurs a été, dès le XIII^e^ siècle, un apanage de toute poésie non fondée sur le sentiment amoureux. A mesure que s'amenuisait le champ du lyrisme personnel (au XIV^e^ siècle il n'en est plus guère de trace) on voit la satire prendre toutes les formes, celle du roman allégorique (la *Rose* aussi bien que *Renart*), celle du théâtre, celle même des poèmes épiques, didactiques et religieux. Elle devient, avec la poésie oratoire de la Renaissance, de Malherbe, de J.-B. Rousseau et... même de Hugo, la caractéristique la moins variable du génie français; elle envahit la prose (*Satire Ménippée*, *Lettres provinciales*, etc.) et n'épargne rien, ni personne. Le journalisme du XIX^e^ siècle lui doit ses meilleurs succès.

* * *

Pour finir, consacrons quelques lignes, involontairement brèves, à une biographie de *Villemain* (chez Perrin) dont l'auteur est M. Vauthier. Cette biographie se lit sans effort et elle atteste une documentation sérieuse. La vie du célèbre critique n'y est peut-être pas envisagée dans son ampleur et son relief, et on peut regretter que trop souvent le fil soit coupé par des épisodes et des textes de lettres, qu'il y aurait eu avantage à résumer et à reléguer à la fin. Mais il était méritoire et opportun de sortir de l'oubli une figure de réelle et durable grandeur, de rassembler nos souvenirs sur elle et de leur donner de la cohésion. Ce que j'aurais désiré, c'est que Villemain se dressât ici moins solitaire, qu'il fût réintégré dans son milieu politique, littéraire et professoral. Y eût-il gagné ou perdu? Je ne sais trop. En tout cas, en le comparant à Saint-Marc Girardin et aux autres critiques ses contemporains, j'ai la persuasion qu'on l'eût grandi davantage dans notre estime. Tout cela ne diminue point l'intérêt de ce petit volume; il nous en faudrait de pareils sur quelques personnalités du même temps, trop sacrifiées, soit aux écrivains purs, soit aux politiques. Ces talents à mi-côte paient la dure rançon de leur complexité même.

M. W.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google